

m



L'HISTOIRE

DES

RELIGIONS

Abbatiae DE TOUS Eenam 1749

LES ROYAUMES

Vanderhaeghen R. Eenamensis 1738

DU MONDE,

Revûë, corrigée, augmentée, & mise dans un meilleur ordre.

Par le Sieur JOVET *Chanoine de Laon, Prieur de Plainchatel.*

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez GILLES PAULUS-DU-MESNIL, ruë Frementelle, au Petit Corbeil, prés le Puits-Certain.

M. DCCX.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

TABLE DES CHAPITRES des Religions contenuës dans ce second Volume.

Fin de la Table du second Volume.



L'HISTOIRE DES RELIGIONS DE TOUS LES ROYAUMES DU MONDE.

De la Religion de Pologne.

LA Religion n'a pas commencé dans la Pologne aussi-tôt que la Monarchie ; & ces Peuples n'ont quitté leurs Idoles, pour prendre le culte de la veritable Religion, que dans le dixiéme siecle, environ l'an *965.* ou *966.* sous le Regne de Myesko, ou Micislas I. premier Duc de Pologne Chrétien ; car les Souverains de ce Pays ne prenoient point en ce tems-là la qualité de Rois, mais celle de Duc ou de Prince. Ces Peuples embrasserent la Religion Chrétienne en un même jour ; & parce que plusieurs avoient negligé dans les commencemens de se faire baptiser, ce Prince

Florimond de Raymond.

Davity, de l'Europe, der. Edit.

ordonna que, sur peine de la vie, chacun eût à briser les Idoles, ou les jetter dans l'eau, & se faire baptiser un jour préfix. Cela fut ponctuellement exécuté dans tous ses Etats: D'où vient qu'en la Grande Pologne, le quatriéme Dimanche de Carême, qu'on appelle le Dimanche de *Lætare*, les enfans portent encore une espece d'Idole de bois, qu'ils plongent dans l'eau. Autrefois les Gentilshommes avoient coûtume de tirer leurs épées à demi hors du foureau, lors qu'on étoit sur le point de dire l'Evangile, & de la remettre, lors qu'on répondoit: *Gloria tibi Domine*; mais cette coûtume s'est abrogée avec le tems, ainsi que plusieurs abus que le Pape a réformez. Ils se sont maintenus constamment dans la vraie Foy, jusqu'au tems de Luther: Car quoi que la Religion des Hussites & des Wiclefistes se fût glissée en Pologne vers la fin du Regne de Vladislas Jagellon, & le commencement de celui de Vladislas & de Casimir, ses fils; toutefois le soin & le zele des Princes & des Evêques empêcherent ces Sectes de s'étendre. Mais depuis l'heresie de Luther, on y a donné entrée à toutes sortes de Religions, & l'on y voit des Heretiques, que l'Eglise a condamnez dés sa naissance, comme celle des Ariens, dont nous allons parler amplement. Il est vrai que les Catholiques font le plus grand nombre; & ils n'ont point encore permis que l'on ait élû un Roy heretique, non plus qu'en France, pour faire voir que la Religion Catholique regne dans ces Etats. La puissance & les richesses des Evêques de Pologne ayant aussi beaucoup servi pour la conservation de la vraie Foy, jointes aux grandes alliances de ces Prélats, qui contribüent aussi à la maintenir, comme leurs richesses, l'Archevêque de Gnesne ayant quarante mille ducats de Hongrie, l'Evêque de Cracovie soixante mille, celui de Posnan quarante-cinq; & ainsi des autres.

Eugene IV.

Les PP. Jesuites contribüent aussi extrêmement

à l'amplifier par leurs Prédications & leur Doctrine. Ils ont pour cela dans toutes les Provinces de ce Royaume quantité de Maisons & de Colleges, où sont instruits les Missionnaires, qui donnent la chasse aux Heretiques. Mais ce qui a toûjours empêché leurs grands progrés, ont été les Rois, qui s'étant conservez dans la pureté de la Religion, ont banni de leur Cour toute autre que la leur. Le Senat même, qui n'a jamais admis de Senateurs, que de la Catholique, ne leur a pas peu servi d'obstacle, non plus que la plûpart de la Noblesse, dont il y en a peu d'autre Religion que de la Catholique, si ce n'est en Prusse, en Lithuanie & en Russie, où il y a des Palatins & des Châtelains de differentes Sectes.

Or la premiere des heresies qui se répandit d'abord en Pologne, fut celle des Hussites. Mais le Roy Ladislas, assisté des Seigneurs & des Evêques de son Royaume, s'y opposa tout-à fait ; & refusant la Couronne que ceux de Boheme lui offroient, il empêcha par ce moyen que cette heresie ne passât de Boheme en Pologne. Il fut aussi ordonné en une Diete Generale du Royaume, que quiconque recevroit ou favoriseroit l'heresie, en quelque maniere que ce fût, seroit puni rigoureusement: Et parce qu'au commencement que Luther répandit son heresie, les jeunes gens alloient étudier à Lipse & à Wittemberg, d'où ils retournerent chez eux, ou heretiques, ou moins Catholiques qu'ils n'en étoient partis ; Sigismond Auguste, qui regnoit alors, défendit d'aller étudier dans ces Universitez : Ce qui arrêta quelque peu le cours de ce mal ; mais non pas tout-à-fait, parce qu'en partie, à cause du voisinage des Pays infectez d'heresie, elle se glissa en ce Royaume, où quelques-uns même renouvellerent les opinions d'Arius & d'Ebion.

Mais il étoit déja corrompu par ceux qui y avoient apporté la Confession d'Augsbourg

d'Allemagne, & par d'autres, qui faisoient venir secretement des Precepteurs pour leurs enfans des Universitez dont nous venons de parler. Si bien que cette heresie s'est plus étendüe en Pologne, & a plus de credit que toutes les autres, aprés celle des Trinitaires, principalement en la Grande Pologne, en la Prusse & dans la Livonie.

En 1525. le Peuple de Dantzic, amateur de nouveautez, & poussé par la fureur de cette Secte, déposa le vieux Senat, & en composa un nouveau de personnes indignes, profana & pilla les Eglises, & fit mille indignitez aux Prêtres & aux Religieux : Et quoi que la presence du Roy, qui s'y étoit transporté, eût un peu dissippé ces orages, toutefois la Religion Catholique en fut bannie à la suite.

Ces désordres furent suivis de l'apostasie d'Albert de Brandebourg, qui, à la persuasion de ses freres, devint Lutherien, & de Grand Maître des Chevaliers Teutoniens de Prusse, se fit Duc d'une bonne partie de cette Province. Les Peuples de son Pays, à son exemple, embrasserent aussitôt cette Secte; & ensuite elle entra dans la Prusse du Roy de Pologne. Cette Secte se seroit beaucoup plus étendüe, & auroit fait de plus grands progrés dans cette Province, si les Evêques ne s'y étoient opposez par leur zele & leur vigilance.

Outre l'erreur de Luther & de plusieurs autres qui se glisserent dans la Prusse de ce Duc, celle des Anabaptistes y entra aussi, principalement dans Cunisbergue, aux quartiers de Wenden, prés de Dantzic; même tous les Fauxbourgs de Dantzic en sont peuplez. Il s'en voit aussi beaucoup vers la Silesie, au Palatinat de Siradie, & prés de Cracovie. Ils ont à Lublin des Temples, avec exercice de leur Religion. Le Calvinisme y regne aussi, principalement entre les Nobles, & particulierement à Dantzic, à Cracovie, à Posnan & à Viln.

Il s'y voit aussi des Hussites, venus de Boheme, qui portent le Calice en leurs armes, en leurs bannieres & en leurs habits.

Il y a aussi des Adamites, & autres, dont les Sectes sont peu connües, qui sont dans le mépris & la raillerie de tout le monde.

Il y a encore des Picards, des Ariens & des Sociniens, & plusieurs autres Sectes.

Quant aux premiers Ariens, nous en avons déja parlé au commencement de cet Ouvrage, & de leur origine ; & cette détestable Secte, qui avoit commencé en Egypte environ l'an 320. aprés s'être répandüe de là dans tout l'Orient, & presque dans tout l'Occident, avec les Visigoths, les Vandales, les Sueves, les Ostrogoths, les Bourguignons & les Lombards, lorsque ces Peuples occuperent la plus grande partie des Gaules, l'Espagne, l'Afrique, l'Italie, les Isles & la Pannonie, fut enfin tout-à-fait éteinte vers l'an 660. ayant regné, principalement à la faveur de ces Nations barbares, environ 340. ans : Car depuis ce tems-là, il ne se trouve plus ni Peuple, ni Societé, qui en ait fait profession, ni qui en ait eu l'exercice, jusqu'à ce qu'aprés un intervale de prés de 900. ans, elle fut renouvellée le siecle passé par les nouveaux Ariens, ou les Tritheistes & Antitrinitaires, qui se sont enfin confondus avec les Deistes & les Sociniens de nôtre siecle. C'est ce que nous allons voir.

Ariens.

Le P. Maimbourg, de l'Arianisme.

Renouvellement de l'Arianisme.

Lors que Luther, au commencement du siecle passé, eut dressé le plan de son heresie sur l'Ecriture interpretée selon son sens, en méprisant l'autorité des Peres & des Conciles, & celle de l'Eglise, de laquelle il se separa ; plusieurs de ses Disciples mêmes, croyant qu'ils se pouvoient donner la même liberté que leur Maître avoit prise, firent ce grand nombre de Sectes differentes de la sienne, qui partagerent de son tems toute l'Allemagne, sur les Articles de la Foy qu'il avoit

attaquez. Et comme on peut donner à tout, en suivant ce principe, qui laisse à chacun la liberté d'interpréter l'Ecriture comme il l'entend, & de rejetter comme apocryphe celle dont il a de la peine de s'accommoder ; il s'en trouva un plus hardi & plus déterminé que tous les autres, qui marchant par la même route, alla jusques à saper les fondemens de la Religion Chrétienne, en renouvellant les blasphêmes d'Arius contre le mystere adorable de la Trinité. Ce nouvel Heresiarque fut Michel Servet, Espagnol, de Tarragone en Catalogne, homme qui ne manquoit ni d'esprit, ni de capacité, mais qui avoit une si grande présomption, que n'ayant pas encore vingt-cinq ans, il croyoit être l'Oracle du Monde, & l'unique Prophete qu'on dût écouter. Comme il fut venu à Paris pour y étudier en Medecine, il y avala bien-tôt le poison de l'heresie Lutherienne, que quelques Docteurs d'Allemagne, qui s'étoient glissez dans l'Université parmi les Sçavans que François I. y avoit appellez, commençoient à y répandre. Il ne s'attacha pas neanmoins bien fort à cette Secte : car comme il se croyoit trop habile homme, pour être Sectateur d'un autre, & qu'il vouloit absolument être Chef de parti, il se mit à courir le Monde. Il parcourut la France & l'Allemagne, & passa même jusqu'en Afrique, pour y acquerir une connoissance plus particuliere de l'Alcoran. Aprés quoi, il se fit un plan de Religion, qu'il forma des erreurs de toutes les Sectes, qui faisoient alors plus de bruit dans le monde : Car il rejettoit, comme Luther, tout ce que cet heretique condamne dans l'Eglise. Il ne vouloit point du Baptême des enfans, non plus que les Anabaptistes. Il tenoit, comme les Sacramentaires, que l'Eucharistie n'étoit qu'une simple figure ; & poussant son impieté plus loin que n'avoient fait les autres, il osa dire, comme les Mahometans, qu'il n'y avoit qu'une seule Personne qui fût

Dieu, & que Jesus-Christ ne l'étoit pas. Il encherit même pardessus les blasphêmes d'Arius, en disant qu'on ne devoit adorer que le Pere: Que le Fils de Dieu n'étoit pas une Personne, non plus que le S. Esprit, qui n'étoit qu'une certaine émanation de l'Essence de Dieu, laquelle avoit commencé d'être en la Création du Monde; & que la Trinité que les Catholiques adoroient, étoit un Cerbere à trois têtes, composé de trois Dieux imaginaires. Voila les horribles blasphêmes que cet impie osa publier en Allemagne, dans ses abominables Livres, intitulez: *Des erreurs de la Trinité*, qu'il fit imprimer en même tems qu'on formoit la Confession d'Augsbourg, en 1530. c'est-à-dire 870. ans aprés que l'Arianisme eut été tellement aboli, qu'il ne paroissoit plus dans aucune partie du Monde.

Il employa plus de vingt ans à parcourir les Provinces d'Europe, principalement celles d'Allemagne & de Pologne, en laissant par tout des semences de sa détestable Doctrine, qu'il feignoit toûjours de vouloir établir par les seuls passages de l'Ecriture: Et comme tout étoit alors en trouble sur la Religion; que tous ceux qui s'étoient separez de l'Eglise, ne vouloient point d'autre Juge que l'Ecriture, que chacun interprétoit selon son sens, il ne manqua pas de trouver des gens qui embrasserent son parti, & qui combattirent ouvertement comme lui le mystere de la Trinité, ne reconnoissant pour Dieu que le Pere: Car ce fut environ ce tems-là que Campanus, Disciple de Luther, soûtint publiquement les mêmes blasphêmes à Wittemberg. Il en voulut faire autant au Duché de Cleves, son Pays; mais il y fut fait prisonnier. Svensfeldius, Lutherien, & Mathias Illicicus, qui fut condamné comme Arien par l'Université de Wittemberg, se déclarerent pour le même parti; & quelque tems aprés, Gregoire de Paul, Ministre de Cracovie, & Chef des Dei-

ſtes, enſeigna publiquement qu'il n'y avoit que la ſeule Perſonne du Pere qui fût Dieu, & que ni le Fils, ni le S. Eſprit, quoi qu'ils fuſſent de Dieu, ne l'étoient pas.

Ce furent là les premiers commencemens de l'impieté de Servet dans l'Allemagne & dans la Pologne : Et comme il avoit grande envie d'infecter la France de ſon venin, il eut la hardieſſe d'aller à Genêve, quoi que Calvin, qu'on avoit accuſé de favoriſer l'Arianiſme, eût écrit contre lui. Mais il n'y fut pas ſi-tôt arrivé, que Calvin, qui vouloit ſe juſtifier aux dépens de Servet, le fit arrêter par le Magiſtrat. Il eut même une longue conference avec lui, dans laquelle, comme Servet ne vouloit que la ſeule Ecriture, ſans l'autorité ni des Peres, ni des Conciles pour l'interpreter, Calvin ſe trouva dans quelque embaras, parce qu'il en uſe de même contre nous ; outre qu'il écrit ſur le dixiéme Chapitre de S. Jean, que les Peres ſe ſont trompez dans l'explication de ce Paſſage : *Mon Pere & Moi ne ſommes qu'un* : ce qui ſignifie ſeulement, ſelon lui, le parfait conſentement de volonté, & non pas l'unité d'Eſſence. Mais enfin comme on vit que cet Arien, de quelque maniere qu'il ſe défendît contre Calvin, demeuroit toûjours obſtiné dans ſes propoſitions impies, que l'on réduiſit au nombre de trente-huit, aprés les avoir communiquées à ceux de Berne, de Zurich, de Bâle & de Schiaffouſe, & pris leurs avis, on le condamna à être brûlé tout vif. Ce qui fut exécuté.

Les Proteſtans trouverent à redire à cette conduite un peu forte de Calvin, parce qu'elle ſembloit autoriſer la rigueur dont ils ſe plaignoient, & qu'on exerçoit contre eux en France & en Angleterre, où l'on faiſoit brûler en même tems ceux qui étoient convaincus de prêcher leurs Dogmes, & qui les ſoutenoient avec opiniâtreté

Mais le mal que Servet avoit fait par ſes Livres

détestables, étoit trop grand, pour prétendre que le cours en pût être arrêté par son supplice : Car il s'étoit fait bien des Disciples & des Sectateurs de ses Dogmes, qui faisoient déja, & qui firent encore aprés sa mort de terribles désordres, particulierement dans la Hongrie, dans la Pologne & dans la Transilvanie, de la maniere que nous l'allons voir. George Blandrata, Piemontois, & Medecin, comme Servet, s'étant échappé de l'Inquisition à Pavie, s'enfuit à Genêve, où aprés avoir bien examiné les opinions de Calvin, il crut, suivant le même principe de l'Ecriture interpretée sans l'autorité de l'Eglise, qu'il falloit passer outre, & s'attacher à la Doctrine de Servet, dont il avoit étudié les Livres. Ensuite ayant traversé la Suisse, l'Allemagne & la Pologne, où il confera avec Gregoire de Paul, il passa dans la Transilvanie avec Paul Alciat, Milanois, Arien comme lui, & qui se fit depuis Mahometan. Il crut qu'il pourroit faire quelque chose dans un Pays, où le jeune Roy Jean Sigismond, qui venoit d'y être rétabli par le Grand Seigneur Soliman, y laissoit entrer & prêcher les Lutheriens & les Calvinistes, que le Moine George, tandis qu'il gouvernoit, en avoit toûjours écartez. En effet, il trouva moyen de s'introduire dans la Cour, à la faveur de sa profession, & de devenir enfin Medecin du Roy & de Petrovits, son premier Ministre, ou plûtôt son Tuteur, qui étoit déja Lutherien dans son ame. Ce fut lui qui se laissa prendre le premier aux beaux discours de Blandrata, qui lui fit avaler le poison de l'Arianïsme. Il ne fut pas aprés cela fort difficile de le répandre dans la Cour, & même dans l'esprit du Prince, lequel n'osa pas neanmoins encore se declarer, tant parce que sa Mere, Princesse tres-Catholique, vivoit encore, que parce que Soliman, son Patron, avoit écrit à la Reine qu'on ne souffrit pas que l'on introduisît de nouvelles Sectes dans le Royaume, de peur qu'el-

1553. 1555.

les n'en troublassent la paix, en divisant les esprits sur le point si délicat de la Religion.

En effet, on chassa tous les Prédicans Lutheriens & Calvinistes, & tous les nouveaux Ariens ou Trinitaires, qui commençoient à faire un grand parti dans la Transilvanie. Mais la Reine étant morte bien-tôt aprés, & Selim, successeur de Soliman, qui ne se soucioit gueres de ces troubles de Religion, les Lutheriens, les Calvinistes & les Ariens rentrerent en Transilvanie, & y prirent, à la faveur de Petrovits, plus de liberté que jamais. Ce fut pour lors que Blandrata, aprés avoir gagné les Ministres, François David, qui de Protestant qu'il étoit, se fit Arien, corrompit par le ministere de cet impie, la plûpart de la Cour. Les principaux du Conseil firent ouvertement profession de l'Arianisme, à l'exemple de Petrovits, qui exerçoit cependant mille violences contre les Catholiques; parce que le Prince s'étoit déja declaré Protestant, aprés la mort de la Reine sa Mere. Enfin ce miserable Prince, empoisonné de la Doctrine de son Medecin, abandonna les Lutheriens & les Calvinistes, comme il avoit fait les Catholiques, & se declara hautement pour l'Arianisme dans un Prêche, où François David répandit publiquement tout le venin de cette heresie contre l'adorable mystere de la Trinité.

Les Calvinistes & les Lutheriens, effrayez de ce progrés des Ariens, firent tout ce qu'ils pûrent pour s'y opposer; mais Blandrata trouva moyen de se servir de cela même, pour rendre son parti plus puissant: Car il les engagea à une dispute publique en presence du Prince, qui en seroit le Juge. Les Protestans ne pûrent pas avec honneur refuser ce défi. La Conference se fit publiquement à Varadin, en presence du Prince & de la Cour, entre Blandrata & François David, d'une part, & quelques Calvinistes & quelques Lutheriens. Ces premiers proposerent tous les passages que les

premiers Ariens avoient employez pour combattre la Divinité de Jesus-Christ, & les fortifia de beaucoup d'autres, qu'il produisit de l'un & de l'autre Testament. Il fallut necessairement que les Calvinistes, pour répondre à ces passages des Ariens, se servissent de l'éclaircissement que les Peres & les Conciles y avoient donné, pour en faire entendre le veritable sens, que nous tenons de ces Oracles de l'Eglise, sans lesquels chacun pourroit interpreter l'Ecriture comme il voudroit, sans que l'on pût prétendre plus de droit que l'autre de s'en faire croire. Alors un de ces Ariens tirant avantage de leur réponse, pour les confondre par eux-mêmes, leur dit : *Hé, quoi ! vous ne pouvez souffrir les Papistes, quand, pour soutenir l'interpretation qu'ils donnent aux passages que vous leur opposez, ils produisent l'autorité des Peres, & les décisions des Conciles, qui sont composez d'hommes sujets à se tromper ; Et vous, vous voulez employer contre nous ces mêmes armes, que vous méprisez, quand les Romains s'en servent contre vous ?* Cette replique fut reçûë avec applaudissement du Prince & de la plûpart de l'Assemblée, qui suivoit aveuglément ses sentimens : De sorte que les Protestans, qui se trouverent extrémement embarassez, ne pouvant plus rien opposer, qu'on ne repousât contre eux-mêmes, furent enfin contraints, ou de se ranger du côté des Ariens, ou de dissimuler, en attendant un tems qui leur fût plus favorable. Ainsi l'on vit en cette occasion ce qui se verra toûjours, qu'un Heretique, qui ne reçoit pas l'autorité de l'Eglise pour l'explication de la vraie parole de Dieu, n'en peut jamais convaincre un autre.

Cette victoire que les Ariens remporterent sur les Protestans, les fit triompher dans toute la Transilvanie. Ils publierent aussi-tôt les Actes d'une Conference, où ils avoient eu tant d'avantage sur les Protestans. Ils firent courir des Ecrits

par toute la Transilvanie, par la Pologne & par la Hongrie. Ils firent qu'on envoyât la Jeunesse dans les Universitez de Padoüe & de Venize, & que l'on communiquât avec les Juifs, pour y apprendre de cette perfide Nation à blasphemer contre le Fils de Dieu. Mais leur plus grande application fut à faire traduire la Bible, qu'ils falsifierent, en Grec, en Hebreu & en Langue vulgaire, par la Traduction qui s'en fit en Hongrois; afin qu'étant entre les mains de tout le monde, à cause de la nouveauté, qui a toûjours eu un tres grand charme pour le Peuple, elle fît couler insensiblement dans les esprits le venin de leur heresie, par les passages qu'ils avoient corrompus.

Mais pendant que Blandrata faisoit ainsi par lui-même tant de désordres dans la Transilvanie, il n'en faisoit pas moins dans la Pologne par ses Emissaires, qu'il y fit venir sous la conduite de Valentinus Gentilis, le premier de ses Confidens. C'étoit un Calabrois, qui avoit pris les Dogmes de Servet, qu'il expliquoit en d'autres termes, en disant qu'il n'y avoit que le seul Pere qui eût l'Essence du vrai Dieu, & qui fût Essentiateur; & que le Fils étoit essentié, ayant reçû de lui une autre Essence différente: De sorte qu'il nioit, comme font tous les Ariens, qu'il y eût trois Personnes dans une même Essence, blasphemant contre la Trinité, à l'exemple de Servet. Il l'appelloit la nouvelle Idole, la Tour de Babel, le Dieu Sophistique, & les trois Personnes phantastiques en un seul Dieu, qui est un quatriéme Dieu inconnu, disoit cet impie, qui en reconnoissoit trois, comme trois Esprits éternels; mais il vouloit que les deux autres fussent moindres que le premier, qui leur avoit donné deux Divinitez différentes de la sienne. D'où vient qu'il est le Chef des Tritheites, qui se répandirent dans la Pologne: Car comme il se fut échappé de Genêve, où il étoit sur sa parole, aprés que Calvin, qui l'avoit fait prendre, l'eut

Valentinus Gentilis, Chef des Tritheites.

obligé de se dédire, il s'en vint en Pologne, où Blandrata l'avoit mandé, & où les nouveaux Ariens se rendirent de tous côtez, aprés que la conduite trop lâche de Sigismond Auguste y eut donné l'entrée aux Lutheriens & aux Calvinistes, que le Roy Sigismond, son Pere, en avoit toûjours éloignez. 1567.

Lelio Socini, Sienois, & plusieurs autres, entre lesquels étoit Bernardin Okin, y accoururent, pour y combattre ouvertement la Divinité de Jesus-Christ: Ce qu'ils ne pouvoient faire ailleurs.

Cet Okin avoit été Capucin.

Cependant le parti des Trinitaires se fortifia tellement dans la Pologne, qu'il devint plus puissant que celui des Protestans, soit Lutheriens, soit Calvinistes. Plusieurs de la Noblesse, & même des Palatins, l'embrasserent ouvertement. Il s'étendit dans la Lithuanie, dans la Russie & dans la Volhinie. Il étoit aussi fort puissant dans la Moravie & dans la Silesie, voisine de la Pologne; & chacun de ceux qui venoient y dogmatiser, parloit de Dieu de la maniere qu'il vouloit, sans suivre d'autre regle, que celle de son sens particulier. Cette détestable heresie s'y multiplia, divisée en tant de differentes Sectes, qu'on en a compté jusqu'à trente-deux, qui s'accordoient pourtant toutes à nier la Divinité de Jesus-Christ. Et quelques-uns même, comme Lucas Sternbergius, passerent jusqu'à dire qu'il n'étoit qu'un homme plus excellent que tous les autres; ce qui fit naître peu de tems aprés le Socinianisme.

Les Protestans, principalement les Calvinistes, qui abusant de la facilité de Sigismond, venoient de s'établir en ce Royaume, ne pouvoient souffrir que ces Trinitaires l'emportassent si hautement sur eux; mais il leur en prit à peu prés comme à ceux de la Transilvanie: Car comme les uns & les autres se furent défiez à la dispute durant la Diete de Petricovie, ceux d'entre les Palatins, qui favorisoient les deux partis, obtinrent du Roy que

les principaux de leurs Docteurs disputassent publiquement en pleins Etats. Le Grand Cardinal Hosius, Evêque de Varmie, se retira de la Diete, pour ne point entendre blasphemer contre Jesus-Christ. On fit cette Conference entre les Calvinistes & les Trinitaires. Gregoire de Paul & Gentilis proposerent tous les passages des vieux Ariens : & comme les Calvinistes recouroient, comme nous faisons, aux anciens Peres & au Concile de Nicée, pour en avoir la veritable intelligence ; les Ariens se mocquant d'eux, les combattoient par les mêmes armes que les Protestans employent encore tous les jours contre nous sur les autres Articles : Car ils leur disoient hautement ce que ces Messieurs nous disent éternellement : Qu'ils ne vouloient que la parole de Dieu toute pure, qui se produit assez clairement d'elle-même par sa propre lumiere : Qu'ils n'admettoient que ce qu'elle contient, & qu'on n'y trouveroit jamais en termes formels, ni que le Fils fût Consubstantiel au Pere, ni qu'il y eût trois Personnes distinctes dans une même Essence : Que les Peres s'étoient trompez : Que le Concile de Nicée n'étoit qu'une Assemblée d'hommes, & d'hommes qui étoient ou gagnez, ou violentez par Constantin ; & que Concile pour Concile, ils aimoient mieux suivre ceux de Sirmium & de Rimini, où l'Empereur Constantius avoit fait recevoir la Doctrine d'Arius. Enfin tout ce que les Protestans nous opposent, ils le leur opposoient, & ils leur répondoient aussi de la même maniere que ces gens nous répondent. Les Protestans, aprés avoir bien disputé, se mirent à chanter à haute voix l'Hymne de la Glorification : *Gloire soit à Dieu le Pere, & à son Fils unique, & tout ensemble au S. Esprit Paraclet, dans tous les siecles des siecles.* Mais les Ministres & les Seigneurs Ariens se levant tout en colere, rompirent l'Assemblée, en protestant qu'ils ne pouvoient souffrir que l'on fit cette injure à Dieu.

Ainsi finit cette Conference, qui mit la division entre les Protestans Lutheriens & Calvinistes, qui s'entrereprochoient les uns aux autres d'avoir donné lieu par leur Doctrine à cette execrable heresie. Mais pour les accorder, on peut dire certainement que ceux qui ont renouvellé l'Arianisme, aprés un interval de prés de 900. ans, ont tous été avant cela ou Lutheriens, ou Calvinistes.

Il se fit encore plusieurs Conferences semblables entre les Protestans & les Ariens, à Sandomire, à Lublin, à Albe Jule, & en d'autres Villes de la Pologne & de la Transilvanie; & toûjours avec un pareil succés, les Ariens se servant des armes des Protestans pour les combattre. Ce qu'il y eut d'avantageux pour la Religion dans celle de Petricovie, c'est que Sigismond, revenu de sa profonde letargie, par le grand bruit que firent les Evêques, & sur tout Hosius, fit un Edit, par lequel il bannit de tous ses Etats tous les Etrangers, qui y avoient porté une si détestable Doctrine. Mais s'il épargna un peu trop les impies, la Justice Divine ne manqua pas de les punir avec beaucoup plus de rigueur : car Gentilis & Lelio Socini, Blandrata, François David, & quelques autres, moururent peu de tems aprés, les uns par le supplice, & d'autres miserablement. Ainsi la plûpart des Auteurs du nouvel Arianisme tomberent, aussi-bien qu'Arius, dés cette vie, entre les mains de la Justice de Dieu, qui ne laissa pas neanmoins de punir ces Peuples Septentrionaux par ce fleau, beaucoup plus terrible que celui de la guerre, de la peste & de la famine : Car aprés la mort du Roy Sigismond Auguste, qui se contentant d'être Catholique, n'eut pas assez de fermeté pour reprimer les heresies, quoi qu'il ne fit jamais aucun Edit en leur faveur; tous les Heretiques qu'on toleroit, particulierement les Lutheriens, les Calvinistes & les Ariens, demanderent durant l'Interregne, la liberté d'exercer leur Religion, non-

1568.
1570.

ſeulement par tolerance, mais auſſi par l'autorité des Loix. Et comme pluſieurs Grands Seigneurs s'étoient malheureuſement engagez dans ces partis, & particulierement dans celui des Ariens, ils prévalurent enfin dans la Diete, & ils obtinrent l'Edit qu'on y fit, par lequel il étoit permis de
1572. ſuivre la créance qu'on voudroit. On le fit confir-
Florim. L. mer par le nouveau Roy, Henry de Valois, &
4. c. 12. même jurer en ces termes: Qu'il maintiendroit la Paix entre les différens partis qui conteſtent de la Religion. Il fallut que ſon Succeſſeur fît auſſi le même ſerment, qu'on exigeoit des nouveaux Rois; ce qui a été cauſe que les Ariens ſe ſont depuis extrémement multipliez dans ce Royaume.

Le même Edit de liberté ſe fit dans la Tranſilvanie en 1565. & ſe confirma pluſieurs fois depuis dans les Etats, ſous le Prince Jean Sigiſmond, qui profeſſoit l'Arianiſme. Eſtienne Battori, Prince tres zelé pour la Foy, leur ayant ſuccedé par l'élection des Tranſilvains, appella les Jeſuites, pour les oppoſer à l'hereſie, qu'il ne pouvoit détruire ouvertement, parce qu'on exigeoit des Princes le ſerment de maintenir l'Edit de liberté. Aprés qu'il fut élû Roy de Pologne, le Prince Chriſtophe, ſon frere, qu'il laiſſa Vaivode en Tranſilvanie, les établit dans Coloſwar & dans Wiſſembourg, & à Varadin, où ils combattirent l'hereſie, & principalement l'Arianiſme, avec un grand fruit, qui parut dans la converſion d'un tres grand nombre de ces Heretiques. Cela leur attira la haine des Miniſtres de cette impieté, qui réſolurent de s'en vanger. Il ne leur fut pas difficile de ſe ſatisfaire: Car s'étant rendus formidables, & tout puiſſans durant la jeuneſſe du Prince Sigiſmond Battori, ils s'unirent contre eux avec les Lutheriens & les Calviniſtes, à la ſollicitation de Demetrius, faux Evêque des Ariens, qui crioit par tout que les Jeſuites alloient rétablir l'Empire du Pape, & l'Idolâtrie parmi les Tranſilvains: De

ſorte qu'étant les plus forts dans les Etats qui ſe tinrent à Megiez, prés de Coloſwar, ils y firent paſſer le Decret du banniſſement des Jeſuites, malgré tous les efforts que firent le Prince & les Catholiques, pour empêcher cet Acte, qui étoit directement contre l'Edit de la liberté que les Proteſtans avoient demandé ; & peu de tems aprés, ils ſe jetterent ſur les Jeſuites, qui avoient été rétablis dans ces Etats : & s'étant déchaînez contre eux, ils entrerent dans leur College à Coloſwar, & dans leur Egliſe, où ils commirent le dernier des ſacrileges, foulant aux pieds le Saint Sacrement, & maſſacrant le Sacriſtain ; pillant enfin & renverſant de fonds en comble le College 1603.
& l'Egliſe, & ſe glorifiant brutalement d'avoir vangé l'honneur de Dieu, en exterminant de leur Ville ceux qui la rendoient idolâtre. Mais ces actions ne demeurerent pas impunies, le Chef de ces déſordres ayant été tué dans un combat, & la Ville de Coloſwar repriſe, où les Jeſuites furent rétablis. Mais comme peu de tems aprés, la Tranſilvanie tomba ſous la domination des Princes Calviniſtes, qui ſe mirent ſous la protection des Turcs, les Jeſuites en ſouffrirent, eux qui furent encore chaſſez & rétablis plus d'une fois. Les Ariens n'en profiterent pas ; parce qu'enfin, quoi qu'on les y tolere encore, l'on rendit par les Edits la liberté aux Catholiques & aux Proteſtans Cal- 1605.
viniſtes & Lutheriens, principalement depuis que l'on vit que toutes les differentes Sectes de l'Arianiſme s'étoient confondües avec la plus déteſtable de toutes, à laquelle Fauſto Socini a donné ſon nom, comme nous avons vû dans la Religion d'Hollande.

Juifs de Pologne.

Il ſe trouve auſſi grand nombre de Juifs dans ce Royaume, qui joüiſſent de grands Privileges depuis le Regne de Caſimir II. ſurnommé le Grand. Ils impriment toute ſorte de Livres avec liberté, & ſans crainte des Chrétiens. Parmi eux, il s'en

trouve certaine sorte de Juifs, nommée Koraim, qui n'approuve que la Loy écrite de Moyse, prise à la lettre, rejettant les Expositions des Rabins, & leurs Ordonnances.

L'on trouve encore dans la Lithuanie quelques Hordes de Tartares, qui suivent la Doctrine de Mahomet, & qui neanmoins obéïssent aux Rois de Pologne. Ils ont l'exercice de leur Religion libre prés de Viln. Ces Tartares ne vivent point de butin comme les autres. Il y a aussi des Ariens dans tout ce Duché.

Il y a même dans la Lithuanie & la Samogitie, plusieurs qui adorent des Serpens, qu'ils appellent en leur langue Gwoittes, ils les gardent en leurs Maisons, & leurs Prêtres les appellenr en certains tems de l'année, se servans de prieres pour cela, afin qu'ils viennent goûter des viandes qu'ils leurs apprêtent; aprés qu'ils en ont goûté, ils se retirent, & les hommes en mangent à la suite de bon cœur, s'assurans qu'ils seront heureux toute l'année: mais quand les Serpens ne viennent point manger de ces viandes, ils croyent qu'ils sont menacez de quelque malheur.

Ceux de Prusse, de Samogitie, de Lithuanie & de Russie ont autrefois adorez les malins Esprits, comme des Dieux, & les adorent encore secretement en plusieurs endroits, ayans aussi plusieurs superstitions en leurs mariages, & en leurs funerailles, dans lesquelles ils observent des ceremonies ridicules.

Dans la petite Russie ou Ruthenie, il y a quatre Religions differentes; sçavoir, la Romaine, la Grecque, l'Armenienne, & la Juïfve; quant aux nouvelles opinions de Calvin & de Luther, ils en sont grands ennemis. Les Habitans des Villes, & les Gentilshommes suivent la Religion Romaine, & les Paysans la Religion Grecque.

Evêques Grecs. Neanmoins les Evêques Russes Sujets au Roy de Pologne, reconnurent le S. Siege en 1595. sous

le Pontificat de Clement, & donnerent une Confession en langue Russique, en la maniere qui suit. Je croi fermement tous les articles qui sont au Symbole de la sainte Eglise Romaine, & tout ce que le Concile de Florence a déterminé sur le sujet de l'union de l'Eglise Orientale & Occidentale. Que le S. Esprit procede, dés l'éternité, du Pere & du Fils, & a son essence d'eux deux. Que le précieux Corps de Jesus-Christ se fait aussi-bien au pain sans levain, qu'au pain levé, selon la coûtume de l'une ou de l'autre Eglise. Que les Prieres des vivans profitent aux Fidéles trépassez, & que les ames de ceux qui n'ont commis aucun peché depuis le Baptême, ou qui se sont repentis aprés le peché en cette vie, ou qui ont fait pénitence en l'autre, entrent aussi-tôt dans le Ciel, & joüissent de la vision beatifique selon leurs merites; comme au contraire, celles de ceux qui meurent en peché mortel, ou avec le seul originel, descendent droit aux Enfers, où ils sont diversement punis. Que le Pape de Rome, est Chef de tous les Chrétiens, & Successeur de S. Pierre. Ils croyent encore le Concile de Trente, & la Sainte Ecriture, selon l'interpretation de l'Eglise Romaine; & les Sacremens de Baptême, de Confirmation, d'Eucharistie, de Confession ou Pénitence, Extrême-Onction, Ordre & Mariage, croyans qu'ils conferent la grace, & qu'on ne peut donner deux fois le Baptême, la Confirmation, ou les saints Ordres. Qu'en la Messe on offre le vrai Dieu, & le Sacrifice propitiatoire pour les vivans & pour les morts. Que le Corps & le Sang de Jesus-Christ sont réellement en l'Eucharistie avec son ame & sa divinité, & que toute la substance du pain se convertit au Corps, & celle du vin au Sang; laquelle conversion est appellée Transsubstantiation par l'Eglise Catholique, & qu'on reçoit Jesus-Christ entier, & le vrai Sacrement sous une seule espece. Ils croyent aussi le

Purgatoire, l'Invocation des Saints, la veneration des Reliques & des Images de Jesus-Christ, de la sainte Vierge & des autres Saints, & que l'usage des Indulgences est salutaire. Sur cette Confession, on leur permit l'usage des ceremonies de l'Eglise Orientale, qui n'ont rien d'heretique en elles.

Le Baptême des Rutheniens se fait de cette maniere; sitôt que l'enfant est né, on appelle le Prêtre, qui se présentant à la porte de la maison de l'accouchée, récite certaines prieres, & impose le nom à l'enfant. Le quarantiéme jour on porte l'enfant à l'Eglise, où il est baptisé, & plongé tout-à-fait par trois fois dans l'eau, comme les Moscovites. Autrement ils ne croiroient pas qu'il fut baptisé; on le oint aussi-tôt du S. Chresme, & ils y ajoûtent de la Myrrhe. Ils consacrent l'eau du Baptême toutes les fois qu'ils baptisent, puis ils la répandent hors l'Eglise. Les enfans sont toûjours baptisez au Temple, s'ils n'en sont trop éloignez, ou qu'il ne fasse trop grand froid, & jamais on n'use d'eau tiéde, les Parains sont choisis par les Parens; toutes les fois qu'ils renoncent au Diable, aprés certaines abjurations du Prêtre, ils crachent à terre; ils n'eusent ni de sel ni de salive, comme en l'Eglise Romaine; le Prêtre coupe seulement des cheveux de l'enfant.

On peut donc dire que de vingt Evêques qu'il y a dans la Russie, sujets aux Polonois, il n'y en a que sept qui soient sous la Jurisdiction du Métropolitain de Kiou; & quoi que les autres semblent reconnoître son autorité, en lui envoyant souvent des presens, neanmoins ils sont soûmis au Patriarche de Moscovie: il y en eut 14. ou 15. qui se soûmirent en 1595. à l'Eglise Romaine, comme nous avons déja dit.

Or quoi qu'il y ait peu de Dioceses, ils sont toutefois de grande étenduë, & mêlez parmi les Romains dans quelques Provinces; sçavoir la Russie,

la Volhinie, la Podolie, & la Lithuanie, lesquelles sont remarquables par la multitude des Monasteres & des Eglises qui sont au nombre de douze ou treize mille. Au reste, ces prétendus Evêques Grecs Russiens, different en quelque maniere pour leur créance, de l'Eglise Grecque, & fournissent plus l'Eglise Romaine que celle-là.

Pour ce qui est des Armeniens qui se vantent d'avoir reçu la Foy Chrétienne de S. Thadée, ils demeurent principalement à Lwow, où ils ont un Evêque: Ils officient en leur langue vulgaire, comme les Russes font en la leur: Ils offrent en leur Messe, ou leur Liturgie, le Sacrifice pour les vivans & pour les morts, & gardent le S. Sacrement, pour les malades, dans un Ciboire. Ils font des Processions en memoire de Jesus-Christ, qui voyageoit en plusieurs endroits sur la terre. Le Prêtre confirme le mariage par ces paroles: *Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a conjoint.* Ils ont trois Autels en leurs Temples, devant lesquels ils baissent la tête, en faisant le signe de la Croix. Ils tendent un voile devant le grand Autel, commes font les Russes, lors qu'ils disent la Messe, & quelque tems aprés se font voir au peuple; les Laïcs sont prés du Chœur dans l'Eglise, & les femmes plus éloignées: mais les hommes Russiens sont mêlez avec les femmes, outre les Jeûnes des Mercredis & des Vendredis, ausquels ils ne mangent que des légumes; au lieu que les Russes usent de poisson; ils font trois Carêmes, chacun desquels est de quarante jours, dont ils appellent le premier, le Jeûne de Moyse, qui est auparavant Noel; le second, de Jesus-Christ, avant Pâques, & le troisiéme d'Elie, qu'ils célébrent avant la Fête de sainte Croix, ne mangeant qu'une fois le jour. Leurs Prêtres prêchent souvent. Ils bâtissent des Temples en l'honneur des Saints; ils croyent que la sainte Vierge a été conçûë, & qu'elle est née de même que les autres: mais qu'elle a

été sanctifiée aprés sa naissance, demeurant toûjours Vierge; Ils croyent que le Pere, le Fils, & le S. Esprit ne sont qu'un Dieu, & que le S. Esprit vient du Pere seul, & est envoyé par lui à l'Eglise. Ils reçoivent toute la Sainte Ecriture, & même l'Epître canonique de S. Jacques. Ils approuvent les Conciles de Nicée, d'Ephese, & de Constantinople, mais ils rejettent celui de Calcedoine. Leurs Prêtres se marient, de même que ceux des Russes; ils se contentent des aumônes qu'on leur fait, ne possedant aucun fonds, & n'exerçant aucun art mécanique.

Quant aux Juifs, ils y vivent de la même maniere que nous le venons de décrire.

La plus grande partie de la Noblesse qui est dans la Russie Meridionale, suit l'Eglise Romaine, & le Peuple reconnoît l'autorité du Patriarche de Constantinople, fuyant pourtant les erreurs des Grecs.

En la Russie, sous laquelle on comprend aussi la Lithuanie, on ne compte que cinq Evêchez Latins, avec l'Archevêché de Leonpurg ou Leopoli, où il y a encore un Archevêque ou Patriarche des Armeniens; parce que ce peuple fait grand trafic en cette Ville, & à Caminiek, auparavant qu'il fût pris par les Turcs.

La Volhinie, qui est comprise sous la Russie, ainsi que la Podolie est la demeure d'un Duc qui est chef de ceux qui vivent à la Grecque. Pendant que la Podolie étoit sujette au Roy de Pologne, il y avoit dans Caminiek deux Evêques, l'un Catholique, & l'autre de la Religion Grecque: Il y avoit aussi douze Eglises, qui sont converties en Mosquées, depuis que les Turcs s'en sont emparez. Ils étoient tous Catholiques Romains à Cowene, quoi qu'ils y parlent Russien, présentement cette Religion n'y a plus d'exercice. Il y a aussi dans quelques Villes de cette Province des Tartares Czeremisses, qui suivent le Mahometisme, & en ont l'exercice libre.

La Lithuanie, qui eſt un des grands Duchez de l'Europe, uni à la Couronne de Pologne en 1386. par Jagellon qui en étoit Grand Duc, & depuis Roy de Pologne, & qui s'étoit fait Chrétien avec tous ſes Sujets en 1380. a ſouffert les mêmes viciſſitudes de la Religion, que les autres Provinces de Pologne, à cauſe du peu de ſoin qu'on a pris d'inſtruire ſes peuples depuis, de la grandeur du Pays, & du mélange des Ruſſiens; qui, outre l'hereſie & le ſchiſme, ont encore mille ſuperſtitions, les habitans n'ont pas été bien confirmez en la Foy; pluſieurs reſtes d'idolâtrie y ayant été encore depuis peu découverts: neanmoins les Catholiques y ſont en beaucoup plus grand nombre que les autres, ayant un Evêque à Viln, qui dépend de l'Archevêque de Gneſne, lequel a un grand territoire. Les autres ſont de la Religion des Ruſſiens, comme à Novogrod & Polotzco vers le midi juſques à Kiow, dont l'Evêque exerce la Juriſdiction de l'Archevêque de Lwow en Ruſſie, & ont le Siege de leur Métropolitain à Viln en l'Egliſe de ſainte Marie. Les Zuingliens établirent il y a long-tems un College à Viln, & corrompirent toute la Jeuneſſe de Lithuanie; mais les Peres Jeſuites, ont depuis rompu toutes leurs meſures, & ont rendu leur College deſert; l'on trouve prés de Viln des Tartares qui y poſſedent des heritages & y trafiquent, faiſant l'exercice de leur Loi Mahometane: Il y a auſſi des Juifs, principalement en la ville de Troki, des Armeniens qui ont un Temple particulier à Viln, des Huſſites qui ſont diſperſez dans le Pays, & des Chiromanciens & des Sorciers, qui ſont en grand nombre, La ville de Luczko ſert de Siege à un Evêque Ruſſien; de même qu'à un Latin, qui dépend de l'Archevêque de Gneſne.

Dans la Samogitie, qui eſt une autre Province de Pologne, il y a des Catholiques Romains qui ont leur Evêque; mais il s'y trouve auſſi beau-

coup de Payens, qui ont une infinité de Dieux & de Déesses qu'ils réverent, jusques à des Dieux de mouches à miel. Ils ont aussi des Lutins, qui se font voir à ceux qui croyent en eux.

Il y a aussi plusieurs Religions dans la Prusse, qui est une tres-grande Province, divisée en Royale & Ducale, dont la Royale appartient au Roy de Pologne, & la Ducale au Marquis de Brandebourg. De toutes les Sectes qui y sont, la Lutherienne est la plus puissante, principalement dans la Prusse Ducale, dont les Ducs ont toûjours été Lutheriens, depuis Albert de Brandebourg, premier Duc, qui quitta la Religion Catholique avec la Maîtrise de l'Ordre, à la réserve de l'un d'eux qui a été Calviniste; comme nous l'avons dit dans la Religion d'Allemagne. Cet erreur prévaut encore dans les villes de Dantzic, d'Elbing, de Thorn, & Koningsberg. Les Calvinistes qui s'y introduisirent par terre de Pologne, comme les Hollandois & les Anglois firent par mer, y gagnerent peu à peu. Les Anabaptistes y sont aussi en grand nombre en quelques endroits, comme à Werden. Il s'y trouve aussi des Payens, qui sont attachez aux anciennes idolâtries, & des Juifs répandus par les Villes & les Bourgades. Quant aux Catholiques, il y en a grand nombre dans la Prusse Royale, & le Diocese de Varme est tout Catholique. Ils ont aussi l'exercice de leur Religion libre à Montroyal ou Konisberg, Ville Capitale de la Prusse Ducale, sur l'instance que Sigismond II. en fit, quoi que le Duc fût de la Confession d'Augsbourg, ou Lutherien. Il y a en la Prusse Royale deux Evêques; celui de Varme qui a son Siege à Brunsberge, & celui de Culm. Il y avoit aussi deux Evêques en la Prusse Ducale, sçavoir celui de Sambie, dont le Siege étoit à Montroyal: & celui de Pomesanie, dont le Siege étoit à Marie-Werber; mais Albert étant devenu Duc de Prusse, les supprima tous deux.

Quant

Quant à la Livonie, qui est une Province de la Sarmacie d'Europe, dépendante autrefois du Royaume de Pologne, présentement au Roy de Suede, & qui a six vingt lieuës d'Allemagne de longueur, & quarante de largeur; ses habitans ont été fort long-tems Payens, & ce ne fut qu'au douziéme siecle, qu'un rayon du Soleil de Justice commença à les éclairer, par le ministere de quelques Marchands de Brême qui y furent attirez par le commerce.

Livonie.

Olearius voyage de Moscovie.

Dés l'an 1158. un de leurs Navires ayant été jetté par la tempête dans le Golfe de Riga, que l'on ne connoissoit pas encore, les Marchands trouverent si bien leur compte avec les habitans du Pays, qu'ils résolurent d'y continuer leur navigation, & ce avec d'autant plus de satisfaction, que le peuple étant fort simple & docile, ils croyoient qu'on n'auroit pas beaucoup de peine à l'amener au Christianisme. Menard, Religieux de Segebert, fut le premier qui leur prêcha l'Evangile, & qui fut fait premier Evêque de Livonie par le Pape Alexandre III. en 1170. Berthold, Religieux de l'Ordre de Cîteaux succeda à Menard: mais comme il étoit plus propre aux Armes, qu'à l'état Ecclesiaique, il s'y prit si mal, qu'en étant venu aux mains avec ces Peuples, *ils* le tuerent en *1186.* avec onze cens Chrétiens. Albert, Chanoine de Brême fut Evêque aprés lui. C'est lui qui jetta les premiers fondemens de la ville de Riga, & de l'Ordre des Freres de l'Espadon, de l'autorité du Pape Innocent III & en vertu du pouvoir qu'il lui avoit donné, de leur ceder la troisiéme partie des Conquêtes qu'ils feroient sur les Barbares. Ils vivoient sous la Regle des Templiers, & on les appelloit Freres, ou Chevaliers de l'Espadon, parce qu'ils portoient sur leurs manteaux blancs un Espadon rouge, avec une Estoile de la même couleur, qu'ils convertirent depuis en deux Espadons polez en sautoir. Mais parce que cette nouvelle Religion

ne se trouva pas assez bien établie; elle fut jointe à celle de sainte Marie de Jerusalem, en la personne de Herman Balk, Grand Maître de Prusse en 1238. & c'est depuis ce tems-là que le Maître de Livonie a été dans la dépendance du Grand Maître de Prusse, jusques à ce que Sigismond Auguste, Roy de Pologne changea cette qualité, en celle de Duc de Curlande, en la personne de Godard Kettler.

Nous venons de dire que l'Evangile fut prêchée en Livonie dés le douziéme siecle; mais les Livonois ne sont pas meilleurs Chrétiens pour cela, ils ne le sont la plûpart que de nom; & ne se peuvent pas encore entierement défaire de leurs superstitions payennes; car quoi qu'ils fassent profession de la Religion Lutherienne, & qu'il n'y ait presque point de Village qui n'ait son Temple, & son Ministre; ils sont neanmoins si peu instruits, qu'à la réserve du Baptême, on peut dire qu'ils n'ont aucun caractere du Christianisme. En effet, ils vont fort rarement au Prêche, & ne font presque jamais la Cene: Ils s'excusent de cette irreverence envers les Sacremens, sur la dureté de leur servitude, qu'ils disent être tellement insupportable, qu'elle ne leur permet point de s'appliquer à la devotion. S'ils vont quelquefois au Prêche, ce n'est que par contrainte, ou par quelque considération particuliere; c'est à cette occasion qu'André Besiq, Prevôt de l'Eglise de Lukenhausen rapporte, qu'ayant été appellé pour consoler & administrer un Paysan de cette contrée, qui étoit à l'extrêmité, il lui demanda, ce qui l'avoit obligé d'envoyer querir son Pasteur en l'état où il étoit, vû que pendant un si long-tems il ne s'étoit point reconcilié avec Dieu. Le Paysan lui répondit ingenuëment qu'il n'y auroit point encore songé, mais qu'il avoit bien voulu suivre le conseil d'un de ses amis, qui lui avoit, dit que sans cela il ne pourroit pas être enterré au Cimetiere, ny être

Inhumé avec les ceremonies ordinaires. Il est vrai que l'ignorance crasse de la plûpart des Pasteurs de ces contrées, qui bien souvent auroient eux-mêmes grand besoin d'être cathéchisez, a beaucoup contribué à l'endurcissement de ces miserables; mais le feu Roy de Suede y a pourvû, en enjoignant par une Ordonnance tres-severe, à l'Evêque de la Province, qui fait sa résidence en l'Eglise Cathedrale de Revel, de convoquer tous les ans un Synode; pour le Reglement des affaires de leur Eglise, & d'y examiner non seulement les Grands Vicaires, mais aussi les Curez des Villages mêmes, afin de les obliger par ce moyen, à s'appliquer avec assiduité à l'étude de l'Ecriture Sainte, & à la cure des ames,

Il est vrai que la servitude de ces peuples est dure; mais il est vrai aussi, qu'on ne sçauroit tant soit peu lâcher la bride, qu'ils ne s'émancipent, & qu'ils ne se dispensent de leur devoir, d'autant plus qu'ils sont persuadez que leurs Prédecesseurs ont été autrefois Maîtres du Païs, & que ce n'est que la force qui les a assujettis aux Allemans. Ils croyent en effet une autre vie aprés celle-ci: mais ils ont là-dessus des pensées tres-extravagantes, jusques-là que quelquefois, les Femmes Livonoises aprés la mort de leurs maris, mettent une éguille & du fil dans la bierre; disant qu'elles auroient honte de sçavoir que leurs maris, ayant à se trouver en l'autre monde, en la compagnie de quantité d'honnêtes gens, y eussent été vûs avec des habits déchirez. Ils se soucient neanmoins peu de l'avenir & de ce qui leur peut arriver en l'autre vie: & l'on voit en plusieurs choses de leur conduite, des marques de leur ancienne Idolâtrie, que les Ministres tâchent d'arracher petit à petit, & leur imprimer leur Religion: mais ils disent que l'idolâtrie & la superstition y ont jetté de trop profondes racines, & leur stupidité & leur opiniâtreté trop grande, pour pouvoir esperer qu'ils se rendent capables

d'instruction. Ils font leurs dévotions le plus souvent sur des collines, ou prés d'un arbre qu'ils choisissent pour cela, sur lequel ils font plusieurs incisions, le bandent de quelque étoffe rouge, & ensuite, font des prieres qui ne tendent qu'à attirer sur eux des benedictions temporelles. A deux lieües de Kunda entre Revel & Nerva, il y a une vieille Chapelle ruinée, où les Païsans vont tous les ans faire leur pelerinage le jour de la Visitation Nôtre-Dame; il y en a qui se déshabillent, & en cet état s'étant mis à genoux prés d'une grosse pierre, qui est au milieu de la Chapelle, ils sautent autour, & lui offrent des fruits & de la viande, lui recommandant la conservation de leur santé, & celle de leurs bestiaux pour cette année là. Cette devotion s'acheve en beuvette, & en toute sorte de dissolutions, qui ne finissent jamais sans querelles, & sans de grands desordres. Ils ont tant d'inclination pour le sortilege, & ils le croyent si necessaire pour la conservation de leur bétail, que les peres & les meres l'enseignent à leurs enfans; de sorte qu'il ne se trouve presque point de Paysan qui ne soit sorcier Ils ont aussi d'autres ceremonies superstitieuses; & une méchante coûtume de rebaptiser les enfans, quand, pendant les six premieres semaines aprés leur naissance, ils les voyent malades, ou dans des inquiétudes, qu'ils croyent proceder de ce qu'on leur a donné un nom qui ne leur est point propre, c'est pourquoi ils leur en font donner un autre : mais, parce que ce n'est pas seulement un peché, mais aussi un crime que le Magistrat punit sévérement en ce pays-là, ils s'en cachent. Il y a six sortes de Nations dans la Livonie, quoi qu'elle soit tout-à-fait, présentement, au Roy de Suede; sçavoir, des Estons, des Allemands, des Suedois, des Danois, des Moscovites, & des Polonois, qui ne laissent point d'y demeurer.

Les Estons sont les plus originaires du pays,

qui ont un langage particulier, dont plusieurs d'entre eux, nonobstant tous les changemens qu'ils ont soufferts, ayant été tantôt sous la domination des Chevaliers Teutoniens, qui étoient Lutheriens; tantôt sous celle des Suedois, qui sont de la même Secte; tantôt sous celle des Moscovites, qui sont Schismatiques, n'ont pourtant pas laissé de conserver la pratique & les sentimens de leur ancienne Religion. Ils honorent encore les Prêtres, ils leur portent le Sel, la Chandelle ou les Cierges, & les Fruits nouveaux pour être par eux benits. Ils ont des Eglises qui sont fondées depuis long-tems, qu'ils visitent avec grande devotion. Ils font grande estime de l'Eau-benîte: ils pratiquent même le Sacrement de la Confession, & plusieurs autres ceremonies de l'Eglise. Mais il est à craindre, que ce petit Troupeau qui reste, étant privé des secours spirituels, & de Prêtres, cet usage ne soit présentement aboli, joint aussi la difficulté qu'il y a de les instruire, à cause de la difficulté de leur langue.

Les Allemands habitent les Villes qu'ils ont bâties pour la plus grande partie: Rige est la Métropolitaine de Livonie, où il n'y avoit que quelques restes de Chrétienté en 1587. auquel tems les Jesuites qui y avoient un College, en ayant été chassez par les Ministres Lutheriens, y furent pourtant rétablis en 1591. par Sigismond & ses Etats.

Les lieux où les Polonois se sont habituez, se sont conservez long-tems dans la Religion Catholique, & les Jesuites qui étoient établis à Derpt, belle Ville, qui est sur les frontieres de la Moscovie, n'y avoient pas peu contribué, aussi-bien que l'Edit que Sigismond avoit fait en 1589. qui interdisoit les Ministres dans la Livonie: mais depuis que les Suedois se sont rendus les maîtres de cette Province, la Religion Catholique en a été banie.

Au reste, les Provinces ſujetes à la Couronne de Pologne, qui ſont voiſines de la Mer Baltique, qui ſont la Pruſſe & la Livonie, participent aux hereſies d'Allemagne : Celles qui confinent avec la Sileſie, la Moravie & la Hongrie, tiennent de l'hereſie de leurs Voiſins : mais celles qui avancent vers le Midy, & le Levant, ſuivent la plûpart les erreurs des Grecs, & ſi elles ne ſont pas exemptes des autres hereſies. Il y en a pluſieurs en la Baſſe Pologne, qui ſuivent les hereſies modernes : neanmoins le nombre des Catholiques y eſt beaucoup plus grand, que celui des Heretiques; mais on y ſouffre l'exercice de la Religion Grecque, de la Proteſtante, & d'autres dont j'ay fait mention au commencement de ce Chapitre. La Haute eſt celle qui eſt la moins infectée d'hereſie, & ce par la vigilance des Archevêques de Gneſne & de Leopolis, de la Juriſdiction deſquels, elle dépend preſque entierement. On trouve encore peu d'Heretiques à Pluſque, de même que Uladiſſave : mais il n'y a point de Pays qui en ſoit plus exempt que la Maſſovie, où les nouvelles opinions n'ont jamais pû s'établir.

Les Catholiques ſont en ce Royaume ſous la conduite ſpirituelle de l'Archevêque de Gneſne, qui eſt Primat du Royaume, & Legat né du S. Siege, & ſous celui de Leopolis. Ces Archevêques ont ſeize Evêques Suffragans. Miedniki, qui eſt dans la Samogitie, & où ſes habitans ſont partagez en plus de differentes Religions, qu'il ne s'en voit en aucune autre Ville du monde, eſt le Siege d'un Evêque Suffragant de Gneſne, de même que celles de Viln dans la Lithuanie, de Luczko dans la Volhinie, de Poſnan & Cracovie dans la Petite Pologne, de Frauvenberg dans la Pruſſe, de Plotzko dans la Maſſovie, & d'Uladiſlaw dans la Cujavie. Celle de Kiow qui eſt dans la Volhinie, eſt ſous l'Archevêché de Leopold. Celle de Kaminiek qui eſt dans la Podolie, priſe par les Turcs en 1672. étoit le Siege d'un Evêque Suffragant de Leopold,

de même que celles de Chelm & Przeſmiſt qui ſont dans la Ruſſie, & celle de Culm qui eſt dans la Pruſſe. Les Rois ſont électifs & nommez par les trois Etats, qui les choiſiſſent toûjours Catholiques. Ils nomment aux Evêchez & aux Abbayes: Leur Couronnement ſe fait dans l'Egliſe Epiſcopale de S. Staniſlas, qui eſt dans le Château de Cracovie, & l'on y conſerve la Couronne, le Sceptre, & tout l'appareil Royal qui ſert à cette ceremonie : l'on y voit auſſi les Tombeaux de quantité de Rois.

De la Religion de Suede.

PEndant l'Idolâtrie des premiers ſiecles, les Peuples de ce Royaume adoroient un Dieu, qui étoit né en Finlande, une Province de Suede, & qu'ils appelloient Roſtioſi. Ils en érigerent enſuite trois autres, qu'ils nommerent Thoré, Oden & Frigga. Mais ils furent convertis à la Foy Catholique en 1155. en même tems que la Finlande; & elle y fut tout-à-fait établie ſous le Roy Biorne, par le miniſtere de S. Anogrite, Religieux de Corbeye, en 1416. Et elle y a toûjours été floriſſante, juſqu'au Regne de Guſtave Ericſon, qui commença en 1523. que ce Royaume fut infecté du Lutheraniſme par un certain Olaus Petri, de Stregebourg en Suede, lequel étant retourné de l'Univerſité de Wittemberg, où il étoit devenu Lutherien, commença à répandre cette Doctrine en ſon Pays. Et entre pluſieurs eſprits qu'il y corrompit, fut l'Archidiacre Laurent d'André, qu'il voyoit être extrémement irrité de ce qu'un autre lui avoit été préferé dans l'élection qu'on venoit de faire d'un nouvel Evêque. Ces deux hommes étant allez à la Cour, pour y inſinuer, comme ils avoient déja fait ailleurs, cette nouvelle Secte, y furent appuyez par le Secretaire de Guſtave, auquel ce Prince avoit grande confiance, & qui étant en Allemagne, y avoit pris

Hiſt. univerſ. de Maneſſon Malet.

Hiſt. du Luthera. du P. Maimbourg.

l'air corrompu de la Religion de Luther, qui s'y étoit nouvellement répandüe, & qui commençoit à y être fort à la mode. Il ne fut pas fort difficile à ce Secretaire de gagner l'esprit de son Maître, qui s'étant fort endetté durant la guerre, & trouvant son épargne fort épuisée, ne songeoit qu'aux moyens de la remplir ; & il lui remontra qu'il n'y avoit pour cela qu'à suivre la Doctrine du pur Evangile, qu'on prêchoit en Saxe, & à se déclarer pour la nouvelle Réforme, que le Docteur Martin Luther avoit depuis peu introduite dans l'Eglise, avec grand applaudissement de plusieurs Princes d'Allemagne: Que selon cette Réforme, il pourroit réunir à son Domaine la plus grande partie de ces grands biens que les Ecclesiastiques de son Royaume possedoient ; & qu'en distribuant l'autre partie de ces biens aux Grands du Royaume, ils suivroient tous, aussi-bien que lui, une Réforme, qui leur seroit si avantageuse pour leur interêt. Cela persuada Gustave beaucoup plus encore que les discours des deux Lutheriens de Stregebourg, ausquels il s'abandonna tout entier. Il commença d'abord par laisser à tous ses Sujets la liberté de conscience, & permettre aux nouveaux Docteurs de prêcher hautement le Lutheranisme par tout. Il fit aussi tous ses efforts, pour gagner le celebre Jean Magnus, à qui il donna l'Archevêché d'Upsal, croyant qu'ensuite il l'obligeroit à tenir un Synode, dans lequel il avoit resolu de faire approuver la Doctrine Lutherienne par des gens qui étoient à lui, & tres disposez à la recevoir: Mais il ne put flechir la constance de ce grand Homme, ni par les prieres, ni par ses menaces, ni par les rudes châtimens qu'il lui fit, & qui l'obligerent enfin à se retirer à Rome, où il mourut de douleur d'apprendre que sa Patrie étoit devenüe toute Lutherienne : Car aprés que Gustave eut déclaré dans les Etats d'Upsal, & dans ceux d'Arosen ou Vesteras, qu'il avoit résolu de délivrer

le Royaume de ce qu'il appelloit les ſuperſtitions & la tyrannie de l'Egliſe Romaine, & d'embraſſer la nouvelle Réforme, proteſtant même que ſi les Etats n'y conſentoient, il renonceroit à la Royauté ; les Lutheriens, qui étoient les plus forts dans les Aſſemblées, l'emporterent pardeſſus les autres. Enſuite l'on y ordonna que les Evêques & les Paſteurs, ſe contentant d'avoir de quoi s'entretenir honnêtement, tous les biens d'Egliſe ſeroient réunis au Domaine, & qu'il ſeroit permis à chacun de reprendre ce qui ſe trouveroit que ſes Ancêtres auroient donné aux Egliſes & aux Monaſteres, que l'on abolit, ne laiſſant que les Cathedrales & les Paroiſſes. C'eſt pourquoi, comme la Nobleſſe, à laquelle le Roy, ſuivant l'avis de ſon Secretaire, abandonna une partie des dépoüilles de ces Convents, profitoit de ce changement ; qu'on permettoit aux Eccleſiaſtiques de ſe marier ; qu'on garda la plûpart des ceremonies du Service Divin, de ſorte que le Peuple ne voyoit preſque point de changement à l'extérieur ; le Lutheraniſme, en moins de quatre ans, s'établit ſans peine & ſans trouble dans tout le Royaume.

Ce Roy mit donc entre les mains des Lutheriens les Univerſitez de ſon Royaume, fit défenſes d'aller étudier autre part qu'à Wittemberg, & en quelques autres Academies heretiques. Il fit auſſi brûler les anciennes Librairies, & fit entrer dans ſes Etats quantité de Livres heretiques. Il fit même traduire en Langue vulgaire la Bible, avec des apoſtilles & des interprétations fauſſes & faites à plaiſir : De telle ſorte, qu'il bannit abſolument de ſon Royaume la Foy Catholique, & y établit l'erreur de Luther.

Il laiſſa quatre fils en mourant ; Eric XIV. qui fut ſon ſucceſſeur à la Couronne, Jean, Duc de Finlandie, Magnus, Duc d'Oſtrogothie, & Charles, Duc de Sudermanie ; qui tous ſuivirent la Religion de leur Pere, & monterent ſur ſon

Trône, à la réserve du troisiéme.

Eric, qui monta le premier sur le Trône, ayant attenté une seconde fois sur la vie de Jean, son puisné, s'étant mis en tête qu'il le vouloit détrôner, ce Jean fut obligé par necessité de prendre les armes pour sa défense, & s'étant heureusement saisi de son ennemi, il crut pour sa sûreté qu'il devoit s'en défaire : aussi le mit-il prisonnier, pendant quoi, ce Jean fut proclamé Roy, & couronné en presence de tous les Ordres du Royaume
1569. à Upsal.

Ce nouveau Roy Jean, troisiéme de ce nom, étoit un des Princes de son tems le plus sage & le plus spirituel. Il avoit si bien profité des bons exemples de Catherine, son épouse, sœur de Sigismond Auguste, Roy de Pologne, qui lui fit d'abord garder beaucoup de coûtumes Catholiques, comme les abstinences du Carême & des Vendredis, la conservation de quelques Monasteres, & une particuliere devotion à Sainte Brigide, lui faisant faire une châsse d'argent, de meme qu'aux ossemens de S. Henry, Roy de Suede, lesquels il fit porter aux Prêtres Catholiques d'Upsal, s'étant même fort appliqué à la lecture des SS Peres, qu'il étoit non-seulement Catholique en son ame, mais il témoignoit souhaiter extrémement d'abolir le Lutheranisme dans ses Etats, & d'y faire refleurir la veritable Religion, comme elle faisoit avant le Schisme de Luther, pourvû qu'il le pût sans revolution, & sans se mettre dans un danger trop évident de soulever ses Sujets contre lui.

Voici l'occasion que Dieu lui en fit naître dans
Laurent Nicolaï. la neuviéme année de son Regne. Un Jesuite, natif du Royaume de Norwege, fut envoyé de Rome en Suede, en habit déguisé, pour y servir la Reine Catherine, & chercher avec elle les moyens de rétablir la Foy dans ce Royaume : Et par les avis que le Roy lui donna, s'étant présenté aux Mini-

ſtres & aux Prédicans Lutheriens, pour obtenir une place dans le nouveau College que le Roy établiſſoit à Stokolm ; ces Miniſtres, charmez d'un ſi grand Homme, qui avoit de ſi belles lumieres, & qui n'avoient garde de s'imaginer, qu'étant de Norwege, il fût autre que Lutherien, le recommanderent particulierement au Roy, qui joüant bien ſon jeu, leur dit qu'il s'en rapportoit bien à eux : Si bien qu'il lui donna la chaire de Theologie, où, ſans ſe declarer, il ſapoit adroitement dans ſes leçons tous les fondemens du Lutheraniſme. Le Principal du College, & un des Curez de Stokolm, qui entre les Miniſtres, s'en apperçûrent, voulurent s'oppoſer à de ſi heureux commencemens ; mais le Roy, ſous prétexte qu'ils troubloient le repos public par leurs diſcours ſeditieux, les chaſſa de la Ville, donna la Charge de Principal de ſon College au Jeſuite, croyant, diſoit-il, devoir en uſer de la ſorte, & rendre juſtice à un ſi habile homme, que ces deux ſeditieux avoient calomnié ; & en même tems il publia une nouvelle Liturgie, que lui-même avoit dreſſée, pour abolir peu à peu les pratiques Lutheriennes. Cette Liturgie n'étoit pas à la verité tout-à-fait Catholique ; mais auſſi elle n'étoit pas infectée de pluſieurs erreurs, que contenoit celle dont on ſe ſervoit alors en Suede. C'eſt pourquoi les deux exilez prenant cette occaſion pour ſe vanger du Roy, la combattirent par écrit : & comme ils virent que le Jeſuite les avoit fortement refutez, ils en appellerent à une Aſſemblée generale. Mais le Roy la défendit ſi bien, & fit ſi manifeſtement connoître les déſordres des Miniſtres, qui n'avoient aucun ſoin du Culte Divin, que non-ſeulement on l'approuva, mais auſſi l'on conſentit qu'il reformât les abus des Miniſtres, & qu'il rétablît les anciennes pratiques de pieté qu'ils avoient abolies, entre autres l'abſtinence & le jeûne du Carême. De plus, ayant réſolu de traiter

Gregoire XIII.

Pontus de la Gardie, François.

avec le Pape de la reduction de la Suede à l'obéïssance de l'Eglise, à certaines conditions, il lui envoya un de ses Confidens, qui traita souvent avec lui; & aprés lui avoir exposé les bonnes intentions du Roy son Maître, il lui demanda quatre choses de sa part, sans lesquelles on ne croyoit pas qu'on pût rétablir la Religion Catholique en Suede. La premiere, qu'on ne troublât point la Noblesse dans la joüissance des biens de l'Eglise qu'elle possedoit. La seconde, qu'on laissât aux Evêques & aux Prêtres les femmes qu'ils avoient épousées; car pour ceux qu'on ordonneroit à l'avenir, on promettoit de les obliger à vivre dans la continence. La troisiéme, qu'on permît aux Laïques la Communion sous les deux especes. Et la quatriéme, que le Service Divin se fît en Langue vulgaire. Il ajouta qu'à ces conditions, le Roy se faisoit fort de ramener tous ses Sujets à l'Eglise Catholique; & qu'en attendant les dernieres resolutions de Sa Sainteté, il la prioit de lui envoyer au plûtôt quelque habile homme, pour traiter avec lui d'une chose si importante au salut de son Peuple & au sien. Ce Pape, qui étoit un des plus sages, des plus zelez & des plus genereux Pontifes que l'Eglise eût jamais eu, établit une Congregation de Cardinaux & de sçavans Theologiens, pour examiner cette affaire, auparavant de donner une réponse décisive à l'Envoyé du Roy; & cependant il lui dépêcha un des plus celebres Jesuites du monde, lequel voulant avoir un beau prétexte de traiter librement avec le Roy, sans donner aucun ombrage aux Senateurs, fut à Stokolm, en qualité d'Ambassadeur de l'Imperatrice Marie, fille de Charles V. pour lui donner en ceremonie avis de la mort de l'Empereur Maximilien II. son mari. Ensuite de quoi, il traita si bien en particulier de l'affaire pour laquelle il étoit venu, & lui parla si fortement de son salut, & de l'obligation qu'il avoit de se soumettre au Jugement du Souverain

Antoine Possevin de Mantoüe.

Pontife, touchant les choses qu'il avoit proposées, qu'il le fit enfin résoudre à tout ce qu'il voulut. De sorte que ce Prince fit secretement entre ses mains l'abjuration du Lutheranisme, & la profession de Foy, selon la formule de Pie IV. Puis il se confessa, & reçut l'absolution, aprés avoir de nouveau protesté de s'en tenir au Jugement du S. Siege, sur ce qu'il avoit demandé au Pape. Ce Jesuite retourna à Rome rendre compte au S. Pere de l'heureux succés de sa negociation. Mais ce bonheur ne dura pas. L'Envoyé du Roy étoit déja retourné en Suede avec une réponse peu favorable du Pape; parce qu'on ne trouvoit pas qu'on lui pût accorder ce qu'on avoit déja refusé à d'autres Princes plus puissans que lui, pour des raisons qui subsistoient toûjours.

Cependant Charles de Sudermanie, son frere, & les Grands du Royaume, ayant appris son dessein de l'Envoyé vers le Pape, celui-ci, qui craignoit, aussi-bien que les autres, de perdre les grands biens d'Eglise, dont il joüissoit, lui remontrerent le danger d'une révolte generale, s'il entreprenoit de changer l'état de la Religion. Les Princes Protestans d'Allemagne lui avoient aussi écrit sur ce sujet, se plaignant à l'Empereur du voyage du Jesuite en Suede, pour la conversion du Roy, comme d'une entreprise criminelle, qui alloit troubler la Paix de l'Empire, & allumer la guerre, non-seulement dans la Suede, mais aussi dans l'Allemagne, où ils ne manqueroient pas de prendre les armes pour la défense de leur Religion dans ce Royaume. De sorte que ce pauvre Prince, intimidé par ces menaces, abandonna toutes ses bonnes résolutions, quoi que la Reine pût faire pour le raffermir. Le Pere Jesuite étant retourné en Suede, trouva ce Prince bien changé, faisant profession du Lutheranisme plus hautement qu'il n'avoit jamais fait, maltraitant les Catholiques, & ne voulant rien garder de ce qu'il lui avoit pro-

Pontus de la Gardie.

Rodolphe.

mis; faisant même de grands reproches à ce Pere de ce qu'on avoit eu si peu d'égard à Rome aux justes demandes qu'il croyoit avoir faites, pour faire rentrer tout son Royaume dans l'obéïssance de l'Eglise Romaine, comme il disoit en avoir eu le veritable dessein. Mais il y en a qui assûrent qu'il n'eut jamais que celui de faire une troisiéme espece de Religion, entre la Catholique & la Lutherienne, conformément à la nouvelle Liturgie qu'il avoit dressée. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il manqua de parole, & qu'au lieu de se soumettre, suivant sa promesse, au Jugement du S. Siege, concernant les quatre points qu'il avoit demandez, il voulut au contraire que le S. Siege se soumît à son Jugement, contre l'ordre établi de Jesus-Christ, qui veut qu'on obéïsse à l'Eglise. Enfin ce Pere voyant qu'il ne pouvoit plus rien gagner sur l'esprit du Roy, qui se rendoit tous les jours plus inflexible, & qu'il avoit même chassé l'autre Pere Jesuite de son College, où il avoit remis les Heretiques, quitta la Suede, & l'esperance qu'il avoit conçûë d'y achever le grand ouvrage, qu'il y avoit si heureusement commencé.

Laurent Nicolaï de Norvvege.

La Reine, qui eut beaucoup de douleur de voir un si funeste changement dans l'esprit du Roy, son mari, ne survéquit pas long-tems à ce malheur, qui lui tenoit extrémement au cœur. Elle mourut peu de tems aprés, dans des sentimens tres pieux, disant au Roy, auparavant d'expirer:
» Je vous demande pour la derniere grace que j'at-
» tens de vous, que vous ordonniez à ce peu de vrais
» Chrétiens, qui sont encore dans vôtre Royaume,
» de prier Dieu pour le repos de mon ame, suivant
» la coûtume & l'esprit de l'Eglise Catholique. Et
» vous, trouvez bon que je vous dise, pour la der-
» niere chose que vous entendrez de moi, que vous
» y devez rétablir la vraie Religion, si vous voulez
» que Dieu y fasse regner vôtre postérité. Ce qui fut une Prophetie, que l'évenement a verifiée. Le

Roy, qui fut extrémement touché de ces paroles, & dans qui la crainte mondaine n'avoit pû encore étouffer les sentimens de la Religion, qu'il sçavoit être la veritable, ordonna qu'on priât Dieu pour elle à la Catholique dans tout son Royaume, & sur tout aux magnifiques Obseques qu'il lui fit faire dans la grande Eglise d'Upsal, qu'il avoit rétablie. Il voulut même que l'Archevêque Lutherien, qui fit son Oraison funebre, y dît en sa presence, & en celle de tous les Grands du Royaume, ces belles paroles : La Reine Catherine, entre « autres excellentes perfections qu'elle a fait éclater « durant sa vie, a constamment retenu & cultivé la « Religion Catholique des Rois Jagellons, ses glo- « rieux Ancêtres, sans laquelle personne ne peut être « sauvé. Ce fut là un tres beau triomphe de la veri- « té, qui obligea l'heresie même à se declarer hautement pour elle, par la bouche d'un Lutherien.

Le Roy la survêquit douze ans. Il eut même la joye de voir le Prince Sigismond, son fils, à l'âge de vingt-un ans, élû Roy de Pologne. Ce jeune Prince, que la Reine, sa mere, avoit tres soigneusement élevé dans la Religion Catholique, esperoit bien la faire refleurir un jour en Suede, aprés la mort du Roy, son pere : Mais y étant allé l'an- 1592.
née suivante, pour prendre possession de son Royaume hereditaire, il trouva les choses changées. Et comme il eut fait entendre aux Etats qu'il vouloit qu'on lui accordât du moins une Eglise dans chaque Ville du Royaume, & particulierement à Stokolm, pour l'exercice de la Religion Catholique ; & que ce ne fût point l'Archevêque d'Upsal, Lutherien, qui le couronnât, selon la coûtume, mais le Nonce du Pape, qu'il avoit amené de Pologne pour faire cette ceremonie, suivant l'usage de sa Religion ; on lui refusa ces deux points avec tant de fierté, qu'on en vint même à des menaces. De sorte que, pour éviter une révolution, qu'il n'auroit pû empêcher, il

fallut qu'il consentît à tout ce qu'on voulut. Ainsi il jura solemnellement qu'il maintiendroit dans son Royaume la seule Religion Protestante, en l'état qu'elle étoit sous le Roy Gustave, son Ayeul. Ensuite de quoi, il fut couronné à la Lutherienne par l'Archevêque d'Upsal ; puis il retourna en Pologne.

Mais les Suedois n'en demeurerent pas là : car les Etats s'étant assemblez sans la permission du Roy, sous prétexte de pourvoir à la sûreté de la Religion, y declarerent le Duc Charles de Sudermanie Gouverneur du Royaume pour le Roy, avec toute l'autorité Royale. Ce fut là le commencement, & comme le signal de la révolte generale : Et le Roy s'étant plaint par ses Députez de cet attentat manifeste contre son autorité, le Duc Charles, sans plus garder de mesures, s'étant rendu Maître de Stokolm & de Calmar, reçut le serment de fidelité de presque toutes les autres Villes du Royaume, qui étoient de sa faction. Ensuite de quoi, Sigismond y étant venu, & ses troupes ayant été défaites, il fut obligé de se retirer en désordre à Dantzic. Puis Charles s'étant défait de ceux qu'il croyoit tenir encore le parti du Roy, se rendit Maître de tout le Royaume, aprés que les Etats, qui declarerent que Sigismond étant déchû de tout le droit qu'il avoit eu sur la Suede, pour avoir violé en plusieurs manieres le serment qu'il avoit fait à son Sacre, le Royaume devoit appartenir par titre de succession à Charles, & ensuite à toute sa postérité. Il fut couronné, & continua la guerre contre les Polonois jusqu'à sa mort, qui arriva en la septiéme année de son Regne.

1611. Ainsi, comme le Lutheranisme fut introduit dans la Suede par Gustave Erik-Son, pour se conserver la Couronne, qu'il avoit enlevée au Roy Christierne ; de même il y fut maintenu par Charles de Sudermanie, qui usurpa la Couronne

sur le Roy legitime Sigismond, son neveu, que les Suedois chasserent de son Royaume, de peur qu'il n'y rétablît enfin la Religion Catholique.

Ce Roy Charles eut pour successeur son fils Gustave Adolphe, qui fut mis sur le Trône à l'âge de dix-huit ans, malgré quelques-uns, qui s'y opposerent, voulant encore que l'on rappellât le Roy Sigismond. C'est ce fameux Gustave, qui vint au secours des Protestans, que l'Empereur Ferdinand II. Prince tres zelé pour la Foy Catholique, vouloit obliger à rendre les biens qu'ils ont usurpez sur l'Eglise. Ce grand Gustave, dis-je, qui aprés avoir défait l'Armée Imperiale à Lipsic, parcourut toute l'Allemagne, menaçant déja l'Italie & Rome; mais qui perit peu aprés: Prince à la verité qui a plus acquis de gloire que ses Prédecesseurs; mais beaucoup moins que son illustre fille, la Reine Christine, qui par un acte heroïque de generosité Chrétienne, a mieux aimé se declarer hautement Catholique, en quittant la Couronne de Suede, que d'être Lutherienne, en la gardant. Elle la ceda au Prince Charles Gustave, son cousin germain, fils de Jean Frideric, Comte Palatin de Cleebourg, & de la branche des Deux Ponts, & de la Princesse Catherine, fille du Roy Charles de Sudermanie. Ce nouveau Roy Charles Gustave, aprés six ans de Regne, la laissa en mourant à son fils Charles V. qui regne aujourd'hui; jeune Prince, qui à l'âge de trente ans, où il est maintenant, en cette année 1685. promet beaucoup. Dieu lui fasse un jour la grace de rétablir dans ses Etats la vraie Religion des anciens Rois de Suede, que l'illustre Reine Christine a si genereusement embrassée, en la préferant même à sa Couronne, qu'elle lui a laissée.

A la journée de Lutz en 1632.

16. Juin 1654.

Les Peuples de Gothie, qui est un grand Pays au Midi de Suede, sont encore affectionnez à la Religion Catholique, particulierement les Paysans; mais ils sont sans Pasteurs & sans exercice.

Gothie.

Davity, de l'Europe, der. Edit.

Lapponie. Il se trouve encore plusieurs habitans du Nord ; comme les Lappons, qui adorent le Soleil & la Lune ; mais il y a plusieurs Chrétiens entre eux, qui ne vont pas toutefois à l'Eglise, qu'une fois ou deux l'année, parce qu'ils en sont fort éloignez. Il y a eu dans ces Royaumes presque de tous les Ordres Religieux, comme de S. Dominique, de S. François, des Chartreux, de Cisteaux, des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem, des Religieuses de l'Ordre de Sainte Brigide, & autres, dont il ne reste aucun vestige depuis ce grand changement.

Pour ce qui est des Evêchez, dans les premiers tems que le Christianisme y fut introduit, ils n'avoient que ceux d'Hambourg & de Bremen. Ils en eurent sept à la suite, pendant quelques siecles, dont le principal étoit celui d'Upsal, qui eut pour premier Evêque Suerin, qui contribua beaucoup à renverser l'Idolâtrie en ce Pays.

Finlande. Les Finlandois, qui dépendent encore de la Suede, furent convertis à la Foy Chrétienne en même tems que les Suedois. Ils avoient des Eglises magnifiquement bâties, qui ont été changées en Temples, lors qu'ils ont embrassé les nouvelles opinions.

Livonie. A l'égard de la Livonie, qui appartenoit ci-devant au Roy de Pologne, & qui est à present de cet Etat, voyez ce que nous en avons dit à la fin de la Religion de Pologne.

Sepulture des Rois de Suede. Les Rois de Suede n'ont point affecté de lieu particulier pour leurs sepultures, tant parce que la Couronne a passé en différentes Maisons, qui ont choisi les Tombeaux de leurs Familles particulieres, qu'à cause de la diversité des Religions, & des differents changemens du Siege Royal, qui a été transferé en plusieurs Villes ; comme dans les premiers tems, à Upsal, ensuite à Biorko, à Sighuna, à Scara, puis à Upsal ; & enfin à Stokolm.

Hist. du Monde de Manesson Malet.

Les Rois idolâtres étoient enterrez sous les trois Montagnes d'Upsal, qui sont à une demie lieüe de cette Ville. La plûpart des Rois Catholiques sont inhumez dans les Villes de Strengnes & de Wadstena.

Les Rois Lutheriens ont leur sepulture dans l'Eglise Cathedrale d'Upsal, à la réserve des deux derniers, sçavoir, Gustave Adolphe, surnommé le Grand, & Charles Gustave, surnommé Auguste, qui ont leurs Tombeaux à Stokolm, dans l'Eglise de Ridderholm, qui appartenoit autrefois aux Cordeliers, & qui pour cela s'appelle Clostrikirk. Les Corps de ces deux Princes sont dans une cave, au dessous d'une Chapelle, destinée à mettre le Tombeau du Roy Gustave; & l'on travaille presentement à une autre Chapelle, pour y faire le Mausolée de Charles X. surnommé Auguste.

De la Religion de Dannemark & de Norvvege.

L'Idolâtrie a été la premiere Religion du Royaume de Dannemark. Elle en a été bannie par la Catholique, qui s'y est introduite par Regnerius, premier Roy Chrétien de ce Royaume, qui se fit baptiser, à la persuasion de Loüis le De- 826.
bonnaire, Roy de France & Empereur. Elle s'y est conservée fort long-tems dans sa pureté, aussi-bien que dans le Royaume de Suede, jusqu'au Regne de Christiern II. que ce Roy établit la Religion Lutherienne dans ces deux Monarchies, afin de se mieux maintenir dans l'esprit des Peuples, & même de la Noblesse, qui est celle qui a toûjours plus appuyé le parti de la Religion.

Ce Roy étant retourné de son voyage de Suede dans le Dannemark, découvrit peu de tems aprés qu'il étoit Lutherien, sans y donner remede: mais il fut bien-tôt puni de sa negligence & de son impieté; parce qu'étant pris par les siens, il fut chassé de son Royaume, avec sa femme & ses 1523.
enfans.

Florimond de Raymond.

Frideric, Duc d'Holſace, ſon oncle, fut mis en ſa place par les Danois ; lequel ayant épouſé une ſœur de Jean de Saxe, protecteur de Luther, & voulant s'établir ſans trouble dans ſa nouvelle domination, ne fit d'abord que laiſſer à ſes Sujets la liberté de changer de Religion, & aux Miniſtres Lutheriens celle de prêcher : Aux impreſſions deſquels il ſe laiſſa d'autant plus aller, qu'ils lui offroient les forces Proteſtantes, pour maintenir ſon Etat. Toutefois les ceremonies anciennes, pour ce qui concerne les habits, les ornemens & autres choſes, demeurerent en leur entier, & parurent avec autant d'éclat & de pompe, qu'au tems des Catholiques. Le Miniſtre fait le Service avec l'étole en croix ſur le ſurplis, & celebre quelque forme de Meſſe ; comme à Lubek, à Hambourg & dans leur voiſinage.

Davity, de l'Europe, dern. Edit.

Le P. Maimbourg Hiſt. du Lutheran.

Cette Religion étant ainſi bien établie, Frideric s'appliqua à bannir tout-à-fait la Foy Catholique de ſes Royaumes, traitant avec la derniere rigueur ceux qui avoient un peu de zele pour ſa défenſe, & mettant tous les Evêques dans les fers & dans les tourmens, où ils moururent pour la Foy. Ces Evêques n'étoient pas ſeulement de Dannemark & de Suede, mais encore de Norwege, d'Iſlande & de Gothie : Si bien que les Peuples de ces Etats étant demeurez ſans Paſteurs ſous un Roy Lutherien, il ne fut pas mal aiſé de les ſeduire ; & ce fut Joachim Poleman Lutherien, qui les pervertit entierement. Pluſieurs Auteurs rapportent que ce Roy, étant fort adonné à la gourmandiſe & à l'yvrognerie, mourut en faiſant bonne chere un jour de Vendredi Saint.

Le Pere Maimbourg Hiſt. du Lutheran.

Aprés ſa mort Chriſtiern III. ſon fils ſe voyant en état de ne rien craindre, ſe mit ſur un tel pied, qu'aprés s'être fait couronner par le Miniſtre Jean Pomeranus, que Luther lui avoit envoyé, & aprés avoir réduit tous ceux qui refuſoient encore de le reconnoître, parce qu'il s'eſt déclaré tout ouver-

tement Heretique : Il abolit entierement l'Episcopat, par un Decret solemnel des Etats : Il conserva neanmoins les Canonicats, qu'il voulut réserver, pour en gratifier les Lutheriens, & ne changeant rien à l'exterieur dans les ceremonies, il établit assez passiblement le Lutheranisme dans tout son Royaume ; ce qui ne se pût pourtant pas faire que dans l'espace de plusieurs années ; & voilà comme la Secte de Luther a été reçûë dans ces deux Royaumes du Nort tout à la fois, & a continué jusques à present.

Dannemarx & Suede.

Les Peuples du Royaume de Norwegne suivent la même Religion ; de même que l'Islande, & les autres *Isles*, comme dépendans d'un même Roy, & *ils* ont *leurs* Evêques & leurs Chanoines mariez ; toutefois le simple Peuple de la campagne, quoi que sans exercice, y conserve toûjours la memoire de la Religion Catholique, & croyent que tous les malheurs de la Norwege ne proviennent que de l'avoir quittée.

Norvvege, Islande. *Davity, de l'Europe, der. Edit.*

Il se trouve encore en Norwege quelques Peuples qui adorent le Feu, les Forêts & les Serpens, & ils demeurent dans cette idolâtrie, faute de Missionnaires qui n'y peuvent pas mettre le pied, pour les difficultez qui s'y rencontrent.

Il y a trois Evêchez dans la Norwege, qui sont Suffragans de l'Archevêché de Druntheim, Capitale de ce Royaume ; son Eglise Cathedrale dediée à S. Olawet, est une des plus grandes de la Chrétienté, il n'en reste plus que le tiers, ayant été brûlée. Il y a dans ce Temple vingt-quatre Chanoines Lutheriens, qui chantent trois fois tous les jours leurs Pseaumes & leurs Prieres ; ces Evêchez sont Ansloë, Berghen, & Staffanger. L'Evêque d'Ansloë entretient douze Chanoines, qui sont aussi mariez : & prés de l'Eglise Cathedrale il y a un grand College.

Les Islandois quitterent leur idolâtrie, & reçûrent la Foy de Jesus-Christ en l'an mille, par le

ministére de Gysser & Hialte deux Islandois, qui
avoient été baptisez à Norwege, & qui furent in-
troduits dans cette Isle par Olaw, Roy de Nor-
werge, pour convertir ces Peuples. Steif, fils de
Gysser en fut fait Evêque à son retour d'Erford
en Allemagne, où il s'étoit rendu habile homme,
& aprés avoir été à Rome, où il avoit été choisi
par le Pape, qui l'avoit renvoyé à l'Archevêque
1056. de Breme pour être Ordonné. Il fonda un an aprés
une Eglise Cathedrale, & un College dans son
fonds de Scalholt en Islande du Midy. Et en 1106,
les Islandois fonderent en Islande du Nord un au-
tre Evêché, dont un nommé Jonas, Ogmund fut
premier Evêque, & l'Eglise Cathedrale fut bâtie
en un fonds des heritiers d'Hialt, nommé pre-
mierement Offre, puis Hole. Ils se maintinrent
dans cette Religion Catholique jusques au regne
de Christiern III. Roy de Dannemark, qui étant
Lutherien, comme nous venons de voir, introduisit
en Islande cette nouvelle Religion, par le moyen
de Christophe Hwitfeld qu'il y envoya, avec
ordre d'éteindre l'ancienne Religion; faire em-
brasser la nouvelle aux Habitans, & y fonder des
Colleges. Cet Heretique s'acquittant de sa char-
1540. ge, établit Evéque de Scalholt, Gysser Einard
Lutherien, qui obligea les Prêtres de se marier à
à son exemple; il traduisit quelques Livres de la
1551. Bible en langue vulgaire. De telle sorte que toute
l'Isle jura de suivre les Ordonnances Ecclesiasti-
ques, que le Roy de Dannemark avoit faites quel-
que tems auparavant, & de suivre entierement la
doctrine de Luther. Les Evêques y sont de même
qu'en Dannemark.

Quant à la Groenlande qui appartient encore au
1000. Roy de Dannemark, Olaw Roy de Norwege y
introduisit la Foy Chrétienne, en même tems que
les Islandois se convertirent. Aussi y a-t'il un Evê-
que Suffragant de l'Archevêque de Drunthelm en
Norwege, avec plusieurs Abbayes & Eglises.

Quelques autres disent que la Religion Chrétienne y fut introduite par Leiffe, fils d'Erric, Gentilhomme de Norwege, qu'on dit avoir découvert le Pays. L'Histoire des Danois porte qu'en 1389. un Evêque de Groenlande nommé Henry, assista aux Etats de Dannemark. Depuis qu'on a perdu la route du Pays, il se peut faire que faute d'instruction, les Peuples soient retournez à l'adoration du Soleil, qui faisoit autrefois tout leur culte.

Manesson Mallet. Description du Monde.

Pour reprendre ce que j'avois obmis de la Religion de Dannemark, les Danois ont encore les Evêques de Roschild, Odensée, Sleswik, Ripe, Riburge & Arhusien, Suffragans de l'Archevêque de Lunden, qui veillent continuellement à ce que les Ministres Calvinistes, ny fassent aucuns progrés, comme étant leurs grands ennemis. Toutefois Christiern III. ayant permis aux Hollandois, aux Anglois, & aux Ecossois d'avoir quelque Temple à la Calviniste ; cette Religion y a pris un peu de pied. Il y a aussi quelques Catholiques, mais ils se donnent de garde d'être découverts, & ont l'exercice de leur Religion secret, comme en Angleterre.

La Sépulture ordinaire des Rois de Dannemark est à Roschild, Ville de l'Isle de Zelande, à 4. lieuës de Copennhague ; son Eglise Cathedrale est le Siege d'un Evêque Lutherien, qui a droit de sacrer les Rois, & c'est là que sont leurs Tombeaux. Le Mausolée de la Reine Marguerite est le plus superbe de tous, il n'y a que celui-là dans le Choeur de l'Eglise. Ceux des Rois & des Princes du Pays, sont dans des Chapelles. Ceux de Christiern I. & de Frideric I. sont aussi magnifiques. Celui de Christiern III. consiste en une riche Colomne de six pieds de hauteur, qui fait voir la taille de ce Prince. Proche l'Eglise, on voit un College, ou une espece d'Université, où l'on donne des Leçons de Philosophie & de Theologie, selon les Dogmes de Luther.

De la Religion de Moscovie.

Relation d'Olearius 1. Part. der. Edit.

LEs Moscovites se glorifient d'être membres de l'Eglise Grecque, & leurs Annales portent que la Religion Chrétienne a eu son commencement en Russie dés le tems des Apôtres ; Que S. André en partant de la Grece s'embarqua sur la Riviere de Boristhene, & vint par la Mer de Ladoga, à Novogorod, où il prêcha l'Evangile. Que depuis ce tems-là, la Religion Chrétienne avoit été entierement éteinte par les Tartares, & par les autres Payens qui s'étoient rendus les Maîtres de toute la Moscovie; mais environ l'an 989. Wolodimer, Grand Duc de Russie ayant emporté de tres-grandes Victoires sur ses Voisins, & réüni plusieurs Provinces à sa Couronne, devint si considerable, que Basile & Constantin Porphyrogenetes, Empereurs de Constantinople, l'envoyerent complimenter par une Ambassade solemnelle, & luy donnerent en mariage Anne leur sœur ; ensuite de quoi il embrassa la Religion Chrétienne, & se fit baptiser. Les Evêques & les Prêtres, que le Patriarche de Constantinople y envoya, instruisirent & baptiserent le peuple qui adoroit auparavant les Idoles.

Depuis ce tems-là le Christianisme est parmi eux, mais assez imparfaitement, n'ayant jamais pû se défaire de quantité de vieilles erreurs & de quelques superstitions qu'ils ont retenües des Payens.

Davity, de l'Europe, der. Edit.

Quelques Auteurs qui rapportent aussi l'entiere conversion de ces Peuples à la même année 989. disent que Leon I. Patriarche de Russie, leur porta de Grece la Religion qu'ils suivent ; celui-ci établit premierement son Siege à Kiow, puis à Wolodimer, & enfin à Moscow, où est presentement le Siege du Patriarche de Moscovie, qui se nomma le Patriarche de tous les Russes ou Moscovites, qui est élû par tous les Archevêques,

les

les Evêques & les Abbez, & par tout le Clergé de Moscovie, qui demandent ensuite au Prince la confirmation de celui qu'ils ont trouvé plus digne de cette Charge, que tout autre. Si le Duc l'agrée, il est consacré, sinon il en élit un autre. Le Patriarche de Constantinople confirmoit autrefois son élection; mais depuis le Duc Basile, cette confirmation n'est plus recherchée. Il est vrai que le Grand Duc envoye tous les ans au Patriarche par forme d'aumône, environ cinq cens écus, mais il ne conserve pour cela aucune dépendance de l'Eglise de Constantinople.

L'Eglise de ce Royaume est une Eglise purement Grecque, qui doit sa conversion à l'Eglise Grecque, & qui a tiré d'elle la doctrine dont elle fait profession: ce qui passe pour constant parmi tous les Auteurs qui en ont écrit.

Neanmoins il s'est trouvé en Suede & en Livonie des Docteurs en Theologie, qui en leurs Disputes publiques, ont osé rendre problematique la question, sçavoir si les Russes ou Moscovites sont Chrétiens; si on les en veut croire, il n'y a qu'eux de veritables Chrétiens au monde; puisqu'ils disent, qu'il n'y a qu'eux qui ayent été baptisez, & que tous les autres Chrétiens, n'ont été qu'arrousez: & c'est la raison pourquoi ils ne reçoivent point de Proselite à leur mode, qu'ils ne rebaptisent, mais il ne faut pas douter qu'ils ne soient Chrétiens. Leur Baptême se fait, au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit. Ils fondent leur Religion sur les Livres du Vieux & du Nouveau Testament: Ils croyent en une Essence Divine trois Personnes distinctes: en Dieu le Pere, comme Créateur de toutes choses: en Jesus-Christ, comme Sauveur & Rédempteur du Genre-humain: & au S. Esprit, comme celui qui sanctifie les Fidéles. Il est vrai que leur Religion n'est pas si pure, qu'il n'y ait beaucoup de superstition mêlée, en ce qu'ils considerent non seulement la sainte Vierge, les Evan-

Relat. d'Olearius der. Edit. Part Davity de l'Europe der. Edit.

gelistes & les Apôtres, mais aussi un nombre infini d'autres Saints, non en qualité de simples Intercesseurs, ainsi que disent les plus intelligens, mais même comme Causes & Cooperateurs de leur salut, leur rendant, & à leurs Images, l'honneur que Dieu s'est reservé à lui seul, & dont il témoigne être extrémement jaloux en toute la sainte Écriture. Je ne parle point de l'ignorance du menu Peuple, qui fait consister sa Religion aux honneurs & en la veneration qu'ils rendent aux Images; aussi est-ce presque la seule instruction qu'ils donnent à leurs enfans, qui pour toute devotion, n'apprennent qu'à se tenir avec soumission devant une Image, pour faire leurs prieres. Leurs bonnes œuvres, qu'ils croyent être meritoires, sont de bâtir des Monasteres ou des Eglises, & de faire des aumônes. Ils n'en font quasi point d'autres, & il n'y a presque personne, qui puisse faire juger de sa Religion, que par-là.

Ils ont toûjours persisté depuis dans cette Religion des Grecs, avec lesquels ils disent qu'ils sont d'une même Communion & d'une même Foy; à la réserve toutefois de quelques points, dont nous allons parler. Ils disent qu'eux & les Grecs sont les veritables Chrétiens, & que les Romains & les autres Chrétiens sont des deserteurs de la primitive Eglise, & ne se tiennent point aux sept sacrez Synodes. Ils tiennent les autres Chrétiens tellement éloignez de la vraie Doctrine, que lorsque le Duc donne audience à quelques Ambassadeurs des Princes d'Europe, ou autres, il a toûjours un bassin plein d'eau prés de lui, pour se laver aussitôt qu'ils sont partis; comme s'il avoit été soüillé par leur présence. Mais quand ils sont en colere contre quelqu'un, ils souhaitent qu'il embrasse la créance des Romains ou des Polonois; comme si c'étoit le plus grand malheur qui lui pût arriver. Au reste, quoi qu'ils tiennent leur Religion des Grecs, ils sont differens en plusieurs choses. Ils

disent la Messe & l'Office en Langue Moscovite, que quelques-uns estiment être Sclavone ; parce que ç'en est une branche. Leur Messe est trois fois plus longue que la nôtre, & leurs Prêtres la celebrent avec le pain levé. Ils mettent dans le Calice autant d'eau que de vin, & prennent de l'eau chaude, disant qu'il sortit du côté de nôtre Seigneur du sang & de l'eau. Ils prononcent en la Consecration les paroles de Jesus-Christ, comme les Prêtres Catholiques, sur une Hostie, qui est au milieu d'un pain d'orge, représentant l'Image du Crucifix : puis l'ayant consacrée, la prennent, & mettant en pieces le reste du pain, le distribüent aux Assistans, qui le prennent, non pas comme le Corps de nôtre Seigneur, mais comme un pain beni. La perception de l'Eucharistie leur est ordonnée au tems qu'elle a été instituée par nôtre Seigneur, à sçavoir à Pâques ; & neanmoins ils communient quand ils souhaitent, aprés être confessez ; mais c'est sous les deux especes, & donnent la sainte Hostie aux enfans de sept ans, & aux malades. Ils la portent à ceux qui sont en danger de mort, sans aucuns flambeaux ; & ainsi ils leur donnent l'Extrême-Onction. Nous parlerons encore de la Communion, lorsque nous ferons mention des Sacremens.

Leurs erreurs consistent, en ce que le S. Esprit ne procéde pas du Fils, de même que du Pere. En ce que la plus grande partie d'entre eux nie le Purgatoire. Qu'il ne faut pas jeûner le Samedi, non plus que le Dimanche. Que la simple fornication n'est pas peché. Que ceux qui communient étant en peché mortel, ne reçoivent pas le Corps de Jesus-Christ. En ce qu'ils se remarient, quoi que leur premiere femme vive encore dans un Monastere. En ce que quelques-uns condamnent les secondes nôces. Que l'Extrême-Onction n'aide jamais à la santé du corps, mais seulement au salut de l'ame ; contre les paroles expresses de l'Epître

Leurs erreurs.

de S. Jacques, selon le Texte Grec. Ils soutiennent aussi qu'on ne peche pas, prêtant à usure : Que la restitution des choses d'autrui n'est pas necessaire, pour obtenir la vie éternelle : Qu'il n'est pas permis de représenter nôtre Seigneur Jesus-Christ en sculpture & en relief, mais en taille douce & en peinture, dont leurs Eglises sont toutes pleines. Ils tiennent Jesus-Christ pour l'unique Mediateur de la Redemption, mais non pas de l'Intercession, dont ils donnent l'honneur & la gloire aux Saints, & particulierement à la sainte Vierge & à S. Nicolas, qu'ils disent être servi par trois cens des principaux Anges. Ils assûrent qu'en cette vie il ne peut point y avoir de certitude de salut, & que nous ne sommes seulement pas justifiez par la Foy, mais aussi par les œuvres, qui consistent en prieres par nombre, avec *le Pater noster*, en jeûnes, vœux, aumônes, signes de la Croix, en offrandes aux Saints, & choses semblables. Ils croyent que tous ceux qui meurent sans être baptisez en leur maniere, sont damnez : Que c'est une malediction de mourir sans le Sacrement de l'Extrême-Onction. Ils font consister tant de puissance en la Croix, qu'ils s'en servent en toute sorte de rencontres, jurant même par elle. Ils ont aussi tant de foy pour l'eau benîte, que quand les Evêques ont beni les rivieres le jour des Rois, le Peuple dispute qui plongera ses enfans, ou eux-mêmes, les premiers, dedans ; & estiment que les viandes qui sont cuites dans cette eau, sont benîtes, & qu'un malade qui en boit, en sera gueri, ou qu'il deviendra meilleur ou plus saint devant Dieu. Le pain qui sert au Sacrifice, est preparé dans ce Pays-là par des femmes d'un âge fort avancé, qui ne sont plus sujettes aux incommoditez de leur sexe. Quelques-uns disent qu'il doit avoir été pétri & cuit par la veuve d'un Prêtre. Ils font grande estime des benedictions des Prêtres. C'est pourquoi ils font benir tous les pre-

miers de leurs fruits. Ils font une Procession fort celebre à Moskow le jour des Rois, où tout le Clergé assiste, & le Grand Duc, avec la Noblesse. C'est pour benir une riviere. Nous verrons la description des ceremonies qu'ils y observent, comme en d'autres Fêtes & Processions.

Tout l'exercice de la Religion des Moscovites consiste principalement au Baptême, en la lecture de la parole de Dieu dans l'Eglise, à assister à la Messe, à faire des prieres aux Saints, & des reverences & des inclinations devant les Images, à faire des Processions & des Pelerinages, à jeûner certains jours de l'année, à se confesser & à communier.

Leur Baptême.

Relat. d'Olearius, premiere part. der Edit. Davity, de l'Europe, der. Edit.

Et premierement, pour ce qui concerne le Baptême, ils tiennent qu'il est d'autant plus necessaire au salut, qu'ils croyent que c'est la seule porte, par laquelle on entre dans l'Eglise de Dieu, & par laquelle on va en Paradis. Ils reconnoissent qu'ils sont conçus & nez dans le peché, & que Jesus-Christ a institué le Baptême, pour les regenerer & pour les nettoyer par l'eau de leurs taches originelles. C'est pourquoi dés qu'un enfant est né, ils le portent à l'Eglise, pour le faire baptiser. Si l'enfant se trouve mal, & ne peut être porté à l'Eglise ils ne font point difficulté de le baptiser au logis, mais non pas dans la même chambre où il est né; parce qu'ils l'estiment soüillée & impure par les couches de sa mere, & indigne d'une action si sainte: Mais s'il se porte bien, on le porte à l'Eglise. La ceremonie est peu differente de celle de l'Eglise Catholique. L'enfant est porté à la porte de l'Eglise, où il est introduit par le Prêtre, qui lui fait le signe de la Croix sur le front, aussi-bien qu'aux Parain & Maraine, qu'il benit, en prononçant ces paroles du Pseaume: *Le Seigneur garde vôtre entrée & vôtre sortie.* Ensuite les Parain & Maraine présentent neuf cierges au Prêtre, qu'il allume & attache en forme de Croix à la cuvette,

dans laquelle le Baptême se doit faire, & qui est au milieu de l'Eglise. Il encense d'abord cette cuvette pleine d'eau, en consacrant l'eau, qu'il benit avec quantité de ceremonies. Puis il fait le tour de la cuvette trois fois, lisant dans un Livre. Il est précedé d'un autre Prêtre, ou d'un Clerc, qui porte l'Image de S. Jean, & autour de lui les Parain & Maraine, avec des cierges à la main. Le Prêtre demande ensuite le nom de l'enfant au Parain, qui le lui donne par écrit; & il met ce billet sur une Image, qu'il tient sur l'estomach de l'enfant: & aprés avoir fait quelques prieres, il demande au Parain si l'enfant croit en Dieu le Pere, en Dieu le Fils & en Dieu le S. Esprit; & aprés avoir répondu qu'oüi, ils tournent tous le dos à la cuvette, pour témoigner qu'ils ont de l'aversion & de l'horreur de trois demandes que le Prêtre leur fait; sçavoir, si l'enfant renonce au Diable, à ses Anges & à toutes ses œuvres, & si toute sa vie il fera profession de la vraie Religion Grecque: à quoi le Parain répond aussi qu'oüi, crachant avec le Prêtre à terre toutes les fois qu'ils répondent aux demandes qu'il leur fait touchant la renonciation au Diable. Puis ils se retournent vers la cuvette; & alors le Prêtre, aprés leur avoir demandé s'ils promettent d'élever l'enfant en la vraie Religion Grecque, il l'exorcise, en lui imposant les mains, & disant: *Sors de cet enfant, Esprit immonde, & fais place au S. Esprit*; & en soufflant trois fois en forme de Croix sur l'enfant, pour chasser le Diable, dont ils croyent que les enfans sont possedez effectivement devant le Baptême. Presentement l'Exorcisme se fait devant la porte de l'Eglise, de peur que le Demon, en sortant du corps de l'enfant, ne la profane. Ensuite il coupe un peu de cheveux de l'enfant, & les met dans un Livre. D'autres disent qu'on envelope ces cheveux dans de la cire, & qu'on les garde dans l'Eglise, comme des Reliques. Puis le Prêtre ayant

demandé aux Parain & Maraine s'ils présentent l'enfant pour être baptisé, il le prend tout nud d'entre leurs bras, & le plonge trois fois dans l'eau de la cuvette, prononçant les paroles ordinaires du Sacrement: *Je te baptise au nom du Pere, du Fils & du S. Esprit.* Aprés le Baptême, il lui met un grain de sel dans la bouche, lui fait le signe de la Croix au front, aux mains, à la poitrine & au dos, avec le Chrême, qui est une huile sacrée pour cet effet; & lui mettant une chemise blanche, il dit: *Tu n'es pas moins net de ton peché originel, que cette chemise.* Les ceremonies s'achevent par une petite Croix d'or ou d'argent, ou de plomb, que le Prêtre pend au col de l'enfant, avec une obligation si étroite de la porter toute sa vie, que si on ne la lui trouvoit point aprés sa mort, on ne l'enterreroit point, mais on le jetteroit à la voirie. Le Prêtre désigne aussi un Saint particulier à l'enfant, pour être son Patron, dont il donne l'Image aux Parain & Maraine; & leur recommande d'obliger l'enfant, lors qu'il aura atteint l'âge de discretion, d'avoir une devotion particuliere pour ce Patron.

Aprés cela, il embrasse & baise l'enfant, & les Parain & Maraine, les exhortant de s'entr'aimer; mais sur tout de prendre garde de ne point se marier ensemble.

S'il arrive qu'on veüille baptiser plusieurs enfans en même tems, on vuide la cuvette autant de fois qu'on présente d'enfans, & l'on benit d'autre eau; parce qu'ils croyent que la premiere, soüillée des ordures du peché originel de l'enfant, qui y a été baptisé, est incapable de nettoyer un second, & encore moins un troisiéme. Ils font scrupule de faire chauffer cette eau au feu; & quand il fait grand froid, ils la mettent dans un lieu chaud, pour la tiedir. Les Personnes d'âge qui se font baptiser, comme les Chrétiens Apostats, les Turcs & les Tartares, reçoivent le Baptême dans

un torrent, ou dans une riviere, en laquelle on les plonge jusques & pardessus la tête, quelque froid qu'il fasse; de sorte que bien souvent on casse la glace pour les y faire entrer.

Ceux qui veulent renoncer à leur Religion, & faire profession de celle de Moscovie, sont obligez de faire une retraite de six semaines dans un Convent, où les Moines les instruisent, leur enseignant particulierement la maniere de faire leurs prieres, d'honorer les Saints, de faire la reverence aux Images, & de faire le signe de la Croix. Puis on les baptise, & on les oblige de renoncer à leur premiere Religion, à la détester comme heretique, crachant à terre toutes les fois qu'on la nomme, & faisant serment de n'y retourner jamais. On les habille ensuite à la Moscovite, & on leur fait present d'une belle veste de la part du Grand Duc, qui leur ordonne aussi de-quoi subsister selon leur qualité. On voit un tres grand nombre de ces Apostats à Moskou, où plusieurs soldats étrangers se firent rebaptiser, aprés la guerre de Smolensko, il y a plus de soixante ans, quoi qu'ils ne sçûssent pas la Langue du Pays, & qu'ils n'eussent aucune connoissance de la Religion des Moscovites. Les Moscovites qui changent de Religion hors du Pays, & qui veulent retourner à leur Communion, sont obligez de se faire rebaptiser, quoi que la Religion Grecque, qui ne reçoit point le Baptême de l'Eglise Latine, semble neanmoins se contenter du premier que l'on peut avoir reçû en leur Eglise, sans qu'il soit besoin de se faire rebaptiser aprés le changement.

Relations d'Oleatius premi. part. der. Edit.

Voila ce qui se pratique à l'égard du Baptême, avec tant de superstition, que les Moscovites ne croyent pas qu'il soit bon ailleurs que chez eux. C'est pourquoi quiconque veut vivre à leur mode, & suivre leur créance, fût-il Chrétien, il faut qu'il soit rebaptisé à leur maniere, comme il vient d'être dit, & qu'il renonce à sa Religion,

Le Sacrement de Penitence est pratiqué & observé chez eux, de même que parmi nous, à la réserve de quelques differences que nous allons voir. Les personnes qui ont atteint l'âge de discrétion, sont obligées de se confesser devant la Communion. Cette devotion est pourtant fort volontaire parmi eux; mais il n'y a presque point de Moscovite, qui ne communie à Pâques. Ils s'y préparent par une mortification extraordinaire, huit jours durant, pendant lesquels ils ne mangent que du pain dur, & ne boivent que de l'eau & du quas, si aigre, qu'il leur fait du mal. Ils font leurs Confessions debout au milieu de l'Eglise, & devant une Image, sur laquelle ils ont toûjours les yeux arrêtez, recitant leurs pechez en détail, & faisant paroître une grande douleur à chaque peché, avec promesse de s'amander. De telle sorte que la satisfaction est fort fréquente, & presque aussi rigoureuse qu'en la primitive Eglise. Le Prêtre, en leur donnant l'absolution, leur donne aussi des penitences, qui consistent principalement à prononcer plusieurs fois *Miloi Hospodi*, ou de faire un certain nombre de reverences devant les Saints, de s'abstenir de femmes pendant un certain tems, de se tenir à l'entrée de l'Eglise; ou, si les pechez sont énormes, de se servir d'eau benîte, qu'ils consacrent le jour des Rois, & que les Prêtres gardent toute l'année pour cet usage, qu'ils vendent cherement. Ils croyent que cette eau est capable de les nettoyer de tous leurs pechez, & de les mettre en état de grace.

Penitence.

Confession

Olearius en ses Relat. prem. part. der. Edit.

Ils font ordinairement leur Communion la veille de Pâques; du moins ils choisissent pour cela un jour de Jeûne: Ce qu'ils observent si exactement, que si quelqu'un communioit le Dimanche, il ne pourroit manger de la viande ce jour-là. Ils communient sous les deux especes, & mêlent même de l'eau avec du vin. Ils y mettent aussi le pain, & en prennent un morceau avec le vin dans une

Communion

Relat. d'Olearius, prem. part. der. Edit.

cuilliere. Le pain est levé : Ce qu'ils croyent être tellement de l'essence du Sacrement, qu'une des causes du Schisme entre l'Eglise Grecque & la Latine, est que celle-ci se sert de pain sans levain. On le consacre, ou le jour même de la Communion, ou le Jeudi devant Pâques ; l'un pour les Communians qui se présentent, & l'autre pour les malades ; & on garde celui-ci pour toute l'année. Ce pain est environ deux fois plus grand & plus épais qu'un écu, ayant au milieu la figure du Crucifix. Aprés que le Prêtre l'a consacré, il en enleve cette figure avec un instrument fait comme un fer de lance, & l'enferme dans un pigeon de bois, que l'on suspend audessus de l'Autel, afin d'empêcher que les souris ne le mangent. Quand on veut communier un malade, on en prend une particule, sur laquelle on verse trois gouttes de vin clairet, on la met dans le Calice, où l'on mêle quelquefois un peu d'eau, & on la donne ainsi au malade dans une cuilliere. S'il n'est pas en état de pouvoir avaler l'Eucharistie, on ne lui donne que du vin consacré. Pour la Communion ordinaire, ils se servent d'un pain consacré, de la même forme que l'autre, comme un demi écu, dont ils en enlevent aussi la figure du Crucifix, & le rompent en autant de pieces qu'il y a de Communians, les jettent dans du vin clairet, & y mêlent un peu d'eau tiede ; parce que le sang & l'eau qui sortirent du côté de nôtre Seigneur, l'étoient. Le Prêtre, en administrant le Sacrement, se sert des propres paroles de l'Institution du S. Sacrement, disant : *Ceci est le vrai Corps & le vrai Sang de nôtre Seigneur Jesus-Christ, qui a été livré pour vous & pour plusieurs, en remission de vos pechez ; Toutes les fois que vous en prendrez, vous ferez mention de la Mort & Passion de nôtre Seigneur. Dieu vous benisse.*

Transsubstantiation.

Ils croyent la Transsubstantiation, & que le pain & le vin sont effectivement convertis au Corps

& au Sang de nôtre Seigneur, comme font les Grecs, & ils attribüent aux paroles une telle force, qu'aussi-tôt qu'elles ont été prononcées par le Prêtre, ils croyent que la créature cede au Créateur; c'est-à-dire, que le pain fait place au Corps de Jesus-Christ; & que cet effet est necessaire. Ils font un peu chauffer le vin, afin qu'il ait plus de rapport au Sang de nôtre Seigneur, qui sans doute étoit chaud, lors qu'il sortit de son côté. Les plus devots dorment aprés la Communion, afin de ne point pecher ce jour-là. Ils font aussi communier les petits enfans: mais ils ne font que frotter de ce pain détrempé les lévres de ces enfans; & ce n'est que quand ils sont malades, & jusqu'à l'âge de sept ans: auquel âge, on les communie comme les autres; parce qu'ils disent qu'à cet âge on commence à pecher mortellement. Ils ont pris cette coutume de ce qui se pratiquoit dés le troisiéme siecle, auquel S. Cyprien dit que l'on communioit les enfans immediatement aprés le Baptême: Ce qui étoit encore en usage du tems de S. Augustin. Mais à la suite on a changé cette coutume; puisque, comme dit Nicephore, fils de Caliste, qui vivoit au quatorziéme siecle, l'on ne donnoit de son tems, aux enfans qui apprenoient les premiers Rudimens des sciences, que le pain consacré, qui étoit resté aprés la Communion.

Communion des enfans.

L'on communie aussi les insensez en Moscovie; mais on ne fait que leur toucher les lévres de l'Eucharistie, qui est détrempée dans le Sang. Le reste du pain consacré sert de pain beni. Ils l'appellent *Kutja*, & le Prêtre en donne un morceau le Dimanche suivant à ceux qui ont communié dans la Semaine.

Le Prêtre qui a baisé un corps mort, ou qui a assisté à un Enterrement, ne peut pas consacrer, ni administrer le Sacrement ce jour-là; parce qu'on le tient pour soüillé. Il ne lui est pas non plus permis de communier une accouchée, mais elle

est obligée de se faire porter dans un autre appartement, & de se faire laver. Ils envoyoient autrefois le pain consacré à la campagne, aux lieux qui n'avoient point de Prêtres; & même ils en donnoient à ceux qui alloient faire voyage, ou qui alloient à la guerre, lesquels se confessoient avant de partir, & communioient de leur main, quand ils en avoient la commodité, ou quand ils se voyoient en danger de mort, pour leur servir de viatique; mais cette coutume a été abolie. Ceux qui ont fait serment en Justice, ou qui ont commis quelque meurtre, ou quelque autre peché énorme, ne peuvent communier qu'à l'article de la mort. On communie les malades qui sont en cet état là, & on leur donne en même tems l'Extrême-Onction. Mais aprés cela, on ne leur fait plus rien prendre, ni aucune nourriture, si ce n'est qu'on s'apperçoive visiblement que le malade reprend ses forces, & qu'il promet une convalescence certaine. Ils donnent quelquefois aux malades, auparavant la Communion, de l'eau pure, ou de l'eau de vie, dans laquelle ils détrempent des Reliques. Il y en a qui en cet état-là se font raser, prennent l'habit de Moine, & le deviennent effectivement: Car aprés cela, il ne leur est point permis de prendre aucune chose, pendant huit jours; parce qu'ils disent que ceux qui prennent cet habit, qu'ils appellent Seraphique, ne sont plus au nombre des hommes, mais sont devenus Anges. Et si nonobstant cette abstinence de huit jours, ils reviennent à convalescence, ils sont obligez d'accomplir leur vœu, & d'entrer dans le Convent; parce que le rasoir a passé sur leur tête.

Extrême-Onction.

Leur Service Divin.

Leur Service Divin est assez bien reglé. Les Dimanches & les grandes Fêtes, ils vont trois fois à l'Eglise; premierement à Matines, qui se disent devant le jour, à midy, & à Vêpres sur le soir. Quand ils chantent Matines, le Prêtre, assisté de son Diacre, étant au milieu de l'Eglise, invoque

Jesus-Christ, & faisant une benediction au nom de la sainte Trinité, il répete trois fois ces paroles: *Miloy Hospodi: Seigneur, ayez pitié de nous.* Puis il entre dans la Chancellerie, où personne ne peut entrer que lui, & là il dit prés de l'Autel l'Oraison Dominicale, & douze fois *Miloy Hospodi*; & il loüe la Trinité, & le Diacre & le Peuple répondent: *Amen.* Ensuite il chante les Pseaumes du jour; & se tournant avec le Peuple vers les Images qui sont à la muraille, ils s'inclinent trois fois, frappant la terre de leurs têtes: puis il lit les dix Commandemens & le Symbole de S. Athanase: à quoi ils ajoutent quelquefois une Homelie de S. Chrysostome, & quelques prieres, qu'ils chantent quasi de la même façon que l'on chante les antiennes parmi nous, mélant de tems en tems le *Miloy Hospodi*, que le Peuple repete trois fois, en faisant le signe de la Croix. Ce Service dure environ deux heures, pendant lequel quantité de cierges brûlent devant leurs Images. Ils font encore un Service Divin sur le midi. Le Service du soir se fait comme celui du matin. Aprés leur Pseaume, le Prêtre chante le *Magnificat* en leur Langue, & à la suite ils crient tous ensemble trente fois *Miloy Hospodi*. Le Prêtre demeure pendant tout ce tems-là prés du grand Autel. Les Diacres sont aussi debout hors la Chancellerie, d'où ils n'osent approcher, tant que le Service dure, le Peuple étant aussi dans la même posture; car ils n'ont point de sieges pour se seoir. Quand ils celebrent, ils sont vêtus comme nos Prêtres; mais une de leurs Messes dure prés de deux heures. Il y a toûjours deux ou trois Diacres qui chantent continuellement *Miloy Hospodi*, ou *Alleluya*; ce que tous les Assistans répetent, faisant à tout moment le signe de la Croix.

Voici ce qu'ils pratiquent à cette Messe. Aprés avoir fait l'Office selon la Liturgie de S. Basile, le Prêtre met du vin clairet & de l'eau dans le Calice, eur Messe.

avec quelques morceaux de pain, qu'il consacre, & étant précedé de quelques Chapelains, qui portent des flambeaux, a le Peuple à la rencontre, qui répete une infinité de fois ces paroles : *Miloy Hospodi.* Puis il se fait un grand silence dans l'Eglise ; & le Prêtre marchant lentement, montre à tout le Peuple ce qu'il a consacré, tenant en sa main un Calice couvert d'un voile de soye, & disant en Langue vulgaire : *Voila le Corps & le Sang de nôtre Seigneur Jesus-Christ, que les Iuifs ont fait mourir, tout innocent qu'il étoit.* Ce qui excite de nouveaux cris & de nouveaux soupirs parmi le Peuple, qui ne cesse de frapper sa poitrine. Ensuite le Prêtre retourne au Sanctuaire, où il se communie, & rarement d'autres ; si ce n'est qu'on lui apporte quelque enfant malade, qu'il fait communier avec lui de la maniere que nous venons de le voir. Le Prêtre qui a connu sa femme ce jour-là, ne peut pas approcher de l'Autel ; mais il est obligé de faire dire la Messe par un autre.

Ils ne font point de Sermons, & ne se mettent pas en peine d'expliquer la sainte Ecriture ; mais ils se contentent de la seule lecture du Texte & de quelques Homelies de S. Chrysostome, disant que le S. Esprit, qui dés le commencement a operé par la seule parole, & qui a fondé l'Eglise sur icelle, sans autre explication, en quoi ils se trompent neanmoins ; ils s'en peuvent bien passer aussi, puis qu'aussi-bien les differentes interprétations qu'on lui donne, sont en partie cause des erreurs & des heresies qui déchirent l'Eglise. Il est défendu de disputer des points de la Religion. C'est pourquoi il n'y en a qu'une seule par tout le Pays. Il y a quelque tems que le Protopope de Morum s'étant avisé de prêcher, & de se servir de la parole de Dieu, pour exhorter le Peuple à la pieté, le Patriarche le déposa, avec les autres Prêtres qui avoient voulu suivre son exemple, les excommunia, & les relegua en Siberie.

Ils ont composé un Livre, dans lequel ils traitent les Histoires de l'Evangile d'une étrange maniere, & les accompagnent de tant de circonstances impertinentes, fabuleuses & impies, qu'il ne se faut point étonner de voir regner le vice & le peché parmi ceux qui en trouvent les exemples dans leurs Livres de devotion. Il n'y a point d'Histoire évangelique qu'ils n'ayent falsifiée, & qu'ils n'accompagnent de circonstances abominables.

Neanmoins ils fondent leur Religion sur les Livres du vieux & du nouveau Testament, & se servent de la Version des Septante, qu'ils ont fait traduire depuis quelques années, & fait imprimer en leur Langue, de même que plusieurs Livres de devotion. Ils ne souffrent point qu'on porte toute la Bible à l'Eglise, de peur, disent-ils, de la profaner par plusieurs passages peu modestes, qu'ils trouvent dans l'ancien Testament. C'est pourquoi on n'y porte que le nouveau, & quelques Textes tirez des Pseaumes & des Prophetes. Mais on permet de lire toute la Bible à la maison. Ils donnent beaucoup d'autorité en l'explication de l'Ecriture Sainte à Cyrille, Evêque de Jerusalem, qu'ils appellent *Quirila Ierusalimski*, lequel a écrit un Catechisme sous l'Empereur Theodose. Il vivoit sur la fin du quatriéme siecle, & ne doit point être confondu avec Cyrille d'Alexandrie, dont les Grecs celebrent la memoire le 9. Juin, au lieu qu'ils solemnisent la Fête de l'autre le 18 Mars, comme on voit dans leurs Menologes. Les autres Peres, dont ils suivent l'autorité, sont Juan Domaskin, *Ioannes Damascenus*, Grigori Bogoslova, *S. Greg. Naz.* Juan Solottauska, *S. Ioannes Chrysost.* & Ephreem Syrin, *Ephraem*, Diacre de l'Eglise d'Edesse en Syrie. Ils ont encore un Docteur particulier, qu'ils appellent Nicolas Sudat Worits, dont ils ont la memoire en grande veneration. Il a écrit quelques Traitez spirituels. Le Symbole de S. Athanase sert de regle à leur créance.

Ils sont tous découverts dans leurs Eglises, & le Grand Duc même ne s'y couvre pas. Il n'y a que les Prêtres qui portent sur leur tête la Skufia, qui est une calotte, qu'on leur donne quand on les consacre. Ils font souvent le signe de la Croix, en faisant leurs inclinations devant les Images. Ils portent les trois doigts de la main, premierement au front, puis à la poitrine, à l'épaule droite, & ensuite à la gauche. Et afin qu'on ne croye point que cela se fasse sans mystere, ils disent que les trois doigts signifient la Trinité. En les portant au front, ils veulent dire que nôtre Seigneur est monté au Ciel. Ils se touchent à la poitrine, pour marquer que c'est de cœur qu'il faut aimer Dieu; & qu'en les passant de l'épaule droite à la gauche, ils se ressouviennent du jour du Jugement, où Dieu mettra les bons à sa droite, & les méchans à sa gauche, les premiers, pour être appellez au salut éternel, & les autres, pour être abîmez dans les Enfers.

Les Moscovites n'entreprennent rien, qu'ils n'ayent fait le signe de la Croix, au boire & au manger, & en toutes leurs actions civiles. Ils ne font pas seulement leurs devotions dans les Eglises, mais par tout où ils trouvent des Images ou des Croix: D'où vient qu'on les rencontre presque par tout en prieres. Les murailles de leurs Eglises en sont toutes couvertes, & elles représentent la plûpart nôtre Seigneur, la sainte Vierge, S. Nicolas, Patron de Moscovie, ou les Saints particuliers, qu'ils choisissent pour le principal objet de leurs devotions. Ils en ont aussi de pendües ou peintes audessus des portes des Eglises & des Villes. Ceux qui commettent des pechez, pour lesquels ils meritent d'être excommuniez, sont obligez de faire ôter leur Saint particulier, dont ils ont l'Image dans l'Eglise, sans qu'ils puissent esperer de la pouvoir faire remettre, non plus qu'eux d'y pouvoir rentrer. Les Grands Seigneurs & les Marchands,

qui ont du bien, ornent leurs Images de perles & de pierreries; & tous les Moscovites les considerent comme une chose si necessaire, que sans les Images, ils ne pourroient pas faire leurs prieres, qu'ils n'eussent attaché des cierges à leur Saint, & qu'ils ne le regardassent fixement, tant que la devotion dure. Ils ont grand soin d'en avoir, non-seulement aux Eglises, & aux lieux publics, mais aussi en leurs maisons. Quand un Moscovite entre dans quelque maison, ou dans une chambre, il ne dit mot, jusqu'à ce qu'il ait découvert le Saint qu'il cherche, & qu'ils pendent ordinairement dans un coin derriere la table: & s'il ne le trouve point, il demande *iest le Boch*, où est le Dieu. Dés qu'il l'apperçoit, il lui fait une profonde reverence, en prononçant chaque fois son *Miloy Hospodi*. Ensuite il se tourne vers la Compagnie, & la salüe; & alors il parle.

Ils enseignent qu'on n'a point vû d'Images dans ses Eglises pendant les trois premiers siecles, & jusqu'au tems du Grand Constantin, ou s'il y en a eu, qu'on ne les a point honorées d'aucun culte, mais que l'on ne s'en est servi, que pour representer les Histoires de la Bible. Ils disent qu'ils suivent en cela le sentiment de Jean Damascene; mais il y a grande apparence qu'ils l'ont pris de l'Eglise Grecque, avec laquelle ils ne souffrent point de figures de relief, comme étant défendües par le Decalogue; mais ils ont des Images peintes en huile sur du bois. Ils n'en veulent point, si elles ne sont faites de la main d'un homme de leur Religion, quand même elles sortiroient du meilleur Peintre de l'Europe. Il y a un marché particulier pour les Images dans la Ville de Moskow, où l'on ne vend que cela, quoi qu'ils appellent cette espece de commerce, troquer avec de l'argent, dans la créance qu'ils ont que les noms d'achat & de vente ne sont pas assez respectueux pour les choses saintes. Ils souffroient ci-devant

que les étrangers en eussent en leurs maisons, afin que leurs domestiques Moscovites y eussent de quoi faire leurs devotions. Mais depuis quelque tems les Patriarches ne veulent plus permettre qu'elles soient profanées par les Allemans; jusques-là qu'un Marchand Hollandois ayant acheté une maison de pierre, celui qui la lui avoit vendüe, racla la muraille à l'endroit où l'on avoit peint l'Image, & emporta la raclure.

Ils respectent les Images comme ayant quelque chose de divin, & en ont une crainte Religieuse. Ils leur attribüent même la vertu des miracles, jusqu'à tel point, qu'en 1643. une vieille Image commençant à changer de couleur, & à devenir un peu rougeâtre au visage, on se mit à crier au miracle. Le Grand Duc & le Patriarche s'en effrayerent; comme si cette couleur rouge présageât quelque chose de funeste, & comme si elle menaçoit l'Etat, en la personne du Prince, d'un malheur inévitable; & il fut sur le point de faire publier des Jeûnes extraordinaires & des Prieres publiques par tout le Royaume, si les Peintres que l'on fit venir pour avoir leurs avis sur cette affaire, n'eussent assûré qu'il n'y avoit rien dont on se dût allarmer, n'y ayant rien d'extraordinaire; mais que le tems qui avoit mangé le coloris, avoit découvert la premiere couche du tableau, qui étoit rouge. Leurs Moines & leurs Prêtres ne manquent pas de leur faire faire des miracles, ou d'y faire remarquer des choses, qui obligent le Peuple à des devotions extraordinaires, qui sont toûjours accompagnées d'offrandes au profit du Prêtre. Mais leurs fourberies sont souvent découvertes & punies.

La Ville d'Archangel en a fourni quelques exemples en deux Prêtres de ce lieu-là, qui aprés avoir amassé une bonne somme d'argent par leurs impostures, se prirent de paroles, quand il fallut faire le partage, & se reprocherent si bien leurs

fourbes, que le Magiſtrat en ayant été averti, il les fit châtier. Ces affronteurs jettent ces pauvres gens dans des frayeurs continuelles, & leur impriment une ſi grande veneration pour les Images, qu'ils n'ont recours qu'à elles en leurs plus grands dangers.

Jacob de la Gardie, General de l'Armée de Suede, ayant pris la Ville de Novogorod en 1610. le feu s'y mit; & un des habitans voyant ſa maiſon en flamme, y préſente une Image de S. Nicolas, la priant d'arrêter le progrés de ce furieux élement: mais voyant que le feu ne laiſſoit pas de tout conſommer, il y jetta ſon Image, & lui dit que puis qu'il ne le vouloit point ſecourir, qu'il s'aidât lui-même, & qu'il éteignît le feu s'il vouloit. On remarqua auſſi en ce tems-là que les ſoldats Suedois, qui ne trouvoient rien dans les maiſons, s'aviſerent d'emporter les Images des Moſcovites, & les obligeoient par ce moyen à les ſuivre, & à racheter leurs Saints bien cherement.

Ce n'eſt pas que parmi un ſi grand nombre d'innocens, il ne ſe trouve des perſonnes aſſez bien inſtruites, & qui dans ces épaiſſes tenebres de l'ignorance, ne voyent un rayon de la lumiere de la verité, & qui ne peuvent approuver l'opinion de leurs Compatriotes touchant le culte qu'ils rendent à leurs Images. Ils en ont veritablement chez eux; mais ſeulement pour l'honneur qu'ils rendent à Dieu, & pour honorer la memoire des Saints. Ils font connoître par la ſuite de leurs diſcours, qu'ils ſçavent toutes les raiſons que les
Grecs alleguerent au Concile de Conſtantinople 787.
contre ceux qu'ils appelloient Iconomaques, contre lequel Charlemagne aſſembla celui de Franc- 797.
fort, où la Doctrine des Grecs touchant les Images, fut condamnée.

Il n'y a pas long-tems qu'un Cazanski Protopope s'eſt aviſé de faire des Aſſemblées, où il declamoit contre l'honneur que l'on rend aux Ima-

ges, traitant d'idolâtrie le culte que l'on rend à des couleurs & à du bois. Il disoit que s'il falloit avoir de la veneration pour des Images, que l'on pourroit admirer en l'homme celle de Dieu, & honorer le Peintre, plûtôt que l'Image qu'il a faite; mais le Patriarche y donna bon ordre, en dégradant ce Prêtre, qui fut enfermé dans un Convent.

Quand le bois de leurs Images se pourrit de vieillesse, ils ne le jettent point, mais ils le mettent sur la riviere, afin que le courant les emporte; ou bien ils les enterrent dans quelque jardin, ou au Cimetiere.

Les Saints de Moscovie ne sont point sans miracles; mais ce ne sont que des fables que les contes que l'on en fait, & ils sont si ridicules, que je n'ai point trouvé à propos d'en remplir le papier.

Pour ce qui est de leurs Eglises, ou Chapelles, il y en a plus de deux mille, tant dans Moskow, que dans ses Fauxbourgs; & il n'y a presque point de Seigneur qui n'y ait la sienne. Elles sont presque toutes bâties d'une même façon. Celles qui sont de pierre, ont au milieu de quatre tourelles une tour, ayant le sommet en forme de pomme, & audessus une triple Croix; & ils les reverent comme des lieux fort saints, ne permettant pas facilement que ceux qui ne sont point de leur Religion, y entrent. Elles sont voutées en dedans en rond; parce que les maisons où Dieu habite, doivent en quelque façon representer le Ciel, qui est son Trône. Elles n'ont ni bancs, ni sieges, parce que personne n'y est assis; mais chacun se tient debout, ou se met à genoux pour faire sa priere. Ils n'ont point d'orgues, ni d'autres instrumens de musique, & disent que les choses inanimées ne sont pas capables de glorifier Dieu. Qu'on les avoit soufferts sous la Pedagogie de la Loy; mais que depuis le nouveau Testament, ils ne doivent plus être dans l'usage de l'Eglise, non plus que les autres ceremonies Judaïques. Ils disent que leurs

Eglises sont profanées par les Etrangers, c'est-à-dire par ceux qui ne sont point de leur Communion; & quand il y en entre quelqu'un, on le prend par le bras, pour le faire sortir, & on balaye même l'endroit par où il a passé. S'il arrive que par mégarde un chien y entre, ils ne se contentent pas de balayer le pavé, mais ils l'encensent & le purifient avec l'eau benîte. Ils ont aussi beaucoup de respect pour les Cimetieres, & ne permettent point qu'on y lâche de l'eau. Les cloches ne sont point dans des clochers, mais dans une machine prés de l'Eglise; & elles sont la plûpart si petites, qu'à peine les plus grosses pesent deux cens livres. On les sonne, quand on va commencer le Service, & à l'élevation du Calice; car le pain y étant mis immediatement aprés la consecration, ils ne font qu'une seule élevation. Ils croyent que la sonnerie est si necessaire, que sans cela leur Liturgie seroit imparfaite.

Leurs Jeûnes.

Davity, de l'Europe, der. Edit. Olearius en ses Relat. prem. part. der. Edit.

Leur Jeûne fait une des principales parties de leur Religion, & ils sont persuadez que c'est un moyen tres necessaire au salut. Ils jeûnent les Mercredis & les Vendredis, & s'abstiennent si fort de toute sorte de viandes, & même de lait & d'œufs, que depuis quelques années, les plus devots ne voudroient point avoir mangé de sucre, parce qu'ils sçavent qu'on se sert de blancs d'œufs pour le clarifier. Leur année est composée de plus de jours maigres, que de gras; car outre les deux jours de chaque Semaine, & les veilles des grandes Fêtes, ils en ont beaucoup d'autres, & solemnels, dont le plus considerable est celui de devant Pâques. Ils jeûnent pendant ce Carême sept semaines entieres. Quoi qu'en la premiere, qu'ils appellent la semaine du beure, ils ne mangent ni chair, ni poisson, mais seulement du beure, du lait & des œufs; neanmoins c'est encore leur Carnaval, dans lequel ils font des excés incroyables à boire, compensans le defaut de manger à bien

boire, & s'ennivrans comme des bêtes. Ils font aussi des insolences, ausquelles le Patriarche n'a pû encore remedier. La seconde semaine, ils ne mangent que du miel, des herbes & des legumes, ne boivent que de l'eau ou du quas, & de la petite bierre, se baignans, & se nettoyans des ordures qu'ils ont contractées dans les débauches de la semaine précédente, allans aussi prendre la benediction du Peuple. Tout le reste du Carême ils vivent fort sobrement, & les plus devots ne mangent du poisson que le Dimanche. Le second Jeûne ou Carême, commence huit jours aprés la Pentecôte, & finit la veille de S. Pierre & de S. Paul. Le troisiéme commence le premier Aoust, & dure quinze jours. Et le quatriéme, depuis le 12. Novembre, jusqu'à Noël. Il est vrai qu'il y en a qui se relâchent quelquefois de cette grande austérité; mais il n'y a point de Moscovite, qui n'observe exactement l'abstinence pendant le Carême. Comme ils ne s'en dispensent point même en leurs plus grandes maladies, aussi ne les pourroit-on point obliger de manger le poisson le Dimanche & les Fêtes hors du Carême; parce qu'ils croyent qu'il est de l'Institution Apostolique de manger de la viande le Dimanche, & qu'ils sont obligez d'observer la Regle, qui se trouve, sous le nom de S. Clement, aux Tomes des Conciles de l'Impression de Venize, qui dit qu'un Ecclesiastique qui jeûne le Dimanche ou le Samedi, doit être dégradé, & un Laïc excommunié. La même Regle, qui leur ordonne de s'abstenir de viande le Carême, leur défend aussi de toucher leurs femmes, sous des peines rigoureuses, pendant ce tems-là.

Leurs Processions.

Un des exercices de leur Religion consiste encore à faire des Processions. Une des belles qu'ils ayent, est celle du jour de leur nouvel an, qui est le premier Septembre, dont nous ferons voir ci-aprés la Fête. Elle est composée de plus de vingt mille personnes, qui se rendent à la basse Cour du

Château du Grand Duc. Le Patriarche, vêtu pontificalement, accompagné de prés de quatre cens Prêtres, portant quantité de Bannieres, des Images & des vieux Livres ouverts, sort de l'Eglise par la main droite de la seconde Court, pendant que le Grand Duc vient du côté gauche de la même Court, accompagné de ses Conseillers d'Etat, Knez & Bojares: Et l'un & l'autre se rencontrans, se baisent, le Grand Duc ayant le bonnet à la main, & le Patriarche la mitre en tête, tenant une Croix d'or tres riche, qu'il donne à baiser à ce Prince, & lui donne sa benediction, & à tout le Peuple, leur souhaitant toute prospérité à ce nouvel an. Les Moscovites prennent occasion de ce jour, pour présenter des Requêtes à leur Duc, qu'ils jettent à ses pieds, lesquelles sont relevées par ses Officiers, pour les porter au Palais, afin d'y faire droit. Cela étant fait, les Processions se separent, & retournent au lieu d'où elles sont parties.

Le jour de Pâques Fleuries, ils font encore une Procession, pour représenter l'entrée de nôtre Seigneur dans Jerusalem. Le Grand Duc, aprés avoir assisté au Service de l'Eglise Nôtre-Dame, sort du Château, en bon ordre, avec le Patriarche. Un tres grand chariot marche, traînant un arbre, auquel pendent quantité de pommes, de figues & de raisins, sur lequel sont assis quatre Clercs avec des surplis, chantans le *Hosanna*; & cela est suivi de plusieurs Prêtres revêtus de chasubes & de surplis, portans des Bannieres, des Croix & des Images sur des longues perches; les uns chantans, les autres encensans le Peuple. Ensuite marchent les principaux Goses ou Marchands, & aprés eux, les Diacres, Commis, Secretaires, Knez & Bojares, tenans la plûpart des palmes à la main, & précédans immediatement le Grand Duc, ayant la couronne sur la tête, qui est mené sous les bras par deux principaux Conseillers

d'Etat, & qui tient lui-même par la bride le cheval du Patriarche, déguisé en asne. Le Patriarche, qui le monte, porte un bonnet de satin blanc, brodé de perles, & pardessus une tres riche couronne. Il porte à la main une Croix de diamans, avec laquelle il benit le Peuple, qui reçoit cette benediction avec grande soumission, faisant incessamment le signe de la Croix. Il est environné des Metropolitains, des Evêques & des Prêtres ; les uns portans des Livres, les autres des encensoirs. Il s'y trouve cinquante jeunes garçons, vêtus de rouge, qui ôtent leurs casaques, & les étendent dans les chemins ; & d'autres, des grandes pieces de drap, pour faire passer dessus le Grand Duc & le Patriarche. On entre ensuite dans l'Eglise, où l'on reste quelque tems. L'honneur que le Grand Duc fait au Patriarche de lui mener son cheval, lui vaut quatre cens écus, que le Patriarche est obligé de lui donner. Les mêmes ceremonies se font ce jour-là par toute la Moscovie, où les Metropolitains & les Evêques représentent la personne du Patriarche, & les Vaivodes ou Gouverneurs, celle du Grand Duc.

Le premier jour d'Août, ils font une autre Procession, qui se rend à la riviere, pour en benir l'eau. Deux hommes marchent d'abord, dont l'un porte une Croix, ayant aux quatre coins les quatre Evangelistes ; l'autre, une vieille Image, peinte, couverte d'un linge. Puis un Prêtre, en habits Sacerdotaux, tenant une petite Croix de bois, & chantant avec les Assistans, qui le suivent, portans des bougies : Et à la queüe de cette Procession, le Clerc de la Paroisse, tenant dix bougies attachées ensemble, toutes allumées. Le Prêtre étant arrivé à la riviere, chante & fait quelques prieres ; ce qui dure environ une demie heure : puis prenant les bougies de la main du Clerc, les éteint dans l'eau, & en même tems, tous les Assistans, les leurs. Ensuite le Prêtre y trempe la

Croix

Croix trois fois, la laissant dégouter chaque fois dans un bassin, destiné pour recevoir & conserver cette eau, qu'ils estiment tres sacrée. Cette ceremonie achevée, les femmes y plongent leurs enfans, grands & petits; quelques-uns, avec leurs chemises, d'autres tout nuds; & de grandes personnes même s'y jettent. Il y en a aussi qui y font boire leurs chevaux, pour les faire participer à la vertu de cette eau benite. Cela étant fait, la Procession retourne à l'Eglise, où le Prêtre donne la benediction au Peuple, & le congedie.

Ils ont leurs Fêtes reglées. Il n'y a pas longtems que les Moscovites croyoient avoir bien chomé la Fête, quand ils avoient été le matin à la Messe, quoi qu'ils employassent le reste du jour à leurs occupations ordinaires. Mais les Patriarches ont changé cela, & veulent que l'on ferme les boutiques, non-seulement les Dimanches, mais aussi les Mercredis & les Vendredis, qui sont leurs jours de jeûne, ne permettant pas même que pendant le Service, on vende du vin ou de l'eau de vie dans les cabarets.

Leurs Fêtes.

Leurs grandes Fêtes, outre les Dimanches, sont au nombre de treize, & se suivent selon leur année, laquelle ils commencent le premier jour de Septembre, en cet ordre.

Le 8. Septembre est la Fête de la Nativité de la sainte Mere de Dieu. Le 14. l'Exaltation de la Croix. Le 21. Novembre, l'Oblation de la sainte Mere de Dieu. Le 25. Decembre, la Nativité de nôtre Seigneur. Le 6. Janvier, l'Epiphanie, ou la Fête des Rois. Le 2. Février, la Chandeleur. Le 25. Mars, l'Annonciation Nôtre-Dame. Pâques Fleuries. Le jour de Pâques, ou la Resurrection de Jesus-Christ. L'Ascension de Jesus-Christ. La Pentecôte, ou l'Envoi du S. Esprit. Le 6. Août, la Manifestation de la gloire de Jesus-Christ sur la Montagne. Le 15. Août, l'Assomption de la Mere de Dieu. Ils celebrent la Fête de la Trinité

le lendemain de la Pentecôte, & celle de tous les Saints le Dimanche suivant. Il n'y a point de jour en toute l'année, où il ne se rencontre quelque Fête particuliere de Saint, & quelquefois de deux ou de trois; mais le Peuple ne les chomme point. Il n'y a que les Ecclesiastiques qui sont obligez de faire l'Office de ces jours-là. Ils ont leur Calendrier perpétuel, selon le vieux stile, où ils trouvent facilement toutes les Fêtes, tant mobiles, qu'immobiles.

Leur Pâque est la plus grande de toutes leurs Fêtes, & ils la celebrent avec beaucoup de ceremonies, & font ce jour-là de grandes réjoüissances, tant en memoire de la Resurrection de nôtre Seigneur, que parce que c'est la fin de leur Carême. On ne voit autre chose dans les rües, que des Merciers, qui vendent des œufs de toute sorte de couleurs, dont les Moscovites se font des presens les uns aux autres, toute la quinzaine d'aprés Pâques, pendant laquelle, quand ils se rencontrent, ils se baisent & ils se saluent, avec ces paroles: *Christos vvos chrest*; c'est-à-dire, il est veritablement ressuscité. Il n'y a personne qui refuse ces baisers & ces œufs. Le Grand Duc même en fait present à ses principaux Conseillers & aux Principaux de sa Cour. Il a aussi accoutumé, le jour de Pâques, de visiter les prisonniers, avant d'aller à l'Eglise, & leur fait distribuer à chacun un œuf & des fourures de peaux de mouton, les exhortant de se réjoüir, puisque Christ est mort pour les pechez, & que presentement il est veritablement ressuscité. Leurs grandes réjoüissances consistent en festins & la bonne chere; mais particulierement en des débauches, qu'ils font dans les cabarets, qui sont pleins de toute sorte personnes, d'hommes & de femmes, d'Ecclesiastiques & de Seculiers, qui s'enyvrent tellement, que les rües sont toutes remplies d'yvrognes. Le Patriarche défend souvent ces excés, voulant qu'on ferme

les cabarets ; mais il n'est pas fort bien obéï en cela.

Ils ont une certaine Fête, qu'ils chomment une semaine entiere, qui est depuis la Nativité, jusqu'aux Rois ; & huit jours aprés Pâques, & certains autres jours, qui précédent le jeûne, qu'ils appellent de S. Pierre, & le grand Carême, ils mangent de la viande tous ces jours-là, & ils n'ont pas toutes les Vigiles des Catholiques. Si quelque Fête se rencontre au jour de Pâques, ils ne la transferent pas à un autre jour.

Ils celebrent le jour de leur nouvel an le premier Septembre, dautant que n'ayant point d'autre Epoque, que celui de la Création du Monde, qu'ils croyent avoir été fait en Automne. Ils commencent l'année avec le mois de Septembre, & ils comptoient l'an 1708. ce même jour, 7216. ans, suivant l'opinion des Grecs & de l'Eglise d'Orient, qui comptent 5508. ans, depuis la Création, jusqu'à la Naissance de Jesus-Christ : à quoi si l'on ajoute 1708. ans, l'on trouvera le nombre de 7216. ans ; au lieu que nous ne comptons depuis la Création du Monde, jusqu'en l'année 1708. que 5711. ans.

Leur Gouvernement Ecclesiastique est composé d'un Patriarche, de plusieurs Metropolitains, d'Archevêques, d'Evêques, d'Archidiacres, de Protopopes & de Popes. Le Chef de leur Hierarchie est le Patriarche, qui a parmi eux la même autorité que le Pape chez nous. *Leur Gouvernement Ecclesiastique. Olearius, Relat. der. Edit.*

Le Patriarche de Constantinople en avoit autrefois la nomination : Avec le tems, on ne lui laissa que la confirmation ; mais depuis quelques années, on lui a ôté l'un & l'autre.

Ils ont été quelque tems élûs par le sort, & consacrez par le Clergé du Pays. Presentement l'élection se fait par les Prélats du Pays, qui s'assemblent dans la grande Eglise du Château de Moskow, qu'ils appellent Sabor, & nomment *Election du Patriarche.*

deux ou trois Prélats de leur Corps, des plus considerez & des plus sçavans, qu'ils présentent au Grand Duc, qui aprés en avoir communiqué avec les Prélats, procéde avec eux à l'élection; si ce n'est que les qualitez des nommez rendent le choix que l'on en pourroit faire, si difficile, que l'on soit obligé d'avoir recours au sort.

Son autorité. *Davity. Olearius.*

L'autorité du Patriarche est si grande, qu'il partage en quelque façon la Souveraineté avec le Grand Duc. Il n'a pas moins de Titres que lui. Il est fort absolu dans l'Eglise de Moscovie. Il juge souverainement toutes les Causes Ecclesiastiques, & dispose absolument des affaires de la Religion, & avec tant de pouvoir, qu'il réforme même dans la Police ce qu'il croit être contre les bonnes mœurs, ou contre la modestie Chrétienne, sans que le Grand Duc s'en mêle; si ce n'est pour faire executer tout ce que le Patriarche ordonne sur ce sujet. Personne n'ose lui contredire, non pas même le Prince, qu'il ne soit d'abord soupçonné de nouveauté ou d'heresie; & alors on tient un Concile, où il est obligé de rendre raison de sa Foy. On en vit un exemple en 1662. en la personne de l'Empereur qui regnoit alors. Ce Prince fut cité, pour avoir trouvé à redire au culte des Images, & pour quelque autre changement dans la Religion. Il fut obligé de subir la peine qu'on lui imposa. La plus ordinaire en cette rencontre, est d'être relegué à la campagne, dans une de ses maisons, où il vit en personne privée, pendant que le Patriarche a l'autorité Imperiale, & qu'il use de tous ses Droits. Les revenus de celui-ci sont immenses; aussi est-il tenu en tems de guerre, de lever & d'entretenir certaines troupes pour le service de l'Etat; en quoi il n'est pas fort chargé, parce qu'il trouve les moyens de se décharger de ce fardeau sur les Ecclesiastiques.

Struys.

Cette Dignité est presentement bien diminuée, Antoine Sielanua, qui possédoit cette Dignité

avant le dernier mort, fut déposé en 1667. dans un Synode General, tenu à Moskow, où les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche présidoient, pour avoir le plus contribué aux désordres arrivez en Moscovie, au sujet de la Religion Il possedoit plus d'un million de revenu, & avoit été élû à la maniere accoutumée par les Archevêques, Evêques, & tout le Clergé de ce Pays-là. Si ce Patriarche n'est pas confirmé par le Grand Duc, on en élit aussi-tôt un autre. Relations de 1681.

Ce Patriarche a sous lui quatre Metropolitains, sept Archevêques, & un Evêque. Il a toûjours prés de lui un Archidiacre, qui est comme son Vicaire; & au Château de Sabor, il y a un Protodiacre.

Les autres Ordres Ecclesiastiques sont distinguez en Protopopes, en Popes, & en Diacres. Ils appellent Panna mari ceux qui ont le soin de nettoyer, de fermer les Eglises, & de sonner les cloches.

Ils ont dans les Cloîtres des Archimandrites, des Kilari, & des Igumeni, qui sont leurs Abbez, leurs Prieurs & leurs Gardiens.

Le Patriarche, les Metropolitains, les Archevêques & l'Evêque, ne se marient point, & font vœu de chasteté pour le tems qu'ils sont constituez en cette Dignité, qui dans leur sentiment, ne leur imprime point un caractere indelebile. Il leur est défendu de porter des bagues aux doigts. Ils ne portent point de bas, ni de chemises de toile, mais de laine seulement, & ne couchent point sur des lits. Ils sont tous vêtus de noir, ayant une veste au lieu de sotane, & pardessus un manteau long, tenant à la main un bâton crochu par le bout. Ils portent sur la tête un chaperon noir, qui pend sur le col & sur le dos.

On peut juger du nombre des Popes ou des Prêtres que l'on trouve dans la Ville de Moskow, par celui des Eglises, parmi lesquelles il n'y en a point

qui ne soient un peu plus grandes que leurs Chapelles ordinaires, qui n'en ayent trois ou quatre, & davantage. Ceux qui veulent embrasser cette Profession, s'adressent au Patriarche, ou au premier Metropolitain qu'ils rencontrent, qui les examine: Et s'il trouve qu'ils sçachent mediocrement bien lire & écrire, & chanter dans l'Eglise, il leur donne l'Ordre, & une attestation. En les consacrant, on les habille de même que le Patriarche, les Metropolitains & les Archevêques, & on leur coupe les cheveux au haut de la tête, que l'on couvre d'une espece de calote, qui est la marque de leur Prêtrise. Ils ne l'ôtent jamais, que pour se faire couper les cheveux; & celui, qui en battant un Prêtre, lui feroit tomber sa calote, seroit rigoureusement puni, & obligé de lui payer la biceftie. D'un autre côté, on peut outrager un homme de cette Profession avec la même impunité qu'un autre: mais pour le faire sûrement, on lui ôte sa calote, devant que de mettre la main sur lui, & aprés, on la lui remet sur la tête respectueusement.

Ordination des Prêtres.

Les Protopopes, ou simples Prêtres, sont obligez de se marier; mais ils ne se peuvent pas remarier, s'ils ne renoncent à la Prêtrise. Ils alleguent pour cela le Texte de S. Paul en la premiere Epître à Timothée, Chapitre 3. où l'Apôtre dit qu'il faut que l'Evêque soit mari d'une seule femme; ce qu'ils entendent de la necessité qu'ils imposent au Prêtre de se marier, pour devenir mari d'une seule femme. Et ce point du mariage des Prêtres fait un des principaux differends que les Moscovites & toute l'Eglise Grecque ont avec l'Eglise Romaine, qui défend le mariage aux Prêtres. Ils fortifient leur opinion, principalement du quatriéme Canon du Concile tenu à Cangres en Paphlagonie, peu de tems aprés celui de Nicée, qui anathematise ceux qui font difficulté de communier de la main d'un Prêtre marié. Mais les Prêtres Mosco-

Prêtres mariez. Olearius. Davity.

Le mariage des Prêtres est un Precepte, dont ils ne peuvent se dispenser.

vites ont cela de particulier, qu'ils sont obligez de se marier, avant de recevoir les Ordres, & d'épouser une fille, & non pas une veuve, ou une femme de mauvaise vie. En quoi ils sont si exacts, que si un Prêtre soupçonne son épouse d'avoir perdu sa virginité, il faut qu'il fasse divorce avec elle, ou avec la Prêtrise. Le Prêtre qui s'est approché de sa femme la nuit, ne s'approche point de l'Autel le jour suivant; & un Prêtre veuf ne peut plus administrer les Sacremens. Il faut qu'il se contente de lire & de chanter dans l'Eglise; mais il ne peut pas servir à l'Autel, & ne peut pas même faire de mariages. Ceux qui ne veulent point vivre en cet état, & qui s'ennuyent du celibat, changent de condition, & se font Marchands ou Artisans, & se remarient; & pour cela, ils n'ont qu'à quitter leur veste & leur calote. S'ils sont trop vieux pour se marier, ils se retirent dans un Convent, pour y finir leurs jours.

Le Patriarche, le Metropolitain & les Evêques ne font le Service en personne, qu'aux grandes Fêtes. Les Prêtres le font aux autres jours, & se servent du vieux stile pour le reglement de leurs jours & de leurs Fêtes.

Leurs Convents, & leurs Religieux.

Il y a un grand nombre de Convents de Religieux & de Religieuses, tant dans les Villes, qu'à la campagne, qui ne sçavent toutefois la plûpart de quel Ordre ils sont. On dit qu'ils suivent la Regle de S. Basile; mais elle est bien changée. La pauvreté, l'âge, les infirmitez, l'ennui du ménage, & la violence remplissent les Convents, plûtôt que la devotion. Quand elle est volontaire, l'on permet à ceux qui ont du bien, d'en porter une partie au Convent. Le reste appartient à leurs heritiers. Autrefois les superstitieux y donnoient tout leur bien; & l'on voyoit que cette manie s'étoit si bien saisie de l'esprit de plusieurs, qu'avec le tems, les Moines auroient possedé une bonne partie de la Moscovie, si l'on n'y eût donné ordre.

Ils ont leurs heures reglées pour le Service, qui consiste à faire leurs prieres & à dire leur chapelet. L'austérité de leur vie est grande, ne vivans que de poisson salé, de miel, de lait, de fromage, d'herbes, de legumes & de concombres salez. Ils ne boivent point de vin, d'eau de vie, ni d'hydromel, mais seulement de l'eau & d'une petite bierre qu'ils ont; mais hors du Convent, ils se dispensent de la sévérité de cette Loy, mangeant tout ce qu'on leur donne, se servant souvent si bien de l'occasion, qu'il les faut reporter à quatre au Convent. Ils ont cela de commun avec tous les autres Moscovites, qu'à peine sçavent-ils lire & écrire, & même dire leur Oraison Dominicale; & il n'y en a quasi point qui sçache le Symbole des Apôtres, & les Commandemens de Dieu. Ces Moines ne sont pas si fort retirez, que l'on n'en voye par tout en grand nombre, à la Ville & à la campagne, où ils ont les mêmes emplois que les paysans, dont ils ne sont distinguez que par l'habit. Il y a aussi beaucoup d'Anachorettes qui bâtissent des Chapelles sur les grands chemins, & qui vivent dans les bois comme des Hermites, ne subsistant que d'aumônes, qu'ils tirent des passans.

Religieuses.

Il y a pareillement des Convents de Religieuses qui sont habillées de noir, comme les Moines. Elles suivent la Regle de S. Antoine, & portent de longues robes & des capuchons, mais point de linge.

Mariage des Moscovites.

Le mariage est honorable parmi les Moscovites, & la polygamie y est défendüe. Un homme veuf, ou une veuve, se peut marier deux ou trois fois; mais on ne permet point que l'on passe à de quatriémes nôces, & le Prêtre qui les auroit mariez, seroit chassé. Ils observent en leurs mariages les degrez de consanguinité, & ils ne se marient pas volontiers à des proches parens, ou à des alliez. Ils ne permettent point non plus que les deux

freres épousent les deux sœurs, & ils respectent aussi l'alliance spirituelle, ne souffrant point que les parains & les maraines se marient entre eux.

Voici les solemnitez du mariage. Aprés plusieurs ceremonies faites à la maison, les mariez sont conduits à l'Eglise, accompagnez de tous les parens & amis, & du Prêtre, qui a pris ordinairement si bien sa part du vin de la nôce, qu'il le faut tenir à deux, tant en chemin, qu'à l'Eglise, pendant qu'il benit le mariage. Dans l'Eglise, où la benediction se doit faire, on couvre une partie du pavé de taffetas rouge, & pardessus, une autre piece de la même étoffe, sur laquelle les mariez se tiennent debout. Avant que de les marier, le Prêtre les fait aller à l'offrande, qui consiste ordinairement en fritures, en poisson & en patisseries. Ensuite de quoi il benit les mariez, en leur tenant des Images audessus de la tête ; & ce Prêtre prenant la main droite de l'époux, & la gauche de l'épouse entre ses mains, leur demande trois fois, si c'est de leur bonne & franche volonté qu'ils consentent au mariage, & s'ils s'aimeront l'un l'autre comme ils doivent. Aprés qu'ils ont répondu qu'oüi, tous ceux de la Compagnie se prennent par la main ; & le Prêtre chantant le Pseaume 128. & les Assistans répondant alternativement, dansent de la même maniere que l'on danse ici à la chanson. Le Pseaume étant achevé, il leur met une guirlande de rüe sur la tête, ou sur l'épaule, si c'est un homme veuf, ou une femme veuve, disant : *Croissez & multipliez.* Puis il acheve de les marier, en prononçant ces paroles : *Ce que Dieu a conjoint, l'homme ne le separera point.* Pendant que le Prêtre prononce ces paroles, ceux qui sont de la nôce allument tous des petites bougies, & l'un d'entre eux présente au Prêtre un verre de vin, qu'il boit ; & aprés que les mariez lui ont fait raison, l'époux jette le verre à terre, & lui & l'épouse le foulent aux pieds, & le cassent,

Olearius en ses Relat. prem. part. der. Edit.

en disant : *Ainsi puissent tomber à nos pieds ceux qui tâcheront de semer de la division, ou de l'inimitié entre nous.* Puis les femmes jettent sur les mariez de la graine de lin & de chanvre, & leur souhaitent toute prospérité. Elles tirent aussi l'épouse par la robe, comme si elles la vouloient arracher à l'époux ; mais elle le tient si bien, que leurs efforts demeurent inutiles. Ces ceremonies achevées, chacun retourne au lieu des nôces.

Divorce chez les Moscovites. *Struys.*

Le mari peut faire divorce avec sa femme pour quelque petit mécontentement, & se retirer dans un Cloître. Celui qui se sent le plus offensé, sans s'amuser aux formalitez qui se pratiquent ailleurs, se renferme dans un Convent, où il demeure quelques jours, apparemment par devotion ; mais en effet pour voir ce que sa fuite aura operé. S'il voit qu'on ne s'en soucie pas, il se fait couper les cheveux ; ce qui lui sert de Profession : & aprés cela, il ne peut plus sortir du Convent. Que si avant d'être rasé, il est prié de retourner à la maison, & qu'il s'y rende, ce n'est que pour faire enrager l'autre, & lui reprocher qu'il ne peut pas se passer de lui. Ainsi les querelles recommencent ; & l'antipathie continuant, celui qu'on avoit rappellé, retourne en son Cloître, & s'y enferme pour toûjours, avec la permission au mari, si c'est lui qui a eu recours à ce remede, de se faire Prêtre, s'il veut. Si pas un des deux ne se peut résoudre à la vie monastique, celui qui prévient l'autre, en l'accusant d'adultere devant le Juge, a toûjours l'avantage : Car quoi que les preuves n'en soient pas bien claires, on ne laisse pas de condamner l'accusé, & de l'obliger à se faire Moine, ou Religieuse, sans esperance de retour. Une autre raison du divorce est lors que la femme est sterile ; & sans autre forme de procés, dés la premiere plainte que lui en fait son mari, il faut qu'elle entre dans un Convent ; & six semaines aprés, le mari se peut remarier. C'est une coutume si bien établie, que

pas une femme n'en est exempte, non pas même l'Imperatrice, pour laquelle il semble que cette Loy soit plus rude que pour les autres : Car pourvû qu'elles ayent des fils & des filles, on n'a rien à leur reprocher ; mais l'Imperatrice eût-elle vingt filles, si elle n'a point d'enfans mâles, elle est sujette à cette Loy. Une autre cause assez ordinaire du divorce, ou du moins le prétexte le plus plausible, est la devotion. Ils disent qu'ils aiment plus Dieu que leurs femmes, quand ils les quittent par caprice, pour entrer dans un Convent, sans leur consentement, & sans pourvoir à la subsistance de leurs enfans communs. Et cette retraite est tellement approuvée parmi eux, quoi que S. Paul mette ces gens-là au nombre de ceux qui sont pires que les Payens & les Infideles, que si la femme se remarie, ils ne font point difficulté de donner l'Ordre de Prêtrise à ce nouveau Proselyte, quand même il auroit fait auparavant le métier de Tailleur, ou de Cordonnier. *Olearius.*

La Polygamie défendüe parmi les Moscovites.

Pour reprimer en quelque façon la legereté de cette Nation, qui voudroit changer tous les jours de femme, l'entrée de l'Eglise est défendüe à ceux qui se marient presentement deux fois, pour quelque raison que ce soit ; & ceux qui le font une troisiéme, sont excommuniez sans remission. Cette Loy est si generale, que tout le monde y est sujet, à la réserve de l'Empereur, qui est au dessus de toutes les Loix : Car ils sont extrémement superstitieux, lors qu'ils tombent dans l'adultere ou dans la fornication. Auparavant de commettre ces sortes d'actions, ils ont soin d'ôter la Croix qu'on leur pend au col, lors qu'on les baptise, ou de couvrir les Images des Saints, qui sont dans les lieux où ils se rencontrent ; & ils croyent que cette précaution les met à couvert des foudres du Ciel, & que cela suffit pour éviter les peines dûës à leurs crimes. Ils ne vont point à l'Eglise le jour qu'ils ont couché avec une femme, qu'ils ne se *Jean Struys.*

soient lavez, & qu'ils n'ayent changé de chemise. Les plus devots n'y entrent pas seulement; mais ils se contentent de s'arrêter au portail, pour y faire leurs prieres, de même que les femmes, qui sont estimées moins pures que les hommes, lesquelles n'entrent point dans la Nef pendant qu'on dit la Messe; mais elles l'entendent du Vestibule. Les Prêtres ont bien la permission d'entrer dans l'Eglise le même jour qu'ils se sont approchez de leurs femmes, pourvû qu'ils se soient lavez, & qu'ils ayent changé de chemise; mais ils ne peuvent approcher de l'Autel pendant un certain tems. Cette penitence est legere; aussi n'est-elle que pour les pechez commis dans les saisons profanes: mais s'il arrive dans le Carême qu'on succombe à la tentation, on interdit aux Seculiers la Communion une année entiere, & aux Prêtres la Messe pendant ce tems-là. Que si l'Ecclesiastique n'est qu'*in Sacris*, une seule chute en ce saint tems est capable de l'empêcher de parvenir à la Prêtrise.

Le remede contre cette soüillûre est le bain plûtôt que le repentir. C'est pourquoi ils s'en servent en toutes les occasions: Et parce que Demetrius, qui se disoit le fils du Grand Duc Juan Basilouitz, quoi que ce fils eût été tué il y avoit long tems, ne se baignoit jamais, il se rendit d'abord suspect aux Moscovites, qui jugerent de-là qu'il étoit étranger. Et de fait, quand ils virent qu'il ne vouloit point se servir d'un bain qu'on lui avoit preparé les premiers jours de son mariage, ils en eurent de l'horreur, comme d'un Payen & d'un profane, & le tuerent.

Ils croyent encore que de coucher avec des femmes étrangeres, aggrave beaucoup le peché, mais qu'il n'est pas si grand à une femme de leur Nation de s'abandonner à un étranger; à cause, disent-ils, que si cette femme devient grosse, il est indubitable qu'elle élevera son enfant dans la créance du Pays: au lieu que si le pere étoit Mos-

covite, & la mere étrangere, celle-ci ne manqueroit pas de l'élever dans sa Religion.

Quand les Moscovites sont fort malades, du moins ceux qui craignent la mort, à cause des peines qui la doivent suivre, ils promettent à Dieu que s'il lui plaît de leur renvoyer la santé, ils quitteront tout pour le servir, & qu'ils s'enfermeront dans un Cloître. Dés ce moment, on leur coupe les cheveux, on leur met un froc, on les oingt, & on ne les regarde plus que comme des hommes consacrez à Dieu, auquel on les abandonne, comme étant obligé d'en avoir un soin particulier, étant plus à lui qu'auparavant. Aprés ce vœu, s'ils guerissent de leurs maladies, il faut qu'ils quittent leurs biens, leurs femmes & leurs enfans, & qu'ils embrassent la vie Monastique. Vœux qu'ils font quand ils sont malades. *Struys.*

La Religion des Moscovites a la même étendüe que l'Empire & la Domination du Grand Duc: Car quoi que les Tartares, qui lui sont sujets, vivent en liberté de conscience, & peuvent faire l'exercice de leur Religion dans leur Pays, le Grand Duc ne laisse pas de faire exercer la sienne dans les Places fortes, & aux lieux où il y a garnison. *Davity.*

Ils permettent à toute sorte de Nations & de Religions de demeurer parmi eux, comme des Perses, des Turcs, des Tartares, des Réformez, des Lutheriens, des Armeniens; mais ils ne veulent point souffrir de Juifs, ni de Catholiques Romains. On ne sçauroit plus offenser un Moscovite, que de l'appeller Juif; & cela en haine de la mort que cette Nation a fait souffrir à nôtre Seigneur. Ils haïssent les Catholiques Romains, quoi que leurs ceremonies, & plusieurs points de leur Religion ayent beaucoup de rapport entre elles, à cause des insolences que les Polonois ont exercées à l'égard de leurs Eglises & de leurs Images. Les Marchands François ont fait tous leurs efforts pour obtenir permission de bâtir un Con- *Davity. Olearius.*

vent de Jesuites chez eux ; mais ils n'ont pû en venir à bout. Il y a un fort grand nombre de Protestans par toute la Moscovie, & en la seule Ville de Moskow, il y en a plus de mille qui ont l'exercice libre de leur Religion. Les Réformez & les Lutheriens avoient ci-devant leurs Temples dans le Cercle de Zaargorod ; mais il y a environ soixante ans que les Lutheriens perdirent le leur par l'imprudence de leurs femmes : parce que celles des Marchands ne voulant point ceder à celles des Officiers, qui n'étoient la plûpart que des servantes revétües, elles entrerent ensemble en contestation, & en vinrent aux mains dans le Temple, avec tant de scandale, que le Patriarche, qui passoit là par hazard, ayant appris le sujet de leur querelle, commanda qu'on démolit le Temple : Ce qui fut à l'heure même executé. Mais on leur a permis d'en bâtir un autre au Quartier de Bolsoigorod. On ôta le Temple aux Réformez, parce que non contens de la Chapelle de bois, qu'on leur avoit donnée, dans le Quartier de la Muraille blanche, ils y voulurent faire un bâtiment de pierre, qui étoit presque achevé, quand le Patriarche, qui n'y avoit point consenti, fit abatre l'un & l'autre. Presentement les étrangers n'ont ni Temples, ni maisons dans la Ville ; car les Allemands se voyant exposez à la risée des Moscovites, depuis que la fantaisie du Patriarche les a obligez à se distinguer par les habits, d'avec les habitans du Pays, pour se délivrer de cette persecution, supplierent le Czaar de les proteger contre les insultes qu'on leur faisoit tous les jours. D'ailleurs les Prêtres & les Curez se plaignoient de ce que les étrangers bâtissoient sur leurs fonds, & diminuoient les revenus de leurs Cures : De sorte que le Grand Duc, pour faire plaisir aux uns & aux autres, leur donna hors la Ville, prés la porte de Pokrofky, un lieu capable de contenir toutes les demeures des étrangers, qui firent aussi-tôt

démolir celles qu'ils avoient dans la Ville, & firent en fort peu de tems un Fauxbourg, qu'on appelle *Nova Inasemska Sloboda*, où les Lutheriens ont deux Temples, & les Réformez deux; l'un pour les Hollandois, & les autres pour les Anglois. Les Lutheriens & les Calvinistes vivent en bonne intelligence entre eux, & les Moscovites se plaisent à trafiquer avec eux, & à les employer dans les occasions. Mais ils ont une si grande aversion pour les Catholiques, qu'ils n'ont jamais voulu permettre qu'ils ayent établi l'exercice de leur Religion en Moscovie. En 1627. le Roy de France fit proposer un Traité par Loüis de Hayes pour le Reglement du Commerce avec les François, & pour une Eglise, où ils pûssent faire dire la Messe: mais il en fut refusé; & lors de la premiere guerre de Smolensko, on ne se voulut point servir de soldats Catholiques: & plusieurs Officiers Catholiques ayant été reconnus avoir pris parti, le Grand Duc leur fit faire quelques presens, & les fit conduire sur les frontieres, pour gagner leur Pays. De sorte qu'il y a de quoi s'étonner de ce qu'en 1610. ils appellerent à la Couronne Uladislas, Prince de Pologne & de Suede, quoi que cette élection n'eut point d'effet, pour des raisons qui sont hors de ce fait, aussi-bien que celles de l'antipatie que les Moscovites ont contre l'Eglise Romaine, dont il faut chercher le fondement dans l'Histoire Ecclesiastique. Loüis XIII.

Il s'est élevé en ce siecle une heresie dans ce Royaume, au sujet du culte des Images, ceux de la nouvelle Secte ne voulant admettre que celle du Crucifix, de la sainte Vierge & de S. Nicolas: mais ce différend a été reglé par un Archevêque de Gaza, Grec, qui a étudié à Rome & à Padoüe, lequel demeure presentement avec le Grand Duc, qui le considere fort.

De toutes les ceremonies de la Religion des Moscovites, il reste à parler de celles de leurs

Leurs Obseques & Enterremens.

Davity.
Olearius.
Jean Struys.

Obseques & de leurs Anniversaires. Ils les font avec beaucoup de ceremonies & de superstitions, comme toutes les autres actions publiques. Lorsque quelqu'un est mort, on envoye querir les parens & les amis du défunt, qui s'assemblent chez lui, & le pleurent. Ils loüent même des femmes pour pleurer, lesquelles se lamentent sur le corps de la maniere du monde la plus extravagante, demandant au mort ce qui lui manquoit, pour avoir voulu mourir, si ses affaires n'étoient pas en bon état, s'il n'avoit pas assez de bien pour vivre & s'habiller, si sa femme n'étoit pas assez belle & assez jeune, si elle lui a manqué de fidelité, & par quelle avanture il est mort. Aprés que les parens ont parlé, la femme s'approche à son tour, & commence son personnage, en faisant semblant de s'égratigner, de s'arracher les cheveux, & autres choses semblables. Elle lui demande de tems en tems pourquoi il l'a abandonnée, si c'est à cause qu'elle n'étoit pas assez belle, assez fardée & assez féconde, ou si l'eau de vie lui a manqué.

Pendant qu'on entretient ainsi le défunt, quelques domestiques courent à l'eau benîte, qu'ils mettent dans des bassins; d'autres emplissent des plats de farine & de plusieurs sortes de vivres, dont ils garnissent les fenêtres de la maison; afin que l'ame du défunt en prenne en sortant ce qu'elle en voudra pour son voyage. On pardonne aux Payens ensevelis dans l'ignorance, d'avoir ces pensées grossieres de l'ame; mais on ne peut comprendre comment elles peuvent entrer dans l'esprit de personnes éclairées des lumieres de l'Evangile. Cependant, tout Chrétiens qu'ils sont, ils ont cette fausse créance avec les Idolâtres, & beaucoup d'autres, dont il n'y a gueres d'apparence qu'ils soient jamais gueris.

Aprés avoir fourni le défunt des provisions qu'ils croyent lui être necessaires, on envoye au Prêtre des presens de bierre, d'hidromel & d'eau

le vie, pour l'obliger à prier Dieu pour le repos de l'ame du défunt, sans quoi rien ne seroit capable de lui faire dire un *De profundis*. Puis on lave le corps, & aprés l'avoir revêtu d'une chemise blanche & d'un linceul, on lui met des souliers rouges, faits d'un cuire de Roussi, & on le couche dans le cercüeil, ayant les bras sur l'estomach en forme de Croix. On couvre la bierre d'un drap ou de la casaque du défunt, & ainsi on le porte à l'Eglise, le lendemain de son décés. Si c'est une personne riche, & que la saison le permette, on ne l'enterre pas aussi-tôt, mais on le garde huit ou dix jours, pendant lesquels le Prêtre ne manque pas de lui donner tous les jours de l'encens & de l'eau benîte, pourvû que le défunt soit mort dans les formes, & qu'il soit d'une naissance distinguée. Ils appellent mourir dans les formes, quand on reçoit l'Extrême-Onction: Mais quiconque meurt sans cela, ou de mort violente ou de froid; ce qui arrive assez souvent, bien loin d'être pleuré & enseveli honorablement, son corps est porté au Lemski Precaus, qui est une Place publique, où pendant trois ou quatre jours, il est permis de le reclamer. Comme cette mort est honteuse, il y en a peu qui soient ainsi exposez; mais au bout de ce tems, le corps est porté hors la Ville, & jetté dans un puits, qui est l'Hôtel-Dieu des Moscovites, avec deux ou trois cens autres, aussi morts de froid le même hyver. On laisse ce puits découvert jusqu'aux grandes chaleurs, que les Prêtres y vont dire quelques prieres, & y jetter un peu de terre.

Comment ils portent le corps à l'Eglise.

L'ordre du Convoi se fait de cette maniere. Un Prêtre marche à la tête, qui porte l'Image du Saint, qui a été donné au défunt à son Baptême pour lui servir de Patron. Quatre filles, parentes du défunt, suivent immédiatement, qui servent de pleureuses, remplissant l'air de cris & de lamentations, d'un ton concerté & si juste, qu'elles

cessent toutes à la fois, pour recommencer en même tems par intervales. Les Prêtres qui précédent & environnent le corps, chantent des Pseaumes; les uns portant des cierges allumez, les autres des Images, & les autres des encensoirs, avec lesquels ils prétendent, à ce qu'ils disent, chasser les mauvais Esprits, qui pourroient roder autour de ce corps, qui est porté par six hommes. Si c'est un Religieux ou une Religieuse, ses Confreres ou ses Compagnes lui rendent cet office. Les parens & les amis suivent le corps, marchant en confusion, tenant chacun un cierge à la main, qui font un concert funebre de cris & de gemissemens. Le Convoi étant arrivé au lieu de l'inhumation, on découvre la bierre, & on tient sur le corps l'Image de son Saint, pendant que le Prêtre fait quelques prieres, qu'il entreméle souvent de ces paroles : *Seigneur, regarde cette ame en justice*; & quelques passages de leur Liturgie, & faisant quelquefois des encensemens. Cela fini, les parens & les amis prennent congé du défunt, en baisant le cercüeil. Ensuite le Prêtre met entre les doigts du mort un billet, signé du Patriarche ou du Metropolitain du lieu, & du Confesseur, qui le vendent selon la qualité des personnes qui l'achettent. Ce billet, qui doit servir de passeport pour le voyage de l'autre monde, que quelques-uns disent être une lettre pour S. Nicolas, leur principal Patron, afin qu'il prie pour lui, d'autres, un certificat signé & scellé authentiquement, est conçû en ces
„ termes : Je soussigné, Evêque & Prêtre, recon-
„ nois & certifie par ces presentes, que N. porteur
„ de ces lettres, a toûjours vêcu parmi nous en bon
„ Chrétien, faisant profession de la Religion Grec-
„ que; & quoi qu'il ait quelquefois peché, il s'en
„ est confessé, en a reçû l'absolution, & la Commu-
„ nion en remission de ses pechez. Il a honoré Dieu
„ & ses Saints. Il a jeûné & prié aux heures & tems
„ ordonnez par l'Eglise. Il s'est fort bien gouverné

avec moi, qui suis son Confesseur; en sorte que je « n'ai point fait difficulté de l'absoudre de ses pe- « chez, & n'ai pas sujet de me plaindre de lui, étant « mort en un mot dans les formes, aprés avoir reçû « le Viatique & l'Extrême-Onction. En témoin de « quoi, nous lui avons expedié le present certificat, « afin que S. Pierre, en le voyant, lui ouvre la porte « à la joye éternelle. Cela fait, on le met dans la « fosse, le visage vers l'Orient; & dés le moment qu'on a commencé à le couvrir de terre, ceux qui l'ont accompagné, aprés avoir salué les Images, s'en retournent au logis du défunt, où ils trouvent le dîné prêt, & où ils noyent bien souvent leur affliction, avec tous les autres sentimens, dans l'hydromel & dans l'eau de vie. Le premier quart d'heure se passe avec assez de modération; puis on s'émancipe peu à peu, jusqu'à oublier tout-à-fait le sujet pourquoi l'on est là; & sur la fin, à peine chacun connoît-il par où il est entré.

Les ceremonies de ce deüil se réïterent l'espace de quarante jours, pendant lesquels ils font trois festins aux parens & aux amis du défunt; sçavoir le troisiéme, le neuviéme & le vingtiéme jour aprés l'enterrement: En quoi ils imitent les Grecs modernes, quoi que ceux-ci, au lieu du vingtiéme jour, prennent le quarantiéme, parce que vers ce tems-là le cœur se corrompt, comme le corps commence à pourrir vers le neuviéme, & le visage se défigure le troisiéme. Il y en a qui font bâtir une hutte sur le tombeau, qu'ils couvrent de nattes, pour le Prêtre, qui y fait pendant six semaines des prieres pour le défunt: Car encore que les Moscovites ne croyent point qu'il y ait un Purgatoire, neanmoins ils disent qu'il y a deux differens lieux, où les ames se retirent au sortir des corps, & où elles attendent le jour du Jugement; les unes dans un lieu delicieux, en la conversation des Anges, & les autres dans une vallée sombre & noire, en la compagnie des Demons: Que les ames étant

encore en chemin, peuvent être détournées du méchant par les prieres des Prêtres & des Moines, lesquels ont même assez de pouvoir auprés de Dieu pour soulager l'amertume de celles qui sont avec les Demons, & pour l'appaiser pour le jour du Jugement. Les plus accommodez font tous les jours des aumônes, pendant les six semaines; ce qui est assez ordinaire parmi les Moscovites, qui ne font point difficulté d'acquerir du bien par toute sorte de voyes, croyant pouvoir expier ce peché par des aumônes. C'est pourquoi il n'y a presque point de Moscovite, qui en allant le matin à l'Eglise, ou à ses affaires, n'achette du pain, pour le distribuer aux pauvres, qui, bien qu'en tres grand nombre, en font un si grand amas, que ne pouvant consumer tout, ils font secher le reste au four, & en font une espece de biscuit, qu'ils appellent Suchari, & le vendent au marché à ceux qui font voyage.

Anniversaires des morts.

Ils celebrent aussi les Anniversaires des défunts, dont les ceremonies sont telles. Tout le Cimetiere est plein de femmes Moscovites, qui étendent sur les tombeaux des mouchoirs, sur lesquels ils posent des plats chargez de poisson roti & frit, de pâtez, de gâteaux & d'œufs peints, pour convier les trépassez à en manger: Ce qui va au profit des Prêtres, qui s'y trouvent, pour donner de l'encens aux tombeaux, & faire des prieres, qu'ils marmotent sans devotion; & cela, pour gagner de l'argent. Ceux qui se trouvent dans ces Cimetieres, pour rendre les devoirs à leurs parens & amis trépassez, les uns sont debout, & les autres à genoux, faisant plusieurs demandes extravagantes à leurs parens, pleurant sur leurs tombes, & faisant des cris épouvantables, mais avec si peu d'attachement, qu'ils ne perdent point d'occasion de parler, même de rire, avec ceux de leur connoissance, qui passent. Le Prêtre, suivi de deux Clercs, se promene dans le Cimetiere, tenant à la

main un encensoir, pour donner de l'encens aux tombeaux. Les femmes lui nomment les parens & les amis qu'elles veulent recommander à leurs prieres, le tirant par le surplis, pour avoir la préference. Le Prêtre s'acquitte de cette devotion fort legerement, & y apporte si peu d'attention, qu'il n'est que trop bien payé de la piece de cuivre qu'on lui donne, & ne merite pas les autres choses, que leurs Clercs ont soin d'amasser pour eux.

Il reste à parler de la Religion des autres Etats, qui sont sous la Domination du Grand Duc de Moscovie.

Dans la Province de la Grande Nowogorod est une grande Ville, portant même nom, où il se voit une centaine, tant de Monasteres, que d'Eglises & de Chapelles, dont les tours sont la plûpart couvertes de cuivre doré, avec des milliers de cloches, & dont la principale Eglise, où l'Archevêque officie, s'appelle sainte Sophie. Ses habitans suivent la même Religion que celle de Moskow. Novvogorod.

Les Peuples de la Laponie Orientale, qui obéïssent au Grand Duc, ne sont point baptisez; mais ils sont idolâtres, adorant le feu & des statües de pierre. Ils présagent de l'évenement de tout le jour par la premiere chose animée qu'ils rencontrent le matin. Laponie Orientale. *Davity.*

Les Morduois, qui sont sur les frontieres de la Moscovie, usent de la Circoncision, de même que les Juifs & les Turcs. Ils n'adorent pas les Idoles comme les Payens, & ils ne se font point aussi baptiser comme les Chrétiens. Ils vivent selon la Loy naturelle, & adorent un seul Dieu, Créateur de l'Univers, auquel ils offrent les premices de tout ce qu'ils doivent manger & boire, en les jettant contre le Ciel. Ils font la même chose de tout ce qu'ils recüeillent. Morduois.

Le Grand Duc de Moscovie possede aussi plusieurs Provinces en Asie, entre autres la Princi-

Permski. pauté de Permski, éloignée de Moskow de prés
Davity. de trois cens lieües. Quelques-uns d'entre eux suivent la Religion des Moscovites ; mais les autres adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles. Les Chrétiens ont eu un Evêque, dont ils écorcherent le premier tout vif. Il s'appelloit Estienne, qui leur avoit été donné par le Duc Jean, qui les subjugua.

Jugria. Les Peuples de la Province de Jugria, qui sont aussi sujets à ce Prince, adorent pareillement le Soleil, la Lune & les Etoiles, & divers animaux.

Samojedes. Les Samojedes, qui sont aussi Tributaires du Moscovite, lesquels sont situez à la partie Septentrionale de la Moscovie, vers les Monts Hyperboréens, de deçà & de delà la Riviere d'Oby, sur la Mer de Tartarie, & vers le Détroit de Weigats, étoient encore Payens & Idolâtres il n'y a pas long-tems, & adoroient le Soleil, la Lune & les autres Astres, comme le porte la Relation du second Voyage que les Hollandois firent vers le Nord en 1595. lesquels trouverent toute la Mer bordée d'Idoles ; pour lesquels les Samojedes témoignerent tant d'attache, qu'ils ne pûrent souffrir qu'on en emportât un seul, que l'on avoit arraché. Depuis trente ou trente-cinq ans, ils ont été baptisez, & ont embrassé la Religion des Moscovites. Ces Peuples envoyerent prier le Grand Duc, environ ce tems, de leur envoyer des Prêtres capables de les instruire en sa Religion : Ce que ce Prince & le Patriarche leur accorderent avec joye, employant pour cet effet l'Evêque de Wolodimer, avec grand nombre de Prêtres, qui les convertirent au Christianisme.

L'Isle de Zemble. Les Peuples de l'Isle de Zemble, qui obéïssent aussi aux Moscovites, sont Idolâtres. Les Hollandois, qui ont encore découvert ce Pays en 1595. y trouverent quantité d'Idoles & de statües de bois, & ils apprirent des Moscovites qu'ils adoroient le Soleil, la Lune & l'Etoile du Nord, &

qu'ils leur offroient tous les ans des victimes.

Les Moſcovites ont bâti par toute la Siberie des Egliſes, où ils ſervent Dieu ſelon leur coûtume; mais ils ne forcent point les originaires du Pays à ſuivre la même créance. Ils pratiquent ſeulement quelques moyens doux, pour les attirer à leur Chriſtianiſme. Siberie.

Pour ce qui eſt des Tingoeſes, qui ſe ſont ſoumis, à la perſuaſion des Samojedes, aux Gouverneurs Moſcovites, on n'a pû encore ſçavoir la Religion qu'ils profeſſent; & les Moſcovites ſont accuſez d'avoir un peu de negligence dans ces matieres, & d'avoir plus d'affection pour le trafic des choſes temporelles, que pour les ames. Tingoeſes.

Les habitans de Niſenovogorod, qui eſt à 150. lieües de Moskow, ſituée ſur le Volga, qui a 4600. pieds Geometriques de largeur en cet endroit, ſont Tartares, Moſcovites & Hollandois, dont il y a en cette Ville un aſſez grand nombre, pour former une Egliſe Proteſtante de cent perſonnes. Les originaires du Pays font tous profeſſion d'une même Religion, qui leur étant comme particuliere, on peut dire qu'elle a la même étendüe que l'Empire du Grand Duc, ſinon qu'elle a auſſi ſon Egliſe libre à Narva, ſous la Domination du Roy de Suede, & que les Tartares ont auſſi leur Religion Mahometane & Payenne le long du Wolga, & au delà d'Artrachan, ſur la Mer Caſpie. Niſenovogorod.

Il n'y en a quaſi point même parmi leurs Moines & leurs Prêtres, qui puiſſent rendre raiſon de leur Foy, parce qu'ils n'ont perſonne qui leur prêche la parole de Dieu. C'eſt pourquoi le Patriarche ne ſouffre point qu'ils diſputent de la Religion, ou qu'ils s'informent de celle des étrangers. Il y a quelque tems qu'un Moine de Niſevogorod eut quelque diſpute avec un Miniſtre Proteſtant; Ce qui étant venu à la connoiſſance du Patriarche, il le fit mettre priſonnier; & il eût été plus mal-

traité, s'il n'eût eu l'adresse de dire que le Ministre lui avoit témoigné de l'inclination pour la Religion Moscovite, ayant dessein de se convertir.

Par le sieur de la Neuville, Ambassadeur de Pologne en Moscovie.

Une nouvelle Relation de cet Etat, dédiée au Roy en 1698. porte que la Religion des Moscovites est la Grecque, que l'on peut appeller Archi-Schismatique; car elle est tellement distinguée par les superstitions effroyables que leur ignorance y a introduites, qu'ils peuvent passer pour des demi-Idolâtres. Qu'ils ont cependant conservé le Sacerdoce, pour lequel ils n'ont qu'un respect fort extérieur; car ils ne font pas grand scrupule de maltraiter leurs Prêtres & leurs Moines hors des Eglises : à quoi ils ne font d'autres ceremonies, que de leur ôter leurs calotes, & aprés les avoir roüé de coups de bâton, leur remettre bien proprement sur la tête.

Que le Patriarche de Moscovie résidoit à Kiovie; mais que les Moscovites ont obtenu, depuis qu'ils sont les Maîtres de cette Ville, de transferer le Siege à Moskow. Que ce Patriarche est ordinairement choisi par les Metropolitains, & confirmé par le Czar. Qu'il ne peut être déposé, comme son Prédécesseur l'a été, que par ceux de Constantinople & d'Antioche, qui mirent exprés pour cela, aux dépens du Czar, sous le Regne de Theodore, celui qui l'étoit auparavant, & qui est mort presentement, qui n'avoit été élû, qu'à cause de la beauté de sa barbe. Que ce Patriarche & les Metropolitains ne portent point d'autres habits que les Pontificaux, & marchent toûjours avec cet équipage, soit qu'ils soient en carosse, ou à cheval. Qu'ils font porter leurs Croix devant eux par un valet, qui, comme les autres, va toûjours tête nüe. Que la difference de leurs chapes à celles de nos Evêques, est une garniture de sonnettes ou grelots, qui regnent tout autour. Les Prélats tiennent toûjours à la main un chapelet, qui traîne jusqu'à terre, & sur lequel ils marmotent continuellement,

tinuellement. Leur principale devotion se passe en Processions, qui se font avec les ceremonies suivantes. Tout le Clergé, revêtu de chapes assez magnifiques, & la plûpart brodées de perles, sort d'une Eglise en Corps, mais pêle-mêle, & sans ordre, pour se rendre à celle où il y a devotion. Chaque Prêtre porte en main quelque chose: les uns des Livres; les autres des Croix, & beaucoup des bâtons Pastoraux. Ceux qui marchent prés du Metropolitain ou Patriarche, portent de grands Tableaux de la Vierge, garnis d'or, d'argent & de pierreries, & de chapelets de perles; d'autres, de grandes Croix quarrées, pareillement fort riches, & si pesantes, que quelques-unes sont portées par quatre Prêtres. Ensuite paroissent ceux qui portent les Livres d'Evangiles, qui sont sans contredit les plus magnifiques de l'Europe; car un seul coute jusqu'à 25. ou 30000. écus. Aprés tout cet équipage, viennent les Abbez, suivis des Metropolitains: Et tout le dernier, à quelque distance d'eux, paroît le Patriarche, ayant en tête son bonnet, semé de perles, & fait, excepté les trois couronnes, à peu prés comme la thiare du Pape. Il doit être soutenu par les Czars; mais comme ceux-ci ont besoin, pour marcher, de l'être eux-mêmes, de grands Seigneurs, qu'ils nomment pour cela, le font à leur place. Quand ces Processions marchent, elles sont précedées d'une centaine d'hommes, les uns portant des balais, & les autres de grandes poignées de sable, pour la propreté du chemin.

Toute la devotion des Moscovites consiste seulement à assister à la Messe, que leurs Prêtres commencent ordinairement à minuit, quoi qu'elles soient fort longues. Ils ne s'assëïent point à l'Eglise, & n'y prient jamais Dieu qu'en meditation: car la plûpart ne sçavent lire, ni écrire, & pas un d'eux, à commencer par les Prêtres, n'entend le Grec. Ils ont une grande quantité de Fêtes, qu'ils

ne solemnisent que par un carillon general, qui commence dés la veille, & ne finit que le lendemain au coucher du Soleil; & ils travaillent indifféremment tous les jours de l'année. Ils ont aussi une grande inclination pour les pelerinages. Le Czar Jean, tout paralytique, qu'il est, passe sa vie à en faire.

Quand ils entrent quelque part, ils commencent par baiser la terre, & faire quantité de signes de Croix & d'inclinations à quelques Images, ou au lieu où il y en doit avoir. Leurs Prêtres sont mariez; mais ils ne peuvent pas coucher avec leurs femmes la veille des Fêtes. A l'égard des Evêques & des Abbez, ils sont obligez de vivre dans le celibat. Quand un Catholique embrasse leur Religion, ils le baptisent tout de nouveau. Il peut aussi, s'il est marié, & que sa femme ne veüille pas changer avec lui, en épouser une autre. Ils observent trois Carêmes l'année. Le premier est le nôtre. Le second six semaines avant Noël; & le troisiéme quinze jours avant la Nôtre-Dame de Septembre. Pendant lesquels ils ne mangent qu'à l'huile. Ils ont aussi la passion de bâtir des Eglises; & jamais un Seigneur ne se fait bâtir une maison, qu'il ne commence par élever une Chapelle, & selon son pouvoir, y fonder plus ou moins de Moines: Aussi y a-t-il dans Moskow douze cens Eglises bâties de pierres, en forme de dôme; ce qui les rend fort obscures. Elles ont toutes cinq tourelles, remplies de cloches; & audessous de chacune, est une Croix quarrée, dont la moindre a trois coudées de haut. Les plus magnifiques sont celles de la Vierge & de S. Michel, qui tiennent au Palais des Czars. Le dôme & les tourelles sont couverts de cuivre doré, & les Croix sont de vermeil. Le dedans de ces Eglises est peint à la Mosaïque. Vis-à-vis est une grosse tour, dans laquelle il y a plusieurs grosses cloches, entre autres une, qui a vingt pieds de dia-

metre, quarante de hauteur, & une coudée d'épaisseur, dont on a été obligé d'ôter avec le ciseau quarante milliers de metal, pour lui donner du son. On ne la sonne ordinairement que le jour des Rois, qui est le plus solemnel chez les Moscovites ; & l'on frappe seulement dessus, quand le Czar couche avec la Grande Duchesse, afin que les Peuples se mettent en prieres, & obtiennent la conception d'un Prince ; car on fait en ce Pays-là peu de cas d'une fille.

La moitié des Terres de Moscovie appartient aux Moines ; parce que la grande devotion des Moscovites consiste à faire bâtir des Cloîtres, dont plusieurs contiennent plus de cent Religieux, qui vivent dans une fort grande abondance, & dans une insigne ignorance. Il y en a aussi grand nombre pour les filles, dont la regle est d'envoyer les vieilles à la quête des Marchands Armeniens & d'Europe, sous prétexte d'acheter leurs marchandises, & qu'elles assomment, aprés en avoir tiré la quintessence, quand ils sont assez peu instruits de la devotion de ces saintes filles, pour se laisser conduire chez elles par l'esperance du gain.

Toutes sortes de Religions, comme nous avons dit, sont permises en Moscovie, à la réserve de la Catholique, qui n'y peuvent faire l'exercice de leur Religion que dans une maison qu'ils ont achetée, à condition qu'aucun Jesuite ne pourra s'établir dans le Royaume, ni dire la Messe ; autrement il seroit chassé. Si un étranger, de quelque Religion qu'il soit, entre dans leurs Eglises, ils l'obligent de se faire Russe ; parce qu'autrefois ceux qui y entroient, se mocquoient de leurs ceremonies & de leur chant, qui a beaucoup de l'air du muet. *Relation de Bran de 1699.*

De la Religion des Tartares de l'Europe.

LEs Tartares qui sont dans l'Europe, sont de plusieurs sortes ; sçavoir, ceux de Krin ou de

Nagaya, les Circassiens, ceux de Précope, & ceux qu'on appelle Czeremisses.

Tartares de Nagaya. Les Tartares Nagayes, qui demeurent entre les Rivieres de Wolga & de Jaika, jusqu'à la Mer Caspie, dont la Ville d'Astrakan est la principale, & qui ont été assujettis sous la Domination du Grand Duc de Moscovie en 1554. sont la plûpart Mahometans de la Secte des Turcs, ayant en aversion celle des Perses, dont nous parlerons ci-aprés; entre lesquels il s'en trouve neanmoins plusieurs, qui font profession de la Religion Moscovite, & qui se sont fait baptiser. Il y a aussi dans la Ville d'Astrakan 5. ou 6000. Moscovites, qui y sont toûjours restez depuis la réduction de la Ville, & qu'ils en ont chassé les Tartares, lesquels y suivent la Religion de Moscovie. Ils y ont beaucoup d'Eglises, & quantité d'Images, comme dans leur Pays. Ces Tartares de Nagaya ont aussi pour voisins les Jurgenzes, qui ont un Cham, qui fait la guerre au Sophi de Perse, à cause de la Religion, & qui suit la créance des Arabes & des Turcs.

Davity de l'Europe der. Edit.

Jurgenzes.

Les Tartares Précopites ou de la petite Tartarie, qui sont descendus de la Tartarie Asiatique, & qui occupent les environs du Pont-Euxin, & qui regardent le Nord & les rivages des Paluds Meotides, avec la Chersonese Taurique, étoient Idolâtres avant le Mahometisme, qu'ils ont reçû il y a plus de 200. ans: De sorte que ces Tartares sont Mahometans, & usent de lettres Arabiques un peu corrompües. Ils ont un Pontife, nommé Seide, & ils entrent dans leurs Temples avec une grande humilité, & sans aucune pompe, le Cham même n'ayant pas plus d'honneur que le commun, ni de siege plus éminent que les autres.

1438.

Davity, der. Edit. prem. part.

Les Moullahs ou Prêtres, sont aussi sans ambition & sans avarice, fort modestes & religieux; ce qui fait que les Peuples les honorent extrémement, & les font passer pour des Saints, On re-

marque pourtant que ceux qui ſont dans les terres fermes, ne ſont pas des plus zelez pour cette Religion, n'ayant ni Moſquées, ni Imans, c'eſt-à-dire, ni Temples, ni perſonnes prépoſées pour le culte Divin; mais ſeulement le Cham & les Grands Seigneurs, qui obſervent regulierement la Loy de Mahomet.

Quand ils ſont malades à l'extrémité, on envoye querir le Moullah, qui vient avec l'Alcoran, qu'il ouvre & ferme juſqu'à trois fois, l'approchant du viſage du malade, & diſant quelques prieres. Si par haſard le malade guerit, il attribüe le recouvrement de ſa ſanté à l'Alcoran, & il fait preſent au Moullah d'un Mouton ou d'une Chévre. S'il vient à mourir, tous les parens s'aſſemblent, & le portent en terre avec de grands témoignages de triſteſſe, & criant inceſſamment: *Alla, Alla*. Etant enterré, le Moullah fait pluſieurs prieres ſur la foſſe, & eſt payé de ſes peines ſelon les facultez de ſes heritiers. Il demeure ordinairement trois jours & trois nuits en cet exercice, pour les pauvres, ne quittant point la foſſe; & pour les riches, il y demeure un mois, & quelquefois juſqu'à ſept ou huit.

Il y a auſſi des Juifs dans la Taurique, des Armeniens, des Grecs & des Catholiques Romains, qui ſont la plûpart des Italiens, particulierement des Genois en aſſez grand nombre, qui ont eu la liberté de conſerver leur ancienne Religion, auſſi-bien que les autres Chrétiens. Dans les Villes de Baccaſaray, les Catholiques y ont une belle Egliſe, & deux à Caffa, que les Genois y ont bâties, dans le tems qu'ils ont poſſedé cette partie de la Cherſoneſe Taurique. Mahomet II. prit cette 1475.
Ville ſur eux. Elle n'eſt preſque habitée que par des Chrétiens. Les Grecs y ont douze Egliſes, les Armeniens trente-deux, & les Catholiques deux, dont l'une eſt dédiée à S. Pierre: Mais il faut que les uns & les autres faſſent ſubſiſter leurs Prêtres,

tant en ces lieux, qu'aux autres, où ils ont le libre exercice de leur Religion.

On croit que le malheur des Chrétiens de cette Isle est venu du crime des Prêtres Grecs, qui étoit si grand, que leurs Evêques & leurs Archimandrites ou Abbez, n'entroient dans leurs Eglises qu'à cheval: Mais ils sont punis de ce mépris des Eglises par celui de ceux qui les dominent, qui les traitent en esclaves, ne leur laissant même aucun pouvoir sur leurs fils, du moment qu'ils se sont présentez au Magistrat.

Tartares Czeremisses.

Struys.

Les Tartares, que l'on appelle Czeremisses, qui sont prés de la Riviere de Wolga, sont en partie Mahometans, & en partie Payens. Mais ceux qui sont prés de Cazan, sont tous Payens, qui ne sçavent ce que c'est ni de Baptême, ni de Circoncision. Toutes les ceremonies qu'ils font pour donner le nom à un enfant, consistent à désigner un certain jour, au bout de six mois, auquel ils lui donnent le nom de celui qu'ils rencontrent le premier à leur chemin. Ils croyent la plûpart qu'il y a un Dieu immortel, qui est l'Auteur de ce qui arrive de bien aux hommes, qui veut & doit être adoré: mais c'est tout ce qu'ils en sçavent; car ils ne croyent point l'immortalité de l'ame, ni par consequent la Resurrection des Morts; mais que les hommes & les bêtes ont un même principe & une même fin de vie. Ils ne croyent point qu'il y a un Enfer; mais ils ne laissent point de croire qu'il y a des Diables & des Esprits malins, qui affligent & qui tourmentent les hommes en cette vie. C'est pourquoi ils tâchent de les appaiser & de se les rendre favorables par leurs Sacrifices. Il y a un certain endroit, à quarante lieües de Cazan, qu'ils appellent Nembda, dans un lieu marécageux, où ces Tartares font leur pelerinage & leurs devotions; & ils croyent que ceux qui y vont les mains vuides, & qui ne portent point de present au Diable, tombent en langueur, &

Leur créance.

meurent d'une maladie lente & incurable.

Ils tüent un Cheval, un Bœuf ou un Mouton, pour les Sacrifices qu'ils font à Dieu, dont ils font rôtir la chair ; & en ayant coupé une tranche, & pris une certaine liqueur, ils jettent l'un & l'autre dans un feu, qu'ils font devant la peau de l'animal, qui est étendüe sur une perche couchée de travers en deux arbres : & cela sert de Sacrifice. Ils prient cette peau de présenter leurs prieres à Dieu ; ou ils s'adressent directement à Dieu, le priant d'augmenter le nombre de leurs bestiaux ou des autres commoditez de la vie présente, qui sont le seul objet de leurs vœux & de toutes leurs devotions. Ils adorent aussi le Soleil & la Lune, comme les Auteurs de toutes les belles productions de la terre. Ils n'ont ni Eglises, ni Prêtres, ni Livres ; & le langage des Czeremisses leur est tout particulier, n'ayant presque rien de commun avec celui des autres Tartares, ni avec le Turc, quoi que ceux qui sont sujets au Czar, & qui sont obligez de converser avec les Moscovites, se servent aussi de leur Langue. Leurs Sacrifices.

Ils font toutes les ceremonies de leurs Sacrifices prés de quelque torrent, où ils s'assemblent, particulierement aprés la mort de quelqu'un de leurs amis, qui a laissé du bien. Ils font bonne chere du meilleur de ses Chevaux, qu'ils font mourir avec lui.

Quant aux Tartares Circassiens de la Tartarie deserte, comprise aussi dans la Sarmathie Asiatique, qui sont ceux de Cazan, à la plûpart desquels le Grand Duc de Moscovie commande, leur Religion est presque toute Payenne ; car encore qu'ils se fassent circoncire, ils n'ont neanmoins ni Bible, ni Alcoran, ni Prêtres, ni Eglises. Ils font leurs Sacrifices, & sont eux-mêmes les Sacrificateurs. Le jour de S. Elie leur est particulier pour leurs Sacrifices. Tartares Circassiens.

Les Tartares Circassiens sont un peu moins

barbares que les Tartares de Dagueſtan ; & il y a grande apparence que c'eſt depuis qu'ils vivent ſous la Domination des Moſcovites, & depuis qu'ils ont la converſation des Chrétiens, qu'ils ſe défont petit à petit de leur barbarie. Quoi qu'il ſoit permis aux hommes d'épouſer pluſieurs femmes, la plûpart neanmoins ſe contentent d'une ſeule. Quand un homme meurt ſans enfans, ſon frere eſt obligé d'épouſer ſa veuve, comme il étoit preſcrit dans la Loy ancienne.

Leurs Sacrifices.

Rlat. d'Olearius, premiere part.

Quand un homme de qualité meurt, les parens & les amis s'aſſemblent à la campagne, hommes, femmes & enfans, pour ſacrifier un Bouc : Et pour ſçavoir s'il eſt propre au Sacrifice, ils en coupent la nature, qu'ils jettent contre la muraille. Si elle ne s'y attache point, ils en tüent un autre. Si elle y tient, on acheve les ceremonies, en l'écorchant & en étendant la peau au bout d'une longue perche, devant laquelle ils font leurs Sacrifices, & font boüillir & rôtir enſuite la chair, qu'ils mangent. Le feſtin étant achevé, les hommes ſe levent & vont faire leur adoration à la peau ; & aprés les prieres, les femmes ſe retirent. Les hommes demeurent & s'enyvrent de leur bragga & d'eau de vie, & rarement ils ſe ſeparent ſans ſe battre. Cette peau demeure ſur la perche, juſqu'à ce que la mort d'une autre perſonne de qualité y en faſſe mettre une autre à ſa place. La tête & les cornes ſont ſur une Croix noire. Cette perche eſt environnée d'une petite haye, pour empêcher les chiens d'en approcher & de profaner le myſtere.

Ils enterrent leurs morts fort honorablement. Ils ornent leurs ſepulchres de piliers, & font bâtir des maiſons entieres exprés ſur ceux des perſonnes de qualité.

Pour témoigner leur deüil, ils ſe déchirent le front, les bras & l'eſtomach à coups d'ongles, & d'une maniere fort cruelle ; en ſorte qu'on en voit couler le ſang en abondance. Leur deüil dure juſ-

qu'à ce que leurs playes soient fermées ; & s'ils veulent qu'il dure plus long-tems, ils les rouvrent souvent de la même façon.

De la Religion des Etats de Turquie en Europe ; sçavoir, de celle de Mahomet.

CEtte Religion portant sur le front le caractere si visible de la fausseté, on a peine à comprendre comment elle s'est si fort étendüe, qu'elle occupe une bonne partie du Monde. Elle regne dans la moitié de l'Asie, & va plus loin, puis qu'on trouve même des Mahometans dans la Chine. Elle domine dans l'Afrique sur les Côtes Septentrionales, depuis l'Egypte, jusqu'au Royaume de Maroc & de Fez, qu'elle renferme à l'Occident. Elle occupe même encore aujourd'hui de grands Pays dans l'Europe. Mahomet lui-même auroit eu peine à se persuader que sa Religion eût pû faire tant de progrés : & apparemment, à juger des choses par ce qu'on voit dans l'Alcoran, il n'avoit aucune pensée de lui faire passer l'Arabie. Il le dit lui-même dans l'Alcoran. Son ambition n'alloit pas plus loin ; & on ne voit nulle part qu'il donne aucun ordre à ses Disciples d'aller établir sa Doctrine par toute la Terre. Il auroit pris d'autres mesures pour les Loix qu'il fait, s'il avoit eu un dessein si vaste ; au moins en deux points, qui sont celui du jeûne du mois Romadan, & celui du pelerinage de la Meque, à quoi il oblige tous les Musulmans : Car le moyen de garder ce jeûne dans les Pays Septentrionnaux, où les jours sont en été de 18. de 20. de 22. heures, d'une semaine, d'un mois, & bien davantage, selon l'élevation différente du Pole, le jeûne consistant à ne point manger, & à ne point boire, depuis la premiere aurore & le petit point du jour, jusqu'à ce que le Soleil soit tout-à fait couché. Comment auroit-on pû faire aussi le pelerinage de la Meque des extrémitez de la Terre ? Quoi qu'il en soit, qu'on trouve

De quelle maniere s'est établi le Mahometisme.

Le P. Nau, Jesuite Missionaire.

Chap. du Conseil.

dans l'Alcoran des dispenses pour ces Pays-là, ou, ce qui est plus vrai, qu'on n'en trouve pas, comment la seule raison de la fausseté si apparente de la Loy Mahometane n'a-t-elle pas empêché sa propagation ?

Elle l'auroit empêché sans doute, si on l'avoit prêchée d'abord à des gens d'esprit & peu corrompus pour leurs mœurs, & en un tems, où il y eût eu plus de crainte de Dieu, plus d'union parmi les Chrétiens, & moins de prostitution de l'ame à la chair & au sens. Mais Mahomet n'eut affaire qu'à des Arabes d'un esprit peu éclairé, attachez furieusement aux plaisirs du corps, & adonnez à l'Idolâtrie.

Il leur composa une Religion fort accommodante. Il leur laissa l'usage des plaisirs honteux, qui étoit tout leur attachement, & la passion dominante de leur cœur impur. Je ne sçai même s'il ne leur en permit pas plus qu'ils n'en avoient auparavant, ne mettant aucunes bornes à l'amour & à la joüissance des femmes. Il n'étoit pas mal aisé aprés cela de leur faire quitter leur Idolâtrie, leur en laissant toutes les commoditez & toute la liberté qu'ils en retiroient, diminuant même de la peine qu'ils avoient à rendre divers devoirs à plusieurs Dieux, & ne leur en donnant qu'un seul, pour lequel il ne vouloit en tout un an, tout au plus, qu'un seul Sacrifice ; outre que c'étoit une chose tout-à-fait contre leur honneur d'adorer encore des Idoles, dont on avoit renversé les Autels par toute la Terre, tout le monde ayant reconnu la vanité & le malheur infini, où le culte qu'on leur rendoit au préjudice du vrai & unique Dieu, engageoit les hommes. Les Arabes pouvoient-ils avoir un Prophete plus à leur goût ? Ce qui est étonnant, c'est qu'au commencement même ils se soient opposez à lui.

Il eut aussi des démêlez avec les Chrétiens & les Juifs ; mais c'étoit un parti tres peu formidable.

pour leur petit nombre & leur peu de forces. Son épée en fit renoncer plusieurs à leur Foy. Il se déchaîna contre les autres en son Alcoran. Comme il avoit un zele fort moderé pour le bien des ames, & tres ardent pour le sien propre, il leur permit de vivre de la façon qu'il leur plairoit, pourvû qu'ils lui donnassent de l'argent pour le prix de leur sang. Il avoit plus d'inclination pour les Chrétiens, que pour les Juifs ; & l'Histoire Sarasine même raconte qu'à sa mort, pour reparer le mal qu'il leur avoit fait, il dressa un Testament en leur faveur, ordonnant à ceux de sa Secte de vivre en bonne amitié avec eux, & de leur rendre tous les bons offices qu'ils pourroient, jusqu'à les aider dans la construction de leurs Monasteres & de leurs Eglises. C'est peut-être à cause de ces dernieres volontez de leur Prophete, qu'ils ont encore aujourd'hui quelque reste de considération pour les Prêtres & les Religieux Chrétiens, n'exigeant de leurs personnes aucune charge, & témoignant qu'ils ont ordre de les respecter, & de leur faire du bien. Ce Testament pourtant ne se trouve plus chez les Turcs.

Les Chrétiens Arabes ne se voyant point inquietez par Mahomet, qui se contentoit de deux ou trois écus par tête, qu'il tiroit d'eux tous les ans, & se trouvant d'ailleurs sans forces & dans l'impossibilité de ruiner ses méchans desseins, s'accommoderent avec lui ; & peu à peu l'amour du repos & des plaisirs du monde, les pervertit tous, & leur fit embrasser sa Secte.

De-là le Mahometisme se répandit & dans l'Egypte, & dans la Syrie, pour l'accomplissement de la parole du Fils de Dieu, qui dans l'Evangile avoit dit, que le mauvais serviteur seroit associé & asservi aux fideles, quand dans l'absence de son Maître, negligeant le soin de la maison, il ne penseroit qu'à se divertir, & seroit sans cesse aux prises avec les autres servi-

teurs, les traitant avec toute sorte d'indignité.

En ce tems-là, les Chrétiens dans l'Egypte & dans la Syrie, n'avoient presque plus rien du Christianisme, que le nom, comme le racontent encore aujourd'hui leurs descendans, qui se sont maintenus dans la créance de l'Evangile. Ils n'étoient pas seulement divisez du Chef de l'Eglise & de l'Eglise Apostolique, par un commun Schisme, mais ils l'étoient entre eux par des erreurs & des Schismes particuliers. Ils ne se contentoient pas de la guerre de Religion, qui ne se fait que par la langue & par la plume; ils employoient l'épée & les armes, pour se gagner la Domination les uns sur les autres, & faire triompher leur parti. Les Grecs & les Monophysites Syriens & Cophtes se déchiroient les uns les autres. Ceux-ci étoient divisez en autant de Sectes, qu'ils apportoient de différentes explications de cette unité de nature qu'ils vouloient être en Jesus-Christ: De sorte qu'ils ont formé en divers tems jusqu'à quatorze partis opposez. Ceux-là étoient partagez en Grecs, Romains, & Melchytes, & s'élevoient les uns contre les autres avec une fureur de barbares. Pendant que l'ambition de dominer les emportoit de cette maniere à répandre le sang Chrétien, le torrent des voluptez brutales les entraînoit d'un autre côté à des excés qui ne se peuvent dire, d'où ils tomboient dans le précipice de l'impieté, qui ayant banni la crainte de Dieu de leur cœur, les engageoit à la profanation des Eglises, & à sacrifier à leurs passions toutes choses, jusqu'aux plus sacrées & aux plus divines.

Ce ne furent pas les Mahometans qui établirent parmi eux leur Religion; ce furent ces malheureux Chrétiens, qui y appellerent ces Infideles par leurs desordres criminels, & par des députations qu'ils leur firent expressément, pour les solliciter de venir à eux: Car le parti qui se voyoit le plus foible en quelque Pays, ou en quelque Ville,

cherchoit l'appui des Arabes, qui faisoient une haute declaration de laisser vivre chacun dans la Religion qui lui aggréoit. Il aimoit mieux devenir esclave des Infideles, que de l'être de ses ennemis, & il estimoit remporter sur eux un grand avantage & la victoire, si en perdant la liberté, il leur faisoit perdre aussi la leur.

L'on voit assez que des Chrétiens, qui l'étoient si peu, ayant fait une démarche de cette nature, en faisoient ordinairement une autre, abandonnant une Religion, de laquelle il ne leur restoit presque plus rien, pour en embrasser une nouvelle de leurs nouveaux Princes, qui leur rendoit leur liberté, qui favorisant toutes les inclinations des sens, avoit un plus bel extérieur de pieté & de respect envers Dieu, qu'ils n'en voyoient alors dans les Eglises de leurs Sectes, ni dans celles des autres, qu'ils combattoient.

De la Syrie & de l'Egypte, le Mahometisme, comme un venin doux & pénétrant, s'est répandu dans les autres parties du Monde, souvent par la division des Chrétiens, plus souvent par le désordre de leur vie; & presque toûjours par la grande porte du libertinage & de l'amour des plaisirs: mais c'est aussi quelquefois par celle de l'impatience de souffrir un martyre continuel & sans relâche de l'orgüeil & de l'avarice du Turc, qui non content de traiter les Chrétiens avec le dernier mépris, tire d'eux tout ce qu'il peut d'argent par mille voyes pleines d'injustice, sous des prétextes faux ou frivoles.

Pour revenir maintenant à Mahomet & à sa vie, on n'en sçauroit bien sçavoir au vrai l'Histoire. Ni les Turcs, ni les Chrétiens, ne l'ont point écrite exactement & de bonne foy. Les uns & les autres n'en parlent pas même avec vrai-semblance; & ce qu'ils en disent paroît fabuleux, & inventé, pour donner credit à leur Religion.

Ce que les Auteurs en ont dit de plus vrai, c'est

que c'étoit un homme d'une incontinence outrée, dont les débordemens n'avoient point de termes. Nous en avons des témoignages dans l'Alcoran, où défendant aux autres de sa Secte certaines choses en cette matiere, & leur prescrivant des Loix sur cela, en ce qui regarde principalement les degrez de consanguinité & d'alliance, il fait dire à Dieu, que pour lui, parce qu'il est son Prophete, ces Loix & ces défenses ne le touchent pas; qu'il peut prendre autant de femmes qu'il lui plaira, & que, quelque femme que ce soit, si elle est de sa Secte, peut se prostituer à lui, & qu'il en peut user à sa liberté. De même, aprés avoir ordonné aux maris de tenir leurs femmes dans l'égalité, pour conserver la paix domestique, qui ne peut manquer d'être troublée, quand une femme voit sa compagne considérablement préferée à elle, & que la jalousie l'irrite; il se dispense de ce Precepte, qui est de la Loy de nature, & il feint que c'est Dieu même qui lui dit, que pour lui, il en peut user comme il voudra. Il paroît dans un autre endroit, que ses femmes ne pouvant supporter les désordres où sa brutale passion le portoit presque jusqu'à leurs vûës, firent grand bruit à la maison, & que la querelle pensa aller jusqu'à la répudiation. Enfin donnant tant de liberté aux femmes pour son égard, il ôtoit aux siennes celle même d'ouvrir les yeux sur d'autres personnes que sur lui, leur recommandant une modestie de la derniere contrainte; & il leur déclaroit qu'ayant l'honneur d'être à un Prophete comme lui, si elles manquoient en quelque maniere à la fidelité qu'elles lui devoient, Dieu les châtiroit de supplices extraordinaires, & incomparablement plus rudes que ceux qu'il feroit endurer aux autres, qui seroient coupables d'une faute, qui seroit la même, regardée en soi, mais qui n'avoit pas rapport au Prophete.

Ch. Elahzab de hor.

Ch. des Femmes.

Jugez aprés cela de l'aveuglement épouvanta-

ble de tant de Nations, qui reverent un homme aussi débauché que celui-là, comme la plus parfaite créature qui soit sortie des mains de Dieu, comme le bien-aimé de son cœur, le premier des Prédestinez, & comme le plus saint de tous les Prophetes.

La honte que les Mahometans ont eüe des reproches qu'on leur faisoit d'avoir pour Prophete & Legislateur un homme, qui, contre l'ordinaire de tous les autres, n'étoit pas homme de prodiges, les a obligez, à ce que l'on croit, à faire de lui l'Histoire fabuleuse que voici.

Ils disent que Mahomet eut pour pere un Arabe, nommé Abdallah, c'est-à-dire, Serviteur de Dieu, & une mere, appellée Eminé, c'est-à-dire, Fidelle: Que son grand-pere descendoit de pere en fils d'Abraham, par Ismaël, & par Abraham, d'Adam, le premier des hommes. Dieu promit à ce premier homme que le Prophete naîtroit de lui. Il lui en passa même contrat. L'Ange Gabriel fut le Notaire qui l'écrivit en presence de soixante-dix mille Anges qui l'accompagnoient.

Le lieu de la naissance de ce Prophete est Medine; neanmoins il avoit des parens à la Meque, & quelques-uns disent même qu'elle est sa Patrie. La ceremonie de sa circoncision se fit au ventre de sa mere; car il en sortit circoncis. Les Idoles devinrent noires alors, & se renverserent. Les Anges précipiterent le Diable au fond de la Mer, d'où il échapa, & se retira sur une montagne, où il poussa des hauts cris, y déplorant son malheur avec ses Compagnons, qu'il y fit venir. Le sujet de sa douleur étoit que la foy de l'unité de Dieu alloit regner par toute la Terre.

Ayant atteint l'âge de six ou sept ans, on lui donna la garde de quelques troupeaux avec les autres enfans. Ayant un jour mené son troupeau dans une vallée, il fut saisi par deux jeunes hommes d'une rare beauté, qui avoient un bassin & une

éguierre d'eau, pleine d'une eau celeste. Ils le renverserent par terre, & lui ayant ouvert la poitrine, ils en tirerent le cœur, & le laverent, aprés qu'ils en eurent fait sortir une goutte noire & venimeuse, qui est dans celui de tous les hommes, & que les Chrétiens appellent foyer du peché & concupiscence. Ensuite de quoi ils remirent le cœur en sa place naturelle ; & sa playe fut aussi-tôt bien refermée, sans qu'il y parût. Ses Camarades, fort surpris de ce spectacle, allerent donner avis de ce qu'ils avoient vû. Cela fit qu'on ne le laissa plus aller dehors : mais il cherchoit toûjours des lieux de retraite, & ne s'employoit qu'à des exercices de pieté & de devotion.

Il y avoit dans la Ville une femme d'une ravissante beauté, & extrémement riche, appellée l'illustre Kadigé. Elle augmentoit tous les jours son bien par le trafic & le negoce, envoyant ses gens trafiquer dans l'Yeman & à Damas. Elle avoit de l'inclination pour Mahomet ; & desirant lui faire gagner quelque chose, elle l'envoya avec les Marchands qu'elle faisoit partir, à Damas. Il se fit admirer d'abord des personnes qui composoient la Caravane, tant il fit paroître de vertus extraordinaires : De sorte qu'on le surnomma Mahomet le Fidele.

La Caravane s'étant arrêtée prés de Damas, & assez proche d'un Monastere, où un Religieux, nommé Bechira, demeuroit, lequel avoit eu en revelation, que Mahomet, qui étoit du nombre, étoit le Prophete des derniers tems, l'Apôtre de Dieu, le Docteur du Monde, & un faiseur de prodiges : Que pour preuve, il feroit reverdir un arbre sec depuis cent ans, & que ce Pays, qui n'avoit point d'eau, en seroit rempli en abondance. Ce que ce Religieux ayant reconnu, il fut audevant de ce Prophete le saluer avec un profond respect, en lui donant les qualitez ci-dessus : Et depuis ce tems, la réputation de Mahomet commença à se répandre.

Ensuite, de serviteur qu'il étoit, il devint mari, & il épousa la riche Kadigé, sa Dame ; mais il ne passoit gueres que la nuit à la maison, retournant le jour à sa solitude sur la montagne de Hara, où il s'occupoit aux exercices de pieté. C'étoit pendant ce tems que l'Ange Gabriel lui paroissoit, venant de la part de Dieu lui apprendre tout ce que sa Divine Majesté commande & défend, & pour l'instruire des Ordonnances de la Loy ; & c'étoit aussi pendant ce tems qu'il faisoit entendre qu'il étoit dans des extases, & dans un ravissement de l'ame à Dieu, pendant quoi Dieu lui reveloit de grandes choses ; ce qui le faisoit d'autant plus reconnoître Apôtre de Dieu : En quoi il n'omettoit rien pour le persuader, & pour faire recevoir la Doctrine qui lui étoit apportée du Ciel.

Les premiers de ses Sectateurs furent Abubeker & Omar, personnes de considération à la Meque, qui lui donnerent leurs filles en mariage. Mais il fut furieusement contredit par les Infideles Kerrags, & par d'autres puissantes familles. Ils le persecuterent avec fureur, & conjurerent même sa mort ; de sorte qu'il fut obligé de prendre la fuite : ce qu'il fit le 15. Juillet, la nuit du Jeudi au Vendredi de l'Ere Chrétienne. C'est à ce jour que commence la Mahometane, qui est pour raison de cela nommée Hegyre, qui signifie fuite. Cette fuite arriva en 622. Ce qui est l'Epoque ou le commencement des années de l'Hegyre, dont les Mahometans se servent pour regler l'ordre & la suite des tems.

Il se retira à Medine, où il fut tres bien reçû, parce qu'on y étoit déja prévenu de son merite, & qu'on y sçavoit qu'il étoit envoyé de Dieu pour mettre les hommes dans le droit chemin du salut. Plusieurs croyoient déja en lui. C'est pourquoi dés qu'on sçut sa venüe, on alla audevant de lui avec tout le respect qu'on devoit à un Prophete de son caractere. Il alla descendre dans la maison

d'un des Croyans, appellez Ansars, qui étoient de son parti. On n'oublia rien pour le bien recevoir.

Mahomet ayant gagné une bonne partie des habitans de Medine, & s'étant presque tous déclarez pour lui, il fit la guerre aux Infideles, ses ennemis, & il en obligea quantité, par la force de son épée & de ses armes, à renoncer à l'Idolâtrie, & à le reconnoître pour le Prophete envoyé de Dieu. Enfin, aprés bien des victoires, qui retirerent de l'Infidélité une infinité de personnes, il passa de cette vie à l'autre, pour y aller triompher. Il monta au plus haut du plus élevé des Cieux, qui est le septiéme. L'Ange Michel, qui marchoit devant lui, le conduisit prés le Trône de Dieu. Il voulut quitter ses souliers; mais Dieu l'en dispensa, & lui dit: *Venez comme vous êtes, ô l'Elite des Prophetes, & mon cher ami.* Il obéït, & s'étant approché, Dieu lui demanda ce qu'il vouloit: *Vous le sçavez mieux que moi, Seigneur*, lui répondit-il. *Je ne souhaite que le salut de ceux qui suivent, & qui suivront la Religion que j'ai prêchée. Je vous jure*, lui dit Dieu, *qu'au jour du Jugement, l'intercession d'aucun Prophete n'aura lieu, & que chacun d'eux ne parlera que pour lui-même: Mais vous, puis que vous souhaitez que tous vos Sectateurs soient sauvez, je vous l'accorde* C'est ce qui se passa le jour de son Ascension au Ciel.

Son corps est à Medine dans son Tombeau; mais aussi frais, disent les Mahometans, qu'une nouvelle rose: & de-là il entend toutes les prieres qu'on lui fait, en quelque endroit du Monde qu'on soit, quand même on seroit éloigné de dix mille lieües.

Voila les contes que les Turcs font de Mahomet, & qu'ils croyent être des histoires les plus veritables du Monde; mais ils en racontent bien d'autres, qui ne sont que fables ridicules, que plusieurs de leurs Docteurs ont inventées en divers

tems. *Ils* ont crû qu'ils accrediteroient par-là leur Religion, & se délivreroient de la honte qu'on leur faisoit de l'embrasser & de la professer veritable, sur la simple parole d'un homme, qui se dit Prophete & Apôtre, & Legislateur envoyé de Dieu, sans en donner aucune marque par quelque miracle évident & incontestable.

Mais ils en ont trop dit, pour réussir en leur dessein; car outre que c'est faire mentir l'Alcoran, que de faire Mahomet homme de miracles, ceux qu'ils ont inventez, & qu'ils lui attribüent, sont si mal imaginez, & ont si peu de vrai-semblance, qu'il faut vouloir s'aveugler, & avoir perdu le bon sens, pour n'en pas voir la fausseté.

C'est une chose inconcevable que les Turcs, qui sont fort éclairez, & qui agissent avec beaucoup de pénétration dans toutes les autres affaires de paix, de guerre, de police, de gouvernement, de propre interêt, & même de science, soient en celle-ci seule, qui est la plus importante de toutes, si peu raisonnables, qu'ils en traitent en gens sans esprit, ou qui ont renoncé à toute sagesse; & s'opiniâtrent à ne suivre aucune regle de prudence.

Je ne prétens pas rapporter tout ce qu'on peut dire de cette Religion, il faudroit pour cela un trop gros volume. Mon dessein n'est que d'en faire un abregé le plus succinct que je pourrai; mais fidele & exact, qui donne une veritable connoissance d'une Religion si fameuse, qui remplit une grande partie de la Terre, dont on parle tant, & dont on est si mal informé. Je la montrerai telle qu'elle est; & en disant ce qu'elle a de mauvais, je ne celerai pas ce qu'elle semble avoir de bon. Ce n'est à la verité qu'une Religion fondée sur des fables infiniment ridicules, établie par l'homme du monde le plus débauché, dans le tems même qu'il se disoit Prophete & Legislateur; soutenüe par des associez sanguinaires, qui aprés avoir désolé

l'Arabie pendant sa vie, se firent une guerre cruelle quand il fut mort; introduite dans le Monde, non par la force de la justice & de la raison, mais par violence & par tyrannie; favorable à la nature corrompüe, dont elle entretient les désordres, & composée enfin de Loix & de Coutumes bonnes & mauvaises sans distinction.

Le Démon, qui en est l'Auteur, pour la faire plus facilement recevoir, l'a masquée de l'image de quelques-unes des vertus qui donnent le plus dans la vûë. Il inspire même à ses Sectateurs d'en pratiquer les exercices extérieurs: mais les faisant paroître sur le visage, il a grand soin qu'elles ne passent pas jusqu'au cœur, pour y détruire le peché, & y ruinant l'amour propre, y faire naître celui de Dieu. Il est vrai qu'on voit des Mahometans gens d'honneur, & qui ont beaucoup de vertus morales: mais le nombre n'en est pas grand; & quand il le seroit davantage, ce ne seroit pas une preuve de la bonté de la Religion qu'ils professent: ç'en seroit une seulement de la bonté de leur naturel. Les grandes vertus des anciens Romains & des Philosophes n'érigent pas l'Idolâtrie en veritable Religion. Que si l'on prétend qu'il y ait de la différence entre les Idolâtres & les Mahometans, parce que ceux-ci n'adorent qu'un Dieu, & le vrai Dieu, & que ceux-là ruinoient la Divinité par la pluralité des Dieux, ou par le culte qu'ils rendoient à un seul, qui étoit faux; on peut dire que les Mahometans ne connoissent point aussi le vrai Dieu, & que celui qu'ils reverent, n'est qu'une Idole, qu'ils élevent dans leur imagination. Quoi qu'il en soit, il faut donner à leurs vertus morales toute la loüange qu'elles meritent: Mais c'est un abus de croire que la verité & la bonté d'une Religion doive s'examiner sur les vertus de quelques particuliers.

Aprés la mort de Mahomet, ses Disciples reçüeillirent ce qu'ils pûrent de ses Ecrits, & en

composerent le Livre, que les Arabes appellent Gouran ou Alcoran, c'est-à-dire, Recüeil des Preceptes, que les Mahometans estiment, comme les Chrétiens la Bible, quoi que ce ne soit que des rêveries & de folles imaginations, qu'il a couvertes des principaux points de la Loy des Juifs & des Chrétiens, & assaisonnez de sensualitez & de voluptez, dont il promet la joüissance à ses sectateurs en l'autre vie. Alcoran.

Les Mahometans reconnoissent, comme les Chrétiens, que les Mysteres de la Religion ont été revelez aux hommes en deux manieres, qui sont l'Ecriture & la Tradition. Ils prétendent que la parole de Dieu écrite est comprise dans leur Alcoran, & que les Traditions se trouvent dans les Livres de leurs Docteurs. Ils le nomment ordinairement la Bible, c'est-à-dire, le Livre Elmushhat, voulant dire que c'est le Livre par excellence, qui surpasse autant tous les autres, que la parole de Dieu surpasse celle de tous les hommes.

Mais bien loin de cela, c'est un Livre rempli de mensonges, de fables & de contradictions, & de tres mauvaises instructions, contraires à la Loy de Dieu, de la nature & de la raison; plein d'impietez, qui attaquent les veritez de l'Evangile; ne rapportant presque rien du Nouveau & de l'Ancien Testament, qu'il ne corrompe par des fables ridicules. Il est d'un assez gros volume, qui contient pourtant peu de choses: car il y a une infinité de répétitions ennuyeuses; & qui les retrancheroit du Livre, on le réduiroit à un tiers de sa grosseur. Plusieurs prétendus Sçavans l'ont expliqué par des Commentaires fort amples. La Glosse de ces Interpretes n'est pas moins ridicule & déplorable que le Texte de l'Auteur.

Mahomet n'a pas fait seul son Alcoran; car il ne sçavoit ni lire, ni écrire. On conserve encore en quelque lieu des monumens de l'ignorance de ce faux Prophete, où l'on garde les écrits de certains

privileges qu'il y a donnez. Pour les signer & les sceller, il se frotoit la main de quelque couleur, & l'appliquoit sur le velin. Etant donc certain qu'il ne sçavoit pas écrire, il faut de necessité qu'il ait eu un Secretaire confident, qui fut le détestable Moine Sergius Bechira, qui fut le premier qui le proclama Apôtre de Dieu.

Quoi qu'il en soit, Mahomet avoit grand soin de faire accroire qu'il lui étoit apporté du Ciel par l'Ange Gabriel, qui lui rendoit souvent visite. Il tâchoit même de persuader qu'il ne lui apportoit qu'une copie de ce prétendu divin Livre, dont l'Original est gardé dans le Paradis, comme un grand trésor. Mahomet dit qu'il lui a été envoyé de Dieu, pour confirmer les anciennes Ecritures, l'Ancien & le Nouveau Testament; & qu'il explique tout ce que Dieu a ordonné par la bouche des autres Prophetes.

Il lui fut apporté, à ce qu'il dit, au mois de Romadan, pendant une nuit, qu'il appelle la nuit de benediction; & c'est pour cela que les Mahometans celebrent leur jeûne en ce mois. Il ne l'a eu que piece à piece; & en effet il est distingué en Chapitres reçûs à la Meque, & en quelques Chapitres reçûs à Medine. Les Turcs disent qu'il étoit fait de la peau du belier qu'Abraham sacrifia à Dieu à la place de son fils Isaac; & que cet animal avoit été nourri 40. ans dans les paturages du Paradis.

Ch. de l'Alcoran.

Les Mahometans, trompez de la sorte, & malheureusement préoccupez de ces rêveries, ont une veneration inconcevable pour cet Alcoran. Ils ne souffrent pas que ceux qu'ils croyent Infideles, l'ayent entre leurs mains. Quand ils le prennent, ils le baisent, l'appliquent à leurs yeux, & se le mettent sur la tête, pour marque que c'est leur amour, leur lumiere & leur couronne, & qu'ils soumettent aveuglément leur esprit à ce qu'il enseigne. S'ils le lisent, ou s'ils le manient, il faut

qu'ils ſoient purifiez. S'ils ſont tombez en quelque impureté legale, ils vont ſe laver avec les ceremonies ordinaires, dont je parlerai ci-aprés, pour être en état d'en faire la lecture avec reſpect, & ſe rendre dignes des benedictions qu'il communique à ſes lecteurs. Ils le mettent toûjours dans un lieu propre & honorable. Ils en ont d'écrits en lettres d'or. Ceux qui ont un peu de moyens, en achetent ou s'en font décrire, avec divers ornemens d'or & de couleurs, & le couvrent richement. Ils font pour cela avec plaiſir une dépence de 40. ou 50. écus. Quand ils le liſent, ils branlent continuellement la tête & le corps, comme s'ils en adoroient toutes les paroles ; & c'eſt comme un peché d'infidélité parmi eux, de faire une faute en liſant. Ils s'en ſervent, pour apprendre à lire aux enfans ; & quand ils font quelque faute, ils leur reprochent qu'ils pechent contre la Loy. Quand le Grand Seigneur marche en ceremonie, ou en faiſant ſon entrée en quelque Ville, ou allant à la guerre, on porte ce Livre devant lui, ſur un chameau richement paré ; pour ſignifier que c'eſt l'appui & la colomne de ſon Empire, & la ſource de toutes les benedictions de Dieu. Enfin ce Livre eſt le tout des Turcs. Leurs exercices ſpirituels & leur devotion conſiſtent à le lire. L'Office prétendu Divin de leurs Moſquées conſiſte à en chanter quelques Chapitres. La retraite que leurs Devots & leurs Saints y font, ſe paſſe à le lire, & à le lire jour & nuit. Les prieres qu'ils font pour les morts dans les Moſquées & ſur leurs Sepulchres, ne ſont qu'une ſimple lecture de ce Livre. Leurs Traitez & leurs accords ſe concluent par en reciter la Préface, qu'ils appellent Elfateab. Il y a des fondations de perſonnes riches, & des lieux pieux pour le lire pendant leur vie pour leur ſalut, & aprés leur mort, pour le repos de leurs ames. Ils le font ſervir à tout, même à la ſorcellerie, qui paſſe chez eux pour une ſcience, bien loin d'être eſtimée

un crime. Ils le recitent sur les malades. Ils marquent les Chapitres divers qui guerissent les differentes maladies. Ils en appliquent à tous les besoins. Il y en a qui sont comme des enchantemens pour se faire aimer ; d'autres, qui sont des preservatifs contre la haine des ennemis ; d'autres, qui sont pour garantir les voyageurs de tout danger : en un mot, pour tout ce qu'on peut desirer ou craindre.

L'Alcoran, comme nous l'avons aujourd'hui, n'est pas l'ouvrage de Mahomet. Il mourut, que ce Livre n'étoit que de pieces détachées, qu'il avoit produites de tems en tems, & qu'aprés la lecture qu'il en avoit fait faire à ses Sectateurs, il avoit laissées entre les mains de ses femmes & de ses amis les plus confidens. Aprés sa mort, ceux qu'on nomme ses Compagnons, prirent le dessein de faire un Recüeil de toutes ces pieces dispersées en divers endroits, & de les réduire en forme de Livre. Ils tinrent entre eux conseil là-dessus. Ils trouverent que pour soutenir leur Secte, c'étoit un ouvrage necessaire. Osman, fils d'Affan, se chargea de l'affaire, & fit ce Recüeil, qui paroît aujourd'hui, & le composa en partie de ces pieces détachées, autant qu'il en put recouvrer, en partie de choses dont lui & ses autres associez pûrent se ressouvenir.

Aprés tout, quelque diligence qu'Osman eût apportée pour faire un Alcoran exact, & donner à ceux de sa Religion une même regle de leur foy, on vit avec le tems paroître plusieurs Alcorans, qui ne s'accordoient pas ensemble, soit que cela fût arrivé par la faute des Copistes, soit que ç'eût été un dessein formé de ceux qui les avoient écrits par des motifs d'interêt, ou de quelque autre passion. Cela mettant du trouble dans les esprits, & étant capable de faire des differends & des Schismes dangereux, les zelez de la Loy chercherent remede à ce mal ; & ils n'en trouverent point d'autre,

d'autre, que de faire une assemblée des principaux Docteurs de la Secte, & de faire apporter tous les Alcorans qu'on pourroit trouver, pour les confronter. Comme l'entreprise étoit de difficile exécution, il fallut qu'un Caliphe s'en chargeât, & qu'il donnât les ordres necessaires pour la faire réüssir. Quelques uns disent que ce fut celui du Caire; d'autres, celui de Babylone. Il y a bien apparence que quelque Caliphe que ce fût qui entreprît cette affaire de la derniere importance, pour conserver la Religion, tous les autres y eurent part. L'affaire d'une Religion commune devoit se traiter d'un commun accord. Damas fut choisi pour le lieu du Concile. On y apporta soixante mille Alcorans sur deux cens chameaux, & il s'en trouva jusqu'à deux cens sortes, qui étoient différentes. On les examina tous sur celui d'Osman, qui fut reconnu pour le veritable & l'authentique, & on brûla tous ceux qui ne lui furent pas conformes. Aujourd'hui on n'en voit plus que d'uniformes, soit parmi les Arabes, soit dans la Turquie, soit dans la Perse, soit aux Indes, & dans tous les autres lieux où le Mahometisme s'est répandu.

Matholiy. Morbas.

Outre l'Alcoran, les Mahometans ont encore plusieurs autres Livres, comme celui d'Elsunné, c'est-à-dire, Chemin, Loy ou Conseil de Mahomet, qui contient six Livres, faits aprés sa mort par six grands Docteurs de cette Loy. Ils ont encore leur Livre d'Azar, qui contient la vie & les faits de Mahomet, & ceux de Recele Bulugis, d'Aly & d'Almazhodi, & sept cens Volumes de leur Secte.

Elsunné.

Il y a parmi les Mahometans quatre Sectes, qui passent pour orthodoxes, parce qu'elles s'accordent dans les points de foy de l'Alcoran, dans la maniere de faire les prieres en assemblée, & sur tout dans la profession de reconnoître Aboubeker pour le Caliphe ou successeur de Mahomet, à

Diverses Sectes qui se trouvent parmi les Mahometans.

l'exclusion d'Aly. Les autres Sectes, qui sont en grand nombre, sont traitées d'heretiques, à cause de plusieurs erreurs particulieres qu'on les accuse de suivre.

Ceux qui sont engagez en celles-ci, sont appellez d'un nom commun Arfa, qui veut dire des gens qui rejettent la vraie Doctrine. Outre ce nom particulier qu'ils ont, selon la diversité des opinions qu'ils embrassent, ceux qui sont des prétendus orthodoxes, ont de même un nom commun, sous lequel on les comprend tous. On les appelle Sunnié, c'est-à-dire, Observateurs de la Loy. Ces Sectes approuvées, & qui se vantent d'avoir la vraie Foy, ont chacune leur Fondateur, dont elles tirent le nom propre qui les distingue. La premiere, est celle des Hanabêlé; & celui qui en est, s'appelle Hanbali. Le Docteur qui l'a formée, est Hahmed, fils de Hambal. La seconde, est celle des Malechié. On nomme Malechi celui qui la suit. Son Instituteur est Malec. La troisiéme, est celle des Hanifié, dont l'Auteur est Abau Hanifé. La quatriéme, est celle des Schafaayé, qui a été établie par Mahainmad. Ce sont les quatre saints Docteurs du Mahometisme. On les considere comme des personnes d'une élevation extraordinaire. On les revere comme les Patriarches de la Loy, & comme des hommes suscitez de Dieu pour montrer le chemin de la verité & du salut. Leurs Constitutions sont reçûës comme des oracles; & quoi qu'elles soient differentes, neanmoins, parce qu'elles ne touchent point la Foy, on les regarde comme des voyes differentes qui menent à Dieu, & qui conduisent les hommes au Ciel. Celles des Hahmed sont d'une sévérité extraordinaire, & tres difficiles à garder. C'est pourquoi il a peu de Sectateurs. Celles de Malec sont infiniment plus douces; aussi sont-elles suivies d'un tres grand nombre de personnes dans toute la côte d'Afrique. Celles des Schafayé n'ont aussi rien que

de facile. Ils ſont encore en plus grand nombre que les Malechié. Ils n'ont point comme eux, de Pays particulier, ni de Prince de leur Cité ; mais ils ſont répandus par tous les lieux où les Mahometans dominent. Les Conſtitutions d'Abau Hanifé l'emportent pardeſſus les autres. Ce ſont les illuſtres & les divines, & le nombre de ceux qui les ſuivent paſſe de beaucoup celui des Sectateurs des autres Docteurs. Il y en a dix fois plus que de Schafayé. Les Empereurs Ottomans en ſont, & la plûpart des Peuples qui leur ſont ſoumis. Dans les Pays où ces Sectes ſont mêlées, comme à Alep, à Damas, au Caire, & ailleurs, la moitié du monde eſt à Hanifé, & l'autre moitié eſt aux trois autres Docteurs. Le Roy des Tartares & ſes Sujets, les Rois des Indes & leurs Peuples, celui de Samarkand & d'Uzbec ſont auſſi Tanifié. Tous les Perſans de même l'étoient autrefois, & il n'y a que 400. ans, ou environ, qu'ils ſe ſont laiſſez emporter au Schiſme.

La difference qui ſe trouve entre ces quatre Sectes, que les Turcs reconnoiſſent pour orthodoxes, ne conſiſte preſque qu'en la diverſité du Rite, c'eſt-à-dire, des manieres de ſe purifier & de ſe diſpoſer à la priere ; & en de certaines coutumes, plus ou moins ſeveres, qu'elles pratiquent dans l'obſervation de l'Alcoran. Par exemple, les uns ſe lavent plus, les autres moins, & differentes parties du corps. Les uns ne font point difficulté d'épouſer des femmes Chrétiennes ; les autres n'en épouſent jamais, & ſe reſtreignent à celles qui ſuivent leur Religion. Il y a quantité de choſes ſemblables qui les ſéparent les uns des autres, pour le Rite & la maniere de ſervir Dieu, & ne rompent pourtant pas l'union des cœurs, & la communion que les uns ont avec les autres.

Il n'y a que les erreurs eſſentielles contre l'Alcoran, qui diviſent les Mahometans entre eux, & qui leur inſpirent une haine les uns contre les au-

tres, qui n'a rien d'égal. Quelque horreur qu'ils ayent tous pour les Chrétiens & pour les Juifs, ils ne les croyent pas si maudits, que ceux, qui faisant profession de l'Alcoran, les combattent dans leurs sentimens. Ils ne tiennent pas le salut des Chrétiens & des Juifs pour désesperé, comme beaucoup d'eux croyent que celui de leurs heretiques l'est absolument.

Les principaux de ces heretiques sont les Metoualié, ou Sectateurs d'Ali, qui remplissent toute la Perse, & qui sont aussi répandus en divers lieux de la Turquie; mais où ils n'osent pas se déclarer, sur tout dans les Villes, de peur de souffrir de rudes avanies, & pour ne pas s'exposer aux persécutions des zelateurs de la Loy. Leur heresie est de soutenir, qu'Aly, un des compagnons de Mahomet, & son cousin germain, est le successeur ou Caliphe de ce faux Prophete; & de maudire Aboubeker & Omar, qui l'ont tué, pour lui enlever cette Dignité. Ils se font même un merite devant Dieu de commencer leurs prieres par leur donner des maledictions. Les Sunnié estiment Aly, & le benissent; mais ils maintiennent que la succession, ou le Caliphat, a été donné à Abubeker par Mahomet, & que c'est un point fondamental de la Religion de le reconnoître. Les Metoualié les haïssent à cause de cela, jusqu'à cet excés, qu'ils croyent qu'il leur est permis de les tuer, & que par cette action ils gagnent auprés de Dieu ce qu'y gagnent ceux qui font deux fois le pelerinage de la Meque. Ils veulent pourtant que cela ne soit bien permis, qu'à l'égard de ceux qui les persécutent, disant qu'il faut vivre paisiblement avec ceux qui gardent la paix, & principalement avec ceux qui leur sont soumis. Ils ne croyent point le destin, comme les Sunnié, & ils admettent en l'homme une parfaite liberté de faire le bien ou le mal. Les Sunnié rompent leur jeûne pendant le mois de Romadan, dés que le Soleil est couché: Ceux-ci

attendent à le rompre, que les étoiles paroissent au Ciel, ou, si elles ne paroissent pas, qu'il soit nuit close. Les Sunnié, lors qu'ils se purifient, se lavent, portant l'eau de la main au coude, & du genoüil en bas. Les Metoualié ont une pratique opposée. Ils ont tant d'horreur de ceux qu'ils appellent Infideles, comme des Chrétiens & des Juifs, qu'ils se croiroient soüillez de les toucher & d'en être touchez. Si quelqu'un d'eux a bû dans un vase, ou ils ne boivent plus dedans, ou ils le rompent, ou ils le lavent & relavent, pour en ôter l'impureté, qu'il a contractée par l'attouchement du Chrétien, ou de quelque autre de ceux qu'ils mettent au nombre des Infideles. Il y a plus d'accommodement & de condescendance dans les Sunnié, qui boivent & mangent avec les Metoualié, & qui les touchent sans aucune peine: Mais d'un autre côté, les Sunnié sont moins traitables, ne souffrant pas qu'on dise aucune chose contre leur Religion: ce que les Metoualié ne font pas; car ils endurent tout ce qu'on dit contre, & ils donnent toute liberté de disputer, bien qu'ils ne donnent pas celle de se convertir. Enfin ceux-ci prient Dieu seuls à seuls, & préferent cette maniere de prier à celle qui se fait en commun; où au contraire les Sunnié font tous ensemble leurs prieres d'une voix commune dans leurs Mosquées.

Outre ces heretiques de la Religion Mahometane, il y en a de plus de trente autres sortes, dont il est difficile de sçavoir les opinions. De ce nombre sont ceux qu'on appelle Biadié, Gelimié, Nedanié, Ttarounié, Daharié, Dourié & Cadrié. On y ajoute les Druses, les Nazerieré, les Kelbie, dont je parlerai ci-aprés. Mais voyons quels sont les articles de la créance Mahometane, & de toutes ces Nations.

Points fondamentaux de la Loy Mahometane.

Il n'y a rien dans l'Alcoran que les Turcs n'estiment être article de Foy, persuadez qu'ils sont que tout y est la pure parole de Dieu. Ainsi dans

Le P. Nau Missionaire du Levant.

leur opinion ; & dans l'erreur où ils sont, on est obligé de recevoir & de croire également tout ; parce que tout ce qui est parole de Dieu est également veritable & adorable. Neanmoins tous les articles ne sont pas d'une même considération ; car bien que les uns ne soient pas plus vrais que les autres, il y en a de plus importans, il y en a qui le sont moins, & qui distinguent cependant la Religion, lui donnent l'être & la soutiennent. Il s'en remarque quatre de cette nature dans la Religion des Turcs. Le premier, est l'Unité de Dieu. Le second, l'Apostolat de Mahomet. Le troisiéme, la Resurrection des Morts ; & le quatriéme, le Paradis & l'Enfer. On les appelle points fondamentaux, parce qu'elle roule toute sur eux, & qu'elle est établie sur eux.

Premier point de leur Religion, l'Unité de Dieu.

L'Alcoran ne cesse point d'inculquer en toutes rencontres ces quatre articles ; & quoi qu'il dise, le refrain ordinaire est : Qu'il n'y a qu'un Dieu : Que Mahomet est son Apôtre : Qu'à la fin du Monde, tous les hommes ressusciteront, pour être jugez selon leurs œuvres : Qu'ils auront le bonheur éternel du Paradis, si elles sont bonnes, ou qu'ils seront condamnez aux tourmens de l'Enfer, si elles sont mauvaises. Il ne faut pas s'imaginer que de ces quatre articles, il y en ait trois exempts d'erreur, & conformes aux veritez du Christianisme. Tous combattent la Doctrine de l'Evangile, comme on le verra dans la suite.

Les Turcs font le capital de leur Religion, & même de leur devotion, des deux premiers points. Ils en forment leur profession de Foy. Ils commencent & finissent presque toûjours par-là leurs prieres & leurs autres bonnes actions ; & hors de là encore, on les entend en tous lieux, & tres souvent pendant la journée, élever leurs voix, & prononcer du fond du cœur : *La elah ellah allah*, ou *Mahhamma rasoul allah.* Il n'y a point de Dieu que Dieu, & Mahomet son Apôtre. Il n'en faut

pas davantage pour être déclaré Musulman. Les Chrétiens n'osent dire ces paroles, ni par maniere de discours & de narration, ni par jeu, en se divertissant. Aussi-tôt qu'ils les ont prononcées, on prétend qu'ils sont changez de Chrétiens en Mahometans, & on les oblige de suivre la Loy de l'Alcoran, ou de souffrir la mort, comme des Apostats qui renient le Mahometisme qu'ils ont embrassé. Il s'en est vû des exemples terribles.

Le premier point de la Foy des Turcs est donc l'Unité de Dieu, dont ils font profession contre les Idolâtres, qui adorent plusieurs Dieux, & contre les Chrétiens, qui reconnoissent en Dieu plusieurs Personnes. Ils sont loüables de combattre les Idoles, qui ne sont rien, & les Idolâtres, qui enlevant la gloire au vrai Dieu, la donnent à des Divinitez fausses & imaginaires ; mais on ne peut assez les blâmer, & déplorer leur aveuglement, de se former une autre Idole, & de lui rendre leurs adorations, au lieu de les rendre au vrai Dieu : Car ce Dieu subsistant en une nature & une seule personne, n'est que dans leur imagination. C'est un faux Dieu. Le veritable subsiste en trois Personnes, qui sont parfaitement unies, & possédent tellement la Divinité, qu'elle est une & unique en elles.

Ce que croyent les Turcs, comme le premier mystere de leur Foy, je veux dire, qu'il n'y a qu'un Dieu, n'est pas mystere, ni mystere de Foy. C'est une verité évidente, qu'on connoît sans revelation, qui est écrite dans tous les esprits, que l'on y lit, si l'on n'a pas éteint les lumieres de la raison, & que la conscience enseigne à tous ceux que les crimes n'ont pas rendu sourds aux leçons qu'elle fait. Le vrai mystere de Foy est celui de la Religion Chrétienne, qui adore un Dieu si grand, que sa nature est incomprehensible à tous les esprits, sans contredire pourtant la raison, qui trouve en cela de quoi admirer & se satisfaire. Elle se satisfait, parce que toutes ses lumieres lui mon-

trent que la nature de Dieu doit être autre que celle des choſes créées, & auſſi différente d'elles, que le tout l'eſt du néant ; qu'elle doit être auſſi élevée, qu'aucun eſprit n'y puiſſe atteindre ; & qu'elle doit renfermer des perfections ſingulieres & infinies, qui ne ſoient pleinement connües & compriſes que de cet Eſtre infini. Ces grandeurs immenſes, qui ſont auſſi inconcevables, qu'ineffables, ſont ce que la raiſon admire, ce qui ravit l'ame, & ce qui remplit les Fideles de la plus douce conſolation.

Les Mahometans donc, par la profeſſion qu'ils font de l'Unité de Dieu, en quoi ils mettent leur grande gloire, n'exterminent pas abſolument l'Idolâtrie ; mais fondant, pour ainſi dire, toutes les Idoles, & les confondant en une maſſe, de toutes, ils en font une ſeule, qu'ils élevent dans leur fantaiſie, & qui eſt l'image d'un faux Dieu. Ils ôtent auſſi au veritable l'honneur qu'ils lui doivent, & le tranſportent à cette chimere ; & ils anéantiſſent en eux, autant qu'une créature le peut, le vrai Dieu, dont ils détruiſent la nature.

J'ajoute qu'il n'y a preſque perſonne parmi tous ceux qui profeſſent leur Religion, qui ait une vraie notion de la ſpiritualité & de la ſimplicité de l'Eſtre de Dieu. Où ils n'ont point de Philoſophes, la plûpart ſe repréſentent Dieu corporel. S'ils l'appellent quelquefois un pur Eſprit, c'eſt ſans ſçavoir ce qu'ils diſent, en s'imaginant tout au plus, par l'idée d'Eſprit, une choſe à peu prés comme la lumiere, plus dégageé de la matiere que les autres. Ce qui n'empêche pas qu'ils ne lui donnent une figure, & qu'ils ne lui attribüent ce qui ne peut convenir qu'aux corps. Leur Alcoran ne leur en fournit point d'autre idée, & les jette dans cette erreur par ſes manieres de parler, auſquelles il ne donne point le correctif neceſſaire aux metaphores, dont on ſe ſert, en parlant de Dieu.

La profeſſion impie de cette fauſſe Unité de

Dieu, ſubſiſtant en une Perſonne, eſt ce que les Turcs exigent d'abord de ceux qui s'engagent en leur Secte. Ils la leur font faire, & par paroles, & par geſtes : Car les ayant préſentez aux Juges, ils lui font dire : *Il n'y a point de Dieu que Dieu*, & renoncer à ce que croyent les Chrétiens. En même tems, ils lui ordonnent de lever la main, & de n'avoir que le doigt index levé, pour témoigner cette Unité. Aprés quoi, pour le faire triompher en la perſonne de ces Apoſtats, ils les font monter à cheval, couronnez d'un turban blanc, qu'ils lui ont donné, & tenant à la main un bâton élevé, pour ſigne de la même Unité, qu'ils viennent de reconnoître en Dieu En cet équipage, ils les conduiſent avec applaudiſſement par la Ville, précedez de tambours & de fifres, & chantant devant & aprés eux ce fameux : *Elah ella Allah.* C'eſt ce qu'ils chantent auſſi éternellement, non ſeulement dans leurs Moſquées, mais dans leurs maiſons, dans leurs boutiques, dans les rües, dans les converſations, & en leur particulier. C'eſt le ſujet de leur muſique ſur leurs minarets ou madenes, qui ſont chez eux ce que les cloches ſont chez nous. Ils plantent audeſſus même une petite colomne, qui eſt unique, pour marquer encore le zele qu'ils ont d'établir l'Unité de Dieu.

C'eſt cet aveuglement & ce faux zele qui les portent à nier non ſeulement la Trinité des Perſonnes qui ſont en Dieu, & font ſon eſſence, mais encore la Divinité de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt, qu'ils mettent ſeulement au premier rang des grands Prophetes, avec la qualité illuſtre & ſinguliere qu'ils lui accordent d'être le Verbe & l'Eſprit de Dieu. Ils croyent que reconnoître en lui la Divinité, c'eſt la multiplier ; & qu'en ruinant de cette ſorte ſon Unité, c'eſt mettre dans le monde deux Dieux.

Le ſecond point fondamental de la créance des Mahometans, eſt l'Apoſtolat de leur faux Pro- Second point fon-

damental de leur Religion.

phete. Ils croyent qu'il leur a été envoyé de Dieu, & ils le croyent, sans avoir aucune preuve de sa mission : Car ils ne peuvent la reconnoître, ni à la sainteté de sa Doctrine, qui assûrément n'est pas sainte, & qui visiblement l'est sans comparaison moins que celle de la Loy Chrétienne, & que celle même de la Mosaïque ; ni aux miracles de ce Seducteur, n'en ayant point fait, sur tout pour convaincre les hommes sur la verité de ce qu'il prêchoit, comme l'Alcoran l'assûre en divers endroits ; ni aux Prophetes, qui ayent précedé & annoncé sa venüe au monde, jamais Prophete n'en ayant parlé. Ainsi ils n'ont point d'autre raison de le croire Apôtre de Dieu, que le propre témoignage que ce malheureux s'en rend à lui-même. En quoi paroît l'aveuglement épouventable des Mahometans, qui sans doute ne voudroient jamais aujourd'hui recevoir pour Prophete envoyé de Dieu le plus qualifié des Arabes, qui leur diroit qu'il vient à eux de la part de Dieu leur prêcher une Loy nouvelle, sans en donner d'autres preuves que sa parole, eux qui ne reçoivent aucun Envoyé du Prince, soit Bassa, soit Cady, qu'il n'apporte des Commandemens authentiques avec le seing & le sceau Royal.

Les Turcs n'avoüent pas pourtant que Mahomet soit le seul qui témoigne par sa parole la verité de sa mission. Ils prétendent que l'Evangile l'a annoncée, & qu'anciennement on y lisoit le nom de Mahomet, & la promesse que Dieu l'envoyeroit pour conduire les hommes au droit chemin de leur salut ; mais que les Chrétiens ont substitué en sa place le mot barbare *Faraëlit*. Ce qui les porte à dire cela, est qu'ils lisent dans l'Alcoran, au Chapitre du Rang, où l'on fait parler Jesus-Christ aux Israëlites, & leur dire qu'il leur a été envoyé, pour confirmer l'Ancien Testament, & pour leur annoncer qu'il viendroit aprés lui un Prophete, dont le nom seroit Mahomet.

Mais tout cela se refute par l'Alcoran même.

Le troisiéme point fondamental de leur Religion, est leur créance de la Resurrection des Morts, & le Jugement, dont voici ce que dit l'Alcoran & la Tradition commune: Quand la fin du monde, dans le tems déterminé par les ordres de la Sagesse du Seigneur, sera arrivé, Araël, qui est l'Ange de la mort, & celui qui coupe le fil de la vie à tous les mortels, fera entendre le son de sa voix d'une maniere si effroyable, que tout ce qui restera de vivant, en mourra de peur. Alors la Terre & le Ciel changeront de face, les montagnes arrachées de leur place, sembleront marcher, & s'affaisseront, & seront réduites en poussiere; les Etoiles tomberont du Ciel; le Ciel même tombera en ruine; on ne verra plus rien en vie; tout ne sera plus que confusion. Le monde ayant souffert ce bouleversement general, Dieu fera sonner la trompette par un de ses Anges. La terre en sera ébranlée; & dans l'effort de ses secousses, elle jettera les corps morts hors des sepulchres, que Dieu ranimera tous de son souffle. Tous les hommes paroîtront là dans la nudité qu'ils ont eüe à leur création & à leur naissance, & se jetteront de la poussiere sur la tête, dans la confusion où ils se verront. Les impies seront incontinent liez de leurs chaînes, & auront le visage couvert de poix & de feu. Les Anges Gardiens conduiront alors tous ces hommes ressuscitez, & les assembleront à Jerusalem, pour comparoître au Jugement, où ils seront témoins contre eux, ou pour eux, selon leurs bonnes ou méchantes actions. Les meres saisies de terreur, oublieront leurs propres enfans. Les hommes seront comme yvres, ne sçachant que faire & que dire, à la vûë des châtimens que la Justice de Dieu fait souffrir. Les Anges cependant, qui doivent porter le Trône de Dieu, seront sur le bord des Cieux. Huit Anges seront employez à présenter à tous les hommes les

Troisiéme point.

Alcoran, Ch. de l'Affliction.

Ch. de la Caverne.

Ch. du Pelerinage.

Ch. de la Purification du Jugemẽt

Livres, où tous leurs pechez seront écrits, & où rien ne sera caché. A leur vûë, les méchans criront en désesperez : *O le malheur ! Au secours, au secours.* Ce sera en vain. Les Anges salüeront les gens de bien de la part de Dieu, & leur mettront à la main droite le Livre de compte de leurs actions, qui sera le signe de leur prédestination; de quoi ils auront une joye extréme, & s'applaudiront à eux-mêmes d'avoir suivi la vraie Foy. Et on leur dira : *Bûvez & mangez des biens du Paradis tant qu'il vous plaira.* On donnera aux méchans à la main gauche le Livre de compte de leurs œuvres. Cela les jettera dans le dernier désespoir; car ce sera la marque de leur réprobation. Sur quoi on dira aux Démons : *Prenez-les, liez-les, précipitez-les dans l'Enfer au milieu des flammes, & attachez à leurs bras des chaînes longues de 75. coudées.* La Tradition Turquesque porte, qu'auparavant qu'on prononce cet horrible Arrêt, on pesera dans une balance toutes les actions; & qu'ensuite on étendra un fil depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, qu'on appelle Elserath, c'est-à-dire, le chemin qui conduit au Ciel. Il a sous soi l'Enfer ouvert. Ce fil a un tranchant extrémement affilé, & ce chemin est si enveloppé de tenebres, qu'il n'y a point de nuit plus obscure. De quelque maniere qu'il soit, il est impossible que les pecheurs impénitens s'en sauvent. Ils tombent necessairement dans le précipice. Mais les personnes saintes n'ont rien à craindre, ni de ces tenebres qui couvrent le chemin si étroit, ni de la pointe affilée, sur laquelle il faut marcher. Tous n'y marcheront pas de même façon. On verra des gens qui le passeront comme une éclair; d'autres, comme une fleche décochée; quelques-uns, à petits pas; plusieurs y marcheront en tremblant, & grand nombre qui trebucheront & tomberont dans l'Enfer. Les Saints, les Apôtres, les Prophetes & les gens de bien passeront avec assûrance, & ils se

Ch. de la Verificatiõ.

trouveront bien-tôt à la porte du Paradis, sans s'être presque apperçûs qu'ils marchoient sur un chemin si dangereux. Alors on prononcera l'Arrêt fatal, dont je viens de parler. Toutes les Sectes s'écrieront chacune à part : *Ah! que nous voiyons le visage de nôtre Dieu. Le connoissez-vous*, répondra-t-on, *vôtre Dieu?* On montrera le Soleil à ceux qui l'ont adoré : *C'est-là*, diront-ils, *nôtre Dieu*; & sur l'heure, par l'ordre de Dieu, le Soleil sera abîmé dans l'Enfer avec tous ses adorateurs. On en usera de même maniere avec ceux qui ont adoré le feu, & les autres créatures. Elles seront toutes condamnées à être précipitées dans l'Enfer avec ceux qui leur auront rendu des honneurs divins. Il ne restera plus sur la surface de la terre que les bienheureux serviteurs du Seigneur. On leur dira : *Que faites-vous là?* Ils répondront comme les autres : *Nous desirons voir nôtre Dieu.* On leur présentera une Image affreuse, qui leur jettera tant d'horreur dans le cœur, qu'elle seroit capable de les faire mourir. Mais Dieu se fera voir aussi-tôt à eux dans sa gloire avec toute sa Majesté. Ils l'adoreront humblement, remplis de consolation & de joye. Ensuite ils découvriront une colomne de lumiere, & deux soleils devant eux, pour les éclairer, afin qu'ils entrent dans le Paradis, dont ils sentiront déja par avance les bonnes odeurs, plus agréables que toutes celles qui sont sur la terre. Il y a diverses portes pour entrer en ce lieu de delices, selon les différens Etats des Saints. Les Martyrs, les Penitens & les gens d'oraison, les Apôtres, les Prophetes & les autres Ordres, ont chacun la leur. Quand ils seront tous entrez dans le Paradis, & que tous les réprouvez seront dans l'Enfer, on amenera la mort sous la figure d'un Bouc, entre ce lieu de joyes & le lieu de peines; & là elle sera égorgée & détruite. Cela fait, une voix se fera entendre aux Prédestinez, qui leur dira : *Il n'y a plus de mort*

pour vous ; demeurez éternellement dans ce sejour de plaisir, & ayez-en une parfaite connoissance. On dira de même aux réprouvez : *Il n'y a plus de mort pour vous ; il faut que vous demeuriez éternellement dans ces feux horribles.*

C'est ainsi que selon les imaginations ridicules des Mahometans, se doit faire la Resurrection & le dernier Jugement des hommes. Leur Alcoran enseigne que les bêtes & les oiseaux doivent subir le même sort ; mais on ne voit pas de quelle maniere cela se doit faire.

Ch. *Elanaam.*

L'on voit en tout ce recit beaucoup d'erreurs, & le grand égarement d'esprit des Mahometans, qui ne font aucune reflexion à la sottise & à la vanité de ces fables, & qui les croyent comme des veritez tres sûres. Les sentimens qu'ils ont de la felicité souveraine du Paradis, sont encore plus extravagans & plus opposez à la Doctrine des Livres sacrez & à la raison. La lumiere de la raison, aussi-bien que les saintes Lettres, persuadent ceux qui la suivent, que la beatitude de l'homme ne peut consister en des plaisirs materiels, brutaux & honteux ; mais dans le souverain bien, qui est Dieu, qui est la fin où aspire l'homme, & pour laquelle il est créé. Ce seul point devroit convaincre les esprits les moins éclairez, que la Religion Mahometane n'a point été établie de Dieu ; car elle ne propose à l'homme qu'une felicité de bêtes, qui est en elle-même si pleine de honte, qu'un Turc même n'oseroit pas en joüir dans une Mosquée, qui est un lieu beaucoup moins sacré que le Paradis.

Quatriéme point fondamental de leur Religion.

Mahomet donne à son Paradis le nom d'Eden, qui est celui de nôtre Paradis terrêstre, & qui signifie un lieu de delices. Il est formé de plusieurs jardins agréables, arrosez de divers fleuves d'eau, qui ne se gâte jamais, de lait, de vin & de miel ; où il y a de belles fontaines ; garnis de toute sorte d'arbres chargez de fruits merveilleux. Les Saints

qui habiteront ce séjour, seront vêtus d'habits superbes. Ils auront des femmes sans nombre, remplies de toutes les perfections de la nature ; & le grand bonheur des Saints de l'Alcoran sera de passer leur éternité avec elles. Le boire & le manger feront aussi une partie de leur grande felicité. A toutes lesquelles choses l'Alcoran ajoute mille autres choses ridicules, dont le recit & la lecture sont trop fades & ennuyeux, & blessent les oreilles chastes.

Ch. de la Caverne. Ch. du Pelerinage. Ch. du Créateur.

Aprés avoir vû ce Paradis de l'Alcoran, il faut aussi voir son Enfer. C'est une horrible prison au fond de la terre. On ne trouve là que des flammes, & d'autres effroyables tourmens, dans lesquels les damnez sont destinez de souffrir éternellement.

Cinquiéme point fondamental de leur Religion.

Les Turcs, qui contredisent en mille occasions l'Alcoran, sans y faire reflexion, & qui imitent en cela leur faux Prophete, qui en est l'Auteur, disent que cette éternité de supplices n'est pas pour les Mahometans impies ; que Mahomet a obtenu grace pour ceux qui sont de sa Secte ; & qu'aprés quelques années ou quelques siecles de damnation, il les retirera de l'Enfer, & que les ayant purifiez dans sa fontaine, * il les fera entrer dans le Paradis, où le Livre d'Elsunné, ou de la Loy, qui a presque autant d'autorité que l'Alcoran, dit des choses si extravagantes à son ordinaire : Car il dit que l'Ange Gabriel, qui garde les clefs, sera alors commandé, pour leur aller ouvrir les portes avec 70000. clefs, dont chacune est longue de 7000. lieües.

* Cette fontaine est si longue & si large, qu'on ne peut pas en faire le tour en 70000. jours.

Il semble même que l'Alcoran dit que les Diables ne seront pas damnez éternellement : au moins il dit que le Diable, aprés son peché, obtint de Dieu de n'avoir sa malediction, que jusqu'au jour du Jugement ; & il enseigne que les Demons ayant oüi lire l'Alcoran, en reconnurent la verité, & se firent Mahometans. Il faut que consequemment il leur donne part aux intercessions du Prophete.

Ch. des Demons.

La plûpart des Turcs, ſans prendre garde que l'Alcoran établit preſque dans tous les Chapitres l'éternité de la damnation des impies, croyent que ces peines auront fin un jour, & diſent que ceux qui ſeront le plus long-tems dans l'Enfer, n'y ſeront que ſept jours.

Outre le Paradis & l'Enfer, les Mahometans font mention de deux autres lieux, dont l'un s'appelle Adraf, & qui eſt à peu prés comme les Lymbes. Ce ſera là où ſeront éternellement ceux qui n'auront fait ni bien, ni mal, ou dont les mauvaiſes œuvres ſe trouveront de poids égal avec les bonnes, lors qu'au jour du Jugement, elles ſeront peſées dans la balance. L'Alcoran en fait mention, & un de ſes Chapitres a ce nom pour titre.

L'autre lieu ſe nomme Bargakh; & c'eſt-là où les ames ſont reſervées juſqu'au jour du Jugement. Ce n'eſt point un endroit déterminé. Il ſe trouve dans tous les ſepulchres, où les ames attendent le jour de la Reſurrection, pour ſe réunir à leurs corps. Ce lieu eſt mi parti. La moitié eſt un petit Paradis, où les gens de bien goutent les avantages du Paradis, où ils doivent être quelque jour tranſportez. L'autre moitié eſt un petit Enfer, où ceux qui ont fait les delicats en ce monde, qui ont été pareſſeux à prier Dieu, & qui ont fait d'autres pechez, qui ne ſont pas énormes & irremiſſibles, ſouffrent là des rigoureux ſupplices, dont les Fideles les délivrent par leurs prieres, par leurs aumônes & par leurs autres bonnes œuvres, qu'ils offrent à Dieu pour eux.

Au reſte, tout ce que je viens de dire du Paradis des Mahometans, eſt pris à la lettre par ces Infideles, non comme des figures, qui par des choſes corporelles repréſentent les ſpirituelles. Pluſieurs diſent neanmoins que les plus doctes Turcs interprétent les choſes ſpirituellement.

Ils croyent comme nous que le Monde n'a pas été de toute éternité; mais qu'il a été créé dans le

tems par la parole de Dieu, qui fait être les choses, en disant qu'elles soient : Que le premier des hommes a été Adam : Que Dieu l'a formé de ses mains avec un peu de terre & de boüe : qu'Eve, sa femme, fut tirée de son côté : Que les Anges, que l'Alcoran fait corporels, furent créez de feu sans fumée ; & quoi qu'ils soient en cela plus nobles que l'homme, Dieu eut pourtant pour cet homme de terre, animée de son souffle, plus de considération que pour eux : Car non-seulement il lui donna plus de science, mais il le fit encore leur Maître, & leur commanda d'apprendre de lui le nom de toutes les choses, dont il lui avoit donné une connoissance parfaite. Il fit plus ; parce qu'il leur ordonna de l'adorer : & tous obéïrent à cet ordre, à la réserve du Demon, qui, aveuglé de son orgüeil, ne le voulut pas faire, trouvant fort indigne qu'un Ange comme lui, créé de feu sans fumée, rendît cet honneur suprême à un homme, formé de boüe. Cette désobéïssance attira sur lui la colere & la malediction de Dieu, jusqu'au jour du Jugement, & il fut à l'heure même banni & chassé honteusement du Paradis.

Alors Dieu avertit Adam de se tenir sur ses gardes, & de se défier de cet ennemi. Il y avoit un arbre dans ce Paradis, dont ce premier homme avoit défense d'approcher, & de manger de son fruit. Ce fut de cet arbre dont le Demon se servit pour le faire pecher & le perdre : Car l'ayant abordé, il lui persuada d'approcher de cet arbre, & d'en manger du fruit avec sa femme, leur promettant d'y trouver un trésor qui ne périroit jamais. La cause de leur peché fut l'orgüeil, qui les porta à vouloir s'élever audessus de leur condition naturelle ; mais leur vanité fut bien-tôt punie. Ils se virent aussi-tôt dépoüillez de la vie de la grace, dont Dieu les avoit revêtus, & se trouverent dans une honteuse nudité, qui les obligea à se couvrir de feüilles d'arbres. Dieu les chassa du Paradis,

où ils ne souffroient ni la faim, ni la soif, ni le chaud, ni le froid, & il les envoya sur la terre, où les hommes devinrent ennemis les uns des autres, où il les condamna à vivre & à mourir en miserables.

Neanmoins, comme ils se repentirent de leur faute, Dieu les secourut, & les rendit bienheureux.

Les Turcs ne s'expliquent point autrement dans leur Alcoran sur la chute du premier homme. Ils ne sçavent ce que c'est que le peché originel, & cette corruption universelle de nôtre nature, dont il est cause. Ils ne le prennent que comme une faute personnelle, qui n'a rien du coupable que celui qui l'a faite. Mais il est aisé de leur faire voir par la peine que souffre sa postérité, qu'elle n'est pas innocente, & qu'elle a part à ce crime.

Ch. des Prophetes. *Ch. de la Vache d'Amran.* *Ch. de la Table.*

Les Turcs ont beaucoup d'estime & d'amour pour Jesus-Christ. Leur Alcoran leur apprend que c'est un Miracle dans le Monde : Qu'il est le Verbe & l'Esprit de Dieu, & son Envoyé pour prêcher aux hommes : Qu'il a été conçû, & né d'une Mere Vierge : Qu'il lui a inspiré une science toute divine : Qu'il a vêcu plein d'honneur en ce Monde, & qu'il est au nombre des puissans Intercesseurs auprés de la Divine Majesté : Qu'il a parlé dans le berceau comme un homme de 30. à 50. ans : Qu'il a fait des prodiges étonnans, comme de former des oiseaux avec de la terre, & par son souffle leur donner la vie & l'essort, de faire voir les aveugles nez, de guerir les ladres & de ressusciter les morts : Qu'il a fait descendre du Ciel une table, où il a donné à manger à ses Disciples de la viande du Ciel : Que ç'a été une marque de la puissance de Dieu, qui nous a enrichis de sa grace ; & que le jour de ce miracle est, & sera toûjours celebré : Que les Juifs ne l'ont pas tué, ni crucifié ; mais qu'en sa place, ils crucifierent un d'entre eux, qui lui ressembloit, & qu'ils prirent pour

lui, par une erreur qui les remplit de confuſion : Que c'eſt Dieu qui eſt l'auteur de ſa mort, & en même tems de ſa gloire, l'ayant auſſi-tôt élevé à ſoi.

Mais l'Alcoran, en inſpirant tant d'eſtime & tant d'amour pour nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt, ne laiſſe pas de lui faire la plus cruelle des injures ; car il le dégrade de ſa Dignité, & lui enleve ſa Couronne. Il nie qu'il ſoit Dieu. Il déclare impies ceux qui lui donnent cette qualité : Que le grand Meſſie n'eſt point Fils de Dieu : Qu'il ne tient point à déshonneur d'être ſon ſerviteur, comme les Anges & les Cherubins : Que Dieu le peut exterminer quand il lui plaira : Que Jeſus rendra lui-même témoignage au jour du Jugement, que jamais il n'a ordonné aux hommes de l'adorer lui & ſa Mere, comme deux Dieux ; & qu'il y confeſſera qu'il n'eſt pas Dieu.

Les Mahometans ont auſſi de grands ſentimens de reſpect pour la ſainte Vierge Marie. Ils la font fille d'Amram, ſœur d'Aaron, quoi qu'honteux d'un ſi pitoyable parachroniſme qu'a fait l'Alcoran. Ils prétendent qu'il a voulu ſeulement dire, qu'elle eſt ſœur d'Aaron, & fille d'Amram, par l'eſprit d'une même Foy : Que ſa mere en étant groſſe, la voüa à Dieu, pour le ſervir dans le Temple : Que Zacharie eut ſoin de ſon éducation : Que cela lui échut par ſort, pluſieurs voulant en avoir l'honneur ; & que toutes les fois qu'il entroit dans ſa chambre, dans le lieu où elle prioit Dieu, il trouvoit quantité de differens fruits des diverſes Saiſons de l'année, dont le Ciel lui faiſoit preſent : Que cette ſainte Fille a été élevée & purifiée incomparablement plus que toutes les femmes du Monde : Qu'elle eſt Mere & Vierge tout enſemble : Que Dieu lui envoya ſon Eſprit en forme d'homme, pour lui annoncer qu'elle ſeroit Mere du Meſſie : Qu'elle fut épouvantée de le voir auprés d'elle, & lui déclara qu'elle ne vou-

Ch. d'Amram.

Ch. de Marie.

loit point perdre sa virginité: Qu'il lui répondit qu'elle la conserveroit, & que ce seroit un miracle de la Toutepuissance de Dieu : Qu'elle sentit de grandes douleurs à son accouchement au pied d'un palmier, où elle s'étoit retirée, pour s'éloigner du monde, & que l'Ange la consola dans sa peine, & qu'il lui ordonna de manger & de boire, & cependant de dire à ceux qui l'aborderoient, qu'elle jeûnoit, & qu'elle avoit fait vœu de ne point parler, que quand son jeûne seroit fini : Que ses parens l'ayant vû avec son Enfant, la traiterent de femme perdüe; mais qu'ayant fait signe à son Enfant de leur répondre, il fit sa justification : Qu'ainsi ses sacrez flancs ont été benis, & que Dieu lui a inspiré son Esprit.

Ch. des Prophetes.

L'Alcoran parle aussi fort honorablement des Apôtres, qu'il appelle Hayoüarioun, & qu'il loüe en divers endroits, comme des gens doüez d'une grande vertu, & sur tout extrémement chastes, bien qu'ils ayent gardé le celibat par devotion, & que Dieu, à ce qu'il prétend, ne leur en ait point fait de commandement.

Pour ce qui est des Chrétiens, les Turcs les tiennent tous pour des Infideles. C'est le nom même qu'ils leur donnent, & auquel ces pauvres Esclaves répondent. Ils ont pourtant de la veneration pour les Religieux & pour les Prêtres. Pour leur en faire voir des marques, ils les exemptent du tribut qu'ils reçoivent des autres Chrétiens. Ils ont ce privilege, & ils en joüissent par tout, si ce n'est en la Mesopotamie, où les Prêtrez mariez sont obligez de le payer comme les autres. Ils leur font encore d'autres graces & d'autres caresses, & ils leur disent qu'ils leur sont recommandez par le Prophete. Ils lisent encore dans ce Livre que les Chrétiens ont des Prêtres & des Religieux qui sont humbles, & d'une devotion tres tendre, ne pouvant retenir leurs larmes, quand ils entendent parler de la Doctrine inspirée de Dieu. Beaucoup

de Turcs même se persuadent que ces personnes sacrées, ayant de la probité & de la science, sont Musulmans dans le cœur ; & que ce n'est que l'engagement où ils sont, & le respect humain qui les empêchent de se déclarer.

Ils confessent que tous les miracles que Jesus-Christ a faits, sont veritables ; mais que ceux des Chrétiens ne se font que par art diabolique & par enchantement.

Ils disent que Dieu créa les Anges, pour manifester sa puissance ; qu'ils loüent & glorifient sans cesse son nom, & sont gardiens des hommes. Ils les salüent tous les matins, en disant *Salamaleğui* ; c'est-à-dire, *Je te salüe* : Et ils font cela, parce qu'ils croyent que chaque homme a 160. Anges, dont deux écrivent ; l'un étant au côté droit, qui écrit les bonnes œuvres, & l'autre du côté gauche, qui écrit les mauvaises ; & qu'ils sont gardiens de l'intérieur & de l'extérieur, chaque sens & chaque membre en ayant un ; Car si l'homme n'avoit point tant d'Anges qui le protegeassent, ils disent que les Diables seroient comme des mouches autour de lui : Que les mauvais Anges furent chassez du Paradis, pour n'avoir pas voulu adorer Adam.

Ils disent aussi qu'on doit toûjours prier Dieu pour les morts ; parce que, si ç'a été un pecheur, les prieres lui diminüeront la peine ; & que si c'est un juste, elles lui accroîtront le merite. Quelques-uns des plus sçavans Turcs ont différentes opinions touchant le Purgatoire ; mais enfin ils prient tous pour les morts, comme nous avons déja dit. Le Purgatoire.

Ils disent que Dieu a envoyé sur la terre, depuis le commencement du Monde, quarante mille Prophetes, outre ceux de la Bible, qui ont tous annoncé sa parole en divers tems & en différens endroits ; dont il y en a eu trois plus cheris de Dieu que les autres. Le premier a été Moïse, qui

fut envoyé lors que la terre étoit remplie d'Idolâtrie. Il porta une Loy pleine de sévérité, & trouva l'opiniâtreté des Gentils si grande, qu'il y en eut bien peu qui crurent en lui; & cette Loy s'anéantit avec le tems. Ce qui obligea Dieu, pour le desir qu'il avoit de sauver les hommes, d'envoyer Jesus-Christ. Ils disent que Dieu, pour l'autoriser davantage, & afin qu'il ne fût pas méprisé, comme avoit été Moïse, il le fit venir au Monde par une voye extraordinaire, le faisant naître de son souffle & d'une Vierge. La Loy qu'il lui fit porter au Monde, étoit autant douce & facile, que celle de Moïse avoit été rude & difficile, Dieu voulant par ce moyen retirer les hommes de leur erreur; mais qu'il trouva les hommes tellement endurcis, qu'il y en eut aussi fort peu qui crurent en lui. De plus ils disent que sa parole fut aussi-tôt falsifiée par les principaux de ses Ministres; & que ce qui irrita Dieu davantage, fut que ceux de Jerusalem le traiterent indignement, jusqu'à le vouloir faire mourir: ce qu'ils eussent fait, si Dieu n'eût mis un fantôme à sa place, qu'ils attacherent à une croix, pensant que ce fût Jesus-Christ.

Ils disent que pour le dernier Prophete, Dieu a envoyé Mahomet, qui est le Chef & le Sceau de tous les Prophetes, le plus cheri de Dieu, qui d'une main a apporté une Loy pleine de liberté, & de l'autre une épée, pour exterminer ceux qui ne la voudront pas recevoir: ce qui est, disent-ils, écrit dans l'Evangile; mais que les méchans Chrétiens l'ont rayé: ce qui fait que la Loy de Mahomet ne se peut accorder avec la leur; & neanmoins qu'elle durera jusqu'au jour du Jugement.

Deux autres points de leur Loy.

Outre les quatre points fondamentaux de leur Religion, que je viens de faire voir, ils en ont encore deux abominables, qui la font rouler & maintenir par tout où la malice & la force ont

fait prendre racine à leur Loy.

Le premier, est la Prédestination, & la fatale necessité, ou plûtôt l'obstination dans laquelle ils sont de croire fortement tous les évenemens, quand ils dépendent de nôtre liberté, tellement dans les idées éternelles, quant à leurs effets, que la nature jointe à l'art, & toutes deux à la grace, n'y sçauroient mettre empêchement quelconque: De sorte que si un homme se tuoit lui-même, & se faisoit mourir, ils tiennent cet accident tellement indépendant de la liberté de cet homicide, qu'ils ne croyent pas être en son pouvoir d'en empêcher ou retarder l'exécution. Nous parlerons encore ci-aprés de ce point de Religion.

L'autre point de cette Loy, est qu'elle doit être établie sans miracles & sans disputes, & reçûë sans contradiction; si bien qu'il suffit qu'elle soit lûë pour être obligé d'y croire: à faute de quoi, tous les contrevenans sont passez au fil de l'épée, & punis de mort.

L'entrée de cette Religion est la Circoncision, qui en est leur premier Sacrement; laquelle neanmoins, selon leur créance, n'est pas tellement necessaire, qu'ils ne puissent être sauvez sans cela: Et il n'y a aucune Loy dans l'Alcoran, qui commande aux Mahometans de se faire circoncire. Ils n'en ont le precepte que par Tradition. Ils disent que Mahomet leur a ordonné, par respect pour Abraham, le Chef de sa race, qui a institué cette ceremonie, qui s'y est soumis le premier, & qui a recommandé à ses descendans de la pratiquer. Elle est chez eux d'obligation, comme étant aujourd'hui, à ce qu'ils assûrent, la marque de leur Religion, & une profession réelle de leur soumission à la Doctrine de l'Alcoran. Ils ne la nomment pas du nom de Circoncision, qui n'a pas une signification assez noble. Ils l'appellent Purification. Ce n'est pas qu'ils croyent qu'elle les purifie du peché originel, dont ils n'ont point de connoissance; c'est

La Circoncision.

plûtôt qu'ils s'imaginent qu'elle les établit dans la pureté de la Foy, & qu'elle leur signifie celle des mœurs avec laquelle ils doivent vivre.

Il n'y a point de tems reglé auquel on soit astreint de la faire, comme chez les Juifs, qui circoncisent leurs enfans le huitiéme jour d'aprés leur naissance. On attend ordinairement que les enfans soient un peu forts, comme sont ceux de cinq à six ans. On en trouve même que l'on ne circoncit qu'à dix & à treize. En quoi ils suivent l'exemple d'Ismaël, fils d'Abraham, qui a été circoncis à cet âge. Et ce qui arrive souvent aux pauvres, qui n'ayant pas de quoi faire des festins, & la dépense accoutumée, différent jusqu'à ce qu'ils rencontrent l'occasion favorable de quelque ami charitable, qui fasse circoncire ses enfans, lequel ils supplient de vouloir joindre les leurs aux siens. Cela ne se refuse gueres, & l'on s'en fait un honneur & un plaisir. La Circoncision se fait le plus souvent aux Mosquées.

Le jour qu'on a pris pour faire la ceremonie, étant arrivé, on habille les enfans le plus proprement que l'on peut, on les circoncit ; & leur ayant attaché au col une grande serviette blanche, en façon d'écharpe déployée, qui leur descend jusqu'aux genoux, on les reconduit chez eux avec honneur. Plusieurs portent une fleche à la main, pour faire voir qu'ils veulent combattre pour la Foy. Les premiers jours se passent à recevoir les complimens au logis, & à faire des festins aux parens & aux amis, & à leur donner les divertissemens du Pays.

Ils leur font proferer dans cette ceremonie ces poroles : *La Hilla Heilla, Mehemet resul alla : Il n'y a point d'autre Dieu que le seul Dieu, & Mahomet son Apôtre, ou son Envoyé.* Ils ne circoncisent point les filles ; mais leur faisant hausser le pouce, ils leur font proferer les mêmes paroles. Ils observent presque les mêmes choses que les Juifs,

Juifs, si ce n'est qu'aprés avoir coupé le prépuce, ils ne déchirent point la peau. Lors que les Juifs embrassent la Religion des Turcs, ils ne les font point circoncire de nouveau; mais il faut qu'ils disent: *Issa hac : Jesus est veritable.* Puis ils lui font hausser le pouce, & lui font dire les mêmes paroles que ci-dessus. On passe aprés cela pour vrai Musulman.

Un Renegat n'est point estimé l'être tout-à-fait, tant qu'il n'est pas circoncis: mais on ne différe gueres à faire sur lui cette sanglante ceremonie; afin qu'aprés cet engagement, il ne puisse plus se dédire, ni faire croire ailleurs, où il ne seroit pas connu, qu'il n'est pas Mahometan. Si auparavant que de porter sur lui cette marque, il se reconnoît, & va abjurer l'Infidélité qu'il a embrassée, il est tres rare, & il n'arrive presque jamais, qu'il échappe de la mort; mais il en souffre une bien plus douce que celle à laquelle on le condamneroit, s'il avoit été circoncis; parce qu'il se retracte, avant que d'être parfait Musulman.

A l'égard de la Discipline de leur Religion, leur créance les oblige particulierement à cinq points. Le premier, de ne connoître qu'un Dieu, & Mahomet son Prophete, comme nous venons de dire. Le second, de faire cinq fois par jour leurs prieres. Le troisiéme, de jeûner tous les ans une Lune entiere. Le quatriéme, de faire l'aumône, & d'être charitable. Et le cinquiéme, d'aller une fois en leur vie visiter la sepulture de leur Prophete à Medine, & le lieu de sa naissance à la Meque. Ils sont fort religieux à observer ces cinq Commandemens; & quoi que les Monarques Ottomans, & generalement tous les Turcs, soient tout-à-fait plongez dans la volupté, sans avoir aucune teinture des belles sciences, ils ont toutefois ceci de bon, que l'attachement qu'ils ont aux plaisirs, ne leur fait jamais negliger le culte divin; & qu'avant toutes choses, ils ont soin de satisfaire à ce

Tavernier, dern. part.

que la Loy exige d'eux de ce côté-là. Ils sont exacts & ponctuels jusqu'à la superstition, dans tous leurs exercices de pieté, dans leur maniere de se laver, & dans les cinq principaux articles de la Religion de Mahomet.

Le premier Commandement de leur Loy.

Pour le premier, ils accoutument tellement leurs enfans à dire : *La Hilla Heilla Alla, &c.* qu'ils ont continuellement ces paroles à la bouche, & croyent qu'elles sont si agréables à Dieu, qu'en les proférant à l'article de la mort, l'on est sauvé, quelque crime qu'on ait commis. Ce sont aussi les mêmes paroles, que les Muyezins & les Talismans chantent de quatre heures en quatre heures du haut des Tours de leurs Mosquées.

Le second Commandement.

La Priere.

Pour le second Commandement, qui les oblige de faire leurs prieres, ils y sont fort ponctuels. La priere est chez les Turcs le grand moyen d'appaiser Dieu ; & être fidele à la faire aux heures reglées, & de la maniere ordonnée, c'est un signe immanquable qu'on est du nombre heureux des Prédestinez : & de même, ç'en est un assûré de réprobation, de la mépriser, & de ne la point faire. Ceux qui sont dans ce déreglement, doivent être considérez comme des personnes maudites ; & ils le sont en effet de Dieu.

Ils sont obligez par leur Loy de prier Dieu cinq fois le jour ; ce qu'il faut entendre du jour naturel, qui est de 24. heures. Il n'y a point pour cela d'heures reglées ; & c'est selon le tems que le Soleil éclaire leur horison. De cette maniere, l'intervale est plus long en Esté entre leurs prieres, qu'il n'est en Hyver ; & ils fondent principalement leur devotion sur des observations de cette nature. Ils font la premiere le matin à l'Aurore, ou depuis l'Aurore, jusqu'à ce que le Soleil se leve. La seconde à midi, lors que cet Astre est à son Meridien, & commence à s'incliner vers l'Occident. La troisiéme à l'Asre ou Kindy, qui est entre le midi du Soleil en son Occident, lors que le Soleil est plus

prés de son couchant que de son midi. La quatriéme, au point du coucher du Soleil, dés qu'il commence à ne plus paroître sur l'horison. Et enfin, quand le crepuscule disparoît, & que la nuit vient. A quoi, hors des tems de maladie, ils ne manquent jamais, quelque affaire qui leur puisse survenir. Or afin que personne, de quelque condition qu'il soit, ne prétende cause d'ignorance, il y a en chaque Mosquée, & même en quelques-unes des Places publiques, des gens gagez, qui montent à la tour de la Mosquée, ou sur la terrasse de quelque maison du quartier, ou sur quelque autre lieu élevé, pour avertir que le tems de la priere est arrivé. Il le fait, en élevant sa voix le plus qu'il peut, & disant: *Il n'y a rien de plus grand que Dieu. Je professe qu'il n'y a point de Dieu que Dieu, & je confesse que Mahomet est son Apôtre: Venez à la priere, venez au salut & au bonheur. Il n'y a rien de plus grand que Dieu. Je professe qu'il n'y a point de Dieu que Dieu. Priere & salut sur vous, ô Mahomet! ô la premiere des créatures de Dieu, & la fin & le sceau de tous ses Prophetes! Prieres & salut sur vous, ô la plus excellente des créatures, & le défenseur de la Foy divine!* Ensuite de quoi, il recite la Préface de l'Alcoran à l'honneur & pour le salut de l'ame de Belal, Belal l'Egyptien, le Chef de l'Ecriture des Mosquées; & quand il a fini, on commence la priere.

Or cette Préface de l'Alcoran est aux Turcs ce qu'est aux Chrétiens l'Oraison Dominicale. Ils en font le principal de leurs prieres. Ils la recitent sur les malades. C'est le sceau des accords qu'ils concluent, & des reconciliations qu'ils font aprés leurs querelles. Voici comme elle est conçûë: *Au nom de Dieu clement & misericordieux, loüange à Dieu clement & misericordieux, le jour du Jugement: C'est à vous à qui nous rendons nos adorations; c'est à vous que nous nous adressons pour être aidez. Conduisez-nous au droit chemin de*

ceux que vous avez favorisez de vos graces, qui ne sont pas l'objet de vôtre colere, & nous ne serons pas dans l'égarement.

Pendant que ce Chantre ou Crieur fait ainsi entendre sa voix, & qu'il avertit pour la priere, ceux qui ont envie de la faire, & qui n'ont point d'impureté legale qui les empêche, se rendent promptement à la Mosquée, où ils n'entrent point qu'aprés s'être purifiez, en se lavant de la maniere que je le dirai en son lieu. Ils quittent leurs souliers à la porte de la Mosquée, en y entrant, & ils les y reprennent en sortant.

La priere se fait de cette maniere. Lamam, qui est leur Ecclesiastique, se tient debout vers le midi, qui est marqué par une espece de niche, semblable à celles où nous mettons les statües des Saints. Derriere lui, dans le premier rang, sont les personnes les plus considérables; le Bassa, par exemple, avec le Cady à côté. Dans les rangs suivans on se met aussi sur une même ligne le plus justement qu'on le peut. Chacun ayant pris place de cette façon, Lamam commence à entonner la priere à demi chant. Tous les autres disent ce qu'il dit & font ce qu'il fait. Quand il étend les mains, ils les étendent. Quand il les éleve, ils les élevent aussi. Puis ils les baissent comme lui, les portent comme lui à la tête, & les joignent comme lui sur l'estomach. Quand il fait des prosternations, ils en font. Quand il est à genoux, appuyé sur ses talons, ils s'y tiennent; & quand il se releve, ils se remettent aussi debout.

Il y a diverses ceremonies à observer dans les prieres, selon les differens tems qu'on les fait. On les pratique à l'honneur & à l'imitation de Mahomet, que l'on tient par tradition les avoir religieusement observées. A la priere du matin, l'on doit devant toutes choses faire deux profondes prosternations, & c'est une Loy indispensable. Il en faut faire quatre au commencement de celle de midi,

par une égale obligation, & la finir par deux autres. On en fait aussi quatre, en commençant celle de l'Asre ou Kindy, à trois ou quatre heures aprés midi, selon les Saisons de l'année : mais elles ne sont pas d'une égale necessité ; car on peut les omettre sans peché, lors qu'on a quelque affaire pressée ou quelque autre empêchement. On est obligé d'en faire trois au coucher du Soleil, quand on commence la priere ; & on la termine par deux autres. Celle qui se fait au tems du souper, doit être précedée de quatre, qu'il est libre d'omettre, comme celles de la priere de l'Asre ou Kindy ; mais on la doit finir par deux autres, dont on ne peut se dispenser. Enfin assemblant le nombre de toutes les prosternations, qui se font en ces cinq tems de prieres, il y en a dix-sept ; & quant aux adorations, il y en a trente-quatre. Elles se font étant à genoux, & baisant humblement la terre. On observe aussi sur la fin de la priere, de prendre un certain air de tristesse, que l'on appelle *El althazam* ; & tournant un peu la tête à droite & à gauche, on salüe par une modeste inclination les Anges qui sont là, en leur adressant ces paroles : *Elsedm alykom* ou *rekamet allah* : *Que le salut & la misericorde de Dieu soit sur vous.*

Ceux qui ne peuvent, ou ne veulent pas aller prier dans la Mosquée, le font dans leurs maisons, quittant leurs souliers, étendant un tapis, sur lequel ils se mettent, & gardant les ceremonies cidessus. Toutes les femmes ne font presque jamais leurs prieres autre part ; car elles ne peuvent entrer dans les Mosquées avec les hommes, tant on a mauvaise opinion de leur pureté, & disant qu'elles sont un sujet de tentation aux hommes, & qu'ils seroient distraits dans leurs prieres. Ils tiennent même que leurs prieres sont inutiles, & qu'il n'y a ni Enfer, ni Paradis pour elles. Celles de Jerusalem vont neanmoins au Temple les Vendredis, & tous les jours du Romadan. Dans toutes les

maiſons des Grands il y a un homme commandé, pour crier au tems des priéres, comme les Chantres des Moſquées, afin que chacun s'acquitte de ſon obligation. Les uns s'aſſemblent alors avec leur Maître dans ſa chambre ; les autres vont à la Moſquée, & d'autres prient en particulier. Le Vendredi, qui eſt le jour de la ſemaine que les Mahometans prennent pour le jour de leur devotion, comme nous prenons le Dimanche, & les Juifs le Samedi ; les Baſſas, les Muphtis & les Cadis vont aux Moſquées en ceremonie, tantôt à l'une, tantôt à l'autre, ou toûjours à une même, comme il leur plaît, pour y aſſiſter à midi avec le Peuple aux prieres. Leur Empereur en uſe de même, pour l'édification publique, à Conſtantinople, & ailleurs ; & il ne ſe diſpenſe non plus de l'obligation de la priere, que le moindre de ſes Sujets. Il eſt fort religieux en ce point, & c'eſt toûjours par-là qu'il commence la journée. C'eſt aſſez dire qu'il ſe leve au point du jour. Aprés dîné, il fait ſa priere du midi ; & ni ſes affaires, ni ſes divertiſſemens, ne l'empêchent jamais de faire tous les jours ſes prieres. Il eſt obligé même par une ancienne coutume, d'aller tous les premiers Vendredis de chaque Lune, à la Moſquée neuve. Il manque rarement à cette ceremonie ; & lors qu'un premier Vendredi du mois ſe paſſe, ſans qu'il y aille, le Peuple croit d'abord qu'il eſt malade, & des eſprits remuans portent bien-tôt leurs penſées à des factions. Quand il va à la Moſquée, les principales Sultanes, ſa mere, ſes femmes, ou ſes ſœurs, ſe tiennent audeſſus de la grande porte du Serrail, avec des ſacs pleins d'aſpres, pour jetter au Peuple ; afin qu'il prie que l'oraiſon que le Grand Seigneur va faire, ſoit exaucée.

Ce fut ce jour là que Mahomet s'enfuit de la Meque.

Leur Purification.

Pour ce qui eſt de la Purification, que Mahomet veut que l'on pratique avant la priere, voici ce qu'il en ordonne dans l'Alcoran : *Quand vous priez*, dit-il, *lavez-vous le viſage & les mains*

jusqu'au coude, passez la main sur la tête, & passez-la aussi sur les pieds jusqu'aux talons. Que si vous êtes soüillez, ou malades, ou en chemin, ou si vous avez usé du mariage, & si vous êtes allez aux necessitez naturelles, & que vous ne trouviez point d'eau pour faire cette ceremonie, mettez la main sur le sable, passez-la sur vôtre visage, & essuyez-vous-en les mains. De telle sorte qu'ils ne manquent jamais de se laver. C'est une ceremonie qui leur sert de Confession; & ils croyent que ce lavement les nettoye de tous leurs pechez, & de toutes les taches, tant du corps, que de l'ame.

Au reste, c'est une chose surprenante que l'exactitude avec laquelle les Turcs s'acquittent des obligations que leur Loy impose touchant la priere. Ils se font un honneur & un plaisir d'y satisfaire. Les Bassas & toutes les autres Personnes de qualité, quittent toutes leurs affaires, quand l'heure de la priere est venüe, afin de la faire. Les gens de moindre qualité ne font point cet exercice de Religion avec moins de soin. Si leurs occupations dans le negoce, ou dans le travail des mains, ne leur permet pas de le faire à l'heure précise, ils le remettent à un autre tems. Quand ils sont dans des Caravanes, & en voyage, où ordinairement on se met en chemin auparavant que le jour soit venu, on en voit plusieurs avancer chemin aux premiers rayons de l'Aurore; & s'étant choisi un lieu honnête & commode, y étendre un tapis, ou leur manteau, & faire leurs prieres dessus: Ce qu'ils pratiquent encore aux autres heures du jour reglées par la Loy. Quand la Caravane a pris gîte dans la campagne, & que le tems de prier Dieu est arrivé, vous voyez en divers quartiers de ces Chantres ou Crieurs, dont nous venons de parler, qui avertissent pour la priere; & la plûpart du monde s'assemble en diverses troupes, se mettant en une même ligne, & en rang, comme dans les

Mosquées, & font la priere à haute voix. Cette coutume se garde encore plus exactement dans les Armées. Enfin l'Alcoran veut qu'on ait tant de soin à faire la priere, que si on a peur des ennemis, & qu'on soit obligé d'être sur ses gardes, pour se défendre de quelqu'une de leurs insultes, & qu'ainsi on ne puisse pas observer toutes les ceremonies que j'ai dites, on ne laisse pas pourtant de prier, en marchant à pied; & si l'on est Cavalier, sur le cheval où l'on est monté. Mais la modestie avec laquelle les Turcs prient Dieu, est quelque chose de plus admirable. On auroit peine à voir un extérieur plus composé. Soit qu'ils soient debout, soit qu'ils soient à genoux, ils tiennent la tête humblement droite, les yeux à demi baissez, sans leur permettre d'égarer leur vûë. Tous les mouvemens qu'ils font des mains, sont compassez. Leurs prosternations & leurs adorations se font par mesure & sans précipitation. Quelque affaire pressée qu'ils ayent, vous ne remarquez alors dans eux aucun empressement dans leurs actions, ni dans leurs paroles. On n'oseroit ni cracher, ni moucher, ni faire aucun geste qui fasse voir qu'on a l'esprit distrait ailleurs. Si le turban même tomboit de la tête, on ne le ramasseroit pas que la priere ne fût achevée. Quelque personne alors qui se présente, ou qui passe, on n'a aucun égard pour elle. Quand ce seroit le Bassa même, on ne se remüeroit pas pour le saluer; car il n'est pas juste de quitter Dieu pour les hommes. Il y en a de si zelez, & dont le scrupule va si loin, que pendant qu'ils sont dans l'ardeur de la priere, ils ne s'en détourneroient point, pour repousser l'ennemi qui entreroit dans la Ville, ou pour éteindre le feu qui prendroit à leur maison. Ils croiroient même faire un grand peché de porter la main à aucune partie de leur corps, pour se gratter; & ils veulent que le dehors soit conforme à ce qui se passe au dedans, & au profond abaissement où

l'ame doit être devant Dieu dans la priere.

Il n'y auroit rien de plus loüable que tout cela, si la priere se faisoit de cette sorte uniquement pour plaire à Dieu, & pour rendre à sa Majesté souveraine le souverain respect qu'on lui doit; mais l'hypocrisie & la vanité regnent là trop, & toute cette belle apparence, & cette image de vertu, n'est que l'effet d'une coutume dominante dans presque tous ceux qui font la priere. On ne voit point qu'elle produise en eux aucun fruit. Ils n'en deviennent pas moins tyrans, moins injustes, moins impudiques; au contraire ils s'abîment dans de plus grands vices.

Ces cinq prieres reglées par la Loy, ne sont pas les seules que fassent les Mahometans. Ils ont fort souvent le chapelet en main, composé de quantité de grains, & d'une espece de tour, qui est à la place de la Croix. Ils prétendent par son unité signifier celle de Dieu. Ils prononcent sur chaque grain quelques-uns des noms de Dieu, qui sont en grande quantité dans la Langne Arabe, partie simples, partie composez. Il y en a cent de simples, & mille des uns & des autres. Ainsi roulant les grains entre leurs doigts, ils disent sur chacun quelques-uns de ses augustes noms; Par exemple: O l'Unique! O l'Incomparable! O le Toutpuissant! O le Bon! O le Clement! O le Misericordieux! O le Juste! O le Sanctificateur! O le Créateur! O le Liberal! O l'Auguste! O le Glorieux! O le Fort! O le Vangeur des crimes! O le Distributeur des biens! & choses semblables. Quelquefois ils ne disent que leur *Heillah Hallah*, ou *Estaghefon*, qui veut dire: *Je demande pardon à Dieu*. D'autres disent toûjours: *Loüé soit Dieu. Dieu est grand*.

Le sujet de leurs prieres est encore la santé de leur Prince, le bon succés d'une affaire, ou la conservation du Pays, & pour remercier Dieu de ce qu'il les a fait Musulmans & veritables Fideles.

Les devots font plus que cela ; & aprés avoir fait les prieres ordinaires en leurs tems, ils les font encore dans des heures extraordinaires du jour. Il y en a qui en font avec une devotion enragée. Ils se mettent plusieurs ensemble ; & un ou deux de ce nombre chantant quelque hymne d'un air fort doux & tres touchant, les autres ne disent presque que ce mot : *Allah hom : O Dieu ! Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, voila Dieu, celui est Dieu*, qu'ils repetent continuellement, sans se donner le loisir de reprendre leur haleine, & agitant toûjours leur tête & leur corps, & ne cessant point de le faire, que le vertige ne les renverse, qu'ils n'entrent en convulsion, qu'ils n'ayent perdu le sentiment, & que l'écume ne leur sorte de la bouche, comme il arrive à ceux qui tombent du haut mal. Alors les Assistans considérant ces fols comme des hommes extasiez, prennent de cette vilaine bave, & s'en frottent le visage, pour en recevoir la benediction. Ils disent que ceux-là sont possedez de l'Esprit de Dieu, & que pendant qu'ils sont en cet état, leur esprit est avec Dieu. Les Prêtres de la Mosquée les promenent le plus souvent en cet état par la Ville en Procession, précedez de leurs bannieres & de leurs étendarts ; & ceci est la figure d'un Sabat de Sorciers, parce que le Peuple s'y trouve, chantant des choses abominables avec un air le plus lugubre qu'on puisse s'imaginer.

Processions.

Les Mahometans ont aussi l'usage des Processions. Ils en font dans les pressans besoins, aux tems de famine, de guerre, ou de secheresse, ou en d'autres fâcheuses occasions. Ils y chantent leur fameux *la elah*, ou quelque chose de l'Alcoran, ou quelque hymne appropriée au dessein qu'on a composé, par quelque Sçavant. Quelques-uns font tous les ans des exercices spirituels de dix jours d'une maniere fort austére ; car ils ne cessent jamais de prier, ou, ce qui est presque la

Exercices de dix jours.

même chose dans leur sentiment, de lire l'Alcoran tout le jour & toute la nuit, ne se couchant point, & ne dormant point durant tout ce tems-là ; & quand le sommeil les accable, laissant seulement tomber leur tête sur leur Livre, qu'ils relevent aussi-tôt, avec un *Estaghefor allah : Je demande pardon à Dieu.* Ils gardent pendant ces dix jours, qui sont ordinairement les derniers du mois Romadan, un jeûne si rigoureux, qu'ils ne prennent en vingt-quatre heures qu'une seule fois un potage, ou un peu de legumes, & ne beuvant qu'à cette heure-là. Ils nomment ces exercices spirituels *Ehtekaf.* Ils les font dans les Mosquées, sans en sortir, & ils s'y font quelquefois si obstinément prisonniers, qu'ils n'en sortent pas, quelque affaire pressante que ce soit qui puisse les appeller en Ville, quand ce seroit même pour y assister leurs femmes & leurs enfans à la mort ; de peur de perdre par cette interruption le merite de leur retraite, & la gloire qu'elle leur procure dans le monde. Mais ces exercices sont doux en comparaison de ceux de quatorze jours, que quelques Mahometans pratiquent, quoi que cela arrive assez rarement. Ils consistent, comme les premiers, à prier Dieu, & à lire continuellement l'Alcoran tout le jour & toute la nuit, sans jamais dormir qu'un petit moment, malgré soi, lors que l'accablement du sommeil leur fait baisser les yeux & la tête : mais, comme j'ai dit, ils reviennent aussi-tôt de cet assoupissement involontaire, qu'ils souffrent avec douleur, comme si c'étoit un peché. Leur jeûne est plus rigoureux que celui qu'ils observent aux exercices des dix jours ; car le commençant de la même maniere, c'est-à-dire, ne mangeant qu'une seule fois en vingt-quatre heures le peu de choses que j'ai dit, & ne beuvant point hors de ce tems-là, quelque soif qu'ils ayent, ils diminüent tous les jours la quantité de leur manger peu nourrissant, jusqu'à ce qu'elle

Autre exercice de quatorze jours.

ſoit réduite à tres peu de choſes, comme à ce qui pourroit tenir dans le creux de la main, & encore moins. Ils ſe contentent même quelquefois de quatre ou cinq figues, ou de choſes ſemblables. La rigueur de ces exercices fait perdre courage à pluſieurs, qui les commencent, ſans les achever. Ce ſont, à dire vrai, les plus ſages; mais ce ne ſont pas, au ſentiment des Turcs, les plus ſaints. Ceux qui les achevent, les finiſſent aſſez ſouvent, ou par une maladie d'épuiſement & d'inanition, qui les porte bien-tôt au tombeau, ou par une heureuſe folie, qui leur faiſant perdre l'eſprit, leur acquiert une haute réputation de ſainteté, qui leur donne la liberté de tout dire & de tout faire ſaintement, juſqu'aux choſes les plus honteuſes, & les pechez les plus défendus par les Loix de la nature, & de l'Auteur de la nature. Ceux qui s'en tirent, vie & raiſon ſauves, ſont conſiderez comme des gens d'un grand merite; mais on ne leur fait pas l'honneur de les canoniſer, comme ces foux, à qui on dreſſe de beaux ſepulchres, à l'honneur de qui on bâtit des Chapelles aprés leur mort, où l'on va leur offrir des vœux. Il eſt vrai que ce ne ſont pas ſeulement ces foux de devotion que les Mahometans reconnoiſſent Saints, & qu'ils honorent de la ſorte; ce ſont auſſi des foux de nature, & quelquefois auſſi de peché. Mais revenons à nôtre ſujet. Nous avons fait voir les jeûnes extraordinaires des Turcs; parlons des ordinaires.

Leur troiſiéme Commandement.

Le troiſiéme Commandement les oblige à jeûner un Carême, qui eſt une Lune entiere chaque année, qu'ils appellent Romadan, ou Ramazan, qui eſt le neuviéme de l'année lunaire, qui eſt l'unique, laquelle ils regardent auſſi. Comme ils n'ont aucun égard à la ſolaire, & qu'ils n'uſent point de mois intercalaires comme les Juifs, pour ajuſter l'une avec l'autre; on ne peut marquer à quel mois de nôtre année celui de Romadan répond, ni par conſequent en quel de nos mois ils

jeûnent leur Pâque. Tous nos mois en reculent toûjours d'onze jours ; par lequel leur année n'en ayant que 354. & la nôtre 365. si cette année leur jeûne, par exemple, arrive le 22. de Septembre, l'année prochaine il arrivera l'onziéme, & l'année d'aprés le 31. Août, & ensuite le .... Ils le commencent le jour que la Lune, qui fait ce mois, peut être venu, & ils le finissent, quand la suivante vient à paroître. Ils ont grand soin ce jour qu'ils croyent le pouvoir découvrir, d'observer le Soleil couchant, pour faire en sorte de remarquer la premiere illumination du globe lunaire ; & aussi-tôt qu'ils l'ont apperçû, ils tirent un coup de canon, pour avertir que le tems du jeûne est venu. Que si le mauvais tems & l'obscurité des nuées empêchent qu'on ne voye la Lune, ils jugent du tems auquel elle devoit paroître, & sans attendre davantage, ils donnent le signal du jeûne.

On le commence par se divertir & faire grande chere toute cette nuit là, jusqu'aux premiers rayons de l'Aurore, ou, comme parle l'Alcoran, jusqu'à ce qu'on distingue le filet blanc d'avec le noir, à la faveur de la lumiere de l'Aurore. Il n'est plus permis alors ni de manger, ni de boire, ni de prendre même du tabac, bien moins d'user du mariage, dont l'usage, au sentiment des Orientaux Fideles & Infideles, est contraire au jeûne, croyant qu'il en corrompt la sainteté, & qu'il en détruit le merite. Cette abstinence dure tout le jour, jusqu'à ce que le globe du Soleil se soit couché sous l'horison. Dés le moment que l'on n'en découvre plus rien, le Crieur qui est sur la tour de la Mosquée, en donne avis, & on peut manger, & faire les autres choses, qui pendant le jour étoient défenduës. On se contente à cette heure-là de faire promptement un leger déjeûné, & de boire le café qu'on a eu soin de tenir prêt. On fait ensuite la priere du soir, ou dans la Mos-

quée, ou en quelque autre lieu honnête. Une heure aprés, vient celle du souper, que l'on fait de même; & ayant donné à l'ame de cette maniere la nourriture par l'oraison, on ne songe plus qu'à faire festin, & à se réjoüir le mieux que l'on peut, & tres souvent plus que la vertu & l'honnêteté ne permettent.

Jamais les Turcs ne font plus grande chere que pendant leur jeûne. Ils se piquent en ce tems-là de faire une honorable dépense pour leur table, qui en d'autres tems est assez frugale. Les pauvres mêmes font des épargnes ou des dettes, pour avoir de quoi se bien traiter pendant ce mois-là. Toutes les rües, qui sont fermées le reste de l'année pendant la nuit, & où il est défendu de paroître, sous de rigoureuses peines, en ces heures de tenebres, qu'on n'ait le fanal ou le flambeau à la main, & qu'on ne justifie la necessité qu'on a eüe de sortir dehors; toutes les rües, dis-je, sont alors ouvertes, & l'on s'y promene comme l'on veut impunément. Il y a certains lieux publics, qui sont des rendez-vous honnêtes, où l'on s'assemble, pour avoir le divertissement de la conversation, de la musique qu'on y chante, & des Comedies, ou, pour mieux dire, des Farces que l'on y joüe, & des Romans que l'on y lit. On les appelle Cahhoüé, parce que l'on y boit le café, à qui l'on donne aussi ce nom. Il s'y fait un grand concours de toute sorte de personnes, qui cherchent à se remettre du chagrin & de la peine que le jeûne leur a fait souffrir tout le jour. Le mal est que les chansons que l'on y chante, & que les farces que l'on y joüe, sont pour l'ordinaire peu honnêtes: mais si elles ne peuvent pas s'accorder avec la sainteté du jeûne Chrétien, elles conviennent assez à l'impureté de celui de la Religion Turquesque, qui est pleine de corruption, & qui consacre l'impudicité dans son Alcoran, où elle en fait la beatitude du Ciel.

Les perſonnes de qualité prennent leur divertiſſement chez eux avec leurs amis. Ils y donnent celui de la muſique, de la dance & de la Comedie, aprés le feſtin. Voila à quoi on paſſe les nuits du mois de Romadan, où l'on ne dort pas beaucoup. Neanmoins on s'y reſerve quelques heures pour le ſommeil & le repos ; mais une heure ou davantage avant l'Aurore, on ſe leve pour manger & boire, & pour ſe prémunir contre la rigueur du jeûne du jour.

Elle eſt tres grande, principalement quand le mois de Romadan ſe trouve en Eſté, où les jours ſont longs, les chaleurs extrêmes, la ſoif preſſante, & la foibleſſe du corps extraordinaire, par l'abattement qu'ils ſouffrent. Il n'y a point de remede au mal, que le Soleil ne ſoit couché. La boiſſon & les reſtaurans ſont défendus pendant le jour. On ne peut prendre que celui du ſommeil ; mais les Artiſans, qui endurent le plus, & les Marchands, qui tiennent boutique, ne peuvent ſe donner ce ſoulagement.

C'eſt une choſe admirable que le jeûne étant ſi fâcheux & incommode, les Turcs ſoient ſi exacts à le bien garder. Je ne ſçai pas ſi en ſecret dans les maiſons, il y a bien des perſonnes qui le violent ; mais cela ne paroît pas en public. Les perſonnes de qualité l'obſervent avec autant de ſoin que les autres. Ils s'en font un honneur ; & ſi on ſçavoit qu'ils y manquaſſent, on les feroit paſſer pour des impies & pour des gens ſans Religion. Perſonne n'eſt diſpenſé de cette Loy, que les malades & les voyageurs ; encore n'en ſont-ils pas tout-à-fait diſpenſez : car ils ſont obligez, le voyage achevé, & la maladie parfaitement guerie, de faire autant de jours de jeûne qu'ils en ont omis. Aprés tout, la plûpart des voyageurs n'uſent point de cette diſpenſe ; & il s'en eſt vû, aprés des fatigues inſupportables du chemin, demeurer fermes à ſouffrir la faim & la ſoif juſqu'aprés le Soleil couché.

La persuasion qu'ils ont que le mois de Romadan, qui est celui de leur jeûne, est pour eux un mois de benediction, adoucit toute la peine qu'ils endurent. C'est en ce mois, à ce que Mahomet leur a fait accroire, que l'Alcoran est venu du Ciel ; & il veut que leur jeûne soit en actions de graces d'un si grand bienfait. Ils l'appellent *Schahr elsumné*, le mois de la Nation & de la Fête des Mahometans.

Ils croyent qu'en ce précieux tems, les pechez sont brûlez & consumez : Que Dieu est propice aux Penitens : Qu'il leur pardonne leurs pechez, leur donne l'esprit d'une sincere repentance, & que toutes les nuits il délivre de l'Enfer six cens mille Mahometans, tant que ce mois dure ; c'est-à-dire, qu'ayant trente jours, il se trouve trois millions six cens mille Turcs heureusement sauvez des supplices de cet épouvantable lieu : mais c'est-à-dire aussi qu'il en sauve plus qu'il n'y en a ; car tous les ans il ne meure pas tant de Turcs, & à ce compte la damnation des Mahometans ne seroit que de quelques mois, ou tout au plus d'un an ; ce qui ne s'accorde pas avec l'Alcoran & la Tradition Mahometane. Mais ces miserables disent une infinité de choses de cette nature, sans faire reflexion aux contradictions qui en suivent.

Pendant le Carême, toutes les pyramides des Mosquées sont remplies pendant la nuit de lampes allumées, ressemblantes à des Chapelles ardentes ; ce qui est fort agréable à voir, & principalement à Constantinople, où il y a plus de dix mille pyramides accommodées de la sorte.

Leur Bechiram ou Pâque.

On finit ce jeûne par une Fête solemnelle, qu'on nomme Bechiram. C'est la premiere des deux, qui sont seules en toute l'année des Mahometans. Elle est aux Mahometans ce que la Pâque est aux Chrétiens ; mais ils n'employent ces trois jours de leur Fête, qu'à faire bonne chere, & à se réjoüir. On l'annonce comme le commencement du jeûne,

au moins par un coup de canon, dés qu'on voit la nouvelle Lune vers le coucher du Soleil. Tout le monde se pare de ses beaux habits, & se met le plus proprement qu'il lui est possible. On se rend des visites mutuelles, pour souhaiter que cette Fête soit heureuse. On se fait des presens, comme on fait en la Chrétienté au premier jour de l'an. On se donne la main, en se rencontrant; & s'ils ont eu quelque haine & quelque différend pendant l'année, tout est pardonné ce jour-là, & on se fait reciproquement des civilitez, en ces termes: *Que cette Fête vous soit une Fête de benediction.*

Les grands devots ne se contentent pas de jeûner le mois de Romadan, ils jeûnent encore celui de Schaban, qui le précede, & celui de Schouar, qui le suit.

Choses prohibées pendant le Carême.

Outre ce jeûne, les Mahometans sont obligez à certaines abstinences pour le boire & pour le manger. Il leur est défendu de boire du vin, jusqu'à ce qu'ils soient en leur Paradis, où ils en trouveront des fleuves entiers. La meilleure raison qu'on apporte de cette défense, est que le vin de ce monde enyvre, & porte les hommes, dans leur yvresse, à de grands désordres; & que Mahomet l'éprouva lui-même en soi-même: Car s'en étant un jour enyvré, il tua un de ses meilleurs amis; & ce fut le sujet qui l'obligea à en défendre la boisson, lors qu'aprés avoir bien cuvé son vin, recherchant celui qui avoit tué son ami, il apprit que c'étoit lui-même.

Cette défense est neanmoins violée par bien des gens de toute sorte de qualitez. Il y a des cabarets, que les Chrétiens ont avec la permission du Gouverneur du lieu, & qu'ils achetent cherement. Les Turcs vont là boire du vin, & ils trouvent la liqueur si douce, qu'ils en boivent avec excés, & ne sortent gueres, qu'elle ne leur ait donné dans la tête. Les Grands en font apporter chez eux: mais comme ils sont obligez par le rang qu'ils tiennent,

de traiter tout le jour avec des personnes considérables de leur Religion, pour ne les pas scandaliser, en leur faisant sentir leur haleine; ils se réservent au soir à s'en donner le plaisir. Les Marchands aussi, & les autres qui se piquent un peu d'honneur, observent les mêmes mesures.

Ils en usent de cette sorte; parce que ceux qui aiment de cœur leur Loy, ont une extrême horreur du vin, que Mahomet leur fait passer dans l'Alcoran pour une des plus détestables abominations que le Diable ait introduites dans le monde; & a ordonné qu'ils auroient en exécration les personnes dont l'haleine le sentiroit. C'est ce qui oblige encore les Chrétiens, qui ont des affaires avec eux, à s'en abstenir jusqu'au soir.

C'est ce qui obligea aussi le Grand Seigneur, qui regne aujourd'hui, de faire une défense rigoureuse, il y a douze ans, à tous ses Sujets de n'en plus boire, sans excepter les Chrétiens. Mais cela n'a gueres duré qu'une année; & les Doüannes de l'Empire, aussi-bien que la bourse des Gouverneurs, ne trouvant pas leur compte à cette défense, non plus que l'estomach du Vizir de ce tems-là, & de plusieurs Grands de la Porte, ausquels cette douce liqueur manquoit, toutes choses sont retournées au premier état, heureusement pour les Chrétiens, qui en souffroient le plus, & qui ne celebroient les saints mysteres qu'avec crainte.

De plus, il y a neuf sortes de viandes, dont l'Alcoran ne permet pas aux Turcs de manger. *Il vous est défendu*, dit-il, *de manger des charognes, du sang, de la chair de pourceau, des animaux égorgez sans proferer le nom de Dieu, de ceux qui ont eté étouffez, de ceux qui sont morts par le feu, de ceux qui ont été tuez des coups de cornes d'un autre animal, ou par la chute, & de manger aussi des bêtes farouches, comme de la chair de Lions.*

Le quatriéme Commandement, & une des obli-

gations principales qu'ayent encore les Turcs en leur Loy, eſt de faire l'aumône. *Vous ne ſerez point juſtifiez*, leur dit l'Alcoran, *que vous ne dépenſiez une partie de vos biens en bonnes œuvres. Et ſi l'on demande combien il faut employer à ces bonnes œuvres, il faut répondre qu'il y faut employer tout ce qui reſte, aprés qu'on a ſatisfait à ſes propres beſoins, ſelon l'état où l'on eſt, & la profeſſion que l'on fait.*

Leur quatriéme Precepte, qui eſt de l'aumône. *Ch. de la Famille d'Amram. Ch. de la Vache.*

Sur ce principe, que le ſurplus des biens, & ce reſte du neceſſaire doit être employé aux aumônes, les Interpretes de l'Alcoran, & les Docteurs de la Secte ont formé divers Reglemens, & ont établi certaines Loix, déterminant ce qu'on doit donner: Par exemple, que du gain que l'on tire de ſon trafic, il falloit prendre un de quarante, & des autres revenus, la dixiéme ou douziéme part; & choſes ſemblables. Cette Dîme des biens, qu'on met en aumônes, eſt appellée dans l'Alcoran *El-Zecah*, c'eſt-à-dire, Juſtification ou Juſtice. On ne peut pas donner à l'aumône un nom plus illuſtre. Mahomet l'a pris de l'Evangile des Chrétiens, qui nomment l'aumône de même: *Prenez garde*, dit ce Livre, *de ne pas faire vôtre juſtice*, cela veut dire vos aumônes, *devant les hommes, pour en être vûs.* Ce mot ſignifie auſſi augmentation, & on le donne à l'aumône; parce que bien loin de diminuer les richeſſes, elle les augmente, ſemblable aux grains qu'on jette en terre, & qui s'y multiplient quelquefois au centuple.

Les pauvres tirant avantage de cette Loy, l'Alcoran, qui veut que ce qui reſte du bien qu'on a, ſoit employé en bonnes œuvres, quand ils demandent l'aumône, ils l'appellent le droit de Dieu: *Donnez*, diſent-ils, *donnez-nous un double*, ou quelque autre choſe ſemblable, *Men haqq allah, du droit de Dieu*; &, pour abreger davantage, ils ſe contentent quelquefois de ces deux mots, *haqq allah, le droit de Dieu*: comme s'ils diſoient:

Souvenez-vous que vous devez à Dieu ce que vous avez de plus qu'il ne faut pour vôtre entretien, & qu'il veut que vous lui paiyez cette dette dans la main des pauvres, ausquels il l'a cedée & transportée.

Les Turcs observent tres bien ce Commandement, & il n'y a point de Nation au monde plus charitable que celle-là. Les Docteurs estiment qu'un homme de bien doit donner la dixiéme partie de son revenu aux pauvres, comme il vient d'être dit : ce qui fait qu'on ne trouve point de pauvres en Turquie, qui demandent l'aumône publiquement ; car si quelqu'un tombe dans la necessité, il est aussi-tôt secouru par ses voisins.

Ce Precepte fait grand bien aux voyageurs ; car en ces Païs chauds, où il n'y a point d'hôtelleries, cette charité Mahometane a fait de magnifiques bâtimens, que les Turcs appellent Imarets, les Persans Caravanseras, & les Indiens Serays, qui sont ouverts à tous venans, de quelque Religion qu'ils soient, personne ne se mêlant de leur demander leur Païs, leurs affaires, ou leur Religion. On y est reçû, sans qu'il en coûte ; parce qu'ils sont fondez par la charité de quelques Mahometans, qui est si grande, qu'il y a de ces bâtimens, qui ont coûté plus de soixante mille écus ; comme ceux de Schiras & de Casbin en Perse. Ceux qui sont riches, venant à mourir, font des legs pour bâtir des Hôpitaux pour les estropiez & pour les malades, & même pour les oiseaux & autres bêtes estropiées, vieilles ou malades. Ceux qui n'ont pas le moyen de faire tant de dépenses, font des fontaines sur les grands chemins, où ils laissent un homme, pour verser à boire à tous les passans. Ils font aussi l'aumône aux chiens & aux chats, qu'ils donnent à des pauvres gens, qui en prennent le soin, & ausquels, quand quelqu'un qui a du bien, vient à mourir, il laisse certaine somme, pour nourrir ces chiens &

tes chats : même il y en a qui achetent des oiseaux au marché, qu'ils laissent ensuite envoler, estimant faire une grande charité, que de leur donner la liberté. Ils croyent aussi meriter autant, en donnant l'aumône aux chiens & aux chats, qu'aux pauvres ; & que c'est une aussi grande charité de donner la liberté aux oiseaux, que de délivrer une personne de la prison.

Quant au cinquiéme Commandement, qui les oblige d'aller une fois en leur vie visiter le Sepulchre de Mahomet, personne n'en est dispensé, que par l'impuissance de le faire. Ainsi les pauvres n'y sont point obligez ; & sous ce nom de pauvres, sont compris tous ceux qui n'ont pas assez de bien pour fournir à la dépense qu'il faut faire pour y aller, & pour en revenir. Ceux de même qui sont ou de foible complexion, ou dont la santé est ruinée, sont exempts de cette Loy, & ceux aussi, dont la presence est necessaire au Gouvernement de l'Etat. On n'est point non plus tenu d'y aller, quand les voleurs assiegent le chemin, & qu'on a une juste crainte d'en être maltraitté ; ou quand on est en tems de famine, ou quand les fontaines & les reservoirs sont dessechez par l'excés & la violence de la chaleur. Mais quand ces empêchemens cessent, l'obligation revient, & ceux qui ont le moyen de faire le pelerinage, & ne le font pas, ou par paresse, ou par avarice, ou par quelque autre mauvaise raison, passent pour peu gens de bien, & pour des prévaricateurs de la Loy. Ils ne meritent pas d'être Musulmans ; & s'ils veulent, ajoutent les Turcs, qu'ils meurent Chrétiens, ou Juifs, ou Payens, peu importe ; car ils ne valent pas mieux.

Cinquiéme Commandement de leur Loy.

Ceux qui ne peuvent pas faire le pelerinage, pour les raisons que je viens de dire, sont au moins obligez de recompenser cette bonne œuvre par quelque autre, comme des jeûnes qu'ils doivent pratiquer, au tems qu'il se fait.

L'Alcoran ordonne qu'on le fasse avec humilité, chasteté & paix; avec humilité, en se reconnoissant indigne de l'honneur qu'on a d'aller visiter des lieux si saints, comme sont ceux de la Meque & de Medine; avec chasteté, s'abstenant de tout commerce impur, & de l'usage même du mariage; & avec paix, vivant sans querelle, & sans faire même la guerre à ses ennemis; si ce n'est qu'on soit obligé de repousser l'injure par l'injure. La chasse même n'est pas permise, bien que la pêche le soit; & celui qui tüe alors du gibier, ou de la venaison, est censé aussi coupable, que s'il avoit en autre tems tué du bétail de son prochain: & il doit, pour satisfaction de son peché, ou faire un present à la Mosquée de la Meque, ou donner à manger aux pauvres, ou jeûner. Où il est à remarquer qu'en considération d'un pelerinage prétendu si religieux & si saint, il y a trois mois de l'année, où tout cela est défendu par la Loy; & dans la primitive Eglise du faux Prophete Mahomet, elle s'observoit exactement: De sorte que si un Musulman avoit alors son ennemi entre ses mains, quand même ce seroit le meurtrier de son frere, non seulement il ne doit pas en tirer vangeance, & lui faire mauvais visage, mais il doit lui faire accüeil, & lui parler comme il parle aux autres personnes. Ces mois sont *dyrlkaadé*, où la Caravane commence aujourd'hui à marcher; *dy elheuggé*, où s'accomplit le pelerinage; & *Elmuharram*, où l'on en retourne; & c'est le mois par où les Turcs commencent leur année lunaire. L'Alcoran ordonne à ses Sectateurs d'avoir grand soin, pendant ces mois privilegiez, de s'abstenir de tout peché & de tout désordre; afin de n'en prophaner pas la sainteté, & d'avoir part aux benedictions que Dieu répand alors liberalement sur les hommes.

C'est une chose admirable que le zele qu'ont les Mahometans à faire ce pelerinage. La Meque en

eſt le terme. On y vient de huit à neuf cens lieües loin, avec des fatigues incroyables, que ces pauvres Infideles trouvent douces, par l'erreur où ils sont qu'elles aſſûrent leur ſalut. La peine ſeule qu'il y a à ſouffrir dans les Caravanes, eſt tres rude. On y eſt mal monté, mal nourri, mal couché, à la réſerve des perſonnes riches, qui quelquefois vont en litiere. On ne va que ſur des chameaux, ou des mulets; au moins il y en a peu qui ayent des chevaux. On ne mange rien de cuit qu'une fois le jour, & pour l'ordinaire, ce n'eſt qu'un peu de ris, aſſaiſonné avec un peu de beurre. La boiſſon n'eſt que d'eau, & ſouvent méchante; & quand on eſt dans le deſert, il faut quelquefois marcher trois ou quatre jours, ſans en rencontrer ni de bonne, ni de mauvaiſe. Celle qu'on a, a été portée dans des grands ſacs de peau de cheval ou de chameau, ou de quelque autre animal, dont elle tire un tres méchant goût. On a à endurer le chaud & le froid, les vents & les orages, les tempêtes de l'air, les inſultes des Arabes, les attaques de ces larrons, & la tyrannie des Gouverneurs des Provinces & des Villes, dans leſquelles on paſſe, qui font payer aux Pelerins les droits & non droits, qu'ils prétendent leur être dûs, & qu'ils font monter le plus haut qu'ils peuvent. Outre qu'on eſt auſſi mal que je le dis, les dépenſes ſont tres grandes, & elles ſont quelquefois de tout le bien que l'on poſſede.

Le voyage, en comptant la venüe & le retour, eſt à pluſieurs de huit à dix mois. On y contracte de dangereuſes & de fâcheuſes maladies, & ſouvent on y meurt. On dit que le nombre des Pelerins qui ſuccombent à la fatigue, & que la mort enleve tous les ans, eſt de huit à dix mille perſonnes. Aprés tout, le pelerinage eſt ſi charmant pour eux, que tout cela n'eſt pas capable de les détourner. Ils le comptent pour rien, au prix de la benediction qu'ils eſperent en retirer. S'ils meurent

dans la peine, ils se font un bonheur extrême de leur mort.

De la maniere que se fait le pelerinage à la Meque.

La fin de ce fameux pelerinage, est de visiter la sainte & privilegiée Maison de Dieu, qui est à la Meque. C'est ainsi que les Mahometans l'appellent *Beïy allah el haram*; & d'aller aussi à Medine y reverer le Sepulchre de Mahomet. Pour avoir le merite d'un voyage, qui est chez eux si saint & si sanctifiant, il faut observer au moins cinq conditions necessaires, & qui sont tellement requises, que si une seule manque, on le perd tout, & l'on ne peut prendre la glorieuse qualité de *Haggé*, c'est-à-dire, de Pelerin & Sanctifié, qui se donne aux autres, & qui leur fait honneur le reste de leur vie, qu'on les distingue par ce beau nom. Ces conditions sont cinq. La premiere est, qu'il faut arriver à la Meque, & faire là les sept jours en Procession, ou tout seul autour de la Meque. La seconde est, qu'il se faut rendre à la montagne Aarafat. La troisiéme, qu'il faut venir là en parfait dépoüillement, qu'on nomme *Ahhoram*. La quatriéme, qu'il faut en cette marche lapider Satan' Et la cinquiéme, qu'il faut offrir à Dieu le Sacrifice d'un belier, ou d'une brebis.

Les personnes s'assembloient autrefois en quatre corps differens, en quatre differens lieux, d'où l'on portoit quatre riches pavillons, pour couvrir le Sepulchre de Mahomet. Ces pavillons s'appellent *Mahmals*, c'est-à dire, ce qui est porté. Ils sont d'un velours verd, enrichis de broderie d'or, & ornez sur le tout de grandes lettres en cette même broderie, qui forment la profession de la Foy des Turcs, *la Ela hella Allah*, &c.

Le premier de ces pavillons, du côté de l'Orient, s'apportoit de Bagdad, lieu voisin de l'ancienne Babylone. Le second, du côté du Midy, venoit du grand Royaume d'Yeman, qui tient une bonne partie de l'Arabie heureuse. Le troisiéme, du côté de l'Occident, étoit envoyé du Caire d'Egypte.

d'Egypte. Et le quatriéme, de Damas, du côté du Septentrion. Celui de Bagdad ne s'apporte plus. Je ne sçai pas quelle en est la cause ; c'est peut-être depuis que les Persans ont fait le Schisme, qui les divise des autres Mahometans, à l'occasion du Califat, qui est le droit de la succession & de la Primauté, que ceux-ci veulent avoir été donné à Abubeker, & que ceux-là prétendent appartenir à Aly, qui étoit parent de Mahomet, comme Abubeker : Car les Persans, depuis ce tems-là, étant considérez par ceux qui sont Maîtres du Sepulchre de Mahomet, comme des heretiques infames & abominables, il y a bien apparence qu'ils n'ont point voulu recevoir le pavillon, qu'ils envoyoient de Bagdad, qui étoit alors une Ville de leur Empire. Quoi qu'il en soit, ceux qui alloient autrefois sous ce pavillon, se rangeoient là, pour avoir le bonheur d'accompagner ce sacré present. Ils prennent maintenant une autre route, & viennent se rendre à Damas ; ou, s'ils n'ont pas tant de devotion, ils forment une Caravane particuliere, & traversent les deserts, depuis Bagdad jusqu'à la Meque. Mais la plûpart n'épargnent, ni leurs peines, ni leur argent, & ils s'assemblent à Damas, pour n'être pas privez d'un si grand bonheur & d'une benediction si avantageuse. L'on dit aussi que l'on a cessé d'apporter le pavillon d'Yeman ; & l'on a dit depuis, à l'occasion de celui de Damas, qu'on craignoit de ne pouvoir plus l'envoyer, à cause des insultes des Arabes, qui n'étant pas fidelement payez de leurs droits, pilloient la Caravane, & menaçoient de la désoler tous les ans. L'on prenoit cela pour un augure tres-fâcheux, & l'on disoit que c'étoit une marque que la Religion & l'Empire des Mahometans étoient dans la décadence, devant prendre fin, quand on cesseroit de porter ces pavillons au Sepulchre de Mahomet. A ce compte, il n'y a plus que deux Mahhanas, ou Pavillons ; celui de Damas, & ce-

lui du Caire, dont je décrirai particulierement les Caravanes.

Caravanes.

Relation de l'Envoyé d'Alger en 1685.

Il y a tous les ans cinq Caravanes, qui vont à la Meque; sçavoir, celle du Caire, qui est composée des Egyptiens, & de tous ceux qui viennent de Constantinople & des autres lieux voisins; celle de Damas, qui emmene tous ceux qui sont de Syrie; celle des Magrebins ou Ponentaux, comprenant tous les Pelerins de Barbarie, de Fez & de Maroc, qui s'assemblent au Caire; celle de Perse, ou celle des Indes, ou du Mogol.

Caravane du Caire.

Le tems que doit partir la Caravane du Caire, qui est la plus nombreuse & la plus considérable de toutes, étant arrivé, on fait la descente de la Veste de Mahomet. C'est ainsi qu'on appelle les presens que le Grand Seigneur envoye tous les ans à la Meque. Ces presens, que l'on travaille au Château du Caire, sont portez par la Ville en grande pompe, à la maison de l'Emire Adgé, ou Chef de la Caravane des Pelerins de la Meque. Cet Emire, ou Caravan Bachi, qui en est le Capitaine, & qui fait le voyage tous les ans, mene d'ordinaire quinze cens chameaux à lui, pour porter ses hardes, & pour en vendre aussi, & en loüer à ceux qui en manquent; car il en meurt beaucoup en chemin. Il y en a cinq cens, qui ne servent qu'à porter de l'eau pour sa famille. Aprés que les presens ont été deux jours chez lui, il sort de la Ville avec pompe, pour aller camper dehors. Un chameau, richement enharnaché, porte un grand Pavillon, ou Tabernacle de satin cramoisi, ou de velours verd, tout brodé d'or, & principalement en certains endroits, où il y a de grosses lettres Arabes, aussi en broderie d'or. Sous ce Pavillon, qui est fait en maniere de clocher, & qui a une pomme dorée à la pointe, & quatre autres dorées à l'entour, sont les presens de sa Hautesse, parmi lesquels, il y a ordinairement quatre pieces de velours cramoisi, fort lon-

gues, toutes brodées de grosses lettres Arabes d'or, larges & épaisses comme le doigt. Chacun se presse, pour baiser, ou du moins pour toucher ce Pavillon, auquel les Mahometans portent le même respect, que nous portons aux Reliques des Saints. On passe plusieurs jours sous des tentes, proche la Ville, ensuite de quoi, on va camper à douze mille, prés d'un Etang, appellé la Birque. C'est le rendez-vous de toute la Caravane, qui est souvent composée de cent mille Pelerins. Il y a trente-sept journées du Caire à la Meque, & tout ce chemin se fait par des deserts.

Outre toutes les incommoditez des eaux & des vivres, qu'il faut porter, il y a des vents chauds, qui ôtent la respiration, & qui font mourir en fort peu de tems.

Ceux qui peuvent résister aux fatigues de ce voyage, reviennent si maigres, qu'à peine les reconnoît-on. Cependant il ne se passe point d'années, qu'il n'y ait des femmes & des enfans qui le fassent. Quand ils en sont revenus, on les nomme Adgi, c'est-à-dire, Pelerins, & ils sont fort respectez toute leur vie. Dans la marche, on chante des versets de l'Alcoran, & l'on s'y applique avec tant de zele, que l'on voit quantité de personnes tomber tout-à-coup de leurs chameaux, par la grande fatigue, & mourir en chantant.

Deux jours auparavant d'arriver à la Meque, chacun se dépoüille presque nud, pour un plus grand respect, & on prend des sandales, pour ne pas fouler une terre, qu'ils croyent si sainte. Ils demeurent ainsi huit jours, pendant lesquels ils sont obligez de vivre dans la plus étroite regularité. Ceux qui sont malades, font quelques aumônes, au lieu de se dépoüiller.

Caravane de Damas.

A l'égard de la Caravane de Damas, où les Pelerins s'assemblent pour l'accompagner, le commencement de la ceremonie se fait en cette Ville-là le huitiéme du mois de Schoual, qui est le di-

Relat. du P. Nau, Missionaire Jesuite.

xiéme de l'année. On choisit un chameau bien fait, d'une riche taille, fort & vigoureux; on le lave, on lui fait le poil, on le farde, on le pare, & on éleve dessus le Pavillon, dont les extrémitez lui couvrent les flancs, & une partie de sa croupe & de son col. C'est un souverain bonheur pour lui; car outre que cela le sanctifie comme les autres Pelerins, il a cela pardessus eux, qu'il est déchargé de tous les travaux de la vie, quand le voyage est achevé, & qu'il n'a plus qu'à passer doucement le tems, aux dépens du public, sans être à l'avenir obligé à porter d'autres charges. Il est respecté & reveré de tout le monde comme une Relique vivante. On n'attend pas à lui rendre ses respects religieux, qu'il ait achevé sa sainte corvée. Dés qu'il commence à paroître dans la Procession qui se fait pour lui, & dedans, & dehors la Ville, c'est à qui lui fera toucher des mouchoirs, ou la face de son turban; & c'est à qui portera la main sur son poil, pour en recevoir la benediction, & de-là en sanctifier sa bouche & sa tête, en la baissant avec devotion.

Voici l'ordre de cette Procession. On voit à la tête quantité de fols zelez, qui dancent & qui sautent, frappant des mains, tous chantant des chansons de joye & d'amour. Suit aprés la Milice de Damas, composée de Janissaires, de Spaïs & de Sourbagis, qui sont les principaux Seigneurs, tous superbement montez & vêtus. Puis le chameau paroît, & le Pavillon, qui est suivi du Cady & des gens qui les accompagnent. On traîne aussi devant la Milice six ou sept petites pieces de canon, qui doivent être du voyage, & faire feu contre les Arabes, en cas de besoin. La Procession étant finie, on met le Pavillon en dépôt dans le Serail du Bassa, pendant huit jours que l'on a pour se disposer au départ. Le terme en étant arrivé, l'on en donne avis dés la veille par des décharges de canon. Le lendemain on va reprendre le

Pavillon, & toute la Ville est en Fête, & sort en foule pour le voir partir. Toute la Milice & tous les Grands l'accompagnent pendant deux lieües, jusqu'à un Sanctuaire, qu'ils appellent Elkobbé, c'est-à-dire, le Dourie. On s'arrête là; & le Bassa & le Cady de Damas s'étant assemblez avec le Bassa & le Cady des Pelerins, le Bassa de Damas met le Pavillon entre les mains de celui-ci, en presence de tout le monde; & s'oblige par un Acte de Justice, fait en bonne forme, à répondre sur sa tête de tous les évenemens, & à le conduire & le rapporter au même état, dans le même lieu où on le lui livre. Aprés cela, chacun se separe.

Le troisiéme jour, on va camper à Mezirib, où on s'arrête quelques jours, & où pendant ce tems, il arrive de Damas plusieurs Caravanes, dont se forme la grande, qui est de 40. ou 50. mille personnes. Et outre le Prince & le Bassa, qui la conduit, elle a encore son Cady, qui vuide les procés & les différends qui peuvent survenir entre les Pelerins; & son Aman, ou Chapelain, pour présider aux prieres, qui se font regulierement & exactement, autant qu'on le peut, aux heures prescrites.

Pendant les six jours que la Caravane y sejourne, il s'y tient une Foire des plus celebres de la Turquie, où il est permis aux Chrétiens & aux Juifs de trafiquer librement. Les Arabes s'y rendent aussi, pour y vendre leurs denrées, & y acheter ce qu'ils ne peuvent pas dérober des choses qui leur sont necessaires. Leur Prince y vient aussi, pour y recevoir le present du Grand Seigneur, que quelques-uns pourroient appeller le tribut, qu'il lui paye, afin qu'il laisse passer en sûreté la Caravane par les deserts, où il regne. Le present monte a trente-six mille écus. Si le Bassa, ou sans ordre, ou par ordre, entreprend de leur en retrancher quelque chose, les Caravanes courent grand risque; car ils l'empêchent en tous les endroits où ils peuvent le faire, & ne cessent point

de la combattre & de la fatiguer, qu'ils ne l'ayent réduit à l'extrémité, & qu'ils n'en ayent tiré beaucoup plus que ce qu'on leur a refusé.

On demeure à Mezirib jusqu'à ce que la nouvelle Lune paroisse, & que commence le mois, qui est celui qu'on appelle Dyelkaade; & alors on abat l'étendart blanc, qui étoit élevé sur une haute pique: & comme c'est le signe du départ, chacun met aussi ses tentes & plie son bagage.

La marche est de quarante jours, ni plus, ni moins. Tous les gîtes de chaque jour sont marquez; & quelque tems qu'il fasse, & quelque rencontre qu'on ait, il faut arriver, pour avoir la commodité de l'eau, & pour se rendre précisément au lieu de la Fête le jour qu'on la celebre. Il y a un guide gagé, qui va à la tête de la Caravane, de peur qu'elle ne s'égare en des deserts, où les chemins ne sont gueres plus remarquables qu'ils sont sur mer, les vents remuans les sables, confondant & effaçant toutes les traces que l'on y avoit imprimées.

On arrive enfin à la Meque, Ville de l'Arabie heureuse, pour laquelle les Mahometans ont une telle veneration, qu'ils croyent que tous ceux qui ne sont pas de leur Secte, sont indignes d'y entrer: Aussi ne leur permettent-ils pas d'en approcher même de quelques journées; & si un Chrétien étoit surpris sur cette terre, qu'ils estiment sainte, ce seroit un sacrilege, que le feu seul pourroit expier. La devotion porte quantité de Musulmans à entreprendre ce voyage. Il s'en rencontre neanmoins beaucoup qui le font pour trafiquer; car les Marchands viennent de tous les côtez du Monde débarquer au Port de Ziden, sur la Mer Rouge, à douze lieües de la Meque. Mais ce qui attire encore grand nombre de Pelerins, c'est que ce voyage absoud de tout, & que quand on l'a pû faire, quelque grand crime que l'on ait commis, on n'en sçauroit plus être recherché.

La Caravane étant donc arrivée à la Meque, aprés avoir fait le dépoüillement à quelques journées de cette Ville, comme nous avons dit, étant une des conditions essentielles du pelerinage ; & chacun s'étant humilié, par le sentiment d'une veneration profonde, qu'ils ont pour la Maison de Dieu, qui est le nom qu'ils donnent à la Mosquée de cette Ville, d'où la famille de Mahomet est originaire, l'on va visiter d'abord le Kiaabe ou Beytullah, c'est-à-dire, la Maison de Dieu, qu'ils prétendent avoir été bâtie par les Anges, visitée par Adam, & transportée au sixiéme Ciel durant le Deluge, afin qu'elle fût préservée des eaux, & depuis rebâtie par Abraham sur le modele de l'autre, qui lui fut envoyé du Ciel. Ils tournent sept fois à l'entour de cette Mosquée. Ils ont une tres grande veneration pour ce Temple, ainsi que pour une pierre noire, nommée Alkible, ou Aliette, qui est prés de la porte. Ils disent qu'elle n'est devenüe noire, que par les pechez des hommes : Qu'elle étoit blanche, lors que l'Ange Gabriel l'apporta au Patriarche Abraham : Qu'elle lui servoit d'échaffaut, quand il bâtissoit cette Maison, & qu'elle se baissoit & haussoit à sa volonté, afin qu'il ne fît aucuns trous à la muraille. Cette Maison, qui est haute de cinq brasses, a quinze pas, ou environ de longueur, & onze ou douze de largeur. La porte est d'argent massif. On y monte avec une échelle, que quatre roües soutiennent. Trois colomnes de figure octogone, & environ de trois brasses & demi, soutiennent cette Maison. Elles sont de bois d'aloës. Le dedans & le dehors sont tapissez. Il y a tout autour une muraille, qui en empêche l'abord, avec un espace entre la muraille & la Maison. Deux ceintures d'or ceignent le Kiaabe ; & à l'un des côtez de la terrasse, qui le couvre, on voit une goutiere d'or massif, qui avance dehors de la longueur d'une brasse, pour jetter les eaux de pluyes.

Les Pelerins étant arrivez à la Meque, celui d'entre eux qui peut baiser le premier la pierre noire, dont je viens de parler, est tenu pour Saint; mais il faut qu'il le fasse au même tems qu'on se dit l'un à l'autre le Selam. Aprés qu'on a fini la priere, appellée Klouschlouk, le jour du Vendredi, qui se rencontre pendant le tems qu'ils y sont, chacun se jette aussi-tôt à ses pieds, pour les lui baiser, & bien souvent il meurt sur le champ, à cause de la grande foule qui l'étouffe. On est obligé, pendant ce tems-là, de faire un chemin assez long, qui va autour du Kiaabe. Un Iman, qui va devant, enseigne comme il faut le faire, & tout le monde l'imite dans toutes ses actions. Il va d'abord doucement, en marmotant quelques prieres; puis il court & saute à certains intervales, en remuant les épaules d'une façon à faire rire: Puis ayant recommencé à marcher doucement, il continüe ensuite à sauter. On ôte tous les ans les vieilles étoffes qui entourent le Kiaabe, pour y en mettre de neuves, & elles sont pour le Grand Seigneur. Lors que le petit Bechiram, ou Pâque d'immolation arrive un Vendredi, il en donne des morceaux aux Mosquées neuves, & ces morceaux leur servent de Dédicace. Lors que le petit Bechiram arrive un autre jour que le Vendredi, ces vieilles étoffes appartiennent au Sultan Scherif, qui commande là. Il en ôte l'or, & les coupe par petits morceaux, qu'il vend pour Reliques au prix de plusieurs sequins.

Ces Pelerins demeurent ordinairement dix-sept jours dans cette Ville, priant continuellement dans cette Mosquée. Ils y sont nourris pendant ce tems, le Grand Seigneur envoyant pour cela une somme suffisante au Cheq, qui est le Sultan Scherif, qui est comme le Prêtre de la Loy & le Souverain Pontife de tous les Mahometans, de quelque Païs & de quelque Secte qu'ils soient.

Ce Prince, pour qui tous les Mahometans ont

une grande veneration, est tres riche & tres puissant. Ce qu'il est aisé de juger, par tous les presens qu'il reçoit tous les ans du Grand Seigneur & des autres Princes Mahometans. Ces presens lui appartiennent tous en propre au bout de l'an, quand il en vient de nouveaux. Il profite de même de tous ceux des Pelerins, & des sommes d'argent que ces mêmes Princes lui envoyent, pour leur faire des aumônes, dont il dispose à sa volonté; & tous ces presens ensemble lui font un revenu, qui n'est pas concevable: car le Mahometisme s'étend bien loin, en Europe, en Asie & en Afrique, comme je l'ai déja fait voir.

Il arrive à la Meque des Caravanes de plusieurs endroits du Monde; & le jour venu qu'on doit ouvrir la devotion, le Grand Prêtre, assisté de tous les gens de la Loy, fait jour & nuit les prieres & les ceremonies necessaires. Le dix-septiéme jour, tous les Pelerins s'assemblent devant la tente du Cheq, qui paroît à l'entrée & debout sur un petit marchepied, pour être vû des plus éloignez, fait la priere & donne la benediction à tout le Peuple, la finissant par ces mots: *Que Dieu fasse qu'ils s'en retournent en paix, comme ils sont venus*. Dés ce moment là, il faut que chacun fasse sa dépense. Le Sultan Scherif ne donne plus rien, & c'est alors qu'il commence à faire de grands profits; car tout ce qui se vend pour la nourriture des Pelerins est à lui: & d'ailleurs il s'entend avec les Maîtres des Caravanes, de qui les Pelerins sont tenus d'acheter des montures trois fois plus qu'elles ne valent, quand celles qu'ils ont amenées de leur Païs, leur ont manqué en chemin.

Aprés avoir demeuré dix-sept jours à la Meque, ils vont coucher à un lieu, nommé Minnet, où ils arrivent la veille du petit Beiram. Ils immolent des moutons, chacun selon son pouvoir, & les distribüent la plûpart aux pauvres. Ce jour-là même, ils reprennent leurs habits, & se remettent

dans le même état qu'ils étoient huit jours auparavant. Ensuite de quoi, ils vont au Mont Aarefat, éloigné d'une journée, où ils s'arrêtent aussi trois jours. Le premier, aprés avoir prié quelque tems au pied de cette montagne, ils y jettent sept pierres en montant. Ils font cette ceremonie en memoire d'Abraham, jettant ces pierres au Diable, qui le vint tenter en cet endroit, lors qu'il étoit prêt de sacrifier son fils Ismaël; car ils prétendent que ce fut sur ce mont qu'il mena son fils pour le sacrifier, & que ce fils étoit Ismaël, & non pas Isaac. Ils veulent encore que le Sepulchre de nôtre premier pere Adam est sur cette montagne; & qu'Adam & Eve ayant été separez, pour punition de leur peché, se chercherent 220. ans sur cette montagne, en y montant, pendant que l'autre en descendoit de l'autre côté: & qu'enfin, aprés un si grand nombre d'années, ils se rencontrerent sur le sommet.

Il faut qu'ils se rendent là tous pour le dixiéme du mois di Elhaggé, qui est le jour qu'ils appellent *yaum elovaque fé*, le jour où l'on s'arrête, & où l'on finit le pelerinage: car ç'en est là le terme; & quand on auroit fait tout le voyage, & gardé toutes les conditions prescrites, si l'on manque à se rendre là, & qu'on n'y soit pas le jour que j'ai dit, on perd le merite du pelerinage, & la qualité de Haggi ou Sanctifié, que les autres y gagnent.

Etant tous assemblez sur cette montagne, ils font une priere, qui dure une demie heure, avant le Soleil couchant. Ils levent les mains au Ciel, implorant la misericorde divine, pour obtenir la remission de leurs pechez, comme ils sont persuadez que Dieu pardonna à nos premiers parens à la même heure, & au même lieu. Cette priere achevée, le Sultan Scherif, qui va toûjours avec eux, pour leur donner la benediction, fait encore l'office de Prédicateur, montre le merite de ce pelerinage, & les obligations de bien vivre, qu'il impose

à ceux qui ont eu le bien de le faire. Il finit son Sermon par ces mots : *Allez, Dieu a aggréé vôtre pelerinage, il a effacé tous vos pechez, & vous a pardonné toutes vos fautes* ; & chacun répond : *Amen.*

Ce Scherif, qui gouverne la Meque pour le spirituel & pour le temporel, prend pour titre Alaman Alhascemi, c'est-à-dire, Descendu de Hascem, bisayeul de Mahomet. Il étoit autrefois Sujet du Sultan d'Egypte, & il l'est aujourd'hui du Grand Seigneur ; mais de telle sorte, qu'il retient toûjours une grande autorité : car le Turc se dit humble Sujet de la Meque, sans s'en vouloir appeller Seigneur.

Aprés ces ceremonies, on part à la hâte, & on retourne coucher à Minnet, où il y a une Mosquée, dans laquelle se voit une caverne, où le Prophete faisoit souvent sa priere. Ce lieu leur est en grande veneration. Ils font la Fête du Sacrifice pendant trois jours ; & ce en memoire de celui d'Abraham, qui immola un belier à la place d'Ismaël, son fils. Ils continüent là à jetter des pierres.

Ces jours, & ceux qui les suivent, se passent en festins & en réjoüissances. Pendant quoi, on y tient la Foire la plus celebre de tout l'Orient, où l'on voit des richesses immenses, & toute sorte de marchandises. Il y a de grands gains à faire ; & quantité de Pelerins non-seulement y regagnent toute la dépense de leur voyage, mais ils en tirent encore des profits tres considérables.

La plûpart de ceux qui vont à la Meque, font en même tems le voyage de Medine ; mais ils le font volontairement, & sans y être obligez. C'est une petite Ville, appellée autrefois Sesrabe, éloignée de huit journées de la Meque, habitée par des Santons & des Dervis Turcs, qui y vivent de ce qu'ils y gagnent avec les Pelerins. Au milieu de la Ville, est la Mosquée, dans laquelle est le Tom- Medine. *Le P. Nau Jesuite.*

beau de Mahomet. Les Pelerins y sejournent un jour ou deux. Ils y visitent le Sepulchre avec une joye & une devotion inconcevables. Il est au milieu d'une tres grande Mosquée, dans une Chapelle faite en dôme, où l'on ne permet à personne d'entrer, qu'à celui qui en a le soin par office. Que si quelque Bassa de considération en a la permission, il n'y entre qu'à tête & pieds nuds, rampant contre terre, avec une crainte & une frayeur qui témoignent son profond respect. Mais cette Chapelle, pour la consolation des Pelerins, a plusieurs fenêtres grillées, par où ils voyent, non pas le Sepulchre, mais le lieu où l'on dit qu'il est derriere une petite muraille. Il est de marbre blanc, avec les Tombeaux d'Abubeker, Haly, Omar & Osman, Califes successeurs de ce faux Prophete, chacun ayant auprés de soi les Livres de sa vie & de sa Secte, qui sont fort differens. Il y a un tres grand nombre de lampes, qui brûlent toûjours. Ce Sepulchre est dans une petite Tour, ou Bâtiment rond, couvert d'un Dôme, que les Turcs appellent Turbé. Ce Bâtiment est ouvert depuis le milieu, jusqu'à ce Dôme, & tout autour il y a une petite gallerie, dont la muraille de dedans est percée de plusieurs fenêtres, qui ont des grilles d'argent, comme il vient d'être dit. C'est par ces fenêtres que l'on jette dans la Chapelle l'argent, l'or, les perles, les pierreries, & les autres choses qu'on a voüées à Mahomet, ou qu'on lui présente par devotion, comme des gages du respect, de l'amour & de la reconnoissance que l'on a pour lui. Celle de dedans, qui est la muraille de la Tour, est parée d'une infinité de pierres précieuses à l'endroit où est la tête du Sepulchre. On y voit entre autres un gros diamant, large de deux doigts, & long à proportion; & au dessus est le diamant, que Sultan Osman, fils d'Achmet, y envoya, & qui est pareil à celui que portent les Empereurs Ottomans. Ces deux diamans n'en fai-

foient autrefois qu'un, que ce Sultan fit ſcier par le milieu. La porte, par où l'on entre dans la gallerie qui eſt autour du Turbé, eſt d'argent maſſif, auſſi-bien que celle par où l'on entre de la gallerie dans le Turbé. On ne l'ouvre que quand il n'y a point de confuſion d'Etrangers, c'eſt-à-dire, quelque tems aprés le départ des Pelerins, qui ne voyent que la galerie, & les richeſſes qui ſont dedans, par les fenêtres & les grilles d'argent. Le vulgaire croit que le Tombeau eſt dans une chambre, dont les murailles ſont entierement couvertes d'ayman, & que ce cercüeil, qui eſt de fer, reſte ſuſpendu en l'air, par la vertu de cette pierre, qui l'attire de tous côtez ; mais cela n'eſt pas vrai. Ce Tombeau eſt à trois doigts de terre, & non ſoutenu par des colomnes, comme quelques-uns diſent. Nous en parlerons encore ci-aprés, & nous dirons quelque choſe de particulier des reſtes du corps impur de ce faux Prophete.

Dans cette même Moſquée de Medine, l'on voit le Sepulchre de Fatemé, la fille unique de Mahomet. Le Grand Seigneur y envoye tous les ans une tente & un tapis, qui ſont deux pieces également précieuſes. Le tapis eſt pour couvrir le tombeau, & la tente ou pavillon, qu'on dreſſe contre la Moſquée, eſt pour le Cheq ou le Sultan Scherif, qui n'en bouge durant les dix-ſept jours de devotion. Autrefois les Pelerins, qui viſitoient le Tombeau de Mahomet, avoient la liberté de couper des pieces du vieux tapis, s'eſtimant bienheureux d'en avoir un petit morceau, qu'ils gardoient comme une ſainte Relique ; mais depuis un certain tems, ce Cheq a trouvé le ſecret de tirer des ſommes immenſes de ce tapis & de cette tente, que l'on renouvelle tous les ans : & quand le nouveau preſent eſt arrivé de la part du Grand Seigneur, il envoye, comme par une faveur ſinguliere, des pieces de la courtine du vieux pavillon à pluſieurs Princes Mahometans, de qui il reçoit en

revanche de magnifiques presens. Le Cheq fait entendre à ces Princes, qu'en attachant une de ces pieces à leurs tentes, quand ils vont à la guerre contre ceux qu'ils tiennent pour Infideles, ils n'auront que du bonheur, & ne tarderont gueres d'emporter la victoire. Il faut que ce soit un Grand Monarque, comme le Grand Cham de Tartarie, ou le Grand Mogol, à qui il envoye, ou la courtine entiere, ou le pavillon, ou le tapis; ce qu'il fait de dix ans en dix ans, ou de douze ans en douze ans, tantôt à l'un, & tantôt à l'autre. De cette maniere, ce Chef de la Religion de Mahomet, qui a une espece de domination sur tous les membres, sçait se les rendre utiles, & a trouvé le moyen de s'enrichir aux dépens de tous les Princes & de tous les Peuples Mahometans.

La plûpart des Princes de cette créance font des presens magnifiques à ces Mosquées de Medine & de la Meque, & principalement les Rois des Indes, qui y ont une devotion particuliere. Ces presens se font quelquefois par un vœu; & il y a quelque tems que le Grand Mogol, pour remercier le Prophete du recouvrement de sa santé, envoya à la Meque un Alcoran, estimé quatre cens mille écus, qui avoit au milieu de sa couverture un diamant de 103. carats, le reste étant garni de diverses pierreries de côté & d'autre.

Retour des Caravanes.

Tout étant fini dans ce pelerinage, les Caravanes retournent par le même chemin qu'elles étoient venües; & le Bassa, qui les conduit, étant arrivé au lieu où il avoit reçû le pavillon & le tapis du Sepulchre de Mahomet, il les remet avec les mêmes ceremonies qu'il les avoit reçus.

Lors que les Caravanes retournent, les habitans des grandes Villes vont au devant d'elles, & les reçoivent avec de grandes ceremonies. On dit qu'il se trouve des Indiens si zelez, & si superstitieux, qu'ils se crevent les yeux, aprés avoir fait ce pelerinage, & aprés avoir vû ce Tombeau, pour ne

les pas foüiller par d'autres regards. On fait beaucoup d'estime en Turquie de ceux qui ont fait ce voyage, & ils ont des privileges particuliers.

Il resteroit à parler du pardon des pechez, qui est une espece de Sacrement de la Religion des Turcs, comme la Circoncision en est le premier. Ce Sacrement, qu'ils réïterent tous les jours, est appellé *Oudou*; ce qui consiste à se laver d'eau en diverses parties de leur corps, comme nous l'expliquerons cy-aprés.

Ils distinguent les pechez en grands & petits; ce qui répond à la division que nous en faisons en mortels & veniels. Les petits se remettent par le simple pardon que l'on en demande à Dieu. Les Turcs ont pour cela presque à toute heure à la bouche cette Oraison jaculatoire : *Estagh for allah : Je prie Dieu de me pardonner* Pour les grands, il faut quelque chose de plus, comme, par exemple, se laver, & avoir dans le cœur une douleur parfaite d'avoir offensé la Majesté Divine, & une sincere & ferme résolution de ne plus retomber dans les désordres que l'on a commis. Il y a des Docteurs qui disent que le pecheur doit abandonner le lieu, où le peché a été commis. Les autres n'obligent pas à cela, pourvû qu'il y vive en esprit de penitence, jusqu'à ce qu'il ait acquis *eltoubé elnesouth*, c'est-à-dire, la perfection de la penitence, qui consiste à devenir constamment fidele à Dieu, lui gardant inviolablement la promesse qu'on lui a faite de ne plus retourner au peché que l'on a quitté. Les Mahometans distinguent encore deux sortes de pecheurs. Les uns ne le sont que par rencontre, & souvent par fragilité; ceux-ci obtiennent aisément pardon. Les autres le sont par habitude; & leur damnation est presque assûrée. Ces derniers sont divisez encore en deux Classes : car les uns sont des Maîtres d'iniquité, qui enseignent que tout est permis, & qu'on peut violer impunément les Loix divines &

les humaines; leur salut est presque désespéré, & ils souffriront dans l'Enfer des peines effroyables: les autres perseverent dans leurs pechez; mais ils ne vont pas à cet excés de libertinage. Il y a plus d'esperance pour ceux-ci, & il se pourra faire que rentrant en eux-mêmes, ils reconnoissent le mauvais état où ils sont, & s'en retirent par la penitence. Ceux-ci, qui entrent en cet esprit de componction, sont quelquefois si touchez de la douleur de leurs crimes, qu'ils croyent que pour en avoir le pardon, ils doivent faire des fruits dignes de penitence, & satisfaire à Dieu par de bonnes œuvres; & pour cela, s'ils sont en doute de ce qu'il faut faire, ils vont aux Sçavans & au Mouphty, lui proposant leur difficulté en tierce personne, à peu prés de cette maniere: *Que devroit faire une personne qui seroit tombée en tel & tel peché, afin d'en avoir le pardon.* Sur quoi, le Docteur donne sa réponse, condamnant le coupable à des aumônes, ou à des jeûnes, ou à quelque chose de semblable. Mais ce sont là de belles paroles, que peu de gens sçavent, & dont l'on ne voit que tres rarement la pratique.

Voila tous les points fondamentaux de leur Religion, les Preceptes de leur Loy, & toute leur Discipline.

Leurs Ecclesiastiques.

Tavernier, 3. partie, du Serrail.

L'ordre veut aprés cela que l'on dise quelque chose de leurs Ecclesiastiques & de leurs gens de la Loy. Il faut remarquer ici en general que les Turcs tiennent que les Loix Civiles sont partie de la Religion; & que leur ayant été données par leur Prophete, elles viennent de Dieu, & demandent une obéïssance aveugle. C'est de cette maniere qu'ils sont retenus dans le devoir, & qu'ils obéïssent aux Loix, autant par un principe de Religion & de conscience, que par la crainte des châtimens; & ils ne s'éloignent pas fort en cela de nos maximes.

Les Mouphtis & les Cadis passent donc indiffé-

rément sous le nom de gens de la Loy, comme si nous ne faisions qu'un même ordre de nos Theologiens & de nos Jurisconsultes ; & dans les Causes Civiles & Criminelles le Mouphty est bien souvent consulté.

Le Mouphty est le Chef honoraire de la Loy dans tout l'Empire, & tenu pour l'Interprete de l'Alcoran, le Juge souverain de la Religion : en quoi, s'il se trompe, le Grand Prêtre de la Meque le corrige. Je parle du Grand Mouphty de Constantinople, qui est le plus estimé, & le principal de tous ; car il y en a plusieurs autres en Turquie, sur lesquels, non plus que sur les Imans ou Prêtres, il n'a aucune Jurisdiction, chacun d'eux ne reconnoissant en toutes choses que le Magistrat, & n'y ayant point entre eux de supériorité Ecclesiastique. Cela n'empêche pas que le Grand Mouphty ne soit honoré de tous les autres, & qu'il ne soit en tres grande veneration parmi les Turcs. Le Mouphty.

Le Grand Seigneur ne donne jamais cette place qu'à un homme tres capable, & de grande probité. Il le consulte souvent dans les affaires les plus importantes. Il suit toûjours ses avis, & il n'y a que lui au monde, devant qui il se leve pour le saluer.

L'emploi de ce Mouphty n'est que de résoudre les divers cas de conscience qu'on lui propose. Ce qu'il décide est comme un Arrêt descendu du Ciel.

Il a une autorité si grande, que quand il juge ou qu'il décide de quoi que ce soit, le Grand Seigneur ne s'y oppose jamais. Le Sultan le consulte dans les affaires d'Etat, & ne bannit presque jamais un premier Vizir, & n'ôte un Bacha de son Emploi, sous prétexte de crime, & n'entreprend rien de considérable, qu'il n'ait la Sentence du Mouphty ; parce qu'il paroît qu'il y a plus d'équité dans le Jugement d'un homme de bien, que dans le pouvoir absolu du Prince. *Dernieres Relations 1685.*

Il affecte la simplicité en tout son extérieur,

pour se conformer à la pauvreté que l'Alcoran ordonne à ceux de sa sorte, qui ne laissent pas d'avoir des revenus fixes & considérables. On fait pour la subsistance du Mouphty un fond de deux mille aspres par jour, qui font environ 65. livres de nôtre monnoye ; & outre cela, il peut disposer de quelques Benefices, qui dépendent de certaines Mosquées Royales, & en tirer le plus d'argent qu'il lui est possible, sans craindre d'être accusé de concussion.

On le fait rarement mourir ; & quand cela arrive, on le dégrade avant l'exécution. Lors qu'il s'agit de crimes énormes, ou de trahison, on le met dans un mortier, qui est toûjours gardé pour cela à Constantinople dans la prison des sept Tours. Son corps y est pilé & battu, jusqu'à ce que ses os & sa chair soient réduits en boüillie.

Les Cadis sont obligez de s'y soumettre & se sauver. Quand ils veulent rendre leurs Ordonnances plus authentiques, ils y inserent mot à mot la résolution que le Mouphty a rendüe, aprés avoir été consulté.

On le consulte en cette maniere. On écrit sur un papier, par forme d'interrogation, la difficulté, sur laquelle on desire éclaircissement. On le présente avec un grand respect au Mouphty, qui l'ayant leüe, écrit au dessous sa réponse en deux petits mots. A present que toutes choses sont venales, jusqu'à l'honneur de la conscience, il n'est pas difficile d'avoir telle réponse que l'on veut. Elle est plus ou moins favorable, selon le plus ou moins d'argent que l'on donne.

Les Cadileskers suivent le Mouphty, & sont Juges Avocats de la Milice, les Soldats ayant ce privilege de n'être jugez que par eux : Ce qui les fait aussi appeller Juges des Armées. Il n'y en a que deux dans tout l'Empire, le Cadilesker de Romanie, & celui de Natolie, qui ont le plus de credit aprés le Mouphty. Ils ont séance au Divan

immédiatement aprés le Grand Vizir.

Ensuite sont les Mollah ou Moula-Cadis, & les Cadis, qui sont Juges Civils & Criminels, & les Juges ordinaires des divorces, de ceux qui blasphêment, qui boivent du vin, qui ne vont point aux Mosquées, & qui ne font point leur Carême, ou qui manquent à quelque autre chose.

Les Imams ou Emaums, sont les Prêtres des Turcs, & comme les Curez de leurs Mosquées, qui doivent avoir soin que toutes choses se fassent avec ordre, & dans les tems prescrits par la Loy.

Les Hogias sont les Docteurs de la Loy, & comme les Regens & les Precepteurs de la Jeunesse.

Les Scheiks leur tiennent lieu de Prédicateurs, leur exposent l'Alcoran, & leur font des exhortations publiques.

Les Muezims sont ceux qui crient sur les Tours de la Mosquée, pour appeller le monde à l'heure de la priere, les Turcs ne se servant point de cloches, non plus que les Chrétiens dans le Levant. Muezims.

Les Talismans, qui sont comme les Diacres des Prêtres, marquent les heures des prieres, en tournant un Horloge de sable de quatre heures en quatre heures. Talismans.

Quant aux Religieux Mahometans, ils s'appellent Derviches, c'est-à-dire, pauvres; signifiant par-là leur renoncement au monde & à ses richesses : mais ce mépris n'est en la plûpart que dans leur nom : car, pour ne rien dire des rechercheurs de la pierre Philosophale, qui se rencontrent parmi eux en tres grand nombre, non-seulement ils n'ont point ce dépoüillement general, qui fait que l'on ne posséde rien en propre, en quoi consiste la vraie pauvreté, mais il y en a fort peu qui ne s'employent à gagner du bien, ou par le trafic, ou par le travail des mains. Beaucoup même ne peuvent s'en dispenser ; parce qu'ayant femmes & enfans, ils doivent avoir de quoi fournir à leur entretien. Derviches.

Tous les Derviches ne sont pas renfermez dans des Monasteres. Il y en a quantité qui demeurent en Ville dans leurs maisons. Plusieurs sont errans & vagabonds ; & plusieurs sont seuls en certains lieux de devotion, qu'ils déservent à l'honneur de quelque faux Saint, qui a là son Sepulchre. Ils sont distinguez entre eux par quelque chose de particulier dans l'habit, & par les differentes pratiques de vertus, où ils s'engagent. Ceux qui sont assemblez dans les Monasteres, ou qui sont associez à ceux qui y sont, portent un habit simple & honnête, & au lieu de turban, ils ont la plûpart un haut bonnet de feûtre blanc, ou grisâtre, qui est comme un pain de sucre. Les Solitaires & les coureurs de Païs s'habillent d'une maniere grotesque : Les uns ne sont vêtus que de lambeaux de diverses couleurs ; les autres portent à leur coëffure des plumes de cocq. Il y en a qui vont nüe tête & nuds pieds, & qui ne sont couverts qu'aux endroits que l'honnêteté naturelle fait cacher aux hommes. Quelques-uns vont tout nuds, & marchent en cet état dans les rües.

Il n'y a rien de plus chimerique que l'état des Religieux Turcs ; car ils font profession d'être pauvres, & de le vouloir être de bon cœur, & ils amassent du bien en propre de tout leur cœur. Ils paroissent quitter le monde & ses plaisirs ; & il n'y a point de vertu qu'ils connoissent moins, & qu'ils pratiquent moins que la pauvreté & la pureté. Pour ce qui est de l'obéïssance, beaucoup d'eux n'en rendent qu'à leurs propres inclinations, n'ayant aucun Superieur : & ceux qui en ont un dans les Monasteres où il y a Communauté, n'ont pas pour lui une soumission plus religieuse, que celle qu'ont des inferieurs seculiers à des Superieurs seculiers.

L'emploi de ces Derviches, ou Religieux Mahometans, est de faire presque tout ce qui leur plaît. Ils ont pourtant, chacun selon son Institu-

tion, des prieres & des pratiques de devotion, qu'ils doivent faire, dont je parlerai ci-aprés.

Ceux qui sont reçûs dans les Monasteres, font une espéce de Noviciat, qui consiste plus à rendre quelques services à la Communauté, qu'à s'étudier à une parfaite mortification. Ils sont appellez Santons des Catholiques Orientaux; & des Arabes, Dervis, c'est-à-dire, Cloîtrez, qui signifie Religieux. Ils sont dix ou douze dans chaque Convent, où ils vivent dans une grande union, comme nos voyageurs Chrétiens ont remarqué dans les conversations qu'ils ont avec eux. Ils commencent toûjours leur Service par le Sermon. Ceux qui prêchent sont assis dans de grandes chaises en forme de balcon, ayant un homme prés d'eux, qui lit un article de l'Alcoran, que le Prédicateur explique ensuite. Les Auditeurs assistent à ces Prédications avec une modestie exemplaire. Ils sont assis sur de grands tapis, les bras & les jambes croisez, sans que pas un ose se mouvoir, ni cracher, ni tousser; & cela pendant une heure & demie. La Prédication finie, les Dervis vont baiser la main de leur Superieur; puis ils se mettent à danser autour de lui, au son du tambour de Biscaye, de quelques flûtes, & de deux ou trois voix, qui composent une musique qui n'est pas tout-à-fait agréable: Ensuite ils vont piroüettant une demie heure, avec une si grande vîtesse, que la vûë des Spectateurs en est troublée, & jusqu'à ce que leur Superieur ayant frappé des mains, chacun se remet à sa place avec autant de froid & de modération, que s'ils n'en étoient point sortis. Cette momerie leur est à present défenduë, pour des raisons qu'on ne sçait pas, mais qui peuvent être tres bonnes.

Ils reçoivent fort bien ceux qui les vont voir, dans la pensée qu'ils ont que leurs ceremonies les peuvent convertir.

Pour venir au détail des divers Ordres Reli-

gieux qui sont chez les Turcs, voici ce que j'en ai pû recüeillir.

Ordre de Scheikh Abelkader Elkaylani.

Un des plus considérables est celui que Scheikh Abelkader Elkaylani a institué. Ce Docteur, qui est le plus renommé des Docteurs, a donné pour regle fondamentale de la vie Religieuse, celle-ci : *Faites effort sur vous-mêmes, & vous verrez ce que vous cherchez : A proportion de la peine que vous prendrez, vous verrez un heureux succés ; & à proportion que vous vous détacherez des créatures, vous vous unirez à leur Créateur.* Il veut que ses Derviches soient pauvrement vêtus, d'habits faits de plusieurs vieilles pieces coufües ensemble. Il permet neanmoins aux personnes riches qui viendront se faire inscrire dans son Ordre, de demeurer en leur état, & dans les habits ordinaires que portent les gens de leur condition. Il les oblige seulement à certaines prieres le matin & le soir, outre celles qui sont communes au reste des Mahometans. Cet Ordre s'est divisé en plusieurs branches à la suite des tems ; mais toutes ont une marque commune, qui est de porter le sceau de Salomon sur leurs habits. Ce sceau est fait de deux triangles entrelacez, & mis l'un sur l'autre. Ce qui les distingue les uns des autres, est la diversité des prieres & des abstinences, que leurs Fondateurs ont prescrites.

Au reste, tous ces Fondateurs ont eu de grands égards pour les personnes riches & considérables dans le monde, à cause de leur qualité : & pour celles que leur condition engage aux Emplois du siecle, ils se contentent presque qu'elles se déclarent être du nombre de leurs Disciples, & qu'elles en donnent quelques marques, comme il leur plaira.

Le plus austére de ces Ordres Religieux du Mahometisme, est celui des Aoulisié, institué par le Scheikh Aoulis ; car la premiere de ses Regles est que ses Derviches se rendent impuissans, ou en

se faisant eunuques, ou d'une autre maniere, & qu'ils s'arrachent toutes les dents, pour s'imposer une bonne fois la necessité de ne plus goûter les plaisirs de la chair. Mais, pour dire vrai, ces Religieux sont en tres petit nombre, & l'on en trouve peu aujourd'hui.

Un Ordre de grande réputation, & d'une Institution plus commode que le précédent, est celui du Mulla Khancaré, autrement le Scheik Gelal Eldin, dont le Tombeau est extrêmement reveré à Iconium. Il a composé un gros Livre en vers, qu'il intitule *Elmetnaouy*, qui contient soixante mille Stances fort spirituelles, & pleines d'enseignemens salutaires pour le Reglement de la vie & des mœurs. Il ordonne à ses Derviches de s'assembler tous les Lundis & les Jeudis dans le Monastere, & d'entendre la lecture de quelque partie de son Livre, & l'explication qu'en fait leur Abbé, qu'ils appellent Mulla, ou Dada. Ensuite de quoi, l'on joüe des instrumens, dont le concert réjoüit les Derviches d'une telle maniere, qu'il les enleve comme hors d'eux-mêmes par un soudain enthousiasme : Car alors quittant promptement leur place, & s'élançant au milieu de l'Assemblée, ils font la piroüette, comme je le viens de décrire, parlant des Religieux en general. Ce que Admet Usacha, Lieutenant du Bassa d'Alep, ou de Damas, interdisit le premier il y a vingt ans. Son exemple a été suivi dans tout l'Empire; ce qui fait croire que ce jeu superstitieux étoit plein d'abus, & causoit des désordres par tout.

Ordre de Mulla Khancaré, ou du Scheik Gelal Eldin.

Un autre Ordre de Derviches est celui que le Scheikh Elakbar a institué. La maxime sur laquelle il veut que ses Disciples reglent leur conduite, est de se bien persuader que tout leur soin doit être de vuider leur cœur de l'affection du peché, & de le remplir de l'amour de Dieu, s'attachant fortement à son aimable & adorable Majesté, n'ayant point d'autre vûë que lui, & foulant

aux pieds toute ſorte de reſpects humains. Ces Derviches ont comme les autres, quantité de pratiques & de devotions particulieres.

Ordre des Khalouahé.

L'Ordre des Khalouahé, ou faiſeurs de retraites & exercices ſpirituelles, eſt un des plus illuſtres & des plus auſtéres. La difficulté qu'il y a à s'acquitter des obligations qu'il impoſe, fait qu'il n'eſt pas fort nombreux: Car, outre les prieres ordinaires & extraordinaires qu'ils ont à faire tous les jours, pendant tout le cours de l'année, ils doivent entrer en retraite quatre fois dans un an, & chaque retraite doit être de quarante jours: & pendant qu'ils y ſont, ils obſervent le jeûne rigoureux & tuant, comme j'ai parlé cy-devant, veillant durant tout ce tems-là, paſſant les jours & les nuits, ou à prier Dieu, ou à lire leur Alcoran, & n'ayant aucune communication au dehors qui puiſſe les diſtraire de leurs occupations ſpirituelles. Cet Ordre eſt partagé en diverſes branches, qui modérent apparemment ſon auſtérité trop ſevere.

Celui des Nourbak chié eſt beaucoup plus conſidérable, & il n'y en a gueres de plus honoré. Les Derviches qui le compoſent, ſont appellez par les Turcs en Grece *Chepakhié*. Ils ont leur demeure dans la plûpart des Hôpitaux de l'Empire Ottoman. La raiſon qu'on apporte du nom commun à tous les Derviches de cet Ordre de Nourbak chié, ou Gens, c'eſt, dit-on, que quand les autres Derviches offrent leurs prieres à Dieu, tout leur Monaſtere en reçoit une divine clarté; mais lors que ceux-ci font les leurs, tout l'Univers brille de la lumiere de leurs oraiſons. L'antiquité de cet Ordre le rend encore recommandable, auſſi bien que ſon Fondateur, qu'on nomme le Roy des Sçavans, Sultan & Eulama. Ses Sectateurs jeûnent trois mois conſecutifs chaque année.

Il y a un autre Ordre de Religieux Mahometans, qui s'appelle *El Kelchenié*, fondé dans le

Grand Caire par le Scheik Madnour. Leur caractere particulier est d'aimer la musique, & de passer la nuit du Jeudy au Vendredy à chanter, recitant des Stances à l'honneur de Dieu, de Mahomet & de sa fausse Religion, sur les airs les plus beaux qu'ils ayent. Ils ne sont habillez que de pieces cousües les unes aux autres. La lesse ou ceinture de leur turban doit être de laine de couleur d'orange.

Les Bakdachié sont plus celebres. Ils font profession d'un parfait dépoüillement de toutes les choses du monde, & d'un renoncement consommé à tout ce qui n'est pas Dieu. Le bonnet de leur turban est fait de douze petites pieces de drap de couleur blanche, cousuës ensemble. Quelques-uns les soupçonnent d'être heretiques; mais c'est sans raison. Leur Instituteur, appellé Bakdaché, est un homme qui a vêcu dans les vrais sentimens de l'Alcoran, & qui passe parmi les Turcs pour un Saint. On donne pour preuves de sa sainteté les plus ridicules qui se puissent imaginer. Bakdachié.

Abou Elhesen Elchedeli en a aussi institué un dans le Pays de l'Yeman, au bas de l'Arabie heureuse, qui ordonne une infinité de pratiques de devotion. On ne voit gueres de ces Derviches dans l'Empire Ottoman. Abou Elhesen Elchedeli.

Enfin il y a une infinité de semblables Ordres, chacun ayant liberté d'en forger à sa fantaisie, & de se faire des Disciples.

On voit dans le Païs de Cogny, qui est un endroit de la Turquie fort considérable, une espece de Monastere, où se retirent des Religieux Mahometans, gens vagabonds, hypocrites, & d'une vie libertine, dont nous venons de parler. Leur Superieur ou General, réside à Cogny avec trois ou quatre cens de ces sortes de gens, le reste étant dispersé par toute la Turquie.

Les Mahometans ont un zele ardent pour multiplier les Mosquées. On les compte dans les grandes Villes à centaines & à milliers. Il n'y a presque Leurs Mosquées.

point de quartier où il n'y en ait, & souvent plus d'une. Leur figure, pour l'ordinaire, est quarrée, & toutes sont presque couronnées d'un dôme. Il y a, à un des coins, une petite tour ronde, fort élevée, qui est ouverte au haut par une ou plusieurs portes, d'où l'on entre sur un balcon, qui regne à l'entour. C'est-là le lieu, où les Crieurs, qui servent de cloches, donnent nuit & jour le signal pour la priere, par les chants que j'ai rapportez ailleurs. Quand ce sont de grandes & magnifiques Mosquées, il y a de ces tours jusqu'à trois & quatre, sur le haut desquelles les Chantres s'assemblent les jours solemnels, ou pour des occasions extraordinaires. La nuit du Jeudy au Vendredy, & pendant toutes les nuits du mois Romadan, on entoure le balcon de quantité de lampes, pour honorer la prétendüe sainteté de ces jours-là par ces illuminations.

Ces Mosquées sont les Temples où ils s'assemblent pour faire leurs prieres & leurs ceremonies. *Mandeslo.* Ce sont comme des Paroisses entre les Chrétiens, quoi qu'en tout tems il leur est permis d'aller en telle Mosquée qu'il leur plaît. Il n'y en a qu'une aux Villages, parce que l'Alcoran défend de faire des prieres & les ceremonies en la Mosquée, qu'on ne soit au moins quarante. C'est pourquoi dans les petits Villages il n'y a point de Mosquées; mais il y a toûjours quelque Santon dans un Hermitage prés de-là, qui a soin, aux heures qu'il faut prier, de se mettre en quelque lieu éminent, prés de son Hermitage, d'où il appelle le Peuple, pour venir faire la priere avec lui en pleine campagne, où ils font ensemble les mêmes ceremonies qu'ils feroient dans la Mosquée.

Il n'est pas permis aux Chrétiens d'entrer dans une Mosquée, sur peine d'être brûlé, ou de renier sa Foy, & se faire Turc, quoi que plusieurs leur ayent autrefois servi d'Eglises: Car lors que les Sarrazins ou les Arabes s'emparerent de la

Terre Sainte, il y avoit plus de 4000. Eglises, trois cens d'entre lesquelles étoient aussi belles & aussi grandes que nos Cathedrales. Aprés les Sarrazins, les Turcs ont achevé de tout renverser de fond en comble, à la réserve de l'Eglise du S. Sepulchre de nôtre Seigneur, de celle du Sepulchre de la sainte Vierge, de celle où elle fut conçûë, de celle de Bethléem, que les Religieux Recollects conservent encore aujourd'hui; & d'autres, que les Mahometans occupent, parce qu'ils s'en servent de Mosquées, n'étant bâties en forme de Croix, ni soutenües de pilastres; & parce qu'il ne s'y voit aucune figure taillée, comme le Temple où on servoit la sacrée Vierge, la Chapelle de dessus le Mont Olivet, & nombre d'autres, qui sont encore aujourd'hui les plus belles Mosquées de la Terre Sainte.

Il n'y a rien de plus propre que le dedans des Mosquées. Le pavé est couvert de nattes & de tapis pardessus. Les murailles sont entretenües dans une blancheur éclatante. Elles sont ornées ou des noms de Mahomet, ou de ses principaux Compagnons, ou de quelques Sentences de l'Alcoran, en lettres d'or; étant défendu par l'Alcoran d'y avoir des figures, de quelque sorte que ce soit, les appellant Idoles.

Le lieu le plus ajusté est celui qui regarde le Midi: car c'est-là, où en priant Dieu, tout le monde doit tourner le corps & la vûë. Il y a au milieu de la muraille une niche vuide, semblable à celles où nous mettons quelquefois les statües des Saints, qui marque cette partie-là du Monde; & pour l'ordinaire on voit au dessus la profession de Foy Turquesque, *Elah alla*, &c.

A la gauche de cette niche est la chaire du Prédicateur. On y prêche tous les Vendredis, à la priere du midi, dans les Villes & dans les Mosquées considérables; mais les Sermons qu'on y fait, ne sont que des contes & des fables, que le

Kaib recite assez froidement, mais qui ne laissent pas de faire autant d'impression sur les esprits, que si c'étoient des histoires veritables : Car on les croit telles ; on les écoute avec plaisir, on les retient, & on les regarde comme des demonstrations de la Religion qu'on professe ; & l'on se fait honneur, en diverses rencontres de conversation, de les debiter dans les Compagnies.

Le dedans des Mosquées est séparé d'un grand nombre de lampes, qui ne sont point soutenües, comme les nôtres, en des vases d'argent, ou de cuivre, bien travaillez, mais dans un simple rond de fil d'archal. On ne les allume jamais le jour, mais seulement à la priere du commencement de la nuit & du commencement du jour.

Tout est considéré comme sacré en ces Temples prophanes. On n'y marche jamais les souliers aux pieds. Il les faut quitter, lors que l'on y entre. On n'oseroit cracher dedans. Ce seroit un crime d'y laisser entrer un chien, bien plus de l'y amener, bien plus de l'y souffrir, & bien plus de s'en divertir. On a tant de respect pour le dehors même des Mosquées, qu'on n'en voit point les murailles gâtées d'ordures. Si quelqu'un s'avisoit dans ces endroits d'aller satisfaire à ses necessitez naturelles, il seroit tres mal traité.

Dans les grandes Mosquées, on voit devant le Portique une grande court, où sont divers bassins de fontaines, pour se purifier devant la priere. Ils ne servent presque que pour les Tranafié & les Schafayé, qui, selon leur coutume, peuvent se laver d'eau coulante, sans la prendre dans une éguierre.

Les Officiers qui les desservent.

Les Officiers des Mosquées sont premierement les Amanas ; qui sont plusieurs, si le Temple est considérable, & bien fondé. Leur emploi est celui de faire des Prédications, & de présider à la priere, qu'ils font de la maniere que j'ai dit ailleurs. Secondement, les Chapelains, qui sont gens ga-

gez pour lire tous les jours dans les Mosquées la dixiéme partie, ou une partie considérable de l'Alcoran, pour le repos de l'ame de celui qui l'a fondée. Ces Lecteurs, selon la qualité du lieu & de la fondation, sont dix, vingt, trente, plus ou moins. Ils s'assemblent à des heures reglées dans les Mosquées, & ils y font leur lecture en psalmodiant. Il y a des Vizirs & des grands Bassas, pour qui on lit en divers lieux des quatre & cinq fois, & encore davantage, tout l'Alcoran, tous les jours, à cause de ces édifices prétendus sacrez qu'ils ont faits, & ausquels ils ont laissé des revenus tres considérables à cette intention. Troisiémement, les Sacristains y allument les lampes le soir & le matin, & ils sont plusieurs, selon que les Mosquées sont grandes & rentées. Quatriémement, d'autres Sacristains sont occupez à les balayer, & à y étendre les tapis, sur lesquels on fait la priere. Cinquiémement, le Portier en a les clefs, & a soin d'en ouvrir les portes toutes les fois qu'on donne le signal du tems que la priere se va faire. Sixiémement, les Mosquées ont aussi des Crieurs ou Chantres, qui, aux heures que l'on doit faire les prieres, montent au haut des tours de ces Temples, & qui, par un chant le plus poussé qu'ils peuvent, invitent le monde à s'acquitter de l'obligation des prieres que la Loy ordonne. Pour donner plus de force à leurs voix, & pour se garantir du mal de tête, ils se pressent les oreilles & les tempes avec les mains. On m'a dit que quelques-uns se font entendre jusqu'à une demie lieüe, & davantage. C'est le Chantre de la principale Mosquée qui donne le branle à tous les autres. Il ne leur est pas permis de commencer devant lui; mais dés qu'il a ouvert la bouche, les autres, qui l'observent du haut des tours des autres Temples, joignent leurs cris & leurs chants aux siens; & les ayant finis, ils descendent dans leurs Mosquées, où ils ont devant la chaire du Prédicateur, une

place destinée pour eux seuls. C'est-là qu'étant descendus, ils chantent je ne sçai quoi, jusqu'à ce que le monde se soit assemblé.

Mandesso. Ce sont aussi tous ces Officiers qui commencent les ceremonies, qui circoncisent & assistent aux funerailles, & donnent le ton & la cadence toutes les fois qu'on s'assemble à la Mosquée. Ils ne trafiquent point; mais ils vivent honorablement, eux, leurs femmes & leurs enfans, des revenus qui leur sont assignez sur des Villes & des Villages, où il y a pour cet effet un Officier, qui reçoit les revenus, les aumônes & les legs pieux, destinez pour l'entretien, tant de la Mosquée, que des Officiers.

Fondation des Ecoles. Les Princes & les Seigneurs, qui veulent faire une belle & honorable dépense en quelque celebre Mosquée, aprés l'avoir bâtie & dotée, y fondent encore deux Ecoles: l'une pour les enfans, afin qu'ils y apprennent à lire & à écrire; l'autre pour les personnes qui aspirent à la Dignité des Sçavans & des Docteurs de la Loy. Les Sciences qu'on y apprend, outre celles de l'Alcoran, sont la Grammaire Arabesque, l'Art d'interpréter, la Rhetorique, la Logique, la Physique, l'Arithmetique, la Geometrie, l'Astronomie. On les apprend d'une maniere assez superficielle, & on peut dire, sans se tromper, qu'on auroit peine aujourd'hui à trouver parmi tous les Mahometans un seul homme qui soit veritablement sçavant. Ce n'est pas qu'il leur soit défendu de l'être, comme on se l'imagine en Europe: Ce n'est pas aussi qu'ils manquent d'esprit, car il y en a d'excellens; mais c'est manque d'une serieuse application à l'étude, & sur tout faute de bons Maîtres, qui leur expliquent les principes des Sciences, les termes des Livres dans lesquels elles sont renfermées, & la methode de parvenir à la fin qu'elles ont.

Bibliotheques. Il y a quelquefois dans ces grandes riches Mosquées des Bibliotheques précieuses, remplies

d'excellens Livres Arabes, Turcs & Persiens, dont l'on confie le soin à quelque homme de bien, qui est d'une fidélité éprouvée.

Revenu de leurs Mosquées.

Pour ce qui est du revenu des Mosquées, il consiste en divers legs pieux qu'on leur fait, comme en plusieurs Terres & Maisons, qui leur ont été données par leur Fondateur. Il s'en trouve qui sont riches de cinquante mille écus de rente, qui sont distribuez tous les ans aux Officiers dont je viens de parler, & à chacun, selon la dignité & la peine de son Emploi. Le Prédicateur, par exemple, aura tous les jours 60. Armani, c'est environ un demi écu; l'Amam, qui est comme le Chapelain, en aura 50. le Sacristain 10. ceux qui lisent l'Alcoran pour le salut & la prospérité de celui qui a bâti la Mosquée, pendant sa vie, ou pour le repos de son ame, s'il est mort, en ont chacun 5. les Chantres des tours 10. & le Portier autant.

Monasteres.

Les Monasteres sont aussi des bâtimens destinez au culte de Dieu. Ils sont presque tous hors des Villes. On n'y voit point de Dortoirs & de Celulles, comme dans les Convents des Religieux Chrétiens. C'est un amas de divers petits appartemens. Outre ces Monasteres, il y a en divers lieux des Sanctuaires, où l'on va en pelerinage, pour y honorer la memoire de quelque faux Saint, qui y a son Tombeau. On allume devant des cierges & des lampes. Le Peuple grossier s'imagine souvent qu'il fait des miracles, & que par son intercession auprés de la Divine Majesté, on obtiendra un heureux succés des affaires qu'on a alors. Ce sont de petites Chapelles ou Dômes, bâtis dans quelque jardin, où l'on va autant par divertissement, que par devotion.

Hôpitaux.

Il n'y a pas grand nombre d'Hôpitaux. On en voit pourtant dans les grandes Villes quelques-uns, où certains jours de la semaine, on donne à manger aux pauvres qui se présentent. La distribution qu'on leur fait, est d'un peu de pain & de

ris, ou d'autres legumes, autant qu'il en faut pour un repas. Il y en a d'autres, qu'on nomme Mareſtans, où l'on renferme les fols & intraitables, & où le Medecin qui en a ſoin, diſtribüe auſſi en certains jours de la ſemaine, des remedes aux pauvres qui en ont beſoin. Il n'y en a point où l'on reçoive les malades. Si ceux-ci n'en ont point, bien moins les chiens & les chats, à qui l'erreur populaire veut que les Turcs en bâtiſſent. Il eſt bien vrai qu'on leur donne à manger dans quelques lieux, où on leur apporte des tripailles de moutons & de bœufs. C'eſt un legs pieux que quelque moribond a fait en leur faveur.

Il nous reſte à parler du mariage des Turcs, & des obſeques de leurs morts.

Mariages des Turcs.

L'Alcoran permet aux Turcs d'avoir autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir, ſans leur en limiter le nombre : mais ils n'en peuvent avoir que quatre pour veritables épouſes ; encore faut-il qu'ils ayent aſſez de moyens pour les entretenir également, ne traitant pas mieux les unes que les autres, afin de vivre en bonne intelligence avec elles, & de ne donner aucun lieu à la jalouſie, aux murmures & aux querelles. Les autres femmes, dont ils ſe ſervent, ne ſont qu'eſclaves & concubines. Leurs enfans ne ſont pas pourtant conſidérez comme bâtards, & ils ont autant de part à la ſucceſſion de leur pere, que ceux qui ſont nez des épouſes.

Il leur eſt défendu d'épouſer aucunes femmes de leur pere, leurs ſœurs, leurs tantes, leurs nieces, leurs nourrices, les filles de leurs nourrices, les meres & les filles de leurs femmes, les filles des femmes avec leſquelles ils ont eu affaire, les femmes de leurs enfans, & les deux ſœurs. Tous les dégrez au deſſous de ceux-là leur ſont permis. Ainſi ils peuvent ſans difficulté ſe marier avec leur couſine germaine.

Il ne leur eſt pas permis d'épouſer des femmes

Idolâtres ; mais ils peuvent en épouser de Chrétiennes, si elles sont de condition libre, & ils doivent leur donner une dot comme aux autres. Quand cela se fait, la Chrétienne prend en Justice toutes ses précautions necessaires, pour n'être point inquietée sur la Religion ; mais elle a le déplaisir de voir tous ses enfans obligez à suivre celle de leur pere.

Lors que les Parties ont contracté, on va au Cady, pour avoir permission de consommer le mariage, par Acte de Justice ; autrement on courroit risque d'être maltraité, comme un homme qui abuseroit d'une fille. Il se fait de grandes fêtes, & des réjoüissances qui durent huit jours : & voila comme les mariages se font.

Repudiation parmi les Turcs.

Les maris & les femmes étant malcontens les uns des autres, ont droit de se répudier. L'Alcoran prescrit les regles qu'il faut garder en le faisant. Il ne les donne que pour les hommes ; mais comme c'est une cause commune, on les applique également aux uns & aux autres. Les femmes repudiées ne peuvent point se marier à d'autres hommes, que quatre mois ne soient passez, & que l'on ne soit assûré qu'elles ne soient point grosses.

Punitiõ de l'adultere.

Quand une femme est convaincüe par le témoignage de quatre Musulmans, d'être tombée en adultere, il est permis au mari de la tenir prisonniere dans sa maison, jusqu'à la mort, ou jusqu'à ce que Dieu en ordonne autrement, comme Mahomet le prescrit par son Alcoran.

Obseques des morts.

A l'égard de leurs obseques, dés qu'un homme a rendu l'esprit, on ne tarde pas à l'enterrer. On le lave avec de l'eau chaude, depuis la tête, jusqu'aux pieds. Il est étendu sur un ais, ou sur une table graissée de savon ; & à mesure qu'on verse de l'eau pour le nettoyer, on le frote avec des feüilles de cyprés & du savon. Enfin on le purifie de la même maniere qu'en se lavant, on se dispose à la

priere. Aprés qu'il est essuyé, on lui met sur les yeux du camphre dissous dans l'eau ; & ayant étendu du coton sur le suaire, dans lequel on doit l'ensevelir, on le couche dessus, & on le coud dedans. Pendant toute cette ceremonie, on prie Dieu pour le mort, recitant quelque Chapitre de l'Alcoran, ou d'autres Oraisons en demi chant. Dés qu'elles sont achevées, on met le corps dans une bierre commune. C'est une espece de lict, élevé de terre de la hauteur d'un pied, ayant à chaque bout deux bras assez longs, afin qu'on le porte plus commodément sur les épaules. Le mort est couvert des plus beaux habits qu'il avoit, & son turban est mis sur le haut de la bierre. Ses amis chargeant la bierre sur leurs épaules, la Procession commence à marcher. Les hommes précédent, & chantent sans cesse leur profession de Foy, *la elah Alla, &c.* Ce qu'ils chantent avec une ferveur admirable, jusqu'à ce qu'ils arrivent au Sepulchre. Les femmes toutes échevelées suivent, fondantes en larmes, revêtües de leurs habits mis à l'envers, le visage noirci de noir de cheminée, se frappant des mains la poitrine, faisant semblant de s'arracher les cheveux. Les pleureuses qu'on a loüées, font avec leurs pleurs de leur côté, un autre chœur de musique, chantant des airs lugubres, dont le refrain est une roulade de sanglots. Si le mort étoit du Corps des Sçavans & des Docteurs de la Loy, ou s'il passoit pour un Saint de profession, l'enterrement est plus celebre ; car les Sçavans & les Santons grossissent la Procession. Ils portent à la tête un étendart de couleur verte, qui est la bien aimée du Prophete, & d'autres enseignes, qui sont certains ronds de fer, au milieu desquels est le nom de Dieu en Arabe, qu'ils mettent au haut d'une demie pique ; ou ce sont des croissans placez de même, & immédiatement devant la bierre ; ou sur la bierre même on porte l'Alcoran.

C'est une bierre qui sert à tous les morts, pour les porter au tombeau.

Ceux qui se sont chargez de la bierre, sont souvent relevez par les chemins par d'autres personnes qui s'empressent à avoir part à cet honneur, & à cette bonne œuvre. Rien ne les en rebute, non pas même la peste, en un tems où elle désoloit tout, & où l'on portoit des dix ou douze corps tout ensemble en terre.

Quand on est arrivé au lieu de la fosse, on met le corps dedans, tourné un peu sur le côté droit, ayant la tête à l'Occident, les pieds à l'Orient, & le visage vers le Midi. On défait l'endroit du suaire, qui couvre le visage du mort, pour lui mettre de la poudre sur les yeux ; & en s'approchant de son oreille, on lui dit : *Ecoutez ; quand les deux Anges Munker & Naker viendront à vous, & vous demanderont quel est vôtre Seigneur, quelle est vôtre Religion, quel est le lieu où vous vous tournez, en priant, & qui sont vos Freres ? Répondez : Dieu est mon Seigneur, ma Religion est celle des Musulmans, le Temple de la Meque est le lieu vers lequel je me tourne, en priant, & les vrais Croyans sont mes Freres. Mahomet est le venerable Prophete qui nous est venu avec des démonstrations évidentes & des signes incontestables, & qui nous a donné la Loy du salut : C'est le Prince des Apôtres ; qu'il vive, & qu'il jouïsse de la plus douce & parfaite paix : Je professe qu'il n'y a point de Dieu que Dieu, & Mahomet est son serviteur & son envoyé.* Ceux qui répondent nettement aux deux Anges de cette maniere, sont délivrez des tourmens que l'on souffre dans le sepulchre, & leur sepulture leur est un agréable Paradis ; mais ceux qui hesitent en cette réponse, endurent des peines effroyables, & leur tombeau est pour eux une fournaise ardente.

Aprés qu'on a donné cette salutaire instruction au mort, qui n'entend rien, comme on le peut croire, on le couvre de terre, & l'on en remplit toute la fosse. Quelques Lecteurs se mettent à l'en-

tour, & lisent ce qui leur plaît de l'Alcoran, pour le repos de son ame; & à son intention, on distribüe du pain & quelques confitures aux assistans. On fait aussi l'aumône aux pauvres.

Le troisiéme jour, tous les parens & les amis se trouvent au tombeau avant le soleil levé, afin de se consoler les uns les autres de la perte qu'ils ont faite. Les Lecteurs Ecclesiastiques s'y trouvent aussi, pour y lire encore quelques Chapitres de l'Alcoran, & procurer par-là au mort le secours dont il peut avoir besoin. La lecture finie, deux ou trois des plus proches parens s'étant mis en rang, on vient tour à tour les consoler. La ceremonie est, qu'on les salüe, & qu'on leur donne des benedictions; & la réponse est presque pareille.

Le septiéme jour, l'on distribüe encore des aumônes, pour le repos de l'ame du mort. L'on prépare pour cela quantité de viandes. Chacun le fait selon sa qualité & ses moyens. Les Lecteurs sont aussi de la partie, avec l'Alcoran. Les personnes riches font venir chez eux des Derviches, outre cette honorable dépense, aprés la derniere priere du soir, qui se fait au tems du souper; & ces Religieux y passent la moitié de la nuit à lire ou à reciter des Chapitres de l'Alcoran, & à faire d'autres prieres, avec des agitations de tête & de corps, & avec toute la force de leur voix.

Le trente-neuviéme, on renouvelle ces bonnes œuvres. Quelques-uns font porter en quelques Monasteres les vivres qu'ils ont préparez; & en ayant fait festin aux Derviches, ils leur font lire l'Alcoran, pour le repos de la personne décedée. D'autres envoyent à dîner aux Prisonniers. Il y en a qui font porter aux petites Mosquées de chaque quartier le manger; & l'on y prie Dieu pour le mort. Enfin la même chose se pratique au jour anniversaire; aprés quoi on ne fait plus rien.

Quoi que je me sois assez étendu sur cette créance Mahometane, & que ce que j'en ai rap-

porté, suffise, pour être dûëment éclairci de cette Religion, neanmoins un Auteur moderne, dont l'Histoire m'est tombée depuis peu entre les mains, m'a paru en avoir traité si profondément & si spirituellement, que je n'ai pas crû en devoir frustrer le Lecteur. Il est vrai que son genre d'écrire est un peu critique & délicat; mais je ne pense pas que ce que j'en rapporterai sur ce sujet, puisse souffrir aucune censure.

Il dit d'abord qu'il a extrait cette Religion d'une Theologie Mahometane, écrite par un de leurs Docteurs, qui vivoit dans le dernier siecle, & qui faisoit profession de suivre la Doctrine la plus reçûë à Constantinople, & la plus approuvée des gens de bien; ce qu'il est à propos de remarquer, les Mahometans étant partagez entre eux en un grand nombre de Sectes, sans parler des Persans, qui different beaucoup des Turcs: De quoi nous avont déja traité, & dont nous parlerons encore cy-aprés. Mais voyons cependant comme il rapporte l'origine de la Secte.

La Religion des Mahometans n'est, dit-il, presque qu'un mélange de la Religion des Juifs, & de celle des Chrétiens, qui est redevable aux Juifs & aux Chrétiens de tout ce qu'elle contient de bon, principalement pour ce qui regarde la morale. Mahomet, qui étoit persuadé que chaque Religion doit être fondée sur la parole de Dieu, & non sur celle des hommes, a été obligé de prendre la qualité d'Envoyé de Dieu; & pour imposer davantage aux Chrétiens, il a feint d'être ce Paraclet ou Consolateur, promis dans l'Evangile. Il a même pris une partie de leurs maximes, & a reconnu nôtre Seigneur comme un grand Prophete, qui avoit l'Esprit de Dieu. D'autre part, voulant aussi attirer les Juifs à lui, & ne faire de ces deux Religions qu'une seule, qui fût plus parfaite, il a introduit dans sa prétenduë Réformation une bonne partie du Judaïsme: & c'est ce qui fait que les

Mahometans prétendent que les deux Loix, tant celle de Moyse, que celle de Jesus-Christ, sont aujourd'hui abolies ; & qu'ainsi l'on est obligé d'embrasser le Mahometisme, si l'on veut être veritablement fidele. Ils avoüent que ces deux Loix ont été appuyées sur la parole de Dieu ; mais ils ajoutent en même tems qu'elles ne subsistent plus, depuis qu'il s'est communiqué à Mahomet, pour réformer la Religion. Il y a même des Mahometans, qui affirment que ni les Juifs, ni les Chrétiens ne peuvent avoir de principes certains & infaillibles de leur Religion ; parce que leurs Livres Saints ont été corrompus. Les Juifs, disent-ils, ont perdu leur Loy, & tout ce qu'ils avoient de Livres Saints, pendant le tems de leur captivité à Babylone ; & ce qu'ils nomment les Livres Canoniques, ne le sont point en effet, mais seulement quelques restes de ces anciens Livres, que les Juifs ont rétabli du mieux qu'ils ont pû aprés cette captivité. A l'égard des Chrétiens, ils disent que les Livres du Nouveau Testament ont été corrompus par les différentes Sectes qui ont été parmi les mêmes Chrétiens.

Mahomet donc a feint que Dieu lui a envoyé, pendant l'espace de vingt-trois ans, par le ministere de l'Ange Gabriel, un certain nombre de cahiers d'écriture, dont il a composé le Livre, qu'on appelle Alcoran ; & ce Livre leur tient lieu d'Ecriture Sainte, faisant le principal fondement de leur Religion. Mais comme parmi les Juifs, outre les vingt-quatre Livres de l'Ecriture, il y a encore le Talmud, qui explique ce qui regarde la Tradition ; les Mahometans ont aussi leur Assona, qui contient toutes les Traditions qu'ils doivent suivre. Ils ont aussi des Interprétations de ces Livres, ausquelles ils se soumettent ; & ils distinguent de plus, aussi-bien que nous, ce qui est de precepte d'avec ce qui n'est que de conseil.

Le principal Article de leur créance est fondé

ſur l'Unité de Dieu. C'eſt pourquoi ils diſent ſans ceſſe : *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu : Dieu eſt un.* Et ils traitent d'Idolâtres ceux qui reconnoiſſent quelque nombre dans la Divinité, condamnant par-là avec les Juifs la Trinité des Perſonnes, que les Chrétiens reconnoiſſent en Dieu.

Le ſecond Article fondamental de leur Religion conſiſte en ces paroles : *Mahomet eſt l'Envoyé de Dieu.* Ils prétendent par-là exclure toutes les autres Religions ; parce qu'ils diſent que Mahomet eſt le plus excellent & le dernier de tous les Prophetes, que Dieu devoit envoyer aux hommes : Et comme la Religion des Juifs a été abrogée par la venüe de Jeſus-Chriſt ; de même la Religion Chrétienne, ſelon eux, ne peut plus ſubſiſter depuis leur Prophete.

Ceux qui introduiſent une nouvelle Religion, doivent faire paroître quelques miracles, afin qu'on ajoute plus de foy à leurs paroles. C'eſt pourquoi les Mahometans en attribüent quelques-uns à leur Legiſlateur. Ils aſſûrent qu'il fit ſortir de l'eau de ſes doigts, & qu'en marquant la Lune de ſon doigt, il la fendit. Ils diſent auſſi que les pierres, les arbres, les bêtes, le reconnurent pour le veritable Prophete de Dieu, & qu'ils le saluerent en ces termes : *Vous êtes le veritable Envoyé de Dieu.* Ils affirment de plus, que Mahomet alla une nuit de la Meque à Jeruſalem, d'où il monta au Ciel : Qu'il vit là le Paradis & l'Enfer : Qu'il parla avec Dieu, quoi que cela ſoit réſervé aux Bienheureux, aprés leur mort : Qu'enfin il deſcendit du Ciel cette même nuit, & qu'il ſe trouva dans la Meque, avant qu'il fût jour.

Outre les miracles de Mahomet, les Mahometans en attribüent auſſi à leurs Saints, avec cette différence neanmoins, qu'ils ne ſont pas à comparer à ceux de leur Prophete. Ils parlent tres bien de Dieu & de ſes perfections, en éloignant de lui tout ce qui peut marquer quelque imperfection,

Ils reconnoissent des Anges, qui sont les exécuteurs des Commandemens de Dieu, & ils avoüent qu'il n'y a parmi ces Anges aucune distinction de sexe. Ils ajoutent de plus que ces Anges différent en dignité, & qu'ils sont destinez à de certains offices, tant dans le Ciel, que sur la terre, & qu'enfin ils écrivent les actions des hommes. Ils attribüent un tres grand pouvoir à l'Ange Gabriel; sçavoir, de descendre dans l'espace d'une heure, du Ciel en terre, & de renverser une montagne avec une seule plume de son aîle. L'Ange Afrail est destiné pour prendre les ames de ceux qui meurent; & un autre, nommé Esraphil, tient toûjours à sa bouche une grande corne ou trompette, pour en sonner au jour du Jugement. Il seroit inutile, & même ennuyeux de rapporter les emplois des autres Anges. Ils croyent la Resurrection generale des Morts, & ils font un dénombrement de tous les signes qui la doivent précéder: Car ils prétendent qu'il viendra alors un Anti-Mahomet, que Jesus-Christ descendra du Ciel pour le tuer, & qu'il établira la Religion Mahometane: A quoi ils ajoutent plusieurs autres rêveries touchant Gog & Magog, & la bête qui doit sortir de la Meque. Ils affirment de plus qu'en ce tems-là, tous les animaux mourront, & que les montagnes voleront en l'air comme des oiseaux; & qu'enfin les Cieux se fondront, & couleront en terre. Ils disent neanmoins que quelque tems aprés, Dieu rétablira la terre, & qu'ensuite il ressuscitera les Morts, qui paroîtront tout nuds, depuis la tête, jusqu'aux pieds; mais que les Prophetes, les Saints, les Docteurs & les Justes, seront revêtus d'habits, & seront portez par des Anges & des Cherubins au Ciel Empirée: Que pour ce qui est des autres, ils souffriront la faim, la soif & la nudité; & que le Soleil s'approchant à un mille de eurs têtes, ils suëront étrangement, & endureront plusieurs autres tourmens, que nous ne rap-

portons point. Je me contenterai de remarquer qu'ils n'étendent point les peines, que chacun doit souffrir à proportion de ses pechez, au delà de cinquante mille ans. Au reste, ce n'est pas seulement parmi nous qu'on voit S. Michel tenant une balance en sa main, pour peser les bonnes & les méchantes actions des hommes; les Mahometans assûrent aussi qu'au jour du Jugement, il y aura une balance, où l'on pesera le bien & le mal: Que ceux, dont le bien pesera plus que le mal, iront en Paradis: Qu'au contraire ceux, dont les pechez sont plus pesans que leurs bonnes actions, iront en Enfer, si ce n'est que les Prophetes & les Saints intercedent pour eux.

Cette créance des Mahometans touchant le Paradis & l'Enfer, approche assez de celle des Juifs & des Chrétiens, principalement des Orientaux. Ajoutez à cela, qu'ils reconnoissent aussi une forme de Purgatoire: Car ils tiennent que ceux qui sont morts avec la Foy, & dont les pechez ont été plus pesans que leurs bonnes actions, & qui n'ont point ensuite été secourus par les intercessions des Justes; ils tiennent, dis-je, que ceux-là souffriront dans les Enfers, à proportion de leurs pechez, & qu'ensuite ils iront en Paradis. Voila à peu prés de quelle maniere ils reconnoissent aussi un Purgatoire, sans admettre aucun autre lieu que l'Enfer.

Outre ce Jugement general, où les Mahometans croyent que Dieu lui-même en personne fera rendre compte à chacun de toutes ses actions, ils reconnoissent encore un Jugement particulier, qu'ils appellent le Tourment du Sepulchre; & ce Jugement, selon leur opinion, se fait de la sorte. Aussi-tôt que quelqu'un est mort & enterré, deux des plus grands Anges, dont l'un se nomme Munzir, & l'autre Nekir, viennent interroger le mort, en lui demandant quelle est sa créance à l'égard de Dieu & du Prophete, de la Loy & du Kiblé, c'est-

à-dire, du côté qu'il faut se tourner pour prier Dieu. Les Justes doivent alors répondre : Nôtre Dieu est celui qui a créé toutes choses : Nôtre Foy est la Foy Muslimique ou Orthodoxe ; & la veritable adresse de nos prieres est à Kiabé. Les Infideles au contraire ne sçachant que répondre, sont condamnez à souffrir de grandes peines.

Dans cette Resurrection generale, ils prétendent que ceux qui sont destinez pour le Paradis, boiront, avant que d'y entrer, de l'eau de certaines fontaines, destinées à cet usage ; & que chaque Prophete aura sa fontaine ou sa source particuliere, où il boira avec ses Sectateurs. La fontaine où Mahomet boira avec tous ceux de sa Secte, sera beaucoup plus grande que celle de tous les autres Prophetes, & elle contiendra en sa longueur, autant d'espace qu'on peut faire de chemin en un mois. Il y aura, disent-ils, sur les bords de cette source, plus d'aiguierres, qu'il n'y a d'étoiles au Ciel ; & son eau sera plus douce que le miel, & plus blanche que le lait. Ceux qui en boiront une fois, n'auront jamais soif.

Il y a bien de l'apparence que toutes ces choses là sont plûtôt des paraboles, que de veritables Histoires. C'est pourquoi il ne faut pas toûjours prendre à la lettre ce qu'on trouve dans les Livres des Docteurs Mahometans, & des autres Orientaux : Et c'est en ce sens-là qu'on doit expliquer une bonne partie de ce qu'ils disent du Paradis & de l'Enfer. Par exemple, dans la description qu'ils font du Paradis, ils assûrent qu'il est tout rempli de musc : Que ses édifices sont faits de briques d'or & d'argent : Que ceux qui y sont entrez une fois, n'en sortent jamais : Que leurs habits ne s'usent point : Qu'il y a toute sorte de viandes delicieuses ; & que ce que l'on peut souhaiter, vient tout préparé, sans qu'il soit besoin de le cuire : Qu'en ce lieu-là l'on n'est point sujet à dormir, ni aux autres necessitez du corps : Qu'il y a des

filles & des femmes divines & celestes, qui seront exemptent de toute sorte d'incommoditez. C'est ainsi qu'ils décrivent leur Paradis. A l'égard de l'Enfer, ils disent que les Infideles y demeureront éternellement avec les Diables: Qu'ils y seront tourmentez par des serpens plus grands que des chameaux, & par des scorpions plus gros que des mulets, aussi-bien que par le feu & par l'eau boüillante: Qu'étant brûlez & réduits en charbons, Dieu les fera ressusciter de nouveau, pour les faire souffrir; & qu'ainsi leurs tourmens ne finiront jamais.

Ils croyent aussi communément la Prédestination, tant au bien, qu'au mal, & ils disent que l'une & l'autre n'arrivent que parce que Dieu l'a ainsi ordonné. Il a, disent-ils, écrit de toute éternité sur une table les choses qui sont & qui doivent être, & il est impossible que le contraire arrive. L'infidélité & la méchanceté de l'Infidele sont aussi-bien selon sa connoissance & son desir, que l'obéïssance & la foy du Fidele. Ils ajoutent de plus que si l'on demande pourquoi Dieu a créé les méchans & les Infideles, il faut répondre à cela, que ce n'est pas à nous à rechercher trop curieusement les secrets de Dieu; qu'il fait ce qu'il veut, & qu'il n'y a personne qui puisse lui demander raison de ce qu'il fait. C'est pourquoi un veritable Sectateur de Mahomet doit dire: Je croi en Dieu, à ses Anges, à ses Livres, & au jour du Jugement. Je croi de plus que le bien & le mal viennent selon qu'il l'a ordonné; & qu'enfin c'est lui qui a créé l'un & l'autre.

A l'égard des Fideles, qui meurent sans avoir fait pénitence de leurs pechez, ils tiennent qu'ils demeurent en suspens aprés leur mort, & que Dieu en dispose selon sa volonté: Qu'il pardonne aux uns, & qu'il condamne les autres à souffrir les peines qu'ils méritent, à cause de leurs pechez, étant neanmoins assûrez d'aller en Paradis, aprés

avoir expié leurs fautes. Ils sont enfin persuadez que Dieu remet toute sorte de pechez, à la réserve de l'Atheïsme & de l'Idolâtrie ; & c'est pour cette raison que dans les prieres qu'ils font pour les morts, ils prient aussi-bien pour les méchans, que pour les bons. Ils estiment beaucoup les prieres, les aumônes, & les autres actions pieuses que l'on fait pour les morts ; parce que cela contribüe au soulagement & au repos des ames. Ils ont une espece d'Office destiné à cela, où sont marquées les prieres qu'on doit faire aux enterremens, & les Surrates ou Chapitres de l'Alcoran, qu'on doit dire sur la fosse du mort : Lesquelles lectures étant finies, ceux qui ont été employez à cet office, disent tout haut : *Nous donnons de bon cœur à ce mort le merite de toute nôtre lecture.* Ce n'est pas par vanité qu'ils font élever des pierres sur leurs fosses ; mais afin que les passans se souviennent de prier Dieu pour le repos de leurs ames.

Les Mahometans ne s'acquittent pas seulement des actes intérieurs de la Foy, ils s'accusent de plus de tous leurs pechez, dont ils se confessent en la présence de Dieu, & à lui seul. La Pénitence, disent-ils, n'est autre chose, que de se repentir de tel & tel peché, en prenant une ferme résolution de n'y plus retomber.

Leur morale consiste à faire le bien, & à éviter le mal. C'est ce qui fait qu'ils examinent avec soin les vertus & les vices ; & leurs Casuistes ne sont pas moins subtiles que les nôtres. Je rapporterai ici quelques-uns de leurs principes ; d'où l'on pourra juger plus facilement de leur morale. Ils sont tellement persuadez que toutes les actions, qui ne sont point accompagnées de la Foy, sont des pechez, qu'ils tiennent que celui qui la renie, perd le merite de toutes ses bonnes œuvres ; qu'autant de fois qu'il couche avec sa femme, il commet autant d'adulteres : en un mot, tout ce qu'il fait pendant ce tems-là, ne peut être agréable à

Dieu, jusqu'à ce qu'il ait fait pénitence de son peché: & alors il devient Musulman ou Fidele, tout de nouveau; & il faut qu'il se marie pour la seconde fois: Et s'il a fait le voyage de la Meque, il faut qu'il en fasse un autre; parce que toutes ses bonnes actions ont été effacées par ce reniement, & la pénitence ne les fait point revivre.

Quand ils demandent quelque chose à Dieu dans la priere, ils doivent s'abandonner entierement à sa volonté, & lui dire: *Mon Dieu, je vous supplie de ne pas m'accorder ce que je vous demande, si ce n'est pour mon bien.* Et quand ils ont obtenu de Dieu la grace qu'ils demandoient, ils l'en doivent remercier, en témoignant qu'ils sont indignes des faveurs qu'ils ont reçûës, & qu'ils ne peuvent rien faire d'eux-mêmes.

Il n'y a rien qu'ils recommandent tant que la confiance en Dieu, qu'ils reconnoissent être leur seul appui; & ils loüent particulierement l'humilité, qui consiste, selon eux, à estimer les autres plus qu'eux-mêmes.

Ils donnent de tres beaux preceptes pour se défaire des passions, & pour éviter les vices. *Si tu veux*, disent-ils, *que l'Enfer ferme ses sept portes, prends garde à ne point pecher de tes sept membres, qui sont les yeux, les oreilles, la langue, la main, le pied, le ventre, & la partie qu'on n'ose nommer.* Et ils font le détail de toutes les choses dont chacune de ces parties doit s'abstenir. La médisance est un des vices, contre lequel ils crient le plus; & il n'y a rien qu'ils condamnent tant que les jugemens qu'on fait d'autrui, quand même ils seroient veritables. C'est sur ce principe qu'est appuyée cette maxime, qu'on ne doit point parler des choses qui nous sont cachées. Ils défendent, par exemple, de dire: Un tel est mort, ou il mourra dans la Foy; parce qu'il ne nous appartient pas de juger des choses que Dieu a cachées. Cela, disent-ils, se peut faire seulement, lors que

le Prophete en a parlé ; & ainsi l'on peut assûrer que Abukeker, Osman & Hali, & Homer sont dignes du Paradis. C'est aussi pour la même raison qu'ils disent qu'il n'est pas permis de dire : Un tel est mort dans l'Infidélité, ou il est digne de l'Enfer ; à moins qu'on ne parle de ceux qui sont nommez expressément dans le Prophete, comme le Diable, Abusaheb & Abugehel.

Je passe sous silence le reste de leur morale, dautant que ce que j'en ai rapporté, suffit pour montrer quelle elle est.

La devotion des Mahometans s'étend jusqu'aux noms saints : comme quand ils prononcent le nom de Dieu, il faut qu'ils fassent la reverence, & qu'ils ajoutent tres haut, tres beni, tres fort, tres excellent, ou quelque chose de semblable. Si l'on vient à prononcer le nom du Prophete Mahomet, il faut ajouter : Que Dieu lui augmente ses graces : Au nom des autres Envoyez, l'on ajoute que Dieu en est satisfait ; & enfin au nom des autres Docteurs, l'on ajoute : Que la misericorde de Dieu soit sur eux.

Il n'y a point de Constitutions Monachales, qui obligent tant les Moines à obéir à leur Supérieur, que les Preceptes des Docteurs Mahometans obligent les Disciples à respecter leurs Maîtres, ausquels ils sont obligez d'obéïr en toutes choses, sans oser les contredire, ni même parler trop haut en leur présence.

Comme ils distinguent ce qui est d'obligation divine d'avec ce qui n'est que de Constitution humaine, & ce qui est de precepte d'avec ce qui n'est que de conseil ; aussi se trouve-t-il parmi eux des devots, qui s'acquittent aussi exactement des conseils, que des Commandemens ; comme, par exemple, d'aller à la priere de neuf heures du matin, qui n'est point d'obligation, & de s'y prosterner deux fois au moins, ou huit tout au plus. Enfin, outre ce qui regarde la créance ou la mo-

tale parmi les Mahometans, ils ont encore leurs ceremonies, qu'ils observent assez à la lettre. Pour se distinguer des Juifs, qui ne sont obligez que d'aller trois fois le jour à la priere, Mahomet a obligé ses Sectateurs de faire cinq fois le jour la priere, pour marque d'une plus grande sainteté. Ils ont un grand nombre de Traditions touchant la maniere de prier, qu'il seroit ennuyeux de rapporter, aprés ce que j'en ai dit.

Il y a des prieres, qui sont d'obligation divine, & de necessité; d'autres, qui sont seulement de conseil & de bienséance. Il y a de certaines conditions, qui n'étant point observées, rendent la priere nulle: Par exemple, dans les prieres de midi & d'aprés midi, qui sont d'obligation divine, la lecture se doit faire bas; mais dans celle qu'on fait le soir, avant de se coucher, & dans celle du matin, l'on doit lire à haute voix, s'il y a un Imam, c'est-à-dire, un Prêtre; mais si l'on prie seul, cela est indifferent. De plus, les hommes doivent d'abord lever leurs mains jusqu'au bout de leurs oreilles, & les femmes jusqu'à leurs machoires seulement. Quand on est debout, & qu'on a la main droite sur la main gauche, si c'est un homme, il doit placer ses mains au dessous du nombril; & si c'est une femme, elle les mettra sur son sein. Pour prier avec ordre, il faut suivre tout bas l'Imam, & l'imiter en tout ce qu'il fait. Ce seroit une chose trop longue de rapporter toutes les postures qu'ils font dans leurs prieres. J'en ai décrit une partie. Leur modestie est d'autant plus grande, qu'ils sont obligez d'observer une infinité de choses, s'ils veulent être exaucez; car leurs prieres sont estimées nulles, s'ils parlent, ou s'ils rient en priant, de sorte qu'on les puisse entendre: de même, s'ils pleurent tout haut pour quelque malheur qui leur seroit arrivé, ou pour d'autres raisons, à moins que ce ne soit à cause qu'on fait mention du Paradis, ou de l'Enfer; car alors la

priere ne laisse pas d'être bonne. Il y a encore un grand nombre d'autres cas, qui rendent leur priere nulle ; comme de se gratter trois fois en quelque endroit, de passer devant l'Imam pendant un prosternement, de marcher l'espace de deux rangs, de détourner son visage de la Kiblé, de commencer la priere, quand on entend commencer un autre que son Imam, de faire quelque faute dans la lecture, de saluer quelqu'un volontairement; car quand le dernier arrive par mégarde, l'on est absous de cette faute, en faisant un prosternement, qui est la pénitence ordinaire en ce cas-là.

Il est de plus défendu de prier Dieu avec un habit, dont on se sert ordinairement dans la maison pour le travail, & avec lequel on ne rendroit pas visite aux personnes de qualité.

Ils ne peuvent aussi prier Dieu devant le feu ; ce qui n'empêche pourtant pas qu'ils ne puissent faire leurs prieres à la chandelle ou à la lampe.

Mais nous n'aurions jamais fait, si nous voulions rapporter exactement tout ce qui leur est défendu de faire pendant la priere. Quant à leurs ablutions, il est d'obligation divine parmi eux de se laver la bouche, le visage, & ensuite tout le corps: & la Tradition de Mahomet porte qu'on fera cette ablution avec intention de la faire; que pour bien nettoyer le corps, on versera dessus trois fois de l'eau, en commençant de l'épaule droite à la gauche, puis sur la tête ; & enfin sur toutes les autres parties du corps. Si on lâche quelque vent pendant l'Abdest, ou ablution, ce qu'on a fait, ne sert de rien ; car l'ablution est alors nulle.

Ils mettent entre les Commandemens de Dieu, de se laver une fois le visage & les bras jusqu'aux coudes, de se moüiller la quatriéme partie de la tête, & les pieds une fois : & la Tradition de Mahomet a ordonné de se laver les mains par trois fois, de se nettoyer les dents avec un certain bois, & de se laver aprés cela la bouche par trois fois,

&

& le nèz autant de fois, sans discontinuer, quand on a une fois commencé; puis de se moüiller les oreilles du reste de l'eau, dont on s'est servi pour se laver la tête. Il faut toûjours commencer à se laver par la droite; & quand on se lave les mains & les pieds, il est d'obligation de commencer par les doigts. Il y a aussi plusieurs choses qui rendent nulles ces ablutions; mais c'est un peu trop s'arrêter sur ces ceremonies.

Pour ce qui est des Sectes qui sont parmi eux, l'Auteur que je rapporte, en voulant donner quelque intelligence, qu'il a tirée de ce Theologien Mahometan, qui mérite d'être remarquée, affirme que les choses qui regardent leur Religion, sont à la vérité écrites dans leurs Livres, qu'il qualifie sacrez; mais qu'il y en a une partie qui est obscure & difficile à entendre, & qu'il n'y a que les Sçavans qui les puissent pénétrer: Ce que Dieu a fait, dit-il, afin que les Sçavans s'occupassent dans la lecture de ces Livres, & qu'ils enseignassent sa volonté aux autres. Comme ces Livres sont obscurs, il arrive que les Interprétes se trompent souvent: mais leurs erreurs ne sont point des pechez; & Dieu même veut, à ce qu'il dit, que ceux qui ne se sont pas appliquez à l'étude, suivent le sentiment des Docteurs, sans examiner trop scrupuleusement s'ils disent vrai, ou non; parce que c'est à eux à se soumettre, & s'ils sont trompez, ils ne pechent pas pour cela.

Ceux qui succederent à Mahomet, quoi qu'ils ayent écrit beaucoup de choses pour l'établissement & l'explication de la Loy de Mahomet, ils n'ont pû neanmoins tout écrire, parce qu'il n'y en avoit pas grande necessité en ce tems-là, ou qu'il n'y avoit pas tant de nouveautez & tant de cas de conscience, qu'il en est arrivé depuis. Mais aprés que le nombre des Musulmans s'est augmenté, l'on a commencé à être partagé en sentimens, & il a été necessaire qu'il y eût des personnes qui

s'appliquassent à l'étude de la Loy, pour rédiger par écrit les préceptes qu'ils tiroient de leurs Livres: Et c'est ce qui donna occasion aux differentes Sectes des Docteurs; car chacun expliquoit la Loy selon la capacité de son esprit, & donnoit au Peuple ses Interprétations: De sorte que le Peuple prit parti en peu de tems. Les uns suivoient Abunahie; les autres Cafihié: d'autres Maliké; d'autres Ahmed; d'autres Dudzahimé: En un mot, le nombre de ces Docteurs fut tres grand; & cela a toûjours continué jusqu'à present. Au reste, ces Sectes ont toutes la même créance, en ce qui regarde l'essentiel de la Foy; mais elles différent beaucoup entre elles pour la morale, & pour les ceremonies: Laquelle diversité est, disent-ils, arrivée par la permission divine; & il n'y a point de danger pour ceux qui les suivent; car il n'y a point de Sectes, où l'on ne puisse se sauver: Cependant il faut préferer la Secte d'Abunahife à toutes les autres, parce qu'étant le plus ancien & le plus éclairé, il a mieux expliqué les difficultez; & on le doit suivre principalement, quant à la morale. C'est pourquoi il y a plus de merite à suivre ses sentimens, que ceux des autres Docteurs, qui sont venus aprés lui; & c'est en ce sens qu'on doit entendre ces paroles: Je suis de la Secte d'Abunahife. Quant à ce qui regarde les actions, le culte de Dieu & les ceremonies, je reçois tout ce qu'il a tiré des Livres Divins & des Traditions. J'ai choisi ses sentimens, pour regler mes actions. Voila en peu de mots la pensée de ce Docteur Mahometan touchant les Sectes, qui sont en grand nombre dans sa Religion, & qui ne causent point de Schisme, ni de division qui puissent apporter préjudice à l'Etat: Car ces Articles fondamentaux du Mahometisme consistent seulement à faire profession qu'il n'y a qu'un Dieu, & que Mahomet est son Envoyé; à faire exactement la priere & l'aumône; à faire le pelerinage de la

J'ai fait mention de ces Docteurs sous d'autres noms.

Meque, & à observer le Jeûne du Romadan. Ces cinq Articles principaux en contiennent plusieurs autres moins importans ; car celui de la priere doit toûjours être employé de tout ce qui peut rendre la priere pure, comme ils prétendent que sont les ablutions ; & que la Circoncision même appartient à cette pureté extérieure, qu'ils veulent être un signe de la pureté intérieure.

Et voila tout ce que cet Auteur rapporte de la Religion des Mahometans.

Etendüe de la Religion Mahometane.

Il resteroit encore, auparavant de finir ce Chapitre, de faire voir jusqu'où s'étend cette Religion dans les trois parties du Monde, c'est-à-dire, dans l'Europe, l'Asie & l'Afrique ; car pour ce qui est du nouveau Monde, qui a été découvert depuis deux siecles, le Mahometisme n'y a jamais mis le pied.

Tavernier, Relat. du Serrail.

Quoi que les opinions de leurs Docteurs soient différentes touchant l'explication de la Loy, comme nous avons vû, & qu'il y ait principalement deux grandes Sectes, celle de Mahomet, qui est la tige, & celle d'Aly, l'un de ses principaux successeurs ; ces deux Sectes generales, & les particulieres qui en dérivent, sont toutes d'accord dans les points fondamentaux que chaque Mahometan est obligé en conscience de pratiquer. J'en ai parlé plusieurs fois ; & il ne reste rien à dire là-dessus, que de faire voir où ces Sectes s'étendent.

Nous n'avons dans l'Europe de Princes Mahometans que l'Empereur des Turcs, & le Kam de la petite Tartarie ; mais dans l'Asie, il y en a plusieurs qui sont puissans, & qui occupent de grands Païs. Le Grand Seigneur y étend sa domination au delà des sources & des embouchures du Tygre, & vers le Nord, jusqu'aux Terres des Mengreliens. Pour aller de suite du Couchant au Levant, aprés le Grand Seigneur, il faut compter les Princes des trois Arabies, le Roy de Perse, le Grand Mogol, le Roy de Visapour, le Roy de

Golconde, ceux de la Côte de Malabar, dont le plus considérable est celui de Comorin, le Grand Kam de Tartarie, & les Rois des Montagnes au Nord de la même Tartarie, qui sont entrez dans la Chine; tous ces Rois, dis-je, suivent la Religion de Mahomet. Dans les Isles d'Orient, le Roy des Maldives, le Roy d'Achem ou de Sumatra, l'Empereur de Java, le Roy de Bantam dans la même Isle, & le Roy de Macassar, sont tous Mahometans. Les Rois de Perse, de Visapour & de Golconde, suivent la Secte d'Ali; & les Rois des Montagnes de Tartarie, avec quelques autres, ont aussi des Sectes particulieres. D'ailleurs il faut remarquer, que hors le Grand Seigneur, le Roy de Perse, les Princes Arabes & le Kam de la Grande Tartarie, tous les autres Rois que je viens de nommer, n'ont que des Idolâtres pour leurs Sujets, & tout le menu Peuple est plongé dans les tenebres du Paganisme; mais les Grands Seigneurs & toute la Soldatesque suivent la Loy de Mahomet.

Dans l'Afrique, il y a un Roy Mahometan, qui commande le long de la Côte d'Abex, qui regarde l'Arabie heureuse, jusqu'au Cap de Guardafu; & sa domination s'étend sur la Mer Rouge & sur l'Ocean. Les Gouverneurs que le Grand Seigneur tient en Egypte, & dans les Isles de la Mer Rouge, & ceux qu'il établit le long de la Côte de Barbarie, à Tripoli, à Tunis & à Alger, qui prennent le titre de Rois, sont aussi Mahometans: Et enfin le Roy de Fez & de Maroc suit la même Loy.

Quoi que j'aye dit que dans la Haute Turquie & dans les Provinces qui en dépendent, il n'y ait que des Mahometans, il ne laisse pourtant pas d'y avoir par tout des Grecs Schismatiques & des Juifs, qui y sont soufferts, en payant le Tribut ordinaire. Nous parlerons de ces Grecs & de ces Juifs en leur lieu.

De la Religion de la Thrace.

LA Thrace fut réduite en Province Romaine sous l'Empereur Claude; & ses Successeurs 48.
la posséderent jusqu'à Constantin le Grand, qui établit le Siege de l'Empire à Constantinople. Cette grande Province de l'Europe, qui contient vingt journées de longueur de l'Orient à l'Occident, & sept de large, reçut le nom de Romanie sous les Empereurs d'Orient, aprés que le Siege y fut transporté de Rome, & que Constantinople eut celui de nouvelle Rome. Elle est habitée de plus de Chrétiens, que de Turcs & de Juifs ensemble; mais ils sont tout-à-fait tyrannisez, & le seul moyen qui leur reste pour se liberer en quelque façon de cette misere, est de donner leurs plus belles filles en mariage aux Turcs, afin d'en avoir du support: Ce que les Chrétiens ménagent toutefois de telle sorte, que les filles ne changent point de Religion, quoi qu'elles soient mariées selon la Loy des Turcs. Dans la Ville de Constantinople, qui est une des plus peuplées de l'Europe, il n'y a que le tiers qui soit Turc; le reste est Chrétien, à la réserve de 30. ou 40000. Juifs, qui vivent en plus grande liberté, que dans la Chrétienté, parce qu'ils ont eu l'adresse de s'introduire dans les Partis & dans les Fermes du Grand Seigneur. Ils ont même le maniment des affaires domestiques de tous les Ministres de la Porte, ausquels ils servent ordinairement de donneurs d'avis.

Davity, de l'Europe, der. Edit.

Cette Province a eu autrefois des Villes tres renommées & tres considérables, entre autres Abdere, Apollonie, Byzance, aujourd'hui Constantinople, Philoppopolis, Andrinople, Trajanople, &c. Les Thraciens eurent autrefois des Rois particuliers; ensuite ils revinrent Tributaires des Macedoniens: puis ils tomberent dans la domination des Romains. Depuis la Thrace eut le même sort

que le reste de la Grece, jusqu'à ce qu'elle est demeurée sous la tyrannie des Turcs, qui en sont les seuls Souverains, & les Maîtres absolus, depuis la prise de Constantinople par Mahomet II.

Constantinople. La Ville Capitale de cette Province, de même que de tout l'Empire Turc, est Constantinople, autrefois Bizance, & nouvelle Rome, appellée par les Turcs Stampold, qui signifie la Ville par excellence. Deux Auteurs de même nom assûrent que l'Apôtre S. André fonda l'Eglise de Bizance, qui fut depuis la nouvelle Rome. Mais cette fondation est contestée, & le Pape Agapet soutient que S. Pierre avoit le premier annoncé Jesus-Christ en cette Ville. Quelques Historiens rapportent qu'aprés que Bizance fut presque détruite par l'Empereur Severe, environ l'an 197. le Diocese fut transferé à Perinthe, Ville de Thrace, qu'on nomma depuis Heraclée. Le Pape Gelase I. écrivant aux Evêques de Dardanie, dit même qu'alors Bizance n'étoit qu'une simple Paroisse de ce Diocese. Domitius, frere de l'Empereur Probus, quittant l'an 280. la Ville de Rome, pour le zele de la Religion Chrêtienne, se retira à Bizance, où il fut fait Evêque; & que ses deux fils Probus & Metrophanes lui succederent. Cet Evêché étoit Suffragant de celui d'Heraclée. Depuis Constantinople ayant eu le Siege de l'Empire d'Orient, son Eglise devint avec le tems Metropole de celle d'Heraclée, à qui elle avoit été sujette; & les Prélats d'Heraclée eurent le privilege de sacrer ceux de Constantinople, comme les Evêques d'Ostie sacrent ceux de Rome. Pour ce qui est de la Dignité de Patriarche, le troisiéme Canon du II. Concile de Constantinople donne au Prélat de cette Ville le premier rang aprés l'Evêque Romain, parce qu'elle est la seconde Rome. Ce qui fournit de grands sujets de dispute. P. de Marca croit que cette Eglise n'eut que l'honneur de Patriarche, par ce Canon du II. Concile; mais que le droit lui

Nicephore Calliste & Nicephore de Constantinople.

en ses Lettre lûës au 5. Synode.

Dissertation du Patriarche de Constantinople.

en fut accordé dans le IV. Concile, qui est celui de Chalcedoine. Et en effet le vingt-huitiéme Canon de ce Synode ordonnoit que selon la décision des 150. Evêques, qui avoient composé le I. Concile Universel de Constantinople, la tres sainte Eglise de cette Ville, qui étoit la nouvelle Rome, joüiroit des privileges qui lui avoient été accordez, & tiendroit le second rang aprés le Siege de la vieille Rome. Il est vrai qu'il faut remarquer que ce Canon & les deux suivans furent ajoutez par les Evêques Orientaux, contre la volonté des Legats du Pape S. Leon, qui gouvernoit alors l'Eglise. C'est pour cela que ces Legats s'en plaignirent aux Commissaires de l'Empereur, qui ayant fait lire ce Canon dans une Assemblée faite par les Legats, & qui se trouva signé de tous les Evêques; ces mêmes Legats ayant vû que tous avoient conspiré pour faire valoir ce Canon, furent réduits à protester contre ce qui s'étoit fait en cela au préjudice des regles Ecclesiastiques; & S. Leon s'y opposa formellement, comme étant une nouveauté. Mais on ne prétend point décider ici cette question: & avec tout ce qu'on rapporte, pour prouver qu'on ne peut disputer au Siege de Constantinople le second rang, je ne sçai ce qu'on peut répondre à l'exemple de S. Jean Chrysostome, qui n'allégua point l'honneur de ce second rang, attribué à sa Chaire, pour faire voir que Theophile d'Alexandrie n'étoit pas son Supérieur. Il ne pouvoit ignorer les droits de son Eglise, & il avoit en celui-ci une raison, pour décliner le Jugement du Synode assemblé contre lui. Depuis, l'ambition des Evêques de Constantinople croissant toûjours, Jean, surnommé le Jeûneur, ayant trouvé le moyen d'exercer son autorité sur un Patriarche d'Orient, en la Cause de Gregoire d'Antioche, prit le titre d'Oecumenique ou d'Universel, qui fait tant de bruit dans l'Histoire. Le Pape Pelage s'opposa à ce titre, qu'il appella une usur-

pation nouvelle. S. Gregoire s'y opposa aussi avec chaleur, en parla comme d'un nom superbe, plein de blasphêmes, d'erreur, de venin & de
595. Schisme, & le condamna par une infinité de fortes raisons, qu'on voit dans ses Epîtres. Cette dissention s'augmenta de plus en plus. Elle se fomenta par la complaisance des Empereurs, & sur tout sous l'Empire de Maurice, de Justinien le Jeune, environ l'an 692. & de Basile le Macedonien, aprés la celebration du VIII. Synode Oecume-
869. nique. Photius fut proprement le premier Auteur du Schisme de l'Eglise Grecque contre la Latine, en s'élevant contre Ignace; mais cette séparation ne se forma bien que dans le onziéme siecle, & sur tout du tems du Patriarche Michel Cerularius. Depuis ce tems, les trois autres Patriarches d'Orient, quoi que Supérieurs en leur Diocese, ont reconnu celui de Constantinople pour Pasteur Oecumenique. Il faut encore remarquer au sujet de l'Eglise dont nous parlons, qu'elle fut étrangément persecutée par les Ariens, & que sans le secours de S. Gregoire de Nazianze, elle auroit été désolée par ces ennemis de la Divinité de Jesus-Christ. Les Nestoriens & les Partisans d'Eutyches la troublerent aussi cruellement. Elle souffrit davantage par l'erreur des Monothelites; & la persecution des Brise-Images fut si furieuse, qu'elle dépeupla cette même Eglise de Fideles. Tant d'erreurs, l'ambition de ses Pasteurs, & le Schisme déplorable qu'elle entretint, l'ont mise enfin, par un juste Jugement de Dieu, dans les fers d'une servitude funeste, où elle gemit.

Conciles Generaux de Constantinople. 381.

Quatre Conciles Generaux ont été tenus en cette Ville. Le premier, qui est le second General, par 150. Evêques, sous le Pontificat du Pape Damase, & l'Empire du Grand Theodose. Le dessein de cette Assemblée étoit de soutenir la Doctrine du Concile de Nicée, que plusieurs faux Synodes avoient réprouvée; de condamner l'erreur de Ma-

cedonius, qui nioit la Divinité du S. Esprit ; & pour mettre un Prélat Orthodoxe à l'Eglise de Constantinople, qu'Eusebe, Macedonius, Eudoxius, Demophilus, Evêques Ariens, avoient corrompüe, succedant l'un à l'autre. Ces choses y furent exécutées avec assez de bonheur : Car les Peres reçûrent premierement le Symbole de Nicée, qui étoit comme la base de tous les Canons Dogmatiques ; & ils en publierent un, que S. Gregoire de Nysse dressa, où ayant clairement exprimé la Consubstantialité du Fils avec son Pere, ils ajouterent pour le S. Esprit, procédant du Pere, & coadorable avec lui & le Fils, à cause de l'heresie de Macedonius. Dans la Version Latine de ce Symbole, qui ne se chanta que long-tems aprés en Occident, on lit : Qui procéde du Pere & du Fils. Ce qu'on peut voir dans les Actes du II. Concile General de Lyon, tenu sous le Pontificat 1274.
de Gregoire X.

La profession de Foy étant publiée au Synode de Constantinople, on condamna les heresies des Eunomiens, des Ariens, & des Demi Ariens, des Sabelliens, des Marcelliens, des Photiniens & des Apollinaristes, avec leurs Auteurs.

De la Doctrine de la Foy les Peres passerent à la Discipline Ecclesiastique, & firent un Canon, qui regloit la Jurisdiction des Chefs des Dioceses. J'ai remarqué ci-devant ce qui fut ajouté en faveur des Prélats de l'Eglise de Constantinople. Baronius dit que le Pape Damase approuve ce Concile, quant à ce qui regarde la Foy seulement. Il contient 17. Canons.

Second Concile de Constantinople. 553.

Le II. Concile de Constantinople, qui est le V. General, fut assemblé sous le Pontificat du Pape Vigile, & l'Empire de Justinien. Ce Pontife, qui étoit à Constantinople, desirant ardemment la paix de l'Eglise, troublée pour les trois Chapitres, & pour les Livres d'Origene, proposa à l'Empereur de convoquer ce Concile en un lieu,

où les Evêques Occidentaux se pûssent trouver. Justinien rejetta cette proposition. Le Pape se renferma dans une autre, qui fut qu'au moins on appelleroit les Evêques d'Italie, & ceux d'Afrique, qui prenoient le plus de part en cette dispute. L'Empereur trouva cela raisonnable; mais il ne fût point exécuté. Cependant le Concile fut assemblé le 4. May. Eutychius, Patriarche de Constantinople, y présida. Les deux autres Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, Apollinaire & Domnus, & les Deputez d'Eustochius de Jerusalem, avec plusieurs autres Prélats, s'y trouverent au nombre de 165. Le Concile pria Vigile par trois Patriarches & seize Metropolitains, d'y venir prendre sa place; mais il s'en excusa sur ce qu'il avoit avec lui fort peu d'Evêques Occidentaux. Les autres Prélats étant donc assemblez, condamnerent dans la huitiéme Session les heresies de Nestorius, d'Eutyches & d'Origene, les Ecrits de Theodore de Mopsuestie, de Theodoret de Cyr, contre S. Cyrille d'Alexandrie, & l'Epître d'Ibas d'Edesse. Le Pape Vigile, avant cela, avoit fait une Consultation, dans laquelle il répondoit article par article à 60. erreurs extraites des Livres de Theodore, que Justinien avoit marquées, & les confondit par l'autorité de l'Ecriture & des Peres. Mais venant aux trois Chapitres, c'est à-dire, aux personnes de Theodore, d'Ibas & de Theodoret, il disoit que le Concile d'Ephese, ni celui de Chalcedoine ne les ayant point soumises à l'anathême, il ne les y pouvoit soumettre: & alléguant les témoignages des Papes Leon & Gelase, il ordonna qu'aucun ne fût si hardi que de condamner les mêmes Theodore, Ibas & Theodoret. Cette Constitution est du treiziéme jour de May, auquel se tenoit la cinquiéme Session du Concile. Les plus éclairez conviennent que l'Empereur, à qui Vigile l'envoya, ne la fit point voir aux Prélats. Baronius n'est pas de cet avis.

Quoi qu'il en soit, il est sûr que ce Concile, qu'on avoit celebré pour finir le Schisme causé pour défendre les trois Chapitres, l'augmenta en plusieurs endroits : car ni Vigile, ni les Evêques d'Afrique & d'Illyrie n'acquiescerent à la détermination des Evêques Orientaux. Justinien, qui se rendit l'exécuteur de cette condamnation, envoya quelques Prélats, & le Pape même en exil. Ce dernier, ou pour en revenir, ou pour quelque autre raison, condamna depuis les trois Chapitres. Comme ce V. Concile Oecumenique est un des points les plus importans de l'Histoire de l'Eglise, soit pour l'autorité des Papes, soit pour celle des Conciles Generaux, les Curieux pourront voir & consulter les Auteurs qui sont rapportez par Morreri à la lettre C. *in verbo* Constantinople.

L'heresie d'Eutyches fut la source malheureuse de grand nombre d'autres erreurs, dont celle des Monothelites est la plus dangereuse. Ces Heretiques n'osant pas s'opposer ouvertement au Concile de Chalcedoine, confessoient bien qu'il y avoit deux natures en Jesus-Christ ; mais ils ajoutoient qu'il n'y avoit en lui qu'une opération & une volonté. Cette heresie avoit été comme introduite par un certain Jean, surnommé Philoponus, Grammairien d'Alexandrie, lequel écrivant environ l'an 535. contre les Severiens & contre Proclus, voulant combattre une erreur, tomba dans celle des Triteites, c'est-à-dire, de trois Dieux, qu'il introduisit, ajoutant qu'aprés l'union des natures en Jesus-Christ, il ne restoit qu'une volonté. Ces opinions furent condamnées ; & du tems de l'Empereur Heraclius, elles se renouvellerent plus fortement. Ce Prince se trouvant à Hierapolis, à son retour de la guerre des Perses, exhorta Athanase, Patriarche des Jacobites, à souscrire aux Ordonnances du Concile de Chalcedoine. Le Prélat heretique promit de le faire ; mais il ne voulut admettre qu'une volonté & une opération

dans la Personne de Jesus-Christ. Heraclius consulta Cyrus & Sergius, qui le tromperent, & se déclara le défenseur de cette heresie. Il publia même un Edit, qu'on nomma *Ecthese*, ou Exposition, pour soutenir cette fausse créance. Constans, qui succeda au fils d'Heraclius, publia pour le même sujet un Edit, qu'on nomma *Type*, & fit mourir en exil le Pape Martin, défenseur de la verité orthodoxe. Constantin, dit Pogonat, ou le Barbu, fils & successeur de Constans, suivit le bon parti. Le Pape Agathon se servit de cette occasion pour faire tenir le VI. Concile Oecumenique, qui est le III. de Constantinople. Il fut commencé le 7. Novembre de l'an 680. dans une Chapelle du Palais, qui s'appelloit *Trulle Secretarium sacri Palatii*. Ce mot *Trulle* veut dire une voûte élevée en forme de dôme, que les Italiens appellent *Cuppula*. Les Legats du S. Siege & du Pape Agathon s'y trouverent, avec quelques autres Prélats d'Occident. La créance des Monothelites fut condamnée dans la dix-septiéme Session. Dans la dix-huitiéme, qui fut la derniere, on regla toutes les autres affaires; & ainsi l'Assemblée fut concluë le 16. Septembre 681. Gregoire, Patriarche de Constantinople, fauteur de l'heresie, reconnut avec quelques autres la verité Catholique. Macaire, Evêque d'Antioche, fut le seul qui persistant dans son obstination, fut excommunié & déposé. Le nombre des Prélats qui assisterent au Concile, étoit de 289. Quelques-uns disent 170. & d'autres 150. Voyez le VI. Tome des Conc. Baron. an. C. 680.

Quelques années aprés la celebration du VI. Concile, les Evêques Grecs assemblez dans le même lieu de Trulle, recüeillirent plusieurs Canons, jusqu'au nombre de 102. qu'ils attribuerent aux V. & VI. Synodes. C'est pour cela que leur Assemblée fut nommée Πενθέκτη par les Grecs, & par les Latins *Quini-Sexta*; comme qui diroit

cinq-sixiéme, étant le supplément des deux derniers Conciles. Ces Canons ont été pourtant rejettez par les Papes, qui ne s'en sont servis que pour combattre les Schismatiques par leurs propres armes.

Le IV. Concile de Constantinople, qui est le VIII. General, fut tenu contre le faux Patriarche Photius, sous le Pape Adrien II. & les Empereurs Basile le Macedonien en Orient, & Loüis, fils de Lothaire, en Occident. Pour entendre la cause de cette convocation, il faut sçavoir que Nicephore s'étant mis sur le Trône de Constantinople, donna sa fille Procopia à Michel Curopalate, qui fut depuis Empereur. Ce dernier, chassé par Leon l'Armenien, laissa deux fils, Theophilacte & Nicetas, que l'Usurpateur fit eunuques, & les mit dans des Monasteres. Le dernier prenant l'habit de Religion, eut nom Ignace, & succeda en 846. à S. Methodius au Siege de Constantinople, sous l'Empire de Michel III. dit le Bûveur. Ce Michel ayant chassé sa mere Theodore, qui gouvernoit tres sagement les affaires, en donna la conduite à son oncle Bardas, méchant homme, lequel ayant chassé son épouse legitime, entretenoit publiquement la femme de son fils. Ignace, qui voyoit avec peine ce scandale, en avertit fort souvent Bardas : mais ses remontrances étant inutiles, il se servit des armes Ecclesiastiques, l'excommunia, & refusa hardiment de l'admettre à la participation des saints Mysteres. Bardas, pour se vanger d'Ignace, l'accusa d'avoir conspiré contre la personne de l'Empereur, parce qu'il avoit refusé de donner le voile de Religion à sa mere Theodore, le fit chasser de son Siege, & y introduisit l'Eunuque Photius, personnage tres sçavant, mais plein d'ambition, de ruse & de malice. Cette usurpation fut la source du Schisme de l'Eglise Grecque avec la Latine : Car Photius, pour se maintenir dans son Siege, méprisa les Le-

IV. Concile de Constantinople. 869.

Nicolas I. gats du Pape, tint deux Synodes contre Ignace & le Pontife Romain, & employa toute sorte de calomnies pour faire valoir son usurpation. C'est
Adrien II. ce qui obligea le Pape de convoquer le VIII. Concile, où il envoya ses Legats. Cette Assemblée
869. fut tenüe par 102. Evêques. Elle contient dix Sessions, quatorze Canons en l'Edition Grecque, & vingt-sept en la Latine d'Anastase. Le premier ordonne, selon le commandement de l'Apôtre S. Paul aux Thessaloniciens, de garder les Traditions Apostoliques non écrites. Le second détermine qu'il faut reverer les Images du Sauveur de la même veneration que l'on revere les sacrez Evangiles. Il ajoute aussi que l'on doit la veneration aux Images de la sainte Vierge, Mere de Dieu, des Anges & des Saints. Le quatriéme déclare que Photius n'étoit & n'avoit jamais été Evêque. Dans la VII. Session, il fut condamné, & ses Livres furent brûlez dans la VIII. Nicetas, qui a écrit la Vie de S. Ignace, dit que les Prélats souscrivant à la condamnation du même Photius, tremperent leurs plumes dans le Sang de Jesus-Christ, qu'on venoit de consacrer. Le Pape Theodore avoit fait la même chose dans un Concile qu'il as-
648. sembla à Rome contre Pyrrhus, Patriarche de Constantinople, Monothelite. Ce Photius fut
878. neanmoins rétabli derechef au Siege de Constantinople par l'Empereur Basile, aprés la mort d'Ignace, Patriarche de ce Siege. Mais cet Empereur étant mort, son fils Leon chassa Photius, substituant Estienne en sa place. Les Grecs ne reçurent point le Concile, que Photius étant remis sur le Siege, celebra en 879. Il s'y trouva, à ce qu'on dit, à la tête de 383. Evêques, fit confirmer son éléction comme Canonique, réprouva le VIII. Concile Oecumenique, & fit rayer du Symbole de Constantinople le mot *Filioque*, disant qu'il avoit été ajouté par les Latins.

Plusieurs anciens Auteurs placent ce Concilia-

bule entre les legitimes. Baronius se plaint avec raison de ce que dans la VI. Session du Concile de Florence, qui fut tenu à Ferrare, le Cardinal Julien Cesarini ne s'opposa pas à cela, en disputant contre Marc, faux Evêque d'Ephese, qui vouloit faire condamner le Concile VIII. & introduire le faux Synode de Photius, qu'il assûroit avoir été approuvé par le Pape Jean VIII.

Autres Conciles de Constantinople.

Aprés avoir parlé des Conciles Generaux tenus à Constantinople, je viens aux particuliers, qui ont été celebrez par les Orthodoxes, ou convoquez par les Heretiques. Le premier de ceux-ci est une Assemblée d'Evêques Ariens ou Eusebiens, qui aprés le bannissement de S. Athanase, condamnerent Marcel d'Ancyre en Galatie, parce qu'il avoit été un des plus fameux adversaires de leur heresie au Concile de Nicée; qu'il n'avoit pas voulu souscrire à celui de Tyr, ni recevoir Arius en sa Communion. Ils fonderent sa déposition sur quelques passages d'un Livre qu'il avoit composé contre ceux d'Asterius, qui de Philosophe s'étoit fait Chrétien, & défendoit l'Arianisme, comme s'il eût soutenu les Sectateurs de Paul de Samosate. 336.

L'Empereur Constance, à la priere d'Acacius de Constantinople, assembla un autre Synode d'Ariens, & y fit venir les Evêques de Bythinie au nombre de 50. On y dressa une Confession de Foy, qui, selon Socrate, est la neuviéme depuis le Concile de Nicée; & il n'y fut parlé ni de consubstantialité, ni de ressemblance, ni de subsistance, ni d'hypostase. Eusthatius présenta à l'Empereur une Formule de Foy, écrite par Eudoxe; mais il la désavoüa, à cause de son impieté, & accusa Aetius d'en être l'Auteur. Aprés cela, les Demy-Ariens furent condamnez par ceux du parti d'Acacius, Arien, vangeant ainsi les Orthodoxes des maux qu'ils avoient reçûs de ces Heretiques. 359.

L'Ordination de Flavien à l'Episcopat d'Antio-

che causa un grand Schisme en Orient. Les Evêques assemblez à Aquilée, avoient prié Theodose d'assembler les Prélats d'Orient, pour remedier à
382. ces divisions. Il les convoqua à Constantinople, pour les faire passer à Rome, où le Pape Damase avoit assemblé les Evêques d'Occident pour le même sujet. Theodoret dit que ne croyant pas tirer aucun profit de ce voyage, ils firent trouver bon à l'Empereur de les laisser à Constantinople, où ils tinrent un Synode ; & ils écrivirent aux Prélats assemblez à Rome, une grande Epître Synodale, qu'il rapporte, & qui fut portée par Cyriaque, Evêque d'Adane en Cilicie, Eusebe de Chalcide en Syrie, & Priscien de Sebaste en Palestine, Legats.

L'an 394. les Evêques d'Orient s'assemblerent à Constantinople, pour terminer un différend qui étoit entre Agapius & Gebadius, pour le Siege de Bostra, que l'un & l'autre prétendoient, & pour la Dedicace de l'Eglise des Apôtres S. Pierre & S. Paul, que Rufin, Préfet du Pretoire, avoit bâtie au delà de la Mer, proche de Chalcedoine, en un lieu, nommé *le Chêne*.

Quelques Evêques d'Asie s'assemblerent l'an 400. au nombre de 22. dans la même Ville, où Eusebe de Celbianes, qui gouvernoit l'Eglise de Valentinopolis, présenta une Requête à S. Chrysostome contre Antonin d'Ephese, & l'accusa de sept grands crimes ; comme d'avoir employé à son usage des vases sacrez, qu'il avoit fait vendre ; d'avoir employé dans la chambre de son étuve des colomnes de marbre, qui appartenoient à son Eglise ; d'avoir vendu les heritages, que la mere de l'Empereur Julien lui avoit laissez, & retenu le prix pour soi ; d'avoir eu des enfans de sa femme depuis son installation à l'Episcopat : & enfin d'avoir fait trafic des Ordinations sacrées.

La querelle pour la Primatie des Eglises d'Antioche & d'Alexandrie, s'étant renouvellée dans

le V. siecle, pour la terminer, Proclus de Constantinople convoqua un Synode, où il fut ordonné qu'on garderoit les Reglemens faits par les Conciles de Nicée, & le I. de Constantinople. 459.

Eutyches, Abbé d'un Monastere de Constantinople, ayant combattu avec zele les erreurs de Nestorius, fut l'inventeur d'une heresie aussi détestable que celle qu'il attaquoit. Eusebe, Evêque de Dorilée en Phrygie, qui étoit ami d'Eutyches, tâcha de lui faire connoître la fausseté de ses opinions : mais voyant qu'il travailloit inutilement, il avertit Flavien de Constantinople, afin que comme Prélat Diocesain, il employât son autorité, pour éteindre ce feu naissant. Ce dernier tenoit alors un Synode, pour juger un différend arrivé entre Florent, Metropolitain de Sardes, & deux de ses Suffragans. Eusebe présenta une Requête contre Eutyches, lequel ayant comparu devant les Prélats, aprés une troisiéme citation, & ayant eu l'effronterie de soutenir ses erreurs, qui étoient de confondre tellement les deux natures en Jesus-Christ, qu'il n'en admettoit qu'une, sçavoir la Divine ; le Synode le dégrada du Sacerdoce, lui ôta la Supériorité de son Monastere, & le retrancha de la Communion Ecclesiastique. Ce Synode fut tenu l'an 448. Les Protecteurs d'Eutyches n'oublierent rien pour éluder cette condamnation, & Chrysaphius, Officier de l'Empereur Theodose, lui persuada, sur les plaintes que feroit l'Heretique, de convoquer des Evêques à Constantinople, qui revissent son procés. 30. s'y assemblerent en Synode, où, quoi que les Procureurs & les Fauteurs d'Eutyches pûssent dire, les Actes du I. Concile furent approuvez.

Synode contre Eutyches Abbé.

Baron. a. C. 448. 449.

Aprés la mort de Flavien, Prélat de Constantinople, le Pape envoya des Legats pour l'élection d'Anatolius. Ils trouverent que Marcien, qui avoit succedé à Theodose, soutenoit le parti orthodoxe avec un zele extrême ; ce qui leur donna

S. Leon.

450. le moyen de convoquer un Synode, où, aprés la lecture de la Lettre du Souverain Pontife, à laquelle tous les Peres souscrivirent, on prononça anathême contre Eutyches & Dioscorus.

Baron. a. C. 450.

Gennade ayant été mis sur le Siege de Constantinople, signala les commencemens de son Episcopat, par la convocation d'un Synode, à la priere de l'Empereur Leon. Domitien & Geminien, Legats du S. Siege, y assisterent, avec 73. Prélats des Provinces voisines. On y reçut le Concile de Chalcedoine. L'erreur d'Eutyches y fut condamnée, & le seul Canon qui nous reste de ce Synode, est contre les Simoniaques, qui conferoient ou recevoient les Ordres pour de l'argent.

459.

Bar. a. C. 459.

Pierre Gnaphée, ou le Foulon, introduit dans la Chaire d'Antioche, fut Auteur d'une nouvelle heresie, ajoutant à l'Hymne, qui s'appelle Trisagion, ces paroles: *Qui a été crucifié pour nous*, attribuant la Passion aux trois Personnes de la Trinité. Les Evêques d'Orient ayant appris ce blasphéme, en firent de grandes plaintes, & s'étant assemblez à Constantinople, ils condamnerent unanimement cette erreur.

483. Baronius.

Jean, Patriarche de Constantinople aprés Timothée, prit possession de son Siege, dans le tems que Justin fut couronné Empereur. Quatre jours aprés, il s'assembla avec 40. Evêques, & tous ensemble ils approuverent publiquement le Concile de Chalcedoine, condamnerent Severe & quelques autres Schismatiques, & rétablirent dans les Dyptiques les noms de S. Leon, d'Euphemius & de Macedonius. Le Pape s'opposa à ce point du rétablissement des deux derniers dans les Archives: Car bien qu'ils fussent morts pour la Foy, c'étoit pourtant hors de la Communion de l'Eglise Romaine. Ainsi ces noms furent encore rayez: ce qui fut une marque convaincante de l'autorité du Pape dans l'Eglise d'Orient.

518. Hormisdas. Baron. 518. Tom. IV. Conc.

L'année aprés la celebration de ce Synode, le

Pape envoya à Constantinople des Legats; lesquels étant arrivez la Semaine Sainte, firent le jour de Pâques une parfaite réunion de l'Eglise Orientale avec celle d'Occident, aprés que les Orientaux eurent accordé tout ce qui avoit été résolu en un Synode tenu à Rome l'an 520. Le Patriarche Jean étant mort, Epiphane, Prêtre, fut mis en sa place. Il tint d'abord un Synode, & envoya des Legats avec des Lettres tres respectueuses au Pape, pour le prier qu'il fût permis à quelques Eglises d'Orient de retenir dans leurs Registres le nom de leurs Evêques, qui avoient eu communion avec Acacius. Le Pape refusa cette demande, & témoigna en cette occasion une fermeté merveilleuse.

Anthime, Patriarche heretique de Constantinople, ayant été chassé de son Siege, Menas fut mis en sa place, & avec les Legats du Pape il tint un Concile, où le même Anthime, Severe d'Antioche, Pierre d'Apamée, Zoare, & le reste des Acephales furent condamnez. Ce Synode contient 5. Sessions, approuvées par Justinien. *Agapet.* *536.*

Le Pape Vigile étant passé à Constantinople, tint un Synode, où il condamna les trois Chapitres, sauf l'autorité du Concile de Chalcedoine. C'étoit un Jugement contraire à ce qu'il avoit hardiment soutenu. Aussi les Evêques d'Afrique, de Dalmatie & d'Illyrie se separerent de lui, avec deux de ses Diacres. Baronius défend ce Pontife, qu'on ne peut accuser d'avoir trahi la Foy, puis qu'il ne s'en agissoit point. *547.* *Baronius.* *574.*

Jean, Patriarche de Constantinople, celebra un Synode, où Gregoire d'Antioche, accusé d'inceste avec sa sœur, fut absous, & où il prit le titre d'Oecumenique ou Universel, auquel le Pape s'opposa. *587.* *Pelage.*

S. Gregoire parle d'un Concile assemblé l'an 599. & craignant que les Evêques d'Orient n'ordonnassent quelque chose de nouveau touchant le mot d'Oecumenique, que ceux de Constantinople

prenoient. Il écrivit la 70. Epître du Livre 7.

Le Compilateur anonyme des Synodes en met
633. 2. celebrez par le Patriarche Serge, sous le Pontificat d'Honorius I. Le même Serge, Auteur de
639. l'heresie des Monothelites, fit une autre Assemblée de Prélats, où l'on approuva l'Ecthese, Edit ou Exposition de l'Empereur Heraclius, ces erreurs des Monothelites ayant été condamnées dans le III. Concile de Constantinople, qui est le VI. General. Jean, Patriarche, se servant de la faveur de l'Empereur Philippicus Bardanes, eut la hardiesse de s'inscrire en faux contre les Decrets du Synode Oecumenique, dans une Assemblée qu'il
712. tint.

L'Eglise de Constantinople, qui avoit tant souffert par la fureur des Heretiques, se vit encore exposée à de mêmes malheurs dans le VIII. siecle: Car l'Empereur Leon l'Isaurique s'étant laissé prévenir contre les Images, assembla un
726. Synode, & fit publier un Edit, que personne n'en
Contre les Images. auroit, ni de celles des Saints, ni de la sainte Vierge, ni même de celles de Jesus-Christ. Constan-
754. tin Copronyme manda 338. Evêques, qui depuis
Baron. tom. 6. Concil. le 8. Février, jusqu'au 8. Août, tinrent contre les Images un Synode reprouvé par les Orthodoxes.

Constantin VII. qui repudia sa femme legitime, pour épouser une femme de chambre, nommée Theodore, se rendit si odieux aux gens de bien, que personne ne voulut avoir de commerce avec lui. Joseph, Prêtre & Oeconome de l'Eglise de Constantinople, se laissant surprendre aux prieres de l'Empereur, couronna cette femme: Ce qui irrita tellement le Patriarche Tarrasius, qu'il dégrada cet Oeconome indiscret. Nicephore, qui
806. succeda à Constantin, fit assembler un faux Synode, où ce même Joseph fut absous; & trois ans aprés, il en fit celebrer un autre, que Theodore Studite appelle Meche-Synode, & dans lequel

Theodore, Platon, & quelques autres Personnages de grande vertu, pour avoir improuvé le mariage illegitime de Constantin, furent condamnez & envoyez en exil.

Les Heretiques Iconoclastes tinrent un Synode contre le Concile General de Nicée: mais quand Michel Porphyrogenete fut mis sur le Trône, les Prélats Orthodoxes dans un Concile remirent le culte des saintes Images, Methodius ayant été mis à la place de Jean, Patriarche heretique. Les Grecs celebroient la Fête du culte rendu aux Images le premier Dimanche de Carême, qui étoit le jour de la celebration du Concile. 814. 842. *Baron. sur la fin du 9. Tome.*

L'an 854. Gregoire, Evêque de Syracuse, fut condamné dans un Synode tenu par S. Ignace; ce qui causa de grands maux.

Photius ayant été introduit sur le Siege de Constantinople, celebra deux Conciles contre S. Ignace, Pasteur legitime. Le I. l'an 859. & le II. l'an 861. Il fut d'environ 318. Evêques, & on obligea les Legats, que le Pape avoit envoyez pour finir les differends entre le Patriarche legitime & celui qui avoit été introduit, d'assister au Concile. Le Pape le réprouva. Nicolas I.

Constantin VIII. aprés la mort du Patriarche Estienne II. voulut faire élire son fils Theophylacte: mais comme ce Prince étoit tres jeune, il gagna un certain Moine, nommé Thryphon, lequel, contre toute sorte de Loix Ecclesiastiques, devoit conserver la Prélature à Theophylacte. Cependant ce Moine ayant résolu de ceder sa place, fut déposé dans un Synode. 944.

L'an 963. Nicéphore Phocas succeda à Romain, & épousa sa veuve, nommée Theophane. Le Patriarche Polieucte lui interdit l'entrée de l'Eglise, pour deux raisons; parce qu'il avoit déja épousé une autre femme, qui vivoit encore, & qu'il avoit porté au Baptême un fils de sa nouvelle épouse. Pour finir cette dispute, on assembla un

Synode, où Nicephore ayant assûré par serment qu'il étoit innocent de ce dont on l'accusoit, il fut absous.

Baron. a. C. 975. Le Patriarche Basile, convaincu de quelques crimes, fut déposé en un Synode, & Antoine Studite fut mis en sa place.

1277. On met aussi un Synode tenu par le Patriarche Jean Bec, qui reconnut l'Eglise Romaine pour être la Mere des autres Eglises, & la Maîtresse de la Foy Orthodoxe; & les Pontifes, Souverains Pasteurs des Chrétiens.

1345. Il en fut assemblé un autre contre Barlaam, où les opinions de Gregoire de Palamas furent reçûës. Sponde en l'année 1341.

Un autre faux Synode, tenu l'an 1345. selon Sponde, approuva les mêmes erreurs de ce Palamas, faux Moine, depuis Archevêque de Thessalonique, contre le Patriarche Jean, & les autres Défenseurs de la verité. On dit que l'Imperatrice Anne, veuve d'Antoine, & mere du jeune Empereur Jean V. Paleologue, présida à ce Synode; ce qui est un témoignage assûré du malheur de l'Eglise Schismatique des Grecs. *Cantacuzene l. 3. ch. 98.*

Il ne faut pas aussi oublier le Synode que Parthenius, Patriarche de Constantinople, celebra contre les mœurs de son prédecesseur Cyrille, que les Protestans avoient attiré à leur parti par argent. 1642.

Patriarches de Constantinople. Il y a eu cent soixante Patriarches qui ont occupé ce Siege depuis S. Alexandre, * qui en fut le premier Patriarche, parce que lui seul présidoit à toutes les Eglises Grecques dispersées par l'Orient: Même ce Patriarche s'éleva jusqu'au point de contester la Primauté au Pape de Rome. Auparavant ce S. Alexandre, il y avoit eu 23. Evêques, successeurs de S. André, ou de S. Pierre, qui y avoit annoncé le premier l'Evangile, comme le Pape Agapet le rapporte.

* mort en 316. ou 340.

Il y a eu aussi 94. Empereurs de Constantino-

ple depuis Constantin le Grand, qui en a été le premier, jusqu'à Constantin le Petit, surnommé Paleologue, qui en fut le dernier Empereur, & qui perdit la vie à la prise de cette Ville, remportée par Mahomet II. Sultan des Turcs, qui en ont toûjours été depuis en possession, & les Princes Ottomans Maîtres de l'Empire d'Orient.

Empereurs de Constãtinople.

1453.

L'on remarque que cette Ville fut prise la seconde Fête de la Pentecôte, en punition de l'heresie des Grecs, qui dérogeoient à la Divinité du S. Esprit. Photius, son Patriarche, niant que le S. Esprit procedât du Fils, se separa le premier de l'Eglise Romaine, & attira à son erreur une grande partie de l'Orient; & les Grecs ont depuis perseveré en cette erreur, qui a formé leur Schisme avec l'Eglise Romaine.

La plûpart des Chrétiens de Constantinople suivent l'Eglise Grecque, & reconnoissent pour Chef le Patriarche de Constantinople, qui demeure dans cette Ville. Il s'appelle Haab. C'est le huitiéme de cette Eglise désolée de Constantinople, qui est cependant la plus considérable de tout l'Orient. Ces Patriarches se sont dépossedez les uns les autres à force d'argent, mettant à l'enchere une Dignité si relevée. Celui d'à present y est entré depuis environ 20. ans, d'une maniere plus honnête que les autres. Il a résisté long-tems à ceux qui vouloient l'y élever, en demettant son prédecesseur, & il ne leur a cedé à la fin, que pour empêcher un plus grand mal.

Grecs de Constantinople.

Relation des Missions de Constantinople de 1681.

Les Armeniens, qui sont à Constantinople en assez grand nombre, en ont deux: l'un qui gouverne les Armeniens de l'Empire Ottoman; & l'autre, ceux qui dépendent du Roy de Perse. Celui qui étoit depuis peu de tems à Constantinople, qui est Patriarche en Armenie, qui fait sa résidence ordinaire dans le Monastere d'Egmiazin ou des trois Eglises, prés la Ville d'Ervan, sur les confins de Perse, & qui prend le titre d'Universel

Armeniens de Constãtinople.

Relation des Missions de Constantinople.

de tous les Armeniens, est mort en cette Ville en 1681. dans l'union de l'Eglise Romaine. Il fit avant sa mort, une profession de Foy tres orthodoxe, qui a été présentée au Pape par M. le Duc d'Estrées. Ce Patriarche excommunia en mourant tous les Armeniens de sa Jurisdiction, s'ils n'abandonnoient le Schisme: Ce qui fit que la plûpart de ceux qui étoient en cette Ville, chercherent à se faire instruire. Et c'est pour cela que depuis un certain tems, un Pere Jesuite de la Mission de Constantinople s'est appliqué à l'entiere connoissance de l'Armenien vulgaire. Il fait un progrés extraordinaire chez ces Armeniens, qui sont fort dociles. Le mépris que les Grecs ont pour eux, fait qu'ils s'approchent plus des Peres Missionaires, qui les traitent avec plus d'honnêteté.

le P. Besnier.

Catholiques de Constantinople.

Les Catholiques sont en plus petit nombre, n'y ayant que 28. ou 30. familles du Païs, avec les Marchands, & ceux qui sont à la suite des Ambassadeurs, qui vivent en grande liberté de conscience, en considération du Roy de France, que les Grands Seigneurs ont toûjours consideré pardessus tous ceux de la Chrétienté. Ils ont deux Eglises à Constantinople, & neuf à Galata, dont les principales sont celles de S. François, de S. Benoît, de Sainte Marie, de S. Pierre. Celle de S. François, qui est la Paroisse desservie par les Mineurs Conventuels, est la plus grande. S. Benoît est celle des PP. Jesuites, qui y font un fruit merveilleux : car outre leurs Prédications & leurs Confessions, ils enseignent toute la jeunesse, & même les Schismatiques, qu'ils retirent la plûpart de leurs erreurs. L'Eglise de Sainte Marie est déservie par les Observantins; & le Vicaire Patriarchal Latin y demeure, lequel a le soin des choses spirituelles. Il est à l'abri des insultes des Turcs, parce qu'il est sous la protection du Roy. Il est ordinairement Cardinal; & n'y pouvant pas résider, il y commet un Vicaire. L'Eglise de S. Pierre est

est aux PP. Dominicains, qui ont un grand nombre de Convents du côté de la Perse, où ils font un grand fruit par leurs Missions. La demeure des Catholiques est donc à Galata, qu'on appelloit autrefois Pera, qui est une Ville au delà du Port de Constantinople, & au Faubourg, qui est plus haut, pour être plus prés des Ambassadeurs, qui y ont leurs Hôtels, qui regardent l'entrée du Port & le Serail du Grand Seigneur.

Les principales Mosquées qui se voyent à Constantinople, sont celles de Sainte Sophie, d'Haly Bassa, du Sultan Bajazeth, de Sultan Soliman, de Sultan Mehemet, de Sultan Selim & de Selim II. fils de Soliman: mais la plus belle de toutes celles que les Turcs ayent fait bâtir, est celle du Sultan Achmet, qu'ils appellent la Mosquée neuve. Outre lesquelles, il y en a plusieurs autres, toutes faites sur même modele, & riches de plus de cinquante mille écus de revenu. Au sortir de la Mosquée de Sainte Sophie, on voit plusieurs Cubées, ou lieux faits en forme de Chapelles, couvertes en dôme, & toutes de marbre, où sont inhumez les fils des Grands Seigneurs, quand le nouvel Empereur les fait étrangler. Belles Mosquées à Constantinople.

Il y a aussi en cette Ville plusieurs lieux, où l'on enseigne les plus belles Sciences; & il s'y trouve plus de dix mille Ecoliers de Perse, de Grece, d'Italie & de la Nation Juive.

La Ville la plus considérable de cette Province, aprés Constantinople, est Andrinople, assez grande, bâtie par l'Empereur Adrien. Elle fut dans la suite Metropole dans le Patriarchat de Constantinople, & elle avoit onze Suffragans. Elle a été celebre par la sainteté de plusieurs de ses Evêques; comme de S. Eutrope, qui vivoit dans le IV. siecle. Lucius lui succeda, & fut un fidele défenseur de la Foy Orthodoxe contre les Ariens, qui le persecuterent, & qui le firent mourir en exil. Il avoit assisté au Concile de Sardique. Ammon, Andrinople.

autre Evêque d'Andrinople, a souscrit à celui de Constantinople, sous Nectaire. Amurat I. prit cette Ville en 1362. qu'il fit Capitale de son Empire; & elle l'a été jusqu'en 1453. que Mahomet II. prit Constantinople. Elle est riche & peuplée, & remplie de belles Mosquées.

Les autres principales Villes de cette Province, qui sont Apollonie, Philoppopolis & Trajanopolis, ont été des Archevêchez.

Au reste, la Religion dominante de cette grande Province est celle de Mahomet, dont nous avons parlé amplement dans le Traité précedent.

De la Religion de la Grece.

CE Pays contient environ cent lieües d'Allemagne. Il comprend la Macedoine & les Provinces qui en dépendent, la Thessalie, l'Epire, l'Achaie, ou Hellas, qui est la veritable Grece, l'Etolie, la Doride, la Locride, la Phocide, la Megaride, l'Attique, la Bœoce & le Peloponese ou la Morée, qui contient l'Achaie particuliere, l'Elide, la Messenie, l'Arcadie, la Sicuonie, la Laconide & l'Argie. Aujourd'hui ce Pays est extrémement changé, depuis qu'il gemit sous la tyrannie des Infideles. Presque toutes les Places y sont ruinées & sans défense. Elle est presentement divisée en six grandes Provinces, qui sont la Macedoine, l'Albanie, l'Epire, la Thessalie, l'Achaie & le Peloponese.

Davity, de l'Europe. L'an de J. C. 50.

Les Grecs ont été les premiers qui ont reçû la Foy, par le ministere de S. Paul, qui l'annonça d'abord en Macedoine, puis en la Ville d'Athenes, à Corinthe, & à la suite dans les autres Provinces. Et ils ont eu un tres grand nombre de saints Docteurs, comme S. Ignace, Origenes, S. Denys de Corinthe, Clement Alexandrin, Eusebe, S. Athanase, S. Gregoire de Nazianze, S. Basile, S. Jean Chrysostome, &c. qui sont les plus illustres ornemens de l'Eglise. Mais la Religion y a été com-

batüe par diverſes hereſies, & les Grecs ſe ſont enſuite ſeparez de l'Egliſe Latine, comme nous venons de le voir.

Il y a diverſes Religions dans ces Pays. Les Turcs, qui les ont mis ſous leur domination, y ſuivent la Doctrine de Mahomet, de même que quelques-uns, qui ont apoſtaſié, pour être plus à leur aiſe en cette vie. Il s'y voit auſſi beaucoup de Juifs; mais les Chrétiens ſurpaſſent en nombre les uns & les autres. Tous ceux qui parlent Grec, ſuivent la Doctrine de l'Egliſe Grecque, à la réſerve de quelques familles de la Ville de Pera, prés de Conſtantinople, & quelques Iſles de l'Archipel & de la Mer Mediterranée, où pluſieurs Chrétiens Latins demeurent, ſans toutefois que tous leurs habitans ſuivent l'Egliſe Latine, de même que les Albanois, voiſins de la Dalmatie. Ils ſe ſont diſperſez en pluſieurs parties du Monde; ſçavoir, dans l'Europe, en Grece, dans la Macedoine, dans l'Epire, la Bulgarie, la Thrace, la Servie, la Raſcie, la Moldavie, la Walachie, la Boſnie, la Podolie, & dans la Moſcovie; comme encore dans les Iſles de la Mer Egée, & dans quelques parties de la Pologne, de la Dalmatie & de la Croatie: comme auſſi dans quelques parties de l'Aſie; ſçavoir dans la Natolie, dans la Circaſſie, la Mengrelie & la Ruſſie.

Mais pour ne pas m'éloigner de mon deſſein, aprés l'établiſſement du Chriſtianiſme en ce Pays de la Grece, l'Egliſe univerſelle a été partagée en deux principales, qui ſont celle de l'Occident, ou la Latine, qui comprend toutes les Provinces du Patriarchat de Rome, & celle de l'Orient, ou la Grecque, laquelle eſt compoſée des Provinces & des Egliſes ſujettes aux Patriarches de Conſtantinople, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jeruſalem, qui ont reconnu conſtamment dans les huit premiers ſiecles la Primauté & la Supériorité du Pape, comme Chef de toute l'Egliſe Catholique.

Schiſme des Grecs du P. Maimbourg

Perpet. de la Foy, tom. I.

Ce seroit une chose trop longue d'expliquer en détail par quels degrez les Eglises d'Orient sont tombées dans l'état où elles sont à present. Il suffit de sçavoir en general, que des cinq Patriarches qui ont été reconnus dans l'Eglise, il n'y en a eu que trois qui ayent eu veritablement ce rang, presque dans tous les quatre premiers siecles de l'Eglise ; sçavoir le Pape, le Patriarche d'Alexandrie, & celui d'Antioche.

Division generale des Eglises d'Orient.

L'Evêque de Constantinople fut élevé à ce rang, & établi le second aprés le Pape, dans le II. Concile universel, en 381. comme il a été dit. Et quoi que les Papes ayent long-tems refusé de l'approuver en ce point, les Archevêques de Constantinople n'ont pas laissé de se mettre en possession de cette Dignité, & de s'y maintenir malgré l'opposition du Pape : Et elle leur fut encore confirmée par le Concile de Chalcedoine, nonobstant la résistance des Legats du Pape, avec l'attribution de la Jurisdiction sur les trois Dioceses ou Exarchats de Pont, de Thrace & d'Asie, dont ils s'étoient déja emparez. Ensuite, par le credit que leur Siege leur donnoit auprés des Empereurs de Constantinople, ces Patriarches étendirent étrangement leur autorité, jusques-là qu'ils usurperent sur le Pape la Sicile & une partie de l'Italie, & plusieurs autres Provinces, qui appartenoient à l'Eglise Occidentale.

451.

Nilus Doxapatrius, rap. par Leo Allatius de consens. Eccles Occid. & Orient.

Un Auteur Grec, qui a fait le dénombrement des Villes & des Provinces qui obéïssoient à ce Patriarche, & qui lui étoient soumises, ou par un droit legitime, ou par une usurpation violente, compte jusqu'à 65. Metropolitains, outre 34. Archevêques indépendans, & qui n'ont point d'Evêques sous leurs Jurisdictions. Le nombre des Evêchez monte à plus de sept cens. En voici le détail. Cezarée de Cappadoce a sous sa Metropole 8. Evêchez. Heraclée de Thrace dans l'Europe, en a 15. Ancyre de Galatie en a 8. Epheze en Asie

en a 34. Cyzique de l'Hellespont 12. Sardes en Asie 25. Nicomedie de Bithynie 12. Nicée de Bithynie 6. Chalcedoine dans la même Province, n'en a aucuns. Side de Pamphilie en a 16. Sebaste de la petite Armenie en a 7. Amasce de Pont 7. Melitene d'Armenie 9. du nombre desquels est l'Evêché de Cucus, où S. Jean Chrysostome a été envoyé en exil. Tyana de la petite Cappadoce en a 3. Gangre de la Paphlagonie 3. Thessalonique de la Thessalie 8. Claudiopolis 5. Neocesarée de Pont en Cappadoce 7. Pisinus de la petite Galatie 7. Myre en Lycie 33. Stauropolis dans la Carinthie 26. Laodicée de Phrygie 21. Synada de Phrygie 20. Iconie dans la Lycaonie 15. Antioche de Pisidie 21. Perge de Pamphilie 17. Corinthe du Peloponese 7. Athenes dans la Grece 11. Mocysus dans la Cappadoce 4. Crete 10. Regge dans la Calabre 13. Patras du Peloponese 5. Trapeze de Lasic 5. Larisse dans la Grece 17. Lepanthe de Nicopoly 9. Philippeville de Thrace 10. Trajanopoly de Roses 7. Rhodes des Isles Cyclades 12. Philippe de Macedoine 7. Andrinople 11. Hierapoly de Phrygie 9. Rhodostolum 5. Durazzo dans l'Albanie 4. Smyrne en Asie 5. Syracuse en Sicile 21. Catane en Sicile, qui a été érigé en Archevêché à cause de S. Leon. Ammorium de Phrygie 5. Camachus d'Armenie 8. Cotice de Phrygie 13. Sainte Severine de la Calabre 4. Mitylene de l'Isle de Lesbos 6. La nouvelle Patras de Grece ou d'Achaie 4. Thebes de Grece 3. Serra de Thessalie 57. Æonis, Corcyre, Mesembie, Amastris de Pont, Cone de Phrygie, Pompejopoly de Cilicie, Atalia, démembré de Sylce, Paros, démembré de Rhodes, Lacedemone, démembré de Paris de Peloponese, Madyta, démembré pareillement d'Heraclée, aussi-bien qu'Abidos de Cyzic.

Il y a encore 34. Evêchez, qui ne reconnoissent point d'autre Jurisdiction que celle du Patriarche

de Constantinople, qu'il seroit ennuyeux de rapporter.

Aprés ce dénombrement, ce même Auteur dit que les Papes, principalement par le secours des François, ont recouvré la Jurisdiction sur la Sicile, sur la Calabre & sur toute l'Italie: Et ensuite les Sarrazins, les Tartares & les Turcs ayant désolé toutes les Provinces d'Orient; & ces derniers ayant ruiné entierement l'Empire de Constantinople, par la prise de cette Ville Imperiale, quoi qu'ils n'ayent pas entierement aboli la Religion Chrétienne dans les Provinces d'Orient qu'ils ont usurpées; ils les ont neanmoins tellement désertées, par le sacagement de la plûpart des Villes, & par les cruautez horribles qu'ils y ont exercées, qu'il ne reste plus de ce grand nombre d'Evêques, qu'environ 150. dont il y en a 35. qui sont aussi Metropolitains, la plûpart sans Suffragans, selon le compte qu'en fait un autre Auteur Grec, assez nouveau, traduit en Latin par un Ministre Lutherien à Dantzic, imprimé à Francfort.

Christophorus Angelus.
George Fhlavius.
1655.

Mais quoi que l'éclat & la puissance de Constantinople soient ainsi infiniment diminuez, il ne laisse pas d'avoir encore sous sa Jurisdiction l'Asie Mineure, les Isles de l'Archipel, la Thrace, la Grece, la Valachie, la Moldavie, la Servie, la Mengrelie, la Circassie, & en quelque sorte la Moscovie, qui lui rend encore quelque respect, quoi que depuis le Grand Duc Basilide, elle ait un Patriarche particulier. Et dans toutes ces grandes Provinces il y a une infinité de Chrétiens, qui reconnoissent un même Patriarche, font profession de la même Foy, conservent les mêmes Traditions, & sont engagez dans les mêmes erreurs.

Il faut pourtant convenir, nonobstant les démêlez que je viens de marquer entre le Pape & le Patriarche de Constantinople, & même ceux d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, qui ont assez souvent prétendu une certaine indépendance

de l'Evêque de Rome, qu'ils n'ont pas neanmoins laissé de reconnoître sa primauté, & la prérogative de sa Dignité plus grande que celle des autres. Il est même arrivé plus d'une fois que celui de Constantinople, qui du dernier étoit devenu le premier, aprés celui de l'Occident, à cause de la Ville Imperiale, où il avoit son Siege, a voulu avoir la primauté & l'autorité supérieure dans l'Eglise universelle, conjointement avec le Pape: Mais nonobstant toutes ces vaines prétentions, qui n'ont point eu d'effet, les Papes ne laissoient pas d'exercer toûjours leur puissance souveraine dans l'Orient, sur les Patriarches mêmes, & particulierement sur celui de Constantinople; ce qui paroît par plusieurs exemples de ceux-ci, qui furent jugez & traitez comme inférieurs par quantité de Papes, qui en ont même usé ainsi, & devant, & aprés la persecution des Iconoclastes. Il paroissoit donc par cette soumission que l'Eglise Grecque ne pût être separée de la Latine; car ni l'ambition, ni la révolte de quelques Patriarches, ni les erreurs, qui ont si souvent infecté les Provinces de l'Orient, ni les démêlez, que j'ai ci-devant marquez, n'avoient pû encore désunir ces deux Eglises; & c'est dans cette union qu'elles joüissoient d'une profonde paix, vers le milieu du IX. siecle, aprés que l'Imperatrice Theodora eut entierement aboli l'heresie des Iconoclastes; lors que ce funeste Schisme, dont nous avons parlé plusieurs fois, qui a désolé leur Eglise & ruiné leur Empire, commença, dont le premier Auteur fut Photius, qui s'empara du Siege de Constantinople, en chassant le Patriarche S. Ignace, qui le remplissoit si dignement. Cet Intrus, aprés avoir eu l'insolence d'excommunier le Pape dans un Conciliabule qu'il tint, fut condamné lui-même dans le IV. Concile de Constantinople, comme j'ai dit, & fut excommunié par le Pape, & par Marin, son Legat, qui fut depuis son successeur.

Nicolas I.

Jean VIII.

1042. On peut encore répeter qu'environ le milieu du XI. siecle, Michel Cerularius ayant été fait Patriarche de cette Eglise par l'Empereur Constantin Monomachus, renouvella le Schisme plus grand & plus funeste qu'il n'avoit été sous Photius, commit de grandes violences, & fit semer des Lettres remplies de faussetez, qu'il imputoit au Pape & aux Latins, les accusant de judaïser, en gardant le Sabat, l'usage des Azymes; de manger des animaux suffoquez, comme font les Barbares; & de s'abstenir de chanter l'*Alleluya* pendant le Carême. Il en étoit même venu jusqu'à ce point, que de vouloir qu'on rebaptisât ceux qui avoient reçû le Baptême des Latins.

Ce dernier Patriarche prit pour prétexte de sa separation d'avec les Latins, leur ancienne coutume d'offrir à Dieu le saint Sacrifice de la Messe avec du pain sans levain, & s'avisa de condamner là-dessus l'Eglise Latine, comme si elle déshonoroit la Loy de grace, en usant de pain sans levain, à la maniere des Juifs, contre l'intention de Jesus-Christ, qui avoit aboli la vieille Loy, pour faire place à la nouvelle, par des usages toûjours nouveaux: Et c'est ce que condamnerent aussi aprés lui plusieurs Patriarches, en se separant des Latins. De telle sorte que ce Schisme fut entierement formé sous ce Patriarche, & se répandit ensuite dans toute l'étendüe des Eglises Orientales.

Il seroit à propos de faire ici l'Histoire de l'état où se trouvoit alors la Religion Chrétienne dans l'Orient, & faire voir que dans toutes les Provinces qu'on a partagées entre les quatre Patriarchats de l'Orient, il y a plusieurs sortes de Chrétiens fort differens, qui sont les Maronites, les Chaldéens ou Nestoriens, les Jacobites, les Armeniens, les Melxites ou Syriens, les Georgiens, les Cophtes ou Ethiopiens; & les autres Peuples, qui sont du Patriarchat de Constantinople, hors de l'Empire, comme les Moscovites, dont nous

avons décrit la Religion. Mais comme nous avons beaucoup de choses à dire de ces Sectes, nous les verrons ci-aprés en particulier. Nous dirons seulement que tous ces Orientaux de si differentes créances sont détestez des Grecs Schismatiques, qui en ont presque autant d'aversion que des Latins.

Voila précisément l'état où se trouvoit le Christianisme dans l'Orient, lors que Michel Cerularius ayant attiré dans son parti les Patriarches, acheva de former ce funeste Schisme, qui sépare encore aujourd'hui l'Eglise Grecque d'avec la Romaine, quoi qu'elles s'accordassent dans presque tous les points essentiels: Car toute la diversité qu'on peut remarquer entre les deux Eglises, est celle des Dogmes & des points qui appartiennent à la Foy, ou celle des coutumes & des usages pour le gouvernement & la police, pour la Discipline Ecclesiastique, & pour les pratiques & les ceremonies que l'on observe dans l'administration des Sacremens, & dans la celebration de l'Office Divin.

Pour les usages, il est certain que les Grecs en ont toûjours eu, & en ont encore aujourd'hui de tres differens de ceux des Latins. Mais comme on ne se doit jamais separer pour la diversité des coutumes & des pratiques, qui peuvent être differentes les unes des autres, sans blesser l'unité de la créance & de la Foy, bien loin que l'Eglise Romaine ait condamné celles des Grecs, non seulement elle le leur permet, mais aussi elle les oblige de les retenir, même hors de la Grece, & dans Rome, où ils officient publiquement selon leur Rit. Les Dogmes de la Foy doivent être toûjours inviolables. Les usages peuvent changer selon la diversité des tems & des lieux, & des occasions. Les Grecs mêmes, aussi-bien que les Latins, en ont assez souvent changé. Ils en ont aujourd'hui que leurs Ancêtres n'avoient point, & l'on n'ob-

ſerve pas les mêmes uniformement dans toutes leurs Egliſes, ſans qu'elles ſe ſéparent pour cela de Communion. Ce n'eſt pas que depuis le Schiſme, il ne ſe ſoit gliſſé dans leurs coutumes beaucoup de grands abus, qui n'étoient pas dans leur ancienne Egliſe: mais on les peut aiſément corriger; & comme ils n'ont pas été la cauſe du Schiſme, puis qu'ils ne ſont venus que long-tems aprés, ils ne doivent pas ſervir de prétexte pour le faire continuer.

Pour ce qui regarde les Dogmes & les points de Foy, qui doivent toûjours être inviolablement les mêmes dans toutes les Egliſes, les Grecs Schiſmatiques ont la même créance que nous, à la réſerve de tres peu d'articles. Ils reçoivent auſſi-bien que les Latins, les ſept premiers Conciles Oecumeniques, contre toutes les hereſies des Ariens, des Macedoniens, des Neſtoriens, des Eutychéens, des Monothelites & des Iconoclaſtes. Ils reçoivent l'invocation des Saints, le culte des Images & des Reliques, les vœux Monaſtiques, le Purgatoire & la priere pour les Morts, le nombre des ſept Sacremens, le Sacrifice de la Meſſe, & ſur tout la préſence réelle de Jeſus-Chriſt au S. Sacrement de l'Autel, & l'admirable changement qui s'y fait du pain & du vin, au Corps & au Sang adorable de ce divin Sauveur.

Les autres points de leur créance, dans leſquels ils ſont oppoſez à la nôtre, ſont principalement ceux qui regardent les Azymes, la Proceſſion du S. Eſprit, & la Primauté de l'Egliſe Romaine. Pour les Azymes, ils ne nient pas qu'ils ne puiſſent être la matiere de la conſecration; mais ils les rejettent, parce qu'ils s'imaginent, ce qui eſt tres faux, que Jeſus-Chriſt ayant prévenu le tems de la Pâque des Juifs, conſacra du pain ſans levain. Ainſi, comme ce n'eſt qu'un point d'uſage, qui ne touche pas l'eſſentiel du Sacrement, cela ne peut être une juſte cauſe de ſeparation. Celui de la Pro-

cession du S. Esprit ne le peut être aussi, même selon la Doctrine des Grecs : Car enfin ils avoüent, en parlant comme plusieurs de leurs saints Peres, que le S. Esprit procede du Pere par le Fils. Et comme un saint Patriarche fut accusé au II. Concile de Nicée de ne pas dire que le S. Esprit procede du Pere & du Fils, mais du Pere par le Fils, le Pape consulté là-dessus, répondit que l'on pouvoit dire l'un ou l'autre, comme signifiant la même chose. Ainsi la veritable cause du Schisme se peut réduire au seul article de la Primauté de l'Eglise Romaine, à laquelle la plûpart des Evêques de l'Eglise Grecque, par l'ambition des Patriarches de Constantinople, qui veulent être les Oecumeniques, ont enfin refusé de se soumettre. Et comme les Grecs Schismatiques ne pouvoient démentir les témoignages évidens de toute l'antiquité, & des PP. Grecs aussi-bien que des Latins, qui reconnoissent tous la Primauté & la Supériorité de l'Eglise Romaine sur toutes autres ; ils se sont avisez de dire, contre ces mêmes témoignages, qu'elle ne l'avoit pas eüe de droit divin, & de Jesus-Christ par S. Pierre, mais seulement de droit humain, par les Conciles & par les Empereurs, qui lui ont donné & confirmé cette prérogative, parce qu'elle étoit la Capitale de l'Empire ; & que depuis qu'elle cessa de l'être, lors que Constantin transporta l'Empire en Orient, & qu'il fit de Constantinople la nouvelle Rome ; & beaucoup plus encore, aprés que la vieille Rome fut tombée sous la Domination des Barbares, les Conciles & les Empereurs transporterent ses droits, ses prérogatives & sa primauté à l'Eglise de Constantinople. Mais comme aprés avoir eux-mêmes perdu l'Empire, qu'ils s'étoient vainement promis éternel, ils se sont vûs réduits comme de malheureux esclaves sous la tyrannie Ottomane, & qu'ils n'ont osé dire que leurs Patriarches avoient perdu pour cela leurs prérogatives & leurs privileges, ils

Tarasius.

Adrien I.

ont changé de ton, & ont soutenu que l'Eglise Romaine étoit déchûë de ses privileges, parce qu'elle étoit tombée dans l'heresie, en soutenant que le S. Esprit procede du Pere & du Fils; ce qu'eux-mêmes ont avoüé plus d'une fois en des Conciles Oecumeniques être tres orthodoxe.

Quant aux articles de leur créance en particulier, qu'ils professent, & qui sont conformes à ceux de l'Eglise Romaine, voici en quoi ils consistent. Ils disent premierement sur le Sacrement de l'Eucharistie, que le Corps vivant de Jesus-Christ, qui a été crucifié, qui est monté aux Cieux, & qui est assis à la droite du Pere, est veritablement present dans l'Eucharistie, mais invisiblement. 2. Que le pain & le vin, aprés l'invocation du Prêtre, & aprés la consecration, sont changez de leur propre substance, au vrai Corps & Sang de Jesus-Christ; & que quoi que les accidens qui demeurent, paroissent sous les apparences du pain & du vin, ils ne sont neanmoins ni pain, ni vin. 3. Que l'Eucharistie est un Sacrifice pour les vivans & les morts, établi par Jesus-Christ, & que les Apôtres nous ont laissé par tradition. 4. Que le Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie est mangé tout entier impassiblement par ceux qui le reçoivent, dignes ou indignes; les dignes le reçoivent pour leur salut, & les indignes à leur condamnation; & qu'il est immolé sans effusion de sang, & adoré justement comme Dieu. 5. Que l'Eglise ordonne des jeûnes & l'abstinence de quelques viandes. 6. Que les Chrétiens rendent à la Vierge une veneration d'hyperdulie, & aux Saints qui sont dans le Ciel, un honneur particulier, sans diminuer l'adoration qu'on doit à Jesus-Christ. 7. Qu'il faut honorer relativement les Images des Saints, & non pas les adorer du culte de latrie. 8. Qu'il faut honorer & respecter les Saints, comme ayant souffert pour Jesus-Christ. 9. Que les Evêques, par un ordre établi de Dieu, sont au dessus

Perpet. de la Foy, tom. 1.

des Prêtres, qui reçoivent la grace divine par leur ministere. 10. Que l'Episcopat est necessaire dans l'Eglise de Jesus-Christ. 11. Que l'Eglise Catholique, bâtie sur le fondement des Prophetes & des Apôtres de Jesus-Christ, en étant la pierre angulaire, sera toûjours visible & infaillible. 12. Que le Baptême est necessaire à tous les enfans des Fideles, pour être sauvez. 13. Que les vœux des Prêtres & des Moines, & les prieres qu'ils font, sont agréables à Dieu. 14. Que les Livres de Tobie, de Judith, la Sagesse, l'Ecclesiastique, Baruch, les Machabées font partie de la sainte Ecriture, & ne sont point rejettez comme ceux des Payens. 15. Que l'Eglise Orientale reconnoît aussi sept Sacrement, comme elle l'a appris par tradition. Lesquels articles sont contenus dans une Attestation de sept Archevêques d'Orient, signée par eux le 18. Juillet 1671. & envoyée en France par M. de Nointel, alors Ambassadeur du Roy à Constantinople. Laquelle Attestation fut aussi reconnüe & signée depuis par Dionisius, Patriarche de Constantinople, par ceux d'Alexandrie, de Jerusalem & d'Antioche, par 39. Metropolites & 35. Archevêques, en l'année 1672. Tous lesquels ont reconnu en cette même année une créance uniforme pour les Sacremens, au nombre de sept, saints & venerables, dont ils déclarent être en possession de tout tems; & que depuis que le saint Evangile leur a été prêché, ils sont tous veritables, & necessaires pour le salut des Fideles. Que le premier d'entre eux est le saint Baptême, dans lequel est pardonné le peché originel, aussi-bien que les pechez actuels, dans ceux qui s'en trouvent coupables, & par lequel étant regenerez, nous sommes de nouveau mis dans la voie de la vie éternelle.

Le second est celui du saint Chrême, dans lequel nous recevons une force spirituelle, pour pouvoir prêcher avec assûrance ce que nous croyons dans le cœur,

Le troisiéme est celui de la sainte Communion ; dans lequel étant nourris spirituellement, nous sommes conservez, & croissons dans la vie spirituelle.

Le quatriéme est celui de la Penitence, par lequel étant délivré des pechez actuels, l'homme est rétabli dans les biens que le peché lui avoit fait perdre.

Le cinquiéme est celui du Mariage, qu'il paroît clairement que l'Apôtre a appellé Sacrement.

Le sixiéme est celui du saint Sacerdoce, établi par Jesus-Christ, qui rend participans de la grace divine, & qui donne l'accomplissement aux autres Sacremens.

Le septiéme est l'Onction, qu'ils appellent Εὐχελάιον, qui a deux effets ; l'un de servir à la guerison de l'ame, & l'autre à celle du corps. Laquelle créance des Sacremens a été authentiquement attestée, comme j'ai déja dit, & rapportée fort au long au Tome 3. de la Perpétuité de la Foy.

Le P. Syrmond dans Baronius, & Sponde l'an 1438.

Neanmoins les Grecs n'ont pas laissé d'avoir toûjours, depuis ce tems, de l'aversion des Latins ; & ils ont persisté dans leurs erreurs, que quelques-uns rapportent au nombre de quarante-une, & d'autres font consister en trente-une, comme Gaucus, Archevêque de Corfou, * dans le Livre qu'il a écrit touchant les erreurs des nouveaux Grecs, adressé à Gregoire XIII. en fait l'énumeration telle qui suit.

* Il n'y a personne qui les aye remarquées avec plus d'exactitude que lui.

Davity, de l'Europe, der. Edit.

Premierement, ils rebaptisent tous les Latins qui se rangent à leur Communion, n'estimant pas que nôtre Baptême soit valide ; & quoi que cette heresie ne regne pas tant aux Isles de l'Archipel, qu'aux Villes de la Terre Ferme, toutefois il s'en trouve qui font rebaptiser nos Francs, quand ils veulent passer à leur Rit. D'autres se contentent de les faire recrêmer, qui est une autre here-

ſie. La raiſon pourquoi ils n'approuvent pas nôtre Baptême, eſt que les trois immerſions ſe doivent faire, & que l'aſperſion ne ſuffit pas. Ceux de Moſcovie ſont tellement imbus de cette perverſe opinion, que lors que leur Grand Duc emporta la Lithuanie ſur les Polonois, il fit rebaptiſer la plus grande partie de ces pauvres Chrétiens, & ne voulut pas recevoir ſous ſa protection le Duc des Coſaques révoltez, qui avoit été baptiſé à la Romaine, qu'il ne fût derechef baptiſé à la Grecque.

2°. Ils différent le Baptême des enfans juſqu'à trois, quatre, cinq, ſix, dix & dix-huit ans. Quant à la forme de leur Baptême, leurs Prêtres diſent : Que le ſerviteur de Dieu ſoit baptiſé au nom du Pere, du Fils & du S. Eſprit.

3°. Des ſept Sacremens de l'Egliſe, ils ne reçoivent pas la Confirmation, ni l'Extrême-Onction : du moins, c'eſt qu'ils les conſidérent par rapport à ce qui s'obſerve dans l'Egliſe Romaine, où le premier de ces Sacremens eſt donné ſeparément du Baptême ; & même aujourd'hui une des grandes occupations des Evêques, eſt d'adminiſtrer dans leurs viſites ce Sacrement, qui leur eſt réſervé. Le ſecond n'eſt jamais donné dans l'Egliſe Romaine, qu'à ceux qui ſont à l'extrémité ; d'où ce Sacrement a été appellé Extrême-Onction. Mais les Grecs donnent ce premier Sacrement en même tems que le Baptême ; & l'Egliſe Orientale s'eſt toûjours conſervée dans cet uſage, qui eſt différent de celui de l'Egliſe d'Occident. De plus, le Prêtre adminiſtre ce Sacrement parmi les Grecs, auſſi-bien que dans tout le reſte du Levant ; & cet uſage eſt ſi ancien dans l'Egliſe Grecque, que le pouvoir de confirmer eſt devenu comme ordinaire aux Prêtres, & de droit commun. Pour ce qui eſt de l'Extrême-Onction, les Grecs n'attendent pas, ainſi qu'il ſe pratique dans l'Egliſe Romaine, que le malade ſoit à l'extrémité : auſſi

Diſſertat. de Lucas Holſten.

n'appellent-ils pas ce Sacrement Extrême-Onction ; au contraire les malades vont le recevoir à l'Eglise, quand ils y peuvent aller commodément, & on le leur administre toutes les fois qu'ils sont malades, parce qu'ils croyent que S. Jacques, dans son Epître, parle des malades, & non de ceux qui sont à l'extrémité. Ils ne font pas renouveller leur Chrême, selon l'usage de l'Eglise Catholique ; mais continuant à y mettre toûjours de la nouvelle huile pendant 30. & 40. ans, ils laissent à douter s'ils ont la matiere necessaire pour ce Sacrement. Outre cela, la forme dont ils se servent dans l'administration, est tout-à-fait différente de la nôtre ; & ils n'oignent pas les organes des cinq sens, mais seulement le front, les jouës, le menton & les mains : Et comme il est porté dans leur Rituel, il faut que sept Prêtres s'assemblent pour administrer ce Sacrement, & chacun de ces Prêtres oingt les mêmes parties, & prononce les mêmes paroles. Je laisse aux Theologiens à décider si telle Onction est un vrai Sacrement ; & si elle est Sacrement, sçavoir si celui qui est oingt sept fois, reçoit sept fois la grace de ce Sacrement.

Davity, de l'Europe, der. Edit.

4°. Ils nient le Purgatoire, quoi qu'ils prient Dieu pour les morts. Ce qu'il faut entendre par rapport à l'opinion des Latins, qui établissent d'ordinaire un lieu du Purgatoire, & un feu qui tourmente les ames. Mais les Grecs nient l'un & l'autre, quoi qu'ils reconnoissent comme un certain état de Purgatoire : & c'est pour cela qu'ils prient Dieu pour les morts. Il est certain que la priere pour les morts est établie dans l'Eglise dés les premiers siecles, ainsi qu'il paroît de Tertullien & des plus anciens Peres, aussi-bien que des Liturgies les plus anciennes. Peut-être l'Eglise a-t-elle pris cette ceremonie des Juifs, qui prient aussi Dieu pour les morts : Laquelle coutume étoit en usage dans les Synagogues long-tems

avant la naissance du Christianisme ; & on l'y voit dés le tems que les Juifs ont été sous la Domination des Grecs. Il y a neanmoins cette difference entre les Grecs & les Latins, touchant la priere pour les morts, que ces derniers se sont beaucoup plus expliquez ; au lieu que les premiers, & même le reste des Orientaux, sont demeurez dans des termes plus generaux. Les Latins ont pourtant retenu dans les prieres qui se font pour les morts à la Messe, l'ancienne formule, qui convient assez avec ce que les Grecs croyent de l'Enfer, du Purgatoire, & du Paradis. Voici de quelle maniere on prie pour les morts dans la Messe des Latins. *Domine Jesu Christe, libera animas omnium Fidelium defunctorum de pœnis Inferni, & de profundo lacu : Libera eas de ore Leonis, ne absorbeat eas Tartarus, ne cadant in obscurum, &c.* Ces paroles semblent établir l'opinion des Grecs & des autres Chrétiens du Levant ; car ils ne supposent qu'un lieu, qui est l'Enfer, où les ames sont retenües comme dans une prison obscure, & l'on prie que ces ames passent de ce lieu tenebreux au lieu de lumiere & de repos, qui est le Paradis : Ce qui est entierement conforme à la priere que le Prêtre fait à la Messe, qu'on appelle *In die obitus.*

Pour ce qui regarde l'Enfer, nous ne parlerons point ici du sentiment d'Origene, qui a été neanmoins suivi par quelques Docteurs Grecs : Nous nous contenterons de dire ce qui est plus generalement approuvé parmi eux. Quand ils prient que Dieu délivre les ames de l'Enfer, cela se doit entendre de l'état du Purgatoire ; c'est-à-dire, que dans cette prison obscure, qu'ils nomment Enfer, il y a de deux sortes d'ames : les unes, dont les pechez ne sont pas si énormes, qu'elles soient condamnées éternellement à souffrir en ce lieu-là ; & les autres, qui y seront éternellement, sont veritablement condamnées aux Enfers : & c'est de

ces derniers, dont on peut dire: *In Inferno nulla est redemptio*; au lieu qu'à l'égard des premieres ames, on peut dire que *in Inferno est redemptio.* Cela servira pour expliquer les Liturgies & les Livres des nouveaux Grecs, qui semblent suppo-ser que les ames ne seront pas toûjours dans les Enfers; & qu'ainsi la peine des damnez n'est pas éternelle. En suivant cette regle, on aura une ex-plication facile de toutes les prieres qui se font dans l'Eglise Grecque pour les morts.

Pour ce qui est du Paradis, les Grecs & les au-tres Orientaux sont dans cette persuasion, que les ames ne joüissent point de la felicité éternelle, & qu'elles ne sont point punies des peines de l'Enfer, jusqu'à ce qu'elles reçoivent leur Jugement de Dieu au jour du dernier & universel Jugement. C'est pourquoi, selon le sentiment des Grecs, il faut distinguer deux Paradis. Le premier sera ce lieu lumineux & de repos, dont il est parlé dans les prieres de la Liturgie, où les ames des Bienheu-reux reposent, en attendant le Jugement dernier. Ce lieu est appellé dans l'Office public, qu'on re-cite pour les morts, le Paradis, la lumiere, la vie, la felicité, le sein d'Abraham, la region des vivans, &c. Le second Paradis sera la felicité éternelle, dont ils joüiront dans le Ciel aprés le Jugement universel; & ils croyent que cette opi-nion est plus conforme au texte de l'Ecriture, que celle des Latins: Car ce ne sera, disent-ils, que dans ce jour-là, que Jesus-Christ, qui viendra en qualité de Juge, dira aux Elûs: *Venez les benits de mon Pere, joüissez du Royaume qui vous a été préparé, &c.* Ils prétendent que l'opinion des La-tins touchant le Paradis & l'Enfer avant le dernier jour du Jugement, n'est point fondé dans l'anti-quité. On remarquera de plus que les Grecs n'ont pas tant rafiné sur la lumiere de gloire des Bien-heureux, que la plûpart des Theologiens Latins, qui en ont parlé avec beaucoup de subtilité. Il y

en a même qui assûrent que les Peres Grecs nient que les Anges & les Bienheureux voyent l'Essence de Dieu dans le Ciel, & ils s'appuyent sur ces paroles de Theodoret : Les Anges ne voyent point l'Essence Divine, laquelle comprend toutes choses, & ne peut être comprise, ni conçûë ; mais ils voyent une certaine espece, qui est proportionnée à leur nature. Ce qu'ils confirment aussi par le témoignage de plusieurs autres Peres.

Un autre Auteur parlant du Purgatoire des Grecs, dit : Nôtre créance touchant cette matiere, est fort contestée par les Grecs ; & quoi qu'ils prient tous pour les morts, qu'ils fassent dire des Messes, & qu'ils fassent des aumônes pour les soulager, il y en a peu toutefois qui croyent le feu du Purgatoire. Quelques-uns admettent bien un troisiéme lieu ; mais ils ne demeurent point d'accord qu'il y ait du feu. D'autres ne croyant qu'un Paradis & un Enfer, se persuadent que par leurs prieres & leurs aumônes, ils peuvent délivrer les ames de leurs parens de ces flammes éternelles. Mais la plûpart d'entre eux suivant la fausse Doctrine de Nicephore Xanthopulus, couchée dans leur Triodi, & qui se lit le premier Vendredi de Carême dans leurs Eglises, tiennent que les ames des bons & des méchans sont retenües dans un certain lieu, où toutes attendent le dernier jour du Jugement, avec cette différence, que les bons se consolent, dans l'esperance de joüir de la gloire éternelle, & les méchans sont affligez par anticipation, & par la crainte qu'ils ont de souffrir les peines dûës à leurs crimes ; & par conséquent ils ne croyent pas de Jugement particulier, & ne veulent pas accorder que les Saints soient dans le Ciel, quoi qu'ils en celebrent les Fêtes. Ajoutez à ces heresies celle qui trompe les plus doctes parmi eux, que ni les Anges, ni les Saints ne peuvent voir l'Essence Divine, mais seulement la lumiere qui l'environne. Gregoire Palamas & ses Secta-

Davity, ibid.

teurs tiennent que cette lumiere est incréée, aussi-bien que toutes les operations divines ; qu'elle émane de l'Essence Divine, & qu'elle en est réellement distincte, & que c'est une Divinité au dessus de la Divinité : Que cette lumiere fut vûë des Apôtres en la Transfiguration de nôtre Seigneur, & que nous la pouvons voir aussi de nos yeux corporels. Nous parlerons de cet Heresiarque ci-aprés, dont les Grecs celebrent la Fête le second Dimanche de Carême avec des éloges nompareils, aprés avoir canonisé le Dimanche auparavant l'exécrable Photius, le joignant au saint Patriarche Ignace, & disant qu'ils sont dignes d'une éternelle memoire.

Davity, ibid. 5°. Ils nient que le S. Esprit procéde du Pere & du Fils ; & c'est pour cela que le Pape Innocent, au Livre second du Sacrifice de la Messe, a remarqué que les Grecs s'étant separez de l'Eglise Romaine, commencerent à former le signe de la Croix de la droite à la gauche. Ils continüent encore dans cette erreur. Il s'en voit plusieurs qui ne forment pas entierement le signe de la Croix, ne touchant qu'une épaule, pour marquer que le S. Esprit ne procéde que du Pere.

On sçait que depuis long-tems les Grecs nous disputent la Procession du S. Esprit du Pere & du Fils, & qu'ils ne veulent pas acquiescer, touchant cet article de Foy, aux définitions de tant de Conciles generaux, particulierement de celui de Florence. Ils disent communément qu'on ne doit reconnoître que les sept premiers Conciles ; & les Prêtres font croire au Peuple qu'à la fin du VII. Concile, un Ange descendit du Ciel, & assûra que tout ce qui concernoit la Foy, étoit conclu, & qu'il n'y avoit plus rien à déterminer, ni à ajouter.

6°. Ils ne reconnoissent point absolument la Primauté du Pape. Il n'est que trop vrai que les Grecs, qui ne sont point latinisez, & même tous

le reste des Orientaux, ne reconnoissent point aujourd'hui cette Primatie de Rome sur les autres Patriarches, de la maniere qu'elle est reconnüe dans l'Eglise d'Occident. Metrophanes Critopule assûre que l'Eglise Orientale ne reconnoît point d'autre Chef que Jesus-Christ, lequel a les qualitez de Chef de l'Eglise: Qu'entre les Patriarches, il n'y a aucune difference, si ce n'est de Siege, πλὴν τῆς Καθέδρας, comme il parle: Le Patriarche de Constantinople s'assied le premier, celui d'Alexandrie le second, celui d'Antioche le troisiéme, & celui de Jerusalem le quatriéme. Ils n'ont autre supériorité les uns sur les autres. Chacun est Maître chez soi; & s'ils se trouvent tous ensemble dans un même lieu, ils se baisent les mains. De sorte qu'aucun d'eux ne prend la qualité de Chef de l'Eglise Catholique, comme remarque le même Critopule: & par-là il veut condamner le Pape, qui prend ces qualitez. La conversation que quelques-uns d'eux ont avec les Anglois & les Hollandois, fait qu'ils apprennent à médire du Pape, & à se railler de la Papesse Jeanne, au mépris de cette autorité suprême.

Epist de la Doct de l'Egl. d'Orient.

Davit.

7°. Ils nient que l'Eglise Romaine soit la veritable Eglise Catholique, & qu'elle soit la Maîtresse de toutes les autres Eglises. Ils préferent même leur Eglise à l'Eglise Latine, & ils excommunient le jour du Jeudi Saint le Pape, & tous les Evêques Latins, comme Heretiques & Schismatiques. Et cela n'a pas été observé seulement par Caucus dans Corfou, mais par plusieurs voyageurs en differens lieux. Le P. Girolamo Dandini, Jesuite, qui a fait un voyage au Mont Liban, en qualité de Nonce, sous Clement VIII. dans la Description qu'il a faite de l'Isle de Candie, parle des Grecs en ces termes: J'aurois bien des choses « à dire, si je voulois rapporter toutes les saletez « des Prélats & des Prêtres, & des autres Ecclesia- « stiques de cette Nation; leur separation de l'E- «

„ glise Latine, les maledictions & les excommuni-
„ cations qu'ils fulminent contre elle dans les jours
„ les plus saints, & lors que nous prions Dieu pour
„ leur conversion.

8°. Ils refusent d'adorer le S. Sacrement en la Messe des Prêtres Latins, qui consacrent avec du pain sans levain, selon l'ancienne coutume de l'Eglise Romaine, confirmée par le Concile de Florence. Ils lavent même les Autels où les Latins ont celebré, & ils ne veulent point que les Prêtres Latins celebrent sur leurs Autels; parce qu'ils prétendent que le Sacrifice se doit faire avec du pain levé.

Pour ce qui est de l'adoration qu'ils ne rendent point au S. Sacrement aprés la consecration, cela ne se doit point aussi entendre generalement, parce qu'il est constant qu'ils adorent ce Sacrement; mais seulement par rapport à l'adoration que les Latins rendent à l'Eucharistie, aussi-tôt que le Prêtre a prononcé ces paroles: *Ceci est mon Corps*. Comme les Grecs ne font pas consister la consecration dans ces paroles, mais dans quelques prieres qui suivent, il ne faut pas s'étonner, si Caucus, qui pour juger des erreurs des Grecs, avoit pris pour regle l'usage de son Eglise, a dit qu'ils n'adoroient point l'Eucharistie: outre que même, aprés qu'ils ont consacré, ce qui se fait, selon leur opinion, aprés l'invocation du S. Esprit; ils n'ont point cette adoration ceremoniale de la maniere qu'elle s'observe dans l'Eglise Latine, mais ils se contentent d'adorer Jesus-Christ qu'on leur présente, en l'élevant à leur façon peu de tems avant la Communion.

Si l'adoration de l'Eucharistie est en usage parmi les Grecs.

Quoi que cette adoration soit une suite necessaire de la Transsubstantiation, il se trouve neanmoins des Calvinistes, qui accordent assez facilement que les Grecs sont à peu prés de même sentiment que les Latins, dans le fait de la Transsubstantiation; mais ils nient qu'ils adorent Jesus-

Christ dans les Symboles consacrez, prétendant que leur culte se termine à Jesus-Christ dans le Ciel. Ce qui les fortifie dans ce sentiment, vient principalement de ce qu'on ne voit pas que les Grecs, dans la celebration de leur Liturgie, rendent beaucoup d'honneur aux sacrez Symboles, aprés leur consecration, comme on fait dans l'Eglise Latine. Mais on ne doit pas juger toûjours des choses par le culte extérieur ; & c'est en quoi plusieurs se sont trompez. Il est certain que nous sommes beaucoup plus respectueux à l'égard de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, que nous ne l'avons été avant le tems des Berengariens, & même avant le tems des Calvinistes, pour tout ce qui regarde l'extérieur. Ce n'est principalement que depuis la naissance du Nestorianisme, qu'on a fait paroître un plus grand respect à la Vierge. L'Eglise Grecque de plus n'a rendu des honneurs excessifs aux Images, que depuis les emportemens des Iconoclastes contre ces mêmes Images. On ne dira pas pour cela qu'avant ces tems-là, on n'honoroit ni la Vierge, ni les Images. Il en est de même des Grecs & des autres Orientaux, qui sont demeurez dans leur ancienne simplicité, parce qu'ils n'ont pas eu les mêmes raisons que nous d'en sortir ; & si on les accuse de n'adorer point les Symboles, il faudra aussi accuser les anciens de ne les avoir point adorez, puis qu'on ne trouve rien dans leurs Livres, ni même dans les Liturgies, qui approche du culte extérieur d'aujourd'hui. C'est de cette maniere qu'il faut expliquer les paroles de Caucus, quand il assûre qu'il n'y a point de Nation qui rende moins d'honneur au Sacrement de l'Eucharistie, que les Grecs ; & on ne peut nier qu'il n'y ait de l'excés dans ce qu'il en rapporte, les comparant aux Heretiques d'Occident.

Mais aprés tout, nous ne pouvons mieux juger de ce qui s'observe parmi les Grecs, que par les

Livres qu'ils ont composez sur cette matiere. Gabriel, Archevêque de Philadelphie, établit si fortement cette adoration dans un Livre qu'il a écrit exprés contre les Latins, qu'il n'est pas possible d'en douter. Il établit deux honneurs ou adorations, qu'on rend aux Symboles du pain & du vin. Le premier n'est qu'une simple veneration qu'on leur rend, lors qu'ils ne sont encore que benits & antitypes. Mais le second, dont on les honore, lors qu'ils sont consacrez, n'est pas une simple veneration, dit-il, mais un culte de latrie, ou veritable adoration. C'est ce qu'il explique plus au long, aprés plusieurs autres Auteurs Grecs, qui établissent aussi ces deux sortes d'honneurs rendus aux saints dons, & avant, & aprés la consecration. Il marque même le tems auquel se fait la derniere & veritable adoration; sçavoir, quand les Symboles ont été consacrez, & que le Prêtre étant debout à la porte du Sanctuaire, crie à haute voix: *Que chacun s'approche avec foy, respect & amour.* On ne dit plus alors, continüe cet Archevêque, comme on fait, lors qu'on honore les antitypes: *Seigneur, souvenez-vous de moi dans vôtre Royaume*; mais: *Je croi, Seigneur, que vous êtes Jesus-Christ, le Fils de Dieu vivant.* Lesquelles paroles s'adressent à Jesus-Christ sous les symboles du pain & du vin, qu'on présente au Peuple. C'est dans ce tems-là, dit ce Prélat, que le Prêtre avertit qu'il faut adorer d'un culte de latrie.

C'est aussi dans ce même tems, & par rapport aux paroles de la Liturgie, que se doit expliquer la pensée d'un Auteur Grec, quand il parle de ceux qui s'approchent des saints mysteres: Lesquels, dit-il, faisant paroître leur pieté & leur foy, adorent, benissent & loüent comme Dieu Jesus, qu'ils connoissent dans les symboles consacrez. Simeon de Thessalonique, que Gabriel de Philadelphie a suivi en tous ses Ouvrages, distingue, aussi-bien que lui, les deux honneurs rendus aux symboles,

Cabasile.

dans

dans une de ses Réponses, rapportées par Allatius, où il dit que si on honore les saints dons, lors qu'ils ne sont qu'antitypes ou images, on les doit à plus forte raison honorer aprés leur consecration; & qu'ils sont devenus le veritable Corps & Sang de Jesus-Christ.

On peut aussi joindre à tous ces Auteurs Metrophanes Critopule, dont le témoignage est d'autant plus considérable, qu'il a fait tout son possible dans son Ouvrage, pour déguiser la créance de son Eglise, en faveur des Protestans d'Allemagne. Il reconnoît le changement du pain & du vin au Corps & au Sang de Jesus-Christ, & il dit que la maniere dont se fait ce changement, nous est inconnüe, & qu'on ne la peut pénetrer: Puis il reprend seulement l'Eglise Latine en ce qu'elle porte avec pompe par les rües le Corps de Jesus-Christ; avoüant cependant qu'on le porte aux malades, pour leur servir de viatique: & il prouve au même endroit que les symboles ne perdent jamais leur consecration, se servant pour cela de l'exemple de la laine, qui ayant été une fois teinte, ne perd point sa teinture. D'où l'on peut recüeillir manifestement que cet Auteur reconnoît le Corps de Jesus-Christ dans les symboles hors de l'usage, & par conséquent qu'on l'y doit adorer; ne condamnant pas l'adoration & l'honneur que les Catholiques rendent en general à Jesus-Christ dans ce Sacrement, mais seulement cette grande pompe & ce magnifique appareil, quand on le porte par les rües le jour que nous appellons la Féte du S. Sacrement.

Un grand abus s'est glissé parmi eux. Quand le Prêtre sort du petit Autel à l'Offertoire, pour passer au grand, tout le Peuple qui est présent, adore le pain, qui n'est pas encore consacré, & témoigne beaucoup plus de devotion en cette action, qu'au tems, ou aprés la consecration; car au tems de la consecration, ils éteignent les cierges, *Davity. ibid.*

qu'ils avoient allumez pour l'Offertoire. Gabriel, Evêque de Philadelphie, a composé un petit Livre, pour faire voir que cette sorte d'adoration n'étoit pas superstitieuse, mais tres loüable : En quoi il se trompe aussi lourdement qu'au fait des particules, desquelles parlant au Livre des Sacremens, qu'il a fait, il enseigne qu'elles ne sont point consacrées, quoi qu'elles soient particules du même pain qui est offert, & qu'elles soient posées sur la patene, de même que l'ἄρτος, qui est leur hostie ; & qu'elles soient depuis mêlées avec le Sang dans le Calice, & sur la fin de la Messe, présentées au Peuple, pour être adorées, & offertes à ceux qui desirent communier. Le Peuple, faute d'instruction, ne sçait ce qu'il en doit croire.

Plusieurs suivent encore l'heresie de Photius, de Marc d'Ephese, de Nicephore Calixte, de Michel Cerularius, & d'autres Docteurs Schismatiques, que la consecration en azyme est nulle, ne tenant pas le pain sans levain pour un vrai pain, & soutenant que nôtre Seigneur changea l'azyme en pain levé, auparavant d'instituer le Sacrement de l'Eucharistie. En leur Office du Jeudy Saint, on lit ces abominables imprécations : Que ceux-là soient confus de honte, qui offrent en leur Sacrifice du pain sans levain. En consequence de cette heresie, ceux qui suivent cette opinion, ne permettent pas à un Latin, comme j'ai déja dit, de celebrer sur leurs Autels ; & s'il arrive qu'un Prêtre Latin ait dit la Messe sur un de leurs Autels, ils le lavent aussi-tôt avec de l'eau benîte, comme étant profané, & en raclent même la surface. Dans les Isles de l'Archipel, cette heresie n'a pas tant de vogue, & les Grecs viennent assez souvent entendre la Messe des Latins.

Davity, ibid. Il s'en trouve encore qui sont de l'opinion de Marc d'Ephese, & d'autres Euchites, qui croyent que la consecration ne se fait pas en vertu des pa-

roles sacramentales, mais par les prieres des Prêtres ; & cette méchante coutume d'éteindre les cierges, quand le Prêtre se dispose de prononcer tout haut les paroles de nôtre Seigneur, provient de cette heresie, quoi que le Peuple, ni les Prêtres mêmes des Isles de l'Archipel n'en puissent pas donner la raison.

9°. Ils disent que les paroles ordinaires où les Latins font consister la consecration, ne suffisent pas pour changer le pain & le vin au Corps & au Sang de nôtre Seigneur, si l'on n'y ajoute quelques prieres & benedictions des Peres ; & c'est ce que nous venons de dire.

10°. Ils assûrent qu'il faut donner aux enfans la Communion sous les deux especes, avant même qu'ils sçachent discerner cette viande d'avec une autre, parce que cela est de droit divin. C'est pourquoi ils donnent la Communion aux enfans immédiatement aprés le Baptême, & ils tiennent pour heretiques les Latins, qui sont dans un sentiment contraire. Ils prétendent être fondez en cela sur les paroles de Jesus-Christ. C'est ainsi qu'un Patriarche de Constantinople parle dans sa premiere Réponse aux Theologiens de Wittemberg : *Ieremie.*
Vous dites qu'il faut communier sous les deux especes ; & en cela, vous avez raison. Ce qu'ils étendent jusqu'aux enfans, ausquels ils donnent la Communion aprés le Baptême, en leur donnant avec une cuilliere le Sang de Jesus-Christ, qu'on prend dans la coupe où est ce Sang avec les miettes de pain qui contiennent son Corps. En un mot toute l'Eglise Orientale est dans cet usage ; & même nos premiers Theologiens Scholastiques demeurent d'accord que cette coutume de communier sous les deux especes, a été religieusement observée dans l'Eglise Latine, jusqu'à ces derniers siecles, qu'on a trouvé à propos de la changer pour de bonnes raisons.

11°. Ils tiennent qu'il est d'obligation divine

aux Laïques de communier sous les deux especes, & ils traitent d'heretiques les Latins qui croyent le contraire. Et c'est ce que nous venons encore de voir.

12°. Ils affirment qu'on ne peut pas contraindre les Fideles, quand ils ont atteint l'âge de discernement, de communier tous les ans à Pâques; mais qu'il faut les laisser en liberté de conscience.

13°. Ils ne portent ni respect, ni culte, ni veneration au trés saint Sacrement de l'Eucharistie, lors même que leurs Prêtres celebrent; & ils le portent aux malades sans lumiere. De plus ils le gardent dans un petit sac, & dans une boëte, sans autre ceremonie, que de l'attacher à la muraille; au lieu qu'ils allument des lampes devant leurs Images.

14°. Ils croyent que l'hostie consacrée le jour du Jeudi Saint, est bien plus efficace que celles qu'on consacre aux jours ordinaires.

15°. Ils nient que le Sacrement de Mariage soit un lien qu'on ne puisse rompre. C'est pourquoi ils accusent d'erreur l'Eglise Romaine, qui enseigne qu'on ne peut rompre le Mariage dans le cas d'adultere, & qu'il n'est point permis de se remarier en ce cas-là. Mais les Grecs enseignent le contraire, & le pratiquent tous les jours. Ce qu'ils soutiennent avec opiniâtreté; & prétendent que cela est conforme au Nouveau Testament, aux Peres, au Droit Canon Oriental, & aux Ordonnances des Empereurs. Ils disent qu'il n'y a rien de plus
Math.19.9. clair que ces paroles de l'Evangile: *Quiconque repudiera sa femme, sinon pour cas d'adultere, & en épousera une autre, il commet un adultere.* Il est donc manifeste, disent-ils, que l'Evangile permet de rompre le Mariage dans le cas allégué; & ne s'en rapportant pas là-dessus à l'autorité de S. Augustin & de quelques autres Peres Latins, ils assûrent que les PP. Grecs n'ont point autrement expliqué ce passage; & de plus, que toute l'Eglise

Orientale convient en cela avec la Grecque. Il eſt même aiſé de prouver par les Hiſtoires du Concile de Florence & du Concile de Trente, que toute l'Egliſe Grecque eſt dans cet uſage. Ce fut pour cette raiſon que les Ambaſſadeurs de Venize préſenterent leur Requête au Concile de Trente, afin qu'on trouvât quelque tempérament au Canon que l'on étoit prêt de publier contre ceux qui diſoient que l'adultere rompoit le Mariage. Et ce qui faiſoit agir la Republique de Venize en cette action, étoit qu'elle avoit dans ſa dépendance les Grecs de Candie, de Cypre, de Corfou, de Zante & de quelques autres lieux, qui étoient dans cet uſage, contraire à celui que le Concile vouloit condamner. En effet, l'on donna ſatisfaction à ces Ambaſſadeurs; parce que leurs raiſons furent trouvées bonnes, comme le Cardinal Palavicini en demeure d'accord. Il eſt pourtant vrai que les Grecs rompent trop facilement leurs Mariages: & non-ſeulement dans le cas d'adultere; mais ils prétendent encore ſe conformer en céla aux Loix Canoniques & Civiles, qu'on devroit modérer, parce qu'ils ſe ſont trop émancipez. Outre le cas d'adultere, dis-je, il y en a encore d'autres de moindre importance, où les Grecs ne font point de ſcrupule de rompre leur Mariage. Les clandeſtins ſont auſſi tolerez parmi eux. Les promeſſes faites à une fille avec jurement, & avec le raviſſement de ſa virginité, ſont parmi eux de peu de conſidération. Ils condamnent l'Egliſe Romaine de ne point permettre que les Prêtres ſoient mariez comme les leurs. On obtient de l'Evêque avec de l'argent telle diſpenſe que l'on veut: même ceux qui ſont mariez, obtiennent permiſſion de quitter leurs femmes legitimes, & d'en épouſer une autre; quoi qu'à vrai dire, il n'y a que des libertins qui ſe ſervent de ces voies.

F. Paolo Hiſt. du C. de Trente.

Hiſt. du C. de Trente.

16°. Ils condamnent les quatriémes nôces, & à peine permettent-ils les troiſiémes.

17°. Ils ne veulent point celebrer les Solemnitez de la Vierge, des Apôtres, & les Fêtes des autres Saints, instituées par l'Eglise Catholique & par les Peres, aux mêmes jours que nous les celebrons. Mais outre qu'ils le font d'une autre maniere, ils méprisent les Fêtes de plusieurs autres Saints tres anciens.

18°. Ils disent qu'il faut abroger le Canon de la Messe des Latins, comme étant rempli d'erreurs ; & neanmoins ils ont leur Liturgie & leur Messe, qui sont presque en même substance que celles des Latins, selon la forme de S. Basile & de S. Chrysostome ; mais elles sont plus longues que les nôtres. Elles se disent en Langue Grecque en tous les Païs qui suivent la Doctrine des Grecs. Il ne s'en dit qu'une par jour aux Eglises Paroissiales ; mais on en dit plusieurs dans les Monasteres, selon la devotion des Religieux. Ils chantent bien les Heures Canoniales, & l'Office tous les jours ; mais ils ne celebrent pas la Messe le Lundi, le Mardi & le Jeudi. Le Prêtre qui fait l'Office, s'approchant de l'Autel, va d'abord baiser les pieds de l'Image de nôtre Seigneur, puis celle de la Vierge, de S. Jean & du Saint, qui est Patron de l'Eglise. Les prieres ordinaires étant dites, on lui porte sur l'Autel un pain environ de la grandeur d'un de deux sols, marqué d'une Croix, autour de laquelle sont ces paroles : *ô Basileus ton Joudaion*, c'est-à-dire, le Roy des Juifs. Le Prêtre, avec une lancette qui représente le fer qui ouvrit le côté de nôtre Seigneur, leve la partie du pain, marquée de la Croix, & la consacre, prononçant les mêmes paroles que nos Prêtres. Le reste du pain est distribué au Peuple comme nôtre pain beni. Puis mettant du vin dans le Calice, il prend de l'eau qui est dans un petit vaisseau sur le feu, & la mêle dans le vin, pour représenter, ou le sang versé pour nous, qui est naturellement chaud, ou la descente du S. Esprit. Prenant ainsi le rond du pain qu'il a con-

Davity, de l'Europe, der. Edit.

ſacré, il l'éleve un peu, en ſe promenant dans l'Egliſe, criant au Peuple : *Voici vôtre Dieu, adorez-le.* Alors chacun crie : *Je le croi, je le croi.* Etant retourné à l'Autel, il baiſſe la tête, ayant les mains croiſées ; & continuant ſes prieres, il ôte toute la mie qui eſt ſous la croûte du pain, où eſt le caractere de la Croix, & la met dans un vaiſſeau ; & c'eſt le pain qu'on donne à ceux qui communient : car le Prêtre ne dit jamais la Meſſe, qu'une partie du Peuple ne communie avec lui. Le Prêtre donne à chacun des communians une petite miette de ce pain réſervé, de la grandeur d'une lentille, dans une cuilliere, avec une goutte de vin conſacré, donnant ainſi la Communion ſous les deux eſpeces, le pain, le vin & l'eau étant mêlez enſemble. Ils portent de ce même pain conſacré aux malades, le Prêtre le mettant dans la bouche du communiant.

19°. Ils nient que le Soûdiaconat ſoit aujourd'hui un Ordre ſacré : Mais il n'y a pas lieu de s'étonner que les Grecs mettent cet Ordre au nombre des moins principaux, & qui ne ſont point ſacrez, pour parler dans les termes des Latins, puis qu'il n'y a pas fort long-tems que les Latins mêmes en ont fait un Ordre ſacré.

Les Grecs n'admettent que quatre Ordres ; ſçavoir, de Lecteur, de Soûdiacre, de Diacre & de Prêtriſe. On ne garde point d'Interſtice, non plus que l'âge déterminé par les anciens Canons ; & on voit des Prêtres qui n'ont que 16. & 17. ans. Tous les Ordres ſacrez ſe conférent à prix d'argent, qui eſt une choſe déplorable, qui porte le ſacrilege juſques ſur les Autels. *Davity, ibid.*

Il ſe voit dans leur Droit Canon, que celui qui a été ordonné Prêtre par un Evêque excommunié, ne doit jamais dire la Meſſe, quand cela vient à ſa connoiſſance. Que s'il ne le ſçait pas, quand il l'a appris, il doit ſe faire ordonner de nouveau par un autre Evêque. Jugez ſi cette Loy, à laquelle ils

ſont tous obligez, eſt veritable.

20°. De tous les Conciles Generaux qui ont été celebrez dans l'Egliſe Catholique par les Papes en differens tems, ils n'en reçoivent que juſqu'au ſeptiéme Concile General, qui eſt le ſecond de Nicée, qu'on aſſembla contre ceux qui rejettoient les Images. Les Grecs ne reçoivent point du tout les autres, & ne veulent point ſe ſoumettre à leurs Ordonnances. Ils diſent qu'il ne ſeroit pas raiſonnable de les obliger à recevoir les Conciles Latins, où ils n'ont point eu de part, non plus que les autres, où ils témoignent n'avoir été preſens que par force, & plûtôt pour les interêts de l'Etat, que pour ceux de la Religion. Au reſte, on les ſouffre dans les Etats de la Republique de Venize avec cette créance.

21°. Ils nient que la Confeſſion auriculaire ſoit de precepte, ou de droit divin, prétendant qu'elle eſt ſeulement de droit poſitif & Eccleſiaſtique. Et ce qui fait qu'ils ſuivent cette Doctrine, eſt la créance dans laquelle ils ſont qu'il n'y a proprement que le Baptême & l'Euchariſtie qui ayent été inſtituez par nôtre Seigneur, & que les autres ont été inſtituez par l'Egliſe, comme on peut voir dans la ſeconde Réponſe du Patriarche Jeremie, dont j'ai déja fait mention, aux Theologiens de Wittemberg.

22°. On ne peut cependant nier que l'uſage de la Confeſſion auriculaire ne ſoit dans l'Egliſe Grecque, auſſi-bien que dans la Catholique; & que les Grecs confeſſent en détail leurs pechez, pour recevoir une pénitence conforme à la nature de ces mêmes pechez, dont il faut par conſequent découvrir la nature & l'eſpece au Confeſſeur. Il eſt neceſſaire, dit le Patriarche Jeremie aprés S. Baſile, d'expoſer tous ſes pechez à ſon Confeſſeur; & c'eſt ce qu'on peut voir plus au long dans le Livre de Chryſtophe Angelus, de la Diſcipline de ſon Egliſe. Il y a cette difference neanmoins,

si nous nous en rapportons à Metrophanes Critopule, que le Confesseur ne s'informe point du lieu où le peché a été commis, ni des personnes avec qui la chose s'est passée, ni même de la maniere; parce que, selon le même Auteur, cela est inutile & trop curieux.

23°. Ils disent que les Confessions des Laïcs doivent être arbitraires. C'est pourquoi on ne contraint point parmi eux les Laïcs à se confesser tous les ans, & on ne les excommunie pas pour ne le point faire.

Ils commettent de grands défauts dans l'administration du Sacrement de Confession: Car premierement il faut qu'ils achettent de l'Evêque la puissance de confesser; ce qui les rend Simoniaques. De plus, il s'en trouve fort peu qui sçachent la formule d'absoudre. Ils se servent ordinairement d'une sorte de priere, par laquelle ils demandent pardon pour leurs pénitens: Joint que quelquefois celui qui a la permission de confesser, n'est pas Prêtre, mais seulement Diacre; & souvent ils donnent des pénitences publiques pour des pechez cachez, comme de ne communier de sept ans pour un inceste. *Davity, ibid.*

La plûpart des Prêtres Grecs ne se confessent qu'une fois l'an, en Carême, quoi qu'ils celebrent souvent. D'autres Prêtres se persuadent qu'en recitant certaines prieres, par lesquelles ils se confessent à Dieu de leurs pechez, & lui en demandant pardon, ils reçoivent l'absolution de tous leurs crimes, sans qu'il soit necessaire de les confesser à un Prêtre.

Tous les Grecs, dés le berceau, communient tous les ans le Jeudi Saint; mais ils ne s'approchent de la Confession qu'à l'âge de 12. ou 13. ans, comme s'ils n'étoient pas capables de pecher auparavant.

Ils se confessent comme nous; mais ils sont appuyez contre l'Autel, ou debout. Ils communient

le jour de Pâques, aprés s'être reconciliez, & s'entrebaisent, en disant : *Christianos esti* ; c'est-à-dire, Christ est ressuscité : ce qu'ils font durant trois jours, tant à l'égard de leurs amis, que de leurs ennemis.

24°. Ils donnent la Communion aux Laïcs, soit qu'ils se portent bien, ou qu'ils soient malades, quoi qu'ils n'ayent point auparavant confessé leurs pechez à un Prêtre ; & cela, parce qu'ils sont persuadez que la Confession est arbitraire, & que la Foy est la seule & la veritable préparation pour recevoir l'Eucharistie.

25°. Ils se mocquent des Vigiles des Latins aux Fêtes de nôtre Seigneur, de la Vierge & des Apôtres, aussi-bien que des Jeûnes des Quatre Tems. Ils affectent même de manger ces jours-là de la viande, par un mépris qu'ils ont pour les Latins. L'Eglise Grecque, dis-je, ne convient point en cela avec la Latine ; & les Grecs ne les reçoivent point, non plus qu'une partie des Saints de l'Eglise Romaine, dont ils se mocquent, quand ils les voyent dans les Temples, comme l'on peut voir dans l'Histoire du Concile de Florence, composée par Syropulus, où il dit : *Quand j'entre dans quelque Eglise des Latins, je n'y salüe aucun des Saints que j'y vois, parce que je n'en connois pas un. J'ai même de la peine à y reconnoître Jesus-Christ, que je n'adore point aussi, parce que je ne sçai de quelle maniere ils le représentent.* Ils blâment aussi les Latins de ce qu'ils se mettent à genoux pendant les Offices Divins ; & quelques-uns ont excommunié dans un Concile Provincial ceux qui le feroient.

26°. Ils condamnent d'heresie les Latins, parce qu'ils mangent des viandes étouffées, & d'autres viandes, qui sont défendües dans l'Ancien Testament ; mais qui ne sont pas seulement prohibées par l'Ancien Testament, mais même par le Nouveau, comme il se voit dans les Actes des Apô-

tres : Ce qui n'est point singulier aux Grecs de Corfou & de l'Archipel. Mais tous les Orientaux generalement ont conservé cet usage ; & il n'y a pas long-tems qu'il est entierement aboli dans tout l'Occident.

27°. & 28°. Ils nient que la simple fornication, & que l'usure soient des pechez mortels.

29°. Ils affirment qu'il est permis de tromper son ennemi, & que ce n'est pas un peché de lui faire tort.

30°. Ils sont dans cette opinion à l'égard de la restitution, que pour être sauvé, il n'est pas necessaire de restituer ce que l'on a volé.

31°. Ils croyent enfin que celui qui a été une fois Prêtre, peut retourner à l'état de Laïc.

Il reste de dire quelque chose de leur morale, de leur Discipline & de leurs ceremonies.

A l'égard de la morale, il est certain qu'ils s'émancipent souvent, & qu'ils n'ont point assez de soin de regler leur conscience selon la morale Chrêtienne. Mais l'ignorance où ils vivent maintenant, & l'état pitoyable où ils se trouvent réduits, sont la cause de leurs désordres ; ausquels neanmoins les personnes vertueuses donnent ordre le plus qu'il est possible, comme le témoigne ouvertement le Patriarche Jeremie, qui reprend les Confesseurs, qui font un trafic des choses saintes, & qui exigent des presens. Il dit que ces gens-là meritent d'être punis de Dieu, & que s'il s'en trouve parmi eux, ils les châtient & leur ôtent leur emploi.

Les Evêques vendent les Ordres, & les Prêtres l'administration des Sacremens.

Pour ce qui est de la Discipline Ecclesiastique, ils ne suivent pas toûjours ce qui leur est prescrit par leurs Canons. Par exemple, ils ne gardent pas exactement l'âge qui est requis pour la Prêtrise & pour l'Episcopat, ils se mettent fort peu en peine des Interstices, & ils prennent plusieurs Ordres à la fois.

L'Election de leur Patriarche n'est pas toûjours

Canonique ; car celui qui donne le plus au Grand Seigneur, est ordinairement preferé aux autres. C'est pourquoi ils sont souvent plusieurs qui prennent la qualité de Patriarche.

Tom. 3. de la Perpet. de la Foy.

Monsieur de Nointel, Ambassadeur pour le Roy à la Porte, marque quatre Patriarches vivans en l'année 1671. Comme les Grecs ont de l'ambition, ils cherchent tous les moyens de parvenir à cette Dignité ; & c'est ce qui cause de grands troubles dans cette Eglise. Outre l'argent que le Patriarche élû donne au Grand Seigneur pour avoir des Lettres, il est encore obligé d'acheter les voix des Evêques qui l'élisent. Chacun dans cette occasion est bien aise de vendre sa voix le plus qu'il peut. Mais aussi le Patriarche sçait s'en recompenser, quand il fait quelque Evêque : Ce que les Evêques font aussi à l'égard des Papes, ausquels ils vendent les Ordres & les Cures le plus qu'ils peuvent. Et tout cela tombe enfin sur le pauvre Peuple, à qui l'on vend bien cher l'administration des Sacremens ; ce qui fait qu'ils en approchent peu.

Le Patriarche & les Evêques ne sont point mariez ; mais les Prêtres se marient avant l'Ordination : & cet usage, qui est general dans tout le Levant, est ancien. Les Grecs prétendent être fondez en cela sur les Canons des Apôtres ; & ils accusent les Latins d'avoir contrevenu aux anciennes Ordonnances de l'Eglise. S'il arrive qu'un Prêtre se marie, aprés qu'il a été nommé Prêtre, il ne peut plus faire aucune fonction de Prêtrise : ce qui se trouve conforme au Concile de Neocesarée ; & le Mariage n'est point rompu pour cela : au lieu que dans l'Eglise Latine le Mariage est nul, parce que la Prêtrise est un empêchement dirimant. Caucus a assûrément entendu parler de ces Prêtres, qui se marient aprés l'Ordination, quand il a dit que les Grecs croyent que celui qui a été une fois Prêtre, peut revenir à l'état des Laïcs. En effet il ne garde

plus rien de la Prêtrise, si ce n'est qu'il retient encore quelque honneur dans l'Eglise, où il a son siege separé du rang des Laïcs.

Le Monachisme est en grande estime parmi les Grecs, comme il paroît par la Réponse que le Patriarche Jeremie fit aux Theologiens d'Allemagne, qui avoient parlé des Moines, comme de gens inutiles: ausquels Theologiens il oppose S. Basile, & les autres Peres Grecs, qui ont fait l'éloge de la vie Monastique, & l'ont considérée comme un genre de vie tout Angelique; ce qu'il confirme de plus par l'autorité des Conciles, où l'on fit plusieurs beaux Reglemens touchant les Moines. Metrophanes Critopulus loüe aussi le Monachisme, comme tres ancien dans l'Eglise, & dit qu'il lui sert d'ornement. Leur genre de vie, selon le même Auteur, est fort austére, parce qu'ils ne mangent jamais de chair, sans qu'ils se soient pourtant engagez à cela par aucun vœu, mais seulement par une coutume, qu'ils ne violent jamais. Ils ne dorment tous que quatre heures; & il y en a qui n'en dorment que deux. Ils font trois fois le jour la priere publique dans l'Eglise; & ceux qui ne se sont point appliquez aux Lettres, travaillent de leurs mains: de sorte qu'il n'y a point de Monastere, où il ne se trouve de toute sorte d'Ouvriers. Ils observent tous l'ancien Jeûne; c'est-à-dire, qu'ils ne mangent qu'une fois vers le soir. Tous les Religieux y vivent d'une maniere tres dure & tres pénitente. Ils sont fort charitables; & ceux qui ont voyagé en ces Païs-là, leur rendent ce témoignage, qu'il n'y a point de désordre, ni de scandale parmi eux. Il y en a bien jusqu'à quatre à cinq mille sur le Mont Athos, qui est comme le Noviciat de tout l'Orient, & que l'on appelle pour ce sujet la Montagne Sainte, *ἅγιον ὄρος*; parce qu'il n'est habité que par des Religieux, divisez en plusieurs Monasteres, dont la régularité est si édifiante, qu'ils

Epît Doctr. de l'Egl. Orient.

Perp. de la Foy, tom. 1.

sont même en veneration aux Turcs. Tous les Evêques sont pris du nombre des Religieux, & sont obligez, aprés leur Ordination, à l'observation du celibat. C'est pourquoi il est bien étrange que Saumaise ait osé écrire, dans une Lettre qu'il a faite contre Grotius, que les Eglises d'Orient ont des Evêques mariez : Ce qui n'est vrai ni des Grecs, ni des autres Sectes. Outre le celibat, les Evêques gardent encore l'abstinence des viandes, dont ils ne se dispensent pas même à la mort.

Entre tous ces Monasteres, il y en a deux fort considérables, dont l'un est appellé Untopedi, & l'autre Agias Laura. On y garde de tres belles Reliques, qu'on va visiter de toutes parts. Les Eglises y sont superbement bâties, & richement ornées. Ils condamnent les heresies modernes de l'Europe, de Luther & de Calvin, & se sont élevez contre la Confession de Cyrille Lucar, Patriarche de Constantinople, qu'il fit en 1629. principalement sur le fait de l'Eucharistie ; & quoi qu'ils ne s'adonnent point à l'étude des Lettres, & qu'il y en ait même beaucoup parmi eux qui ne sçavent ni lire, ni écrire, quelques-uns d'entre eux ont pourtant beaucoup écrit contre ces heresies. Ces Moines joüissent du libre exercice de leur Religion, en payant tribut aux Turcs, de même que les autres Grecs.

De Consens. Eccl. Orient. & Occid.

Leo Allatius parle beaucoup plus au long des Moines Grecs, qui sont aujourd'hui dans le Levant, & d'une maniere assez exacte. Voici en abregé ce qu'il en a remarqué.

Quoi qu'il y ait parmi les Grecs différens Moines, ils tirent tous leur origine de S. Basile, qui est le premier & le seul Auteur de la Discipline Monastique. Tous les Moines le regardent comme leur Pere, & ce seroit un crime parmi eux de s'éloigner tant soit peu de sa Regle. L'on voit par toute la Grece plusieurs beaux Monasteres, avec des Eglises bien bâties, où ces Moines chantent le

jour & la nuit. Ils n'ont pas tous neanmoins une même forme de vivre : car il y en a qui s'appellent κοινοβιακοὶ ; d'autres ἰδιόῤῥυθμοι. Les premiers, sont ceux qui demeurent ensemble, qui mangent dans un même Refectoire, qui n'ont rien de singulier entre eux pour leurs habits ; & qui enfin ont les mêmes exercices, n'y ayant personne qui s'en puisse exemter. Il y a pourtant deux Ordres parmi eux : car les uns sont du grand & Angelique habit, lesquels sont d'un rang plus élevé & plus parfait que les autres, & font profession d'une façon de vivre plus parfaite ; ceux-là sont en plus grand nombre : les autres, qui sont du petit habit, autrement μικρόσχημοι, sont d'un rang inférieur, & ne menent pas une vie si parfaite. Les seconds, qu'on nomme ἰδιόῤῥυθμοι, vivent à leur maniere, & comme il leur plaît, ainsi que leur nom le porte. C'est pourquoi auparavant de prendre l'habit, ils donnent quelque argent, pour avoir une Cellule, & quelques autres choses du Monastere. Le Celerier leur fournit du pain & du vin de la même maniere qu'aux autres ; mais ils pourvoyent eux-mêmes au reste : & ainsi étant exemts de ce qu'il y a d'onereux dans le Monastere, ils s'appliquent à leurs affaires. Ces derniers leguent par testament ce qu'ils possédent tant dedans, que dehors le Monastere, à leur Serviteur, ou à leur Compagnon, qu'ils appellent Disciple, & qu'ils ont choisi d'entre ceux du Monastere, pour les assister dans leurs besoins. Celui-ci, aprés la mort de l'autre, augmente encore par son adresse les biens dont il a herité, & il laisse par testament à celui qu'il a pris aussi pour lui servir de Compagnon, ce qu'il a acquis. Le reste du bien qu'il possédoit, c'est-à-dire, ce que son Maître lui avoit legué en mourant, demeure au Monastere, qui le vend ensuite à ceux qui le veulent acheter. Il se trouve neanmoins parmi ces derniers Moines des miserables, qui sont si pauvres, que n'ayant pas de quoi

acheter un fond, ils sont obligez de donner tous leurs soins & tout leur travail au Monastere, & de s'appliquer aux plus vils emplois. Ceux-là font tout pour le profit du Convent : c'est pourquoi le Convent leur fournit ce qui leur est necessaire ; & s'il leur reste quelque tems aprés leur travail, ils le donnent à la priere.

Il y a un troisiéme Ordre de ces Moines, ausquels on donne le nom d'Anachorettes. Ceux-ci ne pouvant pas travailler, ni supporter les autres charges du Monastere, veulent cependant vivre dans le repos de la solitude. Ils achetent une Cellule hors du Monastere, avec un petit fond, dont ils puissent vivre, & ils ne vont au Monastere que les jours de Fêtes, pour assister à l'Office. Ensuite de quoi ils retournent à leurs Cellules, où ils s'employent à leurs affaires ; & ils n'ont aucunes heures arrêtées pour la priere. Il se trouve neanmoins de ces Anachorettes, qui sont sortis de leur Monastere, avec le consentement de leur Abbé, pour mener une vie plus retirée, & pour s'appliquer davantage à la méditation & à la priere. Le Monastere leur envoye une fois ou deux le mois de quoi se nourrir, parce qu'ils ne possédent ni terre, ni vignes. Mais ceux qui ne veulent point dépendre de l'Abbé, loüent quelque vigne voisine de leur Cellule, dont ils mangent le raisin ; & il y en a qui vivent de figues ; d'autres vivent de cerises, ou de quelques fruits semblables. Ils sement aussi des féves dans la saison. L'on en voit encore qui gagnent leur vie à décrire des Livres.

Davity, de l'Europe. Un Voyageur, qui est retourné depuis peu de ce Païs, dit qu'ils portent la robe noire & le capuchon de même, & que quelques-uns vont vêtus de gris : Qu'ils ont divers Monasteres en beaucoup de lieux, comme au Mont Sinaï, au Mont Athos, au Mont Olympe de Bythinie, & ailleurs : Qu'ils sont la plûpart ignorans, s'en trouvant bien peu qui s'appliquent aux belles Lettres, parce qu'ils

sont contraints de chercher le necessaire. Ils ne portent point de linge, mais des chemises de laine, qu'ils filent eux-mêmes, chacun d'eux exerçant quelque art mechanique, comme j'ai dit. Les Prêtres, comme les autres, ne se servent point du nom de Freres entre eux, mais de Pere & de Fils. Il y a peu de Prêtres parmi eux.

Outre les Moines, il y a des Religieuses qui vivent en Communauté, & qui sont enfermées dans des Monasteres, sous la Regle de S. Basile. Religieuses.

Elles ne sont pas moins austéres que les Moines pour les jeûnes, pour les prieres, & pour tout le reste de la vie Monastique. Elles choisissent une des plus anciennes & des plus vertueuses de leur Communauté, pour leur tenir lieu d'Abbesse; & ces Abbesses font la même chose à leur égard, que les Abbez font à l'égard des Moines. Cependant ce Monastere de femmes dépend toûjours d'un Abbé, qui leur donne un Moine des plus anciens & des plus vertueux pour les confesser, & pour leur administrer les autres Sacremens. Ce Religieux demeure proche leur Monastere, afin de les assister plus facilement & plus promptement dans leurs necessitez. Il dit aussi la Messe pour elles, & regle leurs autres Offices.

Ces Religieuses portent toutes un même habit, qui est noir, & un manteau de même. Elles ont les bras & les mains couverts jusqu'au bout des doigts. Cet habit est de laine simple. Elles ont aussi la tête rasée, & chacune a une Cellule séparée, où il y a de quoi se loger en haut & en bas. Celles qui sont les plus riches, ont une Servante. Elles nourrissent même quelquefois dans leurs Maisons des jeunes filles, qu'elles élevent dans la pieté.

Aprés qu'elles se sont acquittées de leur devoir ordinaire, elles font des ouvrages à l'éguille; & les Turcs, qui ont du respect pour ces Religieuses, viennent jusques dans leurs Monasteres ache-

ter des ceintures de leur façon. Les Abbesses ouvrent volontiers les portes de leur Convent aux Turcs, à qui il n'arrive jamais de faire aucune insolence.

Quelques Relations de Constantinople portent qu'il y en a en cette Ville, qu'on appelle Calogeres, qui sont des veuves, dont quelques-unes ont eu plusieurs maris, & qui n'embrassent cette profession que quand elles sont fort avancées en âge; qui ne font point de vœux: Que toute leur sainteté consiste à prendre un voile noir sur leur tête, & à dire qu'elles ne veulent plus se marier: Qu'au reste, elles demeurent presque toutes chez elles, où elles ont soin de leur ménage, de leurs enfans, & de leurs parens. Il y en a neanmoins quelques-unes qui vivent en Communauté; mais ces dernieres sont plus miserables que les premieres. Les unes & les autres vont par tout où il leur plaît: Et qu'enfin elles ont plus de liberté sous cet habit de Religieuses, qu'elles n'en avoient auparavant.

Perpet. de la Foy, tom. 1.

La vie des Laïcs est en plusieurs choses peu différente de celle des Religieux: car ils n'observent pas seulement comme eux les quatre Carêmes, dont nous parlerons ci-aprés, avec presque autant de rigueur & d'austérité, & de plus, le jeûne du Mercredi & du Vendredi de toute l'année; mais ils les imitent encore dans l'assiduité & la longueur de leurs prieres. Il y a un fort grand nombre de Laïcs, qui sont exacts à reciter l'Horloge, c'est-à-dire, le Breviaire, ou les prieres que l'on fait aux diverses heures du jour; & ils mettent dans la recitation de ces prieres une bonne partie de la pieté: ce qui les oblige à une priere plus continuelle que celle de nos Religieux, les Offices du jour n'étant souvent éloignez les uns des autres que d'une heure & demie; au lieu que, selon le Breviaire Latin, on ne prie que de trois heures en trois heures. Les Dimanches & les Fêtes les hommes & les femmes, & les enfans même, se trouvent

à l'Eglise dés deux heures aprés minuit, & ils y chantent des Hymnes jusqu'au Soleil levé ; aprés quoi, ils se retirent dans leurs maisons jusqu'à Tierce, c'est-à-dire, à neuf heures, qui est l'heure du Sacrifice, pour lequel ils se rassemblent. Ils disent Vêpres l'aprés dîné comme les Catholiques ; mais ils y assistent avec plus d'exactitude.

Les Calvinistes se mocquent de ces pratiques, & ils traitent les austéritez des Religieux de superstitieuses. Mais ceux qui regardent la Religion avec un autre esprit qu'ils ne font, bien loin de les condamner, voyent avec une extrême douleur, que la Discipline se soit beaucoup plus relâchée en ce point dans l'Occident, que dans l'Orient. Ils sçavent que comme l'homme est composé de corps & d'ame, aussi la pieté, qui lui est propre, consiste tout ensemble dans la vertu intérieure, & dans les exercices extérieurs : Qu'il n'est pas même possible, selon la voye ordinaire, de l'entretenir & de la conserver, si on neglige ces moyens humains : Qu'ainsi, quoi que l'instinct de la charité puisse être retenu par des obstacles extérieurs, qui l'empêchent quelquefois de pratiquer ces exercices, elle ne manque jamais neanmoins de s'y porter, quand elle est libre, & qu'elle peut suivre ses mouvemens naturels : Qu'elle aime à s'en faire des regles, à s'y attacher par des Loix, des vœux & des liens salutaires, afin d'éviter l'inconstance & la mobilité de l'esprit humain, qui nous porte toûjours au déreglement & au désordre. De sorte qu'encore qu'ils soient persuadez que cette Discipline extérieure, que les Grecs observent, & ces austéritez qu'ils pratiquent, ne sont pas animées de l'esprit de charité, dont le Schisme les rend incapables ; ils les regardent neanmoins comme des restes précieux de la pieté ancienne de cette Eglise, & comme des dispositions favorables pour rentrer dans l'union du Corps de Jesus-Christ, n'y ayant rien qui empêche la réunion des Heretiques, que

cette liberté de la chair & de la vie ſenſuelle, que le Diable a établie parmi eux, pour rendre le Schiſme plus incurable.

Chytreus, Lutherien, rapporte auſſi pluſieurs choſes, pour décrier les Grecs, qui pourroient ſervir à faire leur éloge parmi les Catholiques. Il dit qu'une grande partie & du Peuple, & des Prêtres, met ſa pieté dans le culte de la Vierge & des Images, quoi qu'ils ne les ayent point en boſſe, mais ſeulement en plate peinture: Qu'ils ont confiance non ſeulement dans les prieres & l'interceſſion des Saints, mais auſſi dans leurs merites & dans leurs ſecours: Que l'on voit même parmi eux tous les jours des exemples de cette invocation horrible, & pleine d'idolâtrie, non ſeulement dans leurs Egliſes, mais auſſi dans les prieres qu'ils font à toutes les heures: Qu'ils honorent avec une ſuperſtition étrange les Images des Saints: Que la Doctrine de la Juſtification par la ſeule Foy, eſt obſcurcie parmi eux, & qu'ils ne ſont pas éloignez des opinions de la Theologie Scholaſtique, comme il paroît, en ce qu'ils liſent avec un extrême ſoin & avec admiration les Livres de S. Thomas, & particulierement ſa Somme, traduite en Grec.

Je rapporte toutes ces marques extérieures de zele, qui ſe voyent encore dans cette Egliſe, pour montrer que la Religion n'y eſt nullement indifférente, & que la grande oppreſſion qu'elle ſouffre ſous la tyrannie des Turcs, n'y a pas éteint l'amour & le zele pour la plus grande partie des véritez de la Foy; puis qu'il paroît au contraire qu'elle y eſt toûjours fort attachée, comme auſſi à ſon ancienne Diſcipline.

Ce que j'ai dit des Grecs ſoumis au Patriarche de Conſtantinople, ſe peut dire de même de ceux qui ſont ſoumis aux Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Celui d'Alexandrie réſide maintenant au Grand Caire, ſelon Cotovic & Chytreus. Ce-

lui d'Antioche réside à Damas, & il exerce sa Jurisdiction sur ces grandes Provinces, qui composoient autrefois ce qu'on appelloit *Comitatus Orientis*, à l'exception des trois Palestines, qui furent attribuées au Patriarche de Jerusalem par le Concile de Chalcedoine. Il est vrai que les Schismes & les heresies des Nestoriens, dés Armeniens & des Jacobites, ont soustrait à ce Patriarche un grand nombre de Provinces, & que dans celles mêmes qui le reconnoissent, il y a quantité d'autres Societez Chrêtiennes, qui ont leurs Evêques & leurs Patriarches à part.

Ce fut au Concile de Chalcedoine que l'Evêque de Jerusalem obtint la Jurisdiction sur les trois Palestines, qu'il avoit commencé de s'attribuer aprés le Concile d'Ephese. Avant ce tems-là, il étoit soumis à l'Archevêque de Cesarée, quoi qu'il eût déja quelque préeminence honoraire dés le Concile de Nicée, à cause de l'honneur que l'on portoit à la Ville Sainte. Aprés que les Latins eurent été chassez de Jerusalem, le Sultan d'Egypte permit à l'Empereur Grec d'y établir un Patriarche de sa Communion; & depuis ce tems-là, il y en a toûjours eu un de Communion Grecque, qui est un des quatre Patriarches, par lesquels se gouverne presentement l'Eglise Grecque.

Mais outre ces quatre Patriarches, qui composent proprement l'Eglise Grecque, qui sont liez entre eux de Communion, & qui suivent la même Doctrine & les mêmes erreurs, il y a encore dans l'Egypte, dans Jerusalem, dans Constantinople, dans la Syrie, d'autres Evêques qui prennent le titre de Patriarches.

Le Patriarche des Jacobites, & celui des Maronites prennent tous deux le titre de Patriarche d'Antioche.

Le Patriarche des Cophtes s'appelle aussi Patriarche d'Alexandrie. Outre le Patriarche Grec qui est dans Jerusalem, les autres Nations, com-

me les Armeniens & les Cophtes, y ont aussi leurs Evêques.

Il y a dans Constantinople un Patriarche Armenien.

C'est par la distinction de ces divers Patriarches de diverses Sectes, qui habitent souvent en une même Ville, qu'Allatius répond à ceux qui ont voulu faire croire que ce Gabriel, qui envoya une Legation à Clement VIII. au nom des Egyptiens & des Ethyopiens, pour reconnoître la Primauté de l'Eglise Romaine, dont le Cardinal Baronius a inseré la Relation à la fin du sixiéme Tome de ses Annales, étoit un Patriarche imaginaire: Car cet Auteur fait voir que quoi que Meletius, qui étoit le Patriarche d'Alexandrie de la Communion Grecque, ait désavoüé cette Legation, il ne s'ensuit pas que Gabriel ne fût un veritable Patriarche des Cophtes, comme il le prouve fort bien. Quoi qu'il en soit, il est certain que le Patriarche des Cophtes n'est pas le même que celui d'Alexandrie, & que c'est de ce Patriarche des Cophtes que dépend celui des Abyssins, qu'ils appellent Abuna, qui a sous sa Jurisdiction toute l'Ethyopie, dont la plûpart des Peuples sont Chrétiens. Chytreus dit qu'elle comprend jusqu'à quarante Royaumes; & l'on peut juger de-là quelle est la multitude des Chrétiens qui composent cette Eglise.

Perpet. de la Foy, tom. 1.

Outre ces Patriarchats, il y a encore dans l'Orient plusieurs autres Eglises, & plusieurs Sectes tres nombreuses, & qui occupent plusieurs Provinces.

Les Georgiens, qui habitent les Païs, qu'on appelloit autrefois Iberie, ou Albanie, suivent la Discipline & la Foy des Grecs, quoi qu'ils ayent un Archevêque indépendant, qui a sous lui dixhuit Evêques.

Les Maronites reconnoissent le Pape, quoi qu'ils suivent en plusieurs points la Discipline de l'Eglise Grecque.

Les Jacobites ont un grand nombre d'Eglises dans l'Asie, l'Assyrie, le Diarbeck, la Mesopotamie, la Nubie, l'Egypte, l'Ethyopie. Leur Patriarche, qui demeuroit autrefois dans le Monastere de Safran, s'est établi dans la Ville de Caramit. Il prend le titre de Patriarche d'Antioche, & a sous soi grand nombre de Metropolitains ou Archevêques, comme celui de Jerusalem, de Mosul, de Damas, d'Edesse, de Chypre, & autres. Il est aussi reconnu par un tres grand nombre de Religieux, qui sont tres peu differens des Religieux Grecs.

Nous parlerons en son lieu de celui des Nestoriens & Chaldéens, qui sont en si grand nombre dans l'Orient, que l'on en compte jusqu'à trois cens mille familles, qui demeurent particulierement dans la Syrie, l'Assyrie, la Mesopotamie, la Chaldée, la Perse, la Tartarie, & les Indes. Les Chrétiens de S. Thomas de Malabar étoient dépendans du Patriarche des Nestoriens, avant qu'ils se fussent réunis avec l'Eglise Romaine. Ce Patriarche s'attribüe l'autorité & la succession de l'Archevêque de l'ancienne Seleucie, qui souscrivoit dans les Conciles aprés les quatre Patriarches d'Orient, la Ville de Musal, qui est son Siege, étant, selon quelques-uns, la même que cette Ville de Seleucie, qui a succedé à la Dignité de l'ancienne Babylone, dont il ne reste que les ruines.

Les Armeniens Schismatiques, qui suivent l'erreur des Eutychiens, ou des demi Eutychiens, ont deux. Patriarches universels, qu'ils appellent Catholiques. Le Siege du premier est Arard, Ville d'Armenie, & sa résidence est dans un Monastere nommé Egmiathin. L'autre demeure à Cis, Ville de Caramanie. Celui-là a sous lui environ 200. Evêques; & celui-ci environ 50. L'Evêque ou Patriarche Armenien, résidant à Constantinople, est sujet au Patriarche d'Egmiathin; & ceux de Je-

rusalem & d'Alep, au Patriarche de Cis.

Les Francs Armeniens, convertis depuis longtems à la Foy de l'Eglise Catholique par un Pere de l'Ordre de S. Dominique, ont toûjours un Patriarche tiré de cet Ordre, qui demeure à Naixeran.

Toutes ces Sectes sont pour la plûpart mêlées ensemble, non seulement par le commerce, mais aussi parce qu'elles sont souvent établies dans les mêmes Provinces & les mêmes Villes, comme l'on a vû en France les Calvinistes & les Catholiques, & comme l'on voit tant de différentes Sectes en Hollande & en Angleterre. Elles avoient presque toutes leurs Chapelles dans l'Eglise du S. Sepulchre à Jerusalem, où les Chrétiens de toutes ces Sectes viennent tous les ans, en assez grand nombre, à la Fête de Pâques, de toutes les parties du Monde. Et comme les Catholiques de l'Europe sont aussi établis en divers endroits de l'Orient, ils se trouvent mêlez avec les Schismatiques en plusieurs de ces lieux. Ils sont spectateurs de leurs ceremonies, comme eux le sont des nôtres.

Elles ont toutes de l'aversion les unes pour les autres, comme nous avons dit. Le Patriarche de Jerusalem excommunie tous les ans, le Jeudi Saint, toutes les autres Sectes, en y comprenant l'Eglise Romaine. Ils mettent les Armeniens presqu'au nombre des Ismaëlites, c'est-à-dire des Turcs. Les autres Sectes n'ont pas les unes pour les autres des sentimens plus favorables; & ce n'est presque que la puissance des Turcs qui les opprime toutes, qui les force de vivre entre elles dans une paix temporelle.

Que si l'on veut sçavoir depuis quel tems chacune de ces Sectes s'est separée de l'Eglise Romaine, il est facile de le remarquer, en considérant l'origine de leur division, que nous avons déja fait voir. La Procession du S. Esprit fut premierement remuée par Photius, au neuviéme siecle, & tout-

à-fait

à-fait rejettée sous Michel Cerularius. La division du Patriarchat de Constantinople attira celle des trois autres Patriarches, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem ; parce qu'ils embrasserent l'opinion des Grecs contre l'Eglise Latine. Nestorius ayant été condamné au Concile d'Ephese en 431. il faut prendre dès ce tems-là l'origine de sa Secte. Les Armeniens ayant embrassé la Doctrine d'Eutyches, condamnée au Concile de Chalcedoine en 451. il semble que c'est de là qu'il faut prendre le commencement de leur heresie. Neanmoins d'autres disent, & plus vrai semblablement, qu'ayant été pervertis par un certain Aptiso, Syrien Jacobite, dans un Synode tenu à Tyben 105. ans aprés ce Concile, ce n'est que de ce tems que leur division est arrivée, leur Schisme ayant commencé assez long-tems auparavant, par la politique des Rois de Perse, qui ne trouvoient pas bon que les Evêques d'Armenie dépendissent du Siege de Cesarée en Cappadoce. Celle des Cophtes a commencé aussi en 451. celle des Jacobites en 550. & celle des Moscovites en 867. sous l'Empire de l'ancien Basile.

Les Jeûnes des Grecs sont assez différens de ceux des Latins : car les Jeûnes de ces derniers seroient des jours de fête & de bonne chere parmi les Orientaux, dautant qu'ils ne s'abstiennent pas seulement de manger de la chair, & de tout ce qui en est tiré, comme le beurre & le fromage ; mais ils ne mangent pas même de poisson, se contentant de fruits & de legumes, où ils mettent tant soit peu d'huille, & boivent fort peu de vin. Les Moines jeûnent encore plus étroitement, parce qu'ils ne goûtent jamais de vin, ni d'huille, si ce n'est le Samedi & le Dimanche. Il est neanmoins permis aux Moscovites de manger du poisson, parce qu'ils n'ont ni vin, ni huille. Le Mercredi & le Vendredi ils s'abstiennent de viande & de tout ce qui en peut provenir ; mais il leur est permis

ces jours-là de manger du poisson.

Leurs Carêmes. Quant aux autres abstinences, l'Eglise Grecque observe inviolablement quatre Carêmes.

Le premier est commun à toute l'Eglise Catholique; pendant lequel ils s'abstiennent de chair, d'œufs, de beurre, de lait, de fromage & de poisson, qui a sang. Autrefois l'huille & le vin leur étoient également défendus aux jours de Jeûnes; & S. Chrysostome assûre que de son tems les Grecs étoient si exacts en cette observance, qu'ils auroient plûtôt souffert toute sorte de tourmens, que de la transgresser. Presentement, quoi qu'il ne leur soit pas permis d'user d'huille, que le Samedi & le Dimanche, & du poisson, seulement le jour des Rameaux & de l'Annonciation, ils boivent neanmoins du vin. Ils ne mangent qu'aprés la Messe, laquelle ne se commence qu'à midi; mais elle dure long-tems, selon l'ancienne coutume. Ce Carême, qui étoit autrefois de huit semaines, comme nous l'apprenons de S. Basile & d'autres, n'est maintenant que de sept. Ils commencent à s'abstenir de poisson & de laitage dés le Lundi de la Quinquagesime; même la semaine précédente ils s'abstiennent de chair seulement. Leur Rituel porte que le sujet de cette dispense, fut pour contrequarrer la coutume ridicule des Armeniens, qui jeûnent ces huit jours tres-étroitement, à cause de la mort du Chien de Sergius, Maître de Mahomet, lequel s'appelloit Messager, parce qu'il alloit toûjours devant son Maître. Mais on croit que l'envie que les Grecs portent aux Armeniens, leur a fait inventer cette impertinence.

Le second Carême des Grecs commence quarante jours avant Noël, & est appellé la Quarantaine. Ils s'abstiennent tout ce tems-là de viande, d'œufs, de fromage & de lait; mais l'usage du poisson leur est permis, à la réserve des Lundi, Mercredi & Vendredi. Toutefois plusieurs s'ab-

ſtiennent encore de poiſſon & d'huille par devotion ces jours-là. Ceux qui veulent communier, il faut, ſelon l'ordonnance de leurs Confeſſeurs, qu'ils s'abſtiennent huit jours auparavant de poiſſon, d'huille, & même de l'uſage du mariage, s'ils ſont mariez : D'où vient que ces difficultez ſont cauſe que peu de perſonnes s'approchent de la Communion ; ce qui eſt un grand abus, même au jugement des Grecs les mieux ſenſez, qui proteſtent que leurs Livres ne diſent rien de cette défenſe.

Le troiſiéme Carême eſt celui des Apôtres S. Pierre & S. Paul, qui eſt de douze jours ; mais ſouvent il eſt de 20. & de 30. ſelon que la Pâque avance plus ou moins : car ils commencent toûjours ce Carême huit jours aprés la Pentecôte ; & la même abſtinence leur eſt preſcrite en celui de l'Avent, ſinon que la Fête de S. Pierre & de S. Paul arrivât un Mercredi ou un Vendredi ; auquel jour il ne leur ſeroit pas permis de manger de la viande, comme à la Fête de Noël.

Le quatriéme eſt celui de l'Aſſomption Nôtre-Dame, qui dure quinze jours. L'abſtinence eſt ſeulement de viande, d'œufs & de laitage. Le poiſſon leur eſt permis, de même que l'huille, dont pluſieurs s'abſtiennent pourtant par devotion. Ceux qui ſont du Rit Latin en ces Pays, s'accommodent pour l'ordinaire à la façon de jeûner des Grecs, particulierement pendant ces quinze jours, à cauſe de la devotion qu'ils ont à la ſainte Vierge.

Autres Carêmes de devotion.

Outre ces quatre Jeûnes de precepte, il y en a d'autres de devotion ; comme celui de S. Dimitry, Martyr, qui commence le premier jour d'Octobre, juſqu'au 26. ſpécialement à Theſſalonique, où ce Saint reçut la Couronne du martyre. Celui de S. Michel, qui commence le premier Novembre, juſqu'au 8. & le 9. ils en celebrent la Fête. Celui de S. Athanaſe, le 7. Janvier, juſqu'au 18.

Quelques-uns en jeûnent un quatriéme en l'honneur de S. Nicolas ; & d'autres un cinquiéme de sept jours, avant la Pentecôte.

Les Grecs, & les autres Levantins blâment fort le jeûne du Samedi parmi les Latins ; parce qu'ils disent que ce jour-là est un jour de Fête, aussi-bien que le Dimanche : Ce qu'ils prouvent par les anciens Canons, & par la pratique des premiers siecles.

Enfin, pour ce qui regarde les ceremonies, on peut dire en general qu'il n'y a point de Nation qui en ait tant, parmi les Chrétiens. On peut consulter là-dessus leur Euchologe, ou Rituel, avec les Notes du P. Goar. Le culte qu'ils rendent aux Images, est si excessif, que cela n'est pas concevable. Je l'ai assez fait voir dans la Religion de Moscovie. Quand il est la Fête d'un Saint, l'on met son Image au milieu de l'Eglise ; & cette Image ou Peinture, représente l'histoire de la Fête qu'on celebre ; par exemple, de la Nativité ou de la Resurrection de nôtre Seigneur. Alors ceux qui sont presens, baisent l'Image : ce qui s'appelle en leur Langue, προσκυνεῖν & en Latin, *adorare*. Cette adoration ne se fait pas à genoux, ni avec quelque inclination, ou autre geste du corps ; mais simplement en baisant l'Image. Si c'est une Image de nôtre Seigneur, on lui baise ordinairement les pieds : Si c'est une Image de la Vierge, on lui baise les mains ; & enfin si c'est celle de quelque Saint, on le baise à la face.

Ces sortes de ceremonies, & quantité d'autres, que les Grecs observent en l'adoration de leurs Images, se sont beaucoup augmentées depuis le II. Concile de Nicée, où les défenseurs des Images remporterent une grande victoire sur les Iconoclastes. C'est principalement depuis ce tems là que les Grecs ont publié les Histoires miraculeuses de leurs Images, dont ils ont rempli leurs Livres : Et comme s'ils n'en avoient pas eu assez

parmi eux, ils ont été chercher les miracles qui se sont faits à Rome, & dans les autres lieux, par la vertu des Images.

Ils disent que les Images en bosse sont des Idoles, & qu'il n'est point permis d'en honorer d'autres, que de peintes. Et quoi que les Moscovites soient différens des Grecs en beaucoup de choses, ne disant pas même la Messe en Grec, mais en leur Langue Sclavonne; neanmoins, comme ils ont les mêmes erreurs qu'eux, ils mirent en pieces, il y a quelque tems, dans la Lithuanie, un Crucifix de bois, qui étoit en grande veneration.

Au reste, les Grecs établissent la plûpart de leurs ceremonies sur leurs Traditions. Ils se soucient fort peu d'examiner si ces Traditions sont anciennes, ou non. Il suffit qu'elles soient en usage, pour dire qu'elles sont Apostoliques. Et comme ils ont presentement peu de personnes habiles, ils ne sont pas capables de juger si leurs Traditions sont veritablement appuyées sur l'Antiquité. Une des ceremonies, qui a le plus étonné les Latins, est celle qu'ils observent avec un grand appareil à l'égard des mysteres, lors qu'ils sont sur le petit Autel, qu'ils appellent l'Autel de la Prothese; & cela avant la consecration: Car ce qui est étonnant, & en quoi j'ai déja remarqué un grand abus, est qu'ils rendent des honneurs extraordinaires au pain & au vin, auparavant qu'ils soient consacrez, & sur lesquels on n'a encore fait qu'une simple benediction. On peut mettre au nombre des ceremonies, qui ne sont appuyées que sur la Tradition, mais Apostolique, la plus grande partie de leurs Sacremens; parce que, comme nous avons dit ci-dessus, ils ne croyent pas que Jesus-Christ en soit immédiatement l'Auteur. Tous ces Sacremens sont accompagnez d'un grand nombre de ceremonies; parce qu'ils sont persuadez qu'on ne peut trop respecter extérieurement les choses saintes. C'est pourquoi ils celebrent la Liturgie,

& leurs autres Offices, avec bien plus d'appareil, qu'on ne fait dans l'Eglise Romaine. Ils ont de plus un grand nombre de Livres de leurs Offices, sans avoir neanmoins de Breviaires à l'usage des particuliers, comme les Latins ; parce qu'ils disent que l'Office se doit reciter dans l'Eglise publiquement, & non dans la chambre en particulier.

Davity, de l'Europe, der. Edit.

Ils celebrent le jour de l'Assomption avec de grandes ceremonies, & font voir par leurs anciennes coutumes, que ceux qui rejettent les Traditions, ont tort. Ils disent que c'est la créance de l'Eglise, fondée en la Tradition & en l'Apparition de la Vierge, rapportée en l'Horloge des Grecs, avec une Inscription Grecque, qui est interprétée : De l'Exaltation de la Vierge toute sainte, pourquoi elle s'est faite, & comment : Qu'elle est montée au Ciel en corps & en ame. Voici comme les Grecs le croyent. Les Apôtres étant assemblez pour prendre leur refection, trois jours aprés le décés, ou le sommeil de la Sainte Vierge, ils mirent, selon leur coutume, depuis l'Ascension de nôtre Seigneur, un morceau de pain sur un carreau, qui étoit la place qu'ils laissoient à leur Divin Maître ; & aprés leur repas, & leurs actions de graces, comme ils vouloient lever ce pain, en disant à leur ordinaire : *Seigneur Iesus-Christ, aidez-nous*, & puis le mettre en morceaux, pour prendre chacun le sien, en forme de pain beni ; la chambre se remplissoit d'une clarté admirable, & la Vierge, toute rayonnante en gloire, leur apparut, accompagnée d'une multitude d'Anges, & leur dit, en les saluant : *Avete, ego vobiscum sum omnibus diebus : Dieu vous garde, la paix soit avec vous, je ne vous abandonnerai jamais.* Les Apôtres, surpris de joye & d'étonnement, leverent le morceau de pain, en disant : *Deipara, adjuva nos : Tres Sainte Vierge, Mere de Dieu, aidez-nous* ; & étant disparüe, ils allerent aussi-tôt

à son Tombeau, où ne trouvant pas son Corps, ils s'écriérent : *Astitit Regina à dextris Dei in vestitu deaurato, circumdata varietate : Assûrément Nôtre-Dame est montée au Ciel en corps & en ame ; elle est assise à la main droite de son Fils.* En memoire de quoi, les Grecs, le jour de son Assomption, qu'ils celebrent sous le nom de Dormition, font encore à present, aprés le repas, cette ceremonie, qui se fait en cette maniere. Le Prêtre se fait apporter un pain, & trois petits cierges allumez, de l'encens & du feu ; & aprés avoir étendu une serviette, il enleve par dessus la croûte du pain, en forme de triangle, avec le couteau, & met les cierges entre les deux croûtes : Ensuite de quoi, il chante avec les Assistans des Hymnes à la loüange de la glorieuse Vierge & de son Triomphe : Puis il encense & benit ce pain, qu'il donne au plus jeune de la Compagnie, qui le partage, & le présente à chacun, qui en le portant à la bouche, répete les paroles des Apôtres : *παναγια θεότεκε βοηθησε μας : Tres Sainte Mere de Dieu, aidez-nous.* Et dautant que cette ceremonie plaît extrêmement aux Grecs, il arrive souvent qu'ils s'en servent aprés les Tables de leurs Panegyriques.

Les plus zelez d'entre les Evêques Grecs font gloire de laver les pieds de douze de leurs Prêtres, le Jeudi Saint, dans une grande Assemblée ; ensuite de quoi, ils font une petite exhortation.

Le Vendredi Saint, comme c'est la coutume par toute la Grece d'honorer la memoire du S. Sepulchre de nôtre Seigneur, ils font un berceau portatif de fleurs & de laurier, au milieu duquel est l'Image de nôtre Seigneur mort ; ce que chaque Paroisse fait. La nuit étant venüe, deux Prêtres le portent par la Ville en Procession, & les autres Prêtres suivent avec des encensoirs, chantant quelques Hymnes tristes. Tous les Assistans marchent avec des cierges allumez. Au retour,

on pose ce berceau au milieu de l'Eglise ; & chacun lui faisant ses adorations avec leurs signes de Croix, le va baiser avec grande reverence : puis on retourne au logis prendre son repas. Ils font scrupule de rompre leur jeûne ce jour : C'est pourquoi ils ne mangent qu'aprés cette adoration, & la plûpart se contentent de manger du pain & de boire de l'eau.

Comme les Francs, pour une plus grande union, ont permission de garder l'ancien Calendrier dans l'Isle de S. Erini ; aussi ils imitent les Grecs en plusieurs choses, qui ne dérogent point à l'autorité de l'Eglise Romaine. Ils font aussi ce jour une Procession dans cette Isle ; & outre le Sepulchre, qui est dressé dans l'Eglise où repose le S. Sacrement, ils en ont un portatif comme les Grecs, & marchent en Procession dans un tres bel ordre, & avec beaucoup de devotion. Aprés l'adoration, on prêche la Passion, & il est toûjours dix ou onze heures de nuit, quand les Francs commencent à prendre leur refection. Ces exemples d'abstinences dans un Païs du Turc, sont veritablement loüables. A Anasi, qui est une Isle voisine, les femmes font paroître cette nuit la douleur qu'elles ont de cette vûë d'un Dieu mourant en Croix. Elles sont toutes déchevelées, fondantes en larmes, se frappant la poitrine, s'arrachant les cheveux, & jettant de grands cris. Elles font même l'office de Prédicateurs, pour toucher les cœurs: Aussi n'y a-t-il aucun Prédicateur en cette pauvre Isle, & le plus souvent point de Confesseur.

Les Panegyriques des Grecs n'ont rien moins que ce qui en porte le nom. Il est probable qu'anciennement on faisoit quelque Oraison panegyrique en l'honneur du Saint ou de la Sainte, de qui on celebroit la Fête. Le tout consiste à present à donner à souper aprés les Vêpres, & le lendemain à dîner aprés la Messe, à tous les pauvres qui se présentent. Quelquefois non seulement les pau-

vres, mais aussi les riches, y sont invitez, quand celui qui fait la dépense, est riche. Les Peres Jesuites se trouvent souvent à ces Assemblées, non pas pour y manger, mais pour avoir occasion d'y prêcher & instruire le Peuple. A voir ces Tables, on se figure les festins des premiers Chrétiens dans l'Eglise, auparavant de communier, à l'imitation de nôtre Seigneur. Ils s'appelloient ἀγάπη; cela veut dire Charité.

Que si dés le tems de S. Paul, quelques abus se glisserent, il ne faut pas s'étonner si on en remarque à present en ceux des Grecs. Le premier est, qu'aprés le souper, les jeunes gens dansent avec les filles, & chantent toute la nuit, avec beaucoup de modération pourtant. Le second abus est, que le Prêtre, au lieu de se disposer pour celebrer la Messe le lendemain, se met aussi à danser ou à boire plus que les autres. Mais ce qui est moins édifiant, c'est qu'en toutes ces ceremonies, vous ne voyez aucun Grec se confesser, quoi que le Prêtre, selon l'ancienne coutume de l'Eglise Orientale, ne manque jamais, aprés qu'il a communié, de se tourner vers le Peuple avec le Calice, pour l'inviter à participer avec lui à ce metz delicieux : *Venez avec crainte & avec foy*, crie-t-il. Mais comment s'en approcheroient-ils, aprés avoir mangé comme ils ont fait ?

1. Corinth 11.

Les Prêtres & les Moines Grecs sont de ceux de qui nôtre Seigneur parle en S. Mathieu, qui surchargent les autres jusqu'à l'excés, & ne voudroient pas y toucher du doigt. Pour les danses, il est plus facile d'y remedier. Les Missionaires les ont fait cesser plusieurs fois. Ceux de Policandro, qui est une autre Isle voisine, ont entierement banni les Danseurs de leurs Panegyriques, depuis que le foudre tua leur joüeur de hautbois au milieu de la danse.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur leurs ceremonies; car il faudroit un Volume en-

tier, pour les bien décrire. La plûpart de ces ceremonies ont des sens mystiques, si nous nous en rapportons à quelques-uns de leurs Docteurs, qui ont écrit sur cette matiere. Mais tout le monde sçait qu'il n'y a rien de plus mal fondé que cette Theologie allegorique & mystique.

J'aurois plûtôt souhaité représenter ici en abregé le chant & la musique de la grande Eglise de Constantinople; mais outre que cela seroit trop long, on auroit besoin de plusieurs figures.

Les noms de leurs Dignitez Ecclesiastiques sont, le Patriarche, le Metropolitain, l'Archevêque, l'Evêque, le Moine sacré, qui peut dire la Messe, qu'ils nomment Hieronime, le Prêtre ou Papas, le simple Moine, qui ne consacre pas, le Diacre & le Soûdiacre, qui servent aux Prêtres & à l'Autel, l'Anagnoste, qui lit l'Epître. Les Moines ont aussi leurs Archimandrites ou Abbez.

J'ai parlé ci-devant de leurs Patriarches, de leur nombre & de leur pouvoir. Quant aux Archevêques, il y en a quelques-uns en Grece, dont celui de Thessalonique a douze Evêques sous lui, & celui d'Athenes quelques-uns moins. Ils haïssent mortellement les Catholiques, à la réserve de ceux qui vivent sous la Domination des Venitiens, qui ont même un grand respect pour le S. Sacrement de ces Latins, assistent à leurs Offices aux Fêtes Solemnelles, disent leurs Messes en même Eglise, à même heure; mais en différens Autels. Les PP. Jesuites ont établi des Missions dans les Isles de l'Archipel, entre autres à Chio, à Thyne, à Naxie, à Paros, Sira, Amourgo, Athenes, Negrepont & Saint-Erini, où ils font de grands progrés. Nous en ferons un détail ci-aprés.

Achaïe. Athenes. Il y a grand nombre de Chrétiens dans l'Achaïe, & l'on a compté dans Athenes, en une Procession, deux cens cinquante Prêtres. Cette Ville sert de sejour à un Archevêque, qui a sous lui six Evêques, au lieu de dix qu'il en avoit au-

trefois, & cent cinquante Eglises. Les Turcs se sont emparez des lieux les plus forts.

Les Evêques de Monembasie & d'Argos, qui sont dans le Peloponese ou la Morée, étoient sous l'Archevêque de Corinthe; mais à present celui de Monembasie est Metropolitain: & Argos, & Napoli de Romanie ne font qu'un Siege Metropolitain. Quant à celui de Corinthe, il a sous lui les Evêques de Damala, de Cephalonie, de Zante, & autres. La Morée. Corinthe.

Il y a presentement dans Coron, Ville de cette Province, qui a été reprise par les Venitiens il y a déja quelques années sur les Turcs, des Catholiques, qui y ont rétabli la Religion. Il y a aussi des Grecs & des Juifs, qui demeurent dans la basse Ville, lesquels étoient soufferts par les Turcs, en payant le tribut, comme ailleurs.

La Religion de la Laconie ou Lacedemone, qui est aussi dans le Peloponese, est entierement conforme à celle de l'Eglise Grecque: mais quoi qu'ils se disent Chrétiens, ils sont Barbares, & presque sans Loy. Il y a dans ce Païs plusieurs autres Chrétiens Grecs, outre les Juifs & les Turcs. Lacedemone.

Il y a dans la Macedoine grand nombre de Turcs, de Juifs & de Chrétiens mêlez ensemble. Macedoine.

Il y a plus de soixante-dix mille Juifs à Thessalonique. Les Turcs y ont seulement trois Mosquées, & les Chrétiens vingt ou trente Eglises. Son Metropolitain a plusieurs Evêques sous lui, comme celui de Cypre ou de Pydne, celui des Serviens, & ceux de Cassandrie, Lite, Rhendine, Hierisse ou S. Mont, Lycostonie ou Temple Thessalique, & quelques autres. L'Archevêque de Serres, qui fut à Anvers en 1618. se nommoit Primat de Macedoine. Thessalonique.

Quant aux Monasteres du Mont Athos, qu'on met au nombre de vingt-quatre, quelques-uns tirent encore certains revenus annuels de Russie, Valachie, Trebizonde, & de quelques autres

Païs. Il s'y trouvoit autrefois plusieurs bons Livres en Manuscrit, & beaucoup de Moines fort doctes; mais à present à peine s'en trouve-t-il dix qui sçachent quelque chose. Il y a bien encore quelques Livres de Theologie; mais les Historiens, les Poëtes & les Philosophes y manquent. J'ai déja parlé de la Regle de ces Calogers, & de leur genre de vie.

Thessalie. Outre les Turcs qui sont dans la Thessalie, il y a aussi beaucoup de Chrétiens Grecs: & de même que le Metropolitain de Thessalonique l'est de toute la Thessalie; ainsi celui de Larisse l'est de la deuxiéme Thessalie & de toute la Grece, ayant sous lui les grands Evêchez de Demetriade, de Pharsale, de Demoinque, de Ziton, de Tricca, & de quelques autres.

Albanie. Quelques-uns des Albanois suivent l'Eglise Romaine; les autres, la Grecque. Ceux qui demeurent depuis la Bastie, jusqu'à Duras, vivent à la Grecque, & plusieurs même sçavent parler Grec; mais depuis Duras, jusqu'aux confins de l'Albanie, du côté de la Dalmatie, tous suivent l'Eglise Latine. La Valone est peuplée d'une grande multitude de Juifs, qui s'y retirerent pendant le Pontificat de Paul IV. qui les chassa d'Ancone & des autres lieux de la Marche. L'Albanie étoit le Païs de Scanderberg, Roy de cette Contrée, qui fit tant de peine à Amurath, pere de Mahomet II.

Epire. Les Peuples d'Epire, qui est encore une Province de Grece, sont tous Chrétiens Grecs, de même que les Chimeriots, habitans de cette Contrée, qui n'en ont toutefois que le nom & l'apparence; neanmoins ils sont plus affectionnez aux Chrétiens, qu'aux Turcs.

Sclavons. Les Sclavons sont tous Chrétiens, qui suivent l'Eglise Romaine, sous la direction des Archevêques de Zara, de Spalato, de Raguze & d'Antivari, à la réserve de quelques Grecs, qui se trou-

vent dans le Diocese de Cattaro, Ville Episcopale, à present sous la Jurisdiction de l'Archevêque de Bari, dans la Poüille, & autrefois de celui de Raguze, qui, de même que partie de son Diocese, est sujette au Turc, le reste consistant en 17. Villages, peuplez de Chrétiens Romains & Grecs. Au reste, en ce que posséde le Turc dans la Sclavonie, en y comprenant la Bossene, il y a prés de cinquante mille Catholiques, outre plusieurs Monasteres, qui sont dans les Montagnes, où les Religieux de l'Ordre de S. François vivent avec autant de liberté, qu'en plusieurs endroits de la Chrétienté.

De la Religion de la Croatie.

LEs Peuples de cette Province de l'Europe, qui est au Nord de la Liburnie & de l'Istrie, sont Catholiques Romains: & quoi qu'ils soient fort tourmentez par leurs Seigneurs, & qu'ils soient voisins des Turcs, ils se maintiennent neanmoins constamment dans leur Religion. Le Turc emmena de ce Païs trente-cinq mille Chrétiens captifs, en 1592.

Davity, de l'Europe, der. Edit.

Les Uscokes & les Morlaques sont aussi Catholiques.

De la Religion de la Dalmatie.

TOut le Peuple de la Dalmatie, Province maritime entre la Liburnie & la Macedoine, est ferme & constant dans la Religion Catholique. L'on y voit de belles Eglises Cathedrales, & quantité de grands Convens de Religieux. L'Archevêque de Spalato a sous lui les Evêques de Segue, None, Lesine, Trau, Seardone, Sanadrie, Tine, Sebenico, & Almissa. Celui de Zara a sous sa Jurisdiction les Evêchez d'Arbe, Vegia & Ossero; & celui de Raguze a sous lui les Evêques de Stagno, Tribigna, Cattaro, Ruden, Bracha, Castel Nuovo ou Rossen, & Budua.

Davity, ibid.

La Dalmatie est possédée par les Turcs, & par les Venitiens. Les Turcs y ont pour principales Villes Scardone, Narenza, & quelques autres. Les Venitiens y possédent Zenzegna, Nona, Zara, Sebenico, Trau, Spalatro, Almissa; & dans de petites Isles, Veglia, Arbé, Osero.

Vers le Midy de la Dalmatie, est la Ville & Republique de Raguze, anciennement Epidaurus, qui est le Siege d'un Archevêque, comme nous venons de dire, située sur le Golphe Adriatique. Elle a conservé long-tems sa liberté contre les Turcs; mais elle a été il y a quelque tems, ravagée par eux, & assujettie à leur Domination; & maintenant elle se conserve sous la protection du Grand Seigneur. Ses habitans n'ont pas quitté pour cela la Religion Catholique, dont ils ont toûjours fait profession, & ils en ont le libre exercice, moyennant le tribut ordinaire, qui est de vingt mille écus. L'Archevêque fait sa résidence à Raguze. Son Eglise Cathedrale, dédiée à S. Tryphon, est fort celebre. On y fait toutes les ceremonies de l'Eglise Romaine; mais une seule particularité y est à observer à la Messe, sçavoir, qu'aprés que l'on a dit l'Evangile en Latin, on le répete en Langue Esclavone.

L'on voit aussi quelques Grecs dans ce Païs.

Les habitans des Isles de cette Republique suivent la même Religion Romaine.

De la Religion de la Bulgarie.

LEs habitans de ce Royaume sont presque tous Marchands Raguzois, qui y trafiquent, comme à Belgrade. Il y a un Patriarche de Bulgarie, assez magnifique, qui a toûjours un Agent à la Porte du Grand Seigneur, pour avoir soin de ses affaires. Il paye un tribut considérable au Turc. Les Turcs de toute cette Province se retirent volontiers à Sophie, à Cherchioi & à Jetiman, Villes où ils ont des Mosquées. On voit

aussi des Tartares à Dobruce, qui vivent à la Mahometane, & des Eunuques, qui sont des restes de la faction de Tekely, de la Secte de Haly. Les Juifs ont aussi dans Sophie plusieurs Synagogues, & y font un grand trafic.

Cette Ville de Sophie, Capitale de la Bulgarie, se nommoit autrefois Sardique, qu'on plaçoit dans la Thrace & l'Illyrie. On y celebra un Concile General, sous l'Empire de Constance & de Constantin, contre les Ariens. La complaisance que l'Empereur Constance avoit pour les sentimens des Ariens, les rendoit insolens. Ils n'osoient combattre ouvertement la Foy du Concile de Nicée; mais ils s'efforçoient de la renverser par leurs artifices, & par les persecutions qu'ils firent souffrir aux Prélats Orthodoxes, principalement à S. Athanase. Concile de Sardique. 347.

Le Pape & les Evêques eurent recours à Constantin, qui ayant fait venir à Milan S. Athanase, fut persuadé que le seul crime de ce Prélat, étoit d'avoir trop de zele & de capacité pour défendre la Foy de Nicée. Ils lui proposerent la celebration d'un Concile general; & cet Empereur ayant approuvé ce dessein, en écrivit à son frere Constance, qui s'y accorda. Ainsi ces deux Princes, pour faire cesser les differends de l'Eglise, le convoquerent tant de l'Orient, que de l'Occident, & ordonnerent qu'il se tiendroit dans Sardique. Il y avoit déja onze ans que le Grand Constantin étoit mort, lors que ce Concile s'ouvrit, sous le Consulat de Rufin & d'Eusebe. Le nombre des Prélats, selon Theodoret, monta à 250. & selon S. Athanase, à prés de 300. comprenant ceux qui l'ont confirmé, avec ceux qui y ont assisté; & selon Socrate & Sozomene, à 316. Ils étoient venus de 35. ou 37. Provinces, tant de l'Orient, que de l'Occident. Osius, Archidamus & Philozene y tinrent la place du Pape, à qui les incommoditez ne permirent pas de s'y trouver. Entre les Prélats, Jules.

il y en avoit de tres saints & de tres celebres.

Les Ariens y vinrent accompagnez de deux Comtes, croyant par leur autorité pouvoir faire toutes choses. S. Athanase y paroissoit, contre leur sentiment & leur esperance. Ils firent instance pour exclure de l'Assemblée ce Prélat, & quelques autres: Mais le Concile rejettant cette proposition, les pressa de comparoître: ce qu'ils refuserent avec opiniâtreté; & afin d'avoir quelque occasion de se retirer, ils feignirent que Constance leur avoit mandé qu'il venoit de remporter une victoire sur les Perses, & qu'il avoit besoin d'eux pour en solemniser le triomphe. Ils firent porter au Concile cette excuse par Eustate, Prêtre de l'Eglise de Sardique. Cependant l'Assemblée déclara innocent S. Athanase, & les autres Prélats Catholiques; & ensuite ayant examiné les accusations contre les Evêques dévoyez, elle en déposa plusieurs de leur Siege. Aprés que la Cause des particuliers fut vuidée, le Concile ne voulant rien ajouter au Symbole de Nicée, ni faire aucune Confession de Foy, songea à la Discipline generale, & on dressa les 20. Canons que nous avons, selon les Grecs, & 21. selon les Latins, qui ont suivi une autre division, & un ordre different. Le premier de ces Canons est pour la Translation des Evêques. Il y en a d'autres qui regardent les Voyages de Cour, leurs Ordinations, les Appellations au Pape. Mais dans le tems que les Orthodoxes établissoient des Reglemens salutaires dans Sardique, les Ariens, qui s'en étoient retirez, tenoient un Conciliabule à Philippes, Ville de Thrace, où ils condamnerent la Consubstantialité du Fils avec le Pere; & aprés avoir confirmé les premieres Sentences de déposition contre S. Athanase, Paul, Marcel & Asclepas, ils déposerent le Pape, Jules. Osius, Maximin de Trêves, Protogene de Sardique & Gaudence de Bresse. Dans un nouveau Symbole qu'ils publierent, ils ôterent au Sauveur

la Dignité de Fils de Dieu, qu'ils sembloient lui accorder par leurs termes équivoques. Pour faire passer cette Assemblée comme orthodoxe, ils donnerent à leur Conciliabule le nom de Concile de Sardique ; de sorte que plusieurs Catholiques y furent trompez. Ils écrivirent une Epître Synodale, qu'il adresserent à tous les Evêques Catholiques, & entre les autres à Donat, qui étoit Evêque des Donatistes à Carthage.

Cresconius, Donatiste, voulut depuis alléguer cette Epître, pour prouver que ceux qui l'avoient faite, avoient Communion avec l'Eglise ; & S. Augustin répondit qu'elle étoit venüe des Ariens assemblez au Concile de Sardique, sans distinguer le faux du veritable, dont il n'avoit point eu de connoissance ; ce qui est assez surprenant. Au reste, quoi que ce Concile de Sardique ait été assemblé de toutes les Eglises du Monde, pour être un Concile Oecumenique, il n'est point reçû comme tel, puis qu'on n'y résolut rien touchant la Foy, & qu'on ne fit que confirmer celle de Nicée : ou bien il faut dire, comme l'a pensé M. de Marca, qu'il a perdu ce privilege, par le refus que les Orientaux ont fait de se joindre aux Evêques d'Occident.

Baronius A. C. 1347.

Theodoret.

l. 7. de Concord.

De la Religion de la Valachie, de la Moldavie, & de la Transylvanie.

LA Valachie est une Principauté, qui dépendoit autrefois de la Hongrie, & dont le Vaivode ou Prince, est maintenant Tributaire du Grand Seigneur. Elle est entre la Bulgarie, la Moldavie, la Transylvanie & la Hongrie. Ses Peuples sont Chrétiens Grecs Schismatiques, & dans les ceremonies de leur Religion ils se servent de la Langue Franque, qui est en usage presque dans tout l'Orient. Leurs Prêtres se marient, & tous reconnoissent pour Chef de leur Eglise le Patriarche de Constantinople, qui va ordinairement

faire sa visite, tant en Valachie, qu'en Moldavie, pour donner sa benediction à ces Peuples, qui la reçoivent avec de grandes soumissions. Ils lui font, en récompense, de grands presens. Leur Langue a quelque rapport avec la Latine; ce qui fait croire à quelques-uns qu'ils tirent leur origine des Romains.

Moldavie. La Moldavie a environ 90. lieües d'Orient en Occident, & 70. du Septentrion au Midy. C'est une Principauté de l'Europe, qu'on a aussi connüe sous le nom de Grande Valachie, & de Valachie Cisalpine, & qui a fait autrefois partie du Royaume de Hongrie. Les Moldaves sont aussi Chrétiens Grecs, comme les Valaches, reconnoissant le Patriarche des Grecs. Ils disent qu'ils suivent la Doctrine de S. Paul, qu'ils reçûrent dés le commencement du Christianisme.

Mais outre ces Chrétiens Grecs, on trouve encore diverses Sectes & Nations, comme des Russes, des Armeniens, des Bulgares, des Saxons, des Transylvains & des Tartares, qui vivent à leur mode. Le Turc est le Maître de cette Province, & le Vaivode ou Prince, lui paye tribut, qui est à present de deux cens mille livres; le Turc ne se souciant point de rendre ces Peuples pauvres, afin qu'ils soient soumis.

Transylvanie. Quant à la Transylvanie, partie Orientale du Royaume de Hongrie, dont la longueur & la largeur sont de quatre journées chacune; c'est une Principauté, qui est habitée par trois sortes de Nations, sçavoir, des Saxons, des Bulgares & des Hongrois. Les premiers occupent la Province, qu'on nomme des sept Villes. Les Bulgares demeurent sur les bords de la Marise; & les Hongrois se sont établis sur les frontieres de la Valachie, & suivent la Religion des Grecs.

Tous ces Peuples sont fort aveuglez dans le discernement des Religions. Ils ont donné retraite à toute sorte d'heresies; & de toutes les Religions,

dont l'exercice y eſt libre, la Catholique eſt la moins nombreuſe, & la moins en uſage. Il y a des Ariens, des Trinitaires, des Sabbataires, des Lutheriens, des Calviniſtes & des Anabaptiſtes. Mais il y a plus de Lutheriens, d'Ariens & de Sabbataires, que de Calviniſtes, quoi que le Prince ſoit Calviniſte. Bethléem Gabort, qui ſe révolta contre Gabriel Battori, qu'il fit tuer, étoit de la Réforme de Calvin. On a remarqué neanmoins qu'ils ſont tantôt d'une Religion, tantôt d'une autre; & ils ſuivent leurs interêts & leur inclination dans le choix qu'ils en font.

Mais afin de mieux diſtinguer ces Peuples, particulierement les Saxons, qui demeurent dans les Villes, ils ſont la plûpart Lutheriens; mais les Hongrois, & la plus grande partie des Sicules ſont Ariens & Calviniſtes.

Quant aux Valaches, qui habitent les Montagnes qui renferment la Tranſylvanie, ils ſuivent la Religion des Grecs, & reconnoiſſent le Patriarche de Conſtantinople; mais ils mêlent des ceremonies du Paganiſme dans leur culte, ayant retenu pluſieurs choſes des Payens, comme les augures & les divinations, de jurer par Jupiter & par Venus, qu'ils appellent Saints, & de porter des viandes ſur les tombeaux des morts. Ils ont encore le divorce, & les ceremonies du Mariage, qui ont beaucoup de rapport avec ce que les Idolâtres ont pratiqué dans de ſemblables occaſions.

Pour ce qui eſt des Catholiques, on en compte dans la Tranſylvanie, & dans les Provinces voiſines, trente ou trente-cinq mille, qui y ont l'exercice de leur Religion aſſez libre.

De la Religion des Iſles de l'Archipel qui ſont dans l'Europe.

CEs Iſles, appellées Cyclades & Sporades, qui ſont entre la Grece & l'Aſie, ſont toutes ſujettes au Grand Seigneur, à la réſerve de quel- *Deſcript. de l'Univ. de Maneſſ. Malet.*

ques-unes, qui ont été conquises depuis quelques années sur lui, par les Venitiens. Celles qui sont proche de la Romanie, sont Samandrachi, Lembro, Stalimene, Tasso; & vers la Thessalie & l'Achaie, sont celles de Pelagnisi, Dromi, Scopoli, Schiati, Schiro, Negrepont, Andro, Tine, Micone, Naxia, Nio, Namphio, S. Erini, Cerigo; Ingia, Zea, Fermeria, Serphino, Sira, Sirna, Paro, Sifano, Milo, & plusieurs autres moins considérables.

L'Isle de Candie est au milieu de l'Archipel. Vers l'Occident de l'Epire, de l'Achaie & de la Morée; dans la Mer Ionienne, sont les Isles de Corfou, Sainte Maur, Cephalonie, Zante, &c.

Tous les Peuples de ces Isles sont Chrétiens; mais tous ne sont pas Catholiques. Les Latins n'en font tout au plus que le tiers; encore sont-ils répandus en différentes Isles, dont quelques-unes n'ont qu'un Vicaire entretenu par le S. Siege. D'autres, comme Naxie, Milo, Andros, Sira, Tine, Siphanto, ont leurs Prélats Latins, qui les gouvernent. L'Archevêque de Naxie est le Metropolitain, & cette Eglise est la seule qui ait retenu son ancien Chapitre. Outre cela, les Isles ont encore des PP. Jesuites & Capucins, Missionaires envoyez de France, dont le zele, la charité & la vie édifiante servent beaucoup à maintenir les anciens Catholiques, & à en faire de nouveaux. Nous parlerons ci-aprés de leur Mission. Et cela n'empêche pas qu'il n'y ait encore un grand nombre d'Isles abandonnées, où le Christianisme est bien tombé. Les Jesuites projettent depuis longtems d'établir des Missions volantes, qui feront deux ou trois fois l'année le tour de ces Isles, qui sont au nombre de plus de 60. Si ce projet peut s'exécuter, comme il est facile, il fera grand plaisir à la Religion, & sera cause du salut de bien des Grecs.

Avec les Latins, c'est-à-dire ceux qui suivent

les ceremonies de l'Eglise Romaine, il y a des Grecs Orthodoxes, qui gardent l'ancien Rite de leur Eglise, & qui reconnoissent le Pape. Le nombre de ces derniers est assez petit. Celui des Grecs Schismatiques est sans comparaison le plus grand. De ces Grecs, qu'on appelle Schismatiques, plusieurs le sont comme par hasard, sans sçavoir même ce que c'est que Schisme; & ceux-là sont assez faciles à ramener: Les autres, assez éclairez pour entrevoir les difficultez qui les separent d'avec nous, & trop obstinez pour prendre le bon parti, sont tres attachez à leurs erreurs. Trois sortes de gens contribüent extrêmement à les y entretenir. Les premiers, sont les Moines du Mont Athos, appellé le Mont Saint. Ils ne manquent jamais de venir parcourir les Isles dans le tems de l'Avent & du Carême, pour administrer les Sacremens aux Grecs de leur Rite; car les Prêtres & les Curez ne daignent pas s'en donner la peine; & quand même ils le voudroient, ils ne le pourroient pas, plusieurs d'entre eux sçachant à peine lire & écrire.

Ce n'est pas que les Moines soient plus grands Docteurs; car il s'en voit quantité qui ne sçavent seulement pas la forme de l'absolution: mais comme ordinairement ils sont plus hardis que les simples Prêtres, & que dans leurs discours ils ont soin de crier bien haut contre le Pape & l'Eglise Romaine, cette hardiesse leur tient lieu de merite, & tout le monde court à eux. Il ne faut pourtant pas croire qu'ils viennent de si loin, & qu'ils se donnent tous ces mouvemeus, par le pur zele de maintenir leur Religion. Les grosses retributions qu'ils exigent pour les Confessions & pour leurs déclamations contre les Latins, sont la principale raison qui les attire. Ils ont eux, & les autres Prêtres, une maniere de penitence assez nouvelle, qu'ils enjoignent aux grands pecheurs qui se confessent à eux; c'est de les obliger à prendre l'onction entre les deux épaules un certain nombre de

fois, bien entendu qu'à chaque onction ils donneront, les uns un écu, les autres plus ou moins, selon leurs pechez; ce qui produit en peu de tems de grosses sommes.

La seconde sorte de gens qui fomentent le Schisme d'une maniere encore bien plus dangereuse que les premiers, sont certains Docteurs, qui reviennent en Grece, aprés avoir étudié quelques années à Rome dans le Seminaire de S. Athanase, où ils sont entretenus aux dépens du Pape. Quelques bonnes & saintes précautions qu'on prenne, il arrive, je ne sçai par quel malheur, que dés qu'ils sont de retour dans leur Païs, ils deviennent les plus irréconciliables ennemis de l'Eglise Romaine, & donnent avec fureur dans toutes les Doctrines condamnées. Comme ils sont Theologiens, & qu'ils sçavent manier les Controverses, on ne sçauroit croire les maux qu'ils causent par tout avec leurs raisonnemens captieux. De ces jeunes Etudians, qui reviennent d'Italie, il est bien rare d'en voir un en 20. années de tems, qui soit demeuré ferme dans la Foy de l'Eglise.

Mais une troisiéme cause de l'obstination des Grecs de l'Archipel dans le Schisme, & la plus insurmontable, c'est la venalité des Benefices & des Dignitez de l'Eglise Greeque, qui se vendent & s'achettent à beaux deniers comptans, comme on feroit une Charge ou une Magistrature. Les Archevêques & les Evêques, qui sont envoyez dans les Isles par le Patriarche de Constantinople, duquel ils ont acheté bien cher leurs Prélatures, n'ont garde de s'éloigner en rien de la créance de ce Patriarche, leur Supérieur, qu'ils sçavent tres bien ne demander que le moindre prétexte pour les déposer, & traiter de leurs Sieges avec d'autres: Ce qui fait que quand ils seroient dans l'ame les mieux intentionnez du monde, ils ont grand soin de n'en laisser rien paroître au dehors. L'on a vû souvent deux Evêques dans un même Diocese se

faire une guerre cruelle : l'un ſoutenu par le Peuple, qui ne vouloit point qu'on le lui ôtât ; & l'autre envoyé par le Patriarche, qui en avoit reçû une plus groſſe ſomme.

Ces abus déplorables en matiere de ſimonie, ſont la malediction de Dieu la plus univerſellement répandüe ſur toute l'Egliſe Grecque. L'Auteur de cette Relation dit que pendant ſon ſejour dans les Iſles, il y avoit de ſa connoiſſance plus de 20. Patriarches de Conſtantinople, dépoſez les uns aprés les autres ; parce que les derniers venus mettoient l'enchere, & donnoient davantage au Grand Vizir. Les Eccleſiaſtiques & les Moines, qui ont continuellement ces pernicieux exemples devant les yeux, ne ſongent qu'à amaſſer de l'argent, pour devenir auſſi un jour quelque choſe dans leur Egliſe. Quand les autres voyes leur manquent, il n'y a point de friponneries & de tours d'adreſſe qu'ils ne pratiquent, pour attraper de quoi venir à leurs fins. Le même Auteur en rapporte une Hiſtoire dans ſa Relation de la plus méchante foy & des impoſtures des Prélats Grecs les plus ſignalées qui ſe virent jamais.

La Hierarchie Grecque eſt aſſez ſemblable à la nôtre, à quelques noms prés. Il y a le Patriarche de Conſtantinople, que les Schiſmatiques regardent comme le premier Supérieur Eccleſiaſtique. Aprés lui, viennent les Archevêques, puis les Evêques, enſuite les Economes ou Protopapas, qui ont aſſez de rapport avec nos Archiprêtres ; puis les Papas, qui ſont comme nos Curez. Il y a grande ſubordination des uns aux autres, non ſeulement pour le ſpirituel, mais encore pour les rétributions temporelles. Le Patriarche, qui achete bien cher ſa Dignité, s'en dédommage ſur les Prélats inférieurs, en exigeant d'eux de groſſes ſommes. Ceux-ci ont leur recours ſur les Economes & les Papas ; & ces derniers ſur le Peuple. C'eſt ce qui fait qu'un Prêtre Grec ne ſortiroit pas de ſa

maiſon, pour adminiſtrer les Sacremens, quelque preſſant que fût le danger, ſi on ne payoit d'avance. Outre cela, comme les Prêtres peuvent ſe marier une fois en leur vie, & que la plûpart uſent de leur droit, il faut qu'ils trouvent de quoi entretenir leurs familles, qui deviennent quelquefois tres nombreuſes.

Tous les Grecs ont beaucoup de devotion à la Sainte Vierge. C'eſt preſque la ſeule bonne choſe que les Schiſmatiques ayent retenu de leur ancienne Foy; & il eſt à croire que s'ils ont jamais à ſe convertir, c'eſt par cette interceſſion puiſſante que leur viendra la grace de la converſion. Il n'y a point de maiſon qui n'ait ſon Image de Nôtre-Dame placée à l'endroit le plus apparent, avec une lampe devant, qu'on allume régulierement tous les Samedis. Mais par un mélange de devotion aſſez bizarre, tandis qu'ils rendent tous ces honneurs ſi juſtes & ſi légitimes à la Sainte Vierge, ils font paroître une grande irréverence pour la ſainte Euchariſtie. Le Ciboire, où les Prêtres la ſerrent, eſt une ſimple boëte de bois, enfermée dans un ſac de toille, qu'ils pendent à un cloud derriere la porte de l'Egliſe. Quand il faut porter le S. Sacrement à quelque malade, le Prêtre prend le ſac, & le met ou dans ſa poche, ou ſous ſa robe, ſans autre ceremonie. Ils croyent pourtant la réalité auſſi-bien que nous, & ils donnent tous les jours mille anathêmes à Calvin & aux autres Sectaires. Les Miſſionaires Jeſuites ont un peu remis l'Euchariſtie en honneur parmi leurs Grecs Orthodoxes, par l'honneur qu'ils lui rendent eux-mêmes; & à leur imitation, quelques Supérieurs Eccleſiaſtiques ont déja fait faire de petits Tabernacles de cedre doré, où le S. Sacrement repoſe avec plus de décence.

Voila en general quelle eſt la Religion des Iſles de l'Archipel. Voici en particulier & dans le détail en quoi elle conſiſte.

Celle

Celle de Samandrachi, qu'on appelloit autrefois Samotrace, ainsi que celles de Lembroc, de Stalimene ou Lemnos, & Tasso, &c. suivent la plûpart la Secte de Mahomet, comme étant les plus voisines de Constantinople. Il s'y trouve aussi plusieurs Chrétiens, qui vivent à la Grecque. Le Monte Santo, ou le Mont Athos, qui est dans cette derniere Isle, est rempli de Religieux Grecs de l'Ordre de S. Basile, comme nous avons dit ailleurs. Les Isles de Samothrace, Lembro, Lemnos, Tasso.

Les habitans de l'Isle de Pelagnisi, de Dromi, de Scopeli, de Schiati, & des petites qui les environnent, professent tous la Religion Grecque. Il y a aussi dans cette derniere plusieurs Caloyers ou Moines. Pelagnisi, Dromi, Scopoli, Schiati.

Celle de Negrepont, autrefois d'Eubée, qui est la plus grande de l'Archipel, a 365. mille de circuit, 90. de longueur, & 40. de largeur. La Ville Capitale porte le nom de l'Isle, & n'a que deux mille de tour. Cette Isle est fort peuplée de Mahometans, de Juifs, & de Grecs. La Ville n'est habitée que de Turcs & de Juifs. Sa principale Eglise étoit consacrée à S. Marc, qui appartenoit à des Chrétiens Latins. Elle sert à present de Mosquée, depuis la prise de cette Isle par Mahomet II. en 1470. sur les Venitiens. Cette Eglise étoit un Evêché Suffragant d'Athenes, & il fut depuis érigé en Archevêché. Outre cette Mosquée, qui est tres belle, il y en a trois autres, où les Turcs font l'exercice de leur Religion. Les Faubourgs sont peuplez de Chrétiens Grecs, & de quelques Catholiques, que les PP. Jesuites, qui y ont une Maison, instruisent dans leur créance, instruisant aussi la jeunesse Grecque avec édification de leurs parens. Negrepôt.

Les habitans des Isles de Schiro, de Micone, d'Andros, de Nio, de Namphio, de Cerigo, d'Ingna, sont presque tous Mahometans. Il y a neanmoins beaucoup de Grecs, principalement à Schiro, Micone, Nio, Namphio, Cerigo.

Micone, où il y a un Evêque, qui envoya sa profession de Foy sur le Sacrement de l'Eucharistie, sur les autres Sacremens, & sur quelques autres points particuliers, en France, en l'année 1671. icelle bien attestée, & signée de dix, tant Prêtres, qu'Officiers de cette Eglise Grecque, & qui est conçûë en ces termes :

Nous croyons & certifions que le Corps de Jesus-Christ vivant, qui a été crucifié, qui est monté aux Cieux, & qui est assis à la droite du Pere, est present dans la sainte Eucharistie, bien qu'il soit invisible, & qu'il ne paroisse pas : Qu'il entre dans la bouche de ceux qui la reçoivent, bons & mauvais, pour le salut des bons & la condamnation des méchans.

Que le pain & le vin sont veritablement changez, & perdent leur propre substance ; de sorte qu'aprés la consecration, la substance du pain & du vin ne demeure plus, mais le Corps & le Sang de Jesus-Christ est present sous la forme du pain & du vin.

Que la sainte Eucharistie est un veritable Sacrifice, que nôtre Eglise, fondée sur les Loix établies par Jesus-Christ, & avec la Tradition des Apôtres, offre pour les vivans & pour les morts.

Que le Corps de Jesus-Christ present en la sainte Eucharistie, doit être adoré d'une adoration de latrie.

Que l'Eglise peut ordonner aux Chrétiens de s'abstenir de certaines viandes.

Que les Chrétiens ont besoin d'invoquer à leur secours la Sainte Vierge & les Saints, qui sont dans le Ciel, & que cette invocation ne blesse point Jesus-Christ, nôtre Médiateur.

Qu'il y a sept Sacremens de l'Eglise.

Que les Evêques, selon l'ordre établi de Dieu, sont au dessus des Prêtres, & qu'eux seuls peuvent les ordonner.

Que l'Eglise Catholique subsistera toûjours,

& ne deviendra point invisible.

Que l'Eglise ne se peut tromper.

Que les Livres de Tobie, de Judith, de la Sagesse, de l'Ecclesiastique, de Baruch & des Machabées, sont parties de la sainte Ecriture.

Que nous devons honorer les Saints & leurs Reliques.

La créance des Grecs de l'Isle d'Andros est la même que celle de Siphanto, dont je parlerai ci-aprés. Cette Isle a un Archevêque, qui gouverne plusieurs Chrétiens Latins, qui sont mêlez avec les Chrétiens Grecs; & les uns font leur Office en Latin, & les autres en Grec. Andros.

L'Isle d'Egine, qui est dans ce voisinage, est aussi un Archevêché dépendant de Constantinople. Egine.

Celle de Tine professe la Religion Romaine, & il y a fort peu d'habitans du Rit Grec. Tine.

L'Isle de Naxe ou Naxie, est située au milieu de l'Archipel, à 37. degrez d'élevation. Son circuit est de plus de cent mille, c'est-à-dire de prés de 35. lieües Françoises; sa largeur de 30. mille, qui font 10. lieües. Elle est la plus grande & la plus agréable de toutes les Cyclades. Naxe.

Relation des ancien Ducs de l'Archipel.

Quatre cens soixante-quatre ans avant la Naissance de Jesus-Christ, Naxe étoit une Republique, dont celle d'Athenes ne méprisoit pas l'alliance; & celle-ci s'en étant rendüe la Maîtresse, y établit le culte des Dieux, qui étoit en veneration chez ses habitans: & ainsi l'idolatrie s'y augmenta tellement, qu'on ne voyoit par tout que des Temples & des Idoles. Les habitans de Naxe demeurerent dans les tenebres de l'Idolâtrie, jusqu'à l'arrivée de S. Jean l'Evangeliste dans l'Isle de Pathmos. Ce grand Apôtre se voyant dans le voisinage d'une Isle si peuplée, y envoya un de ses Disciples, pour y prêcher la Foy. C'est pour cela que ces Peuples reconnoissent S. Jean pour leur Apôtre, & qu'ils celebrent sa Fête avec beau-

coup de magnificence. Naxe, par la succession des tems, a été obligée de recevoir la Loy de diverses Puissances qui s'en sont emparées. Les Romains l'ont possedée long-tems. Les Empereurs Grecs s'en sont ensuite rendus les Maîtres, & l'ont conservée jusqu'à l'arrivée des François en Orient. Mais enfin Marc Sanudo, Capitaine Venitien, s'en rendit Maître en 1207.

Celui-ci, pour se gagner l'affection de ses Sujets, dont il connoissoit l'antipatie naturelle contre les Latins, voulut qu'ils eussent la même liberté qu'auparavant d'exercer leur Religion suivant leur Rit. Il confirma l'Archevêque Grec, les Prêtres & les Religieux dans tous leurs privileges. Il exemta tous les Monasteres de l'Ordre de S. Basile de tailles & de toute sorte d'impositions. Mais cela n'empêcha pas que l'Isle ne fût bien-tôt peuplée d'un grand nombre de Latins, tant de la suite du Duc, que de plusieurs étrangers, qui y accouroient de toutes parts: De sorte que le Rit Latin commença à se rendre considérable, tant par le nombre, que par la distinction des personnes qui en faisoient profession. Cela obligea Sanudo à demander un Evêque au Pape, qui le lui accorda volontiers; & afin qu'il fût dans l'Isle avec Dignité, il lui fit bâtir une Cathedrale, & lui assigna des fonds assez considérables pour son entretien. Le revenu de ce Prélat s'est depuis beaucoup augmenté par la pieté & la libéralité des Catholiques. Le Chapitre de la nouvelle Cathedrale fut peu aprés composé de six Chanoines, d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Prevôt & d'un Trésorier, qui subsistent tous encore aujourd'hui malgré la persecution des Infideles.

Hist des Ducs de l'Archipel.

Outre cette Cathedrale, il y a deux Maisons de Religieux; l'une de Capucins, & l'autre de Jesuites, qui s'y sont établis, & qui y font un grand fruit par leurs Missions. Les Grecs ont aussi leur Archevêque, & y ont quantité de Monasteres,

Voici la profession de Foy de ces Grecs, signée par eux en 1671.

Nous confessons premierement que dans la sainte Eucharistie est contenu, & se trouve substantiellement & réellement nôtre Seigneur Jesus-Christ, avec son Corps, son Sang, son Ame & sa Divinité; & que par la consecration, la substance du pain & du vin est changée au Corps & au Sang de Jesus-Christ; lequel changement est appellé par les Theologiens Transsubstantiation: de sorte qu'il ne reste plus rien du pain & du vin, que les seules especes ou les apparences du pain & du vin; & que la sainte Communion donne beaucoup de graces à ceux qui la reçoivent avec un cœur pur & net, comme au contraire il y a une grande punition pour ceux qui la reçoivent avec une conscience criminelle; & que la sainte Eucharistie doit être adorée d'un culte de latrie. *Perpet. de la Foy, tom. 3.*

2°. Nous confessons que la sainte Eglise a pouvoir d'ordonner le jeûne & l'abstinence de quelques viandes.

3°. Que nous avons besoin du secours des Saints, & que nous les pouvons invoquer avec toute sorte de justice, sans commettre aucune injustice contre Jesus-Christ, nôtre Médiateur.

4°. Que nous honorons justement leurs saintes Reliques.

5°. Que c'est en cela que consiste le culte relatif.

6°. Que les Sacremens de l'Eglise sont sept, sçavoir le Baptême, la Confirmation, la Communion, la Penitence, l'Onction des malades, l'Ordination & le Mariage.

7°. Que les Evêques sont au dessus des Prêtres, & seuls les peuvent ordonner.

8°. Que le Gouvernement de l'Evêque est necessaire dans l'Eglise.

9°. Que la sainte Eglise demeurera jusqu'à la fin du monde inébranlable & visible.

10°. Que cette même Eglise est infaillible.

11°. & en dernier lieu, que les Livres de Tobie, de Judith, de la Sagesse, de l'Ecclesiastique, de Baruch & des Machabées, font partie de la sainte Ecriture.

l'Isle de S. Erini.

Davity, der. Edit.

Toutes les Eglises & les Chapelles qui se voyent dans l'Isle de S. Erini, sont des preuves certaines que la Foy y a été grande; mais elle y est bien diminuée, à cause de l'ignorance des Prêtres, des Schismes & des Heresies, qui y regnent depuis tant d'années. Et il n'y a pas moins de charité de les retirer de l'abîme des erreurs où ils sont, que d'aller chercher les pauvres Sauvages de l'Amerique dans les bois. Il y a bien 300. tant d'Eglises, que de Chapelles, dans cette Isle, qui sont partie Grecques, partie Latines; mais celles des Grecs sont plus nombreuses que celles des Francs: car de sept mille personnes qui habitent cette Isle, il n'y en a pas plus de sept cens qui suivent le Rit Latin. Une des plus considérables Eglises est celle de Nôtre-Dame, bâtie par l'Empereur Alexis Comnene pour les Grecs. Anciennement elle appartenoit aux Francs, avec ses revenus; mais pendant les guerres, les Evêques Francs s'étant retirez, les Metropolitains Grecs s'en sont emparez; & à la suite les Evêques Latins étant rentrez dans leurs Dioceses, ils rentrerent aussi dans les biens de leurs Eglises, par l'autorité d'Henry le Grand, le Protecteur de la Foy. Mais peu de tems aprés, les Grecs ayant remué, les Latins furent obligez d'en abandonner la moitié aux Grecs, qui les inquieterent encore à la suite; & auroient été encore obligez de désemparer, sans la résistance vigoureuse des PP. Jesuites, fondez sur l'ordre du Grand Seigneur. Au bas de la Mer, du côté d'Elpanomerta, on voit aussi une Chapelle bâtie dans le roc en l'honneur des sept Dormans.

Cette Isle, aussi-bien que celle de Naxe, étoit autrefois sous la domination d'un Gentilhomme

Venitien ; mais elle eſt à preſent ſous celle du Turc, & les Chrêtiens Grecs qui l'habitent, y vivent ſelon leur Rit.

On voit cinq Egliſes Grecques dans l'Iſle de Policandro. Celle qui eſt conſacrée à la Panagia, c'eſt ainſi qu'ils appellent la Vierge, ſous le nom de Toute Sainte, eſt déſervie par des Caloyers, qui y ont un Monaſtere. Il s'y voit auſſi un Convent de filles, appellé *Agios Janis*, c'eſt-à-dire, S. Jean. Policandro.

L'Iſle de Zea, ſituée vers l'Europe, auſſi dans l'Archipel, ſuit l'Egliſe & la créance Grecque. Sa Ville, de même nom, porte titre d'Evêché dans l'Egliſe Orientale ; mais l'Evêque n'y réſide que la moitié de l'année, & paſſe l'autre moitié à Thermia, Iſle voiſine. Zea.

Paros ou Pario, une des Cyclades, ſuit auſſi la même créance. Les Venitiens ont été les Maîtres de cette Iſle ; mais les Turcs la leur prirent avec celle de Negrepont, vers l'an 1470. Paros.

Celles de Fermeria, de Serphino, de Sira, de Sirna, & pluſieurs autres petites qui les environnent, ſuivent auſſi l'Egliſe Grecque. Fermeria, Serphino, Sira, Sirna.

La Religion eſt partagée dans l'Iſle de Siphanos, les uns ſuivans l'Egliſe Romaine, les autres l'Orientale. Les Latins y ont un Evêque, & les Grecs un Archevêque, & quelques Monaſteres d'hommes & de filles. Voici la créance de ceux-ci. Siphanos.

Premierement, Que le Corps même de Jeſus-Chriſt, que la Vierge a conçû ſans corruption, qui a ſon Ame & ſon Eſprit, crucifié, reſſuſcité, élevé aux Cieux, & aſſis à la droite du Pere, eſt certainement & veritablement preſent dans l'Euchariſtie, bien qu'il ſoit inviſible ſelon ſa forme ſubſtantielle ; & que c'eſt le Verbe même, Dieu & Homme, qui eſt dans le ſaint pain. 2. Qu'il entre dans la bouche de tous ceux qui le reçoivent, des dignes, & de ceux qui ne le ſont pas ; pour le ſalut *Perpet. de la Foy, tom. 3.*

des dignes, & pour la condamnation des indignes. 3. Que le pain & le vin sont changez, & transélementez; de sorte que les substances & leur nature s'écoulent, & se détruisent entierement, & que les substances du pain & du vin ne demeurent plus aprés la consecration, mais le Corps même & le Sang de Jesus-Christ present en la figure & goût du pain. 4. Que l'Eucharistie est un veritable Sacrifice, que l'Eglise, fondée sur les Loix établies par Jesus-Christ, offre par Tradition des Apôtres, pour les vivans & les morts. 5. Que le saint pain, avant la consecration, est honoré d'un culte relatif, comme antitype du Corps de Jesus Christ; mais qu'aprés la consecration, il le faut adorer d'un culte de latrie; car alors il est Jesus-Christ tout entier. 6. Qu'il faut que les Chrétiens invoquent la Sainte Vierge & les Saints, qui sont dans le Ciel, à leur secours; & que par-là Jesus-Christ, nôtre Médiateur, n'est offensé en aucune maniere, mais qu'il en est plus honoré. 7. Qu'il faut honorer les Saints & leurs Reliques. 8. Que nous Orthodoxes, devons honorer leurs Images d'un culte relatif. 9. Qu'il y a sept Sacremens de l'Eglise, sçavoir le Baptême, le saint Chrême, la Communion, la Penitence, l'Onction des malades, l'Ordre sacré, & le Mariage. 10. Que les Evêques sont au dessus des Prêtres, & qu'ils ont seuls le droit de les ordonner. 11. Que le Gouvernement d'un Evêque Orthodoxe & veritable, est necessaire à l'Eglise. 12. Que l'Eglise Catholique ne peut jamais manquer contre la sainte Doctrine. 13. Que les Livres de Tobie, de Judith, de la Sagesse, de l'Ecclesiastique, de Baruch & des Machabées, quoi qu'apocryphes chez les Hebreux, font neanmoins partie de la sainte Ecriture.

Milo. L'Isle de Milo ou Melos, qui est à côté de Candie, a deux Evêques, un Latin & un Grec. Les Eglises Grecques y sont fort bien entretenües,

Celle des Latins est hors la Ville, & est consacrée à S. Pierre. Les Grecs & les Latins ne sont aucunement troublez dans l'exercice de leur Religion par les Turcs, sous la domination desquels est cette Isle, en payant le tribut qui leur est imposé. Il y a une belle Eglise à l'antique, prés du Port, qui est déservie par des Caloyers ou Religieux Grecs.

La créance des Grecs qui habitent cette Isle, est conforme à ce qui suit.

Ils confessent, selon la Tradition tres manifeste de Jesus-Christ, du Vaisseau d'Election, de tout le Chœur des Apôtres, le consentement general de SS. PP. & des Constitutions Orthodoxes, que le saint pain de l'Eucharistie, que les Prêtres consacrent tous les jours, est le propre Corps de Jesus-Christ crucifié, ressuscité, élevé au Ciel, & assis à la droite du Pere : Et ce qui est consacré dans le Calice, ils croyent que c'est le précieux Sang du Sauveur, répandu pour les hommes. 2. Que dans ce terrible Sacrifice de l'Eucharistie Jesus-Christ est tout entier, c'est-à-dire le Fils, qui est la Parole de Dieu incarné avec sa sainte Ame & son Esprit. 3. Que depuis ces paroles: *Ceci est le Corps & le Sang*, ces mysteres reçoivent une puissance, qui les dispose à la consecration; & dans la deuxiéme priere, il ne reste plus, ni la substance du pain, ni celle du vin, mais les seules especes & accidens du pain & du vin; & le pain est transsubstantié & est consacré au Corps de Jesus-Christ vivant & animé : de même le vin est transsubstantié, & devient le veritable Sang de Dieu d'une maniere admirable. 4. Ils adorent ce mystere de l'Eucharistie d'une adoration de latrie; car quelle adoration lui pourroit-on rendre, puis que Jesus-Christ est en lui tout entier? 5. Que l'Eucharistie est un veritable Sacrifice, que les Prêtres offrent pour les vivans & pour les morts. 6. Que ces mysteres apportent un grand avantage

Perpet. de la Foy, tom. 3.

à ceux qui les reçoivent avec une ame pure, & qu'ils font le contraire à ceux qui en approchent autrement. 7. Que l'Eglise peut, dans les tems & les jours necessaires, sans aucun sujet de scandale, ordonner des jeûnes aux Fideles, lors qu'il y a quelque necessité, ou quelque utilité dans les jeûnes; comme dans les tems de secheresse, de guerres, de maladies contagieuses, & d'autres choses semblables: ce qui ne va point à la destruction des Traditions Ecclesiastiques. 8. Qu'ils invoquent le secours des Saints, & qu'ils honorent leurs Reliques comme saintes, & qu'ils les prennent pour leurs Intercesseurs, sans blesser la Foy Orthodoxe, ni l'honneur de Jesus-Christ, Dieu & Homme, le Médiateur des hommes auprés de Dieu. 9. Ils confessent qu'il y a sept Sacremens de l'Eglise, sçavoir le Baptême, le saint Chrême, la Communion, la Penitence, le Sacerdoce, l'Onction des malades, & le Mariage honorable, *τίμιος γάμος*. 10. Outre cela, Jesus-Christ ayant promis à l'Eglise Catholique d'être avec elle jusqu'à la fin des siecles, ils croyent qu'elle est infaillible dans la Foy, & qu'elle demeurera jusqu'à la fin, & aprés la consommation des siecles. Pour une Eglise particuliere, il peut arriver qu'elle se trompe en quelque opinion. 11. Ils confessent encore que les Livres de Tobie, de Judith, de la Sagesse, de Baruch, de l'Ecclesiastique & des Machabées, sont parties de la sainte Ecriture. 12. Que les Evêques seuls ont autorité sur les Prêtres, par lesquels, quand il s'en trouve de vertueux & d'Orthodoxes, l'Eglise est utilement gouvernée, & comme il est necessaire.

Scio. L'Isle de Scio ou Chio, que les Turcs appellent Saquezada, c'est-à-dire Isle du Mastic, est à deux cens cinquante mille de Constantinople, dans le voisinage de la Natolie. Elle en a quatre-vingt-dix de circuit, & c'est une des principales de l'Archipel. Lors que les Chrétiens possedoient l'Isle,

elle appartenoit à la Maison des Justiniens, qui l'avoient achetée de la Republique de Genes, & ausquels le Grand Seigneur l'ôta en 1566. Les Chrétiens y furent d'abord traitez des Turcs avec assez de douceur. On leur conserva leur bien, & on les laissa dans le Château; mais les Galeres de Florence s'étant efforcées de surprendre cette Isle en 1595. les Turcs, qui crurent que les Chrétiens les avoient appellez, les chasserent du Château; & peu s'en fallut qu'ils ne fissent des Mosquées de leurs Eglises. La Religion Chrétienne s'y est pourtant toûjours maintenüe depuis ce tems-là avec plus de liberté, qu'en aucun endroit de la Turquie.

Nouvelle Relation.

Il y a trente-six Villes dans cette Isle, dont la principale, qui porte le nom de l'Isle, contient environ trente mille ames. Il y a à peu prés quinze mille Grecs, huit mille Latins, & six mille tant Turcs, que Juifs. Entre plusieurs Eglises Grecques & Latines, dont les dernieres sont restées du tems des Genois. Il y en a quelques-unes assez belles, & les cinq principales Eglises Latines sont la Cathedrale, & celles des Capucins, des Socolantins, des Dominicains, & des Jesuites, qui y ont aussi un College, où ils enseignent publiquement. Tous ces Religieux, dont je viens de parler, portent leur habit, font les ceremonies de leurs Eglises à portes ouvertes, & même la Procession dans les rües. Les Turcs y ont leurs Mosquées, & les Juifs leur Synagogue. Il s'y voit aussi plusieurs Monasteres de Religieux Grecs, & même plusieurs Convents de Religieuses, chez qui on va causer librement, jusques dans leurs chambres. Elles ne font point vœu de clôture, & sont de Religion Grecque, de l'Ordre de S. Basile. On voit à deux lieües de la Ville un tres beau Convent de S. Basile, dédié à la Sainte Vierge, où il y a 200. Calogers.

Voyages de Tavernier, tom. 1.

La créance de ces Grecs sur les articles suivans, est conforme à tous les précédens, comme vous

Perpet. de la Foy, tom. 3.

allez voir. Ils confessent premierement que la Transsubstantiation du pain & du vin au Corps & au Sang de Jesus-Christ, se fait par le Prêtre, avec les paroles de nôtre Seigneur. 2. Que la Chair & le Sang entrent dans les communians. 3. Qu'aprés la consecration, le Corps & le Sang demeurent dans la sainte Eucharistie. 4. Que la sainte Eucharistie est offerte par les Prêtres pour les vivans & pour les morts. 5. Qu'on lui doit une adoration de latrie. 6. Que l'Eglise ordonne les jeûnes comme elle veut. 7. Elle dit que Jesus-Christ est le seul Mediateur pour le peché originel, & les personels; & qu'aprés sa Resurrection, tous les Saints le sont pour les choses dont nous avons besoin. 8. Que Dieu est adoré d'une maniere différente de celle dont on honore les Saints & leurs Reliques; Dieu par un culte de latrie, la Sainte Vierge d'hyperdulie, & les Saints de dulie. 9. Elle rend un honneur relatif aux Images. 10. L'Eglise a sept Sacremens, le Baptême, le Chrême, la sainte Eucharistie, la Penitence, l'Onction des malades, le Sacerdoce & le Mariage. 11. Que les Prêtres sont ordonnez par les Evêques, par qui l'Eglise doit être necessairement gouvernée. 12. Le Gouvernement des bons Evêques est fort utile. 13. Que l'Eglise ne se trompe jamais. 14. Qu'il y a deux Eglises, la visible & l'invisible: celle d'ici bas est visible; celle d'enhaut invisible. 15. Que les Livres de Tobie, Judith, la Sagesse, de Syrac, de Baruch, des Machabées, sont parties de l'Ecriture, & sont lûs comme tels.

Stampalia.

L'Isle de Stampalia professe la Religion Grecque, & dépend pour le spirituel de l'Archevêque de Sifanto, qui y fait sa residence une partie de l'année. L'Eglise principale est consacrée à Agios Georgios. Les Papas ou Prêtres Grecs, y vivent dans une grande ignorance. Leur créance est semblable à toutes celles dont nous venons de parler. Les Missionaires que l'Eglise Latine envoye dans

cette Isle, n'ont point de plus grand vice à combattre, à ce qu'ils disent, parmi ces Insulaires, que le blasphême, qui y est tres commun.

Les habitans d'Amorgo professent aussi la Religion Grecque, & l'on y voit un grand Monastere de Caloyers, bâti dans le roc, & consacré à la Panagia, ou à la Toute Sainte, dont nous avons déja parlé. Ce Monastere est en grande veneration par tout l'Archipel, & ces Religieux tiennent par une pieuse tradition, que son Fondateur fut miraculeusement assisté des Anges, qui tenoient le cordeau, quand on le bâtissoit. Ils conservent avec grand respect une Image de la Sainte Vierge, & assûrent que quand elle y est invoquée, elle assiste ceux qui la reclament. On y voit aussi des Monasteres de Religieuses, qui suivent l'Institution de S. Basile. Leur créance est semblable à celle dont nous venons de parler. Amorgo.

L'Isle de Pathmos est fameuse par l'exil de S. Jean l'Evangeliste, & où il composa son Apocalypse dans une grotte, nommée par les Grecs *Theoskepasti*. La Ville ou Bourgade, est composée de quinze ou seize cens personnes, qui sont tous Grecs, & qui suivent le Rit de l'Eglise Orientale. On y voit un grand Monastere de Religieux Grecs, & plusieurs autres, qui sont dispersez dans l'Isle. Leur créance est de même que celle des Grecs. Pathmos.

Les habitans de l'Isle de Scarpanto, qui est entre celles de Candie & de Rhodes, & dont les Chevaliers de S. Jean de Jerusalem avoient autrefois fait un boulevart de la Chrétienté contre les Sultans d'Egypte & contre les Turcs, sont presque tous de la Religion des Grecs. Son circuit est de 70. mille. Scarpanto.

L'Isle de Samos, où il y a un Archevêque Grec, qui est dans l'Asie, celles de Lero, de Calamo, de Lango, de Nissaro & de Piscópia, qui sont toutes Evêchez Suffragans de Samos, professent Samos, Lero, Calamo, Lango, Nissaro, Piscopia.

aussi la même Religion Grecque.

Relation de la Mission de Constantinople du 15. Mars 1681.

Au reste, les Missionaires ont des résidences dans la plûpart des Isles de l'Archipel, principalement à Naxie, à Tyne, à Santarini, Negrepont, Chio, Smyrne, & dans Constantinople, où ils s'exposent tous les jours à mille dangers, tant pour le salut des Catholiques, que pour convertir les Infideles, & ramener les Schismatiques au sein de l'Eglise. Ils ont soin des Baignes ou Prisons du Grand Seigneur, dans lesquelles les Esclaves Chrétiens sont renfermez. Ce sont des lieux assez bien bâtis, remplis quelquefois de plus de dix mille Esclaves. Il ne leur reste que la liberté de vivre en Chrétiens, & de faire publiquement les exercices de leur Religion. Ils ont là leurs Chapelles, destinées aux Offices Divins. Ces Peres y vont coucher la veille des Fêtes & des Dimanches. Ils y disent la Messe, & font une Exhortation avant le jour à ceux qu'on doit emmener au travail. Lors que le jour est venu, ils vont dire encore chacun une Messe dans d'autres Chapelles pour le reste des Esclaves, & ils font, comme auparavant le jour, l'explication de l'Evangile. Les Esclaves de Russie ont dans ces prisons une Chapelle particuliere; & comme ils étoient fort abandonnez, à cause de leur Langue bizarre & extraordinaire, on a fait venir un Pere Jesuite de Pologne, qui en a eu soin deux ou trois ans, jusqu'à ce qu'un autre lui ait succedé. Et pour faire le détail de ces Missions, nous commencerons par celle de Constantinople, qui est la plus considérable.

Relation de la Mission de Constantinople de 1693.

Ce fut l'an 1583. que les Catholiques Latins demeurerent à Pera & à Galata, Faubourgs de cette grande Ville, voyant que faute d'instruction, & encore plus par le mauvais exemple de ceux qui les devoient édifier, leur nombre diminuoit tous les jours, résolurent de demander des Missionaires, pour rétablir la pieté parmi eux, & ré-

veiller le goût des Lettres dans leur Jeunesse, que la licence & l'oisiveté avoient extrêmement corrompüe. Pour exécuter ce dessein, ils crûrent ne pouvoir prendre de meilleures mesures, que d'y interesser le zele des Rois Tres-Chrétiens, Protecteurs de la Religion dans le Levant.

Henry III. avoit alors pour Ambassadeur auprés de Soliman II. Jacques de Germini, Baron de Germole, habile Ministre. Les Catholiques s'adresserent à lui, & le prierent de demander au Pape, au nom de son Maître, la grace qu'ils avoient si à cœur. Gregoire XIII.

Ce Souverain Pontife attendoit depuis long-tems l'occasion d'établir une Mission à Constantinople. Les Lettres de l'Ambassadeur de France & celles des Catholiques, lui furent rendües tout-à-propos. Pour profiter d'une conjoncture si favorable, il en confera avec le General des Jesuites, & lui laissa le soin de choisir les Ouvriers qu'il jugeroit les plus propres pour commencer cette expédition.

Ce Pere General nomma d'abord le Pere Jules Mancinelli, Italien, qu'il fit Supérieur de deux autres Peres. Ils se mirent tous trois en chemin, & arriverent heureusement à Constantinople le 8. Novembre 1583. Aquaviva.

Ces Missionaires furent tres bien accüeillis de l'Ambassadeur de France & du Baïle de Venize. Soliman avoit donné à l'Ambassadeur de France l'Eglise de S. Benoît, que ce Seigneur lui avoit demandé, pour servir à la Nation, & encore plus pour empêcher qu'elle ne fût convertie en Mosquée, selon les ordres que le Sultan en avoit déja donnez.

Les trois Peres ne furent pas long-tems sans commencer les exercices de leur Mission. Dés le premier jour qu'ils prêcherent, il y eut un si grand concours à leurs Sermons, que l'Eglise n'étant pas capable de contenir le monde qui s'y assembloit, ils furent contraints de prêcher dans les autres Eglises.

Comme leurs Sermons remuoient les consciences, on en vit bien-tôt des fruits. Les Confessions qui étoient auparavant tres rares, devinrent fréquentes, & furent suivies des changemens des mœurs: Ce qui parut dans la réforme de plusieurs abus, & entre autres de deux principaux, fort communs à Constantinople, contre lesquels les Peres se déclarerent avec beaucoup de zele & de force. Le premier étoit parmi les Negocians, qui exerçoient de grandes usures en certains Contrats qui se faisoient sans scrupule pour le rachat des pauvres Captifs; & le second étoit parmi des Chrétiens, & même des Catholiques, qui épousoient des femmes à la Turque, pour n'être point recherchez par les Magistrats, & qui vivoient ainsi avec sûreté dans un concubinage public. Ces deux désordres furent entierement corrigez.

Tout occupez qu'étoient ces Peres de leurs Prédications, ils ne laisserent pas d'ouvrir une Ecole pour l'instruction de la Jeunesse. Les enfans des Schismatiques, aussi-bien que des Catholiques, la remplirent incontinent. Leurs parens mêmes les y accompagnoient, pour profiter de l'instruction qu'on faisoit à leurs enfans. Outre ces occupations, ils alloient dans les prisons & dans les hôpitaux, pour y consoler & instruire ceux qui demandoient leur secours. De plus, il falloit encore donner des heures à des Religieux, des Prêtres & des Evêques, qui vouloient avoir des Conferences particulieres avec eux. Le Patriarche Grec d'Antioche, & celui d'Alexandrie vinrent souvent les consulter sur diverses questions de conscience, & certains doutes qu'ils avoient; & insensiblement dans ces entretiens ils se trouverent si persuadez de la verité de la Religion Catholique, & de la Primauté de l'Eglise Romaine, qu'ils écrivirent au Pape, pour lui témoigner leur soumission.

Les Metropolites d'Ephese & de Cesarée suivi-

rent leur exemple, & souscrivirent de leur main l'Acte de leur obéïssance. Onze autres Prélats, tous Metropolites, & des principaux de la Grece, firent la même chose. Le Patriarche des Armeniens, & l'Archevêque de Croia, Patriarche & Primat de toute l'Albanie, aprés bien des Conferences avec les Missionaires, ouvrirent enfin les yeux à la verité; & pour preuve de leur retour sincere à l'Eglise Romaine, ils voulurent aller à Rome en propres personnes, & à pied, pour y baiser les pieds du Vicaire de Jesus-Christ. Jeremie, Patriarche de Constantinople, députa deux de ses Prêtres, pour faire de sa part au Souverain Pontife la protestation de sa Foy. Ce dernier, peu de tems aprés, fut supplanté par l'ambition d'un Caloyer, nommé Baptiste, qui donna 24000. écus à la Porte, pour monter sur le Trône Patriarchal; ce qui causa un grand trouble dans l'Eglise Orientale, & ce qui est encore aujourd'hui pour elle une source de malheur & de scandale: Car les Turcs voyant qu'il y a beaucoup à gagner, en trafiquant de ces Dignitez, sont toûjours prêts de les vendre à quiconque les veut acheter plus cher; d'où il arrive que le merite en est souvent exclus, & que le vice a tout ce qu'il faut pour y parvenir.

C'est ce qui arriva, lors que le Caloyer Baptiste usurpa le Siege de Constantinople, & c'est aussi ce qui fit dire à Nicephore Caliki, Metropolite de Philippopoli, Prélat tres Orthodoxe, que leur Eglise s'étoit perdüe, & qu'elle avoit passé de la nouvelle Rome à l'ancienne.

Si-tôt que cet Intrus eut obtenu la place, dont il étoit si indigne, les Missionaires ne manquerent pas de représenter aux mieux intentionnez d'entre les Prélats Grecs les suites pernicieuses de telles usurpations; & ils ne le firent pas inutilement: car les Evêques Catholiques, ravis de trouver des gens sûrs, à qui ils pûssent ouvrir leur cœur sur

l'état pitoyable de leur Eglise, prirent tant de confiance dans les Missionaires, qu'ils s'assemblerent chez eux, & députerent un Evêque de leur Corps, pour aller à Rome présenter leur obéïssance au S. Pere. Le Pape fut si satisfait de cette Députation, qu'il envoya le Pallium à Michel, Patriarche d'Antioche, qui en avoit été le principal moteur.

Cette faveur du S. Siege augmenta la considération des Catholiques pour les Peres, & la confiance qu'ils avoient en eux. L'un & l'autre servirent beaucoup aux Missionaires pour le bien de la Religion ; car l'ambitieux Baptiste ayant été déposé par leurs soins, & Metrophane tres Orthodoxe, ayant pris sa place, ils continuerent de faire avec plus de liberté & de succés que jamais, leurs Sermons, leur Ecole, leurs Conferences, leurs visites, & tout ce que leur zele leur inspiroit. Si bien que le nombre des Catholiques s'étant de beaucoup augmenté, & les Missionaires ne pouvant plus suffire à l'abondance de la moisson, le Patriarche & l'Ambassadeur de France obligerent un d'eux d'aller en Italie demander un nouveau secours d'Ouvriers Evangeliques. Mais la guerre que Soliman déclara à la Republique de Venize, empêcha son retour, & mourut à Nâples ; & les autres, que la peste enleva peu de tems aprés à Constantinople.

Cette Ville étant demeurée quelques années sans Missionaires, l'Ambassadeur de France, qui étoit alors M. de Salignac, touché du malheur de cette Eglise abandonnée, représenta au Roy le besoin pressant de reparer par de nouveaux Missionaires la perte des premiers.

Henry IV. Le Roy donna ordre qu'on en fit partir six, & assigna des fonds pour leur entretien. Le succés de ces derniers fut bien different de celui de leurs prédecesseurs ; car à leur arrivée, on leur refusa leur Maison & leur Eglise de S. Benoît. Bien-tôt aprés

les Renegats les accuserent d'être des hommes seditieux & des Espions du Pape ; & étant accusez par un puissant ennemi, le Grand Vizir, sur ces dépositions, fit arrêter les Peres.

Si-tôt que M. l'Ambassadeur en fut averti, il prit leurs interêts, leur fit rendre la liberté, & les remit en possession de leur Eglise.

Etant remis en liberté, ils commencerent de reprendre leurs fonctions. Ils ouvrirent leur Eglise. Ils y prêcherent tous les jours en Italien & en Grec vulgaire, avec un grand concours de Francs, de Grecs & d'Armeniens. Des Caloyers mêmes, des Papas & des Religieux du Mont Athos prierent les Missionaires de faire pour eux en particulier des Conferences, qui eurent tant de succés, que des Evêques voulurent bien les honorer de leur presence. Le Patriarche de Constantinople y assista, & celui de Jerusalem, en passant par-là.

Ces heureux commencemens furent interrompus par la mort de M. l'Ambassadeur, leur Protecteur ; & ce qui ayant renouvellé contre eux les anciennes accusations, les Missionaires furent une seconde fois arrêtez, & conduits au Tribunal du Caimacan, qui les fit mettre en prison dans des basses fosses, où ils souffrirent des maux inoüis, ausquels ils auroient succombé, sans l'arrivée du Baron de Sanoy, de la Maison de Harlay, nommé Ambassadeur en cette Cour, qui leur sauva la vie & la liberté, & les remit dans leurs premiers emplois.

Cette nouvelle persecution redoubla la ferveur non seulement des Missionaires, mais même celle des Chrétiens. Ils venoient en plus grande foule que jamais aux Instructions & aux Sermons des Missionaires.

M. l'Ambassadeur, qui les favorisoit extrémement, vit bien qu'ils étoient en trop petit nombre ; & d'ailleurs ayant déja des vûës pour établir des Missions dans quelques Villes principales de l'Em-

pire Ottoman, fit venir une nouvelle troupe d'Ouvriers Evangeliques, qui devinrent ensuite capables d'en former d'autres, qui vinrent aprés eux; car la France a toûjours continué de donner des Missionaires à l'Orient, pour prendre la place de ceux, dont l'excés des fatigues abrege les jours. Ceux qui ont eu le bonheur de les obtenir sous le Regne de Loüis XIII. & sous le Roy d'à present, ont beaucoup accrû le Royaume de Dieu, à la faveur de la puissance redoutable de ces deux grands Princes, & du zele ardent qu'ils ont toûjours fait paroître pour la Religion.

Mais quelque protection qu'ils en ayent reçûë, ils n'ont pas cependant été exemts des traverses dont Dieu a interrompu de tems en tems le cours de leurs succés, pour redoubler leur courage, & augmenter leur Foy. Ils ont eu à souffrir de l'avarice des Turcs, de l'infidélité des faux Freres parmi les Chrétiens Schismatiques; & plus souvent de la trahison des Renegats. On a vû les uns chassez de leurs Missions avec opprobres; les autres chargez de chaînes dans les prisons: quelques-uns même ont peri par le fer & le poison. Mais malgré leurs persecutions, ils n'ont pas laissé de porter le flambeau de la Foy dans différentes Provinces de l'Empire Ottoman, & d'éclairer un grand nombre de Chrétiens heretiques. Ils ont parcouru presque toutes les Isles de l'Archipel, particulierement dans celles de Negrepont, de Scio, de Tine, de Santorin, de Naxi & de Paros.

De plus, ils furent dans l'Anatolie, la Romanie & la Morée. Ils pénetrerent même jusques dans la Syrie & dans la Terre Sainte.

Dans toutes ces excursions, ils firent des biens considérables. Ils baptiserent quantité d'enfans & d'adultes. Ils rendirent même à l'Eglise Catholique des Prêtres, des Evêques, des Patriarches, entre lesquels on a vû le celebre Jacob, Patriarche des Armeniens, André, Patriarche des Su-

tiens, & son ancien Maître Constantin, Archevêque de la Nation, qui sont morts tous en réputation de sainteté.

Les celebres conversions qui se firent dans les prisons des sept Tours, furent encore les fruits des travaux des Missionaires. Vingt-trois Gentils-hommes Hongrois y abjurerent l'Heresie Lutherienne. Plusieurs Catholiques d'un rang distingué y expirerent sous les coups ; & d'autres, consommez de miseres d'une longue captivité, y moururent, pour n'avoir point voulu changer de Religion.

Mais pour en venir à un plus grand détail des occupations que ces Missionaires ont presentement à Constantinople, ils y sont au nombre de six, qui elle seule en demanderoit un plus grand qu'il n'y en a dans la Grece entiere ; car on y compte plus de cent mille Grecs, quarante mille Armeniens, autant de Juifs, environ trente mille Esclaves de differentes Nations, & grande quantité d'Européans de toutes sortes de Religions.

Leur Eglise est toûjours ouverte. Ils y font toutes leurs fonctions avec la même liberté qu'on a dans les Eglises de France. Ils y disent publiquement la Messe. Ils y administrent les Sacremens, & y prêchent la parole de Dieu. Les Fêtes & les Dimanches elle ne désemplit pas ; & ceux qui s'y rendent, pourroient faire honte aux Chrétiens de France. A la fin de la Messe, on fait une petite Instruction en différentes Langues, pour l'utilité des Chrétiens de différentes Nations. L'aprés dîné, le Sermon & les Prieres publiques étant finies, ils sont tous occupez dans des Conferences particulieres avec plusieurs personnes, qui viennent s'instruire sur des points de Religion. Pendant les tems de Carême & d'Avent, ils redoublent les Instructions dans leur Eglise. On y prêche regulierement trois fois la semaine, & souvent plusieurs fois en un jour, & en diverses Langues. L'Eglise

est toûjours pleine. Les Prédicateurs, en sortant de chaire, remontent quelquefois dans celles des Eglises des Grecs & des Armeniens.

Quant aux exercices qui se pratiquent au dehors, comme de toutes les Nations qui abondent en cette Ville, celle des Grecs est la plus nombreuse, les Missionaires la cultivent ici par préference aux autres, qui trouvent dans leur propre Païs leurs instructions.

Il faut convenir que le Schisme a toûjours ici beaucoup de force, & qu'il perd un grand nombre d'ames; mais il n'est point, à beaucoup prés, un ennemi si redoutable aux Missionaires, que l'ignorance & le vice. L'ignorance des Grecs est si grande, que la plûpart ne connoissent point d'autre différence entre leur Eglise & la nôtre, que celle qu'ils remarquent à l'extérieur, c'est-à-dire dans les jeûnes & dans les ceremonies qu'ils observent, & que nous n'observons pas. Ils ne sçavent ce qu'ils doivent croire, ni ce que nous croyons. Ainsi ils sont toûjours exposez à tomber dans autant d'erreurs, qu'il y a d'Heretiques qui les approchent. Leurs Prêtres, bien loin de les instruire, ont pour la plûpart besoin d'être instruits eux-mêmes. Leur Patriarche songe à se maintenir dans sa Dignité, qui est continuellement exposée à des encheres. Les Evêques de leur côté, ne sont occupez qu'à amasser de quoi vivre. Plusieurs même sont contraints de le chercher dans des métiers.

Pour ce qui est du vice, comme il se commet impunément, il fait ici de grands désordres. On ne laisse pas cependant, au milieu d'une Eglise aussi désolée qu'est celle dont nous parlons, de trouver des ames choisies, qui demeurent dans la pratique sainte de leur Rit & de leurs Coutumes.

Il est donc necessaire de soutenir la vertu de ceux-ci, de corriger les mœurs de ceux-là, & de guerir cette grossiere ignorance, qui infecte toute

la Nation. C'est pour cet effet que ces Missionaires sont souvent occupez à faire les visites des Chrétiens, pour les instruire familierement, conformement à leurs besoins.

Ils vont aussi souvent rendre leurs devoirs aux Evêques & à leur Clergé, avec lesquels ils entretiennent une parfaite intelligence. La conversation est toûjours sur quelque point de Religion.

Outre cette occupation, ils en ont une autre beaucoup plus laborieuse. C'est la Mission qu'ils font dans les Bagnes du Grand Seigneur, & dans ceux de quelques Seigneurs particuliers. Ces Bagnes sont des prisons, où ces Infideles renferment les Esclaves qu'ils achettent, ou qu'ils font sur des Chrétiens dans les guerres qu'ils ont avec eux. Il y en a jusqu'à trois mille dans celui du Grand Seigneur, tous pour la plûpart Moscovites, Polonois, Roux, Allemans & François. Il n'est pas possible de faire une juste peinture de l'état déplorable de ces malheureux.

Aux approches de ces vastes cachots, on entend avec horreur le remüement de leurs chaînes, avec le bruit des coups qu'ils reçoivent, & des cris que la violence du mal leur fait jetter. Leurs visages paroissent haves, & leurs corps attenuez des fatigues continuelles de la prison & du travail qu'on leur impose. Ils ne vivent que de pain & d'eau. Ils n'ont point d'autre lit que la terre. Leur corps est à demi nud, & le mauvais air qu'ils respirent dans un lieu si infect, engendre une infinité de vermines, qui les tourmentent continuellement; & les malades, qui ne sont pas autrement traitez que ceux qui se portent bien.

Mais l'assemblage de tant de maux, que quelques-uns de ces Esclaves souffrent depuis trente & quarante ans, rien ne leur est plus insupportable que la dureté des Officiers commis à leur garde, qui ne leur parlent que le bâton à la main; & ce qui fait que ces pauvres Captifs sont souvent prêts à se désesperer.

C'est dans ces Bagnes que ces Missionaires trouvent une riche moisson. Comme la liberté de vivre & mourir en Chrétien, est le seul bien qui reste à ces miserables, ces Missionaires les aident à en faire un bon usage.

Toutes les Fêtes & Dimanches, deux d'entre eux se rendent de tres grand matin dans ces prisons, pour les faire prier Dieu, leur dire la Messe, & les instruire, avant qu'ils aillent au travail. Etant partis, les Missionaires demeurent auprés des malades, pour leur faire entendre la Messe, les consoler dans leurs maux, & leur rendre les services dont ils sont capables.

Le soir, au retour du travail, ils retournent aux Bagnes, pour les encourager, & ne les point laisser tomber dans le desespoir: Et c'est dans ces lieux qu'il se voit de grandes conversions, & que Dieu répand tous les jours ses benedictions.

Voila une partie des biens qui se font dans la Mission de Constantinople. Mais quelques grands qu'ils soient en nombre, il en reste encore beaucoup à faire; car il y a bien des Grecs qui demeurent sans instruction, les Armeniens sont presque abandonnez, les Esclaves de l'un & l'autre sexe, qui sont dans les maisons particulieres, ne peuvent être secourus: D'où il arrive que plusieurs d'entre eux, gagnez ou forcez par leurs Maîtres, renoncent à leur Religion. Tout ce que ces Missionaires peuvent faire, est de leur envoyer quelques bons Livres, pour les entretenir dans le Christianisme.

Il faut ajouter parmi les biens qui se font à Constantinople ceux que les Missionaires ont tâché de faire dans Andrinople.

Le zele que feu M. Girardin, Ambassadeur du Roy, a toûjours eu pour la Religion, lui avoit fait entreprendre l'établissement d'une Mission fixe dans cette Ville, qui est aujourd'hui la demeure ordinaire du Grand Seigneur. Le vice & l'erreur qui y regnoient, joints à l'abandon où étoit un

grand

grand nombre d'Esclaves de toutes les Nations de l'Europe, qui vivoient sans instruction, & qui mouroient sans secours, furent pour lui un puissant motif pour y établir des Missionaires. Mais la mort ayant prévenu l'exécution de ses desseins, M. de Châteauneuf, son successeur, voulut achever ce que son prédecesseur avoit commencé. Les premiers Missionaires qu'il y établit, y travaillerent avec beaucoup de succés à l'instruction des Grecs & des Armeniens de cette Ville: Mais la peste ayant ravagé cette Ville, ils furent enveloppez dans le malheur commun. Il eût été à souhaiter qu'il y eût une demeure stable, pour y en placer d'autres; mais le fonds ayant manqué, ils se contentent que deux d'entre ceux de Constantinople aillent de tems en tems porter la Mission dans cette Ville. Voici ce que porte leur derniere Relation. Il y a beaucoup plus de travail que quatre Missionaires n'en sçauroient faire; car on y compte plus de 8000. Grecs, plus de 400. familles Armeniennes, & beaucoup d'autres Chrétiens de diverses Nations & de diverses Sectes. Ils font toutes leurs fonctions dans l'Eglise de la Republique de la Raguse avec toute liberté; & ce sous la protection de M. l'Ambassadeur.

Mais c'est s'être assez étendu sur les Missions de Constantinople & d'Andrinople; il faut parler des autres de Grece.

Relation de la Mission de Smirne. 1695.

Smirne, si fameuse autrefois, pour être la principale des sept Eglises de l'Asie, & le lieu où s'assembloient les Etats Generaux du Païs, est encore aujourd'hui une des plus celebres & des plus illustres Villes de la Domination du Grand Seigneur. Elle est de la Natolie, au fond d'un Golfe de l'Archipel, au côté droit de l'Isthme, où commence la Presqu'Isle de Clazomene, qui est vis-à-vis de l'Isle de Schio. On y compte plus de soixante mille habitans, dont il y en a la moitié de Chrétiens de l'un & de l'autre Rit, avec un grand

nombre de Juifs, & encore une plus grande affluence d'Etrangers, que le commerce y attire, non seulement de toutes les Nations de l'Asie, mais encore de celles de l'Europe.

Il y a presentement sept Missionaires dans cette Ville, bien différente de ce qu'elle étoit autrefois, lors que le S. Esprit n'avoit aucun reproche à lui faire. Les désordres qui ont déshonoré Constantinople, ont passé jusqu'à Smirne, & d'une Eglise si parfaite, ils en ont fait une Eglise pleine de rides & de taches. L'Apôtre S. Jean la sanctifia autrefois par sa presence, & S. Polycarpe, Disciple de cet Evangeliste, & nommé par lui Archevêque de Smirne, y souffrit à l'âge de 86. ans, un glorieux martyre.

Les Missionaires y furent introduits sur la fin de l'année 1623. M. de Cesi, de la Maison de Harlay, Ambassadeur à la Porte, les demanda, sur la remontrance que M. Samson, alors Consul des François, lui fit du besoin que cette Ville avoit de Missionaires, pour tâcher à reparer les breches que le Schisme & ses suites y avoient faites. Ils y firent des instructions en differentes Langues, & l'exemple du Consul, qui s'y trouvoit des premiers, y attira toute sa Nation, & celle-ci toutes les autres. Les Grecs sur tout y vinrent en grand nombre. Sept années se passerent ainsi dans des succés considérables; mais le changement de Consul qui arriva, causa une révolution dans les emplois des Missionaires. Une persecution obligea les Missionaires de changer cinq ou six fois de demeure. On les poursuivoit par tout, & ils furent réduits à se cacher dans des Vaisseaux sur le Port.

Pendant les cinq années que dura cette tempête excitée contre les Missionaires, ils ne laisserent pas de visiter secretement les plus zelez Chrétiens, pour entretenir leur pieté. L'Archevêque, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, qui n'avoit pû empêcher cette persecution, gemissoit de son cô-

té, se voyant sans le credit de pouvoir proteger des personnes, dont l'Eglise avoit reçû de si grands services; craignant donc de les perdre, & pressé d'autre côté par les Catholiques de sa Nation, qui le conjuroient d'avoir recours au Roy Tres Chrétien, leur puissant Protecteur, il prit la résolution de lui présenter une Requête au nom des Grecs, dont il étoit l'Archevêque, aussi-bien que les Armeniens, animez de cet exemple, qu'ils adresserent au Pape & au Roy au nom de leur Nation. Urbain VIII.

Ces deux Lettres, qui font voir les heureuses dispositions qui étoient alors dans ces Peuples, & qui sont encore aujourd'hui les mêmes, eurent tout l'effet qu'en devoient attendre ceux qui les écrivirent. Ce Roy, également juste & pieux, fit mettre dans les instructions de son Ambassadeur un Article en faveur des Missionaires, confirmé & renouvellé plusieurs fois, dont voici l'Extrait. Loüis XIII. 1632.

L'emploi principal de l'Ambassadeur du Roy à la Porte, est de proteger, sous le nom & l'autorité de Sa Majesté, les Maisons Religieuses, établies en differens endroits du Levant; comme aussi tous les Chrétiens qui y vont & en viennent, à dessein de visiter les saints Lieux de la Terre Sainte. C'est pourquoi Sa Majesté recommande à M. de Marcheville, son Ambassadeur à la Porte, de travailler sans relâche à maintenir les Religieux dans la possession de leurs Maisons, & dans la joüissance entiere des libertez & franchises, qui leur ont été accordées par les Capitulations faites entre le Roy & le Grand Seigneur; & même d'y en ajouter de nouvelles, s'il est possible, afin d'affermir lesdits Religieux dans leurs établissemens, & les mettre à couvert des persecutions & des avanies, qui leur sont suscitées par les ennemis de nôtre Religion. Mais comme parmi les Religieux, il n'y en a point qui ayent eu plus de traverses, & qui ayent souffert plus de violence que les Missionaires Jesuites;

& de plus, comme il y a toûjours à craindre que la mauvaise volonté de ces mêmes ennemis de nôtre sainte Loy ne tâche par de nouvelles entreprises à troubler le zele de ces Missionaires dans l'exercice de leurs fonctions, ledit sieur de Marcheville aura l'œil qu'il ne se passe rien au préjudice de ces Missionaires : Et s'il arrive qu'il se forme, ou qu'on exécute quelque entreprise contre eux, il en portera incontinent ses plaintes au Grand Seigneur & à ses Ministres, afin de réparer sans delai tout ce qui pourroit être contraire aux Articles accordez en leur faveur par sa Hautesse.

M. l'Ambassadeur satisfit pleinement aux ordres de la Cour. Il mit bien-tôt les Missionaires de Smirne en état d'y avoir un établissement solide. Leurs ennemis ne dirent plus mot. Les Peres recommencerent les exercices de leur Mission avec une ferveur nouvelle, & avec une entiere liberté, qui passa à leurs successeurs, & dont ils joüissent encore aujourd'hui.

Ce n'est pas qu'ils ayent toûjours eu un calme parfait. Des orages de tems en tems se sont élevez contre eux ; mais l'abondance de leur consolation a été plus grande que celle de leurs peines. Ils ont vû des Prêtres & des Evêques envoyer à Rome leur profession de Foy, & demander la benediction du Souverain Pontife, comme une marque de leur réunion volontaire avec le S. Siege. Ils ont vû un grand nombre de Grecs & d'Armeniens suivre en cela l'exemple de leur Pasteur, & donner ensuite des marques éclatantes de leur Foy & de leur vertu. Ces marques ont paru dans la fréquentation des Sacremens, dont plusieurs n'avoient pas approché depuis bien des années ; dans des reconciliations, qui ont fait beaucoup d'honneur à la Religion ; dans le retranchement de plusieurs abus, que le libertinage avoit introduits ; mais particulierement dans le courage que plusieurs Chrétiens ont fait voir, en donnant leur sang & leur vie

pour Jesus-Christ. L'on espere que les exemples de ces hommes genereux, qui ont édifié les Chrétiens d'Orient, n'édifieront pas moins les Chrétiens d'Occident.

C'est ainsi que les benedictions du Ciel n'ont point cessé de couler en abondance sur la Mission de Smirne, & sur les Missionaires, jusqu'en 1688. qu'un grand tremblement de terre ruina presque toute la Ville, & pensa perdre la Mission.

Ce qui arriva le 10. Juillet de cette année. En moins de 24. heures, la terre s'entr'ouvrit jusqu'à huit fois, & engloutit plus des deux tiers de la Ville. Quelques heures aprés, on vit des tourbillons de feu s'échapper par des crevasses de la terre. Un grand vent qui s'éleva pour lors, les porta de tous les côtez, & alluma un affreux incendie, qui acheva de consumer les restes des ruines. Vingt mille hommes perirent, soit par le feu, soit par le bouleversement des maisons. Celle des Missionaires fut du nombre de celles dont il ne parut plus aucun vestige. Ils enleverent pourtant le saint Ciboire du Tabernacle de la Chapelle, malgré le peril évident, qu'ils porterent sur le bord d'un Capitaine Marseillois, qui étoit sur le Port.

Enfin ils perdirent tout le reste. Mais dans cette perte commune, ce qui leur fut plus sensible, fut de se voir presque sans esperance de pouvoir rétablir leur Mission : car la politique des Turcs ne souffre point de rétablissement des Eglises détruites, croyant par-là sapper les fondemens de la Religion Chrétienne. Mais la Providence, qui veilloit sur eux, ne les affligea, ce semble, alors, que pour réparer aujourd'hui leurs pertes avec usure. M. Girardin, qui étoit alors Ambassadeur à la Porte, ayant appris le malheur de cette Ville, y envoya incessamment M. Blondel, son Chancelier, avec des Patentes du Consulat, lequel donna dans cette occasion de grandes preuves

de son merite & de son habileté : car il sçut si bien gagner la confiance de toutes les Nations, que malgré les pertes qui les avoient découragez, il leur fit prendre la résolution de rendre leur commerce plus florissant que jamais.

Il n'attendoit plus que les ordres de M. l'Ambassadeur, pour travailler au rétablissement de la Chapelle des Missionaires. Ce fut ici, où ils connurent parfaitement le credit des Ambassadeurs de France en cette Cour. M. Girardin n'eut pas plûtôt demandé, de la part du Roy, son Maître, un Commandement pour rebâtir, non pas une Chapelle, mais une Eglise entiere, qu'il l'obtint, & l'envoya en diligence au Consul, qui fit jetter les fondemens de la nouvelle Eglise, si-tôt qu'il l'eut reçû ; & sa generosité lui fit trouver dans ses propres deniers les avances necessaires.

Messieurs de la Chambre Royale du Commerce de Marseille pourvûrent aussi aux besoins de la Religion, & à ceux des Missionaires. Ils leur firent rebâtir une Eglise à leurs frais ; & pour cela, ils ordonnerent des levées sur tous les Vaisseaux François qui chargeroient à l'Echelle de Smirne : & en moins de deux ans, l'Eglise fut achevée. Le troisiéme Decembre l'ouverture s'en fit, & fut mise sous la protection de S. Loüis. La ceremonie en fut faite par M. le Vicaire Apostolique en presence de l'Archevêque des Armeniens & de plusieurs autres Prélats. M. le Consul y assista à la tête de la Nation. Tout ce qu'il y avoit de Grecs & d'Armeniens à Smirne, y donnerent des marques de leur pieté. La journée se passa dans tous les exercices de Religion. On y prêcha en trois Langues différentes. Aprés la grande Messe & les Vêpres, la benediction du S. Sacrement fut suivie d'une décharge generale de tous les canons qui étoient sur les Vaisseaux François, pendant qu'on entendoit de tous côtez les cris de *Vive le Roy*. Mais ce qui parut de plus remarquable, c'est que

tout cet éclat qu'il semble qu'on doit éviter en tout ce Païs-là, bien loin de choquer personne, édifia ceux qu'on auroit crû y devoir trouver à redire. Plusieurs de ce nombre furent presens à la ceremonie avec beaucoup de respect. On dit même que quelques uns d'eux, charmez de la pieté des Fideles, s'écrierent en leurs Langues: O *que les Chrétiens ont de Foy!* Ce qui est tres constant, c'est que ce jour-là, pour eux, aussi-bien que pour les Catholiques, fut un jour de joye & de réjoüissance.

Depuis ce tems-là, cette Eglise a toûjours été frequentée. On y voit quantité de Communians à toutes les Messes. Les Dimanches, ils assemblent dans leur court les pauvres de la Ville, à qui ils font le Cathechisme, & l'aumône à la suite.

L'Ecole se tient tous les jours matin & soir.

Ils continüent leur Mission sur les Vaisseaux François, Venitiens, Genois & Ragusois, qui sont au Port. On n'oublie pas celle des Hôpitaux & des Prisons, non plus que les visites des familles Chrétiennes.

Dans tous ces emplois, les Missionaires font des conversions & de bonnes œuvres.

On a tout sujet d'être content des Grecs & des Armeniens de cette Ville. Le nombre des Catholiques s'augmente parmi eux. Ils vivent avec édification, & souffrent avec patience les avanies que leur Religion leur attire.

Ils ont encore établi des Congregations de devotion, ausquelles chacun s'enrôle.

De même que l'établissement d'un Seminaire, pour détruire peu à peu le Schisme, si enraciné dans l'Orient, & pour ramener tant de brebis égarées au commun Pasteur de l'Eglise. Ce projet a été formé à Paris il y a quelques années, destiné non-seulement pour former les nouveaux Missionaires à la vie Apostolique, & pour leur donner le tems d'apprendre les Langues & les Dogmes des

Orientaux, mais encore pour y élever des enfans choisis dans les différentes Nations du Levant, & les instruire, pour être un jour en état de remplir les Dignitez Ecclesiastiques, & d'en chasser le Schisme, qui s'en est emparé.

Il y a presentement avec eux six jeunes Seminaristes de grande esperance. Le Bâtiment pour ce dessein leur manquoit; mais ils ont encore trouvé dans les libéralitez de Messieurs du Commerce de Marseille, de quoi reparer ce que le tremblement de terre leur avoit fait perdre, & de quoi bâtir un Seminaire. Lors qu'il sera achevé, ils auront de quoi loger plusieurs Missionaires & plusieurs Seminaristes; & cette Mission aura l'avantage de fournir des Ouvriers Evangeliques à toutes les Provinces d'Orient, & de leur donner un jour des Prélats pour les gouverner.

Voila l'état de la Mission de Smirne, & les biens qui s'y sont faits. Il reste à parler de celles de l'Archipel.

Missions dans les Isles de l'Archipel.

Les Isles de l'Archipel ouvrent une grande carriere au zele des Missionaires. Elles sont presque toutes Chrétiennes. Peu de Turcs s'y sont établis. Le Grand Seigneur y envoye de tems en tems un Bacha, pour y recüeillir le tribut qu'elles lui doivent. Les Chrétiens qui les habitent, sont pour la plûpart du Rit Grec, & y sont aussi attachez qu'aux veritez de l'Evangile. Ils ont un pareil attachement pour toutes leurs erreurs. On en a compté autrefois jusqu'à 46. Ce nombre est diminué à present. Les Peuples y sont d'un naturel doux. La liberté de les instruire y est fort grande, & ils reçoivent avec joye les Ouvriers de l'Evangile.

Un des premiers établissemens que les Missionaires ayent fait dans ces Isles, fut dans celle de Chio.

Mission de Chio.

Cette Isle est une des plus considérables de l'Archipel. On y compte jusqu'à quatre-vingt mille

ames, dont il y en a dans la Ville environ quarante mille. Les Chrêtiens du Rit Latin obéïssent à un Evêque du même Rit, quoi que Grec de Nation. Le nombre des Schismatiques est beaucoup plus grand. Ils ont leur Archevêque, qui les gouverne. Relation de 1695.

Il n'y a point de Païs dans tous les Etats du Grand Seigneur, où l'on ait eu jusqu'à present plus de liberté, que dans cette Isle, pour exercer les fonctions de la Religion Chrétienne.

Les Chrétiens de l'un & de l'autre Rit ont dans Ghio plusieurs Eglises, où l'Office Divin se fait avec beaucoup de régularité & de devotion. Les PP. Jesuites y ont un College, où il y a environ 300. Ecoliers, qu'on éleve dans l'étude des belles Lettres, & dans la vertu. On instruit outre cela quantité de jeunes Ecclesiastiques, & on les prépare à recevoir les Ordres sacrez. Il y a dans leur Maison quatre Congregations, aussi belles & aussi bien ornées qu'en France. Elles sont partagées selon les âges des Congreganistes, & non pas selon leur qualité. Il y en a une pour les vieillards. La seconde est pour les personnes mariées. La troisiéme est pour les jeunes gens, qui sont audessus de 15. ans, & la quatriéme est pour ceux qui sont audessous. Le nombre de ces Congreganistes se monte environ à 400. Il fait beau voir tous ces vieillards marcher deux à deux dans les rües le cierge à la main, accompagner le S. Sacrement avec une modestie tout-à-fait grande, étant précedez des autres Congreganistes, qui marchent selon leur âge, dont plusieurs portent sur des brancarts ornez les précieuses Reliques de quelques Martyrs, qui ont autrefois versé leur sang, pour planter dans l'Orient, & dans leur Patrie même la Foy de Jesus-Christ.

Leur Eglise est fort belle. Le Roy de Pologne y a fait un present d'un Soleil d'argent massif, tres délicatement travaillé. La Maison entretient dix ou douze Jesuites, tous originaires de l'Isle mê-

me, d'où la Province de Sicile tire continuellement de tres bons Sujets. C'est parmi eux qu'on choisit des Confesseurs de la Langue Grecque, qui sont à la Penitencerie de S. Pierre de Rome, & à celle de Nôtre-Dame de Lorette.

A un mille de la Ville, on voit l'Eglise de S. Isidore, Patron de l'Isle. Les Sciotes ont une veneration particuliere pour ce Saint. Son Corps est conservé dans un caveau ménagé dans l'épaisseur de la muraille.

Mission de Thyne.

Les fruits que ces Peres faisoient dans l'Isle dont nous venons de parler, & dans les autres Isles voisines, inspirerent à l'Evêque de Tyne, Visiteur de la Mer Egée, le desir de demander des Missionaires.

Relation de 1675.

Le premier qui se sentit appellé de Dieu pour y aller, fut le Pere Michel Albertin, natif de cette Isle, qui vint au secours de sa Patrie, si-tôt qu'il eut reçû la Lettre de son Evêque. Mais quelque tems aprés, il fut obligé de demander des Compagnons au Superieur General de Grece, qui lui en envoya un en 1677. Ces deux Peres partagerent entre eux les travaux de la Mission. Ils allerent de Village en Village, exhortant & instruisant tous les Chrétiens, qui sont au nombre de quinze mille sous la conduite d'un seul Evêque.

La Republique de Venize apprenant quelques années aprés, les succés des deux Missionaires, y en envoya encore deux. Ce nouveau secours causa dautant plus de joye à ces Insulaires, qu'ils cherchoient les moyens d'établir chez eux une Mission fixe, pour y conserver les Peres. L'Evêque voulut qu'un des quatre s'appliquât uniquement à l'instruction de son Clergé. Il l'assembloit régulierement deux fois la semaine dans sa Cathedrale, où tous les Curez des Villages se trouvoient. L'Assemblée étoit d'environ 80. Ecclesiastiques. L'Evêque étoit à la tête. Le Missionaire leur faisoit des Conferences sur les devoirs de leur état, &

ſur les cas de conſcience. Ce qui fit de merveilleux effets: Et ces Eccleſiaſtiques étant ainſi bien inſtruits, faiſoient des changemens & des converſions ſurprenantes. Le plus ſurprenant de tous ces changemens, fut celui qui arriva dans une partie de l'Iſle de Thyne, la plus éloignée de la Fortereſſe, & la plus voiſine d'Andros. Elle s'appelle Ozomeria. Les habitans y vivoient plûtôt en brigands, qu'en Chrétiens. Ils ſe rendoient redoutables par tout pour leurs méchantes actions. Ces Peres y allerent, & firent ſi bien, qu'ils les réduiſirent, & les rendirent doux comme des agneaux.

Cette Iſle ayant été ainſi toute renouvellée par les ſoins des Miſſionaires, l'Evêque les pria de parcourir les Iſles de Thermia, de Zia, de Micono, d'Andros & de Milo. Il voulut qu'un d'eux y allât en qualité de ſon Grand Vicaire, & il lui mit entre les mains un Bref du Pape, par lequel le Pere avoit le pouvoir de relever des Cenſures Eccleſiaſtiques un Evêque, quelques Prêtres & des Clercs, qui y étoient tombez.

Iſles de Thermia, Zia, Micono, Andros, Milo.

Les autres Miſſionaires eurent dans leurs courſes particulieres de ces Iſles, tout le ſuccés qu'ils pouvoient eſperer. Ils vont tous les ans les viſiter.

La Miſſion de Naxie commença en 1627. l'Archevêque ayant invité les Miſſionaires d'y aller.

Cette Iſle eſt aſſez belle. Elle n'eſt habitée que par les Grecs, qui payent le tribut aux Venitiens & au Grand Seigneur; & les Miſſionaires joüiſſent de la liberté d'y exercer leur miniſtere.

Les premiers qui vinrent dans cette Iſle, y trouverent quantité de ſuperſtitions Payennes, qu'ils eurent aſſez de peine à abolir. L'ignorance n'y étoit pas moins grande; mais on n'en étoit plus ſurpris, lors qu'on voyoit celle des perſonnes qui devoient les inſtruire, qui étoient même dans une grande corruption de mœurs, une grande faineantiſe & une grande molleſſe, diſant tres rarement la Meſſe, & s'acquittant auſſi mal de leurs autres

devoirs. Les Missionaires s'appliquerent d'abord à la réforme de ces Pasteurs, & les ayant instruits, ils travaillerent tous ensemble de concert à celle des Peuples, & avec tant de fruit, qu'il ne reste aujourd'hui aucune des superstitions anciennes. La pureté y est plus grande que dans aucune Isle de l'Archipel. Le Clergé y est tres reglé. Le Chapitre, qui est aujourd'hui le seul qui subsiste dans l'Empire Turc, y est assez nombreux. Il est composé d'un Archevêque, d'un Doyen, d'un Prevôt, d'un Chantre, d'un Trésorier & de plusieurs Chanoines & Chapellains.

Il y a dans l'Eglise des Missionaires une Confrairie de Pénitens, qui a 400. ans d'ancienneté. Les plus considérables du Rit Grec & Latin sont de ce nombre. Tous vivent dans la pratique de la charité & de l'austérité de l'Evangile. Ils vont au Service des pauvres & des malades. Ils fréquentent tres souvent les Sacremens, & recitent l'Office Divin Fêtes & Dimanches. Ils assistent à des Conferences spirituelles. Ils marchent dans les ceremonies publiques nuds pieds, & revêtus d'un sac.

Outre cette Confrairie, ils ont une Congregation de Nôtre-Dame, dont ceux qui la composent, contribüent beaucoup à maintenir la pieté dans cette Isle.

Pour faire un bien solide parmi les Grecs de cette Isle, on éleve leurs enfans avec beaucoup de soin.

On a aussi une devotion toute particuliere au S. Sacrement. Lors qu'on le porte en Procession, les Chrétiens exposent leurs malades dans les rües où il doit passer; & celui, qui en parcourant autrefois la Judée, guerissoit ceux qui se présentoient devant lui, rend encore assez souvent à leurs malades la santé qu'ils lui demandent en passant.

Aprés que ces Missionaires ont employé leur zele & leur ferveur dans cette Isle de Naxie, ils

visitent les Isles voisines, qui sont les suivantes.

L'Archevêque de Naxie envoya ces Missionaires en 1641. dans l'Isle de Paros. Il obligea un d'entre eux de prendre la qualité de son Vicaire General, & lui donna l'administration de l'Eglise de S. George. Ils y trouverent quinze ou seize mille Chrétiens, distribuez dans trois Villes, & dans plusieurs Villages, presque tous du Rit Grec. Quelques remedes qu'ils avoient porté avec eux, & dont ils se sont servis tres heureusement, leur gagnerent en peu de tems l'amitié de ces Insulaires. S'étant introduits de cette maniere, ils s'étudierent d'abord à remettre en vigueur l'exercice de la Religion, qui étoit tres languissant. Les Eglises étoient en désordre, & sans les ornemens même les plus necessaires. Ils rétablirent celle de S. George, qui leur avoit été donnée dans la Ville d'Agoussa, & y prêcherent ensuite. Les Peuples y accoururent, & furent tellement touchez de leurs Sermons, qu'on voit un changement notable parmi eux.

La Mission de l'Isle de Paros.

Relation de 1695.

Une Image de Nôtre-Dame, qui étoit dans l'Eglise de cette Ville, a été une occasion favorable de rétablir la devotion envers cette glorieuse Mere de Dieu, qui y étoit abolie. Les plus sçavans du Païs ont dit à ces Peres qu'on sçavoit par tradition que cette Image avoit été poussée par les flots de la Mer jusques dans leur Port, pendant la persecution des Iconoclastes : Qu'ayant été ensuite portée tres honorablement au Château, on l'avoit retrouvée le lendemain transportée dans l'endroit où elle est aujourd'hui : Que la même chose étoit arrivée jusqu'à trois fois, & qu'à la troisiéme, on avoit trouvé auprés d'elle tous les instrumens necessaires pour y élever une Chapelle : Ce qui fit comprendre aux habitans que Nôtre-Dame avoit choisi cet endroit, où elle vouloit être honorée. Cette Image est d'un bois inconnu, & qui paroît être incorruptible. Cette Chapelle est

aujourd'hui un lieu d'une grande dévotion. On y voit des marques de plusieurs miracles operez par l'intercession de la Sainte Vierge. Il est certain qu'elle a donné à cette Isle des preuves d'une particuliere protection. Une des plus évidentes fut lors qu'Ally Bacha, General des Armées du Grand Seigneur, vint avec plusieurs Galeres, pour contraindre les Insulaires de lui payer le tribut, qu'ils portoient eux-mêmes volontairement au Grand Vizir, sans qu'on vînt ainsi l'enlever par force. Ce General descendit d'abord dans l'Isle de Syra; & aprés l'avoir pillée, & fait pendre l'Evêque avec plusieurs habitans, il vint à celle de Paros, pour la traiter avec la même cruauté. Toute l'Isle eut recours à Nôtre-Dame. On entendoit chacun s'écrier: *Marie, Mere de Dieu, venez à nôtre secours.* Pendant qu'on étoit en prieres, une grosse tempête s'éleva tout-à-coup, qui repoussa bien loin toute la Flote, qui ne put jamais approcher.

Cette Isle de Paros auroit besoin d'une Mission fixe; mais le peu de revenu des Missionaires ne pouvant y suffire, ils tâchent de tems en tems d'y faire quelques visites, aussi-bien que dans les Isles de Syra & d'Amourgo.

Mission de Syra & d'Amourgo.

Il n'y a rien de considérable à dire de l'Isle de Syra, non plus que de celle d'Amourgo, où il n'y a que neuf cens personnes, & un ancien Monastere de Religieux Grecs, qui est sous le Titre de Nôtre-Dame. Les Missionaires font tous les jours dans ces deux Isles des profits assez notables.

Mission d'Athenes.

Ils ont encore été à Athenes, qui est la Capitale d'Achaïe, située dans un endroit qui regarde une grande plaine, remplie d'une multitude d'oliviers, qui rendent trente mille écus de revenu à l'Aga Eunuque de la Grande Sultane, qui en est Gouverneur.

La Ville est habitée moitié de Turcs, moitié de Grecs. Il peut encore y avoir douze à quinze mille ames. Il y a plusieurs Monasteres de Reli-

gieux & de Religieuſes de S. Baſile, qui ont grand beſoin de ſecours ſpirituels.

Il eſt arrivé dans cette Miſſion ce que l'on n'a point vû ailleurs. Les Turcs ont été les premiers à preſſer les Miſſionaires de s'y établir. Le Bacha, à leur ſollicitation, en écrivit à l'Ambaſſadeur de France, & demanda pour eux à la Porte d'y établir une Maiſon. Ils en eurent une pendant quelque tems; mais comme ils ne pouvoient entretenir des Ouvriers dans tant de réſidences différentes, ils ſe contentent d'y faire des Miſſions de tems en tems.

Les Chrétiens de Negrepont les inviterent pareillement d'aller dans leur Iſle, qui n'eſt éloignée de Thebes que de cinq lieües, & de deux journées d'Athenes. Il y a beaucoup de travail & beaucoup de fruit à faire dans cette Miſſion, particulierement auprés des Eſclaves Galeriens, qui paſſent l'hyver. Le nombre en eſt grand. Celui des Latins peut monter juſqu'à cinq ou ſix cens. Ils ſont ſans ſecours, n'y ayant ni Religieux, ni Prêtres Latins dans cette Iſle. Parmi les Eſclaves dont nous venons de parler, il ſe trouve quantité de Lutheriens, dont pluſieurs ont été convertis. Miſſion de Negrepont.

Outre les biens que tous les Miſſionaires ont fait dans cette Iſle parmi les Eſclaves & les Grecs, ils en ont fait encore de tres grands parmi les Albanois, dont les Villages de Negrepont ſont peuplez. La plûpart d'entre eux ne s'étoient jamais confeſſez, non pas par irreligion, mais plûtôt par ignorance, ou manque de Confeſſeurs en qui ils euſſent confiance.

Il s'eſt vû des actions heroïques en l'un & l'autre ſexe de cette Nation, pour la Foy, & à raiſon de quoi, les Miſſionaires ont ſouffert des perſecutions, auſſi-bien que des habitans de cette Iſle.

Au reſte, l'air de cette Iſle eſt fort corrompu; ce qui fait que les Miſſionaires ſe contentent d'y aller en certains tems faire des viſites, joint qu'ils

ont une résidence à S. Erini, par où nous allons finir.

Mission de Sant-Erini.

Relation de 1695.

L'Isle de Sant-Erini peut avoir huit à neuf mille habitans Grecs & Latins. Il y a cinq Villes & plusieurs Villages. Les Latins les plus considérables demeurent à Scaro, où est le Siege de leur Evêque; & les principaux Grecs demeurent à Pirgo avec l'Evêque de leur Rit. On voit encore dans cette Isle quantité d'Eglises ou de Chapelles. La plus considérable porte le nom de Nôtre-Dame.

Paul V.

Le Pape ayant été instruit de l'état où l'ignorance & le Schisme l'avoient réduite, ordonna aux Missionaires de Chio d'aller tous les ans la visiter. L'Evêque Latin voyant les fruits de leurs courses Apostoliques, voulut avoir une Mission stable. Il en écrivit au Superieur General des Missions de Grece, qui lui envoya deux Peres, & leur donna une place, par Contrat fait dans toutes les formes. Ensuite ils ouvrirent leur Ecole, qui fut bientôt remplie; car les Grecs aiment extrémement de voir instruire leurs enfans. Ils firent en même tems des Instructions dans leurs Chapelles. Ils établirent une Congregation de Nôtre-Dame, & n'oublierent rien de tous les exercices ordinaires des Missions. Ils soulagent les malades par les remedes qu'ils leur appliquent. Ils mettent plusieurs pauvres en état de gagner leur vie, aprés les avoir instruits de leur devoir de Chrétien. Ils reconcilient à l'Eglise plusieurs familles Schismatiques, & font tous les jours des conversions. Voila ce qui concerne l'état de cette Isle pour les fruits qu'on y a vûs.

A l'égard des Missionaires, comme les principales occupations d'un Ouvrier de l'Evangile sont d'agir & de souffrir, ceux qui ont travaillé dans l'Isle de Saint-Erini, ont trouvé des croix à porter. Les Disciples de l'Heretique Gregoire Palamas & de Marc d'Ephese, leur ont fait une guerre mortelle, jusqu'à attenter souvent à leur vie. Lors

que M. de la Haye étoit Ambassadeur à Constantinople, il fallut qu'il employât tout son credit, pour défendre les Missionaires contre la violence de ces Héretiques. Ils ont encore beaucoup souffert de la pauvreté dans laquelle ils ont vêcu, & où ceux qui leur ont succedé, vivent encore aujourd'hui.

L'Isle de Sant-Erini est déja tres pauvre par sa stérilité naturelle, & par les pillages des Corsaires où elle est continuellement exposée.

Mais s'ils ont part aux souffrances de ceux qui ont établi cette Mission, ils en ont aussi à leurs consolations; car on voit multiplier presqu'au centuple les fruits qu'ils ont commencé d'y cüeillir. Toutes les Fêtes & tous les Dimanches, ils sont accablez de Confessions. Les Evêques Grecs & Latins des cinq Villes de cette Isle, les invitent continuellement à prêcher dans leurs Eglises.

L'Ecole qu'ils ont établie ici pour l'éducation de la jeunesse, & qui a été fondée par Madame la Présidente de Nesmond, fait des biens que l'on ne peut imaginer; car non seulement les jeunes gens y apprennent les belles Lettres, avec les principes de la vie Chrétienne, pour être un jour eux-mêmes les Apôtres de leur Isle, mais ils servent pour faire des Instructions publiques. Voila un sujet de joye tres sensible & tres consolant pour l'Illustre Famille, qui est la Fondatrice d'un si grand bien.

Ils distribüent avec beaucoup de succés & de fruit les remedes qui leur viennent de France, qui ont fait des cures merveilleuses, & leur ont aussi servi à guerir des ames plus malades que les corps.

La Congregation érigée en l'honneur de la Sainte Vierge, est tres fervente. Comme ils ne sont dans cette Isle que trois Missionaires, ils avoüent qu'ils ne pourroient pas, sans le secours des Congreganistes, satisfaire à tant de devoirs differens.

Enfin la plus grande marque que l'on puisse

donner des benedictions que Dieu verse sur la Mission de Sant-Erini, c'est que de tous les Grecs & de tous les Latins qui y habitent, à peine en voit-on presentement qui ne soient tres Catholiques. Voila l'état present des Missions de Grece.

De la Religion de l'Isle de Candie.

Candie ou Crete, Isle & Royaume de l'Europe, dans la Mer Mediterranée, est située à l'entrée de l'Archipel. Sa longueur est de 70. mille d'Allemagne, & sa largeur de quinze. Elle étoit autrefois sous la Domination des Romains; puis sous celle des Empereurs de Constantinople, qui la donnerent au Marquis de Montferrat, qui la vendit aux Venitiens en 1204. Ils la possederent jusqu'en 1669. qu'elle fut prise par les Turcs; au moyen de quoi, tous ces Peuples furent soumis à la Domination du Grand Seigneur. Le premier Siege a commencé en 1645. lors que Ussan Bacha vint avec une Armée de cinquante mille hommes investir la Ville; mais il fut obligé de se retirer, aprés la perte de la plus grande partie de son Armée. En 1667. le Grand Vizir Achmet Coprogli Bassa y mit le Siege, & contraignit la Place de se rendre au mois de Septembre 1669. Mais cette Conquête coûta cinq ou six cens mille hommee au Grand Seigneur, ayant même exposé sont Etat à des révoltes souvent commencées dans la Ville de Constantinople.

Auparavant la prise de cette Isle, il y avoit cinq Eglises & trois Convens dans la Capitale de cette Isle. S. Marc, la Cathedrale, qui étoit le Siege de l'Archevêque, & que les Turcs ont convertie en Mosquée, l'ayant épargnée pendant le Siege, & garantie des boulets de leur Artillerie, dans l'esperance d'y établir leur culte, étoit une des magnifiques Eglises de la Grece, déservie par des Chanoines. Les autres Eglises étoient servies par des Prêtres, partie de la Religion Catholique,

partie de la Communion Grecque. Le Supérieur des Grecs, qui est dans cette Ville, n'a point d'autre Titre, que celui de Protopapa, ou premier Prêtre, comme dans l'Isle de Corfou ; mais il se distingue par ses habits, qui consistent en une sottane grise, toute chamarée de galons d'or, & en un grand manteau noir, fait en forme de robe de chambre. Il a la barbe & les cheveux longs, & un chapeau noir, sur la têtiere duquel est une Croix de taffetas bleu. Les autres Prêtres portent la sottane & le manteau noir, & n'ont point de Croix sur le chapeau.

Il y a encore à present des Chrétiens Romains, des Grecs & des Juifs, qui y sont soufferts, de même que dans d'autres Etats du Turc, en payant le tribut ordinaire. Mais les Mahometans y sont en plus grand nombre, y faisant l'exercice de leur Religion dans les Mosquées qu'ils y ont bâties depuis qu'ils sont les Maîtres de cette Ville. Les Chrétiens Grecs & Latins y ont aussi toute liberté dans l'exercice de la leur.

Les obseques & funerailles des habitans de cette Ville, à la réserve des Catholiques, se font ainsi : Quand les personnes, qui sont un peu audessus du commun, meurent, on les enterre dans un cercüeil de bois de senteur, & on les habille de ce qu'elles avoient de plus beau, avec des marques de leur condition & de leur profession. Si c'est un homme, les hommes font la ceremonie de l'inhumation, & les femmes font celle de leur sexe. De tems en tems, quelqu'un se détache de la troupe, dont le corps est environné, disant plusieurs choses à sa loüange. Puis on se bat la poitrine, & on fait semblant de s'arracher les cheveux de regret d'avoir perdu une personne si parfaite.

Leurs ceremonies pour les Morts. *Struys.*

De la Religion des Isles de Corfou, de Zanthe, de Cephalonie, de Sainte Maure, de Cerigo, & quelques autres.

LEs habitans de ces Isles, qui sont sous la Domination de la Republique de Venize, suivent la Religion des Grecs Schismatiques. Ce que cette Republique est obligée de tolerer, de crainte qu'ils ne secoüent le joug. Il en étoit de même en Candie, auparavant que l'Isle fût sous la Domination des Turcs, dont le Peuple étoit extrêmement ennemi du nom & de la Religion des Latins. Mais il ne laissoit pas d'y avoir parmi eux des Catholiques. Toutes ces Isles sont dans la Mer Mediterranée.

L'Isle de Corfou.

La premiere qui se rencontre, est celle de Corfou, vers la Côte de l'Epire, Province de la Turquie Meridionale en Europe, à l'embouchure du Golfe de Venize; & c'est pour cela qu'elle est appellée la Porte de l'Italie. Elle a six-vingt mille de circuit. Sa longueur est de 40. ou 50. & sa largeur de 24. Les Venitiens en sont les Maîtres depuis 1382. Il y a dans sa Ville Capitale, qui porte le même nom, un Archevêque du Rit Latin. Sa Cathedrale, qui est Sainte Marie, est magnifique. On y voit aussi les Eglises de S. Jacques & de S. François, avec des Convens, des Observantins & des Augustins, & un bel Hôpital de la Confrairie de S. Jacques, composée d'Italiens, pour les Esclaves échappez de la servitude du Turc. Les Grecs, qui y sont en tres grand nombre, n'ont point de Prélat, & leur conduite spirituelle est soumise à une espece de Vicaire, qu'ils appellent Protopapa. Ils y ont plusieurs Temples, mais étroits & mal propres, faits la plûpart de bois. Le plus beau est celui de S. Spiridion, où ils conservent avec grande veneration le Corps de ce Saint. L'Archevêque de Corfou a pour Suffragans les Evêques de Cephalonie & de

Davity, de l'Europe, der. Edit.

Maness. Mallet. Descrip. de l'Univers.

Zanthe. La Ville contient plus de vingt-cinq mille ames.

Zanthe est une Isle fort peuplée, contenant environ cinquante Villages, & cinquante mille de tour. La Ville, qui porte le même nom, contient 20. à 25. mille habitans. C'est le Siege d'un Evêque, que le Pape appelle l'Evêque de Zanthe dans ses Bulles, à qui le Senat de Venize, dans ses expéditions, donne le titre d'Evêque de Cephalonie. Ces deux Isles ne font qu'un Diocese, où il y a prés de cinquante Paroisses Grecques, avec un grand nombre de Convens de Caloyers ou Religieux Grecs, qui ont aussi leur Evêque. Toutes ces Eglises n'ont chacune qu'un seul Autel, dont la Tribune est tournée vers l'Orient. Ces Autels sont ornez de peintures plates, les Grecs ne souffrant point de figures de relief dans leurs Eglises. Les Monasteres de Religieuses suivent aussi le Rit Grec. Quoi que cette Isle soit fort peuplée, & sous la Domination des Venitiens, il y a neanmoins peu de Chrétiens de l'Eglise Romaine. Il y a pourtant deux Convens de S. François ; l'un des Conventuels, & l'autre des Observantins, qui ont l'administration de la Paroisse d'Argostoli à Cephalonie. L'Isle de Zanthe.

Chaque Nation a son Evêque. Le Grec demeure prés l'Eglise Cathedrale, au Fauxbourg, & le Latin dans la Ville, où est l'Eglise Cathedrale des Latins.

Il faut remarquer que dans tous les Etats des Venitiens, il n'est permis aux Grecs ailleurs qu'en cette Isle & à Venize, d'avoir des Evêques particuliers de leur Religion ; & ce afin d'ôter le sujet des révoltes, qui naissent bien souvent par le moyen des intrigues & de l'autorité des Evêques Grecs : Et ils ont permis l'établissement d'un Evêque Grec en cette Isle, afin que les Grecs des Isles circonvoisines puis- *Coronelli en ses Memoires. Hist. Geograph. de Venize.*

sent recevoir les Ordres, pour ne pas être obligez d'aller chercher des Evêques sujets au Turc.

Comme pour parvenir à l'Episcopat, il faut avoir professé la Vie Monastique de S. Basile, tout le territoire de Zanthe est plein de Monasteres de cet Ordre. Leur abstinence est admirable. Ils ne mangent jamais de viande, qu'ils ne soient malades, & n'ayent obtenu dispense; & trois jours de la semaine, le Lundi, le Mercredi & le Vendredi, ils ne se nourrissent que de lait, de poisson & d'huile. Ils font outre cela quatre Carêmes. Le premier, qui est celui d'avant Pâques, est de sept semaines, durant lesquelles ils s'abstiennent d'huile & de tout animal qui a du sang, & ne mangent, comme les Juifs, que de poissons qui n'en ont point, & de choses seches, comme des œufs & du poisson salé, excepté le Samedi & le Dimanche, qu'ils peuvent manger toute sorte de poisson, & le jour de l'Annonciation, qu'il leur est permis de manger de la viande, pourvû que cette Fête arrive avant la Semaine Sainte. Le second Carême est de trois semaines, & un peu plus, depuis le Lundi d'aprés l'Octave de la Pentecôte, jusqu'à la veille de S. Pierre & de S. Paul. Le troisiéme commence au 1. Août, & dure jusqu'au 15. Le quatriéme est de 40. jours, depuis le 15. Novembre, jusqu'à Noël. Mais durant ce dernier, ils peuvent manger du poisson, à la réserve du Mercredi & du Vendredi.

On voit dans cette Isle des Marchands Juifs dispersez dans les Villages, comme dans la Ville; aussi y ont-ils trois Synagogues.

Cephalonie. L'Isle de Cephalonie a environ 170. mille de circuit. Ses habitans sont la plûpart Grecs. Il y a aussi des Italiens, mais en plus petit nombre. Chaque Nation y vit selon sa coutume &

sa Religion. Ils sont gouvernez par un Noble Venitien ; ce qui fait qu'on y parle Italien partout. C'est un Evêque, auquel l'Eglise de l'Isle de Zanthe a été annexée. En 1499. les Venitiens en chasserent les Turcs, & repeuplerent l'Isle de Chrétiens.

Il y a un Evêque Grec en la petite Cephalonie, qui est vêtu à la façon des Grecs, & comme les autres Prêtres de cette Nation. Ces Evêques Grecs sont bien souvent mariez, contre la coutume des autres, & ne sont la plûpart gueres sçavans, ni riches.

L'Isle de Sainte Maure a environ 70. mille de circuit, outre la Ville, qui en est la Capitale. Elle a trente Villages, que les Grecs de la Terre-Ferme repeuplent tous les jours, y vivant à present plus paisiblement, depuis que le Generalissime Morosini a repris cette Place sur les Turcs en 1684. lesquels en avoient été les Maîtres fort long-tems, l'ayant conquise sur les Veniciens, qui y rétablissent tous les jours le culte de la veritable Religion, plusieurs Catholiques Italiens y étant aussi rentrez, qui suivent la Religion Romaine.

Sainte Maure.

Coronelli, Descrip. de la Morée.

L'Isle, qui est ici la derniere en nombre, est Cerigo, qui est la premiere de l'Archipel vers l'Europe, laquelle a environ soixante mille de circuit. La Ville, qui porte le même nom que l'Isle, est sous la direction spirituelle d'un Archevêque Latin, qui a sous lui huit grandes Eglises, entre lesquelles sont les Convens de S. François des Freres Mineurs & de S. Augustin. Les habitans sont presque tous Grecs, faisant profession de leur Religion. Il y a quelques Convens de Caloyers Grecs, dont le plus celebre est celui de San Giovanni della grotta, taillé dans le roc, où les Religieux ne laissent pas de monter toutes les nuits, pour y faire leurs prieres. Les habitans ont une veneration

Maness. Malet. Descript. de l'Univ.

Le P. Coronelli.

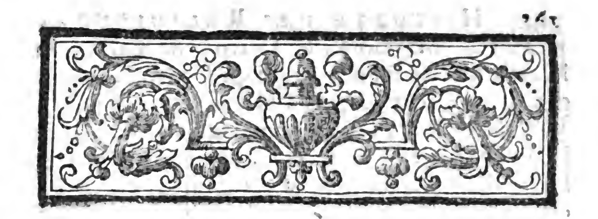
particuliere pour ce lieu, parce qu'ils disent que ce fut en cet endroit que S. Jean commença son Apocalypse.

La Republique de Venize possede cette Isle depuis la division de l'Empire Grec. Elle y entretient une forte garnison, composée d'Italiens, sous la conduite d'un Provéditeur.

Fin de l'Histoire des Religions de l'Europe.



L'HISTOIRE



L'HISTOIRE DES RELIGIONS DE TOUS LES ROYAUMES DU MONDE.

De la Religion de l'Asie en general.



L'ASIE est une des quatre parties du Monde la plus grande. Elle est bornée par l'Ocean au Septentrion, à l'Orient & au Midi. C'est cet Ocean, que nous appellons Septentrional Glacial, Scythique ou Mer de Tartarie. Celui du Levant est la Mer de la Chine, & au Midi, il y a l'Ocean ou Mer des Indes & de l'Arabie. Vers l'Occident, l'Asie est separée de l'Afrique de la Mer Rouge, depuis le Détroit de Babel Mandel, jusqu'à l'Isthme de Suez. Elle est separée de l'Europe par l'Archipel, le Détroit de Gallipoli, la Mer Noire, *Geographes Modernes.*

la Mer de Marmora, le Détroit de Caffa, les Marais Meotides, &c. Quoi qu'il en soit, sa plus grande longueur, depuis l'Hellespont, jusqu'à la Ville de Malaca, sur la pointe la plus avancée de l'Inde dans la Mer du Levant, contient treize cens lieües d'Allemagne, & de largeur douze cens, c'est-à-dire, comme d'autres comptent, elle a d'Occident en Orient 1750. lieües, depuis l'Archipel, jusqu'à l'Ocean de la Chine, & du Midi au Septentrion, 1550. depuis Malaca, jusqu'à la Mer de Tartarie. Les Modernes la divisent en cinq Royaumes principaux, sçavoir en celui du Grand Seigneur, du Roy de Perse, du Grand Mogol, du Roy de la Chine, & du Grand Cham de Tartarie. Elle a merité que le premier homme fût formé dans son sein, & que d'elle on ait envoyé des Colonies dans tout le reste de tout l'Univers. Elle a enseigné aux hommes les ceremonies saintes, les coutumes sacrées & les Sacrifices agréables à Dieu; & elle a vû Jesus-Christ durant tout le tems de sa vie mortelle, où il a achevé le grand ouvrage de nôtre Redemption. Plusieurs grandes Monarchies ont été établies dans cette partie du Monde; car aprés le Deluge, l'Empire des Assyriens y commença. Il passa depuis aux Medes, puis aux Perses, & ensuite aux Grecs. Les Parthes s'y établirent aussi, & les Perses y rentrerent depuis, jusqu'à ce qu'il tomba entre les mains des Turcs & des Sarazins. Mais il s'est relevé depuis le commencement du XVI. siecle, sous Ismaël Sophi. Elle a vû encore l'Empire des Sarazins, qui s'étendoit en Asie, & en divers autres Etats. C'est encore en cette partie qu'on a vû commencer les Loix, les Arts & les Sciences; & que les Religions, qui ont depuis paru dans le reste du Monde, ont aussi été établies: Le Paganisme, parmi les Assyriens; le Judaïsme, parmi les Hebreux; le Christianisme, dans la Terre Sainte; & le Mahometisme, dans l'Arabie.

Presentement toute l'Asie est habitée de Mahometans, ou d'Idolâtres, & même d'Adorateurs du Diable, comme en Calicut, ou du Feu, comme en quelques lieux de la Perse; ou de Juifs, qui sont dispersez en divers endroits, même dans la Chine & dans la Tartarie, où ils ont un Païs particulier; ou bien de Chrétiens: & ces derniers sont plûtôt esclaves, que libres, parce qu'ils sont sujets aux Mahometans, ou aux Idolâtres. Il est vrai que les Espagnols & les Portugais, qui sont Catholiques Romains, sont libres, & font même la loy à beaucoup de Peuples, aussi-bien que les Hollandois, qui se sont fortifiez en divers lieux, & ont aussi l'exercice libre de leur Religion. Les Chrétiens de S. Thomas, qui sont aux Indes, n'y sont pas aussi violentez par les Idolâtres, non plus que les Grecs Schismatiques, & plusieurs Grecs de ces Sectes dispersées dans différentes parties de l'Asie. En un mot, toutes ces différentes Religions y subsistent ensemble. 91. Conciles ont été celebrez, tant dans l'Asie Majeure, que dans la Mineure, & dans la Syrie. Nous parlerons des principaux en leurs lieux, en parlant des Provinces & des Villes.

Il faut éclaircir maintenant tout ce que nous venons de dire, & décrire en particulier toutes ces Religions; & pour en parler par ordre, il est à propos de commencer par les Etats du Grand Seigneur, qu'il possede dans cette partie du Monde; sçavoir, la Natolie, la Syrie, la Turcomanie, avec la Mesopotamie, & toutes les trois Arabies.

De la Religion de la Natolie.

LA premiere Province d'Asie, qui est sous la Domination du Grand Seigneur, est la Natolie, ou, pour parler plus Grec, Anatolie. C'est une grande Chersonnese, ou Presqu'Isle, étant toute entourée de la Mer Mediterranée, de l'Archipel, & du Pont Euxin. C'est proprement l'Asie *Geograph. du Prince.*

Mineure. Elle comprend la Cappadoce, la Galatie ou Gallo-Grece, la Province du Pont & de Bithinie, la Licie, la Pamphilie, la Cilicie ou Caramanie, l'Armenie Mineure, la Misie Majeure & Mineure, la Phrygie Majeure & Mineure, l'Ionie, la Doride, l'Æolie, la Lydie & la Carie, qui composent l'Asie propre. La longueur de cette grande Peninsule est d'un mois de chemin, & sa largeur de 15. jours. Les habitans de cette grande Province sont la plûpart Mahometans & Turcs naturels. Il y a aussi beaucoup de Juifs & de Chrétiens Grecs & Armeniens, de la Religion desquels nous parlerons ci-aprés.

La Cappadoce.

La Cappadoce, qui est une Province de l'Asie Mineure, appellée aujourd'hui Amasie, longue d'environ 45000. pas, est sous la Domination des Mahometans. Il y a quantité de Chrétiens par tout le rivage qui est le long de la Mer Majorque, qui suivent la Religion Grecque. La Ville de Trebizonde, qui étoit autrefois la Capitale d'un Empire, qu'y établit Isaac Comnene, fugitif de Constantinople, & qui fut aboli par Mahomet II. Empereur des Turcs, est dans cette Province. Les Metropolitains de Trebizonde, d'Erisso & de Ceratus ou Hemid, sont de la Jurisdiction du Patriarche de Constantinople; car ils sont tous Chrétiens Grecs. Le premier Metropolitain sous le Patriarche de Constantinople, est celui de Cesarée de Cappadoce. Il y a une Mission établie dans Trebizonde depuis quelques années, dont nous parlerons dans la Religion de la grande Armenie.

Trebizonde.

Le Païs de la Lycaonie, qui fait partie de la Cappadoce, est habité de Chrétiens Grecs, de Turcs & d'Arabes, ces deux derniers faisant profession de la Loy de Mahomet. On y voit aussi des Juifs qui y trafiquent.

La Galatie.

La Galatie, qui est aussi un Païs d'Asie, appellé Gallo-Grece, à cause que les habitans étoient mêlez de Grecs & de Gaulois étrangers, qui s'y

habituerent, aprés avoir ravagé l'Italie, est encore peuplée de Mahometans & de Grecs, comme ceux de la Cappadoce & de la Lycaonie. S. Paul a écrit une Epître aux Peuples de Galatie.

Le Pont & la Bithinie furent autrefois deux Provinces, mais elles sont à present réunies en une. Les Turcs & les Mahometans occupent tous ces Païs. Il y a neanmoins plusieurs lieux mêlez de Chrétiens Grecs & de Turcs, comme Nicomedie, Pruse, Nicée & Chalcedoine, qui ont chacun leur Metropolitain. Celui de Chalcedoine a 60. Eglises sous sa Metropole, sans aucun Evêque, & chaque Eglise n'a que deux ou trois cens personnes, & quelquefois elle n'en a que cinquante. L'Eglise Metropolitaine de Pruse est sous l'Invocation des SS. Apôtres. A Lupada, les Chrétiens avoient encore trois Prêtres & six Eglises en 1574. mais cela est diminué depuis ce tems. Le Mont Olympe, qui est dans ce voisinage, est peuplé d'un grand nombre de Moines, qui sont fort estimez, à cause de leur grande régularité & de leur édification. Le Pont & la Bithinie.

Trois des principaux Conciles ont été assemblez dans cette Province de Bithinie, dont le premier des Generaux fut celebré à Nicée, au sujet d'Arius, Prêtre de l'Eglise d'Alexandrie, en 325. sous le Pontificat de S. Sylvestre & l'Empire de Constantin le Grand. Ce Prince avoit écrit à Arius, & n'avoit rien obmis, pour s'opposer à ses erreurs; mais voyant ses soins inutiles, il crut devoir user d'un plus grand remede, pour arrêter le cours d'un si grand mal, & il se persuada qu'un Concile, composé d'Evêques de toutes les parties du Monde, étoit l'unique moyen qui lui restoit, pour réunir toute l'Eglise sous une même créance. Ainsi il écrivit aux Prélats de toutes les Provinces de l'Empire des Lettres tres respectueuses, par lesquelles il les prioit de se trouver à Nicée pour un jour qu'il leur marquoit. Il en vint de toutes les I. Concile General de Nicée.

Provinces, & le nombre monta jusqu'à 318. Osius de Cordoüe, Vitus & Vincent, Prêtres de l'Eglise de Rome, y vinrent Legats de la part du Pape. Les principaux Evêques, qui composoient cette illustre Assemblée, étoient Confesseurs de Jesus-Christ, & ils en portoient les marques sur le corps. Arius eut aussi des Partisans, qui voulurent troubler le Concile, en accusant de crimes les Evêques Catholiques ; mais l'Empereur fit brûler leurs Libelles diffamatoires. Constantin prît sa place au milieu du rang des Evêques, & ne voulut point être assis dans un Trône, laissant cet honneur à l'Evangile de Jesus-Christ. Ce Prince y fit un beau Discours, par lequel il déclara publiquement qu'il ne lui appartenoit pas de juger des questions de la Foy, & qu'il en laissoit la décision aux Evêques. Arius entra aussi dans le Concile. Il y parla avec toute liberté, & y prononça d'horribles blasphêmes. Mais il y fut convaincu par les Evêques, & particulierement par S. Athanase ; & ainsi ses erreurs y furent condamnées, aussi-bien que ses Ouvrages, & son Livre, intitulé *Thalie*. On y établit la Consubstantialité du Verbe par une Profession de Foy ou Symbole, qui fut dressé par ordre du même Concile, qui fit aussi un Reglement touchant la Fête de Pâques, ordonnant de la celebrer en un même jour. Et en effet ce Concile avoit été convoqué pour deux motifs, dont l'un, qui regarde la Doctrine, étoit la necessité de s'opposer aux erreurs d'Arius ; & l'autre, qui concernoit la Discipline de l'Eglise, étoit fondé sur l'obligation de fixer un jour certain, auquel la Fête de Pâques devoit être celebrée par tous les Chrétiens. Il y avoit d'autres Reglemens à faire touchant la Discipline de l'Eglise. Le Concile y pourvut par 20. Canons, qui ont servi de regle à tous les siecles à venir, & que Theodoret appelle les Loix de la Police Ecclesiastique. Le premier de ces Canons défend d'ordonner ceux

qui avoient été volontairement mutilez. Le second défend de baptiser les Cathecumenes, qui ne sont pas encore assez instruits, si ce n'est dans une pressante necessité. Le troisiéme marque quelles femmes peuvent demeurer avec les Clercs. Le quatriéme regle l'Ordination des Evêques. Les autres prescrivent les choses necessaires pour la Discipline, soit pour le Reglement des Eglises, les Excommunications, les Penitences, l'Ordination des Clercs, &c.

Le II. Concile de Nicée, qui est le VII. General, fut assemblé en 787. contre les Iconoclastes ou Brise-Images, sous Adrian I. Les Empereurs d'Orient avoient soutenu les erreurs de ces Heretiques, & avoient persecuté ceux qui honoroient les saintes Images. Aprés la mort de Leon IV. en 780. l'Eglise commença de respirer en Orient, durant le Regne de Constantin, sous la conduite de sa mere Irene, qui s'empressa beaucoup pour rétablir les Images. Et en effet, aprés avoir fait mettre S. Taraise sur le Siege de Constantinople, elle fit si bien, que le Pape trouva bon qu'on celebrât un Concile General. Il s'y trouva 360. Evêques, qui s'assemblerent sept fois; ce qu'on exprime en sept Actions ou Sessions. Ensuite on ordonna tout d'une voix que l'on rétabliroit les Images de Jesus-Christ, de sa Mere & des Saints, pour exciter les hommes à imiter leurs vertus, à les reverer, & à rapporter aux Originaux les honneurs qu'on leur rend. On ordonna aussi qu'on revereroit les Reliques des Saints: Que ceux qui auroient des sentimens contraires, seroient excommuniez; & que s'ils étoient Evêques, ils seroient déposez. Aprés cela, on apporta l'Image de Jesus-Christ, nôtre Sauveur, & chacun l'adora, le genoüil en terre, en le suppliant de leur faire la grace de voir l'exécution de leurs Decrets. On revit ensuite les Actes d'un faux Concile, que les Iconoclastes avoient tenu à Constanti-

II. Concile de Nicée, VII. General.

nople : & aprés avoir renversé par des raisons & des passages de l'Ecriture, les argumens qu'on y alléguoit contre les Images, le Concile prononça anathéme contre cette Assemblée de méchans, & contre ceux, qui, par leur lâcheté, avoient augmenté la fureur des Empereurs Iconomaques. On y dressa aussi 22. Canons. Le second de ces Canons défend d'ordonner ceux, qui pour le moins, ne sçavent pas le Pseautier. Le troisiéme est encore pour l'élection des Evêques. Le septiéme défend de consacrer des Eglises ou des Autels, où il n'y a point de Reliques des Saints. Le quatorziéme regle l'Ordination des Clercs, & le quinziéme leur défend d'être attachez à deux Eglises ; c'est-à-dire, qu'il défend la pluralité des Benefices. Le seiziéme leur défend de porter des habits trop beaux. Le dix-septiéme s'oppose aux nouvelles Fondations des Monasteres ; & le vingtiéme, conforme aux Regles de S. Basile, au vingt-huitiéme Canon du Concile d'Agde, tenu en 506. & à l'onziéme du II. de Seville, tenu en 619. défend les doubles Monasteres d'hommes & de filles ; c'est à-dire, qu'il ne veut point que les uns & les autres habitent dans une même Maison. Innocent III. avoit depuis ordonné la même chose.

Faux Concile de Nicée.

Comme le Schisme est le caractere le plus commun de l'Heresie, les Ariens, aprés avoir divisé l'Eglise, se partagerent eux-mêmes, ayant proposé differentes Confessions de Foy au Concile de Sirmich, en 357. L'Empereur Constance, leur Protecteur, ayant dessein de les réunir, fit le projet d'un Concile Oecumenique, qui se devoit assembler à Nicomedie en 358. Mais un tremblement de terre, qui ruina cette Ville, empêcha l'exécution de ce dessein. Constance ne sçachant à quoi se déterminer, consulta Basile d'Ancyre, qui lui conseilla de convoquer ce Concile à Nicée, puisque les Prélats étoient déja en chemin. L'Empereur approuva ce dessein, & ordonna que les

Evêques se trouveroient à Nicée en 359. Que ceux qui n'y pourroient pas venir, y envoyeroient des Deputez, pour porter leurs sentimens; & que l'Assemblée en nommeroit ensuite dix d'Orient & dix d'Occident, pour lui venir apporter l'Arrêté du Concile; afin, disoit-il, qu'il vît aussi s'il étoit convenable aux Ecritures, & qu'il jugeât ce qu'il auroit à faire: Ce qui étoit leur signifier qu'il en vouloit être le Maître, & en former les Décisions. La division des Ariens, l'inconstance de l'Empereur, & le tremblement de terre, qui avoit aussi ruiné Nicée, en empêcherent encore l'exécution. Ils ne laisserent pourtant pas de tâcher à surprendre les Fideles par un Symbole, qu'ils datterent de Nicée, dans la Province de Thrace, où quelques-uns s'assemblerent. Mais cela n'eut point de suite. *S. Athan. Baronius.*

Un autre Concile fut tenu à Chalcedoine, Ville Archiepiscopale de Bithinie, qui fut le IV. entre les Generaux, celebré en 451. Theodose étant mort, Marcion, son successeur, convoqua un Concile à Nicée: mais quelques affaires de l'Empire lui ayant fait changer de dessein, on le transfera à Chalcedoine, où 630. & selon quelques-uns, 636. se rendirent, & les Legats du Pape. Les erreurs d'Eutyches y furent condamnées. Il soutenoit qu'il n'y avoit en Jesus-Christ qu'une seule nature, sçavoir la nature Divine. Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, qui tenoit son parti, qui d'ailleurs étoit accusé & convaincu de plusieurs crimes énormes, subit la même condamnation. Le Titre de Metropole fut ôté à Alexandrie, & donné à l'Eglise de Chalcedoine. On y regla plusieurs autres affaires Ecclesiastiques, & on y fit 27. Canons. Le sixiéme défend de recevoir aucun aux Ordres, sans Titre patrimonial. Le quatorziéme interdit les Nôces avec une personne Infidele, même Heretique, si elle ne promet de se convertir. Le seiziéme excommunie les Religieux & Re- *Concile General de Chalcedoine.*

ligieuſes, qui ſe marient au préjudice de leurs vœux. Le vingt-quatriéme défend de ſeculariſer les Monaſteres conſacrez par les Evêques. Anatolius, Patriarche de Conſtantinople, en ayant ajouté trois pour ſon Egliſe, les Legats du S. Siege raſſemblerent le Concile le lendemain, où ils firent une proteſtation comme d'abus de ces Canons ajoutez au préjudice des Regles Eccleſiaſtiques. Ainſi ſe conclut ce grand & celebre Concile, qui a toûjours été en une ſinguliere veneration à l'Egliſe.

Concile de Neoceſarée.

Il s'en eſt encore tenu un à Neoceſarée, Ville Metropole de la Cappadoce du Pont, par S. Gregoire de Thaumature, Prélat de cette Ville, environ l'an 261. pour l'avantage de l'Egliſe. On eſtime qu'on y écrivit une Epître contre ceux qui mangeoient les viandes offertes aux Idoles. Ce fut lui qui diſtingua les quatre degrez de la Penitence publique. 1. Celui de gemir. 2. D'écouter. 3. De ſe proſterner. 4. De participer aux prieres des Fideles, qui ſe terminoient par la participation des Sacremens. Environ l'an 313. ou 314. 13. des Prélats, qui avoient convoqué le Concile d'Ancyre, en celebrerent un autre à Neoceſarée, où ils firent 14. Canons. Le premier dépoſe le Prêtre qui ſe marira. Le ſecond ordonne penitence à ceux qui ſe marient ſouvent; non pas pour condamner les nôces, mais parce que cela fait trop voir d'incontinence. Le ſixiéme eſt au ſujet des femmes Cathecumenes, qui ſont groſſes. Le ſeptiéme défend aux Prêtres de ſe trouver aux feſtins des ſeconds Mariages. Le onziéme ordonne qu'un Prêtre, qui avant ſon Ordination, aura commis un peché d'impudicité, s'il le confeſſe, n'offre pas l'Euchariſtie, mais qu'il exerce ſeulement les autres miniſteres de ſon degré. Il ajoute que l'opinion de pluſieurs eſt, que les autres pechez ſont effacez par l'Ordination. Le douziéme eſt contre les Cliniques, ou ceux qui recevoient le Baptême étant malades.

De la Religion de la Cilicie ou *Caramanie.*

IL y a des Chrétiens Armeniens dans cette Province, qui est encore de la Natolie. Ces Armeniens ont leur Patriarche à Lajasse, & n'ont pour Langue vulgaire que la Grecque toute pure. Il y a aussi des Juifs; mais ceux du Païs sont presque tous Mahometans. La Caramanie, qui étoit autrefois un Royaume, comprend aussi la Pamphilie, & une grande partie de la Cilicie, de la Pisidie & de la Cappadoce. Tarse, qui est dans la Pamphilie, est la Patrie de S. Paul.

De la Religion de la grande & petite Phrygie, ou *Troade.*

LEs habitans de ces deux Provinces sont la plûpart Mahometans. Ceux de la Troade sont partie Turcs & Arabes, mais qui suivent tous la Loy de Mahomet; & partie Grecs Chrétiens. Il y a encore maintenant à Troye, Ville ruinée par les Grecs, des Chrétiens; & il s'y voit aussi des Temples, qui ne sont pas tout-à-fait ruinez. On y voit quantité de Croix gravées dans des pierres.

Ces Provinces sont encore de l'Asie Mineure.

Dans la grande Phrygie, fut assemblé un Concile à Laodicée, sur le Fleuve Lycus. Le Cardinal Baronius estime qu'il fut tenu en 314. avant le Concile de Nicée, sous Neunenius, Metropolitain de Phrygie, pour réformer les mœurs des Ecclesiastiques & des Seculiers. C'est ce qu'on y propose en 59. Canons. En quelques-uns, on y voit des preuves évidentes du Sacrifice de la Messe, du Jeûne du Carême, de la distinction de l'Evêque & du Prêtre, & de l'Ordre de la Penitence publique. Voyez Baronius sur la fin du IV. Volume de ses Annales. Concile de Laodicée.

S. Paul parle des Laodicéens dans l'Epître qu'il écrit aux Colossiens. Tertullien dit que les Heretiques de son tems, & sur tout Marcion, avoient

une certaine Lettre, qu'ils se communiquoient ; que cet Apôtre avoit écrite à ceux de Laodicée, &c. Aujourd'hui Laodicée est entierement ruinée.

De la Religion de la grande & petite Misie, de l'Æolide & de l'Ionie.

Moreri. CEs Provinces de la Grece, qui sont encore de l'Asie Mineure, étant toutes assujetties aux Turcs, il ne faut point douter que les Peuples ne suivent la Religion Mahometane. Il s'y trouve aussi des Grecs Schismatiques. A l'égard de l'Ionie, il y a des Metropolitains des Chrétiens Grecs à Smyrne & à Ephese, qui sont des Villes de cette Province; mais les Mahometans font le plus grand *Smyrne.* nombre. Smyrne est habitée par 60000. Turcs, 15000. Grecs, 8000. Armeniens, & 6 ou 7000. Juifs, qui y ont tous l'exercice de leur Religion libre. Pour ce qui est des Chrétiens d'Europe, qui y font tout le commerce, le nombre n'en est pas grand. Chacune de ces Nations y a l'exercice de sa Religion entierement libre. Les Turcs y ont 15. Mosquées, & les Juifs 7. Synagogues. Les Latins y ont trois Eglises, les Grecs deux, & les Armeniens n'en ont qu'une. Les Capucins François y ont un fort beau Convent, & leur Eglise sert de Paroisse, où ils font les fonctions Curiales. Il y a aussi des Jesuites François, & des Observantins ou *Tavernier.* Cordeliers Italiens. Les Turcs, les Grecs, les Armeniens & les Juifs, demeurent sur la colline; & tout le bas, qui est le long de la Mer, est habité par les Francs ou Chrétiens d'Europe, qui sont François, Italiens, Anglois & Hollandois. Chaque Nation a son Consul.

Ephese. Quant à Ephese, qui est un Archeêché de cette même Province d'Ionie, elle est parllement sous la Domination des Turcs, & est assi peuplée de Grecs & de Juifs. L'Apôtre S. Paul, qui y *Epist. ad* a fait un sejour de trois ans, a écrit une Epître *Ephes.* aux Ephesiens, étant dans les liens à Rome. Les

PP. du Concile d'Ephese, dans une Epître Synodale qu'ils adresserent au Clergé & au Peuple de Constantinople, disent que la Sainte Vierge, Mere de Dieu, vint accompagnée de S. Jean l'Evangeliste, de la Judée à Ephese, où elle demeura jusqu'à son heureux départ de ce monde.

Concile General d'Ephese.

Ce fut en cette Ville que fut assemblé un Concile, qui fut le III. General, l'an 431. contre l'Heresie de Nestorius, Patriarche de Constantinople, qui ôtant à la Sainte Vierge le Titre de Mere de Dieu, soutenoit, pour autoriser son erreur, qu'il falloit admettre en Jesus-Christ deux hyposthases ou personnes, comme il y avoit deux natures; & qu'il y avoit deux Fils & deux Christs; l'un Dieu, qui avoit Dieu pour Pere; l'autre homme, qui avoit Marie pour Mere: Ce qui faisoit qu'on ne la devoit pas appeller *Teotoson*, Mere de Dieu, mais *Christotocon*, Mere de Christ. Le bruit de ces erreurs se répandant dans l'Orient, les Catholiques s'éleverent contre lui, specialement S. Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, qui en avertit le Pape, & écrivit contre l'Heresiarque. Ce dernier écrivit une Lettre au Pape, qui dans cette conjoncture, assembla un Synode à Rome, où tout d'une voix, l'impieté Nestorienne fut condamnée, & Nestorius. On en tint un autre à Alexandrie, dont Nestorius se mocqua.

Celestin.

L'Empereur Theodose voyant que la question qui troubloit l'Eglise, ne pouvoit se terminer que par un Concile General, travailla à en faire assembler un à Ephese, qui fut indiqué au jour de la Pentecôte, auquel S. Cyrille présida comme Vicaire du Pape, à la tête de 200 Prélats qui composerent cette Assemblée. S. Augustin y devoit assister; mais ceux qui lui porterent les Lettres, le trouverent mort. Ce Concile contient sept Actions ou Sessions. Dans la seconde, Nestorius y fut déposé de tout degré Ecclesiastique, & ses erreurs condamnées. Le Peuple, qui avoit attendu

Baron. a. C. 430.

jusqu'au soir à la porte de l'Eglise, où l'on tenoit le Concile, ayant appris que l'Heresiarque étoit déposé, en témoigna une joye incroyable. Dans la sixiéme Session, les erreurs de Pelage, & plusieurs autres Heresies furent de nouveau anathematisées. On substitua en la place de Nestorius Maximien, homme d'une grande pieté.

Autres Conciles tenus à Ephese.

Avant ce Concile General d'Ephese, les Evêques de cette Ville y avoient tenu quelques Synodes particuliers. Le I. fut assemblé par Policrate environ l'an 198. au sujet de la celebration de la Fête de Pâques. L'on y résolut que, selon l'ancienne coutume de l'Asie, on la celebreroit le quatorziéme de la Lune : De quoi on avertit le Pape qui gouvernoit alors l'Eglise, & qui jugeant le Decret des Prélats Asiatiques contraire à la Tradition Apostolique, leur récrivit, & les separa de sa Communion.

Victor.

S. Chrysostome y tint un Synode de 79. Evêques, en 400. pour regler les affaires de l'Asie. Heraclide fut mis à la place du Prélat de cette Eglise, mort depuis quelque tems, ayant été accusé à Constantinople par Eusebe de Celbianes. Six Evêques, convaincus de Simonie, y furent aussi déposez.

En 449. Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, assembla à Ephese un Synode, qui merita justement le nom de Brigandage, *Prædatorium Ephesinum*. Les erreurs d'Eutyches y furent approuvées. Les Legats du Pape y furent recusez, & Flavien, aprés y avoir été déposé de l'Episcopat de Constantinople, y fut battu si outrageusement, qu'il en mourut trois jours aprés.

S. Leon.

Le Pape ayant appris le mauvais traitement de ses Legats, la mort de Flavien, l'emprisonnement & l'exil des Prélats, & le triomphe de l'Heresie sur l'Eglise de Dieu, en conçut un tres sensible déplaisir ; & ayant assemblé un Concile à Rome, il cassa ce Conciliabule d'Ephese, & anathematisa Dioscore.

De la Religion de la petite Armenie.

LA derniere Province de la Natolie ou de la petite Asie, est la petite Armenie, où est la Ville de Sebaste, qui est la Capitale. Les habitans de cette Province, appellez Turcomans, sont Mahometans, observans étroitement leur Loy; mais les Armeniens naturels & originaires du Païs, sont la plûpart Chrétiens, qui ont un Patriarche, nommé Catholique, & en leur langage, *Anduolen*, qui fait sa demeure à Cis en Cilicie ou Caramanie. Nous verrons la Religion de ces Armeniens amplement décrite dans la grande Armenie ou Turcomanie.

De la Religion des Isles de la Natolie.

CEs Isles sont le Pont-Euxin, que nous appellons la Mer Noire; le Propontide, qui est la Mer de Marmora, entre l'Europe & l'Asie, où entre l'Asie Mineure & la Thrace; l'Hellespont, qui est un Détroit de Mer entre l'Europe & l'Asie, qu'on appelle aujourd'hui le Détroit de Gallipoli, ou les Dardanelles. Il ne faut pas s'étonner si tous les Peuples, qui habitent ces Isles, professent la Loy de Mahomet, puis qu'elles appartiennent aux Turcs. La Ville de Tenedos, qui est contenüe dans une de ces Isles, est habitée par des Turcs seulement; & les Chrétiens sont dehors dispersez en divers endroits de l'Isle.

De la Religion des Isles de l'Archipel de l'Asie.

LA premiere Isle que l'on rencontre, est celle de Lesbos ou Metelin, qui a 260. mille de tour, & 70. mille de longueur. Sa Ville principale est Mytilene, qui fut prise par les Turcs en 462. dont ils ont toûjours été les Maîtres depuis. Ses habitans sont partie Turcs, & partie Chrétiens Grecs, vivans selon les Loix Turquesques, quant au Gouvernement; mais pour la Religion, Lesbos.

ils ſuivent le Rit de l'Egliſe Grecque, & en ont le libre exercice.

Samos. L'Iſle de Samos, qui eſt ſur le Rivage d'Ionie, vis-à-vis Epheſe, & qui a 87. mille de tour, eſt peuplée de quelques Chrétiens Grecs, qui ſont ſous la Juriſdiction d'un Archevêque Grec. Le revenu de cette Iſle eſt ordinairement affecté à l'une des Sultanes.

Cos. L'Iſle de Cos ou Lango, qui a 25. lieües de tour, étoit ſous la Domination des Chevaliers de Rhodes, lors que Soliman la prit ; & elle a toûjours appartenu depuis aux Turcs, qui l'habitent. Il n'y a que les Villages de cette Iſle qui ſoient habitez par les Chrétiens Grecs.

Scarpanto. A l'égard de celle de Scarpanto, j'en ai dit quelque choſe, en faiſant mention de celles de l'Europe.

De la Religion de l'Iſle de Rhodes.

CEtte Iſle, qui eſt une des plus conſidérables de cet Archipel, a ſix-vingt mille de tour. La Religion Catholique y étoit autrefois tres floriſſante. Aprés la perte de Jeruſalem & d'Acre, les Hoſpitaliers ou Chevaliers de S. Jean, prirent Rhodes aux Sarazins, qui l'avoient enlevée aux Empereurs de Conſtantinople. Foulques de Villaret, François, Grand Maître de l'Ordre, fut le Chef de cette entrepriſe, qu'il exécuta heureuſement le 15. Août 1309. ou 1310. L'Ordre, qui eut le nom de Rhodes, en fut Maître juſqu'en 1522. que Soliman s'en rendit le poſſeſſeur par la trahiſon d'un Chancelier de l'Ordre, qui étoit d'intelligence avec Soliman : De telle ſorte que depuis ce tems, les Turcs ſont Maîtres de Rhodes, où ils ont un Baſſa.

Beaucoup de Turcs s'y ſont établis, qui y vivent à la Mahometane, & quelques Juifs, qui y ſont allez d'Eſpagne, y profeſſent leur Religion, en payant le tribut, de même que les Grecs, qui

y professent la même Religion que tous ceux d'Orient, sous un Siege Archiepiscopal. Ces Grecs ne peuvent pas demeurer dans la Ville de Rhodes, & n'oseroient même y coucher, de peur d'être accusez de trahison; mais ils y peuvent trafiquer le jour. Il y a aussi dans cette Ville quelques Catholiques, qui ont été Esclaves, qui y sont habituez. Il y a une Ville de même nom dans cette Isle, où il y avoit deux Convens Latins, de S. Augustin & de S. François; une Eglise de S. Pantaleon, & une de S. Jean-Baptiste, qui étoit fort magnifique; une autre de Sainte Catherine, & quelques autres de Grecs. Mais les Turcs ont converti toutes ces Eglises en Mosquées, & se sont servi des Auberges des Chevaliers, pour y loger les Janissaires. *Davity, de l'Asie.*

De la Religion de l'Isle de Chypre.

CEtte Isle, une des plus fameuses de la Mer Mediterranée, dans l'Asie, qui a six cens cinquante mille de circuit, porte le Titre de Royaume. L'Eglise y fut fondée par l'Apôtre S. Paul, qui y prêcha le premier l'Evangile avec S. Barnabé. Ce dernier y souffrit le Martyre, & son Corps y fut trouvé sous l'Empereur Zenon, l'an 385. avec l'Evangile de S. Mathieu sur sa poitrine. Les Villes les plus considérables qui restent dans cette Isle, sont Nicosie & Famagouste. Nicosie, autrefois le Siege des Rois Chrétiens, qui ont occupé le Païs, & particulierement de ceux qui étoient de la Maison de Lusignan, originaire de France, étoit aussi le Siege de l'Archevêque de toute cette Isle. Elle est aujourd'hui le sejour du Bacha, que le Grand Seigneur envoye pour commander dans l'Isle. L'Eglise Metropolitaine, consacrée autrefois à sainte Sophie, a été réduite en Mosquée, aussi-bien qu'un Monastere d'Augustins. *Davity, de l'Asie, der. Edit.*

Il y a eu autrefois en cette Isle quatorze Evê-

chez, qui étoient tous Grecs; mais ils furent réduits à quatre par Innocent III. en faveur de la Reine Aliz; & ceux-ci furent l'Archevêché de Nicosie, Grec & Latin, l'Evêché de Famagouste, aussi double, l'Evêché de Paphos de même, & celui de Limisso. Les Evêques Latins avoient des Villages & des Dîmes; mais les Grecs exigeoient des Prêtres & des Diacres, qui leur étoient sujets, une pension annuelle, à la maniere des Prélats Grecs des autres Provinces. L'Archevêque & les Evêques Grecs reconnoissoient les Latins pour Superieurs, étant confirmez par eux, aprés qu'ils avoient été élûs par le Conseil du Roy; & quand il y avoit quelques Procés pardevant les Evêques, on appelloit des Grecs aux Latins. Les Evêques Grecs ne demeuroient pas dans les Villes dont ils portoient le nom: mais le Pape Alexandre IV. leur assigna d'autres lieux pour leur demeure, car l'Evêque Grec de Nicosie faisoit son sejour à Solie, & s'appelloit Evêque de Solie, & Administrateur du Peuple Grec de Nicosie; l'Evêque de Paphos demeuroit en la Ville d'Argos; celui de Limisso avoit son Siege à Amathonte: & parce que cette Ville étoit ruinée, il demeuroit à Lescara; & l'Evêque de Famagouste à Carpassi: Mais ensuite ils s'en retournerent aux premieres Villes, à la réserve de celui de Limisso, qui est toûjours resté à Lescara. Il faut aussi observer que l'Archevêque Latin de Nicosie, qui s'appelloit Archevêque de Cypre, ne reconnoissoit aucun Patriarche, mais dépendoit immédiatement du Pape; pourquoi on l'appelloit Primat du Royaume, & Legat né du S. Siege. Mais dans la suite, sous Pie IV. les Venitiens venant à être Patrons de cet Archevêché, présenterent quatre personnes au Pape, l'une desquelles il nommoit Archevêque: De telle sorte, qu'ils élisent toûjours quatre Sujets, à l'un desquels le Pape confere cette Dignité.

Les Grecs ont conservé quatre Eglises dans

cette Isle, & les Francs deux, dont il y en a une occupée par une Mission de Capucins. Ces Grecs y ont donc un Archevêque, qui réside pareillement à Nicosie, dont il prend le Titre. Il a pour Suffragans les Evêques de Cerine, de Larneca & de Baffo.

Cette Ville de Nicosie fut prise par les Turcs en 1570. & toute l'Isle, l'année suivante, sur les Venitiens.

Outre les Eglises Grecques & Latines qui sont dans cette Isle, il y a encore des Sectes de ces Eglises, sçavoir, des Armeniens, des Cophtes, des Maronites, des Nestoriens & des Jacobites, qui se retirerent de la Palestine, lors que Saladin prit Jerusalem. Il y a aussi des Indiens & des Georgiens. De tous lesquels nous parlerons ci-aprés. Chacune de ces Sectes a son Evêque. Elles y ont été rétablies depuis ; & les Turcs y laissent vivre chacun en liberté de conscience, de même qu'aux autres Païs où ils dominent, ne demandant autre chose que la Seigneurie, & le payement du tribut qu'ils exigent.

L'état présent de l'Eglise de ce Royaume est, que d'un Archevêque & de trois Evêques qui y sont, il y en a deux qui reconnoissent le S. Siege. Le Peuple y languit dans une extrême ignorance, & gemit sous la tyrannie qui l'opprime.

Relat. nouv. des Miss. Franc.

Je ne parlerai point ici de la Religion des Grecs, qui sont en grand nombre dans cette Isle, parce que j'en ai traité ailleurs. Je remarquerai seulement qu'ils sont fort attachez à leurs coutumes & à leurs anciennes ceremonies ; que leur chant est musical, & qu'ordinairement ils ne disent que des grandes Messes, qui sont fort longues. Ils se levent les Dimanches & les Fêtes entre une & deux heures aprés minuit, pour chanter Matines. Pour cet effet, un Clerc va de porte en porte, qui frappe avec une cresselle, pour éveiller le monde, en criant en leur Langue : *Chrétiens, allez à l'E-*

Tavernier, tom. 1.

glise. Les hommes & les vieilles femmes, qui ont plus de zele, ne manquent pas d'y aller ; mais les filles & les jeunes femmes ne sortent point la nuit, à cause des Turcs, & elles n'assistent qu'à la priere du matin, & à la Messe qui se dit ensuite.

Il y a aussi beaucoup de Juifs dans cette Isle.

De la Religion de l'Isle de Larneca.

Tavernier, tom. 1. Relat. nouv. des Miss. Franc.

CEtte Isle, qui est entre Chypre & Alep, a deux cens lieües de tour. La Ville ne paroît qu'un grand Village, où il y a neanmoins quatre Consuls, à cause du grand abord des Marchands de toute l'Isle ; sçavoir, un François, un Anglois, un Hollandois, & un Venitien. Les trois parties des habitans sont Chrétiens Européans & Grecs, & la quatriéme partie est de Turcs ; ce qui fait qu'on y parle également les Langues Grecque, Italienne & Turque. Comme les Mahometans y sont les moins nombreux, les Chrétiens ne souffrent pas beaucoup d'eux, & ils exercent leur Religion avec presqu'autant de liberté qu'en France ; jusques-là que l'on y fait la Procession du S. Sacrement avec grand éclat, & au bruit des boëtes. Il y a une petite Maison de Capucins, qui desservent la Chapelle du Consul de France, & une autre de Religieux Italiens, qui dépendent du Gardien de Jerusalem.

De la Religion de la Syrie ou *Surie.*

Geograph. du Prince.

CE Païs étoit autrefois d'une plus grande étendüe qu'il n'est à present. Il renferme seulement le Territoire d'Antioche, la Phœnicie avec la Palestine & la Celesirie, qui est entre le Mont Liban & l'Antiliban. Les Mahometans font la plus grande partie de ses habitans, & ceux-ci sont Turcs, ou Mores originaires de la Province, ou autres. Il y a aussi des Juifs, & des Chrétiens de differentes sortes, & des Druses, qui ont une Religion particuliere. Les habitans de Damas,

Davity, de l'Asie, der. Edit.

Ville principale de cette Province, dont je ferai ci-aprés un discours particulier, sont partie Turcs & Mores, suivant la Religion de Mahomet, & partie Juifs & Chrétiens de differentes créances. Les Chrétiens & les Juifs ont leur quartier separé de ceux des Mores & des Turcs. Ceux d'Emese, autre Ville de cette Province, sont la plûpart Mores ou Mahometans, & les autres sont ou Turcs, ou Juifs, ou Chrétiens Jacobites. Ceux d'Haman, qui est encore une autre Ville, sont tous Mores & Chrétiens. Il y a fort peu de Turcs, & moins de Juifs. Les Chrétiens Maronites y ont une assez belle Eglise, qui est dédiée à S. Jean, où ils font leur Office conformément à leur créance, qui est à present orthodoxe. Ceux d'Alep, qui est à present la Capitale de Syrie, dont nous traiterons amplement, sont Mahometans, Juifs & Chrétiens de differentes Sectes, qui ont leurs Mosquées, leurs Synagogues, leurs Eglises & leurs Chapelles, où ils s'assemblent aux jours ordonnez. Les Chrétiens demeurent dans les Faux-bourgs de cette Ville. Ce sont des Maronites, des Armeniens, des Chaldéens ou Nestoriens, des Grecs, des Syriens & Jacobites. Chaque Secte a son Eglise & son Evêque. Nous en parlerons en leurs lieux. Les Juifs ont de même un quartier separé, où ils ont une Synagogue, qu'ils disent être fondée depuis quinze cens ans.

On voit aussi en cette Ville des Moines de l'Ordre de S. Basile & de S. Gregoire, qui font profession de chasteté.

Les Mores & les Turcs, quoi que distinguez de nom, ont leurs Mosquées & leurs ceremonies communes. Ceux de cette Ville ont coutume, au tems du Bairam, d'accompagner solemnellement hors la Ville, ceux qui vont en pelerinage à la Meque ; car les Mahometans venant d'Europe & d'Asie, s'assemblent là peu de jours auparavant le Bairam, pour cet effet ; afin d'être escortez par

les Janissaires contre les courses des Arabes. Ces Mahometans d'Alep ont un Mouphty, qui est comme leur Evêque, lequel a toute autorité pour le spirituel. Il fait quelques ceremonies pour ces Caravanes qui vont à la Meque, auparavant de partir.

Outre les Mahometans qui sont à Alexandrette, qui n'est qu'un amas confus de méchantes maisons, habitées par des Grecs, qui en composent la plus grande partie, il y a quelques autres Chrétiens d'Europe, qui ont deux Vice-Consuls d'Alep; l'un Anglois, & l'autre François. Celui-ci a fait bâtir une Eglise, où l'on dit la Messe, & où l'Office Divin se fait par un Religieux de l'Observance de S. François, avec toute liberté. A l'égard des Grecs, leur Eglise est desservie par un Caloyer ou Religieux Grec.

Relat. nouv. des Miss. Franc.

Chrétiens Syriens.

Il y a des Chrétiens originaires de cette Province, qui y sont en assez grand nombre. Les uns sont Schismatiques Grecs, & vivent dans le désordre; & la plûpart sont plongez dans le vice, à cause de la fréquentation qu'ils ont avec les Turcs: & ceux-ci à la verité n'ont que le nom de Chrétiens, & sont quelquefois si malins, qu'ils accusent les Chrétiens Latins, & les chargent de calomnies. Les autres sont des Chrétiens latinisez, sans heresie, & qui vivent d'une vie exemplaire; mais le nombre en est fort petit. Ils ont un Patriarche Catholique, nommé Ignace Pierre, qui réside à Damas, lequel a un grand zele pour la défense de l'Eglise Romaine, & se dit Patriarche d'Antioche. Nous en parlerons encore.

Relat. d'Alep du mois de Iuillet 1681.

Ces Chrétiens Syriens, particulierement ainsi nommez, sont répandus par toute la Syrie, & ont dans les Villes des Eglises, des Chapelles & des rües distinguées & separées. Ils se vantent d'être les plus anciens Chrétiens; parce que S. Pierre établit premierement son Siege à Antioche, Ville de ce Païs, & de-là le transporta à Rome: Et

c'est pour cela qu'ils refusent avec les Grecs d'obéïr au Pape. Ils ont un Patriarche particulier, qui réside à Melique, auquel ils sont soumis pour le spirituel. D'autres veulent qu'ils portent le Titre de Patriarche d'Antioche; mais parce qu'Antioche est ruiné, il s'est retiré à Damas. L'un de ces Patriarches reconnut le Pape pour Chef de l'Eglise, en 1552. sous Jules III. rejettant les heresies des Grecs, & en 1557. il rendit ses soumissions à l'Eglise Romaine, sous Gregoire XIII. On l'appelle aussi Melchite, & il est confirmé par le Bassa, & ensuite par le Grand Seigneur. Ce Patriarche des Syriens a plusieurs Suffragans sous lui, & les siens le nomment Catholique, qui signifie chez eux Primat; mais ils usent de tous les deux noms indifféremment. Comme ils professent la plûpart la Religion Grecque, ils se servent dans leur Office Divin de la Langue Grecque, & ils en ont même retenu les erreurs, à la réserve qu'ils tiennent que les ames des Justes joüissent, avant le jour du Jugement, de la gloire, & que les méchans souffrent les peines de l'Enfer.

Ils ont les mêmes sentimens que les Grecs touchant la Procession du S. Esprit & le Purgatoire, & ils mangent de la viande le Samedi. Ils n'ont en leur Eglise qu'un Autel, auquel on ne dit qu'une Messe le jour, sur le midi. Ils tiennent aussi la Transsubstantiation de même qu'eux, & ils consacrent avec du pain levé. Il est permis à leurs Prêtres de retenir les femmes qu'ils ont avant la Prêtrise; mais non pas d'en épouser aprés. Ils n'ont point d'Ordre de Soûdiacre, & disent qu'il est permis à chacun d'ajouter la Confirmation. Ils appellent les Rogations le Jeûne des Ninivites. Ils ont en la Ville de Damas, une Eglise sous terre, en la Maison d'Ananie. Il ne leur est pas permis en ce lieu, non plus qu'aux Juifs, d'officier en public, parce que les Juifs estiment cette Ville Sainte; & on ne souffre point que les Chrétiens y aillent à cheval.

Quoi que ces Chrétiens, & toutes les autres Sectes des Grecs, languissent sous la Domination insupportable du Turc, exposez aux derniers outrages, sans oser se plaindre, neanmoins ils sont tellement accoutumez à ce joug, qu'ils s'estiment beaucoup plus heureux que tous les Chrétiens d'Europe, parce qu'ils habitent des meilleurs Païs, & plus temperez, joint la liberté de l'exercice de leur Religion; car chaque Nation a ses Eglises & ses Chapelles, où elle se peut assembler librement, les Turcs permettant aux Chrétiens de vivre par tout selon leur Religion, pourvû qu'ils ne s'ingerent point de travailler à la conversion des Mahometans, & qu'ils ne trament rien sous prétexte de Religion. Et bien que les Patriarches & les Evêques, qui sont sous la Domination des Turcs, aillent quelquefois à Rome, pour être sacrez Evêques, ou pour être confirmez, ou pour suivre & prendre le parti du S. Siege, neanmoins on n'a point vû qu'aucun ait jamais été recherché pour ce sujet, ni les Religieux mêmes, qui ont été étudier à Rome, ou qui y ont été recevoir les Ordres.

Melchites. *Relat. nouv. du Levant.* Plusieurs estiment que ces Chrétiens de Syrie sont les mêmes que les Melchites, qui ne different presqu'en rien des Grecs, tant pour la créance, que pour les ceremonies. Le nom de Melchites ou Royalistes, ne leur a été donné, que parce qu'ils suivoient les sentimens communs des Grecs, qui obéïssoient aux Décisions du Concile de Chalcedoine; & comme s'ils n'eussent eu égard en cela qu'à la volonté de l'Empereur, leurs ennemis les appellerent Melchites, voulant marquer par-là qu'ils étoient de la Religion de l'Empereur. Ils appellent donc aujourd'hui Melchites les Syriens, Cophtes ou Egyptiens, & les autres Nations de l'Orient, qui n'étant pas de veritables Grecs, sont neanmoins de leur opinion. Et c'est ce qui fait qu'un Historien, qui a traité de la Religion & des *Gabriel Sionite.* mœurs

mœurs des Orientaux, leur donne indifferemment le nom de Grecs ou de Melchites; & il remarque qu'ils sont répandus dans tout le Levant, qu'ils nient le Purgatoire, qu'ils sont ennemis jurez du Pape, & qu'il n'y en a point dans tout l'Orient, qui combattent si fortement la Primauté du même Pape. Mais il ne faut pas s'étonner de ce qu'ils sont si grands ennemis de l'Eglise Romaine, puis qu'ils conservent tous les sentimens des Grecs, qui sont restez dans le Schisme. Pour ce qui est de leur opinion touchant le Purgatoire, elle ne differe point aussi de celle des veritables Grecs; & quoi qu'ils nient avec eux qu'il y ait un lieu particulier, nommé Purgatoire, où les ames sont punies par un feu réel & veritable, ils ne nient pas pour cela la verité du Purgatoire, de la maniere que nous l'avons expliqué, en parlant des Grecs. De plus, le sentiment des Melchites touchant la Primauté du Pape, est aussi le même que celui des Grecs, qui ne se sont point soumis aux Décisions du Concile de Florence. En un mot, à la réserve de quelques points peu importans, qui appartiennent aux ceremonies & à la Discipline Ecclesiastique, les Melchites sont en toutes choses de veritables Grecs; & ils ont même traduit en Arabe l'Euchologe ou Rituel des Grecs, & la plûpart de leurs autres Livres d'Office.

Mais les premiers & les veritables Chrétiens du Levant, sont les Maronites, qui sont un Peuple de Phenicie, qui habitent le Mont Liban, entre Biblis & Tripoli, Limitrophe de la Terre Sainte. Ils occupent particulierement cette Montagne, tant venerée par les saintes Ecritures, qui divise la Palestine d'avec la Syrie. Elle a quelques 60. lieües de circuit, & contient environ 40. ou 50. Villages, & 25. qui sont au pied, tous habitez de ces Maronites, qui cultivent cette Montagne. Maronites.

Guillaume, Archevêque de Tyr, qui étoit leur voisin, assûre que de son tems, ils excédoient le

nombre de quarante mille, qu'ils étoient tres vaillans, & qu'ils rendirent au Roy de Jerusalem de grands services dans les guerres contre les Sarrazins ; ce qui fit qu'on eut une joye extrême de leur conversion. Ils sont moins nombreux, & plus pauvres que tous les autres Chrétiens du Levant. Neanmoins ils sont dispersez dans la Syrie, la Phenicie, la Galilée & l'Isle de Chypre, où ils ont prés de quatre cens Villages. Il n'y en a point qui soient plus soumis à l'Evangile & au S. Siege de l'Eglise Romaine, que ceux qui vivent dans cette Montagne de benediction du Liban ; car les Peuples Chrétiens qui habitent le Levant, sont les Grecs, les Armeniens, les Jacobites, les Georgiens, les Cophtes ou Egyptiens, les Abyssins ou Ethiopiens, les Nestoriens & les Maronites ; & ceux, qui d'entre eux sont demeurez dans la Communion de l'Eglise Romaine, sont ces derniers, qui s'étant separez des Jacobites & des Nestoriens, avec qui ils étoient unis, & ne composoient qu'un méme Peuple, avant le Schisme qui les a infectez, ont suivi les traces de l'Abbé Maron, & sont demeurez fermes dans la soumission au S. Siege. Ile se réunirent avec l'Eglise Romaine aprés le Concile de Florence, en 1445. Il y en a dans Alep, dans Damas, & dans divers autres endroits de la Syrie. Ceux du Mont Liban & de Syrie, rentrerent dans l'union avec l'Eglise Romaine, sous Baudoüin IV. Roy de Jerusalem, & sous Aymeric III. Patriarche Latin d'Antioche, en 1182. en abjurant les erreurs des Monothelites ; & il y avoit alors 500. ans qu'ils s'étoient separez de l'Eglise, & leur erreur capitale étoit dans l'opinion d'une seule volonté en Jesus-Christ, condamnée par le VI. Concile, comme le rapportent Jacques de Vitri & Guillaume de Tyr. Etant depuis retombez dans les opinions & le Schisme des Grecs, ils se sont reconciliez avec l'Eglise Romaine, & depuis plus solemnellement, sous Gre-

goire XIII. & Clement VIII. Depuis ce tems-là, ils sont demeurez fermes dans la Communion & dans la Doctrine de l'Eglise Catholique. Ils suivent en quelques points la Discipline de l'Eglise Latine, comme dans celui de sacrifier avec du pain azyme ; mais ils gardent presque dans tout le reste la Discipline de l'Eglise Grecque, avec la permission du Pape, comme de donner la Communion aux petits enfans, de communier sous les deux especes, de ne point jeûner le Samedi, & quelque autre chose.

La Langue dont se servent les Maronites, tient un peu de la Syriaque, qui est la même que celle dont les Jacobites & les Nestoriens usent parmi eux, quoi qu'ils la prononcent, & qu'ils l'écrivent d'une maniere differente de celle des Maronites, qui approche plus de la Langue Chaldaïque, que de la Syriaque.

Le commerce qu'ils ont eu avec les Arabes, leur a fait quitter l'usage naturel de cette Langue : De sorte qu'ils ne s'en servent plus que dans l'Office Divin, que S. Ephrem a composé pour la plus grande partie. Neanmoins il y a cinq ou six Villages parmi eux, qui l'ont retenüe, & qui la parlent encore ; mais c'est un Syriaque, qui est mêlé de la Langue Arabe, & qui n'en doit plus porter le nom, à cause de sa corruption. On peut douter avec raison, si dans tout le monde Chrétien, il y a des Peuples plus Catholiques & plus attachez au S. Siege, que les Maronites. Ils reçoivent avec une grande soumission toutes ses Ordonnances & tous ses Reglemens, & ils l'ont en telle veneration, qu'une des choses qui contribüe davantage à donner créance aux Ecclesiastiques qui les conduisent, c'est de leur entendre dire qu'ils sont Telmid Roumie, c'est-à-dire, Disciple de Rome.

Ils ont un Patriarche, * des Archevêques & des Evêques, & cent ou six-vingt Curez, qui veillent sur leur conduite, & qui les dirigent. Le Pa-

* Il se nôme toûjours Pierre, & veut

porter le Titre de Patriarche d'Antioche, que celui des Jacobites s'attribüe aussi, lequel s'appelle Ignace.

triarche fait sa résidence ordinaire à Cannubin, qui est un Monastere bâti dans le roc, dans le plus âpre desert du Mont Liban, dont l'Eglise est consacrée à Dieu, sous le Titre de l'Annonciation de la Sainte Vierge. C'est le Convent, où Sainte Marine avoit pris l'habit de Religieuse. Ce Monastere a bien vingt mille livres de revenu, & paye mille livres de tribut au Bassa de Tripoli, sous la Domination duquel est à present le Mont Liban. Le Turc est le tyran qui les domine, & qui les force de tems en tems d'abandonner leur Païs, & de se retirer dans les Montagnes de Chouf & du Quesroan, pour se mettre à l'abri des cruautez qu'il fait exercer sur eux.

Leur pauvreté paroît assez grande, puis que leurs Curez, & la plûpart de leurs Evêques, sont réduits à gagner leur vie par le travail de leurs mains, comme de simples Artisans. Ils cultivent des jardins, & labourent des terres.

Leurs Eglises, qui sont les seules de tout le Levant, où l'on voit des cloches, n'ont ni la grandeur, ni la beauté des moins considérables qui soient parmi nous. Ce sont plûtôt de simples Chapelles, que des Eglises. On y entre par des portes si basses & si étroites, qu'on n'y sçauroit passer, qu'en se courbant ; ce qu'ils sont contraints de faire, pour empêcher que les Turcs n'y entrent à cheval, comme ils font dans les autres Eglises des Chrétiens, qui ont des portes plus larges & plus élevées.

Ils ne se découvrent point en entrant dans l'Eglise, non pas même durant la Messe, ni lors qu'on chante l'Office dans le Chœur, ou qu'on y fait d'autres prieres. Ils ont toûjours la tête couverte d'un bonnet, qui est entouré d'une écharpe blanche, ou de quelque autre couleur. Aussi-tôt qu'ils y sont entrez, ils prennent de l'eau benîte ; & s'ils n'en trouvent pas, ils se contentent de toucher la muraille du bout des doigts, qu'ils baisent aprés.

Ils prennent ensuite une potence de bois, soit pour paroître en la presence de Dieu, comme s'ils étoient crucifiez, soit pour protester qu'ils n'esperent pas être exaucez dans leurs prieres, que par la vertu de la Croix, que la figure de ces potences leur represente, soit que n'ayant pas l'usage de se mettre à genoux dans l'Eglise, ils ayent besoin de ces potences, pour se soutenir durant la celebration du Service. Ils se courbent sur ces potences, faisant leurs prieres; & ils ne sont jamais autrement, si ce n'est lors qu'on lit l'Evangile, ou qu'on éleve le Corps & le Sang de nôtre Seigneur Jesus-Christ, qu'ils sont découverts, & qu'ils se mettent à genoux, comme pour témoigner leur anéantissement devant Dieu. Ils reçoivent la sainte Communion, aprés que l'élevation a été faite, & ils ne different pas plus long-tems cette action de pieté. Ils font quelques prieres aprés la consecration; ensuite desquelles, on éleve le Corps & le Sang de nôtre Seigneur Jesus-Christ, pour le faire adorer. Lors que les Prêtres l'élevent, ils tournent leurs mains toutes ouvertes vers les sacrez mysteres; puis ils les passent sur leurs visages, comme pour se sanctifier par cet attouchement, comme faisoient autrefois les anciens Chrétiens, & comme font encore aujourd'hui les plus anciens de quelques Villages autour de Marseille.

Dans les Eglises, les femmes sont separées du lieu où sont les hommes, par une cloison de bois, qui est faite en forme de jalousie; & elles y entrent par une porte qui n'est que pour elles, & qui est d'un autre côté que celle qui est pour les hommes.

Leur Foy est si grande, que du moment qu'ils se sentent incommodez, ils font jetter des linges sous les pieds du Prêtre, lors qu'il est à l'Autel, afin qu'en marchant dessus pendant la celebration du Sacrifice, ils reçoivent la vertu & la force de les guerir, en les appliquant ensuite sur la partie où est le mal.

Quand celui qui dit la Messe, a lû l'Epître & l'Evangile en Syriaque, on les lit au Peuple en Arabe, parce que c'est la Langue vulgaire du Païs. Durant cette lecture, ils sont accoutumez de pancher la tête, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & de prononcer entre leurs dents ces mots, *num*, c'est-à-dire, oüi, *einam*, oüi vraiment; pour témoigner que ce qu'ils entendent lire, est la verité de Dieu, & qu'ils l'approuvent: Ce qu'ils font quelquefois avec serment, en ajoutant ce mot: *Cyvala*.

Ils font ces signes de tête, & prononcent ces mots plus haut & plus bas, selon que leur cœur est touché à cette sainte lecture; mais c'est par des mouvemens & des postures si differentes, qu'à les voir, on les prendroit pour des foux, si on n'avoit jamais assisté à leurs Messes, ni oüi parler d'une semblable coutume. Ils s'entretiennent eux-mêmes de ce qu'ils ont entendu dans l'Epître ou dans l'Evangile, parlant par dialogue, & se répondant avec des gestes, comme s'ils conferoient ensemble, les uns avec les autres.

Ils observent le Carême selon l'ancienne rigueur, ne mangeant qu'une fois le jour, aprés la celebration de la Messe, qui ne se dit que sur les quatre heures du soir. Ils mangent de la viande depuis Pâques, jusqu'à l'Ascension, même les Mercredis & les Vendredis, qui sont les deux jours de la semaine consacrez parmi eux à l'abstinence de la viande. Ils font le même tous les Samedis, excepté ceux du Carême, & les passent comme les Dimanches, en faisant maigre, sans jeûner.

Outre le grand Carême, ils en observent encore trois autres, qu'ils appellent petits; celui des Apôtres S. Pierre & S. Paul, celui de la Fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, qui sont de quinze jours chacun; & celui de l'Avent, qui commence toûjours le 4. Decembre, jour de Sainte Barbe;

& qui finit la veille de Noël, comme les deux autres finissent toûjours la veille des deux Fêtes, dont ils ont été comme la préparation. Durant ces trois Carêmes, ils ne sont obligez qu'à l'abstinence des viandes, & non pas au jeûne. Hors le jeûne du Carême, il ne leur est point ordonné de jeûne le long de l'année, les veilles des Fêtes des Saints. Ils ne boivent ordinairement que de l'eau, le vin n'étant point en usage parmi eux, sinon lors qu'ils traitent quelqu'un.

Les Prêtres sont reverez de ces Peuples avec un extrême respect, & on les distingue par une écharpe toute bleüe, qu'ils portent seuls autour de leur bonnet. Il y en a quelques-uns qui sont mariez; mais ce sont ceux-là qui l'étoient auparavant que d'être Prêtres: car hors cela, le mariage leur est défendu, aussi-bien qu'aux Evêques, pour lesquels ils ont des Loix plus severes, à cause de l'éminence de leur Dignité: De sorte qu'aucun ne peut être Evêque, tandis qu'il est engagé dans les liens du mariage. Le Prêtre, qui a été marié deux fois, ne peut être admis à la Prêtrise, ni au Diaconat; mais celui qui est Diacre, peut se marier une fois, & peut demeurer Diacre, ou se faire Prêtre, s'il veut. Ce que nos Papes leur accordent, & beaucoup d'autres dispenses.

Lors qu'ils sont dans l'Eglise, ils n'ont ni chaire, ni Chœur; mais étant appuyez sur des potences, comme le Peuple, ils se rangent autour d'une pierre, qui est élevée à une juste hauteur, pour leur servir de pupitre, & sur laquelle ils mettent les Livres dont ils se servent pour chanter l'Office Divin.

Dans l'administration des Sacremens, ils observent les mêmes ceremonies que dans les Eglises d'Occident, si ce n'est qu'en celui du Baptême, ils font la benediction solemnelle de l'eau pour chaque enfant qu'ils baptisent, telle qu'elle se fait dans l'Occident la veille de Pâques & de la Pentecôte;

ce qui rend cette ceremonie beaucoup plus longue que celle que l'on pratique ici. Au lieu de coton, pour essuyer l'huille des Catecumenes, & les onctions du saint Chrême, ils se servent d'eau chaude, & de savon, sans se mettre en peine des cris de l'enfant. Ils font de grandes réjoüissances au Baptême de ces enfans.

Ils croyent la présence réelle au S. Sacrement de l'Autel, & la Transsubstantiation du pain & du vin au Corps & au Sang de Jesus-Christ, comme nous dirons ci-aprés. Ils disent la Messe dans les Eglises des Catholiques de l'Europe. Les Prêtres de l'Europe la disent aussi dans les leurs. Ils communient à la Messe des Catholiques Latins, & il y a des Catholiques Latins, qui se joignent à l'Eglise des Maronites. Nous parlerons aussi à la suite de leurs autres Sacremens.

Les Religieux suivent tous la Regle de S. Antoine, & vivent dans une extrême pauvreté. Il y a autour de cette Montagne quarante Monasteres, dont la plus grande partie est abandonnée. En ceux qui sont habitez, il n'y a que deux ou trois Religieux, qui travaillent de leurs mains.

Leurs Monasteres sont en des lieux deserts, en des rochers affreux, mais si agréables, qu'à leur vûë, on est touché de devotion, & du mépris du monde. C'est en ces lieux, où plusieurs Anachorettes ont fait penitence ; & presentement il s'en voit encore de tous les Païs, même de l'Europe. C'est le lieu où s'étoit retiré un Gentilhomme Provençal, qui s'unit à l'Eglise des Maronites, ayant eu même long-tems le Pere Elie, Maronite, Pasteur d'une petite Ville de ce Païs-là, & depuis Patriarche des Maronites, pour son Directeur.

M. de Chateüil.

Ils ont parmi eux des Convens de Religieux Latins, qui tâchent d'imiter la vie pénitente des Religieux Maronites.

La Providence Divine fait que ce petit Trou-

peau aura toûjours de tres pieux & de tres doctes Prélats, pour les confirmer & les maintenir en la perseverance de la Foy Catholique, par le moyen du Seminaire de Rome, fondé par Gregoire XIII. & gouverné par les Peres Jesuites, où sont élevez des enfans des Maronites du Mont Liban, que les Souverains Pontifes entretiennent; où non seulement on leur enseigne les bonnes mœurs, & les principes de nôtre Foy, mais même la Philosophie, la Theologie, & les cas de conscience. Ensuite de quoi, ils sont reçûs aux Ordres sacrez, & renvoyez au Mont Liban, où le Patriarche leur distribüe des Evêchez, ou des Cures, comme il le juge à propos.

Au reste, l'on peut dire que la vie de ces Peuples est extrémement laborieuse & pénitente; car outre les peines qu'ils se donnent dans leurs Maisons, ils passent une grande partie de la nuit à dire leur Office, & à faire des prieres, quelques fatiguez qu'ils soient du travail, que la necessité leur a fait essuyer tout le jour, pour se procurer de quoi subsister. Enfin tout combat dans le Mont Liban sous les enseignes de la Penitence Chrétienne; mais c'est avec tant de succés, qu'on peut avec raison considerer ce Peuple comme une des plus pures portions du Christianisme. Rien jusqu'à present, quelque dur & quelque cruel qu'il ait été, n'a été capable de le separer de la Foy de Jesus-Christ, & de l'unité de l'Eglise Catholique, & de la soumission au S. Siege.

Ils ont une grande & charitable devotion pour les Morts, leur faisant dire plusieurs Messes, & plusieurs Services, sçavoir, le troisiéme jour aprés le décés, le neuviéme, le vingtiéme, le trentiéme & le quarantiéme, le centiéme & le bout de l'an. Les Prélats y assistent ordinairement avec les Religieux & les Prêtres seculiers, & tout le Peuple. Si le Patriarche s'y trouve, il officie, ou un Evêque. Tous les autres, tant Evêques, *Leur pieres à leurs obseques.*

R v

que Prêtres, & Religieux, sont autour de lui à l'Autel, sans pourtant être revêtus d'habits Sacerdotaux; lesquels recitent, chacun en particulier, tout bas, toute la Messe, à la réserve des paroles de la consecration; car il n'y a que celui qui celebre la Messe haute, qui les prononce, & communie sous les deux especes tous les autres Prêtres & Religieux, aussi-bien que les Seculiers. Aprés le Service, le Celebrant fait une petite exhortation, comme une oraison, laquelle étant finie, on donne quelque argent aux Evéques & aux Prêtres, & à chacun un pain en forme de gâteau, qu'ils appellent pain d'oblation. A chaque Service, ils observent toutes ces choses, & font un festin, où les Prélats, les Religieux & les Prêtres assistent avec tout le Peuple qui s'y veut trouver; les femmes même & les enfans, mais separément des hommes: Ce qui fait connoître la charité & l'union Chrétienne qui est entre eux; car tout ce qu'ils peuvent épargner toute leur vie, n'est que pour honorer leurs morts & leurs funerailles, & pour le repos de leurs ames.

Lors que dans ces Assemblées il se trouve quelques personnes, qui ont des inimitiez, ou quand ils ont des differends, leur Prélat les reconcilie, avant de se retirer, & accommode leurs démêlez, faisant une charitable correction à celui qui a tort, & qui est l'aggresseur; car tout ce Peuple n'a point d'autre Juge, que le Patriarche & les Prélats, pardevant lesquels tous les differends sont portez. Si-tôt qu'ils ont connoissance qu'il est survenu quelque affaire, qui peut aliener la charité, ils font venir les Parties devant eux, pour les remettre ensemble, & ce qu'ils ordonnent, est executé sans contradiction. Par ce moyen, les Turcs n'ont point connoissance des affaires qui surviennent entre les Maronites. Que si malheureusement un Maronite vient à avoir une affaire avec un Turc, en même tems le Patriarche & les Prélats, & les

principaux Maronites, employent tout leur pouvoir pour l'assister, vont solliciter pour lui, jusqu'à ce que l'affaire soit terminée.

Toutes ces choses, & celles qui suivent, sont venües à nôtre connoissance, par le moyen de Monsieur de Nointel, Ambassadeur de Sa Majesté Tres-Chrétienne à Constantinople, en 1673. par l'organe d'un Pere Jesuite, qu'il avoit envoyé chez les Maronites d'Antioche. Le Patriarche de ces Chrêtiens, dans l'état de sa créance, qu'il mit és mains de ce Pere, dit en ces mêmes termes: Nôtre Nation des Maronites, bien qu'elle soit éloignée du Peuple de Rome d'un éloignement extrême, au regard de son langage, & de l'étendüe des Païs, elle n'a jamais cessé d'en être proche dans les quartiers d'Orient. Elle s'est tenüe attachée à Rome, & elle s'est soutenüe par elle d'un soutien parfait à la Loy Chrétienne, comme il paroît par les Lettres du Pontife du Siege Romain, & par leurs Bulles, qu'ils ont envoyé à ceux qui nous ont précedé dans le Haut Siege d'Antioche. Un seul témoignage, tiré d'une Lettre envoyée par le Pape Paul V. parlant aux Maronites, suffira ici; sçavoir, que pendant les divers Schismes, & les Heresies qui ont infecté le Païs d'Orient, & lors que tout le monde est presque toûjours dans l'abîme, Dieu a daigné le conserver tant de siecles dans la verité de la Foy Catholique, par un don tout particulier de sa clemence; pour quoi leur Foy est loüée & annoncée par tout le monde.

Perpet. de la Foy, tom. 3.

Or voici l'Histoire de ces Maronites dans les premiers commencemens, de la maniere que ce Patriarche en parle: Lors que le scelerat Severus prit possession du Siege d'Antioche, & seduisit par sa malice le cœur d'Anastase, Empereur des Grecs, & qu'ils se mirent tous deux à persecuter l'Eglise de Dieu, & à semer la zizanie des Heretiques dans les quartiers d'Orient, les Disciples de S. Maron leur résisterent, & s'opposerent à leur

Doctrine corrompüe, comme il paroît par les Lettres qu'ils écrivirent au Pape de Rome S. Hormisdas, & les Requêtes qu'ils présentérent au V. Concile, assemblé à Constantinople, puis qu'ils y confessent que celui qui tient le Siege de Rome, est le Chef de toute la Terre habitable, le Docteur de l'Eglise, le Medecin des ames, & le Pasteur des Oüailles Chrétiennes.

L'an 692. Callinicus, Patriarche de Constantinople, s'égara de la droiture de la Foy. L'Empereur des Grecs, Justinien Plonotmet, commanda qu'on assemblât un Concile, & on dit que ce fut à Constantinople, dans le Palais, sous le dôme, pour changer ce qu'avoient ordonné les SS. Peres, qui étoient venus au V I. Concile.

En ce même tems, le Patriarche Jean, qui étoit du Monastere de S. Maron, étoit en possession de la Prélature du Siege d'Antioche. Ils firent un Concile dans l'Eglise de S. Jean de Latran, & ils frapperent d'excommunication le faux Synode, & celui qui le suivoit. Le Patriarche Jean retourna en Syrie, sous l'étendart du Pape, & il y apporta le manipule, la mître & l'anneau, comme l'Eglise Romaine en use.

Or l'Empereur Justinien voyant que le Concile qu'il avoit assemblé, avoit été rejetté, il envoya ses Soldats, sous la conduite du General Zacharie, pour lui amener le Pape enchaîné. Dieu ne lui donna pas la force de le faire.

Cependant il commanda qu'on fît tourner son Armée du côté de la Syrie, contre le Patriarche Jean, & les Generaux de l'Armée étoient Marcie & Marcian, hommes cruels & sans pitié. Ils ruinerent le Monastere de S. Maron, qui étoit bâti sur la Riviere, dite Rebelle, & qui renfermoit prés de 800. Religieux. Ils seduisirent le monde, & ils mirent à mort plusieurs personnes, dont le nombre n'a point de bornes; & quand ils furent arrivez avec leur Armée au bas de la Montagne

du Liban, au dessus de la Ville de Tripoly de Syrie, les Princes de la Ville de Hidet fondirent sur eux avec l'épée : & depuis ce tems-là fut la division des deux Nations des Melchites & des Maronites dans le Païs de Syrie.

Ceux qui suivirent Justinien & son Synode dépravé, se nommerent Melchites, qui est un nom dérivé de celui de Roy ; & ceux qui suivirent le Patriarche Jean & les Loix de Rome, s'appellerent Maronites, d'un nom pris du Monastere de S. Maron, où le Patriarche Jean s'étoit fait Religieux. Et aprés la mort de ce Pere susmentionné, succeda au Siege d'Antioche le frere de sa sœur, le Patriarche Cyrus, lequel reçut aussi sa confirmation de Rome ; jusques-là même, qu'au tems d'Innocent III. un des Papes de Rome, entra à Rome le Patriarche Jeremie, & se trouva au Concile, qui y fut celebré, & il fut confirmé Patriarche de la Nation des Maronites ; puis il retourna au Mont Liban avec de glorieuses Lettres, & quantité de faveurs & de graces : & ainsi tous ceux qui lui ont succedé, jusqu'à nos jours, comme nous sommes prêts, avec la grace de Dieu, de faire voir ces choses par une explication fort longue. Et l'on n'a abregé cette declaration, qu'afin qu'un chacun sçache que la Nation des Maronites n'a jamais cessé, en tout tems, depuis l'ancien tems, d'être unie avec l'Eglise de Rome, comme les membres avec le Chef, & soumis au Successeur de Pierre, & au Vicaire du Messie, comme ses enfans.

Et en conséquence de cette declaration, voici comme ils énoncent leur Profession de Foy : Nous croyons premierement, & nous professons d'une profession ferme, que dans l'Office de la sainte Messe, se trouve assûrément & veritablement le Corps du Sauveur Messie, & qu'il y est vivant & vivifiant, & parfait, sans qu'il lui manque rien de tout ce qui appartient aux deux natures, la divine

& l'humaine ; & que celui qu'a annoncé l'Ange Gabriel à Nazaret, qui est né à Bethléem de Nôtre-Dame la pure, & qui a été crucifié en Jerusalem, sur le Mont de Calvaire, & qui est assis dans le Ciel à la droite de la Grandeur ; celui-là même, & non un autre, est offert sur les saints Autels par les mains des Prêtres & des Pontifes, comme nous croyons que l'a fait le Seigneur en presence de ses Disciples, & qu'il leur a commandé de le faire jusqu'au tems de sa venüe.

Secondement, nous croyons qu'aprés la consecration des mysteres, par la vertu de la parole & de l'esprit, le pain & le vin sont changez de leur état au Corps du Seigneur, & en son Sang vivifiant, par un changement veritable & substantiel : De sorte que les deux natures du pain & du vin sont détruites en leur être, & qu'au lieu d'elles deux, se trouve le Corps du Sauveur & son Sang, à la maniere des esprits, & que les accidens du pain & du vin, & les ressemblances visibles ne perdent point leur être, mais qu'ils sont transportez de l'un & de l'autre au Corps du Messie, & à son Sang, comme il est évident & manifeste des Messes des SS. Apôtres, & des Peres élûs les Colomnes de l'Eglise. Et s'il plaît à Dieu, dans peu de tems nous ferons voir aux curieux de la Science, les Copies de toutes les Messes qui se trouvent dans nôtre Païs d'Orient, avec un long Commentaire, qui comprendra tout ce qui concerne l'Office de la Sainte Messe.

Troisiémement, nous croyons & nous professons que le Pain du Seigneur, que nous offrons tous les jours sur les Autels venerables, & que nous distribuons aux Oüailles raisonnables, est assûrément un Sacrifice raisonnable, & vivant, & saint, mais non sanglant, & sans passion & douleur ; & qu'il est offert pour les vivans & Fideles trépassez, pour effacer leurs offenses, & leur faire avoir le pardon de leurs pechez, selon la parole

du Seigneur à ses Disciples, que son Corps est donné, & son Sang répandu pour eux & pour le pardon des pechez.

Quatriémement, nous croyons & professons que tous les Fideles, lors qu'ils communient, reçoivent veritablement le Corps du Seigneur & son Sang précieux ; & que celui qui reçoit les deux mysteres ensemble, ne reçoit rien de plus que celui qui reçoit une des deux especes, ou une de leurs particules ; parce que nous professons que le Corps du Seigneur se trouve vivant & dans son entier, sur la patene, & dans le calice, & dans chaque partie des deux especes. Celui qui le reçoit avec devotion, & avec pureté d'intention, il le reçoit pour son salut, & pour la vie éternelle ; & celui qui le méprise, & qui le reçoit sans épreuve, il le reçoit à sa condamnation, & pour supplice des feux, comme il est marqué dans les Evangiles & les Epîtres de S. Paul.

Cinquiémement, nous croyons & professons que la sainte Hostie est toute adorable & venerable, non seulement comme les Croix & les Images, dignes de respect, mais comme l'unique Fils de Dieu ; puisque nous confessons que dans elle toute la Divinité, & que la Personne du Seigneur Sauveur s'y trouve, non en figure & représentation, mais en verité & en perfection, selon sa veritable parole : *Je suis le Pain de la vie* ; & ailleurs : *Ceci est mon Corps.*

Sixiémement, nous croyons & nous professons que le Sacrement du saint Baptême est absolument necessaire pour le salut, quoi que l'homme soit né de personnes saintes ; parce que comme le meurier, bien qu'il soit enté, ne produit que des meures sauvages, de même, bien que l'homme soit saint, il ne met point d'enfans au monde qui ne soient enfans de colere ; & pour cela le Seigneur a dit : *En verité, en verité, je le dis, celui qui n'est point né de l'eau & de l'esprit de sainteté, ne*

peut entrer dans le Royaume de Dieu.

Septiémement, nous confessons que le Sacrement de la Confession est absolument necessaire pour le pardon des pechez, selon la parole du Seigneur : *Celui à qui vous pardonnerez ses pechez, ils lui seront pardonnez.* C'est pourquoi quiconque tombe en peché parfait, c'est-à-dire mortel, il ne trouve point de pardon, s'il ne s'en confesse au Prêtre, si ce n'est qu'il n'y ait point de Prêtres. Alors, que l'homme se repente du peché dont il est rendu coupable, & qu'il propose de se confesser, quand Dieu le Tres-Haut lui en donnera le pouvoir, & qu'il ne désespere point de la misericorde de Dieu & du pardon.

Les Orientaux ne sont pas tous d'accord de la division ordinaire des Hierarchies des Anges.

Huitiémement, nous croyons & nous confessons que l'Intendant de nôtre salut a honoré son Eglise du Sacrement du Sacerdoce, & qu'il est divisé en trois Ordres ; le Diaconat, la Prêtrise & la Prélature, à la ressemblance des trois Ordres des Anges, qui sont dans le Ciel. Et dans ces trois Ordres, comme il est écrit dans les saints Livres, l'un est plus élevé en honneur que l'autre, & il faut que le degré inferieur soit obéïssant à celui qui lui est superieur ; le Diacre au Prêtre, & le Prêtre à l'Evêque, & l'Evêque au Patriarche, d'une soumission telle qu'est celle des membres au chef dans le corps ; afin que le Corps de l'Eglise se conserve, & que le Schisme en soit banni. Et comme il n'est pas possible qu'un troupeau soit bien gouverné sans Pasteur, il en est de même des Oüailles du Messie, s'il n'y a point de Chef en l'Eglise. Et pour cette raison, nous professons que le degré des Evêques est necessaire dans l'Eglise, pour son gouvernement, & pour l'Ordination des Prêtres ; & la Prêtrise, pour la consecration du Corps du Seigneur, & sa distribution ; & les Diacres, pour le Service.

Neuviémement, nous croyons & nous professons que l'Epouse du Messie est une sur la terre,

c'est-à-dire, la sainte Eglise Catholique, Apostolique, qu'il a acquise au prix de son Sang; & il lui a donné les clefs, pour lier celui qui lui obéït, au bonheur de la Communion des Saints; & celui qui lui est rebelle, est comme un Payen & un Publicain. Et cette Eglise n'a jamais cessé d'être manifeste & visible dans tous les siecles & dans tous les tems, comme une ville placée sur la cime de la Montagne, qui ne peut être cachée; afin que les hommes y viennent de tous les coins du Monde. Et par la puissance qui lui a été donnée d'enhaut, elle a ordonné les Conciles & les Canons, & elle a déclaré avec assûrance les saints Livres qui doivent être conservez, & aux Loix desquels il faut se tenir; & du nombre de ces Livres reçûs, sont les Livres de Tobie, de Judith, de la Sagesse, de l'Ecclesiastique, de Baruch.

Dixiémement, nous assûrons que l'Eglise a ordonné avec bonne raison les abstinences & le jeûne du Carême aux Fideles, ses enfans, pour brider la concupiscence, & l'empêcher de faire mal, pour diriger les Fideles dans l'acquisition des vertus. Et la preuve de cela, est la parole du Seigneur: *Quand l'Epoux sera enlevé, alors ils jeûneront.*

Onziémement, nous disons que le recours qu'on a aux intercessions de celle à qui il appartient d'interceder, qui est la miniere du bien & des benedictions, qui est nôtre Dame à nous tous, qui est la Mere du salut, est du nombre des choses convenables; parce que c'est par elle que vient toute la grace de la vie, & qu'il est impossible que son bien aimé Fils confonde son visage, lors qu'elle offre pour nous ses demandes; & nous supplions les Saints de Dieu, & ses Anges de lumiere, qu'ils lui présentent nos prieres, & qu'ils intercedent pour nous devant leur Seigneur; parce qu'ils sont nos Mediateurs entre lui & nous, comme l'Eglise en fait mention dans l'Office des Martyrs, disant

que Dieu a exaucé les prieres des Peres Abraham, Isaac, Jacob & Joseph. En cette maniere, les enfans du juste Abraham, bien que mis dans leurs sepulchres, ont pû détourner la mort du Peuple ; & à cause de David, Jerusalem a été sauvée de l'Armée des Egyptiens, aux jours d'Ezechias. Les os du glorieux Joseph ont été un rempart aux enfans de Jacob, lors qu'ils sortirent de la terre d'Egypte.

Douziémement, nous disons que c'est une bonne chose d'honorer & d'adorer la Croix du Sauveur, & les Images des Saints venerables ; parce que la Croix représente la qualité du Sauveur, & les Images se rapportent à celui qui est représenté par elles. C'est pour cela que nous les honorons, comme nous honorons les Livres du saint Evangile, & nous baisons les Reliques des os des Saints, & nous visitons les Eglises bâties à Dieu en leur nom, pour avoir le bonheur de leurs benedictions, & des miracles qui procédent d'eux. Et les Peres anciens ont ordonné que les Images des Saints fussent dans les Eglises, comme leurs ames sont dans le Ciel, & que le Signe de la Croix fût mis sur les Autels & les balustres, & sur les habits du Sacerdoce, & sur les tombes des Martyrs, & sur les portes des Eglises ; & que les Prélats, à leurs Messes & Processions, & autres choses, eussent toûjours la Croix en leur main droite ; parce que c'est par elle que le Fils de Dieu a domté le Diable, & qu'il nous a délivrez de la damnation, & il en a fait la clef du Paradis éternel.

Treiziémement, nous disons que l'état Religieux est un chemin pour arriver à la vie éternelle, l'homme méprisant le Monde, & ce qu'il y a dans le Monde, & s'offrant à Dieu en victime volontaire. C'est pourquoi cette maniere de vivre est vertueuse, & ses regles sont droites, & ses vœux sont bons, & on est obligé de les maintenir & de les garder. Nos purs Peres & nos bons Saints ont te-

nu cette voye par l'inspiration de l'Esprit de sainteté. Celui qui la combat, combat leur maniere de vivre; & celui qui la méprise, méprise la vertu & la perfection, le Seigneur ayant dit : *Si tu veux être parfait, va & vends ce que tu as, & donnes-le aux pauvres, & tu auras un trésor dans le Ciel, & viens, & suis moi.*

Quatorziémement, nous disons que les prieres & la maniere d'administrer les sacrez mysteres, ont été dûëment composées. Elles se disent en Langue Syriaque, en Grec & en Latin, & en d'autres Langues, bien qu'elles ne soient pas entendües du Peuple; parce que nos anciens Peres ont composé en ces Langues les prieres, les Messes & les Rites de l'Eglise, & que ceux qui leur ont succedé, ont marché sur leurs traces, jusqu'à nos jours. Quoi que le Peuple n'entende pas la signification des paroles, il lui suffit que son intention soit conforme à l'intention de l'Eglise. Et à propos de cela, il est écrit dans les Histoires des Religieux, de ce Religieux, qui vint à l'Abbé Pasteur, & se plaignit à lui qu'il ne sentoit aucun goût ni plaisir à prier, parce qu'il n'entendoit pas le sens des paroles. Le vieillard lui répondit : *Mon fils, ne sois point paresseux à continuer de prier incessamment; parce que, comme l'enchanteur endort le serpent, bien qu'il n'entende pas les paroles du sortilege; de même tu confondras le Demon & tu le domteras par la priere, bien que tu n'entende pas la signification.*

Quinziémement, nous croyons & nous professons que Dieu, à qui est la puissance & la gloire, à cause de l'abondance de l'amour qu'il porte au genre humain, desire le salut d'un chacun des hommes; & que par les merites de son Fils bien aimé, qui a livré sa vie pour nous tous, il donne à un chacun de nous la grace qu'il sçait nous suffire pour garder ses Commandemens, & sauver nos ames. Et celui qui se damne, son peché est sur lui;

parce que de sa propre volonté il a rejetté la grace de Dieu, & a suivi la cupidité de son corps. Et celui qui se sauve, il faut qu'avec la droiture de sa Foy, il ait encore l'amour de Dieu & la bonté des œuvres, étant certain chez nous que la Foy sans les œuvres est une Foy morte.

Enfin, pour ne pas étendre davantage cette Declaration, nous & nôtre Peuple des Maronites, recevons sans déguisement & de bonne foy ce que reçoit l'Eglise de Rome la Grande, & tout ce qu'elle rejette, nous le rejettons; parce qu'elle possede le premier Siege, & que c'est-là qu'est mort Pierre, le Chef des Apôtres, que le Seigneur lui-même a établi la pierre vive de la Foy, & pour lequel il a prié que la Foy ne manquât point, afin qu'il confirmât ses Freres, qui sont les Patriarches & les Prélats, dispersez dans les quatre coins du Monde.

Pour ce qui est de toutes les autres Nations Chrétiennes, qui sont dans les climats d'Orient, il est vrai qu'elles sont opposées à nous & à l'Eglise de Dieu la Catholique & l'Apostolique : Mais pour ce qui regarde les quinze Articles dont nous avons fait mention ci-dessus, ils les croyent fermement, & encore d'autres mysteres, que nous passons sous silence; & ils croyent cela parfaitement, sans doute & sans fraude. Et nous prions l'Unité Divine, dont la loüange est élevée, qu'il conduise les cœurs de tous les hommes à la charité & à l'union; afin que tous soient un seul troupeau sous un seul Pasteur. Et Dieu est témoin de ce que nous disons. Et voici nôtre signature & le sceau de ce Haut Siege, sur lequel nous sommes assis, qui témoigne pour nous. Ecrit dans le Monastere de Cannobin le beni de Dieu, le douziéme jour de Juin, le beni de Dieu, l'année 1984. des années d'Alexandre le Grec, qui se rapporte à l'année 1673. depuis l'Incarnation du Seigneur. Et qu'à Dieu soit la gloire éternellement.

Suit le ſceau du Siege Patriarchal, dans lequel eſt gravée l'Image de la Sainte Vierge, tenant ſon Divin Fils. Elle eſt comme ſur une nuée, & on voit trois Croix autour de ſa tête, & autour ces paroles ſont écrites en Syriaque: *L'Humble & l'abjet Pierre, Patriarche d'Antioche.* Et ſous ce ſceau eſt la ſignature de la main de Monſeigneur le Patriarche, en ces termes: *Eſtienne Pierre, l'humble & l'abject Patriarche d'Antioche.*

Puis ſuivent les noms de trois Metropolitains & de trois Religieux, & de deux Seculiers.

Ce que nous venons de voir de la Religion des Maronites, eſt aſſûrément verifié par de tres graves Auteurs; mais un Hiſtorien critique de ce tems, qui a voyagé dans les Païs du Levant, prétend donner atteinte à bien des choſes qu'ils ont avancé, & détruire ce que les Miſſionaires de ces quartiers ont rapporté; & voici l'Hiſtoire qu'il en fait. Il dit premierement qu'un Pere Jeſuite, qui fut envoyé par Clement VIII. en qualité de Nonce aux Maronites du Mont Liban, a compoſé en Italien une Relation de ſon Voyage, qui a été depuis peu traduite en François, avec des Remarques, où la Religion de ces Peuples eſt expliquée aſſez au long. Le P. Jerôme Dandini.

Comme l'Auteur de ces Remarques a fait la critique des fautes, où ce Pere Jeſuite & pluſieurs autres, qui ont parlé des Maronites, ſont tombez, il produit un Abregé, tant de la Relation de ce Pere, que des Remarques critiques, d'où l'on pourra, dit-il, apprendre la créance & l'état preſent de ces Peuples.

Il dit qu'il eſt difficile de ſçavoir préciſément l'origine des Maronites. Ceux qui portent ce nom, prétendent qu'ils le tirent de l'Abbé Maron, dont Theodoret a tiré la vie, lequel Maron vivoit au commencement du cinquiéme ſiecle. Cette opinion, qui a été ſuivie par Brerewod, eſt fortement appuyée par un autre Jeſuite, qui prétend, auſſi- Le P. Sacchini.

bien que les nouveaux Maronites, que ces Peuples ne se sont jamais separez de l'unité de l'Eglise, & que ce qui a donné lieu à croire qu'ils ont été dans le Schisme, est que l'on a pris le renouvellement de leur réunion avec l'Eglise Catholique, pour un veritable retour à la Foy Catholique, & que les erreurs qu'on a trouvées parmi eux, leur ont été imputées, comme s'ils en eussent été les Auteurs; au lieu que cela venoit des Heretiques, parmi lesquels ils vivoient. Mais quoi que cette opinion paroisse d'abord avoir quelque probabilité, elle est neanmoins sans fondement; & les témoignages d'Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, de Guillaume de Tyr, de Jacques de Vitry, & de plusieurs autres, sont autant de preuves évidentes, pour montrer que cette Nation a veritablement été dans le parti des Monothelites: & ceux qui regardent le Monothelisme comme une Heresie, doivent aussi regarder Maron comme un Heretique, quoi que les Maronites le qualifient de Saint dans leur Office. Neanmoins un sçavant Maronite, qui professe la Langue Arabe dans le College de la Sapience à Rome, a fait tout son possible, pour montrer que sa Nation n'étoit jamais tombée dans l'Heresie dont on l'accuse, & que Maron a été veritablement Orthodoxe & Saint, & non pas un Heretique.

L'on doit donc tenir pour constant que ces Peuples, aprés avoir été separez de l'Eglise environ 500. ans, firent abjuration de leur Heresie, soit vraie, ou imaginaire, entre les mains d'Aymeric, Patriarche d'Antioche, qui vivoit du tems de Guillaume de Tyr. Auparavant ce tems-là, ils faisoient profession de ne reconnoître qu'une volonté & qu'une opération en Jesus-Christ, quoi qu'ils avoüassent qu'il y eût en lui deux natures.

Les Maronites ont un Patriarche, qui réside dans le Monastere de Caunubin, au Mont Liban, lequel prend la qualité de Patriarche d'Antioche.

Il ne se mêle point de ce qui regarde le temporel ; mais il y a deux Seigneurs, qui prennent le titre de Diacres ou Administrateurs, qui gouvernent tout le Païs qui est sous la Domination des Turcs, à qui ils payent de grands tributs. L'élection de ce Patriarche se fait par le Clergé & par le Peuple, selon l'ancienne Discipline de l'Eglise. Mais depuis qu'ils sont entierement réunis avec l'Eglise Romaine, il prend des Bulles de confirmation du Pape. Il garde un perpétuel celibat, aussi-bien que les Evêques, ses Suffragans ; & il faut remarquer que de ces Evêques, il y en a de deux sortes. Les uns sont veritablement Evêques, ayant un veritable titre & des Peuples qu'ils gouvernent : Les autres ne sont proprement que de simples Abbez de Monasteres, & ils n'ont aucune charge d'ames. Ces derniers ne portent point l'habit d'Evêque, n'en ayant aucune marque ; mais ils sont habillez comme les autres Moines, dont ils se distinguent neanmoins, en ce qu'ils portent la mître & la crosse, quand ils chantent la Messe. Le Patriarche ne pouvant pas lui-même faire la visite de tout le Mont Liban, tient auprés de sa personne deux ou trois Evêques ; & outre les Evêques, qui sont au Mont Liban, il y en a encore à Damas, à Alep, & en l'Isle de Chypre.

Pour ce qui est des autres Ecclesiastiques, ils peuvent se marier tous avant l'Ordination ; & le Patriarche même y obligeoit, il n'y a pas longtems, les Prêtres, avant de leur conferer les Ordres, à moins qu'ils ne voulussent se faire Moines ; car le Peuple, qui est fort jaloux, n'est pas fort aise de voir des jeunes Prêtres sans femmes. Cependant depuis qu'ils ont un College à Rome, où l'on éleve une partie de leurs Ecclesiastiques, il leur est permis de garder le celibat, sans qu'on les inquiete pour cela. Auparavant qu'ils étudiassent à Rome, ils n'étoient gueres plus sçavans que le simple Peuple, se contentant de sçavoir lire &

écrire : & ceux-là passent pour Doctes parmi eux, lesquels, outre la Langue Arabe, qui est la Langue du Païs, ont quelque connoissance de la Langue Chaldéenne ; parce que leur Liturgie, & leurs autres Livres d'Office, sont écrits en cette Langue.

La vie Monastique n'est pas moins en recommandation parmi les Maronites, que dans tout le reste du Levant. Leurs Moines sont de l'Ordre de S. Antoine, & il y a apparence qu'ils sont un reste de ces anciens Hermites, qui habitoient les deserts de la Syrie & de la Palestine ; car ils sont retirez dans les lieux les plus cachez des Montagnes, & éloignez de tout commerce. Leur vêtement est pauvre & grossier. Ils ne mangent jamais de chair, même dans les plus grandes maladies, & ils ne boivent du vin que tres rarement. Ils ne sçavent ce que c'est que de faire des vœux : mais lors qu'ils sont reçus dans le Monastere, il y a un des Religieux qui tient un Livre à la main, & il se contente de lire quelque chose qui les regarde, en les avertissant de ce qu'ils doivent faire ; par exemple, de garder la continence : ce qui suffit pour garder la chasteté, sans s'y engager par des vœux, comme l'on fait dans l'Eglise Romaine.

Ils ont en propre des biens & de l'argent, dont ils peuvent disposer à la mort ; & lors qu'ils ne veulent plus demeurer dans un Monastere, ils passent dans un autre, sans en demander la permission à leur Superieur. Ils ne peuvent faire aucune fonction Ecclesiastique, comme de prêcher & de confesser : De sorte qu'ils ne sont que pour eux seuls, n'ayant aucun exercice spirituel en commun pour le service de leur prochain. Ils travaillent de leurs mains, & cultivent la terre, conformément à leur Institution. Enfin ils exercent l'hospitalité dans un haut degré, principalement dans le Monastere de Cannubin, où il y a table ouverte pendant toute l'année. L'on ne traitera point ici de leur

créance,

créance, parce qu'elle ne differe point des autres Orientaux, à la réserve de ce qui a établi leur Schisme, dans lequel ils ne sont plus aujourd'hui, étant soumis entierement à l'Eglise Romaine. Ils consacrent même en pain sans levain: mais il y a de l'apparence qu'ils ne sont dans cet usage que depuis leur réunion avec Rome, quoi que les nouveaux Maronites prétendent qu'ils n'ayent jamais consacré en pain levé.

Leur Messe est assez différente de celle des Latins; mais l'on a réformé leur Missel à Rome, & il est défendu de se servir d'autre Missel que de celui qui est réformé. Ils ne font aucun Office, qu'ils n'y encensent beaucoup, sur tout en la Messe, où ils ne se servent point de manipule, ni d'étolle comme les Latins, n'ayant pas même l'usage des chasubles, si ce n'est depuis qu'on leur en a envoyé de Rome: Mais au lieu de manipule, ils portent sur les deux bras deux petites pieces d'étoffe de soye, ou de laine teinte, qui sont cousües à l'aube, ou même qui en sont détachées. Les Prêtres ne disent pas la Messe en particulier, comme font les Prêtres Latins; mais ils disent tous la Messe ensemble, étant à l'entour de l'Autel, où ils assistent le Celebrant, qui donne la Communion à tous: & les Laïques communient sous les deux especes; mais les Missionaires y introduisent tous les jours la Communion sous une espece. Ils ne font pas consister les paroles de la consecration dans ces mots: *Ceci est mon Corps, &c. Ceci est mon Sang, &c.* mais dans d'autres paroles plus longues, & qui renferment la priere qu'on appelle ordinairement l'Invocation du S. Esprit. Ils suivent neanmoins presentement en cela, & en beaucoup d'autres choses, les sentimens des Theologiens Latins, qu'on leur a enseignez à Rome. A l'égard des autres Offices, ils les recitent dans l'Eglise, où ils vont à minuit chanter Matines, ou plûtôt les Nocturnes. Ils recitent Laudes, q[illegible]

peut appeller Prime, si-tôt que le jour commence. Tierce précede la Messe, aprés laquelle ils disent Sexte. Nones se chantent aprés dîné, Vêpres au coucher du Soleil; & enfin Complies aprés soupé, auparavant de se mettre au lit.

Chaque Office est composé d'une Préface, de deux ou de trois, & même de plusieurs Oraisons, avec un pareil nombre d'Hymnes entre deux. Ils ont outre cela des Offices propres pour la Ferie, pour le Carême, pour les Fêtes Mobiles, & pour les autres jours. Les Prêtres & les autres Ecclesiastiques, qui sont dans les Ordres sacrez, ne croyent pas être obligez de reciter l'Office, quand ils ne peuvent assister au Chœur; si ce n'est depuis que les Latins leur ont fait faire.

Leurs jeûnes sont fort differens des nôtres. Ils n'observent que le Carême, & ils ne commencent à manger en ces jours-là que deux ou trois heures avant le coucher du Soleil. Ils ne jeunent point les quatre Tems, ni les veilles des Saints, ni d'aucune autre Fête: mais au lieu de cela, ils ont d'autres abstinences, qu'ils observent rigoureusement; car ils s'abstiennent de manger de la chair, des œufs & du lait deux jours de la semaine, sçavoir le Mercredi & le Vendredi; & en ces deux jours-là, ils ne goûtent de quoi que ce soit, que midi ne soit passé: aprés quoi il est libre à chacun de manger tant & autant de fois qu'il lui plaît. Ils jeûnent de la même façon vingt jours avant la Nativité de nôtre Seigneur; & les Religieux étendent ce jeûne encore davantage. A la Fête de S. Pierre & de S. Paul, ils jeûnent tous pendant quinze jours, & autant à la Fête de l'Assomption de la Vierge.

Les Evêques n'attendent pas les quatre Tems pour conferer les Ordres, comme l'on fait dans l'Eglise Latine; mais ils les administrent indifferemment tous les jours: & avant que la derniere Réformation y fût introduite, l'on donnoit en un même jour à une seule personne les Ordres de Le-

cteur, d'Exorciste, d'Acolyte, de Soûdiacre, de Diacre, de Prêtre, d'Archiprêtre & d'Evêque; & tout cela en deux ou trois heures. Il faut remarquer qu'ils obsservent d'aussi grandes ceremonies pour faire un Archiprêtre, que pour conferer les autres Ordres; & il semble qu'ils le considérent comme un Ordre distingué des autres.

Ils ne gardent point d'eau dans les fonds baptismaux, qui ait été benîte le Samedi Saint, pour administrer le Sacrement du Baptême, comme l'on fait dans l'Eglise Latine; mais toutesfois & quantes qu'il se présente quelqu'un pour être baptisé, ils benissent l'eau, en recitant un grand nombre de prieres: puis ils plongent trois fois dans l'eau la personne qu'ils baptisent, ou bien ils en jettent trois fois sur elle, ayant fait un peu chauffer l'eau auparavant. Ils ne prononcent neanmoins qu'une fois les paroles necessaires, en nommant la personne. Ils ne se servent point de sel, & ils n'oignent pas seulement la tête, mais aussi la poitrine, avec leurs mains, qu'ils tiennent ouvertes. Ils oignent de plus le devant & le derriere du corps, depuis la tête jusqu'aux pieds; & outre cette onction, qui se fait avant le Baptême, ils en ont encore une autre aprés le Baptême, qui est proprement la Confirmation parmi les Orientaux: mais ils l'ont abolie, depuis qu'ils sont réunis avec l'Eglise Romaine, afin d'administrer le Sacrement de la Confirmation à la maniere des Latins.

Ils se mettoient autrefois peu en peine de se confesser avant la Communion; mais les Missionaires les ont portez à cela. Les Prêtres étoient aussi tous égaux en Jurisdiction dans les matieres qui regardent la Pénitence, avant leur Réformation. Il n'y avoit aucuns cas réservez aux Patriarches & aux Evêques. Ils ne portoient pas aussi beaucoup de respect, avant ce tems-là, au Sacrement de l'Eucharistie, qu'ils conservoient dans les Eglises, sans aucune lumiere, renfermé dans une petite

boëte, & caché dans un trou de la muraille, ou dans quelque autre endroit.

Ils ne publioient point aussi alors le mariage dans les Eglises, avant que d'en faire la ceremonie. Ils prenoient même pour cela toutes sortes de Prêtres indifferemment, ne croyant pas qu'il fût necessaire d'avoir recours au Curé. Il y en avoit de plus qui se marioient avant l'âge de 12. & 14. ans. Et pour ce qui regarde les empêchemens du mariage, ils étoient dans un usage bien différent de celui qui est maintenant reçû dans l'Eglise Romaine: Car en comptant les degrez, ils ne les prenoient pas seulement du Chef qui commence la ligne, mais ils y renfermoient les deux branches, qui sortent du Chef, croyant que deux personnes en même degré, comme sont deux freres, fissent aussi deux degrez: De sorte que s'imaginant ne se marier qu'au sixiéme degré, ils se marioient en effet au troisiéme. Ils prenoient au contraire pour empêchement, ce qui ne l'étoit point; car ils ne permettoient pas à deux freres d'épouser les deux sœurs, ni à un pere & à un fils d'épouser la mere & la fille.

Ils ont en usage une certaine onction pour les malades, qu'ils appellent Lampe; parce qu'en effet ils se servent pour cela de l'huille de la lampe, en cette maniere. Ils font un petit gâteau un peu plus grand qu'une hostie, où ils dressent sept mêches entortillées à de petites pailles, & ils mettent tout cela dans un bassin avec l'huille: puis recitant un Evangile & une Epître de S. Paul, avec quelques prieres, ils allument toutes ces mêches. Aprés cela, ils oignent de cette huille au front, à la poitrine & aux bras, tous ceux qui se trouvent presens, & celui qui est malade, en disant à chaque onction: *Que Dieu par cette onction te pardonne tes pechez: Qu'il affermisse & fortifie tes membres, comme il a affermi & fortifié ceux du paralytique.* On laisse ensuite brûler la lampe tant

qu'il y a de l'huille: & comme cette huille n'a été benîte que par un simple Prêtre, cela a fait croire à certaines personnes que cette ceremonie n'est pas le Sacrement de l'Extrême-Onction, puis qu'on le donne à des personnes qui ne sont pas fort malades. Mais ceux qui sçavent la Theologie Orientale, n'auront pas de peine à être persuadez que ces Peuples n'avoient point d'autre Sacrement d'Extrême-Onction que celui-là, avant que les Latins les eussent réformez: Aussi le mot d'Extrême-Onction ne se trouve-t-il en usage que parmi les Latins; parce qu'ils n'oignent les malades que quand ils sont à l'extrémité: ce qui n'est point observé par les Chrétiens du Levant.

Voila ce que rapporte cet Historien des Maronites du Levant, en rapportant ce qu'en dit le Pere Dandini, Jesuite. Un autre parlant des Maronites, qui habitent une partie du Mont Liban, appellée Quesroan, croit que les Maronites tirent leur origine de S. Maron, Abbé Syrien, & non de l'Heresiarque Maron; & entre autres preuves qu'il rapporte, il dit que les Maronites ont accoutumé, aprés que le Clergé & le Peuple ont élû un Patriarche, d'avoir recours au Pape, pour en demander la confirmation. Mais il devoit prendre garde qu'ils n'ont eu recours à Rome pour cela, que depuis leur grande liaison avec l'Eglise Romaine. Il ajoute de plus que Jean de Damas ne pouvoit pas ignorer l'Heresie des Maronites, s'ils eussent été en effet Heretiques, parce qu'il étoit leur voisin; & cependant, dans le dénombrement qu'il fait des Heresies, il ne parle point d'eux. Mais cela n'étoit pas necessaire, puis qu'ils sont compris dans l'Heresie des Monothelites.

Le P. Besson Livre de la Syrie Sainte.

Ce même Jesuite rapporte que l'humeur des Maronites est fort douce, & qu'ils donnent au moins de bonnes paroles, en promettant de faire ce qu'on desire d'eux: Qu'ils disent souvent que Dieu est bienfaisant, & qu'il fera réussir la chose

qu'on leur propose : Qu'ils ont toûjours à la bouche le nom de Dieu, ou quelqu'un de ses attributs. Mais si ces Peuples sont d'un naturel bon & facile, ajoute le même Auteur, ils sont aussi tres inconstans. Quand ils ont entendu une bonne Prédication, vous les voyez entierement résolus de se convertir, & de faire une Confession exacte de leurs pechez ; mais quand il en faut venir aux effets, ils paroissent insensibles. Leurs femmes sont à la verité tres modestes ; mais plus elles sont de qualité, moins elles vont à l'Eglise : De sorte que pour loüer la qualité d'une Dame, l'on dit d'elle qu'elle n'entend la Messe que le jour de Pâques ; & encore cela n'arrive-t-il pas tous les ans. Lors qu'une fille est mariée, elle demeure deux ans chez elle, sans aller à la Messe, & elle va cependant aux bains & aux nôces. Il semble qu'elles soient bannies des Eglises, comme les femmes Mahometanes sont bannies des Mosquées. Il y a pourtant un Monastere de Religieuses, qui sont de l'Ordre de S. Antoine, & ce Monastere est en grande réputation de sainteté. Leur bâtiment ne consiste presque qu'en une Eglise, où ces filles sont logées en des petits recoins pratiquez entre l'élevation de la voûte & de la terrasse. Ces Cellules sont si basses, qu'elles ne peuvent s'y tenir debout ; & à peine y a-t-il place pour y tenir leur corps. Tout leur emploi consiste à chanter l'Office & à méditer, à prier & à travailler. Leurs prieres commencent vers les deux heures du matin, & elles travaillent dés le point du jour, s'occupant à cultiver leurs jardins & les terres de leur Monastere.

Enfin ce Pere assûre dans la seconde partie de son Livre, où il fait voir la grande antipathie qui se trouve entre les Syriens & les Francs, que dans la Syrie, l'on ne dit ordinairement qu'une Messe chaque jour, & même les Dimanches : Qu'il y a peu d'Autels, & encore moins de Celebrans : Que

toûs, excepté les Maronites, consacrent avec du pain levé : Que les Prêtres qui ne celebrent point, ne laissent point d'assister à la Messe, & tenir leur rang ; mais avec un habit commun, à la réserve de ceux qui servent de Diacres ou de Soûdiacres : Qu'enfin chacun communie sous les deux especes, à la réserve des Maronites ; & que même les Prêtres Maronites, qui communient, sans celebrer la Liturgie, reçoivent une particule trempée dans le Sang de nôtre Seigneur.

Le Patriarche d'aujourd'hui assûre dans des Lettres qu'il a écrites à de graves Auteurs, qu'ils ont conservé plusieurs Livres exemts de toutes les erreurs qu'on impute à leur Nation ; & ce même Patriarche nous fait esperer un Volume des Liturgies Orientales, qu'il prétend concilier avec la Messe des Latins. Il ne se peut faire que cet Ouvrage ne soit d'une grande utilité, & qu'il ne nous explique plusieurs faits qui regardent cette matiere, & qui sont encore dans l'obscurité.

L'on apprend des Missionaires d'Antoura en Syrie, sur les Montagnes du Quesroan, du Liban & Antiliban, qu'ils ont soin d'instruire les habitans de ces Contrées, en vivant à leur maniere, qui est extrêmement difficile. Il faut jeûner avec eux quatre Carêmes l'année ; & le grand, qui précede Pâques, se jeûne avec une tres grande rigueur. On ne mange qu'à trois heures aprés midi. On ne boit que de l'eau. On s'abstient même de poisson, & c'est un regale, quand on a des legumes, quoi que mal apprêtées. Le pain du Païs, qui est fort chetif, cause de grands maux d'estomac. Cependant une vie si rude ne rebute point ces Peres, qui vont là avec grand zele, parce qu'il y a des fruits considérables à faire, & qu'on y travaille avec la même liberté qu'on fait en France, pourvû qu'on sçache l'Arabe. Ils peuvent s'étendre depuis Antoura, qui est le lieu de leur résidence, jusqu'à trente ou quarante lieües de Montagnes, d'un cô-

Relation de 1681.

té, & jusqu'à plus de soixante, de l'autre. On trouve dans ces Païs perdus des Chrétiens de nom, sans instruction & sans Prêtres. On baptise leurs enfans, on administre les Sacremens à ceux qui sont capables de les recevoir, & on leur fait entendre la Messe, qu'ils n'entendent que par le moyen des Missionaires. Ces Montagnes sont partagées en divers Peuples. Les Maronites, dont nous venons de parler, en occupent une bonne partie. Les Druses & les Kalbiens, les Curdes, les Amedies & les Nazaréens, occupent le reste. Les Druses sont ennemis des Turcs. Les Amedies sont des Mahometans de Perse, nommez autrement Mutuahy, ou de la Secte d'Aly. Les Kalbiens, les Curdes & les Nazaréens se disent Chrétiens. On souffre extraordinairement pour le vivre parmi ces Peuples. Outre les fatigues continuelles de monter, ou plûtôt de grimper de rocher en rocher, & de montagne en montagne, quelquefois au milieu des neiges, & quelquefois dans la plus grande ardeur du Soleil, pendant qu'on a travaillé tout le jour, il faut bien souvent coucher dehors; & pour toute nourriture, ne manger qu'une poignée de pois rôtis sur les charbons; car on ne trouve pas même de pain chez la plûpart de ces pauvres gens. Tout ce que peuvent faire ces Missionaires les plus robustes, c'est de supporter cette vie un mois ou six semaines; & quand ils reviennent, ils sont tout attenuez. Cette demeure d'Antoura, où ils sont les seuls Missionaires, est au milieu de vingt Villages, dont Antoura est le plus petit. C'est cependant le sejour du Scheik ou Seigneur Abounoufel, qui est le Chef & le Maître des Maronites, & le Protecteur des Chrétiens. Ce fut lui qui établit en cet endroit ces Peres, il y a 22. ou 23. ans. Ils disent que si leur nombre augmentoit, ils pourroient faire trois ou quatre voyages pendant l'année à Nazareth, & dans toute la Galilée, où il y a beaucoup à travailler.

Les Druses, dont nous venons de parler, se disent Chrétiens, quoi qu'ils n'en ayent aucune marque, & qu'ils n'en observent aucune Loy, la plûpart n'étant pas même baptisez. Il est vrai qu'ils confessent que Jesus-Christ est le vrai Messie, & le Redempteur du Monde, qui a pris chair humaine dans les entrailles de la Sainte Vierge; & qu'il a été crucifié, par l'envie que les Juifs lui portoient. Ils croyent aussi un Jugement, un Paradis pour les bons, & un Enfer pour les méchans; & disent que tous les Turcs & les Juifs sont damnez. Ils se disent issus des Chrétiens Latins, qui se retirerent dans les deserts au-delà du Jourdain, lors que les Sarrazins s'emparerent de la Terre Sainte; où ils demeurerent long-tems sans Prêtres, pour les fortifier dans la Foy, & les maintenir dans l'observance de la Religion Chrétienne. Ils croyent encore plusieurs miracles contenus dans les Evangelistes. Quelques-uns d'entre eux se font neanmoins circoncire. Lors qu'on leur reproche qu'ils ne sont point Chrétiens, ils vomissent mille injures contre Mahomet & ses Sectateurs, & disent qu'en depit d'eux, ils boivent du vin, & mangent de la chair de pourceau. Voila toutes les marques de leur Christianisme. Ils n'ont point de Temples pour prier, ni d'Ecclesiastiques pour les enseigner. Toutes leurs prieres ne sont que par intervalle, & selon les rencontres. Ils disent en leur Langue: *Dieu est grand, Dieu soit loüé, Dieu me préserve.* Voila en quoi consiste toute leur Theologie & leur oraison. Ils n'ont ni Fêtes, ni Dimanches, ni ceremonies, ni jeûne, ni abstinence. Toute leur Loy consiste à ne point être usuriers, & ils ont une telle horreur de ce vice, qu'ils ne trafiquent jamais avec les Juifs, qu'ils haïssent comme des Demons pour ce sujet. Ils suivoient la Metempsycose de Pythagore, croyant que l'ame d'un homme de bien, qui meurt, entroit aussi-tôt dans le corps de quelque autre, & que celle d'un

Les Druses.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

méchant homme passoit au corps de quelque bête. Les peres épousoient leurs filles, les meres leurs fils, les freres leurs sœurs ; & si les Maronites, leurs amis, les reprenoient, ils s'en mocquoient, disant qu'ils avoient engendré des enfans pour eux, & non pas pour les autres ; & qu'il n'y avoit personne qui leur dût défendre l'usage de ce qui leur appartenoit. Ils ajoutoient à ces incestes l'adultere ; car en certaines Fêtes solemnelles qu'ils avoient, les hommes & les enfans s'assembloient en un festin commun ; & aprés avoir bien bû, les uns changeoient leurs femmes à celles des autres. Depuis quelque tems, des Evêques Maronites, & ces Missionaires, dont nous venons de parler, ont disposé ces Peuples à recevoir les mysteres de nôtre Foy, & en ont converti beaucoup.

Nous parlerons ci-aprés des Curdes, & de quelques autres Peuples particuliers, qui sont dans la Syrie, lors que nous aurons décrit les Religions de Damas, d'Alep, d'Antioche & de quelques autres lieux de ces Païs.

Damas, Capitale de Syrie.

Davity, de l'Asie, dern. Edit.

Damas, qui est la Capitale de cette Province, à six journées de Jerusalem, presqu'au pied du Mont Liban, est un Paradis terrestre pour son air & la beauté du Païs ; mais on peut dire que c'est un Enfer pour l'Infidélité & le Schisme, qui y regnent souverainement. On y voit plusieurs Mosquées magnifiques. La plus belle est une ancienne Eglise des Chrétiens, dédiée autrefois à S. Jean-Baptiste, ou à S. Zacharie, son pere, dont on y voit le tombeau, qui est extrêmement reveré des Mahometans. Elle a été convertie en Mosquée. Il y en a aussi plusieurs autres, celle entre autres où etoit autrefois le Temple d'Ananie, Disciple de nôtre Seigneur, & Maître de S. Paul ; & une autre, où Ananie baptisa S. Paul. Cette Ville est peuplée de Mahometans, de Grecs, de Maronites, d'Armeniens, & des autres Sectes des Grecs. Il y a aussi quelques Marchands Catholiques d'Euro-

pe, & quelques Peres Jesuites Missionaires y sont soufferts. Depuis quelques années, ils soutiennent les fatigues d'une Mission, qui est établie dans cette Ville. Ils y ont une Ecole d'environ deux cens petits Grecs Schismatiques, ausquels ils enseignent le Latin, & avec lesquels ils ont appris l'Arabe, qui est la Langue du Païs. Ils les ont presque tous convertis; & la plûpart de leurs parens ayant suivi leur exemple, & s'étant laissez toucher aux exhortations que ces Peres leur faisoient tous les Dimanches, les Curez Schismatiques n'ont pû voir leurs Eglises presque abandonnées, sans se porter contre eux au plus violent éclat. Ils ont d'abord empêché ces nouveaux convertis d'aller chez ces Peres. Ils ont mis des gardes à la porte de leur Eglise, pour leur en défendre l'entrée. Ils les ont excommuniez, & les ont souvent voulu livrer aux Turcs & au Soubachi, qui est le Procureur du Bacha, pour les mettre sous le bâton, & leur faire coûter quarante ou cinquante écus; mais ces Peres les ont si bien ménagez par leur douceur & leur patience, qu'ils ont toûjours détourné le coup. Cela n'a pourtant pû empêcher que dans une Assemblée de Prêtres qu'ils firent il y a quelques années, ils n'ayent conclu qu'il falloit interdire l'Ecole, & empêcher pour toûjours qu'on ne les aille écouter. Ils en sont venus à bout par leurs intrigues, étant protegez par leur Patriarche d'Antioche, dont le Siege est depuis long-tems transferé à Damas. Quoi qu'on n'ait pas tant de facilité qu'auparavant d'aller chez ces Peres, & dans leur Eglise, on ne laisse pas d'y voir de tres fréquentes conversions. Mais comme leurs ennemis sont puissans, & que leur haine augmente, ils sont en grand danger d'être chassez de cette Ville, si on ne remedie promptement à un si grand mal. Le seul moyen de le faire, seroit de faire élire un Patriarche d'Antioche Catholique,

Relat. du 13. Août 1681.

C'est le traitement qu'on fait aux Excommuniez.

Entre les Grecs Schismatiques que ces Peres mandent avoir convertis, il y a deux Curez, un Prêtre, & un Diacre. Les plus Grands de la Nation sont portez pour ces Peres. Tout le Peuple est mal édifié de leurs deux Patriarches Grecs d'Antioche, Neophytos & Cyrillos, de voir qu'ils se détruisent presque tous les ans l'un l'autre, & en souhaiteroit un troisiéme, sous lequel il pût avoir du repos; au lieu que ceux-ci ruinent leur troupeau, afin de fournir aux frais qu'il leur faut faire, pour obtenir des Commandemens de la Porte, qui les rétablissent l'un aprés l'autre. Pour réussir dans cette entreprise, il faudroit gagner le Patriarche Neophytos, qui est presentement sur le Trône, & qui est assez favorable à ces Peres, en lui faisant pendant quelques années un present de deux cens écus. Ils disent que s'ils avoient sa protection, ils pourroient consacrer douze ou quinze de leurs Disciples, Prêtres, & donner des Evêchez & des Archevêchez à plusieurs qui en sont capables. Ayant des Prêtres, des Curez & des Evêques, qui par leur nombre, pourroient résister aux Schismatiques, on éliroit un Patriarche Catholique, qui prendroit sur le Patriarchat l'argent necessaire, pour se faire recevoir à Constantinople, comme font les deux Patriarches de cette Eglise d'Antioche. Peut-être faudroit-il faire encore un present à quelque Turc des plus puissans, pour faire valoir les ordres qu'on envoyeroit de la Porte en faveur de ces Peres; & quatre cens écus suffiroient pour cela pendant quatre ou cinq ans. Et comme on verroit par-là tout cet Orient Catholique en peu de tems, il ne faut pas douter que l'importance de ce dessein étant bien connüe, tant de personnes zelées, qui n'ont pour objet que les interêts de Dieu, ne s'empressassent de contribuer à le faire réussir.

Alep — Alep est assûrément, aprés Constantinople & le Caire, la plus considérable de tout l'Empire des

Turcs, tant pour sa grandeur & sa beauté, que pour le grand commerce qui s'y fait par toutes les Nations du Monde qui y abondent : Aussi est-elle aujourd'hui la Ville Capitale de la Syrie. On fait état qu'il y a environ deux cens cinquante mille ames, tant dans la Ville, que dans les Faux-bourgs, dont les Turcs font les trois quarts, & plus, le reste consistant en Chrétiens Levantins, qui sont de quatre sortes, des Grecs, des Armeniens, des Jacobites ou Suriens, & des Maronites. Les Grecs y ont un Archevêque, & sont environ quinze ou seize mille. Leur Eglise est dédiée à S. George. Les Armeniens ont un Evêque, qu'ils appellent Vertabet, & sont à peu prés douze mille ames. Leur Eglise est dédiée à la Sainte Vierge. Les Jacobites ont aussi un Evêque, & ne passent pas dix mille. Leur Eglise est aussi sous l'Invocation de la Vierge. Les Maronites dépendent du Pape, & ne sont gueres plus de douze cens. Leur Eglise est dédiée à S. Elie. Les Catholiques Romains ont trois Eglises servies par des Religieux, qui sont des Capucins, des Carmes Deschaussez, & les Jesuites. Les Juifs y ont aussi une belle Synagogue. Ils sont au nombre de cinq ou six mille. Ainsi, comme les Turcs souffrent toute sorte de Religions pour de l'argent, il ne faut pas s'étonner qu'il y en ait plusieurs dans Alep.

Tavernier, tom. 1.

Il y a tant de Mosquées, tant dedans, que dehors la Ville, que l'on n'en sçait presque pas le nombre. On dit communément qu'il y en a plus de 300. entre lesquelles on en marque 15. ou 20. plus grandes & plus magnifiques que les autres. La principale & la plus grande de toutes, étoit une Eglise de Chrétiens, que l'on appelle Alhha, c'est-à-dire Oüie, & qu'on dit avoir été bâtie par Sainte Helene ; d'autres disent par S. Jean de Damas. L'entrée de ces Mosquées est rigoureusement interdite dans cette Ville à tous ceux qui ne font pas profession de leur Religion de Mahomet ; & si l'on

Relat. des Mission. Franc.

pouvoit y surprendre un Chrétien ou un Juif, il n'y auroit point de milieu pour lui entre le supplice du feu, ou la necessité d'embrasser l'Alcoran. On n'observe pas la même rigueur dans l'Archipel, où l'on souffre avec assez de facilité que toute sorte de personnes y entrent. On n'enterre personne dans aucune. On y porte seulement les corps sur les épaules, en chantant confusément d'une maniere plus propre à inspirer de la joye, qu'à donner de la douleur; & aprés un peu de tems, on les transporte avec la même ceremonie hors de la Ville, au lieu de la sepulture publique, selon l'ancienne pratique des Juifs.

Tavernier, tom. I.

Le Moufty, qui est en cette Ville, est le Chef & l'Interprete de la Loy, tant pour ce qui regarde les ceremonies, que les causes civiles qui y pourroient survenir. Il y a encore entre les gens de la Loy un Chiexe ou Docteur, qui est préposé pour instruire tous les nouveaux convertis au Mahometisme, & leur en apprendre les maximes & les coutumes.

Colleges.

Il y a deux ou trois Colleges dans Alep, mais peu d'écoliers, quoi qu'il y ait des gens de Lettres gagez pour enseigner la Grammaire, une espece de Philosophie, & les choses qui concernent leur Religion, qui sont les Sciences où ils s'appliquent le plus. Il y a aussi un Hôpital extrémement riche.

Relat. des Missions Franc.

La protection que les Peres Missionaires & les Religieux ont reçûë de M. Piquet, Consul de cette Ville, leur a donné moyen d'exercer leurs fonctions; & on ne lui peut refuser cette loüange, d'avoir par son autorité & par sa prudence rétabli les affaires de la Foy Catholique en ces quartiers-là, & maintenu les Missionaires dans l'usage des Privileges qui leur ont été accordez à la Porte, les assistant de ses aumônes, & les garantissant des avanies dont on les tourmente sans cesse. Outre cela, il a paru en toute occasion le pere des pau-

vres, tant des François, que des Schismatiques: De sorte que, sous son Consulat, les Chrétiens ont joüi d'une grande liberté. Ce qui a fort contribué à augmenter l'affection que ces Peuples portent à nôtre Nation. Les PP. Jesuites, les Capucins & les Carmes Deschaussez, qui ont leur résidence en cette Ville, comme je viens de dire, depuis plusieurs années, travaillent avec beaucoup de fruit, & d'union entre eux. Il n'y auroit rien de plus facile, que de ramener tous les Schismatiques à la pureté de la Foy, pourvû qu'on se conciliât l'amitié de leurs Superieurs, qui ne suivent leurs erreurs que par interêt, & lesquels on pourroit aisément engager dans un meilleur parti. Ce que ces Missionaires ont fait depuis le Consulat de M. Piquet, pour la réduction de quelques-uns d'entre eux, en est une preuve suffisante.

Tous ces Missionaires souffrent une grande pauvreté; car ils ne prennent jamais rien des Chrétiens de ce Païs-là, qui sont presque tous pauvres & miserables, & sont peu assistez d'Europe. Cependant leurs travaux sont grands, étant obligez, pour prêcher & instruire les Chrétiens, d'aller de maison en maison, ne leur étant pas permis de le faire publiquement.

Les deserts & les rochers que l'on découvre autour de cette Ville, donnent de la devotion aux Chrétiens qui y passent, les faisant souvenir de ces anciens Solitaires, qui les ont autrefois sanctifiez par leur pénitence: mais cette devotion est mêlée de douleurs, par la vûë d'une infinité de ruines de Villes, Villages, Convens & Temples, dont quelques-uns paroissent avoir été beaux, à juger de tout l'édifice par les tristes restes.

Les Missionaires de cette même Ville nous apprennent qu'un de leurs Peres, aprés y avoir fait un long sejour, dans le dessein de remettre sur le Trône le Patriarche Catholique des Syriens, pour avoir le moyen de fonder une Mission d

Relat. du mois de Juillet de

Païs des Jasidies, l'y étoit allé établir: Que les deux Patriarches d'Antioche, Néophytos & Cyrillos, dont nous avons fait mention que le Siege est à Damas, ont fait un fort long sejour à Alep, & qu'ils se sont détrônez l'un l'autre par divers Commandemens de la Porte: Que le Patriarche des Armeniens de cette Ville a été aussi chassé de son Trône, depuis quelques années, par un de ses propres Evêques: Que ces désordres ont fait ouvrir les yeux à plusieurs Grecs & Armeniens, lesquels considérant que le Schisme en étoit la cause, s'attachent presentement à l'Eglise Romaine, comme à celle qui est uniquement gouvernée par l'Esprit de Dieu. Ils ne quittent pas pour cela leur Rit particulier; mais ils y vivent sans en suivre les erreurs.

Au reste cette Ville est le Païs des plus horribles blasphêmes, ausquels les méchans Chrétiens des Païs Schismatiques sont sujets: & au contraire les Turcs n'y font retentir les rües & leurs Mosquées nuit & jour, que des loüanges de Mille & un nom de Dieu, dont ils ont l'usage, & dont ils composent tous leurs Discours. Mais s'il se fait bien du mal dans cette Capitale de la Syrie, ces Peres disent qu'ils ont aussi la joye d'y voir un grand nombre de bons Catholiques Syriens & Maronites, avec lesquels ils partagent leurs travaux, qu'ils voyent avoir de jour en jour de tres heureux succés. Les Syriens ont un Patriarche Catholique, nommé Ignace Pierre, qui réside en cette Ville, comme j'ai déja dit, & qui a un grand zele pour la défense de l'Eglise Romaine. Les Maronites ont aussi le leur, nommé Estienne Pierre, qui est aussi bon Catholique que le premier, & qui fait sa résidence à Cannubin. Tous deux se disent Patriarches d'Antioche; l'un pour la Nation des Syriens, & l'autre pour celle des Maronites. On demandera peut-être pourquoi on souhaite tant dans tout l'Orient de faire élire un troisiéme Patriarche

d'Antioche pour les Grecs, en la place de Neophytos ou Cyrillos, puisque ces deux autres Patriarches Catholiques des Syriens & des Maronites, pourroient consacrer des Prêtres du Rit Grec. Cette objection ne peut être faite que par des personnes qui ignorent les coûtumes de ces trois Nations différentes. C'est comme si on demandoit pourquoi un Evêque de France du Rit Latin ne pourroit pas faire un Prêtre François du Rit Grec, ou lui apprendre à faire les ceremonies & dire la Messe en Arabe. Il faut donc un troisiéme Patriarche d'Antioche pour les Grecs ; & par ce moyen on convertira des milliers de ces Schismatiques.

Le Roy Tres-Chrétien ayant été informé du grand bien que font les deux zelez Patriarches Catholiques parmi leurs deux Nations, leur a donné depuis quelques années, à l'un & à l'autre, une pension considérable, à la priere du R. P. de la Chaise & du P. Verjus.

Ces deux Patriarches, qui sans cela n'eussent pû vivre selon leur Dignité, ni s'employer au salut de leurs pauvres Peuples, sans espoir d'aucune récompense, écrivirent il y a quelques années, au Roy, pour lui marquer combien ils étoient reconnoissans des graces qu'ils en avoient reçûës. Leurs Lettres étoient en Langue Syriaque. Un de ces deux Patriarches, dont l'un est cet Ignace Pierre, est ce bon Patriarche des Syriens, qui avoit été détrôné par l'intrigue de son Compétiteur. Mais les PP. Jesuites ont eu tant d'accés auprés du Grand Seigneur, par l'entremise de M. de Guilleragues, alors Ambassadeur pour le Roy de France à Constantinople, qui a même contribué à la somme qu'il a fallu donner à la Porte, qu'on l'a remis peu de tems aprés, avec grand honneur, sur le Siege Patriarchal. L'affaire étoit de telle importance, que si ce rétablissement eût manqué, il eût peut-être fallu que ces Missionaires eussent

quitté la Syrie. On espere que ce Patriarche aura toûjours des successeurs Catholiques, selon les moyens dont on s'est servi pour venir à bout de cette entreprise.

Les autres Villes plus considérables de la Syrie, sont Antioche, dont nous allons faire un grand narré, Alexandrette, Laodicée & Seleucie, lieux qui sont encore memorables par les actions & la demeure des premiers Chrétiens.

Antioche de Syrie. Antioche, dite aujourd'hui Antachia, Ville Capitale de la Syrie, avec Titre de Patriarchat, a été surnommée la Grande, & considérée comme la troisiéme Ville du Monde. Quelques Anciens l'ont surnommée τετράπολις, comme étant divisée en quatre parties, qui faisoient comme quatre Villes différentes, & lui ont donné 36. stades de longueur, c'est à-dire presqu'une lieüe & demie. Elle a été féconde en Grands Hommes, & a eu d'illustres Prélats, dont nous parlerons. Mais elle a aussi eu ses malheurs. Les guerres & les tremblemens de terre l'ont pensé abîmer entierement.
388. ment. Dans le dernier, plus de soixante mille personnes y ont été ensevelies. On la rebâtit neanmoins, & dans le siecle suivant, elle se vit exposée à de nouveaux malheurs. Les Sarrazins, qui a-
637. voient soumis toute la Syrie, prirent cette Ville,
966. sous l'Empire d'Heraclius. Nicephore Phocas la reprit. Ensuite cent mille des mêmes Sarrazins l'assiegerent, sans la pouvoir prendre. Mais dans
970. la suite, ils la soumirent. Les Chrétiens qui se croiserent avec Godefroi de Boüillon pour la Con-
1197. quête de la Terre Sainte, assiegerent cette Ville.
1198. Ce siege fut long & meurtrier; mais ils l'emporterent aprés sept mois & demi de siege. Cette Ville enfin, aprés avoir été souvent attaquée par les
1268. Sarrazins, fut emportée pour une derniere fois, sous le Souldan d'Egypte, qui la démolit. Depuis ce tems, elle a perdu sa réputation & sa grandeur. On dit qu'aujourd'hui ses murailles sont presque

encore debout; mais ce qui reste de la Ville, & qui ressemble à des hameaux separez, gemit depuis plusieurs siecles, sous la Domination du Turc. La vûë des ruines de 360 Eglises de Chrétiens, que renfermoit cette grande Ville, & l'Eglise principale, qui étoit autrefois le premier Siege de S. Pierre, qui est à present une Mosquée, n'est-ce pas la matiere d'une douleur continuelle aux Chrétiens qui voyagent dans ce Païs, de voir que le Mahometisme ait envahi sur Jesus-Christ tant de beaux lieux, qu'il occupe au préjudice des Chrétiens? Parmi ces tristes spectacles, à peine peut-on retenir ses larmes & ses gemissemens à la vûë d'une si grande profanation.

Eglise d'Antioche.

Eusebe, Hist. Eccles.

C'est dans l'enceinte de ses murailles que les Disciples assemblez ont pris la premiere fois, & vers l'an 41. le nom de Chrétiens. C'a été le premier Titre Patriarchal du Prince des Apôtres, qui y fonda cette Eglise vers l'an 38. & la gouverna sept ans comme Evêque particulier: Et depuis elle eut la Primatie de toutes les Eglises d'Orient, & fut la premiere du Monde, aprés Rome & Alexandrie. C'a été le Siege de l'illustre Martyr S. Ignace, & d'un tres grand nombre de saints Evêques, & le theatre de la constance d'une infinité de Martyrs. C'étoit aussi le lieu de la naissance de plusieurs grands Saints, comme j'ai déja dit. Les Anciens ont nommé l'Evêque d'Antioche le Patriarche de l'Orient. Le sixiéme Canon du I. Concile General de Nicée ordonne que l'on conserve les privileges de l'Eglise d'Antioche; & les Conciles d'Ephese & de Chalcedoine ont soutenu ses droits, & conservé la prééminence qu'elle avoit. Mais cette Eglise a beaucoup souffert en diverses occasions, se voyant tantôt exposée à la violence des Heretiques, & tantôt déchirée par des Schismes épouventables. La paix de l'Eglise d'Antioche fut troublée par les Ariens dans le quatriéme siecle. Les troubles commencerent à l'occasion de

l'exil du saint Patriarche Eusthathius. Eusebe de Nicomedie, & plusieurs Prélats Ariens s'étant trouvez vers l'an 335. en cette Ville, y accuserent de divers crimes cet Evêque, qui combattoit leurs erreurs, & le déposerent.

La nouvelle de sa déposition s'étant répanduë parmi le Peuple, il s'émut extrémement pour la conservation de son Pasteur. Les Magistrats & les Officiers prirent part à cette division, & la sedition s'alluma si fort, qu'on étoit prêt d'en venir aux armes, & de voir un soulevement general de toute la Ville, si les mouvemens du Peuple n'eussent été reprimez par la crainte de l'Empereur. Et en effet les Ariens surprirent tellement Constantin, qu'il prit le Jugement de cette déposition pour un Jugement équitable & Canonique, qu'il fit exécuter. Depuis, ils y mirent des Evêques de leur parti, comme Estienne Placille, Leonce. C'est durant l'Episcopat de ce dernier, qui étoit un esprit fourbe & dissimulé, que Flavien, depuis Patriarche d'Antioche, tâcha d'y conserver la Foy, & laissant aux autres, comme dit S. Jean Chrysostome, les honneurs de la Prélature, prenoit pour partage les travaux des Prélats.

Depuis le bannissement d'Eusthathius, une partie des Catholiques n'ayant pû se résoudre à communiquer avec les usurpateurs du Siege de leur saint Evêque, s'étoit separée de leur Communion, & vivoit en cet état. Les autres avoient souffert patiemment toutes les insolences des Ariens, en attendant toûjours quelque changement, qui les pût délivrer de cette misere. L'élection de S. Melece, qui se fit en 361. les combla de joye; mais le saint Prélat ayant été exilé, ils se separerent des Ariens, & s'assemblerent à part dans l'Eglise des Apôtres. Les Evêques assemblez en 362. à Alexandrie, envoyerent à Antioche S. Eusebe de Verceil, pour réunir ces deux partis; mais il trouva des obstacles invincibles aux des-

seins de tant de grands Prélats. Lucifer de Cagliari en Sardaigne, qui étoit venu en cette Ville, voulant pacifier tous les differends de cette Eglise, les avoit augmentez: Car voyant que les Eustathiens s'appuyoient le plus pour la paix, il leur ordonna pour Evêque le Prêtre Paulin, qui étoit déja leur Chef, & ruina ainsi cette affaire par son imprudence. Cette conduite ne fit que continuer le Schisme. S. Melece mourut en 381. Aprés sa mort, S. Gregoire de Nazianze fut d'avis que Paulin, qui étoit déja âgé, demeurât sur le Siege Patriarchal d'Antioche. Mais ceux de la Communion de S. Melece ne voulant pas déferer à Paulin, firent ensuite que Flavien fut nommé successeur de S. Melece. Ainsi cette Eglise fut plus divisée que jamais. Divers Conciles s'interesserent pour terminer ces differends; mais ce fut inutilement. Cependant presque tous les Orientaux étoient pour Flavien; & l'Eglise Romaine, avec les Occidentaux, agissoit pour Paulin. S. Chrysostome reconcilia avec l'Eglise Romaine Flavien, lequel étant mort en 404. Porphyre, qui étoit un tres méchant homme, fut intrus sur ce Siege Patriarchal. Il mourut en 408. selon le Cardinal Baronius, ou en 412. selon d'autres. Alexandre, qui étoit un viellard de grande pieté, lui succeda, & eut le bonheur de voir finir ce Schisme. Alexandre envoya d'abord des Deputez au Pape, pour lui apprendre l'heureuse nouvelle de la paix qu'il venoit de conclure, & pour lui demander en même tems sa Communion, que le saint Pontife lui accorda. *Innocent I.*

Antioche souffrit encore depuis d'autres maux, jusqu'à ce que Dieu l'abandonna à la fureur des Sarrazins. Elle fut reprise sur la fin du treiziéme siecle par les Infideles sur les Chrétiens.

Conciles d'Antioche.

Il a été tenu plusieurs Conciles à Antioche. Les Apôtres s'y assemblerent au sujet des Juifs, qui ne vouloient point s'abstenir des choses legales. On

prétend aussi que les mêmes Apôtres y étant assemblez vers l'an 56. y firent quelques Reglemens importans, & que le saint Martyr Pamphile en avoit trouvé les Canons dans la Bibliotheque d'Origene. C'est ce que le P. Turrien s'efforce
L. 1. Ch. 25. d'établir dans la Défense qu'il a publiée des Canons des Apôtres. Il veut même que le Pape Innocent I. en ait fait mention dans son Epître à Alexandre, Patriarche d'Antioche, qui avoit fini le Schisme dans son Eglise, comme il a été dit; & que ces Canons soient encore citez par le II. Concile General de Nicée. Le Cardinal Baronius semble être du même sentiment. Mais à parler de bonne foy, il est difficile d'établir quelque verité sur des choses fort confuses & incertaines. Vers l'an 253. on assembla un Synode à Antioche contre le Schisme de Novatus. Demetrianus, Patriarche de cette Eglise, en recüeillit les Actes. Ce Demetrianus étant mort en 260. Paul de Samosate fut mis à sa place, & publia ses erreurs. Vers l'an 265. S. Gregoire Thaumaturge, Evêque de Neocesarée, S. Athenodore, Evêque de Pont, Helenus de Tharse, Hymenée de Jerusalem, Theotheenus de Cesarée, & quelques autres Prélats, s'assemblerent à Antioche, & condamnerent les erreurs de Paul de Samosate. Celui-ci feignit de les abjurer, & de se soumettre aux décisions des Evêques Catholiques; mais on connut bien-tôt que ses sentimens n'étoient pas sinceres. En 270. les Evêques s'assemblerent encore à Antioche. Ils firent entrer dans leurs Assemblées un
Malchion. sçavant Prêtre, qui confondit dans une dispute reglée ce Patriarche Heretique, & découvrit à la vûë des Prélats le venin de l'Heresie, que cet ennemi de la Divinité & de l'Eternité de Jesus-Christ vouloit déguiser. Ce même Prêtre fut encore choisi pour écrire au nom du Concile l'excellente Lettre Synodale, que nous avons dans Eusebe, &
Denys. qui est adressée au Pape, & à Maxime, Evêque

d'Alexandrie. Cependant Paul fut déposé, & Domnus I. fut mis à sa place. Vers l'an 335. Eusebe de Nicomedie, Eusebe de Cesarée, Patrophile de Schytopolis, Theodote de Laodicée, & quelques autres Prélats Heretiques, s'étant trouvez à Antioche, en revenant de Jerusalem, accuserent le saint Patriarche Eustathius de divers crimes, pour avoir occasion de le déposer, parce qu'il s'opposoit à la propagation de leurs erreurs & de leur Doctrine. Non seulement ils l'accuserent de prêcher les rêveries de Sabellius; mais ayant encore gagné à prix d'argent une prostituée, ils la firent venir dans leur Assemblée, pour y soutenir qu'elle avoit eu un enfant d'Eustathius. La suite fit connoître assez avantageusement l'innocence du saint Prélat; car cette malheureuse femme étant tombée malade, découvrit la calomnie: Et cependant les Heretiques condamnerent Eustathius comme adultere; & peu de tems aprés, il fut envoyé en exil. Quelque tems aprés, en 341. 90. Evêques, selon S. Athanase, ou 95. selon S. Hilaire, des Provinces de Syrie, de Phenicie, de Palestine, d'Arabie, de Mesopotamie, de Cilicie, d'Isaurie, de Thrace, de Cappadoce & de Bithinie, s'assemblerent à Antioche, & y celebrerent un Concile. Les principaux de ces Evêques étoient Eusebe de Nicomedie, qui avoit usurpé le Siege de Constantinople, Dianée de Cesarée, Placille d'Antioche, Theodore d'Heraclée, & divers autres partisans de l'Arianisme, & dévoüez au même Eusebe. Il ne s'y trouva aucun Prélat d'Occident, ni aucune personne de la part du Pape. Divers Evêques Catholiques refuserent d'y venir, & entre autres S. Maxime de Jerusalem, qui connut que les Eusebiens avoient quelque dessein qui seroit funeste à l'Eglise. Ils commencerent par prononcer une Sentence de déposition contre S. Athanase, & lui donnerent même pour successeur Gregoire de Cappadoce, qui étoit Arien. Aprés cela, Jules.

ils firent une Profession de Foy, dont S. Athanase & Socrate nous rapportent l'extrait. Mais depuis, n'étant pas satisfaits de cette Confession de Foy, le long sejour qu'ils firent à Antioche, leur donna occasion d'en dresser une seconde, à laquelle S. Hilaire a voulu donner un bon sens. Quelque tems aprés, Theophrone, Evêque de Tianes dans la Cappadoce, en publia encore une troisiéme dans le même Concile, & les Eusebiens l'approuverent par leurs signatures. Cassien rapporte un autre Symbole d'Antioche, dressé par les Catholiques; car le Fils y est reconnu consubstantiel au Pere. On ne sçauroit pourtant dire en quel tems il a été composé. Outre tous ces Formulaires, le même Concile d'Antioche fit encore quelques Reglemens pour la Discipline de l'Eglise, & ils sont compris dans les 25. Canons qui nous en restent encore; Mais il y en a de si purs & de si saints, qu'on doute avec raison qu'ils viennent de personnes aussi destituées de l'Esprit de Dieu, que l'étoient les Eusebiens. Quelques-uns conjecturent qu'on a mêlé ensemble les Canons de divers Conciles d'Antioche, ainsi qu'il est arrivé à l'égard de ceux de Carthage, dont plusieurs ont été confondus sous un même nom. Quelque tems aprés ce Concile, c'est-à-dire l'an 344. selon le Cardinal Baronius, ou selon d'autres, au commencement de l'an 345. les Eusebiens donnerent de nouvelles marques de leurs inquietudes, & s'assemblerent encore en Synode à Antioche, où ils dresserent un Formulaire, rapporté par S. Athanase & par Socrate. Ils l'envoyerent en Occident; mais les Evêques le rejetterent, déclarant qu'ils se contentoient du Symbole de Nicée. En 357. Eudoxe s'étant emparé du Siege d'Antioche, fit tenir un Concile, qui autorisoit la Doctrine des Anoméens, dont il étoit composé. L'Empereur Constance étant venu à Antioche, fit tenir au commencement de l'an 361. un nouveau Concile, dans lequel il avoit

dessein

dessein de faire condamner la Doctrine de la Consubstantialité. Mais les Evêques demanderent qu'avant toutes choses, on donnât un Pasteur à l'Eglise d'Antioche. S. Melece fut élevé sur ce Siege Patriarchal. Les Ariens le croyoient à eux ; mais ils se trompoient. Ce grand Prélat se déclara hautement pour la Consubstantialité. Il la prêcha devant Constance même ; & ce zele offença tellement ce Prince, qu'il l'envoya en exil environ 30. jours aprés son élection. Ensuite cet Empereur fit établir en sa place Euzoïus, un des fameux compagnons d'Arius. Cependant les Ariens firent un Formulaire selon leur coutume ; & puis craignant d'y avoir parlé trop clairement contre la Divinité du Fils de Dieu, ils lûrent la même Confession de Foy, qu'ils avoient autrefois dressée à Constantinople, & se retirerent chacun chez soi.

Aprés tous ces malheurs, l'Eglise joüit de quelque repos sous Jovien, en 363. & S. Melece prit occasion d'assembler un Concile à Antioche. Il s'y trouva 27. Evêques, où tous, d'un commun accord, prirent la résolution de présenter à l'Empereur une Lettre, par laquelle ils confessoient la Consubstantialité du Verbe, & confessoient la Foy de Nicée. Ce qu'ils firent. Vers l'an 378. on celebra un nouveau Synode à Antioche, pour finir le Schisme des Eustathiens & des Meleciens. On y condamna aussi les erreurs d'Apollinaire. On eut le même dessein de finir ce Schisme dans une autre Assemblée de 383. dans laquelle on détesta les rêveries des Massaliens. Dans un Synode de l'an 432. Jean, Patriarche d'Antioche, condamna les erreurs de Nestorius, & se reconcilia avec S. Cyrille d'Alexandrie. Trois ans aprés, en 435. on examina dans un Concile les Ecrits de Diodore de Thrace & de Theodore de Mopsueste. On en celebra un pour l'affaire d'Ibas d'Edesse, l'an 448. deux contre Pierre le Foullon, usurpateur du Siege Patriarchal d'Antioche, vers l'an 475. & en

482. un, à l'élection de Calendion. C'est le dernier des Synodes assemblez en cette Ville, avant qu'elle fût au pouvoir des Sarazins. Depuis que les Chrétiens l'eurent reprise en 1098. on y tint un Concile, l'an 1142. Ce fut au sujet de Rodolfe, nommé Mamistan. Il étoit François, du Diocese du Mans, & on l'avoit mis sur le Siege d'Antioche aprés la mort de Bernard. Cette élevation le rendit extrêmement fier & présomptueux. Il s'imagina qu'il ne lui seroit pas difficile de s'établir parfaitement dans cette Dignité. Il commença par s'élever contre le S. Siege, & à parler contre l'Eglise Romaine, soutenant qu'elle n'avoit aucun avantage sur celle d'Antioche. Le Cardinal Alberic, que le Pape avoit envoyé Legat en Orient, celebra ce Concile, dans lequel Rodolfe fut déposé, & mis dans un Monastere. Il n'y eut plus que six Patriarches aprés celui-ci, & le dernier fut en 1242.

Innocent II.

Epoque d'Antioche.

Le P. Petau & le P. Pagi.

Quant à l'Epoque d'Antioche, dite aussi l'Ere des Seleucides, c'est une methode de compter les années, dont quelques Historiens se sont servis, & entre autres Evagre. Cette Epoque commençoit par l'Automne, 49. ans avant la Naissance de Jesus-Christ, en l'année 705. de Rome, 700. de Nabonassar, & 4665. de la Periode Julienne. Ce fut aussi la premiere année de la liberté de la Ville d'Antioche.

Laodicée de Syrie.

La principale Ville de Syrie, aprés Antioche, étoit Laodicée, qui est une Ville maritime au pied du Mont Liban, bâtie par Seleucius, qui avoit aussi été Fondateur d'Antioche & d'Apamée. Quelques-uns disent que plusieurs Conciles ont été tenus dans cette Ville, mais c'est à Laodicée de Phrygie, Province de l'Asie Mineure, dont nous avons fait mention. Cette Ville est bien diminuée de ce qu'elle étoit, depuis qu'elle est entre les mains des Infideles, qui y font profession de la Religion Mahometane. Il y a aussi plusieurs Ar-

meniens, dont nous avons parlé, & dont nous parlerons encore.

Seleucie, autre Ville de Syrie, avec Archevêché. Quelques-uns la prennent pour une Ville de Pisidie, sur les confins de la Pamphilie, avec Evêché, Suffragant d'Antioche. S. Paul y établit la Foy. Seleucie de Syrie.

Il y a encore une autre Ville de Syrie, appellée Seleucie, avec Evêché, Suffragant d'Apamée. La Religion dominante de cette Ville, aussi-bien que des autres, est la Mahometane.

Aprés leur description, & avoir fait connoître l'état auquel est la Religion presentement, il resteroit de faire voir celui des lieux circonvoisins. Les dernieres Relations portent que trois Peres Jesuites Missionaires étant arrivez à Mardin, Ville située sur le bord du Tygre, au pied de la Montagne de Sangare, Païs des Jasidies, ils y ont trouvé quantité de Catholiques Syriens, Armeniens & Nestoriens, qu'un Prêtre Syrien, mort depuis quelques années, Disciple d'un Pere Jesuite, avoit gagnez à Dieu, lesquels ont eu une extrême joye de les voir, & les ont priez instamment de ne les point abandonner. Relations du 15. May 1681. Le P. Roneau de Laon.

Les Peuples, appellez aujourd'hui Curdes, dont nous avons déja parlé, sont répandus dans une partie de la Syrie, dans toute la Mesopotamie, l'Assyrie, la petite Armenie, jusques dans les confins de Perse & de la grande Armenie. Ils sont ou Mahometans, ou Jasidies. Les Curdes Mahometans sont gouvernez par des Emirs ou Princes, dont il y en a 30. au Païs circonvoisin de Diarbekir, qui sont assez Souverains dans leurs Principautez, & comme indépendans du Grand Seigneur. L'adultere passe chez eux pour un monstre. Le meurtre & l'assassinat y sont facilement pardonnez; mais le larcin y est défendu. Ils reçoivent presque toute sorte de Religions, & estiment fort celle des Chrétiens. Ils ont des Emirs jusqu'à la Curdes Mahometans.

Ville d'Aiſan, & juſqu'à ſix journées de Diarbekir, és environs duquel, il y a un grand nombre de Chrétiens Neſtoriens, Jacobites & Armeniens, tous ſans ſecours ſpirituel.

Curdes Jaſidies.

Les Curdes Jaſidies ſont de cinq ſortes ; les Dacenies, Sachelies, Caledies, Dennedies & Errans, qui ſont Parthes d'origine, & en partie Manichéens de Religion ; car ils adorent ou ils reſpectent, comme ces anciens Heretiques, le Démon & Jeſus-Chriſt ; & cette union bizarre fait leur propre caractere. Il y en a parmi eux qui adorent le Soleil, & on les appelle Cham Sies, qui veut dire Adorâteurs du Soleil. Jaſidies ſignifie Diſciples de Jeſus, du mot *Aiſa*, qui veut dire Jeſus en Langage Turc, & Jaſide en Turc. Ils different des Manichéens, en ce qu'ils confeſſent la Divinité de Jeſus-Chriſt. Ils reconnoiſſent, avec l'origine qu'il a du Pere Eternel, ſa naiſſance de Meyreme, c'eſt-à-dire de Marie, qu'ils honorent comme Mere Vierge, rien ne les charmant davantage, & rien n'étant plus uſité dans leur Langue, que les noms de Jaſid & de Meyreme.

Dacenies.

Les Dacenies ne ſont éloignez de Mouſtol, qui eſt la nouvelle Ninive, que d'une demie journée. Ils reçurent les commencemens du Chriſtianiſme le jour même de la Deſcente du S. Eſprit, & ſont nommez dans l'Ecriture Syriaque & Chaldaique, entre les Nations qui furent préſentes à l'accompliſſement de ce grand myſtere de l'Egliſe naiſſante ; car la traduction du mot *Parthi*, qui eſt dans le 2. Chapitre des Actes des Apôtres, eſt en Syriaque *Kerades*, qui ſignifie *Curdes :* Et ce ſentiment general des Syriens & des Chaldéens eſt fondé ſur l'Hiſtoire, qui nous apprend que l'Empire des Parthes a été fondé par des fugitifs de la Scythie. Cet Empire s'étant étendu dans l'Aſſyrie juſques dans la Caramanie, ſoumit à ſes Loix les vaſtes Païs de la Meſopotamie. Les Jaſidies ſont donc venus des Parthes, & particulierement ces Aſſy-

tiens, appellez Dacenies, qui reçurent les lumieres de la Foy de S. Thadée, dont ils ont chez eux comme un Temple, qui est l'unique de toute la Secte, & le terme de tous les pelerinages. Ils y ont un grand nombre de lampes allumées, pour honorer la memoire de ce grand Apôtre, qu'ils appellent en leur Langue, *Cheié Adi*, comme l'Arabe dit *Tadai*.

Tous les Jasidies, qui prirent la veritable Religion de cette source dans la Mesopotamie & dans quelques autres Provinces, ont en veneration ce nom *Adi*, & n'ont point de terme plus familier aprés celui de *Jasid* & de *Meyreme*, que celui de *Cheié Adi*. Les Dacenies aiment autant les Chrétiens, qu'ils haïssent les Mahometans; & comme ils ont l'humeur fort guerriere, & le courage des Parthes, quelques-uns d'eux ont dit plusieurs fois que si les Francs venoient en leur Païs, ils éleveroient la Croix sur leurs têtes, & embrasseroient leur Religion.

Jasidies Sachelies.

Les Jasidies Sachelies ont leur demeure au Mont Sangare, qui contient environ trois journées de chemin. Ils se soutiennent d'eux-mêmes, & vivent sans crainte dans cette Montagne, qui leur sert de Forteresse, & à l'abri des Turcs, ausquels ils ne payent aucun tribut. Ce Peuple est Chrétien d'origine, & François d'inclination. C'est à ces Peuples qu'un Pere Jesuite est allé porter l'Evangile. *Le P. Nau.*

Jasidies Dennedies.

Les Jasidies Dennedies sont les Païsans des Curdes, dont quelques-uns demeurent à une journée de Mardin, & prés d'une source, qui forme à une journée de-là, le Fleuve Chobar, memorable pour la vision qu'y eut le Prophete Ezechiel. Il y a encore de ces Païsans Dennedies en la Terre de Serouge, à une demie journée de l'Euphrate, au-delà du Biré, où se voyent les restes de l'Eglise du sçavant Evêque Jacques de Serouge, surnommé le Docteur, qui a laissé aux Chaldéens & aux Sy-

riens de rares Ouvrages, dignes de l'un des principaux Maîtres de l'Eglise Chaldéenne. Ces Peres Jesuites en ont une partie à Alep, qui fait un tres gros Volume. Les Grecs de ce tems ont de la jalousie contre ce saint Evêque; mais toutes les autres Nations Chrétiennes, Heretiques & Catholiques l'ont en veneration, & lisent ordinairement ses Livres dans leurs Eglises. Il vivoit immédiatement aprés le Concile de Chalcedoine, qu'il approuve & défend dans toutes ses propositions.

Caledies. Les Caledies sont au dessus de Diarbekir, prés d'Hesou, Païs des Curdes; & comme c'est la Nation des Larrons, ils se trouvent en plusieurs endroits de la Syrie & de la Mesopotamie. On croit que ce sont les Assassins, si renommez dans l'Histoire des Croisades. Ces bandes de Brigands qui suivent en ce tems-ci les Caravanes, suivoient les Pelerins dans les autres siecles. Aussi voit-on encore aujourd'hui leur Château au dessus de Tortose, où la petite Eglise de Nôtre-Dame, bâtie durant sa vie, & conservée jusqu'à present, attiroit la devotion des Chrétiens, & servoit de passage à ceux qui alloient en Jerusalem.

Jasidies Errans. Enfin les Jasidies Errans, que les Turcs appellent Couchar, sont parmi les autres Jasidies ce que les Turcomans sont parmi les Turcs. Ce sont des Pasteurs, qui marchent au milieu de leurs troupeaux avec des armes pour les défendre. Ils vont depuis Moustol, jusqu'à Arzerum, dans l'espace de 25. journées de chemin. Ils passent souvent auprés du Mont Achout, où il y a plus de deux mille maisons d'autres Jasidies, c'est-à-dire vingt mille grottes, qu'ils habitent, comme des bêtes, sans Religion, ni d'autre connoissance que celle de Jasid, qu'ils reverent, & du Diable, qu'ils craignent comme le grand principe du mal. Ces Jasidies Errans ont rencontré quelques vestiges du Paradis terrestre, à trois ou quatre journées d'Arzerum, dans une Terre appellée Bengevil, c'est-à-dire

Mille Fontaines. Il n'eſt rien au monde plus charmant que ce lieu : Cependant ce Paradis n'eſt que pour des Jaſidies Errans, qui adorent le Diable. Celui, qui par un eſprit de charité, ſuivroit ces pauvres Paſteurs, trouveroit lui-même un Paradis, & les mettroit enſuite en un autre infiniment plus ſouhaitable.

Les Jaſidies adorent donc le Démon, ſuivant le ſentiment de tout l'Orient ; du moins leurs petits tambours, avec leur maniere de danſe dans les actions les plus ſolemnelles de leur devotion nocturne, font concevoir d'eux une tres méchante idée. Quand les enfans des Turcs & des Arabes les rencontrent dans les rües de leurs Villes avec leurs habits tout noirs & le turban qu'ils portent, ils leur jettent des pierres, & crient aprés eux : *Que Dieu confonde le Diable.* On peut dire de ces Peuples ce que S. Methodius diſoit des Origeniſtes, qu'ils ſont les Défenſeurs & les Avocats du Diable. Ils croyent qu'il ſe reconciliera avec Dieu, & ne peuvent ſouffrir qu'on le maudiſſe, dans la crainte qu'ils ont de ſa colere.

Les plus modérez d'entre eux, qui ne le cherchent pas pour ami, ne le veulent point pour ennemi ; & il y auroit un tres grand danger pour celui qui oſeroit le maudire en leur préſence. Un puiſſant Cham Sié, Chef de Nation, nommé Magdo, aux pieds duquel un de ces Peres Miſſionaires a couché pendant trente jours, à terre, dans une Caverne, pour le convertir, a enfin renoncé à l'adoration du Soleil, & à toute la Secte des Cham Siés. Il veut être baptiſé avec tous ceux de ſon parti. Le P. Boſſon.

Le fameux Dello, Chef des Larrons, & le Scheik ou Prélat Docteur, appellé Soüard, qui préſide au ſpirituel de ces Voleurs, & qui eſt auſſi le grand Supérieur de tous les Moines Jaſidies de la Meſopotamie & de l'Aſſyrie, gemiſſent de ce qu'aprés pluſieurs Ambaſſades, ils ne peuvent ob-

Le P. Nau. tenir deux ou trois Missionaires. C'est où l'un de ces trois Peres est allé.

Relat. du mois d'Octobre 1682. Ce Pere donc, aprés avoir eu la consolation, à son retour de France en Syrie, de faire établir à Alep un Patriarche d'Antioche Catholique pour la Nation des Syriens, qui s'étend dans tout l'Orient (ce qui est d'une extrême conséquence pour la conversion d'une infinité d'Heretiques & de Schismatiques) porta plus loin la Prédication de la Foy, dans le fond de la Mesopotamie & dans le Curdestan, aux Curdes Jasidies, qui sont depuis plusieurs siecles, dénuez de tout secours, & qui ayant conservé quelque connoissance du vrai Dieu, qu'ils continüent d'adorer, adorent en même tems le Soleil & le Diable. Ce Pere étant entré dans le Païs, fut rencontré avec sa Compagnie de quelque troupe de voleurs, qui leur prirent tout; de telle sorte qu'ils furent obligez de retourner à Maredin, Capitale de Mesopotamie, d'où ils étoient partis. Y étant arrêtez, ils réunirent à l'Eglise un tres grand nombre d'Heretiques & de Schismatiques de toute sorte de Sectes & de Nations; & ce Pere ayant été obligé d'y rester pour l'abondante moisson qui s'y présentoit, il fit passer chez les Jasidies d'autres Peres. On a eu avis qu'il cultivoit cette autre nouvelle Mission avec tout le zele imaginable, & qu'il y avoit des dispositions tres favorables à quantité de conversions.

Or le grand progrés que faisoit ce Pere qui étoit resté à Maredin, ayant allumé la fureur des Heretiques, on alla avertir le Bacha ou Gouverneur, qu'ils établissoient une nouvelle Eglise publique, sans en avoir la permission du Grand Seigneur.

Quoi que les Officiers Turcs eussent été jusques-là favorables à ces Peres, le Cadi, soit par l'espérance de leur rançon, soit que les Heretiques l'eussent gagné par quelques presens, donna aussi-tôt ses ordres pour les arrêter. On alla chez

eux, où l'on trouva douze Catholiques, qui écoutoient l'Evangile. On les mit tous dans des cachots, & on leur déclara qu'ils n'en sortiroient que par le moyen de six cens écus pour eux, & de cinq cens pour les douze Catholiques. Ils y sont restez trois mois entiers, souffrans leurs peines constamment. Cette nouvelle s'étant répandüe, un Ecclesiastique, qui n'a point voulu être connu, a envoyé six cens écus pout délivrer les Missionaires Une action si pleine de charité, est d'un grand exemple; & ceux qui sont en pouvoir de rendre à Dieu une partie du bien qu'il leur a donné, ne peuvent le faire plus utilement qu'en ces sortes de rencontres.

La derniere Relation que j'ai pû recouvrer de l'état de la Religion de quelques endroits de la Syrie, est d'une Mission de deux Peres Jesuites du côté de Tripoli de Syrie. Comme les Chrétiens de ces quartiers-là ne sont vûs de leurs Pasteurs que deux ou trois fois l'année, parce qu'étant là parmi les Turcs dans des Métairies separées les unes des autres, & éloignées des Villages, ils ne peuvent pas aisément faire venir des Prêtres, ni en aller chercher; ils manquent presque toûjours d'instruction & de consolation spirituelle: Ce qui fait qu'encore que la plûpart ne soient ni si misérables, ni si pauvres que ceux des Montagnes qui tirent vers le Midi, ils songent à se retirer de là, aimant mieux, disent-ils, être malheureux parmi les Maronites, qui sont sous la Domination d'un Gouverneur Chrétien, que d'être à leur aise dans les Métairies des Infideles. Le premier Village où ces Peres arriverent, s'appelle Safra. Il y avoit un Curé, & environ 15. ou 20. maisons. Aprés les avoir instruits de toutes les choses qui regardoient leur salut, ils se rendirent à une Métairie, à une lieüe & demie de là, qui n'étoit composée que de chetives Cabanes. Ils employerent encore là leurs charitez. Le lendemain, ils allerent

Relat. du mois de Novembre 168.

à un Bourg, nommé le Bail, sur le rivage de la Mer, & là ils assemblerent tous les Païsans des lieux circonvoisins dans la Chapelle du Bourg, & dans une assez belle Eglise, qui est pourtant profanée par les Turcs, qui s'en servent comme d'une écurie. Ensuite ils prirent le chemin des Montagnes, & arriverent à Edde, à Gaffe & à Bentael. Ce sont des petits Villages ruinez, où demeurent les Chrêtiens, & où il y a des Eglises, qui paroissent anciennes; mais elles n'ont rien de rare, & sont bâties fort grossierement.

Ce qu'il y a de plus remarquable sur ces Montagnes, c'est le nombre prodigieux de Monasteres ruinez & de Chapelles, dont les restes font voir la pieté des anciens Chrêtiens. Le Carême, que ces bonnes gens observent en ces lieux-là, est bien different du nôtre. Ils commencent à jeûner dés le Lundi, sans user ni de beurre, ni de lait; mais tous les Samedis, toutes les Fêtes & Dimanches de Carême, ils ne jeûnent point: ils font seulement abstinence de viande, de beurre & de laitage; & depuis Pâques, jusqu'à la Pentecôte, ils font toûjours gras, sans faire aucune abstinence ni le Mercredi, ni le Vendredi, qui sont les deux jours d'abstinence qu'ils font dans la semaine tout le reste de l'année. Ce que nous faisons en Occident le Vendredi & le Samedi. Mais ce qu'il y a de plus rigoureux, c'est que les gens de ce Païs-là ne mangent jamais avant quatre heures aprés midi, & n'osent même boire une goutte d'eau avant ce tems, à moins qu'ils ne soient malades à l'extrémité. Les enfans commencent à jeûner regulierement à l'âge de six à sept ans. Il y a des Religieux dans quelques Convens Maronites, qui gardent l'ancienne coutume de l'Eglise, qui est de ne manger qu'aprés le Soleil couché. Et la principale devotion des Religieuses du Païs est de demeurer deux jours, & quelquefois trois, sans manger aucune chose. Le Patriarche, les Evêques & les Re-

ligieux font maigre toute leur vie, si ce n'est lors qu'ils sont dangereusement malades; encore quelques-uns aiment-ils mieux mourir, que de manger de la viande. Outre le jeûne que les Maronites observent dans le même tems que nous faisons ici le Carême, ils ont encore trois abstinences comme les Grecs. Nous en avons déja parlé. Pendant ces abstinences, ils ne mangent ni viande, ni beurre, ni lait; & comme ils sont extrêmement pauvres, la plûpart d'entre eux se trouvent réduits au pain sec, qu'ils trempent dans l'huille, ou dans l'eau. Plusieurs jeûnent aussi durant le tems de ces abstinences; mais ce sont jeûnes de devotion. Ils sont tres exacts dans cette pratique, & c'est la plus considérable vertu du Païs. Ils ont beaucoup de fermeté dans la Foy, & une veneration particuliere pour le Pape: Aussi, quand on leur en montre quelque Bulle, ils la baisent, & la mettent ensuite sur leur front & sur leur tête, pour marque de leur respect. On en voit peu parmi eux qui se fassent Turcs, au lieu que les Grecs font profession du Mahometisme à la moindre occasion qu'ils en ont. Il y a quelques années qu'un Archevêque Maronite s'embarqua, pour aller demander à Sa Sainteté la confirmation du Patriarchat des Maronites, desquels il menoit avec lui trois jeunes garçons, pour les instruire & les élever au College de Rome. Ils furent tous pris par les Corsaires de Tripoli. L'Archevêque, & deux de ces enfans furent rachetez d'abord, & remis en liberté. Les Infideles gardèrent le troisiéme, & firent tout leur possible pour l'obliger à renier sa Foy. Mais il leur résista avec un courage pareil à celui des Martyrs; & les Turcs desesperant de le pervertir, prirent la rançon que Sa Sainteté envoya pour lui, & le laisserent aller à Rome.

Cette fermeté fait voir que s'il y avoit de quoi entretenir un plus grand nombre de Missionaires, pour cultiver les Chrétiens de ce Païs-là, on y

feroit de grands fruits, & que les charitez de ceux qui assistent les Missions du Levant, ne peuvent être plus utilement employées. Ces Peres allerent ensuite à Hoquel, puis à Bije, à Ayn, à Eglaya, à Galboum, à Chamat, à Hubalin & à Maed. Ensuite ils visiterent les Chrétiens de Forgal, de Matiebail, de Bisderfel, de Keferrhai & de Regarta. Ils trouverent beaucoup d'ignorance dans tous ces Villages, & s'arrêterent dans ce dernier plus que dans les autres, à cause du grand concours de Chrétiens qui s'y assemblerent de toutes parts, pour y venir entendre la Messe. Parmi les Chrétiens de ces Païs-là, il y en a quelques-uns, qui pour être éloignez des Pasteurs, tiennent beaucoup plus du Turc, que du Chrétien. C'est pourquoi, quand il passe quelque Prêtre dans leur Canton, ils se disent Chrétiens en secret; & quand le Turc, qui fait l'office de Pasteur, vient aussi les visiter, ils se déclarent Turcs, & lui font un present comme ils en font au Curé.

Deux ou trois journées au delà de Regarta, vers le Septentrion, il y a une Nation, appellée les Kesbiens, c'est-à-dire les Adorateurs des Chiens. Ces Peuples ont un mélange de toute sorte de Religions, & beaucoup de disposition à recevoir la nôtre; mais ils n'oseroient en faire une profession publique, parce qu'ils sont sous la Domination des Turcs. Le manque de bien des choses empêcha les Missionaires d'aller de ce côté-là. Ils prirent leur route vers le Levant, & continuant leur Mission parmi les Chrétiens des Montagnes du Liban, ils visiterent ceux de Kaferhaoura, d'Evieba, & de plusieurs autres Villages & Hameaux, & arriverent enfin à Cannubin, où le Patriarche des Maronites, comme dit est, fait sa résidence. Ils en furent tres bien reçus. Il les conduisit dans un Monastere, & leur en fit considérer le dedans & le dehors. Il est situé dans le fond d'une vallée affreuse, qui s'enfonce d'une maniere à faire peur,

Cannubin, demeure du Patriarche des Maronites.

entre deux montagnes tres élevées, & fort voisines l'une de l'autre. L'Eglise est tres obscure, & n'est percée que d'un côté. Il y a quatre ou cinq chambres assez sombres.

Ils partirent le lendemain pour aller aux Cedres du Liban. Ils marcherent assez long-tems entre ces montagnes, où se voyent ces ruisseaux, qui se précipitent du haut des rochers, *quæ fluunt impetu de Libano*. On voit dans cette vallée plusieurs grottes dans le roc, où plusieurs Solitaires ont autrefois mené une vie, qui tenoit moins de l'homme, que de l'Ange. Elles sont maintenant abandonnées, à cause de la tyrannie des Turcs, qui regnent en ce lieu-là. Il y en a encore deux ou trois qui sont habitées. Ils entrerent dans une, où étoit mort depuis peu de tems en odeur de sainteté ce Gentilhomme Provençal, dont nous avons déja parlé. Il avoit une grande connoissance des Langues Orientales, & s'y étoit perfectionné dans un voyage qu'il fit à Constantinople. Sa pieté l'engagea à visiter la Terre Sainte, & son inclination & l'étude des Livres sacrez lui fit choisir la retraite du Mont Liban, afin de s'y appliquer avec moins de distraction. Il y vêcut dans une penitence continuelle. L'Histoire de sa vie a été imprimée à Paris & à Aix en Provence.

M. de Chasteüil.

Aprés que ces Peres eurent visité les autres Montagnes des Cedres, & d'autres opposées à celles-ci, ils visiterent les Chrétiens de plusieurs Villages, sur le chemin d'Antoura, où ils se rendirent au bout de six semaines de Mission.

Nous parlerons des Jacobites, en traitant de la Religion de la Mesopotamie, où leur Patriarche réside, de même que des Nestoriens en Chaldée, & des Armeniens en Armenie. Il suffit de dire qu'il y en a plusieurs dans les Villes & les Villages de Syrie; & quoi qu'ils soient ordinairement pauvres, il se trouve beaucoup de familles riches de cette Secte en Alep, qui y trafiquent.

De la Religion de la Terre Sainte.

LA Paleſtine ou Terre Sainte, Province de Syrie, eſt comme dans le centre du Monde, entre l'Arabie & le Liban, qu'elle a au Levant, le Deſert de Pharan & l'Egypte au Midi, la Mediterranée au Couchant, & la Phenicie au Nord. Elle eſt dite Paleſtine des Paleſtins, que l'Ecriture appelle Philiſtins, qui l'ont habitée. On l'appelloit auparavant Terre de Chanaan, de Cham, fils de Noé. Ayant été conquiſe par les Iſraëlites, ſous la conduite de Joſué, elle eut nom Iſraël, Terre de Promiſſion, Terre Sainte, parce qu'elle étoit la demeure du Peuple de Dieu, & que le Fils de Dieu l'a ſanctifiée par ſa naiſſance, par ſes miracles, par ſes prédications & par ſa mort. Sa longueur eſt d'environ 64. lieuës, depuis Dan, juſqu'à Berſabée, & ſa largeur de ſeize, depuis le Jourdain, juſqu'à la Mediterranée. On la diviſe en Judée, Idumée, Samarie & Galilée. Le Jourdain la partage en deux. Elle a été comblée de toute ſorte de benedictions.

La Galilée. Il y a deux Galilées, la Superieure ou Galilée des Gentils, qui eſt celle qui commence au pied du Mont Liban, & s'étend juſqu'à Saphet. Elle contient les Tribus d'Aſer & de Nephtali. Ses principales Villes ſont Cinach, Cades, Nephtali, Ceſarée, Philippine, Saphet, Capharnaum. La Galilée inferieure commence à Saphet, va juſqu'aux Montagnes de Gelboé, tenant toute la Mer Tiberiade, & finit aux Montagnes de Zabulon. Elle contient les Tribus de Zabulon & d'Iſſachar. Ses principales Villes ſont Nazareth, Nain, Salem, Bethulie, Tiberiade, Cana, Sephoris, Bethſaida. Les Montagnes ſont Gelboé, Hermon, Thabor.

L'Idumée. La ſeconde Province de la Terre Sainte eſt l'Idumée. Ses Villes plus memorables ſont Biblis, Barut, Botrus ou Patrou. Ces trois ſont hors la Terre de Promiſſion. Les autres Villes ſont Si-

don, Tyr, Ptolemaide, Caipha & Sarepta. Elle contient entierement la Tribu d'Aser, & une partie de celle de Zabulon.

La troisiéme Province est la Samarie. Elle contient une des Tribus de Manassé, & une partie de celle d'Ephraim. La Samarie.

La Palestine est la quatriéme partie de la Terre Sainte, & la plus spacieuse Contrée, commençant aux Montagnes d'Ephraim. C'est cette Contrée, qu'on appelle à present Judée, parce qu'elle contient la Tribu de Juda, qui est la plus grande de toutes les autres. Elle renferme encore les Tribus de Benjamin, de Dan & de Simeon. La Palestine.

La Palestine a trois Ports de Mer, Jaffa, Gaza & Ascalon. Ses autres Villes plus memorables sont Ramatha, Lidda, Bethléem, Emaüs, Ebron, Azotus, Jericho, lesquelles du tems des Chrétiens étoient Evêchez, & la sainte Cité de Jerusalem, la Metropolitaine de toutes, & la demeure des Rois du Païs. Les divins mysteres qui se sont operez en cette Contrée, lui donnent une réputation bien plus grande que celle des autres. Elle a été de tout tems celebre par les grands miracles devant & aprés nôtre Seigneur; comme sa naissance, sa vie & sa mort, & autres merveilles qui y sont arrivées; comme le passage à sec du Fleuve du Jourdain par les Enfans d'Israël, lors du retour de leur captivité, & par Elie sur son manteau; la Mer morte, où abîmerent les Villes de Sodome & Gomorre, pour punition de leurs crimes. Ebron, que les SS. Peres choisirent pour leurs sepultures, comme les Patriarches Abraham, Isaac & Jacob; le Champ Damascene, où fut créé Adam; Bethulie, où Judith tua Holopherne; Nazareth, où l'Ange salua la Vierge, & annonça qu'elle concevroit du S. Esprit, Jesus; Bethléem, où il est né; le Fleuve Jourdain, où il a été baptisé; le Mont Thabor, lieu de sa Transfiguration; la Mer Tiberiade, où il commanda aux vents; Batseda, où

furent multipliez les cinq pains & deux poissons ; Capharnaum, renommé pour un nombre infini de miracles, qui y ont été faits ; Bethanie, où fut ressuscité le Lazare ; la Vallée de Josaphat, pour y être le sepulchre de la Sainte Vierge ; le Château d'Emaus, où les Pelerins reconnurent nôtre Seigneur à la fraction du pain ; Sichem, où est le puits de Jacob, en Samarie, sur lequel nôtre Seigneur s'assit, en convertissant la Samaritaine ; & en la même Samarie étoit autrefois le Siege des Rois d'Israël, établi par Jeroboam, & à present les sepultures de S. Jean, d'Elisée & d'Abdias, Prophetes ; Jerusalem la Sainte, où nôtre Seigneur a voulu souffrir & mourir pour sauver les hommes ; où se voit son sepulchre : & mille autres lieux, qui sont par tout ce Païs choisi de Dieu, & à present presque abandonné des Chrétiens par la fureur Mahometane.

Ce Païs de la Terre Sainte fut divisé en douze parties ou Tribus des Enfans d'Israël, lors qu'ils s'en rendirent les Maîtres.

Tribu d'Aser. Seydon.

Et pour commencer par celle d'Aser, Seyde ou Seydon, Ville de la Phenicie, la plus belle aprés celle de Jerusalem, il y a un Consul pour le Roy de France, qui y administre la Justice aux Marchands de la Chrétienté. Il s'y voit une Chapelle, qui sert de Paroisse, où les Religieux Recollets de la Ville de Jerusalem font toutes les fonctions Curiales, celebrent la Messe, font l'Office Divin, & prêchent l'Avent & le Carême publiquement, l'Eglise ouverte comme en France, par la faveur du Roy Tres-Chrétien. Pendant que les Chrétiens possedoient la Terre Sainte, cette Ville étoit un Evêché Suffragant de l'Archevêché de Tyr, anciennement Ville Royale. C'est ordinairement un Maronite qui en est Evêque ; aussi les Maronites y ont-ils une Chapelle, les Grecs une Eglise, les Juifs une Synagogue, & les Turcs quatorze Mosquées. Les Idolâtres y adoroient les Idoles de

Baal, d'Astaroth & d'Astarten, ausquelles Salomon sacrifia, pour plaire à ses femmes. En 1250. S. Loüis prit cette Ville sur les Sarazins, la rétablit, & demeura en la possession des Chrétiens jusqu'en 1289. que les Sarrazins la reprirent. En 1517. Soliman II. s'en empara ; & en 1608. l'Emir Feccardin, Prince Druge, s'en rendit Maître, en payant quelque tribut au Grand Turc. En 1633. Amurath IV. la reprit sur cet Emir avec tout son Païs.

Prés de Seydon, est un petit Oratoire des Turcs, usurpé sur les Chrétiens. C'est le lieu où étoit nôtre Sauveur, lors que la Cananée le pria de guerir sa fille.

Sarepta, à deux lieües de Seydon, est aussi de cette Tribu. Ce fut où Dieu envoya le Prophete Elie à la veuve, pour multiplier le peu de farine & d'huille qu'elle avoit ; de quoi elle, son fils & le saint Prophete, furent sustentez pendant trois ans & demi que la famine fut en cette Contrée. Pendant que les Chrétiens étoient en possession de la Terre Sainte, Sarepta étoit un Evêché. Ce n'est plus à present qu'un Bourg habité de Mores. Sarepta.

La Ville Royale de Tyr, si recommandable dans l'Ecriture Sainte, est de cette Tribu. C'a été une des plus nobles & des plus fortes Villes de cette Contrée, où le Roy Hiram faisoit sa demeure, lors que Salomon l'envoya prier de lui donner de ses Sujets, pour aller avec les siens couper & abattre les cedres & les cyprez du Mont Liban, pour bâtir le Temple de Jerusalem ; en recompense de quoi, Salomon lui donna vingt Villes, & lui envoya des bleds, le terroir de Tyr n'étant pas abondant en froment. S. Paul y prêcha sept jours, & la convertit à la Foy Chrétienne. Origene y est mort. Elle fut prise sur les Chrétiens par les Infideles en 1289. Lors que les Chrétiens la possedoient, c'étoit un Archevêché, qui avoit pour Suffragans les Evêchez de Barut, de Sidon, de Tyr.

Sarepta, de Ptolemaide ou Acre, de Caipha & de Porphire. Il n'y a presentement ni Eglises, ni Chrétiens, mais seulement une Mosquée de Turcs. Le Puits d'eau vive & admirable à boire, dont il est parlé aux Cantiques, est à une lieüe de Tyr. L'eau monte jusqu'en haut, & en sort par la bouche avec grande abondance.

Conciles de Tyr.

Les Ariens, qui n'osoient combattre ouvertement la Foy du Concile de Nicée, s'efforcerent de la renverser, par la persecution qu'ils firent souffrir aux Prélats Orthodoxes, & principalement à S. Athanase. Ils l'accuserent de tant de crimes, que pour juger cette affaire, l'Empereur Constantin le Grand fit assembler un Concile à Tyr en 335. Les Prélats dévoyez s'y trouverent les plus puissans; & quoi que ce saint Athanase se fût assez justifié des crimes dont on l'accusoit, il fut pourtant condamné, privé de son Evêché, & banni d'Alexandrie. Ibas d'Edesse, accusé par quatre de ses Prêtres de soutenir les erreurs de Nestorius, fut absous dans un Concile tenu à Tyr en 448. Quelques Prélats y tinrent un autre Synode en 518. dont nous avons les Actes dans une Epître qu'ils écrivirent.

Ptolemaide ou S. Jean d'Acre.

Ptolemaide ou S. Jean d'Acre, est à neuf lieües de Tyr. Elle est de la Phenicie ou Judée, une des plus fortes Places de la Terre Sainte. Ce fut où Jonathas, frere de Judas Machabée, fut trahi, & mis à mort par Thryphon. Pendant que les Chrétiens la possedoient, c'étoit un Evêché. Les Chevaliers de Malthe, qui s'y retirerent quand les Turcs prirent Jerusalem, en ont été Maîtres long-tems, & l'avoient rendüe imprenable. En 1281. sous le Regne de Henry de Lusignan, Roy de Jerusalem & de Chypre, un Roy des Sarazins l'ayant assiegée avec une Armée de deux cens vingt mille hommes, s'en rendit le Maître. Lors de la prise de cette Ville, il y avoit dix-sept Nations, qui avoient chacune un Chef, auquel elles obéïs-



soient ; sçavoir le Roy de Chypre, le Legat du Pape, les Chevaliers de Malthe, le Gouverneur pour le Roy de Naples, la Gendarmerie Françoise & Angloise, celle du Prince d'Antioche, du Comte de Tripoli, des Genois, des Florentins, des Pisans, des Armeniens & des Tartares.

La division qui se mit entre ces Nations, fut en partie cause de la perte de cette Ville, dont il ne reste qu'une triste & pitoyable masure. Il y reste neanmoins une Chapelle, où quelques Religieux François de la Famille de Jerusalem font l'Office Divin, & y celebrent la Messe aussi librement qu'en France.

Les Grecs ont fait bâtir une Eglise & un Monastere hors la Ville, prés du Port. Il est occupé par six Religieux Grecs de l'Ordre de S. Basile. Il se voit aussi une Mosquée assez prés de là, desservie par trois Cheiques ou Prêtres Mahometans.

Toutes les autres Villes de cette Tribu ne sont plus que Villages habitez de Mores.

Quant à la Ville d'Achsaph, qui étoit autrefois un Evêché, & celles de Gabala, Cades & Horma, ce ne sont plus aussi que Villages. Il y a quelques Juifs de Nation Espagnole, qui se sont retirez d'Espagne en la Terre Sainte, pour vivre dans l'observance de la Loy Judaïque ; mais ils n'ont point là de Synagogue, & ils vont solemniser le Sabat, & leurs autres Fêtes en la Ville de Saphet.

La Tribu d'Aser est la plus habitée & la plus riche de toute la Terre Sainte.

Dans la Tribu de Zabulon, est la Ville de même nom, à deux lieües de Ptolemaide, qui est à present ruinée. A une lieüe & demie est Sesambre, d'où étoient les sept Freres Machabées, qui furent martyrisez avec leur mere. Sainte Helene fit bâtir une Eglise au lieu de leur maison, que les Mores ont réduite en Mosquée, quoi qu'ils soient en fort petit nombre en ce lieu ; car la plus grande

Tribu de Zabulon.

partie des habitans sont Grecs, qui y ont aussi bâti une Eglise.

Saphoury. A trois lieües de Zabulon, est la Ville de Saphoury, où S. Joachim nâquit, & où Sainte Helene fit bâtir une Eglise au lieu de sa maison. Cette Ville étoit un Evêché au tems que les Chrétiens la possedoient. Il n'y a presentement pas un Chrétien, & il ne reste plus de cette Eglise que le Maître-Autel.

La Ville de Cana en Galilée, est à une lieüe de cette Ville. Ce fut où nôtre Seigneur fit voir le premier effet de sa Toute-puissance, en changeant l'eau en vin. L'Eglise qui fut bâtie où ce miracle se fit, est ruinée, aussi-bien que la Ville.

Nazareth. Entre tous les lieux de cette Tribu, qui excitent davantage la pieté, est la Ville de Nazareth. Son nom ne lui a point été changé, comme à la plus grande partie des lieux de la Terre Sainte. Les Juifs, les Arabes, & tous les Chrétiens Orientaux l'appellent Nazareth, c'est-à-dire Fleur, nom qui ne lui a pas été donné sans une signification mysterieuse, puisque de cette Ville est sortie la tres sainte & tres glorieuse Vierge, appellée Fleur, *Ego flos campi, &c.* Ce lieu est un Paradis terrestre pour sa beauté. Ce fut en cette même Ville, où la Sainte Vierge reçut l'Ambassade de l'Incarnation du Verbe Divin. La maison où l'Ange salua la Sainte Vierge, & où elle demeura avec nôtre Seigneur & S. Joseph, est au milieu de la Ville. Elle consiste en une sale basse, dont une partie est de fabrique, & l'autre est taillée dans la pierre de la montagne. Les Anges ont enlevé & porté à Lorette cette maison, qui est faite de carreaux en forme de briques. Les fondemens en étant restez à Nazareth, on a bâti sur iceux une Chapelle, qui se trouve de la même consistance que celle de Lorette; sçavoir 25. pieds de longueur sur 11. de largeur, & 12. ou 13. de hauteur, avec une seule fenêtre, d'où elle tire le jour, & de la porte qui est

du côté de Jerusalem. L'autre partie de la maison joignant celle-ci, est le lieu où l'Ange Gabriel la trouva, & lui annonça le mystere de l'Incarnation. Il n'y a point de separation entre la maison & la grotte, le tout n'étant qu'une Chapelle, où il y a quatre Autels; un de Sainte Anne, l'autre de S. Gabriel, qui sont dans la maison; & les deux autres, de la Vierge & de S. Joseph, sont dans la grotte, où repose le S. Sacrement. Lors que Sainte Helene fit bâtir une Eglise, qui environnoit cette maison, elle fit poser deux colomnes de porphire, qui se voyent encore à present; l'une à la place où étoit la Sainte Vierge, quand elle conçut le Fils de Dieu; l'autre, où étoit l'Archange. Cette derniere est entiere; l'autre est rompüe par le bas, de la longueur de deux pieds. Le reste, qui est d'environ onze pieds, demeure suspendu en l'air, sans qu'aucune chose la soutienne. C'est assûrément un miracle continuel. Elle a été rompüe de la sorte par les Arabes, qui pensoient qu'elle fût creuse, & remplie d'or. Mais se voyant trompez, ils tomberent dans l'admiration de voir ainsi cette colomne en l'air, ne pouvant disconvenir de ce miracle. Ce qui fait que sans cesse les Mores & les Arabes, aussi-bien que les Chrétiens du Païs, apportent leurs malades, pour les toucher à cette colomne, avec la plus grande devotion du monde, en donnant mille loüanges à la Sainte Vierge, lui adressant ces paroles en pleurant & soupirant: O *Vierge des Vierges! O Vierge Marie, Mere du Messie, priez pour nous, & nous donnez la santé!* Ils y envoyent aussi leur linge & leurs vêtemens, qu'ils font toucher à cette colomne. Ils disent qu'ils en reçoivent beaucoup de soulagement dans leurs infirmitez. Lors que Sultan Soliman se fut emparé de toute la Terre Sainte, Nazareth fut abandonné des Chrétiens, à cause de la tyrannie des Turcs, dont la malice fut si grande, qu'ils acheverent de ruiner ce saint lieu, comblant aussi

les ruines d'immondices & de fumier, afin de faire perdre aux Chrétiens la memoire de ce lieu. Neanmoins la Providence ne voulant point que cette demeure sacrée restât plus long-tems dans la profanation, par l'impieté de ces Barbares, suscita les Religieux Recollets de travailler au rétablissement & à la décoration d'un lieu si auguste. En effet en ayant obtenu la permission de l'Emir Fecardin, assez affectionné pour les Chrétiens, lequel s'étoit emparé de cette Place & de toute la Galilée, ils y bâtirent en 1620. une Chapelle avec un Convent, sur les anciennes ruines de cette maison, afin d'entretenir la devotion des Pelerins, & la sainteté de ce lieu, où il y a toûjours dix ou douze Recollets, la plûpart François.

On voit aussi en cette Ville une Mosquée, qui sert aux Mores habitans, laquelle a été bâtie sur un fond qui appartenoit à S. Joseph : Ce qui a été reconnu par tradition. Il n'y a que 200. Feux à Nazareth, tant de Mores, que de Grecs. L'on voit prés de Nazareth, le précipice dont il est parlé par les Evangelistes, dans lequel les Juifs voulurent jetter nôtre Seigneur, qui pour s'échapper d'eux, les ébloüit tellement, qu'il passa au milieu d'eux. Sainte Helene a aussi bâti une Chapelle à cet endroit, où les Recollets vont souvent dire la Messe.

Montagne de Thabor.

Le Mont de Thabor est aussi dans la Tribu de Zabulon, à trois lieües de Nazareth, dans le Champ d'Esdrelon. C'est ce Mont, qui a autrefois servi de Trône de gloire au Fils de Dieu, lors qu'il se transfigura. Les Chrétiens y ont fait depuis trois petites Chapelles sur le haut de la Montagne, en memoire de ce que S. Pierre avoit demandé à nôtre Seigneur qu'on y bâtit trois Tabernacles. Sainte Helene y a fait aussi bâtir une magnifique Eglise, qui a été depuis érigée en Evêché. Il n'est permis à aucun Chrétien d'aller au Mont de Thabor, qu'il ne soit accompagné de quelque

Religieux de Nazareth, & des Recollets de la Maiſon de Jeruſalem, auſquels ſeuls le privilege d'y dire la Meſſe eſt réſervé. Ce qu'ils font deux fois l'année; ſçavoir, le ſecond Dimanche de Carême, lors que l'Egliſe chante l'Evangile de la Transfiguration; & le ſix Août, jour de la Fête: auſquels jours, tous les Religieux de Nazareth avec leurs Truchemens & les Chrétiens du Païs, vont la veille ſur cette Montagne, chanter Vêpres & Complies, & la Proceſſion, qu'ils font enſuite toute la nuit, en chantant des Hymnes & des Cantiques; & le matin, ils celebrent la Meſſe. Il y avoit ſur le ſommet de ce Mont de beaux édifices, qui ont été démolis par les Turcs; car depuis la Transfiguration de nôtre Seigneur, on y a bâti une belle Ville, mais qui eſt à preſent ruinée, & même inhabitée. Il y a un Village au pied de la Montagne, qui eſt habité par des Mores, à qui les Chrétiens payent une piece de 20. ſols, pour avoir la liberté de monter ſur le Thabor. Il n'y a point de Moſquée en ce lieu.

La Ville Epiſcopale de Tiberiade eſt de la Tribu de Zabulon, à ſept lieües de Nazareth, ſciſe ſur le Lac de Geneſareth. Ses ruines, & le grand nombre de colomnes, & les reſtes des marques de ſon antiquité, font connoître que c'étoit une Ville ſuperbement bâtie. Dans ſes ruines, ſont reſtez des Mores & des Juifs de Nation Portugaiſe, qui ſe ſont retirez en ce lieu, pour vivre dans la Loy Judaïque. Ils ont pour Synagogue un magazin ſur la rive de ce Lac, où le jour du Sabat, ſe trouve un Rabin de Saphet, pour les inſtruire, & faire des ceremonies accoutumées. La Mer de Galilée, ou Mer Tiberiade, ou Lac de Geneſareth, ſont une même choſe. Elle eſt environnée de cinq Tribus, ſçavoir de celles de Manaſſé, de Gad, d'Iſſachar, de Zabulon & de Nephtali. Elle eſt pourtant de la Tribu de Zabulon. Son eau eſt extrémement douce & bonne, & ſon poiſſon different de Tiberiade.

tous ceux des autres Lacs. Elle avoit plusieurs belles Villes en son rivage, sçavoir Therachée, Tiberiade, Bethsaida, Capharnaum, Corosain, Hippos, & autres, qui rendoient cette Contrée la plus agréable du monde. Nôtre Seigneur étoit souvent autour de cette Mer, comme il paroît par les merveilles qu'il y a operées.

Bethsaida. Bethsaida est une des plus petites Villes de cette Tribu, honorée de la naissance de S. Pierre, de S. André, de S. Jacques, & de S. Jean, qui s'y exerçoient à pécher sur la Mer de Galilée. Nôtre Seigneur y a fait plusieurs miracles. Il ne reste plus de cette Ville que des ruines, que quelques Mores ne laissent point d'habiter.

Château de la Magdelene. On voit aussi entre cette Ville & Tiberiade, les restes du Château de la Magdelene.

Dothain. Dothain est une Ville fort ancienne de cette Tribu, en laquelle nâquit le Prophete Elisée, qui est à une lieüe de ce Château. Ce n'est plus qu'un Village habité de Mores. La Cisterne de Joseph en est à une lieüe, à quinze pas du chemin qui conduit de Damas à Gaza. Elle est comblée d'immondices.

Bethulie. Bethulie est à une lieüe de cette Cisterne. Ses grandes ruines font connoître qu'elle étoit belle. Des Juifs & des Mores y ont rebâti des maisons.

La Tribu de Nephtali. La Tribu de Nephtali occupoit la plus grande partie de la Galilée des Gentils, environnée des Tribus d'Aser, de Zabulon & de Manassé. C'étoit une Contrée des plus peuplées de la Terre de Promission, comme il paroît par le nombre des Villes qu'elle contenoit, dont la premiere étoit Capharnaum, qui étoit la Metropolitaine de toute la Galilée, où nôtre Sauveur commença à publier les veritez de sa Doctrine, qu'il confirma par plusieurs miracles. S. Mathieu y faisoit l'office de Banquier, quand nôtre Seigneur l'appella à l'Apostolat. Capharnaum signifie Ville de consolation: mais autant qu'elle a été autrefois consolée

Capharnaum.

par les bienfaits & les miracles que nôtre Seigneur y a faits, autant la peut-on dire à present desolée par les ennemis des Chrétiens : Car le Sultan Soliman la réduisit en cendres, n'y ayant plus que quelques familles de Mores qui en habitent les ruines.

Depuis cette Ville, jusqu'au Pont de Jacob, le long du Jourdain, est la Region des Decapoleos, c'est-à-dire la Contrée des dix Villes, parce qu'il y avoit autrefois dix Villes de la Tribu de Nephtali : mais il n'en reste rien. Decapoleos.

Saphet, autre Ville de cette Tribu, a été plusieurs fois prise & ruinée, tant par les Chrétiens, que par les Mahometans. C'étoit autrefois le sejour de la Reine Esther. Ce n'est maintenant qu'un Bourg, qui est sous la Domination du Bassa de Damas. Il y peut avoir cent ménages de Mores, & deux cens de Juifs, de toutes les Nations de la Terre, qui s'y retirent, à la persuasion de leur Rabin, qui leur fait croire que c'est maintenant le tems, que le Messie, qu'ils attendent, y doit naître. Et de fait, il s'y assembla en 1630. plus de deux mille Juifs à la Pentecôte. Saphet.

Au dessous de Saphet, étoit la Ville de Nephtali, qui étoit un Evêché du tems des Chrétiens. Il y a peu d'habitans. Nephtali.

Les Villes de Jor & de Dan, de la Tribu de Nephtali, qui ne sont à present que des Villages habitez par des Druges, situez au pied du Mont Liban, d'où sortent des sources, qui font le Fleuve du Jourdain, qui est le plus celebre de tous les Fleuves de la Terre, parce que son eau a été honorée par le Baptême du Fils de Dieu, auquel elle a servi. Il retrograda & remonta contre son cours naturel, afin de donner passage aux Israëlites en la Terre de Promission. Elle guérit la lepre de Naaman Syrus ; & plusieurs autres merveilles, qui s'y sont operées, qui nous font voir que ce Fleuve est memorable. Jor & Dan.

Cesarée. La Ville de Cesarée est aussi de cette Tribu. Elle est surnommée Philippine, pour la distinguer de celle qui est de la Tribu de Manassé, en Palestine. Ce n'est plus qu'un Village habité de Mores; & quoi que du tems des Chrétiens, ce fût un Evêché, il n'y a presentement ni Chrétiens, ni Eglises. Les Mores n'y ont pas même de Mosquées.

Lac de Moron. A deux lieües de Cesarée, est le Lac de Moron, qui provient des eaux du Jourdain. Josué donna prés de ce Lac cette sanglante Bataille contre plusieurs Rois des Cananéens, qui avoient plus de trois cens mille hommes, lesquels furent tous défaits par les Israëlites.

Pont de Jacob. Prés de ce même Lac, se voit un Pont, qui traverse le Jourdain, pour passer de la Tribu de Nephtali à celle de Manassé. Il est appellé de tous les Orientaux le Pont de Jacob, parce que Jacob luita à cet endroit avec l'Ange de Dieu, lors qu'il venoit avec sa famille de Mesopotamie, pour habiter la Terre de Promission.

Montagne des Beatitudes. Dans cette Tribu, se voit aussi une haute Montagne, où nôtre Seigneur se retiroit ordinairement, & où il enseigna à ses Apôtres la perfection de la Loy Evangelique, contenüe en huit Beatitudes; & c'est pour cela que cette Montagne a été nommée la Montagne des Beatitudes. Les Chrétiens de l'Orient croyent que ce fut à la descente de cette Montagne, que nôtre Seigneur fit ce fameux miracle des cinq pains d'orge & des deux poissons.

Lors que l'Eglise fait memoire de ces divins mysteres, les Recollets de Nazareth vont sur cette Montagne chanter l'Evangile, qui nous a enseigne ces veritez. On y voit les ruines d'une Eglise.

Tribu d'Issachar. La Tribu d'Issachar contenoit vingt-huit Villes, qui ne sont plus que de petits Villages, mais qui sont tous habitez. Caipha, qui en étoit une, à trois lieües de Ptolomaïde, dans la Phenicie, scise au pied du Mont Carmel, étoit un Evêché, lors

Caipha.

que les Chrétiens étoient en Terre Sainte. Il s'y voit des Chrétiens, des Mores & des Juifs. Tous les Levantins appellent cette Ville Caipha, parce que Caiphe la fit rétablir & aggrandir. C'est un Port de Mer. Le Mont Carmel, qui est aussi dans cette Tribu, a environ trois lieües de longueur sur une de largeur. On y voit la grotte du Prophete Elie, où les cinquante Soldats du Roy Ochosias furent brûlez par le feu du Ciel. On voit sur cette Montagne les ruines d'une Eglise que Sainte Helene avoit fait bâtir en l'honneur de la Sainte Vierge, qui est la premiere de l'Ordre des Peres Carmes, qui prennent leur nom de ce Mont Carmel. Le Mont Armont est encore de cette Tribu, à deux lieües de celui de Thabor. La Tradition porte que ce fut sur cette Montagne que la Magicienne d'Endor fit paroître devant Saul l'Esprit du Prophete Samuel. Il s'y voit une Mosquée, que les Mores y ont fait bâtir. Mont Carmel. Mont Armont.

Au pied de ce Mont, est la Ville de Naïm, en ruines, dans lesquelles il y a environ cent familles de Mores fort sauvages. Entre ce Mont & celui de Gelboë, où Saül fut défait, est l'endroit où Melchisedech fit son Sacrifice. La pierre sur laquelle il l'offrit, est dans la Chapelle des Abyssins sur le Mont de Calvaire. Naim. Gelboë.

Esdrelon est une petite Ville de cette Tribu, bâtie au pied d'une montagne, dans le Champ Magnum, qui a pris le nom de cette Ville, qui n'est plus qu'un Village habité de Mores, qui y ont une petite Mosquée. Dans ce Champ, qui a plus de huit lieües de longueur sur quatre de largeur, les Juifs ont rendu plusieurs Combats contre plusieurs sortes de Nations. Ce fut où Judas, Roy de Juda, fut tué d'un coup de fléche à la Bataille contre Nachar, Roy d'Egypte, & où Joram, Roy d'Israël, fut tué par Jehu. Le Torrent de Cisson passe au milieu de ce Champ. Il est de la Tribu de Zabulon, qu'il separe de celle d'Issachar. La Ville Esdrelon. Torrent de Cisson.

Aphec. Royale d'Aphec, qui est aussi dans cette Tribu ; n'est plus maintenant qu'un Hameau de vingt ou trente maisons, aussi bien que la Ville de Gelboë, qui est au pied des Montagnes.

Tribu de Manassé. Auparavant de parler de la Tribu de Manassé, il faut sçavoir que Joseph eut deux portions pour sa Tribu ; une au delà du Fleuve du Jourdain, dans le Royaume de Bazan, & l'autre au deçà, entre la Tribu d'Ephraim, & celle d'Issachar. Et

Cesarée en Palestine. c'est dans celle-ci que la Ville de Cesarée en Palestine, se rencontre, laquelle Herode Ascalonite aggrandit & fortifia, par le Commandement d'Auguste. Cette Ville étoit autrefois si peuplée, que dix ans auparavant la venüe de nôtre Seigneur, s'y étant faite une sedition, il y eut plus de vingt mille Juifs tuez. S. Paul fut prisonnier deux ans en cette Ville, en prêchant l'Evangile. Elle a été détruite la derniere fois, il y a 400. ans.

Quand les Chrétiens se furent rendus Maîtres de la Terre Sainte, ils firent bâtir en cette Ville une magnifique Eglise, à la maison où demeuroit le Centenier Corneil, lors que S. Pierre le baptisa ; laquelle, depuis la ruine de Jerusalem, fut la Metropolitaine de toute la Palestine. Plusieurs Evêques y ont vêcu en sainteté de vie, comme il paroît par le Martyrologe Romain, qui fait aussi memoire de plusieurs Martyrs, qui y ont répandu leur sang pour Jesus-Christ. Les divers saccagemens qu'elle a soufferts, tant par les Mahometans, que par les Chrétiens, la font paroître dans un si pitoyable état, qu'il ne se découvre rien de son premier lustre, n'y ayant ni Eglise, ni Chrétien, mais seulement quelques Mores & quelques Juifs, qui sont logez dans des pauvres maisons.

Antipatris. Entre Cesarée & Jaffa, est la Ville d'Antipatris, bâtie par Herode Ascalonite. Cette Ville fut prise par Baudoüin, qui la fit fortifier, & l'érigea en Evêché ; & depuis elle fut mise en la puissance des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem : puis elle a été

ruïnée par les Sarrazins. Ce n'est plus à present qu'un gros Village, habité par des Mores, des Juifs & des Grecs, qui y suivent leur Religion.

A deux lieües de cette Ville, étoit la Ville Royale de Jesraël, où il n'y a pas plus de deux cens maisons, tant de Mores, que de Juifs, qui y professent aussi leur Religion. Jesraël.

La Tribu d'Ephraim, second fils de Joseph, étoit entre celles de son frere Manassé & de Benjamin, occupant la plûpart de la Samarie, & un peu de la Palestine. Toute cette Contrée est sous la Domination d'un Prince Arabe, qui paye tribut au Grand Seigneur. La Ville de Samarie, de cette Tribu, si celebre dans l'Ecriture, a toûjours été le sejour des Rois d'Israël. C'est de cette Ville que la Secte des Juifs, nommez Samaritains, a pris le nom, dautant que c'étoit là où ils faisoient leurs Sacrifices & leurs Ceremonies, comme les Juifs en Jerusalem. Elle est assise sur le Mont Garisim, éloignée de douze lieües de Jerusalem. Ce fut en cette Ville que S. Jean-Baptiste fut décapité par Herode. Une Eglise magnifique y fut autrefois bâtie en l'honneur de ce saint Patriarche, au lieu où il fut décapité, laquelle a été détruite par les Mahometans; & des démolitions, les Mores ont bâti une Mosquée au même endroit de l'Eglise. Et quoi que cette Ville ne soit plus que ruïnes, il s'y trouve des Samaritains, des Mores & des Grecs, qui y suivent leur Religion. Ils payent tribut à ce Prince Arabe, dont nous venons de parler. Tribu d'Ephraim. Samarie.

L'ancienne Ville de Sichar ou Sichem, est à deux lieües de Samarie. Ce fut là où Abraham vint habiter par l'ordre de Dieu, aprés qu'il l'eut tiré de l'Ur des Chaldéens. Le Patriarche Jacob y demeura aussi aprés lui, avec toute sa famille, lors qu'il sortit de Mesopotamie, de chez Laban, son beaupere. Du tems des Chrétiens, c'étoit un Evêché. Presentement il n'y a ni Eglise, ni Catho- Sichar.

liques : Aussi n'est-ce plus qu'un Bourg, habité par des Mores, des Grecs & des Samaritains, qui professent tous leur Religion en particulier, & sont sous la Domination de ce même Prince. Cette Ville de Sichem est comme le cœur de la Terre de Promission, abondante en toute sorte de biens.

Puits de Jacob.

Hors les ruines de cette Ville, se voit le Puits de Jacob. Les Chrétiens l'appellent le Puits de la Samaritaine, où nôtre Seigneur allant de Galilée en Jerusalem, s'arrêta, pour demander à boire à la Samaritaine. Proche de là, est aussi le Champ de Joseph, qu'il acheta cent agneaux des enfans de Hemor, pere de Sichem.

Au pied du Mont Garisim, se voit une Santoüerie ou Oratoire d'un Hermite Turc, que la Tradition du Païs porte être le lieu, où Josué dressa un Autel de pierre, pour offrir un Sacrifice, aprés qu'il eut pris la Ville de Haï, & pendu le Roy de cette Ville.

Mont Ephraim.

A trois lieües de là, est le Mont Ephraim, qui a une lieüe de longueur, sur lequel est la Ville de Thamathsara, où est le sepulchre de Josué dans une Mosquée. Il y a quelques Juifs & quelques Mores, qui suivent chacun leur Religion.

Rama.

La Ville de Ramatha ou Rama, qui est aussi de cette Tribu, à dix lieües de Jerusalem, est à present sans portes, ni murailles, quoi qu'elle soit fort peuplée de Chrétiens Schismatiques, de Juifs, de Mores & de Turcs, qui professent tous leur Religion particuliere. Il y a onze Mosquées de Turcs, dont les deux plus grandes étoient anciennement des Eglises consacrées à Dieu ; l'une, sous l'invocation de S. Jean-Baptiste, paroissant comme une Eglise Cathedrale ; l'autre, sous le titre des quarante Martyrs ; toutes deux hors la Ville. Leurs tours, où étoient les cloches, paroissent tres belles. Il se voit encore une Mosquée hors la Ville, dans laquelle est le sepulchre de Simeon le Juste, qui circoncit nôtre Seigneur,

Joseph d'Arimathie, qui le descendit de la Croix, étoit de cette Ville, aussi-bien que Nicodéme, qui étoient allez ensemble à Jerusalem, pour celebrer la Fête de Pâques, lors que nôtre Seigneur fut crucifié. La maison de ce dernier saint Personage se voit dans cette Ville, que le dernier Philippe de Bourgogne, surnommé le Pieux, achera. Il y fit bâtir une Chapelle, laquelle a été depuis donnée aux Religieux de S. François de la Maison de Jerusalem, qui y ont bâti depuis quarante ans un Convent, pour recevoir seulement les Pelerins, qui viennent de la Chrétienté en Jerusalem; aussi n'y a-t-il qu'un Pere Cordelier qui le gouverne, & un Frere: mais il y a plusieurs Marchands François, qui y demeurent comme dans un lieu d'assûrance & de défense contre les Arabes, & autres ennemis. Cette Ville est assez peuplée, & sous la puissance du Bassa de Gaza. Il y a un Cady, qui releve de celui de Jerusalem. C'est lui qui ordonne de toutes les choses qui concernent la Loy; & lors que les affaires sont de consequence, elles se terminent par le Cady de Jerusalem.

Lidda.

A une lieüe de Rama, est la Ville de Lidda, qui est encore de la Tribu d'Ephraim. Elle étoit une des onze Toparchies ou Principautez de la Terre de Promission. Ce fut en cette Ville que S. Pierre guérit un Paralytique: à l'occasion de quoi, du tems des Chrétiens, les Souverains Pontifes érigerent ce lieu en Evêché. Les Grecs possedent maintenant l'Eglise dédiée à S. George, qu'ils prétendent être le lieu de son martyre; aussi y conservent-ils son Chef, qui est leur plus précieuse Relique. Ce lieu est la devotion de tous les Chrétiens de la Terre Sainte. Il y a toûjours dix ou douze Caloyers ou Religieux Grecs, qui y officient. Cette Ville n'est plus qu'un Bourg.

Tribu de Benjamin.

Quant à la Tribu de Benjamin, ce n'a pas été sans un effet de la Divine Providence, que cette Contrée, qui est des plus petites de la Terre de

Promiſſion, fut donnée à Benjamin, douziéme fils de Jacob, qui veut dire Enfant de douleur, qui eſt ſouvent comparé à nôtre Sauveur, qui entre toutes les poſſeſſions des Enfans d'Iſraël, a choiſi celle de Benjamin, pour le porter vif, mort & glorieux. Et comme Jeruſalem eſt la Ville, qui, ſur toutes les autres, a eu cet honneur d'être arroſée de ſon Sang précieux, & par conſequent la plus glorieuſe, non-ſeulement de cette Tribu, & de toute la Terre de Promiſſion, mais auſſi de tout le Monde; je commencerai à traiter de cette Tribu par cette Sainte Cité, qui me ſervira de centre, pour traiter des autres lieux & des myſteres contenus dans l'étendüe de la Tribu de Benjamin.

De la Sainte Cité de Jeruſalem.

CEtte Cité a été appellée Sainte, en conſidération des divins myſteres qui s'y ſont operez. Les éloges que nous en voyons dans l'Ecriture, émanez du S. Eſprit, font bien voir quelle eſtime Dieu a voulu que nous en ayons, l'ayant choiſie pour être le ſejour des Patriarches, la demeure des Prophetes, l'habitation des Anges, le Trône où la Divinité s'eſt repoſée, le Propitiatoire où le Fils de Dieu, aprés le Sacrifice non ſanglant de ſon précieux Corps & de ſon Sang, offert en l'Inſtitution adorable de l'Euchariſtie, a été immolé par le Sacrifice ſanglant de la Croix, pour le rachat de tous les hommes: Auſſi cette ſainte Ville eſt-elle reverée de toutes les Nations. Elle eſt ſituée en un lieu haut & élevé; de ſorte que de quelque côté qu'on y vienne, il faut toûjours monter. C'eſt auſſi le lieu le plus éminent de la Terre de Promiſſion; & ce n'eſt pas ſans raiſon que les Evangeliſtes parlent ſi ſouvent de monter en Jeruſalem. Elle étoit bâtie ſur quatre Montagnes; ſur le Mont de Sion, qui eſt au Midy, que David choiſit pour ſa demeure, & où Salomon fit bâtir

son Palais ; la seconde est le Mont Aera ; la troisiéme fut appellée Moria, à l'Orient, sur laquelle ce Roy fit bâtir le Temple ; & la quatriéme, de Gion, à l'Occident : mais elles sont si bien applanies, que l'on y va commodément, sans s'appercevoir qu'on monte, ou qu'on descende. Quoi qu'elle soit de la Tribu de Benjamin, elle étoit neanmoins de la Tribu de Levi, & Metropolitaine de toutes les Villes Sacerdotales, si peuplée, que du tems de David, il y avoit trente-six mille Prêtres occupez au ministere du Temple ; & l'on remarqua, lors qu'elle fut assiegée & prise par Tite, l'an 72. de Jesus-Christ, qu'il y mourut pendant le Siege de quatre mois, onze cens mille personnes, & quatre-vingt-dix-sept mille, qui furent prises & menées captives : & puis elle fut brûlée & rasée, comme nôtre Seigneur l'avoit prédit. Et ce qui peut faire voir que cette Ville surpassoit en gloire toutes celles de la Terre, c'est que depuis qu'elle fut bâtie, jusqu'à ce qu'elle fut détruite par Tite, elle demeura en sa perfection 2177. ans, & 300. ans dans sa destruction : Aprés lequel tems, les Chrétiens la rétablirent de nouveau, & les Sarrazins l'occuperent : & ensuite Godefroy de Boüillon la prit, puis les Arabes ou Sarrazins ; & maintenant c'est le Grand Turc qui en est le possesseur. Elle est aujourd'hui d'un tiers plus petite qu'elle n'étoit du tems de nôtre Seigneur ; car le Mont Sion est hors la Ville : De sorte qu'elle occupe le bas du Mont de Sion, le Mont d'Aera, celui de Moria, & le Calvaire, qui fut mis dans la Ville, lors que Sultan Soliman la fit fermer comme elle est à present. Elle a 4500. pas de circuit. Elle est la plus belle de toute la Terre Sainte, & celle qui a plus d'apparence de Ville ; mais elle n'est pas fort peuplée, n'y ayant pas à present plus de quatorze ou quinze mille ames, en y comprenant les Turcs, Mores, Arabes, Chrétiens Latins, Grecs, Armeniens, Nestoriens, Syriens,

Abyssins, Cophtes & Juifs, qui y suivent leur Religion particuliere. Il y a douze belles Mosquées, quoi que la plus grande partie des Mahometans aillent faire leurs prieres & leurs ceremonies au Temple. Le Temple de Salomon est au plus bas de la Ville sur le Mont de Moria, qui est celui sur lequel Abraham avoit mené son fils pour l'immoler. Salomon employa pour la construction de ce Temple, cent quatre-vingt-trois mille deux cens Ouvriers, l'espace de sept ans; ce qui fait croire que c'étoit la merveille des merveilles du Monde. Il fut détruit par Nabuchodonozor 441. ans aprés qu'il fut bâti: Puis Zorobabel le fit rebâtir; & 586. ans aprés, il fut derechef brûlé par Tite. Ce fut en celui-ci que nôtre Seigneur fut trouvé prêchant à l'âge de 12. ans, où il chassa les Vendeurs & les Banquiers, & où il écrivit du doigt en terre, pour délivrer la femme adultere. Quant à celui qui se voit à present, il a été bâti par les Turcs sur le lieu où étoit le *Sancta Sanctorum* de celui de Salomon, qui est sur la partie Orientale du Mont de Moria. On entre par un Parvis, où il y a douze portes, chacune étant comme une voûte de dix ou douze pas, où sont quatre ou cinq lampes; ce qui sert d'Oratoire aux Mahometans, lors que le Temple est fermé. La plus belle de toutes ces portes est celle, qui s'appelloit *Porta Speciosa*, où S. Pierre guérit un Paralytique. Celle qu'on appelle *Porta aurea*, est remarquable, en ce que les Turcs tiennent que Jerusalem leur sera ôtée par les Chrétiens, & que ce doit être par cette porte qu'ils doivent entrer. Ils l'ont fait boucher, tant pour cette raison, que parce que c'est la plus proche du Temple, & qu'ils craignent que quelque Chrétien n'entre par-là au Temple, ou au Parvis, qu'ils disent avoir été sanctifié de quarante mille Prophetes & de leur Mahomet; & que si un Chrétien y entroit, quelques prieres qu'il fit en ce lieu, Dieu ne man-

queroit pas de l'exaucer, quand même ce seroit de mettre Jerusalem entre les mains des Chrétiens. C'est pourquoi, outre la défense qui est faite aux Chrétiens, non-seulement d'entrer dans le Temple, mais même dans le Parvis, sur peine d'être brûlez vifs, ou de se faire Turcs, ils y font une garde exacte. Ce Temple est enrichi de toute sorte de marbre dehors & dedans, & de plusieurs sortes d'ouvrages. On y voit aussi sept mille lampes, qui brûlent depuis le Jeudi, Soleil couché, jusqu'au Vendredi midi; & tous les ans, un mois durant, dans le tems de leur Romadan, qui est leur Carême. Dans le milieu du Temple, est une petite tour de marbre, où se met le Cady tous les Vendredis, depuis midi jusqu'à deux heures, que durent, tant leurs ceremonies & leurs prieres, que les expositions qu'il fait sur les principaux points de l'Alcoran. Le plus bel édifice aprés ce Temple, est celui de la Sainte Vierge, qui y demeura depuis l'âge de trois ans, qu'elle y fut présentée par Sainte Anne & S. Joachim, jusqu'à ce qu'elle épousa S. Joseph. Anne la Prophetesse y demeura aussi. Ce lieu est en grande veneration parmi les Turcs, où leurs femmes vont faire leurs devotions.

Mont de Sion.

Prés des ruines du Palais de David, sur le Mont de Sion, est un tres beau Convent, où les Religieux de S. François ont demeuré plus de cent ans; mais il leur fut ôté par les Turcs en 1559. lors que la Ville fut fermée, comme elle est presentement, les Turcs n'ayant pas voulu faire la dépense d'enfermer ce Convent dans la Ville, parce que c'étoit le seul édifice qui s'y rencontroit. Ils en chasserent depuis ces Religieux, jugeant que ce lieu étoit de défense, & que les Chrétiens s'y retirant, pourroient s'en servir contre la Ville. Ils furent obligez de se retirer dans la Cité, où ils sont à present; & ce Convent, au lieu duquel on a élevé une Mosquée, est occupé par des Prêtres

Turcs avec leurs femmes & leurs enfans, qui ont tout-à-fait banni ces Religieux de S. François. Neanmoins, à la priere d'un Ambassadeur du Roy de France, les Pelerins ont la liberté de visiter les lieux Saints, qui s'y voyent moyennant dix sols, que ces Santons exigent de chacune personne. En ce Convent du Mont de Sion, qui est un des plus beaux lieux de Jerusalem, sont deux petites Eglises; l'une bâtie sur les fondemens de cette grande salle, où nôtre Seigneur fit la Cene avec ses Apôtres, à qui il lava les pieds, où il institua le S. Sacrement de l'Autel, & où, aprés sa Resurrection, il s'apparut, les portes étant fermées, & y envoya le S. Esprit, qui descendit sur la Vierge & sur ces mêmes Apôtres. Ce sacré Cenacle est à present une Mosquée de Turcs. Dans une salle basse joignant ce lieu, sont les sepulchres de David, de Salomon, de Josaphat & de quelques autres.

A quelques jets de pierre de là, prés le Torrent de Cedron, au pied du Mont Olivet, est une grotte, où nôtre Seigneur sua sang & eau, où il fit sa priere, & où il fut livré par Judas. Tous les Mercredis Saints les Religieux de S. François de Jerusalem ne manquent point d'aller dire la Messe en ces lieux, & d'y faire des actions pieuses & de devotion. Joignant ce lieu, est le sepulchre de la Sainte Vierge, qui est une Eglise sous terre, assez proche de la Porte S. Estienne, & presqu'à l'entrée de la Vallée de Josaphat; & assez prés de là, est une petite Chapelle, qui renferme les sepultures de S. Joachim & de Sainte Anne, & à main gauche, celles de S. Joseph & de S. Simeon. Dans la Chapelle du saint sepulchre de la Vierge, il n'est permis qu'aux Religieux Latins d'y dire la Messe, qu'ils celebrent tous les Samedis. Derriere ce sepulchre, est la Chapelle des Grecs; & à main droite, est une Mosquée, & à gauche, une Chapelle, qui est aux Jacobites. Les Armeniens & les

Abyssins en ont aussi dans cette Eglise de la Sainte Vierge.

Le Mont Olivet est un des plus hauts qui soit autour de Jerusalem, ayant plus d'une lieüe & demie de circuit. Il a la Vallée de Josaphat & le Jardin de Getsemani à son pied, à l'Occident, & à l'Orient, Bethphage. Il y avoit anciennement sur ce Mont un Temple, où l'on adoroit l'Idole d'Astaroth; mais depuis, les sacrez mysteres qui s'y sont operez, l'ont rendu autant recommandable que venerable. On y voit l'endroit d'où nôtre Seigneur monta glorieux dans le Ciel, au jour de son Ascension, où il est resté dans le roc le vestige d'un de ses pieds imprimé. Mont Olivet.

Sainte Helene y fit bâtir une magnifique Eglise, qui a été détruite par les Mahometans. Il n'en reste que la clôture des murailles; mais il y a toûjours une petite Chapelle, qui renferme ce sacré vestige, qu'on a ceint de trois pierres de marbre rondes. Un Santon est toûjours dans une niche, pour garder que qui que ce soit ne marche sur ce sacré vestige, lors que les Pelerins Turcs y vont faire leurs prieres. Les Religieux de S. François ont la liberté d'y aller tous les jours, & d'y accompagner les Pelerins. La veille de l'Ascension, le Gardien de Jerusalem, avec tous ses Religieux & ceux de Bethléem, & tous les Chrétiens de la Contrée, y vont faire leurs devotions, & y passent la nuit en prieres, & faisant des Processions sur la Montagne. On y dit aussi la Messe sur un Autel portatif, qu'on pose au dessus du sacré vestige. Les Turcs, qui y vont faire leurs prieres, croyent, aussi-bien que nous, que ce vestige est de Jesus-Christ, qui l'imprima, disent-ils, s'enfuyant dans le Ciel, lors que les Juifs s'en voulurent saisir, pour le faire mourir, conformément à la fausse Doctrine que leur Prophete leur a laissée. Ils ont proclamé ce lieu Mosquée, de peur que les libertins de leur Secte ne le détruisissent,

pour la haine qu'ils portent aux Chrêtiens. Prés la clôture de ce lieu, est une Mosquée, accompagnée d'une belle maison, qui sert de Convent à quelques Dervis ou Santons, qui y vivent religieusement selon leur Loy. Mahomet, Bassa de Jerusalem, avoit fait bâtir ce lieu, dans le dessein de s'y retirer, pour y passer le reste de ses jours en Dervis; mais son dessein fut prévenu de la mort, ayant eu la tête tranchée. Ce lieu sert maintenant de Cimetiere aux Turcs de Jerusalem, qui meurent en réputation de sainteté. Un peu plus bas, est une grotte, où Sainte Pelagie fit penitence, & où elle fut inhumée. Les Turcs ont ce lieu en telle veneration, que si un Chrêtien y entroit, il seroit contraint de se faire Turc, ou de souffrir la mort & le feu.

Le Mont des Olives.

Le Mont des Olives, qui est au dessus de ce Mont Olivet, est un petit lieu fort étroit, où il y a quelques oliviers, fermez d'une méchante muraille. C'est le lieu où nôtre Sauveur fut pris & livré aux Juifs par Judas. On y voit trois grosses roches, où s'étoient mis les Apôtres Pierre, Jean & Jacques, pour dormir, pendant que nôtre Seigneur étoit en prieres. Un peu plus avant, est le Jardin de Getsemani.

La maison d'Anne le Grand Prêtre.

La maison d'Anne, Grand Prêtre, où nôtre Seigneur fut conduit, aprés qu'il fut apprehendé, est aussi sur le Mont de Sion. Il y a une Eglise bâtie en cet endroit, sur les fondemens de la salle où nôtre Seigneur fut interrogé. Les Armeniens en sont en possession, & d'un petit Monastere, où il y a quelques Religieuses Hospitalieres, qui retirent les pauvres Pelerines, qui viennent d'Armenie. Cette Eglise est sous l'invocation des saints Anges.

Le Palais de Caiphe.

Le Palais de Caiphe, où nôtre Seigneur fut mené de celui d'Anne, est encore sur ce Mont. C'étoit le lieu où s'assembloient les Princes des Prêtres & des Docteurs, pour juger de ce qui concernoit la Loy. De la salle où étoit l'Assemblée

pour interroger nôtre Seigneur, & où il reçut tant de mépris & d'opprobres, Sainte Helene en fit faire une Eglise, sous l'invocation de S. Sauveur, qui est encore entiere. Sous l'Autel, est la pierre dont l'entrée du sepulchre de nôtre Seigneur fut bouchée. Cette pierre fut prise aux Religieux de S. François par les Armeniens, lors que ces Religieux furent tous menez prisonniers à Damas, il y a 80. ans.

Le Palais de Pilate, situé au plus bas lieu de Jerusalem, tenant au Parvis du Temple de Salomon, est le lieu où nôtre Seigneur a été conduit de la maison de Caiphe. Pour monter dans ce Palais, il faut monter onze marches de pavé, qui sont à la place de l'escalier saint, composé de vingt-huit marches, que j'ai vû à Rome à S. Jean de Latran. Palais de Pilate.

Le Prétoire, où nôtre Seigneur fut jugé à mort par Pilate, étoit une salle de douze pas de longueur. Il sert maintenant de cuisine au Bassa. Le Pretoire.

A trente pas de la porte de ce Palais, est une Arcade, qui soutient une galerie, où il y a deux grandes fenêtres, qui regardent sur la rüe. Ce fut par-là que Pilate fit voir nôtre Seigneur aux Juifs, étant couronné d'épines, & vêtu de pourpre. Et ce fut là que le Peuple cria : *Tolle, Tolle, Crucifige*. En memoire de quoi, les Chrétiens ont gravé sur deux grandes pierres, qui sont au dessous de ces fenêtres, ces mêmes paroles : *Tolle, Tolle, Crucifige*, dont il ne se voit plus que *Tol, Tol*, le reste ayant été rayé par les ennemis des Chrétiens. Les Pelerins & les Religieux ont l'entrée libre de ce lieu, en donnant quelque chose à celui qui le garde.

Prés la maison de Pilate, se voit l'endroit où nôtre Seigneur a été flagellé & couronné d'épines. On en avoit fait une Chapelle ; mais depuis 1623. le Bassa de Jerusalem en a fait une écurie.

Le Mont de Calvaire, où nôtre Seigneur a

Le Mont de Calvaire. porté sa Croix depuis la maison de Pilate, étoit à 150. pas hors de Jerusalem. Il n'a pas plus de 20. pieds de hauteur. Il fut enclos dans la Ville l'an 137. de Jesus-Christ, lors qu'elle fut rétablie par l'Empereur Adrian; & depuis, Sainte Helene, aprés avoir trouvé le précieux trésor de la Croix, y fit faire une Eglise des plus magnifiques du monde, comme elle paroît encore, laquelle renferme le Mont de Calvaire, le saint sepulchre & le lieu où se trouva la Croix du Sauveur. Tout le haut du Calvaire est divisé en deux Chapelles; sçavoir celle où nôtre Seigneur fut élevé, qui est aux Grecs; & celle du lieu où il fut attaché à la Croix, est possedée par les Religieux de S. François, qui y entretiennent ordinairement soixante lampes ardentes, la plûpart d'argent. Ces Chapelles sont enrichies de toute sorte de marbre & de porphyre, & de Mosaique à fond d'or, qui représentent au naturel les portraits des Prophetes tenans chacun un Livre, où sont écrites en Grec & en Latin les Propheties que nôtre Seigneur a accomplies sur ce Mont pour nôtre salut. Ces Religieux y disent tous les jours la Messe en leur Chapelle, & aprés les Complies, ils y font la Procession. Tous les Vendredis, on y dit la Messe de la Passion, avec la Collecte pour le Roy de France, cette Messe lui étant appliquée, comme Fondateur en partie & Protecteur des lieux saints. Cette Eglise du saint Sepulchre est de 36. toises de longueur sur 18. de largeur; sa voûte de 8. toises, & les deux dômes 4. toises plus hauts que la voûte. Celui qui s'éleve au dessus de la Nef & du saint Sepulchre, a 4. toises de diametre, comme celui du Chœur. Elle représente la forme d'une Croix, dont la Nef est couverte d'un dôme, qui ne reçoit sa lumiere, comme le Pantheon à Rome, que par le trou de dessus. Il est soutenu de trois rangées de colomnes les unes sur les autres, qui regnent tout à l'entour, en faisant dans le milieu une galerie, d'où

300. ans aprés la mort de N. S.

l'on voit dans le fond de ce dôme de tres belles peintures à la Mosaique, qui représentent les Apôtres, Sainte Helene & l'Empereur Constantin. Ce Sepulchre est au milieu de la Nef. D'abord que l'on y entre, on voit la pierre de l'onction, sur laquelle nôtre Seigneur fut oingt par Joseph d'Arimathie, lors qu'il fut descendu de la Croix. Cette pierre a été couverte d'une table de marbre, par l'ordre de Sainte Helene. Elle est un peu élevée de terre. Il y a huit lampes d'argent au dessus. Elle appartient aux Religieux de S. François, qui dressent un Autel dessus le jour du S. Sacrement, & y celebrent la Messe solemnellement aprés la Procession, où tous les Schismatiques assistent, aussi-bien que plusieurs Turcs, qui en admirent les ceremonies.

On voit ensuite le saint Sepulchre, où nôtre Seigneur fut inhumé. C'est comme un petit cabinet, taillé à pointe de marteau dans le roc. Tout le dedans, & la table qui couvre ce Sepulchre, sont revêtus de marbre blanc; sur laquelle table, les seuls Religieux Latins disent la Messe, à la clarté de 45. grosses lampes d'argent, qui y brûlent sans cesse. Toutes les Nations Schismatiques ont la liberté d'y aller faire leurs prieres. Outre ces 45. lampes, il y en a encore plusieurs autres, entre lesquelles, trois toûjours ardentes, se font remarquer à la porte du saint Sepulchre, qui sont d'une grosseur si prodigieuse, que deux hommes n'en pourroient pas embrasser une. Celle du milieu a été donnée par le Roy d'Espagne, & les deux autres, par l'Empereur & le Roy de France. L'on voit à six pas de là, à la porte du Chœur, un chandelier de cuivre d'une prodigieuse grandeur, qui représente la forme d'une couronne, qui fut donnée par un Duc de Moscovie, & mis en ce lieu, ne pouvant entrer au saint Sepulchre; sur lequel les Grecs, à qui il appartient, font brûler 64. cierges pendant leurs plus grandes ceremonies. Ce

Le saint Sepulchre.

Chœur est aux Grecs. C'est pourquoi il n'y a point de sieges ; car ils ne s'en servent point dans leurs ceremonies. Il est environné de plusieurs Chapelles, qui appartiennent à autant de differens Chrétiens, qui y ont aussi un petit logement, où ils envoyent de leur Convent, qu'ils ont en la Ville, quelques Religieux, pour y demeurer un mois ou deux, & y relever les autres, aprés y avoir fait le Service, & les ceremonies de leur Religion particuliere. C'est pourquoi on voit à la porte de cette grande Eglise trois fenêtres, dont la plus grande sert à passer les vivres qu'on apporte à ceux qui demeurent dans cette Eglise, qui y sont de neuf différentes Religions, quoi que tous Chrétiens; sçavoit, les Peres Cordeliers, Chrétiens Latins, qui sont presque tous Italiens, leur Gardien Espagnol; les Grecs, qui ont leur Patriarche; les Armeniens, leur Archevêque; les Georgiens, qui reconnoissent le Patriarche des Grecs; les Nestoriens, qui officient en Langue Chaldaique, un Archevêque; les Abyssins Ethiopiens, un Archevêque, qui est aussi celui des Cophtes, qui officient en même Langue; les Syriens ou Jacobites, un Evêque en Jerusalem, & officient en Langue Grecque; les Cophtes, le Patriarche d'Alexandrie, & officient en leur Langue; les Maronites, qui sont Catholiques, & ont leur Patriarche particulier : Tous lesquels ont leur Chapelle dans cette Eglise, ornée d'une si grande quantité de lampes, comme par toute l'Eglise, qu'on en peut compter plus de deux mille, qu'ils allument pendant qu'ils y font le Service.

Les Chapelles qui sont dans cette Eglise, sont celles de l'Apparition, où l'on voit d'abord deux pierres rondes, encloses dans le pavé. L'une marque le lieu, où nôtre Seigneur apparut, aprés sa Resurrection, à la Magdelene, en forme de Jardinier, qui est ornée de trois grosses lampes d'ar-

gent. Cette Chapelle de l'Apparition appartient aux Religieux Latins. C'est où nôtre Seigneur apparut à la Sainte Vierge, aprés sa Resurrection. Cette Chapelle est enrichie de quantité de presens de Rois & de Princes Chrétiens. Il y a trois Autels. Celui du milieu est dédié à la Vierge; celui de la gauche, à la Sainte Croix, parce qu'en ce lieu, elle fut éprouvée en presence de Sainte Helene, sur un corps mort, qui ressuscita en même tems; mais auparavant, pour être reconnüe entre celles des deux Larrons, pour la veritable, on y apporta une femme moribonde, qui par l'attouchement de la Croix du Sauveur, fut au même moment guerie; ce qui n'étoit pas arrivé par l'application des deux autres. C'est ce que rapporte Nicephore. On conserve dans cette Chapelle une partie de la colomne de la flagellation de nôtre Seigneur, qui est de la hauteur de deux pieds: Et le troisiéme Autel, qui est à la droite, à la memoire de la flagellation.

Les Religieux Latins ont leur logement dans cette Eglise du saint Sepulchre, derriere la Chapelle de l'Apparition, où il y a une montée, pour aller à la gallerie du dôme de la Nef, dans laquelle les Pelerins & les Religieux ont leur demeure; laquelle leur appartenoit toute entiere, avant que les Armeniens en eussent acheté l'autre partie à force d'argent, comme ont fait tous les autres Chrétiens des Chapelles, & leur logement dans cette Eglise, qui étoit auparavant cela occupée seulement par des Religieux Latins, c'est-à-dire, Catholiques, Apostoliques & Romains. De la Nef, on passe à la petite Chapelle de la Prison, en laquelle nôtre Seigneur demeura, pendant qu'on faisoit un trou sur le Mont Calvaire, pour y planter sa Croix. Ce lieu est aux Grecs, où ils entretiennent des lampes allumées. On voit aussi la Chapelle du Titre de la Sainte Croix, qui est aux Abyssins, parce qu'il y a été long-tems conservé,

& de là transporté à Rome, où il est à present. Puis la Chapelle de la Division, qui est aux Armeniens, où les habits de nôtre Seigneur furent joüez & divisez parmi les Soldats, qui le conduisirent au supplice. L'on y voit encore l'Eglise des Armeniens, où l'on monte par 37. degrez. Cette Eglise est en partie pratiquée dans le mur de la grande Eglise; ce qui fait qu'elle est obscure, si ce n'est lors qu'on a allumé les 170. lampes, qui brûlent devant ces deux Chapelles & dans le Chœur, pendant qu'ils y celebrent le Service Divin. Un peu plus avant, est la Chapelle des Syriens ou Jacobites, dont l'entrée est derriere le saint Sepulchre, où, pendant qu'ils font le Service, ils allument 35. lampes, qui sont de cuivre. L'on voit dans une grande Chapelle, au fond de la leur, les sepulchres de Nicodeme & de Joseph d'Arimathie, taillez dans le roc. Cette Chapelle est occupée par les Nestoriens Syriens, & il n'y a ordinairement qu'un Nestorien, qui est de la haute Syrie, qui y entretient quelques lampes ardentes. Celle des Cophtes, qui a aussi beaucoup de lampes, est ensuite, assez proche du saint Sepulchre, qui tient le milieu de la Nef. A la main droite de la Chapelle du saint Sepulchre, l'on voit une fenêtre & une chaise, où Sainte Helene étoit assise, lors qu'elle regardoit chercher la vraie Croix, qui fut trouvée avec les cloux, la couronne d'épines, le titre de la Croix & le fer de la lance. Dans un lieu plus bas, il y a deux Autels. Celui de la gauche appartient aux Latins. C'est l'endroit où la Croix de nôtre Seigneur fut trouvée. Ils y entretiennent 12. lampes d'argent, & les Grecs 13. devant l'autre Autel, où l'on voit la fente qui se fit au rocher, lors que nôtre Seigneur rendit l'esprit.

La Chapelle de l'Impropere.

Aprés avoir remonté quelques degrez, on trouve une Chapelle, qu'on appelle de l'Impropere, qui est aux Abyssins, éclairée de quelques lampes,

On y voit une colomne de deux pieds, qui servit de siege à nôtre Seigneur, pendant que les soldats, qui le gardoient au Prétoire de Pilate, le couronnerent d'épines, & lui dirent par dérision : *Ave Rex Judæorum.* L'on voit aussi prés de là une autre Chapelle, appartenante aux Grecs, où est le trou de la Croix de nôtre Seigneur. Cette Chapelle est éclairée de 52. lampes. Et dans une autre attenant, est le lieu où nôtre Seigneur fut étendu & cloué sur la Croix. On y a élevé deux Autels, éclairez de 18. lampes d'argent, entretenües par les Peres Cordeliers, qui y disent souvent la Messe, comme les Grecs sur l'autre. Puis on descend dans la Chapelle de Nôtre-Dame de Pitié, où la Sainte Vierge reçut son Fils, lors qu'on l'eut descendu de la Croix. On y voit les sepultures de Godefroi de Boüillon & de Baudoüin, son frere, Rois de Jerusalem. Le Tombeau du Grand Prêtre Melchisedech est dans la même Chapelle, où les Georgiens entretiennent une lampe.

On dit qu'on a trouvé à ce Mont de Calvaire le crâne d'Adam, qui lui a fait donner le nom de Golgotha, qui signifie en Langue Hebraique, Mont de Crâne. Golgotha.

Au reste, les richesses, qui se voyent dans cette Eglise, sont d'un prix inestimable. La plûpart sont des magnificences des Rois Chrétiens. Lors que les Pelerins ou les Religieux veulent entrer dans cette Eglise, le Superieur de leur Nation va avertir les Turcs, qui en gardent la clef, lesquels viennent ouvrir la porte à trois heures aprés midi ; & alors tous les Chrétiens, tant Catholiques, que Schismatiques, de Jerusalem & des lieux circonvoisins, épient l'occasion, pour y entrer. Ils payent seulement chacun un Medin, qui sont six liards de France. Et si l'on ouvroit la porte cent fois l'an, ils y entreroient autant de fois, au moins un de chaque famille, pour passer cette nuit en prieres. Ceux qui y ont été, disent qu'il est diffi-

cile d'exprimer les consolations qu'on y reçoit; lors qu'on y entre. Les Turcs tiennent la porte ouverte depuis trois ou quatre heures aprés midi, jusqu'à cinq, & la viennent ouvrir le lendemain matin, depuis huit heures, jusqu'à neuf; aprés quoi, ils font sortir le monde avec emportement: De sorte qu'un pauvre Pelerin, qui vient quelquefois de 1500. lieües, n'a que cette nuit pour satisfaire à sa devotion; ce qui lui laisse un desir plus ardent d'y rentrer. Lors que cette porte est ouverte, les Superieurs ont la liberté de changer les Religieux de leur Jurisdiction, & d'en mettre d'autres en leur place. Pendant les deux ou trois mois qu'ils sont enfermez dans ce lieu, ils sont dans de continuels exercices de devotion, & aussi-bien la nuit que le jour.

Hors l'Eglise du saint Sepulchre, sur une partie du Mont de Calvaire, est une petite Chapelle, que les Religieux Abyssins occupent, qui sont de la Ville d'Amara, Capitale de l'Empire du Prête-Jean.

Sur le même Mont, l'on conserve dans une autre Chapelle la pierre ou l'Autel, sur lequel Melchisedech offrit un Sacrifice de pain & de vin à Dieu, en action de graces de la victoire d'Abraham sur les quatre Rois.

Piscine Probatique.

Hors la clôture du Parvis du Temple de Salomon, se voit la Piscine Probatique. Elle est à present sans eau, parce que l'eau du Parvis du Temple va se dégorger dans la Vallée de Josaphat; si-bien que le reservoir est rempli de saletez & de gravois.

Maison de S. Joachim & de Sainte Anne.

A cent pas de là, est la maison de S. Joachim & de Sainte Anne, en laquelle fut conçûë la Sainte Vierge. La chambre se voit encore au dessous du Chœur d'une Eglise, que les Chrétiens y ont fait bâtir, avec un beau Monastere, où étoient des Religieuses, lequel est encore en son entier. Il y a un petit Autel en cette chambre, sur lequel les

Religieux de S. François disent la Messe, & font l'Office Divin. C'est en cette maison où nôtre Seigneur se retiroit avec la Sainte Vierge & S. Joseph, lors qu'ils venoient de Nazareth en Jerusalem, pour sanctifier les Fêtes commandées par la Loy. Toute l'Eglise & le Monastere sont presentement occupez par les Turcs, où demeure un Chaiq, qui y entretient quelques lampes, & servent de Mosquée.. Neanmoins, moyennant quelque liberalité que les Religieux font au Santon, ils ont la liberté de celebrer la Messe dans cette chambre, qui n'est pas à la verité de la Mosquée.

On fait voir la prison de S. Pierre, qui est dans une Tour. Ce Saint, étant à Jerusalem, se retiroit en la maison de S. Marc, laquelle est encore à present une Eglise, qui est occupée par les Nestoriens Syriens. On voit aussi une belle Eglise, bâtie à la place de la maison de Zebedée, pere de S. Jean & de S. Jacques, dont les Georgiens sont en possession. L'Eglise de S. Jacques le Mineur, où il souffrit le martyre, est possedée par les Armeniens, lesquels y ont joint un Convent, où il y a douze Religieux. Le Vicaire Patriarchal, & un de leurs Evêques y font leur demeure. Les Religieux de S. François ne laissent pas de faire le Service le jour de la Fête de ce Saint chez eux, quoi qu'ils soient de differente créance, & que ces Schismatiques ayent de l'aversion pour eux. Mais malgré toute leur jalousie secrete, ils sont les plus considérez des Mahometans; & entre tous les Ordres de l'Eglise de Jerusalem, ils se peuvent glorifier d'avoir en dépôt & l'entrée dans la plus grande partie de ces saints lieux, pour y faire l'Office, & y entretenir la pieté des Pelerins. Ils sont ordinairement quarante Religieux dans leur Convent, où le Service se fait tres bien, avec musique & orgue; ce qui attire l'admiration de bien des gens, & même de plusieurs Turcs, qui y vont souvent.

Prés de ce Convent, est un Monastere de douze

ou quinze Religieuses Grecques, qui sont des femmes avancées en âge, lesquelles ont fait vœu de continence. Elles sont sous la Jurisdiction du Patriarche des Grecs de Jerusalem. Leur exercice est de prier Dieu, & d'assister à la Messe; mais elles n'ont point d'Office. Elles blanchissent le linge de toutes les Eglises des Grecs, tant de celles de Jerusalem, que de Bethléem, & de S. Sabas.

Hôpital de S. Jean.

Pour ce qui est de l'Hôpital de S. Jean, qui étoit prés du saint Sepulchre, qui étoit la demeure des Chevaliers de Malthe, il est tellement en ruine, qu'on n'en remarque presque plus rien.

Maison de la Sainte Vierge.

Les lieux qui sont hors de Jerusalem, les plus remarquables, sont la maison de la Sainte Vierge, où elle se retira aprés la mort de Jesus-Christ, son Fils, qui est sur le plus haut du Mont de Sion; & c'est le lieu de son trépas. Il ne reste plus de cette maison que des ruines, que les Pelerins vont visiter avec devotion.

Cimetiere des Caholiques & des Grecs.

Assez prés de là, est le Cimetiere, où sont enterrez les Recollets & les Chrétiens Catholiques, même les Grecs.

La Vallée de Josaphat.

On remarque ensuite la Vallée de Josaphat, qui est entre Jerusalem & le Mont des Olives, partagée par le Torrent de Cedron, contenant environ une lieüe de longueur sur 4. à 500. pas de largeur. Les Juifs donnent tous les jours un Sequin au Grand Turc, pour avoir la permission d'y être enterrez, outre ce qu'ils payent, pour y avoir un lieu, qu'ils choisissent pour leur sepulture. On y voit le sepulchre de la Sainte Vierge, qui est au plus haut de la Vallée, taillé dans le roc, & au dessus une table de marbre de la même longueur du sepulchre, de deux pieds de largeur, qui sert d'Autel, sur lequel brûlent 24. lampes de toutes les Nations Chrétiennes de Jerusalem; & il n'y a que les seuls Religieux de S. François qui y puissent dire la Messe, & les Prêtres Catholiques. Sainte Helene a fait environner ce saint monument

Le Sepulchre de la Sainte Vierge.

d'une

d'une belle Eglise, dans laquelle sont des Chapelles, où ont été inhumez S. Joachim, Sainte Anne & S. Joseph, comme nous avons dit. L'on y dit tous les jours la Messe. Le jour de l'Assomption, il s'y fait de grandes ceremonies par les Religieux de S. François, qui y passent toute la nuit à chanter des Hymnes & des Cantiques. Les Turcs y vont faire leurs prieres, ayant une devotion particuliere pour la Sainte Vierge. Ils y ont un Santon, qui est comme le Curé d'une Paroisse, & qui en garde une clef, pour y introduire les Pelerins Turcs, lors qu'ils vont visiter ce sacré monument, pour lequel ils ont une grande veneration. Ce Santon fait payer aux Pelerins, qui y vont faire leurs devotions, un Medin; & outre cela, le Convent de Jerusalem lui paye encore la valeur de trente écus. Ce lieu n'est pas censé être une Mosquée.

Dans cette Vallée, est aussi la sepulture du Prophete Zacharie, fils de Barachie, que les Juifs visitent avec grand concours de Peuple. Un peu à côté de ce tombeau, se voit la grotte, où S. Jacques le Mineur se cacha, lors qu'on prit nôtre Seigneur, jusqu'au jour de sa Resurrection. On voit aussi deux belles sepultures, taillées dans le rocher; l'une de Josaphat, & l'autre d'Absalon, qui sont remarquables par une haute pyramide au dessus.

Dans le plus bas de cette Vallée, est le Puits de Jeremie, où ce saint Prophete, par inspiration divine, cacha le feu du *Sancta Sanctorum*, lors qu'on emmena le Peuple d'Israël captif en Babylone, qui y resta 72. ans; aprés lesquels, étant retournez à Jerusalem, Nehemias, Grand Prêtre, alla chercher ce feu dans ce Puits, d'où il retira une eau bourbeuse, qu'il porta sur l'Autel, laquelle s'enflamma, & consuma l'holocauste qui y étoit. En certaines années, l'eau de ce Puits sort un mois entier de son embouchure avec grande abondance; ce qui marque une bonne année dans

la Terre de Promission, & ce qui cause de grandes réjoüissances autour de ce Puits, pendant tout ce tems, entre les Turcs, qui y font des prieres. On voit encore dans cette Vallée le lieu, où le Prophete Isaïe fut scié en deux, par le commandement de Manassés; la Fontaine de Siloë, où nôtre Seigneur envoya laver l'Aveugle né. On y voit encore le lieu, où S. Estienne fut lapidé, à deux cens pas de Jerusalem.

A mille pas de Jerusalem, hors la porte d'Ephraim, dans un lieu souterrain, taillé dans le roc, sont les Tombeaux des Rois de Juda, contenus en 48. cabinets, qui est un ouvrage des plus beaux qui se voyent.

Entre ces sepulchres & Jerusalem, vers la porte de Damas, se voit une grande grotte, où le Prophete Jeremie fit ses Lamentations. Les Turcs ont ce lieu en particuliere veneration, & ils y ont fait une Mosquée, auprés de laquelle est un Hermitage, où sont quelques Religieux Turcs, qui vivent dans l'étroite observance de la Loy de Mahomet. A un quart de lieüe de Jerusalem, sur le plus haut du Mont Gion, se voit le reste d'un bel édifice, où Salomon fut sacré Roy par Sadoc. Joignant ce lieu, est le Champ des Foulons, qui sert de Cimetiere aux Turcs de Jerusalem. Il y a quantité de sepulchres. Les Jeudis matin les Mahometans y vont prier Dieu pour les morts; & les femmes, l'aprés dîné.

A demie lieüe de là, est un petit bocage, auprés duquel est un Convent de Religieux Georgiens, qui est à present sous la possession des Grecs, où il y a douze ou quinze de ces Religieux Schismatiques. Ce lieu est appellé Sainte Croix. Tous les Chrétiens Orientaux disent que le bois de la Croix de nôtre Seigneur a été pris en ce lieu. Sous l'Autel de l'Eglise, se voit le tronc, où le bois fut coupé. Ce lieu est en grande veneration parmi les Chrétiens.

Bethanie, petite Ville de la Tribu de Benjamin, distante d'une petite lieüe de Jerusalem, appartenante à Sainte Marthe, sœur de la Magdelene, n'est plus maintenant qu'un desert, dans les ruines duquel demeurent quelques Mores. On y voit d'assez beaux restes d'une Eglise, où étoit la maison de Simon le Lepreux, où nôtre Seigneur mangea, lors que la Magdelene vint laver ses pieds de ses larmes. Soixante pas au dessus de la maison du Lazare, est le lieu de son sepulchre, où nôtre Seigneur le ressuscita. C'est un caveau, où l'on voit une pierre d'une palme d'épaisseur, qui fermoit ce sepulchre. Les Religieux de S. François vont souvent dire la Messe sur cette pierre, qui leur sert d'Autel, laquelle est élevée. Les Pelerins Mahometans vont aussi visiter ce lieu; car ils croyent le miracle. Dans les maisons de Sainte Marthe & de la Magdelene, on avoit bâti des Monasteres; mais il n'en reste que des ruines. Bethanie.

Bethphagé, Bourgade de la Tribu de Benjamin, à côté du Mont Olivet, distante d'une lieüe de Jerusalem, étoit autrefois considérable; mais il n'en paroît plus que du gravois. Ce fut de ce lieu que le Fils de Dieu partit, pour aller faire son entrée en Jerusalem. En memoire de quoi, il se fait tous les ans, le jour des Rameaux, une Procession tres celebre par les Religieux de S. François, qui sont accompagnez d'une multitude d'hommes, de femmes & d'enfans, Religieux & Religieuses de toutes les Sectes des Chrétiens de la Terre, qui se rendent à Jerusalem, pour y solemniser la Pâque, lesquels, quoi que Schismatiques, assistent neanmoins à cette ceremonie avec une devotion & un respect admirables, jettant à la foule leurs vêtemens & des fleurs à terre, ainsi que les Catholiques, afin que l'Asne, que le Gardien monte, passe pardessus. Cette ceremonie se fait avec un grand épanchement de larmes, causé par un excés de joye de voir cette admirable entrée Bethphagé.

faite à même jour, au même lieu, & en la même ceremonie que le Fils de Dieu la fit. En ce tems-là, il y a des Pelerins d'Ethiopie, d'Egypte, de la Grece, d'Armenie, de la Chaldée, de l'Europe, & de tous les Cantons de la Terre; même tous les principaux Turcs de Jerusalem, & toute la populace. Les Juifs en sont aussi spectateurs, & une multitude de Peuple si grande, principalement depuis le Torrent de Cedron, jusqu'à l'Eglise, qu'il faut que le Bassa envoye exprés des Janissaires, pour faire ranger le Peuple, afin que les Religieux puissent passer avec ordre, & de peur qu'il ne s'y commette du désordre. Chacun étant rentré dans l'Eglise, il se fait une Prédication en Arabe, afin que toutes ces Nations entendent le sujet de cette solemnité, & en puissent connoître & loüer Dieu.

Jericho. Jericho étoit une Ville Royale de la Tribu de Benjamin, à six lieües de Jerusalem. Les Chrétiens en firent un Evêché. Ce n'est plus qu'un Village, où il y a environ cent ménages de Mores. L'Eglise Cathedrale étoit bâtie où étoit la maison de Zachée, qui reçut nôtre Seigneur. A trois quarts de lieüe de cette Ville, est un Village, nommé Galgal. Ce fut en ce lieu que les Enfans d'Israël commencerent à manger des fruits de la Terre Promise, & que la manne, qui les avoit nourris au desert, cessa de tomber. En ce même lieu, Josué fit circoncire tous les Juifs, qui étoient nez, pendant qu'ils étoient dans les deserts; & ce fut l'endroit où s'est fait la Circoncision la premiere fois dans la Terre de Promission.

Le Mont de la Quarantaine. A six lieües de Jerusalem, est la Montagne où nôtre Seigneur se retira, pour y faire son jeûne de 40. jours & 40. nuits. Cette Montagne est nommée de la Quarantaine. Il y a pour une heure de chemin, assez difficile à monter. Il s'y trouve deux grottes naturelles dans le roc. On l'appelle aussi le Mont du Diable, parce que ce fut sur cette Mon-

tagne que le Diable tenta Jesus-Christ, & lui montra tous les Royaumes de la Terre de Promission, qui se voyent de son sommet; sçavoir, celui de Syrie, de Galilée, de Samarie, de Judée, d'Arabie, de la Terre de Hus, de Moab & d'autres Provinces. Il y avoit aussi sur cette Montagne une Eglise bâtie par Sainte Helene, dont on ne voit que des restes. On y va dire la Messe le Mardi de Pâques seulement.

A une lieüe de Jerusalem, à l'Occident, est la Vallée de Therebinte, où David tua Goliath. **La Vallée de Therebinte.**

On voit aussi à deux lieües de là Anathot, Ville Sacerdotale de la Tribu de Levi. Elle est de la Tribu de Benjamin. On y voit une Eglise, où étoit la demeure du Prophete Jeremie, & où il nâquit. Ce n'est plus qu'un Village, habité de Mores.

A trois ou quatre lieües de cette Ville, se voit le Puits de Jacob, où tout le bestial de la Contrée vient boire. C'est là où commencent les Montagnes de Judée, du côté d'Occident, & contiennent une journée de chemin, allant jusqu'à Hebron. Voila tout ce qui se remarque de memorable dans la Tribu de Benjamin.

Dans celle de Dan, se voit Jaffa ou Joppen, une des plus anciennes Villes du Monde, bâtie par Japhet, troisiéme fils de Noë. Ce fut en ce lieu que le Patriarche Noë entra dans l'Arche avec sa famille; & il y demeuroit auparavant le deluge. Il y fut même enseveli. Ce fut aussi où le Prophete Jonas s'embarqua, fuyant la face de Dieu, qui lui avoit commandé d'aller prêcher la penitence aux Ninivites; que les Juifs embarquerent dans une méchante barque sans gouvernail, la Magdelené, Marthe, sa sœur, & le Lazare, leur frere; que S. Pierre, demeurant en la maison de Simon le Corroyeur, ressuscita Thabite. Ce fut aussi en ce même Port que Salomon fit décharger le bois de cedre du Mont Liban, qu'Hiram, Roy de Tyr, **La Tribu de Dan. Jaffa ou Joppen.**

lui envoyoit, pour bâtir le Temple de Jerusalem. Jaffa étoit une des onze Toparchies, où on adoroit anciennement l'Idole Astarten, ou Decreta, qui étoit mere de Semiramis. C'étoit un Evêché, dépendant de l'Archevêché de Cesarée, lors que les Chrétiens possédoient la Terre Sainte. Elle a été prise & saccagée plusieurs fois; brûlée par Judas Machabée, parce que les habitans avoient fait mourir deux cens Juifs; & prise par S. Loüis, quand il fut en Orient. Mais les Turcs l'ont reprise depuis, & l'ont réduite en l'état qu'elle est aujourd'hui, ne renfermant plus que fort peu d'habitans, composez de Mores, de Juifs & de Grecs, qui professent leur Religion particuliere.

Geth. A cinq ou six lieües de cette Ville, est celle de Geth, autrefois Ville Royale, & une des cinq Satrapies des Philistins, dont le Géant Goliath étoit originaire. Ce n'est plus qu'un Village, rempli de Mores, qui suivent leur Religion Mahometane. Il y a un Hermitage de Turcs, où un de leurs fameux Dervis a été inhumé. C'est un Pelerinage fort fréquenté.

Accaron. La Ville d'Accaron, qui est encore de cette Tribu, & une des cinq Satrapies, étoit une des plus fortes de la Palestine. Les Philistins y garderent l'Arche d'Alliance quelque tems. Ce n'est plus qu'un Village presentement.

Ascalon. La Ville d'Ascalon, qui est aussi du nombre des cinq Satrapies des Philistins, & de cette Tribu, où l'Arche d'Alliance demeura aussi quelque tems, est réduite à soixante familles de Mores, qui professent le Mahometisme.

Azotus. Azotus, à deux lieües d'Ascalon, est pareillement du nombre des cinq Satrapies. Du tems des Chrétiens, c'étoit un Evêché. On y voit encore des démolitions de l'Eglise Cathedrale.

La Tribu de Simeon. Quoi qu'il se soit vû autrefois 47. Villes dans la Tribu de Simeon, elle est pourtant aujourd'hui une des moins habitées, ne servant plus que de

retraite aux Voleurs Arabes, à cause de la proximité des grands deserts. On y voit Gaza, assez renommée, à cause de ses Caravanes d'Egypte en Syrie. Du tems des Philistins, c'étoit une des cinq Satrapies, & leur Metropolitaine, lors que Samson y fut mené captif, & qu'il détacha les portes de leur Ville, & qu'il ébranla tellement le Château, où étoient les Philistins, que les ruines en furent leur sepulture. Il y avoit un Temple superbe dans cette Ville, où l'on adoroit l'Idole de Dagon, qui étoit tenu pour un Dieu, qui rendoit des Oracles, les Demons faisant par son organe des œuvres prodigieuses. Cette Ville a été prise & possedée par diverses Nations, qui l'ont ruinée de telle sorte, qu'on n'y voit plus rien de son antiquité, non plus que de l'Eglise Episcopale; car c'étoit un Evêché du tems des Chrétiens. Elle ne laisse pourtant pas d'être encore une des plus grandes & des plus peuplées de la Terre de Promission; car outre que les Mahometans y ont sept Mosquées, toutes revêtuës de marbre, il y a aussi deux Eglises de Grecs & d'Armeniens, & une Synagogue de Juifs; tous lesquels y font librement l'exercice de leur Religion. Gaza.

A cinq lieües de Gaza, il y a un Village habité de Mores. C'étoit la Ville de Siceleg, de cette Tribu. Achis, Philistin, Roy de Geth, la donna à David, qui y sejourna trois ans. Elle a appartenu depuis aux Rois de Juda.

La Ville de Bersabée, de cette Tribu, est à quatre lieües de Siceleg. Elle commença à être bâtie du tems d'Abraham. Ce Patriarche y fit un Puits, que l'on voit encore à present, sur lequel ce Patriarche & Abimelech, Roy des Philistins, jurerent alliance ensemble. On l'appelle encore à present le Puits de jurement. Ce n'est plus qu'un Village habité de Turcs. Bersabée.

La Tribu de Juda est recommandable entre toutes les autres, tant parce qu'elle est la plus vaste & Tribu de Juda.

X iiij

la plus peuplée, que pour les mysteres adorables qui s'y sont accomplis ; qu'elle a été la premiere habitée de toute la Terre, & que Dieu l'a choisie pour être le lieu de la naissance de son Fils.

Champ d'Aceldama.

Le Champ d'Aceldama est à cinq cens pas des murailles de Jerusalem, qui fut acheté trente deniers, que Judas avoit reçus pour le payement du Sang précieux. Les Armeniens l'ont acheté depuis, pour y inhumer ceux de leur Secte, qui meurent à Jerusalem. Quelques Juifs s'y font aussi enterrer.

Emmaüs.

La Ville d'Emmaüs, de cette Tribu, à deux lieües & demie de Jerusalem, avoit été érigée en Evéché du tems des Chrétiens ; mais ce n'est plus qu'un Village habité de Mores, & où il n'y a aucun Chrétien. On y voit les ruines d'un Château & d'une Chapelle au lieu où les deux Disciples reconnurent nôtre Seigneur à la fraction du pain, où il disparut aussi-tôt. Les Religieux de S. François de Jerusalem y vont le Lundi de Pâques y chanter l'Evangile ; & lors que le Prêtre prononce ces paroles : *Il prit du pain, & le benit*, il fait la benediction sur un pain, qui se distribüe à tous les Assistans, qui le conservent avec devotion.

Silo.

A une lieüe de là, est une haute Montagne, où est la Ville de Silo, & où l'Arche d'Alliance a été gardée l'espace de 610. ans ; & ce fut de ce lieu qu'elle fut enlevée par les Philistins. Ce fut en ce même lieu que les partages des douze Tribus d'Israël furent faits. Prés de là, il y a une belle Mosquée, en laquelle sont quelques Prêtres Turcs, qui ont la garde de ce lieu, & le soin d'entretenir des lampes, qui brûlent nuit & jour sur le Tombeau du Prophete Samuel, qui est enfermé dans cette Mosquée, pour lequel les Mahometans ont une devotion particuliere.

Au bas de la Montagne, se voit l'endroit où Sennacherib perdit en une nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes par l'Ange exterminateur,

Environ trois cens pas au delà, est le lieu de la naissance du Prophete Elie, où l'on a bâti un Convent, que des Religieux Grecs de l'Ordre de S. Basile habitent ordinairement. Pas bien loin de là, est une tour & une voûte, que l'on sçait par tradition être des restes de la maison de Jacob, lors que sa femme Rachel mourut, en mettant Benjamin au monde, laquelle fut inhumée à sept cens pas de cette maison, où commence le Champ, appellé Ephrata. On voit encore cette sepulture élevée de terre, que Mahomet, Bassa de Jerusalem, a fait réparer il y a environ 45. ans. Des Turcs de Jerusalem ont la devotion de se faire inhumer en ce lieu, qui est declaré Mosquée. Les Mahometans, qui vont visiter Jerusalem, Bethléem & Hebron, visitent aussi ce sepulchre, & y font leurs prieres. Prés de ce lieu, dans le chemin, est la Cisterne de David, où trois soldats allerent querir de l'eau, lors que les Philistins assiegoient Bethléem.

Dans cette Tribu, est la Ville de Bethléem. Bethléem. Elle est appellée Cité de David, parce qu'il y nâquit, & y fut élevé. L'Empereur Adrien, ennemi des Chrétiens, fit dresser une Idole d'Adonis au lieu où nôtre Seigneur avoit pris naissance, pour éteindre la devotion que les Chrétiens avoient pour ce saint lieu. Cette Idole fut détruite par le commandement de Sainte Helene. Du têms de David, c'étoit une mediocre Ville, située sur une colline. Ce n'est plus qu'un Bourg à present d'environ 300. feux, où demeurent des Mores, & plusieurs pauvres Chrétiens, qui gagnent leur vie à faire des Chapelets, des Croix, & autres signes de devotion, & à les vendre aux Pelerins de Jerusalem. Au pied de cette colline, il y a une grande Eglise, avec son Monastere, qui paroît comme une Forteresse, à cause de sa grosse tour quarrée, & de quelques murailles d'épaisseur, où demeurent trois sortes de Chrétiens, sçavoir, des Cordeliers, des Grecs, & des Armeniens. Les pre-

miers y sont depuis long-tems, & ont donné de la place aux Armeniens; car les Grecs n'y sont que depuis trente ans. Le lieu de la naissance de nôtre Seigneur est une grotte de six toises de longueur sur deux & demie de largeur, & quatre de hauteur. Du tems des Apôtres & des premiers Chrétiens, on avoit dressé comme une Eglise ou Oratoire, qui étoit visité par les Fideles avec grande devotion; mais ce que les premiers Disciples avoient fait pour la décoration de cette Crêche, fut détruit l'an 137. par le commandement de l'Empereur Adrien, qui profana ce lieu, comme nous venons de dire, pour éteindre la devotion des Chrétiens. Il fut pourtant rétabli 180. ans aprés par Sainte Helene, qui l'enrichit, & le décora de la maniere qu'il se voit à present, y faisant bâtir une magnifique Eglise, laquelle, par la Providence de Dieu, a été conservée jusqu'aujourd'hui, & reverée de toutes les Nations de la Terre. Cette Eglise, qui a été faite pour contenir la sainte Crêche, a 70. pas de longueur, & 30. de largeur. Elle est au milieu de l'Eglise, ornée & enrichie de beau marbre. On y descend quatorze degrez. On voit la place où la Sainte Vierge enfanta le Fils de Dieu, où il y a un beau marbre, couronné d'un cercle d'argent, qui jette des rayons à la maniere d'un Soleil, & ces mots autour: *Hic de Virgine Maria Jesus-Christus natus est*; & un peu plus loin, l'effigie de la Vierge, tenant son petit Jesus, empreinte naturellement sur du marbre, & à côté, une Crêche de marbre, en la place de celle de bois, que j'ai vû à Sainte Marie Majeure à Rome, où nôtre Seigneur fut mis aprés qu'il fût né. Les seuls Religieux de S. François y celebrent la Messe, & y font tous les jours l'Office Divin. Ils y entretiennent trente-deux lampes d'argent, que les Princes Chrétiens y ont envoyées. La porte du portail de l'Eglise n'a que trois pieds de hauteur, pour empêcher que les

Crêche de nôtre Seigneur.

Arabes, qui rodent toûjours ces quartiers à cheval, n'y entrent, pour être plus prompts à fuïr. Mais cela n'empêche pas que l'Eglise ne soit tres belle, ayant sa Nef soutenüe de quatre rangs de onze colomnes de marbre, en faisant cinq parties de cette Nef, couvertes de plomb; & le dedans bien orné. Elle étoit toute pavée de marbre, que les Turcs ont arraché, pour en orner leur Mosquée. L'on voit dans l'Eglise, en l'une des Chapelles, la pierre, sur laquelle nôtre Seigneur a été circoncis; & dans une autre, l'endroit où les trois Rois descendirent, pour faire leur adoration. Elle appartient aux Armeniens, & la tour aux Grecs, qui y font leur demeure, depuis, qu'au préjudice des Latins, qui possedoient cette Eglise & le lieu de la Nativité, ils l'ont acheté des Turcs au plus offrant. Il y a sous cette Eglise une grande grotte, où sont ensevelis plusieurs des saints Innocens; & une autre, qui servoit de demeure à S. Jerôme, où il traduisit la Bible: & à côté, est son Tombeau, proche ceux de Sainte Paule & de sa fille, Nobles Romaines de la Maison des Grayes, Fondatrices de ce Convent; & encore celui de S. Eusebe, Disciple de S. Jerôme, qui a traduit la Bible d'Hebreu en Latin.

Il y a ordinairement neuf ou dix Religieux dans ce Convent; mais depuis le Dimanche de l'Avent, jusqu'à l'Octave de l'Epiphanie, la plus grande partie de ceux de Jerusalem s'y rendent, pour faire le Service plus solennel. Ils ont été obligez de tout tems de nourrir & loger tous les Turcs, Mores & Arabes, qui passent par Bethléem; ce qui se fait des aumônes que les Chrétiens de l'Europe y envoyent. Il y a aussi un Evêque Grec, & six Religieux de l'Ordre de S. Basile, tous Schismatiques, qui logent, comme nous avons dit, dans la tour de l'Eglise, où étoient les cloches. Les Armeniens ont fait bâtir un grand corps de logis, où ils sont neanmoins peu de Religieux. Ils ont dans

leur enclos le Cimetiere, où tous les Chrétiens, tant Religieux, que Seculiers, Catholiques & Schismatiques, sont inhumez.

Grotte où la Sainte Vierge se retira, pour éviter la persecutiō d'Herode.

Hors Bethléem, à deux cens pas, vers l'Orient, se voit une grotte sous terre, où la Sainte Vierge s'alla cacher avec son Fils, pendant que S. Joseph accommoda leur petit bagage, pour fuïr en Egypte, & éviter la tyrannie d'Herode. On avoit fait une Eglise au dessus, qui est détruite; neanmoins il y a encore un Autel en cette grotte, où les Religieux de S. François vont quelquefois dire la Messe.

Pastour.

A un quart de lieüe de Bethléem, est un endroit, qu'on appelle Pastour, où les Anges annoncerent aux Pasteurs la naissance du Fils de Dieu. Il y avoit autrefois une Eglise, dont il ne reste plus qu'une voûte sous terre. On voit un puits dans un Village pas bien loin de là, dont l'eau se hausse & se baisse de tems en tems. La Tradition du Païs porte que la Sainte Vierge passant par-là, quelques habitans lui ayant refusé de cette eau, elle s'éleva dans le puits, par un miracle, jusqu'au bord, où il lui fut facile d'en prendre.

Fons signatus.

On voit aussi autour de cette Ville plusieurs Fontaines, dont il est fait mention dans l'Ecriture, entre autres, celle de *Fons signatus*, qui sort par trois endroits, dont les eaux sont portées en Jerusalem par un Acqueduc; les trois Piscines de Salomon, en façon de grands réservoirs, taillées dans le roc, qui communiquent leurs eaux l'une à l'autre, pour en être également pleines; & plus loin, dans un profond vallon, le Jardin du même Salomon, dit *Hortus conclusus*, à cause qu'il est entre deux Montagnes, qui lui servent comme de murailles.

Hortus conclusus.

Engaddi.

On voit aussi le Mont Engaddi, sous lequel, dans une caverne, David coupa de la robe de Saül, sans qu'il le vît.

A demie lieüe de là, est le Château de Bethulie, que les François ont tenu 40. ans, aprés avoir perdu Jerusalem. Château de Bethulie.

Vers la Mer Morte, est le Monastere fondé par S. Sabas. Du tems de cet Abbé, il y avoit quatorze mille Moines, qui se retiroient dans des cavernes, qui se voyent autour de ce Monastere, à la pante d'une longue & roide Montagne, au pied de laquelle passe le Torrent de Cedron, qui vient de Jerusalem. Ce Monastere est aujourd'hui habité par quelques Religieux Grecs de l'Ordre de S. Basile. Monastere de S. Sabas.

A quatre lieües de ce Monastere, on voit encore la Statüe de sel de la femme de Loth, semblable à de l'alun. Quoi qu'on en rompe souvent, elle ne diminüe point; & la Divine Providence la conserve, pour servir aux hommes à leur faire craindre sa Justice Divine. Assez prés de là, se voit aussi la grotte, où Loth se retira avec ses deux filles. Statüe de Sel.

Thecué, Ville bâtie par Roboam, en la Tribu de Juda, est à deux lieües de Bethléem. Le Prophete Amos y nâquit & y fut inhumé. On avoit bâti une Eglise au lieu de sa sepulture, que les Turcs ont ruinée, & y ont bâti à la place une petite Mosquée, où ils font leurs ceremonies. Theçué.

A trois lieües de là, est la Vallée de Sorec, qui est environnée des Montagnes de la Judée, dans lesquelles est la Fontaine où S. Philippe baptisa l'Eunuque de Candace, Reine d'Ethiopie, qui jette un ruisseau, appellé dans l'Ecriture Sainte Botry; & à quelques lieües de là, & à trois de Jerusalem, est le lieu, où S. Jean-Baptiste se retira, pour faire penitence, à une lieüe de la maison de son pere. C'est une grotte dans le roc de huit pas de longueur sur trois & demi de largeur, & de sept à huit de hauteur. Ce lieu est situé dans un desert, sur le penchant d'un précipice affreux des Montagnes de Judée. Ce Grand Saint se nourris- Fontaine, où l'Eunuque fut baptisé. Botry. Desert de S. Jean.

ſoit d'un certain fruit rouge, que produit un laurier ſauvage, & beuvoit de l'eau d'une ſource prés de cette grotte. Il ſortit de ce lieu, pour aller prêcher la pénitence, & baptiſer au Jourdain, qui eſt à dix ou onze lieües de cette grotte. Les jours que l'Egliſe ſolemniſe les Fêtes de S. Jean, tous les Religieux de S. François de Jeruſalem, & ceux de Bethléem, vont celebrer la Meſſe dans cette grotte, au haut de laquelle on avoit autrefois bâti un Monaſtere, que les Turcs ont démoli.

A une lieüe de ce deſert, & à deux de Jeruſalem, eſt la Ville, où demeuroient Zacharie & Sainte Eliſabeth, pere & mere de S. Jean. C'étoit une des ſix Villes Sacerdotales, qui ſont dans la Tribu de Juda, dautant que Zacharie étoit Prêtre, & Sainte Eliſabeth de la lignée d'Aaron. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un Village, au pied d'une Montagne. Dans le milieu, étoit la maiſon où demeuroit Zacharie avec Sainte Eliſabeth, de laquelle on a fait une Egliſe, qui ſubſiſte encore preſqu'en ſon entier. Mais tous ces lieux ſont tellement profanez, qu'ils ne ſervent que pour loger les beſtiaux. Neanmoins les Recollets de Jeruſalem, & ceux de Bethléem ne laiſſent pas d'y aller quelquefois dire la Meſſe, moyennant un écu qu'ils donnent au Chaique ou Maire du lieu. A deux cens pas de là, hors la Ville, étoit une maiſon, que Zacharie habitoit l'été, où la Sainte Vierge alla viſiter Sainte Eliſabeth, ſa couſine, & où elle compoſa le Cantique *Magnificat*. Les Chrétiens ont bâti depuis un Monaſtere en ce lieu, avec une maiſon, dont il reſte encore pluſieurs bâtimens, que les Chrétiens vont viſiter.

Maiſon de Zacharie & de Sainte Eliſabeth.

A une lieüe du deſert de S. Jean, eſt la Ville de Modin, où nâquit Mathatias, pere des Machabées. Les Turcs, qui ſont en aſſez grand nombre dans cette Ville, ont bâti une belle Moſquée au lieu de ſa ſepulture.

Modin.

A deux lieües de là, eſt la Ville de Nobé, de la

Nobé.

Tribu de Levi, où David demanda à Achimelech les pains de proposition, pour lui & ses soldats, allant combattre Saül. Ce lieu est habité de Mahometans.

Hebron.

La Ville Royale d'Hebron est une des plus anciennes du Monde, ayant été bâtie peu aprés le deluge. Lors qu'Abraham sortit de Mesopotamie, il fut habiter ce lieu, qui étoit pour lors la Metropolitaine des Philistins, & s'appelloit Mambré. Adam, Abraham, Isaac & Jacob y ont été inhumez. David se retira en cette Ville aprés la mort de Saül, & il y fut élû Roy des Hebreux, & y demeura sept ans & demi. Elle est dans la Tribu de Juda, à sept lieües de Jerusalem, & à cinq de Bethléem. Du tems des Philistins, Hebron étoit une Ville Royale; & lors que la Terre de Promission fut divisée en douze Tribus d'Israël, elle fut donnée à la Tribu de Levi, & fut élûë une des six Villes Sacerdotales, qui servoient de refuge aux homicides & aux bannis. Lors que les Chrétiens possedoient la Terre Sainte, elle fut érigée en Évêché. Elle est fort recommandable dans l'Ecriture Sainte; & à present même toutes les Nations Chrétiennes, les Juifs & les Mahometans, la reverent, à cause des mysteres qui s'y sont operez. Les Turcs y ont édifié une magnifique Mosquée, sur le modele du Temple de Jerusalem, auprés duquel est la double caverne qu'Abraham acheta des enfans de Het, en laquelle sont inhumez Adam, Eve, Abraham, Sara, Isaac & Rebecca, Jacob & Lia, avec leurs enfans, à la réserve de Joseph. Mais les Chrétiens, ni les Juifs, n'oseroient entrer en ce lieu, parce que c'est une Mosquée de Turcs. Cette Ville est habitée de Turcs, de Mores & de Juifs. Plusieurs assûrent que dans les environs de cette Ville, Adam fut créé, & qu'il y passa ses jours, & que les premiers Patriarches y ont vêcu.

La Tribu de Ruben est fort nombreuse. Il y

Tribu de Ruben. avoit autrefois trente-cinq Villes, sans les Villages, qui étoient sous la Domination de trois Rois, deux desquels, sçavoir Sehon & Og, furent tuez par les Israëlites, lors qu'ils se rendirent Maîtres de ce Païs-là, lequel est le premier de la Terre de Promission, qu'ils ont possedée. Lors que les Chrétiens cesserent d'en être Maîtres, il y avoit un Evêché dans la Tribu de Ruben, en la Ville de Petra, laquelle, du tems des Hebreux, étoit une Ville de refuge de la Tribu de Levi; mais à present il n'en reste que les cendres, non plus que de toutes les autres.

Mont Abar. Le Mont Abar ou Abarin, où Moïse écrivit le Deuteronome, & où il mourut, est dans cette Tribu, à trois lieües du Jourdain, vis-à-vis Jericho.

Tribu de Gad. On remarque fort peu de choses dans l'Ecriture de la Tribu de Gad, qui est au delà du Fleuve du Jourdain, joignant la Tribu de Ruben, dans le Royaume des Amorréens. C'est maintenant la plus deserte Contrée de la Terre de Promission. De vingt-huit Villes qui y étoient, il ne s'y trouve plus que cinq ou six Villages, habitez de Mores, où il n'y a pas seulement une Mosquée, ni aucun reste de son antiquité, à cause des Arabes, qui y ont toûjours campé.

Tribu de Manassé. Dans la Tribu de Manassé, qui est dans le Royaume de Bazan, il y avoit quarante-deux Villes, dont il ne reste plus que Damas, la plûpart des autres étant ensevelies sous leurs ruines. Corosain étoit une Ville de cette Tribu, à une lieüe de Capharnaüm, où nôtre Seigneur a fait plusieurs miracles, comme on le voit dans l'Ecriture, par les reproches qu'il lui fait. Il semble que cette Ville porte encore cette malediction; car il ne s'y remarque aucune apparence d'Eglise, ni d'antiquité. La Ville Royale de Damas, la Capitale de Syrie, bâtie par les enfans de Noë peu aprés le deluge, à cinq journées de Jerusalem, est de cette

Damas.

Tribu. Nous avons parlé ci-dessus de toutes les Sectes de Chrétiens qui s'y trouvent, & de la Religion des habitans. Nous finirons aussi par cette Tribu la description de la Terre de Promission, où le Créateur de toutes choses s'est fait connoître, d'où est sortie la vraie Foy, & où les mysteres, qui sont le fondement de nôtre esperance, se sont operez. Cette Province a été appellée Sainte, & destinée pour ses favoris. Quoi qu'aujourd'hui elle soit aussi déplorable en ses ruines, qu'elle a été admirable en sa splendeur, c'est par un effet adorable des Jugemens de Dieu, qui, pour les crimes qui se commettoient en la Sainte Cité, en prédit & en permit la désolation, qui s'est étendüe dans toute la Contrée. Cette ruine lui est arrivée, pour avoir changé tant de fois de Religion, de Loix & de ceremonies.

Entre tous les habitans de la Terre Sainte, les Mores sont en plus grand nombre que toutes les autres Nations ensemble; & on remarque qu'ils sont beaucoup plus zelez dans l'observance de la Loy de Mahomet, que les Turcs, les Arabes & les Raphdis, dont nous parlerons ci-aprés: & quoi qu'ils n'ayent que les plus vils Offices, ce sont d'eux de qui toutes les autres Nations épousent les mœurs, reçoivent les Loix & empruntent les ceremonies, qu'ils observent en la naissance, aux mariages, aux Fêtes, aux funerailles, & en toutes autres choses, quoi que leurs mœurs soient tres corrompuës. De tous les Mahometans, il n'y en a point qui soient si zelez & si superstitieux que les Arabes & les Mores, ne permettant pas même aux Chrétiens d'entrer dans leurs Mosquées, les haïssant au dernier point. Ces Mores descendent de ceux que la sainte Ecriture appelle Jebuzéens & Georgiens, qui furent chassez de la Terre de Promission par Jesus, fils de Navé, & se retirerent en la partie Occidentale de la Lybie. Ayant depuis embrassé la Loy de Mahomet, & s'étant

joints avec les Arabes, ils se sont habituez dans les Villes & les Villages de la Terre Sainte & de l'Egypte.

Raphdis. Une autre Nation, qui observe la Loy de Mahomet dans la Terre Sainte, sont les Raphdis, lesquels ont à la verité quelques opinions & quelques superstitions particulieres; mais ils vont aux Mosquées avec les Mores, & suivent toutes leurs ceremonies. Ils habitent particulierement la haute Galilée, & la Phenicie, ne faisant pas mille hommes en tout. Cette Secte Mahometane a les Chrétiens en telle horreur, que quand ils en rencontrent dans leur chemin, ils leur font signe de se retirer d'eux, les faisant passer au dessous du vent: & quand ils en usent autrement, ils les frappent; car ils ont cette créance, que s'ils recevoient l'air qui auroit touché un Chrétien, ils seroient soüillez. Que s'il arrive que par charité ils donnent à boire ou à manger à un Chrétien, ils n'oseroient toucher le vaisseau dans lequel ils lui en ont donné. Lors qu'ils en rencontrent, ils disent, levant les yeux au Ciel: *O Dieu! Je te rends grace de ce que tu ne m'as pas fait naître Chrétien, comme ce pourceau-là*. Ils ont parmi eux cette créance, que quiconque observe la Loy de Mahomet, & tüe un Chrétien pour le zele de la Loy, il ne peut pas aller en Enfer.

Outre ceux-ci, il y a encore des Juifs, qui habitent la Terre Sainte, qui sont en petit nombre, aussi bien que des Chrétiens & des Mahometans, dont il s'en trouve de plusieurs Sectes, y en ayant seulement dans la Ville de Gaza quatre Sectes, qui ont leur Moufty ou Pontife. Les premiers sont les Hanefi, qui sont de la créance du Grand Turc; les seconds Cheaferi, qui sont Mores; les troisiémes Malichi, qui sont de la créance des Mores de Barbarie; & les quatriémes Hambeli.

4. Sectes de Mahometans.

Juifs. Quant aux Juifs, aprés que l'Empereur Titus eut détruit Jerusalem, qu'il eut fait esclaves tous

les Juifs qui s'y trouverent, & vendu les autres, trente pour un denier, la Terre Sainte demeura quelque tems sans être habitée par eux ; mais ceux qui étoient disperſez en divers lieux d'Orient, alloient une fois l'an en Jeruſalem, pour y faire des lamentations, & pleurer ſur les ruines de cette ſainte Cité Ils alloient de là à Hebron viſiter les ſepulchres, & honorer les cendres de nos premiers Peres ; mais pour avoir cette permiſſion, & le paſſage libre, ils payoient de grands tributs aux Officiers de l'Empereur. Enfin peu à peu, il en demeura quelques-uns, ſous prétexte d'aſſiſter leurs Pelerins, qui alloient & venoient : Si-bien qu'ils ſe ſont tellement multipliez, qu'il s'y en trouve à preſent grand nombre, s'y en trouvant plus de dix mille en Jeruſalem, quoi que par le Traité qu'ils ont fait avec le Grand Turc, il n'y en doive avoir que cinq cens. C'eſt pourquoi le Baſſa & le Cady exigent d'eux de grands tributs, leur faiſant croire qu'ils ſe multiplient, pour ſurprendre la Ville. Des autres Juifs ſe ſont habituez à Hebron, à Gaza, à Ramatha, à Napelouze, à Saphet, à Ptolomaïde, à Tiberiade, à Sydon, & autres lieux. Quoi qu'ils ſoient haïs des Mores & des Arabes plus que les Chrétiens, ils leur permettent neanmoins de vivre dans l'obſervance de la Loy Judaïque, & faire toutes leurs ceremonies & leurs Synagogues.

Il y en a de deux ſortes en la Terre Sainte. Les uns ſont naturels de l'Orient ; & les autres originaires de l'Europe, comme d'Eſpagne, d'Allemagne & d'Italie, qui ſe retirent en la Terre Sainte, pour y vivre dans l'étroite obſervance de leur Loy, y mourir, & y être inhumez. Les Juifs qui ſont ſortis de familles qui ſe ſont conſervées de tout tems en différens lieux d'Orient, tiennent pour ſuſpects ceux qui ſont originaires de l'Europe, & rarement ils font alliance enſemble ; ſpecialement avec ceux qui viennent d'Eſpagne, qu'ils

estiment demi Chrétiens, parce, disent-ils, qu'ils ont été baptisez, & ont vêcu long-tems comme Chrétiens, beuvant & mangeant des choses défendües par la Loy de Moïse: Car pendant qu'ils sont en Espagne, ils feignent être bons Catholiques, se confessans & communians comme les autres, quoi qu'ils soient Juifs en leurs ames, commettant mille sacrileges, dont ils font gloire, en les racontant, lors qu'ils sont en la Terre Sainte; laissant leurs enfans mariez en Espagne, qui en usent aussi de même. Generalement parlant, tous les Juifs qui sont en Orient, font les mêmes exercices qu'en Europe. Ils parlent entre eux la Langue Espagnole; mais avec le reste du Peuple, ils parlent Arabe, qui est la Langue vulgaire; & en leurs Synagogues, ils se servent de la Langue Hebraique: Car si-tôt que ceux d'Espagne sont arrivez, en quelque âge avancé qu'ils soient, ils apprennent l'Hebreu, afin qu'ils puissent entendre la psalmodie, & les ceremonies de la Synagogue, & qu'ils puissent prier en cette Langue, qu'ils appellent la Langue Sainte. Or voici en quoi consiste leur Religion.

De la Religion des Juifs.

Leon de Modene, Rabin de Venize.

CEtte Religion, de même que la Religion Catholique, se fonde sur l'Ecriture Sainte, sur la tradition de ses Peres, sur les coutumes & sur les usages reçus, qu'on appelle dans l'Eglise Catholique, *Discipline Ecclesiastique*: Et comme les Docteurs de cette Eglise disent souvent: Cela est de tradition Apostolique; les Rabins, de même, ont toûjours à la bouche: *Halaca le Mosce mi Sinaï*: Cette explication a été donnée à Moïse sur la Montagne de Sinaï. Il est bien vrai que sous le mot de tradition, ils debitent bien souvent des chimeres; mais ce n'est pas un defaut de la tradition, c'est une erreur de ceux qui en sont les dépositaires. La Doctrine est presque la même.

Pour ce qui est des mœurs, le Decalogue est commun entre eux ; même ils admettent le Purgatoire, que les Protestans ne veulent point reconnoître, aussi-bien que la créance du Paradis, de l'Enfer, de la Resurrection & du jour du Jugement, ne sont pas différens. Leurs prieres sont fort pieuses, & sont presque toutes faites sur un même modele, quoi qu'elles ayent été composées en divers tems, & en différens lieux ; car ce n'est presque qu'un tissu de passages de l'Ecriture, qui renferment les loüanges de Dieu. Si on en examine bien l'ordre & les rubriques, on trouvera qu'elles sont peu différentes de celles des Catholiques. Ils ont la priere du matin, celle d'aprés dîné, & celle du soir. S'ils ne se servent point des termes d'Office double, semidouble & simple, ils ne laissent pas d'avoir de différens Offices. Ils ont le Commun & le Propre, comme en l'Eglise Catholique. Ils ont aussi leurs Commemorations ; & comme les Catholiques ont l'Usage Romain, celui de l'Eglise Gallicane, & autres ; ils ont aussi l'Usage des Synagogues Espagnoles, Allemandes, Italiennes, & autres. Leur modestie & leur recüeillement intérieur, quand ils vont le matin à la priere, est de grande édification ; car il ne leur est pas permis de traiter d'aucune affaire, ni même de saluer qui que ce soit, qu'ils ne se soient acquitez de ce devoir envers Dieu. Cet usage est tres ancien parmi les Juifs, & ils doivent se laver les mains ayant d'entrer dans la Synagogue.

Dans le Formulaire de leurs Prieres, ils en ont une particuliere pour leurs Princes, dont ils sont sujets. Elle contient plusieurs Articles, & à la fin de chacun, le Peuple dit : *Amen*. Pour témoigner en cela leur zele, ils la recitent, en embrassant le livre de la Loy.

Leur Discipline est fort réguliere ; & ils ne tâchent pas seulement de satisfaire à Dieu par une contrition & une pénitence intérieure, mais en-

core par une extérieure ; & ils ont pour cela leurs Livres pénitenciaux, comme il y en avoit autrefois dans l'Eglise, & peut-être à leur imitation. Ils imposent de rudes châtimens à ceux qui sont tombez dans de grandes fautes ; mais cela s'exécute en secret, parce que les Princes, dont ils dépendent, ne leur permettent pas d'en user autrement. Il est vrai qu'en toute autre chose les Juifs donnent fort à l'extérieur ; parce, disent-ils, que toutes les actions extérieures ne sont que pour diriger l'intérieur. Ainsi en se lavant les mains, ils pensent à purifier leur conscience ; en s'abstenant d'animaux impurs, ils songent à s'empêcher de commettre des crimes, en considérant le précepte de l'extérieur comme une application pour l'intérieur : mais il ne laisse pas d'y avoir beaucoup d'affectations vicieuses dans leurs actions, & des scrupules ridicules. Ils font des Confessions generales & particulieres ; ils pardonnent & demandent pardon, se reconcilians les uns avec les autres, comme il est prescrit aux Chrétiens dans l'Evangile : même dans la crainte d'avoir manqué à quelque chose pendant toute l'année, ils ont un jour consacré pour réparer ce manquement. Ils examinent avec grand soin leur conscience dans leurs maladies, & changent de nom, dans la crainte qu'ils ont de mourir. Leur charité est remarquable, & il semble qu'on voit éclater dans la compassion qu'ils ont pour les pauvres, l'image de la charité des premiers Chrétiens pour leurs fréres, qui imitoient alors en cela ce qui se pratiquoit dans les Synagogues, & dont les Juifs ont retenu la pratique & l'usage. Nous allons parler de toutes ces choses plus amplement, & de quantité d'autres coutumes & ceremonies qu'ils pratiquent.

Origine des ceremonies & des coutumes des

Toutes les choses qui sont aujourd'hui en usage parmi eux, ne sont pas d'une égale autorité, ni observées de tous d'une même maniere. Ils les divisent en trois ordres. Le premier comprend tous

les Preceptes de la Loy écrite, qui sont renfermez dans les cinq Livres de Moïse. Ces Preceptes consistent en deux cens quarante-huit Affirmatifs, & trois cens soixante-cinq Negatifs, qui sont les Commandemens de la Loy. Le second regarde la Loy orale, ou de bouche, qui sont des expositions faites sur le Pentateuque, par leurs Rabins & Docteurs, & plusieurs Constitutions & Regles, qu'ils appellent Commandemens des Sages, lesquels ont été recüeillis en un grand Volume, appellé *Talmud*, où ils sont expliquez. Le troisiéme comprend les choses que l'usage a autorisé en divers tems & en differens lieux. Ils les appellent Coutumes. Or la Loy écrite par Moïse, & la Loy de bouche des Sages, sont generalement reçûës de tous les Juifs, quoi que dispersez dans toutes les parties du monde, sans qu'il y ait entre eux à cet égard aucune différence considérable : mais pour ce qui regarde simplement les coutumes, ils différent extrémement les uns des autres ; parce que les Juifs, qui sont répandus en divers lieux, en ont pris le nom & les façons de faire. Mais la plus grande diversité qui se rencontre presentement, est entre les Levantins, les Allemans & les Italiens. Par les Levantins, j'entens ceux de la Morée, de la Grece & de l'Asie, ceux de la Barbarie, & les Espagnols. Sous les Allemans, se comprend ceux de Boheme, de Moravie, les Cosaques, les Moscovites, & autres.

Juifs, comment elles sont divisées, & comme elles different.

Ils tiennent pour essentiels les Preceptes de ces deux Loix.

En ceci ils ne tiennent pas qu'il y ait Precepte.

Or le fondement de tous les Preceptes, Ceremonies & Coutumes des Juifs, vient du Talmud, dont elles tirent toutes leurs autoritez. Et pour en faire voir l'origine, il faut répeter que les Juifs ont reçû la Loy écrite de Moïse, & la Loy orale des Rabins, qui est l'exposition de la premiere, avec les ramas de toutes leurs autres Constitutions. Tant que le Temple a subsisté, les Juifs ne pouvoient rien mettre par écrit de cette seconde Loy, qu'on appelloit à cause de cela la Loy orale,

ou de bouche; parce qu'elle enseignoit seulement de vive voix, par tradition: mais environ six-vingts ans aprés la destruction du Temple, le Rabin Juda, qui vivoit alors, fort estimé pour sa sainteté, & son grand credit auprés de l'Empereur Pieux Antonin, voyant que la dispersion des Juifs faisoit oublier cette Loy de bouche, rédigea par écrit toutes les Constitutions & les Traditions des Rabins, jusqu'à son tems, en un Livre, qu'il appella *Misna*, qui veut dire, Répétition de la Loy, lequel il divisa en six parties, dont la premiere traite de l'Agriculture & des Semences; la seconde, des jours de Fêtes; la troisiéme, des Mariages, & de ce qui concerne les femmes; la quatriéme, des Procés & différends, qui naissent des dommages & interêts, & de toutes sortes d'affaires civiles; la cinquiéme, des Sacrifices; & la sixiéme, des puretez & impuretez. Mais comme ce Livre étoit fort succinct, & peu intelligible, cela donna lieu à beaucoup de disputes, qui venans à s'augmenter, firent naître l'envie à deux Rabins de Babylone, de recüeillir toutes les Expositions, Disputes & Additions, qui avoient été faites pendant trois cens cinquante ans sur la Misna. A quoi ils ajouterent plusieurs choses, qui étoient venües à leur connoissance, mettans la Misna comme le texte; & le reste en forme d'explication, dont ils formerent le Livre, qu'on appelle *Talmud de Babylone*, divisé en soixante parties; duquel on a tiré plusieurs Extraits, & principalement des Traitez des jours de Fêtes, des Mariages & des Procés & différends seulement; car les autres ne sont plus à present en usage. Depuis il y a eu des Papes, qui ont défendu le Talmud, & d'autres qui l'ont souffert; mais presentement il est interdit, particulierement en Italie, où il n'est ni lû, ni vû.

De leur Langage.

Il y a fort peu de Juifs qui sçachent faire un Discours entier en Hebreu, ou dans la Langue Sainte,

Sainte ou Chaldaïque : Cependant ils parloient ces Langues, quand ils composoient une forme d'Etat. Ils ne sont donc instruits que dans la Langue du Païs, où ils sont nez. Les Doctes qui possedent un peu l'Ecriture, sont rares, & il n'y a quasi que les Rabins qui sçachent bien faire un discours en Langue Hebraïque.

Leurs Prédications se font en langage du Païs, afin d'être entendües de tout le monde; toutefois les passages de l'Ecriture, aussi-bien que les citations des Rabins, sont tous rapportez en Hebreu, que les Prédicateurs expliquent ensuite en Langue vulgaire. Leurs Prédicateurs n'affectent pas tant d'être éloquens, que bien instruits dans l'Ecriture & dans les décisions des Rabins. Ils s'appliquent particulierement à l'étude de certains Livres, qui ressemblent fort aux Casuistes. Comme il est permis à chacun de prêcher, on comprend aisément pourquoi nôtre Seigneur & les Apôtres prêchoient en entrant dans les Synagogues, & comme il faut entendre que nôtre Seigneur fut trouvé assis dans le Temple au milieu des Docteurs, les écoutant & les interrogeant; non pas qu'il fût là pour regenter des Docteurs, mais comme s'étant mis au rang des Ecoliers, pour s'instruire, comme les Juifs le pratiquent encore aujourd'hui, donnant, à cause de cela, le nom d'Ecole à leur Synagogue. Celui qui veut prêcher, prend son tems que toute l'Assemblée est assise dans la Synagogue, & se couvrant de son Taled, qui est un voile de laine quarré, ayant des houppes aux coins, & même sans être couvert, s'appuyant contre le pupitre, il commence par le verset de la lecture, où l'on en est demeuré, qu'il accompagne d'une Sentence des Sages; puis il prononce son Exorde, tiré de quelque matiere qui a rapport à cette lecture: Ensuite il l'explique, citant des passages de l'Ecriture, & des autoritez des Rabins, chacun selon son style; ce qui est fort different d'une Nation à l'autre. La

Leurs Prédications.

Prédication ne se fait que le jour du Sabat, & dans les grandes Fêtes.

De leurs études, & de leurs Academies.

Leur plus sainte occupation est d'étudier la sainte Ecriture, & ses interprétations; de s'attacher à la Theologie secrette de l'Ecriture, à la Philosophie, & aux autres Sciences naturelles & morales; le tout afin de se faciliter l'intelligence de l'Ecriture. Mais leur étude plus ordinaire est le Talmud, dans les lieux où il est permis; & où il est défendu, on étudie les compositions des Sages, les Paraphrases, ou l'Abregé du Talmud. Ils ont même des Academies, où il s'en fait des leçons & des disputes.

De la création des Rabins.

Les Rabins ne recherchent point le Doctorat, & tiennent pour une vanité honteuse de témoigner en avoir envie; aussi ne les examine-t-on pas: mais quand on voit quelque sçavant; propre à être Rabin, c'est-à-dire, qui a étudié la Loy de bouche, plus que toute autre Science, alors la voix commune l'estime Docteur, & l'appelle Sage. Ces Sages prononcent sur toute sorte de differends, décident des choses défendües ou permises, & jugent de toute matiere de Religion, se mêlant même du civil. Ils celebrent les Mariages, & declarent les divorces. Ils prêchent, & sont Chefs des Academies. Ils occupent les premieres places dans les Assemblées. Ils châtient les désobéïssans, & peuvent les excommunier. Quand ils excommunient quelqu'un, ils le maudissent publiquement; aprés quoi, pas un Juif ne peut parler à l'excommunié, ni approcher de lui plus prés que d'une toise. L'entrée de la Synagogue lui est défendüe, & il est obligé de se seoir pieds nuds à terre, jusqu'à ce qu'il soit absous par un ou plusieurs Rabins, & beni de nouveau.

Leur autorité.

Leurs excommunications.

Leurs benedictions.

Les Juifs donnent des benedictions & des loüanges particulieres à Dieu, non seulement dans leurs prieres, mais même dans toutes les actions qu'ils font, soit au commencement, soit à la fin. Ils

ont des benedictions differentes pour toutes choses ; & comme le nombre en est tres grand, on ne peut pas les rapporter toutes ici en particulier. Ils sont obligez de dire cent benedictions par jour ; & comme la plûpart les recitent le matin dans la Synagogue, avec leurs prieres, ils appellent ces prieres cent benedictions.

Ils font leurs Synagogues, qu'ils appellent Ecoles, petites ou grandes, ou en bas ou en haut, dans une maison ou dans un lieu separé, comme ils peuvent, n'ayant pas le moyen de faire des édifices somptueux. Les murailles en sont blanches au dedans, & couvertes par bas de lambris ou de tapisseries, au dessus, de Passages & de Sentences, qui font souvenir d'être attentifs à la priere. Il y a tout autour des bancs pour se seoir ; & en quelques-unes, il y a de petites armoires, où on resserre les Livres, les robes & autres choses. Des chandeliers & des lampes pendent au milieu, pour éclairer le lieu. On voit des troncs aux portes, destinez pour assister les pauvres. Ils ont dans chaque Synagogue, du côté d'Orient, une Arche ou Armoire, qu'ils appellent Aron, en memoire de l'Arche d'Alliance, qui étoit dans le Temple. Ils enferment dedans les cinq Livres de Moïse, écrits à la main sur du velin avec grande exactitude, & tirez de l'Original écrit de la main d'Esdras. Ce Pentateuque n'est point écrit dans la forme des Livres dont on se sert présentement, mais en forme de volume ou rouleau, comme on faisoit anciennement, c'est-à-dire, sur des peaux de velin, non cousuës avec du fil, mais avec les nerfs d'un animal monde ; ce qui est roulé sur deux bâtons de bois. Il y a quelquefois dans ces Armoires plus de vingt de ces Livres, qu'on appelle Livres de la Loy. On lit dedans aux Fêtes & aux heures ordinaires. Au milieu ou à l'entrée de la Synagogue, il y a comme un long Autel de bois, un peu élevé, sur lequel on déroule le Livre,

Leurs Synagogues.

quand on y lit, & on s'appuye sur cette espece de table ou de pupitre, lors qu'on prêche. Il y a un lieu à côté de la Synagogue, fermé de jalousies de bois, où les femmes se mettent pour prier. Elles voyent tout ce qui s'y fait ; mais elles ne peuvent être vûës. Il y a un homme destiné pour entonner les prieres, & un autre, qui a les clefs de la Synagogue, & qui a la charge de la tenir nette & en bon ordre, d'allumer les lampes & de rendre tous les services qui sont necessaires dans le tems des prieres. Ils sont l'un & l'autre gagez du Public. De ces Synagogues, il y en a plus ou moins dans chaque Ville, selon la quantité & la diversité des Juifs qui s'y rencontrent : Car comme les Levantins, les Allemans & les Italiens ne different en rien tant les uns des autres, que dans leurs prieres, chacun est bien aise d'avoir un lieu particulier pour ceux de sa Nation.

Leurs prieres.

Les Juifs vont trois fois le jour faire leurs prieres dans la Synagogue. On destine à celle du matin les quatre premieres heures, qui suivent le lever du Soleil. La seconde fois est aprés midi ; & la troisiéme à l'entrée de la nuit. Y étant entrez le matin, ils se couvrent du Taled, & recitent une benediction. Il y en a qui mettent le voile sur la tête par dessus leur chapeau, pour être attentifs à la priere, ne regardans en aucun endroit. Ensuite on met les Fronteaux, appellez Teffilin, qui sont quatre morceaux de parchemin, sur lesquels sont écrits ces mots : *Ecoute Israël, &c. & sera si obéïssant, tu obéis, &c. sanctifie-moi tout premier né, &c. & sera quand le Seigneur te fera entrer, &c.* Ils portent au bras deux de ces parchemins, qui sont roulez. Les autres, qui sont sur un morceau de peau de veau dur quarré, se mettent sur le front. Ces Fronteaux ne se mettent qu'à la priere du matin.

Quand on est assemblé au nombre de dix, qui doivent avoir au moins treize ans & un jour, le

Chantre va au pupitre, & commence à entonner les prieres, que les autres reprennent. Entre les Nations Juives, la forme des prieres est fort différente ; car, comme j'ai dit, il n'y a rien en quoi ils different tant qu'en cela. Les Allemans chantent plus haut que les autres : les Levantins & les Espagnols presque à la maniere des Turcs ; les Italiens plus à trait. Ces prieres contiennent plus ou moins de paroles, selon les Fêtes ou les jours ordinaires ; en quoi ils different encore entre eux. Voici neanmoins en gros les principales, dont ils conviennent tous. Ils disent au matin des Pseaumes, & particulierement depuis le cent quarante-cinquiéme entier, *Je t'exalterai, mon Dieu, &c.* & tous ceux qui suivent, commencent par *Alleluia.* Outre cela, ils recitent un recüeil des benedictions & des loüanges de Dieu, qui se répéte souvent en toutes les prieres & en tous les tems ; où, en le loüant, on lui demande les choses les plus necessaires, comme le pain, la santé, le bon sens, la liberté, le pardon des pechez, & autres choses ; puis on finit par une lecture & une action de graces à Dieu. Voila quelle est la priere du matin. Le Lundi & le Jeudi, on ajoute dans les prieres, aprés les dix-huit benedictions, quelque espece de confessions & de prieres de pénitence ; & si quelqu'un veut faire quelque jeûne ou abstinence, il choisit ordinairement ces deux jours de la semaine, qu'ils appellent jours de justice. Les prieres d'apres midi commencent par le Pseaume cent quarante-cinquiéme, les dix-huit benedictions, à voix basse ; puis à voix haute continüent : ce qui finit ainsi. Le soir on recite une loüange à Dieu, qui amene la nuit, qui aime Israël & lui a donné ses Preceptes ; les trois lectures d'*Ecoute Israël, &c.* une commemoration de la délivrance miraculeuse d'Egypte ; une priere pour obtenir de Dieu qu'il les conserve en paix durant la nuit. On y ajoute dix-huit versets des Prophetes, les dix-

huit benedictions, une action de graces & une loüange à Dieu. Ainsi finit cette priere.

Ils font toutes ces prieres, parce qu'ils ne peuvent pas sacrifier, comme étant bannis de Jerusalem, qui est la place ordonnée pour sacrifier; au lieu de quoi, ils lisent la Loy, qui fait mention des Sacrifices, & quelque declaration tirée du Thalmud, qu'ils n'entendent pas. Ils prient en particulier pour la réédification de Jerusalem, & leur retour en ce Païs-là, qu'ils attendent tous les jours; de quoi ils témoignent beaucoup de joye.

Le Pentateuque. Ils ont divisé tout le Pentateuque en quarante-huit ou cinquante-deux lectures, appellées *divisions*; & on en lit dans les Synagogues une par semaine: en sorte qu'en un an, on le lit tout entier. Le Lundi & le Jeudi, aprés qu'on a fait les prieres de la pénitence, on tire de l'armoire le Livre de la Loy; & en recitant le verset du Pseaume trente-quatre: *Magnifiez le Seigneur avec moi, &c.* & quelques autres, on le met sur le petit Autel ou pupitre, où étant dévelopé & déroulé, on prie trois personnes de lire le commencement de la division du Pentateuque, où l'on en est demeuré. Chacun en dit quelques mots, qui sont précedez & suivis d'une benediction; puis le Chantre les benit: & chacun promet de donner quelque chose, soit pour les pauvres, ou pour le besoin de la Synagogue. Ensuite on éleve le Livre de la Loy tout ouvert, en disant: *Voila la Loy que Moïse a apporté.* Puis on le roule, on l'envelope, & on le remet dans l'armoire.

En se couchant pour dormir, ils prient Dieu de les préserver des dangers de la nuit, de les faire joüir d'un doux sommeil, & qu'ils se puissent lever le matin en santé; ausquelles prieres ils ajoutent les 4. 5. 6. 7. 8. & 9. versets du 6. Chap. du Deuteron. & le Ps. 91. & le 121. & le 5. verset du Ps. 31.

De toutes leurs Fêtes, il n'y en a pas une qu'ils ayent en si grande veneration que le jour du Sabat; parce qu'il fut ordonné immédiatement aprés la Création du Monde, & qu'il est nommé en différens lieux & diverses fois dans l'Ecriture, & sur tout dans le Decalogue, où il est défendu de rien faire ce jour-là, & commandé de se reposer. Les Rabins ont réduit tout ce qu'il est défendu de faire le jour du Sabat, à trente-neuf Chefs, qui ont chacun leurs circonstances & dépendances; sçavoir, de labourer, semer, moissonner, boteler & lier des gerbes, battre le grain, vanner, cribler, moudre, bluter, paîtrir, cuire, tondre, blanchir, peigner ou carder, filer, retordre, ourdir, taquer, teindre, lier, délier, coudre, déchirer ou mettre en pieces, bâtir, détruire, frapper avec le marteau, chasser ou pêcher, égorger, écorcher, préparer & racler la peau, la couper pour en travailler, écrire, raturer, regler pour écrire, allumer, éteindre, porter quelque chose d'un lieu particulier en public. Voila quels sont les chefs ou genres des choses défendües, qui renferment diverses especes, qui sont tous expliquez par les Rabins. Ils ne peuvent ce jour-là allumer, ni éteindre le feu, ni l'attiser, ni le détiser, ni allumer, ni éteindre une lampe; même dans les Païs froids, quand ils n'ont point de poëles échauffez. Ils peuvent se servir de quelqu'un qui n'est pas Juif, pour leur allumer du feu, ou ils sont obligez de demeurer sans feu; ce qui fait que ce jour-là ils ne préparent & ne font cuire aucune chose, & ne peuvent manger de rien qui ait été cuit, ni qui soit né ou cultivé ce même jour. Il leur est défendu de porter ce jour-là aucun fardeau: ainsi ils ne mettent sur eux que ce qu'il faut necessairement pour se vêtir, & qui soit attaché, parce que le surplus seroit une charge ou un fardeau. Cette exactitude s'étend jusqu'à prendre garde aux vêtemens des femmes, des enfans, des

Jour du Sabat.

conformément à ce qui est dit dans le Ch. 35. de l'Exode.

Exod. 10. domestiques & des animaux, comme il est porté
Deut. 5. au Decalogue. Il ne leur est pas permis ce jour-là de parler d'affaires, du prix de quoi que ce soit, de vente, d'achat, ni de donner, ni de recevoir, ni manier rien qui soit pesant, ni aucuns outils d'Artisans. Ils ne peuvent cheminer plus d'un mille hors la Ville, ne peuvent aller à cheval, ni en bateau, ni joüer d'instrument, ni se baigner.

Dans les maladies qui ont besoin de Chirurgien, les Rabins sont fort rigides; mais à l'égard des Medecins, pour peu que le Medecin croye qu'il y ait du peril, ou lors qu'une femme vient d'accoucher, ils permettent toutes choses.

Exod. 16. On songe donc le Vendredi à tout ce qu'il faut pour le Sabat, conformément à ce que Moïse dit de la manne; & on n'entreprend point d'ouvrage ce jour, qu'on ne puisse achever aisément avant le soir. Environ une heure avant le coucher du Soleil, tout ouvrage s'acheve; & dans quelques Villes, il y a un homme préposé, qui crie ou fait signe une demie heure avant que le Sabat commence, afin que chacun se trouve libre quand il commence. Environ donc une demie heure avant le coucher du Soleil, on suppose que le Sabat commence; & par consequent toutes les défenses s'observent. Alors les femmes allument une lampe dans la chambre, qui doit durer une grande partie de la nuit. Elles dressent aussi une table, couverte d'une nappe blanche, & leur manger dessus, qu'elles couvrent d'un autre linge long & étroit: Ce qu'ils font, disent-ils, en memoire de la manne, qui tomboit de la sorte, ayant de la rosée dessus & dessous; & le jour du Sabat, il ne pleuvoit point.

Il y en a qui pour bien commencer le Sabat, prennent du linge blanc, se lavent les mains & le visage, & vont à la Synagogue, où ils disent le Pseaume 92. & les prieres accoutumées, y ajoutant la commemoration du Sabat, avec ces paro-

les de la Genese: *Et les Cieux furent achevez, &c. Et le Seigneur benit le septiéme jour, &c.* Au sortir, en se saluant, ils ne disent ni bon jour, ni bon soir, mais bon Sabat. De plus les peres benissent leurs enfans, les Maîtres leurs Disciples: à quoi d'autres ajoutent de certains passages à l'honneur du Sabat; les uns avant le repas, & les autres aprés, suivant l'usage des lieux où l'on est. Chacun étant assis à table, le Maître de la maison dit ces paroles de la Genese, en tenant une tasse de vin: *Les Cieux furent achevez, &c.* Ensuite de quoi il remercie Dieu d'avoir ordonné le Sabat, & benit le vin qu'il tient; puis il en boit, & en donne à tous ceux qui sont à table. Puis il dit le Pseaume 23. *Mon Dieu est mon Pasteur.* Cela étant achevé, il benit le pain, & en donne à tout le monde. Et chacun fait la meilleure chere qu'il peut ce soir-là & le lendemain. Le repas fini, on se lave les mains. Quelques-uns aprés avoir mangé, disent le Pseaume 104. *Que mon ame benisse le Seigneur.*

Le lendemain ils se levent plus tard que de coutume, pour mieux observer le repos; & étant arrivez à la Synagogue, ils disent plusieurs Pseaumes & prieres propres à la loüange du Sabat. On tire aussi le Pentateuque, & sept personnes lisent toute la section où l'on en est; puis on lit un endroit des Prophetes, qui a rapport avec ce qu'on a lû de la Loy. Cette derniere lecture s'appelle *Aftara*, qu'un enfant a accoutumé de faire pour l'exercer. Ensuite on donne la benediction à tous les Assistans avec ce Livre, & une autre solemnelle pour le Prince, sous la domination duquel on est assemblé, priant Dieu qu'il le conserve en paix, que ses desseins réussissent, que ses Etats augmentent, & qu'il aime leur Nation, comme il est dit en Jeremie Ch. 19. v. 7. Ils font ensuite une autre priere, appellée *Mussaf*, qui signifie ajoutée, qui renferme les paroles du Sacrifice qui se faisoit au

C'est-à-dire le congé, parce qu'aprés cette lecture on se retire.

Temple le jour du Sabat ; & on finit par là. On fait indifferemmment des Sermons le matin ou l'aprés dîné, dont le sujet est pris de ce qu'on a lû ce jour-là dans le Pentateuque. Dans ces Sermons, on enseigne les bonnes mœurs, & on reprend les vices, accompagnant cela de Sentences de Rabins. Quand le soir est venu, ils retournent à la Synagogue, où on ajoute aux prieres ordinaires la commemoration du Sabat ; & on lit à trois personnes dans le Pentateuque le commencement de la section de la semaine où l'on entre. Ils mangent ordinairement trois fois pendant les vingt-quatre heures du Sabat : la premiere, le Vendredi, aprés la priere du soir ; les deux autres, *le lendemain*, pour honorer la Fête. La nappe, pendant ce tems-là, demeure toûjours sur la table. Quand la nuit est venüe, & qu'on peut découvrir quelques Etoiles, alors le Sabat est fini, & on peut retourner au travail ; parce que la priere du soir est alors commencée, qu'ils retardent plûtôt qu'ils ne l'avancent. Ils joignent à la priere ordinaire du soir une commemoration de ce que le Sabat est distingué des autres jours de la semaine, avec le Pseaume 91. accompagnant cela de plusieurs passages de l'Ecriture, de benedictions & de souhaits favorables. Comme ils croyent encore que les ames des damnez & de ceux qui sont en Purgatoire, ne souffrent point pendant tout le tems du Sabat, aussi en prolongent-ils la durée par leurs chants & par la priere. Quand chacun est de retour à la maison, on allume un flambeau ou une lampe, le Maître du logis prend du vin & des épiceries de bonne odeur, il les benit, les sent, pour commencer la semaine avec plaisir, & souhaite que tout prospere dans la semaine où l'on entre. Puis il benit la clarté du feu, dont on ne s'est point encore servi, & il songe à commencer à travailler. Voila comme ils finissent ce jour ; & toute cette ceremonie s'appelle *Habdala*, ou distinction, pour

donner des marques que le jour du Sabat est fini, & qu'il est alors separé du jour du travail qui le suit. En se saluant ce soir-là, ils ne disent pas bon soir, mais Dieu vous donne une bonne semaine. Outre le Sabat, ils ont plusieurs Fêtes, comme celle de Pâque, celle des Semaines ou de la Pentecôte, celle du Chef de l'an, du jour du Pardon, des Tabernacles, des Lumieres, & de celle de Purim.

Le premier jour de la Fête de Pâque échoit ordinairement le quinziéme du mois de Nisan, qui répond souvent à Avril. C'est la commemoration de la sortie d'Egypte. Cette Fête dure une semaine; mais ceux qui sont hors de Jerusalem & de son territoire, la font durer huit jours, suivant l'ancienne coutume, lors que par l'ordre du Sanedrim on déclaroit la nouvelle Lune sans supputation. Cette Fête est commandée au Chap. 12. de l'Exode, & en plusieurs autres endroits de l'Ecriture, où elle est fort expresse. Les deux premiers jours & les deux derniers de la Pâque sont fort solemnels; pendant lesquels on ne peut ni travailler, ni traiter d'affaires: ce qui s'observe presque comme le Sabat; mais il est permis de toucher au feu, d'apprêter à manger, & de porter ce dont on a besoin d'un lieu à un autre. Durant les quatre autres jours, on ne travaille qu'à de certaines choses singulieres. Mais pendant les huit jours, il est défendu de manger, ou d'avoir chez eux du pain levé & aucun levain; si bien qu'ils ne mangent durant ces huit jours, que du pain sans levain, appellé Azyme. De-là vient que dés le soir, devant la veille de la Fête, le Maître du logis cherche par toute la maison s'il ne trouvera point du pain levé. Sur les onze heures du jour suivant, on brûle du pain, pour marquer que la défense du pain levé est commencée. Incontinent aprés, ils font des gâteaux azymes suffisamment pour les huit jours de la Fête, & les mettent au four aussi-tôt qu'ils

La Fête de Pâque.

sont faits, afin qu'ils ne levent point. La veille de la Pâque, les premiers nez des familles ont accoutumé de jeûner, en memoire de ce que la nuit suivante Dieu frappa tous les premiers nez d'Egypte. Le soir, ils vont à la priere; d'où étant de retour, ils se mettent à table, sur laquelle il y a quelque morceau d'Agneau tout préparé avec des azymes, des herbes ameres, comme du celery, de la chicorée, ou des laictües; & tenant des tasses de vin, ils recitent la *Hagada*, qui contient les miséres que leurs Peres souffrirent en Egypte, & les merveilles que Dieu fit pour les en délivrer. Ensuite ils rendent graces à Dieu de toutes ces faveurs, disent le Pseaume 113. & les suivans, commençant par *Alleluya*; puis ils soupent. Aprés souper, ils chantent le reste de ces Pseaumes, & autres loüanges propres au jour. Le soir suivant, on fait la même chose. Les prieres du matin sont les mêmes qui se disent aux autres Fêtes, excepté qu'ils y ajoutent ce qui est particulier à celle-ci, avec les Pseaumes précédens, depuis le 113. jusqu'au 119. On lit à cinq le Chapitre 12. de l'Exode, & l'institution des Sacrifices de la Pâque: puis on lit des Prophetes, & l'*Aftara*, ou la priere finale, comme au jour du Sabat, & la priere *Mussaf*; & l'aprés dîné, on fait la commemoration de la Fête, & ensuite la benediction susdite du Prince. On finit cette Fête avec la ceremonie d'*Abdala*, comme à un jour de Sabat, en paroles seulement; & au sortir de là, on va manger du pain levé. Le Sabat qui vient immédiatement avant la Pâque, est tres saint entre eux. Ils font de longues Prédications ce jour-là touchant la Pâque. Ils l'appellent le grand Sabat. Depuis le lendemain de Pâque, jusqu'au trente-troisiéme jour suivant, ils passent ce tems en tristesse; mais on celebre ce trente-troisiéme jour en joye, & comme une Fête.

Du second soir de la Pâque, ils comptent qua-

-nte-neuf jours, jusqu'à la Fête des Semaines, qui est le sixiéme du mois de Sivan. On celebre cette Fête deux jours entiers, qui sont gardez comme les Fêtes de Pâque & du Sabat, excepté qu'on peut toucher au feu, apprêter à manger, & transporter ce dont on a besoin d'un lieu en un autre. Ils disent que la Loy fut donnée ce jour-là sur le Mont de Sinaï. Les prieres sont proportionnées à la Fête, & on lit dans le Pentateuque le Sacrifice qui se faisoit ce jour-là, avec la lecture finale dans les Prophetes, & la benediction pour le Prince ; & l'aprés dîné, on fait une Prédication à la loüange de la Loy. Le second jour de la Fête étant fini, on fait le soir la ceremonie de l'Abdala, pour dire qu'elle est finie.

La Fête des Semaines, ou de la Pentecôte.

Astara.

Ils commencent leur année par Tisri ou Septembre ; d'où vient leur Fête du Chef de l'an, qui se celebre pendant les deux premiers jours de ce mois, pendant quoi, le travail & les affaires sont suspenduës, comme dans les deux dernieres Fêtes. Ils tiennent par tradition que Dieu juge ce jour-là particulierement des actions de l'année derniere, & dispose des évenemens de celle dans laquelle on va entrer ; parce que ce jour étant comme le point de la naissance du monde, ils prétendent que Dieu repasse exactement sur tout ce qui est arrivé l'année derniere. Cela fait qu'ils commencent dés le premier du mois d'Elul, qui précede celui-ci, à celebrer la penitence, à faire des prieres & des confessions, à reciter les Pseaumes Penitentiaux, à se lever avant le jour, à jeûner & à faire des aumônes sans discontinuer, jusqu'au jour du pardon ; même à se discipliner & à se mortifier.

Le premier jour de l'an.

Le premier soir de l'année, en sortant de la Synagogue, ils se disent les uns aux autres : Sois écrit en bonne année. On fait plus de prieres cette Fête qu'en aucune autre, au sujet de la bonne année qu'on souhaite, & du pardon des pechez. On lit dans le Pentateuque le Sacrifice qui se faisoit ce

jour-là. On fait la lecture des Prophetes, & la benediction pour le Prince. Ensuite on donne trente coups de cor, pour faire, disent-ils, songer au Jugement de Dieu, pour intimider les pecheurs & les porter à se repentir. A leur retour, ils mangent, & le reste du jour ils s'appliquent à la devotion. Le soir on fait l'Abdala.

Le Jour du Pardon.

Aprés ces deux jours de Fête, on continuë de se lever avant le jour, d'assister aux prieres & de faire penitence, jusqu'au dixiéme du même mois de Tisri, qui est le jeûne des pardons, ordonné dans le Levitique, Ch. 23. Durant ce jour, tout œuvre cesse, comme au Sabat, & on jeûne, sans boire, ni manger aucunement. On fait quantité de bonnes œuvres ce jour-là, & tout ce qui doit accompagner une exacte penitence. Deux ou trois heures avant le coucher du Soleil, on va à la priere d'aprés midi, puis on revient souper; & ce repas finit avant le coucher du Soleil. Alors plusieurs s'habillent de blanc & d'habits mortuaires; & étant sans souliers & sans bas, ils vont à la Synagogue, qui est éclairée ce soir-là de lampes & de bougies. Là chaque Nation, selon sa coutume, fait plusieurs prieres & confessions, pour marquer sa penitence; ce qui dure environ trois heures: ensuite de quoi, chacun se retire. Quelques-uns passent la nuit en prieres dans la Synagogue, ne dormant que tres peu. Le lendemain, dés le point du jour, ils retournent tous à la Synagogue, vêtus comme le jour précédent, & y demeurent en prieres jusqu'à la nuit, demandant à Dieu qu'il leur pardonne leurs pechez. La nuit venuë, ensorte qu'on voye les Etoiles, on sonne du même cor, dont on a sonné au commencement de l'année, pour marquer que le jeûne est fini; puis ils sortent de la Synagogue, & se saluant, ils se souhaitent les uns aux autres une longue vie, ils benissent la nouvelle Lune, & étant de retour chez eux, & l'*Abdala* étant dite, ils rompent le jeûne, & mangent.

Pour marquer leur penitence & leur mortification.

Le quinze de ce mois de Tisri, est la Fête des Tabernacles ou des Cabanes, en memoire de ce qu'ils campoient ainsi dans le desert, à la sortie d'Egypte. Chacun fait chez soi, en un lieu découvert, une Cabane, couverte de feüillages, tapissée à l'entour, & ornée autant qu'on le peut. Ils y boivent & mangent pendant les neuf jours de la Fête. Quelques-uns y couchent. Les deux premiers jours, & les deux derniers de cette Fête sont solemnels, comme la Pâque; mais les autres ne le sont pas tant. Il n'y a rien d'extraordinaire aux prieres de ce jour-là, que ce qu'on y ajoute au sujet de la Fête. On dit des Pseaumes, depuis le 113. jusqu'au 119. on lit dans le Pentateuque, on dit l'*Aftara*, & on donne la benediction au Prince. Ensuite se fait la priere *Mussaf*, & on recite le Sacrifice qui se faisoit ce jour-là. Puis ils portent des branches de myrrhe, de saule, de palmier & de citronier, avec leur fruit, & chantant quelques Cantiques, ils font une fois le tour de ce petit Autel ou Pupitre, qui est dans la Synagogue; & le septiéme jour, ils en font sept, chantant le Pseaume 29. seulement, avec des branches de saule. Le neuf & dernier jour, est appellé joye pour la Loy, parce qu'on acheve de lire tout le Pentateuque, conformément à la division qui en a été faite pour chaque semaine: & comme c'est alors la fin de l'année, on choisit deux hommes dans la Synagogue, qu'on appelle Epoux de la Loy, dont l'un lit la fin, & l'autre la recommence aussi-tôt; ce qu'ils accompagnent de quelques signes d'allegresse. La même chose se fait en toutes les Synagogues, & on passe le reste de ce jour en joye.

La Fête des Tabernacles.

Levit. Ch. 23. v. 23.

Nombres, Chap. 29.

Ce neuviéme jour est de l'Institution des Rabins.

Le 17. de Tamuz, qui répond à nôtre mois de Juillet, les Juifs celebrent un jeûne, en memoire de quelques malheurs qui arriverent autrefois à pareil jour dans Jerusalem, & à cause que ce même jour, Moïse rompit les premieres Tables de la Loy, au sujet du Veau d'or. Tous les jeûnes com-

De leurs jeûnes.

mandez & ordinaires commencent le soir, & on demeure sans boire, ni manger aucune chose, jusqu'au soir du lendemain, qu'on apperçoit les Etoilles. Le matin des jours de jeûne, on ajoute aux prieres des confessions, & le recit des choses tristes qui sont arrivées à pareil jour ; on tire le Pentateuque, & on lit dans le 32. Chap. de l'Exode, v. 11. *Et Moïse pria, &c.* Et l'aprés dîné, on lit de la même maniere dans la priere de Mincha, & pour Aftara ce qu'Isaïe dit : *Cherchez le Seigneur quand il se trouve.*

Ch. 55.

Le 9. d'Au ou Août, est un jeûne Tisha beau, qui est plus grand que les autres. Il commence la veille, une heure auparavant le coucher du *Soleil*, que l'on cesse de manger & de boire, jusqu'à ce que le lendemain au soir les Etoilles paroissent ; & ils demeurent tout ce tems-là pieds nuds ou sans souliers, & sans se pouvoir laver. Ce fut ce jour-là que Nabuchodonosor brûla le Temple, & qu'il fut encore brûlé ce même jour par l'Empereur Titus.

Le soir, aprés que la priere ordinaire est finie dans la Synagogue, ils se seoient à terre, lisans les Lamentations de Jeremie : ce qu'ils font encore le lendemain, demeurans tristes tout le jour, & ne leur étant pas permis d'étudier dans la Loy, mais seulement de lire Job, Jeremie, & autres Livres de cette sorte. Le Sabat qui suit ce jeûne, est appellé Consolation, se consolans de l'esperance du rétablissement de Jerusalem & du Temple.

Jeûne de Gadalia.

Le troisiéme de Tisri, le premier jour aprés la Fête du nouvel an, ils ont encore un jeûne ; auquel jour on fait la commemoration de Gadalia, fils d'Achicam, parce qu'à pareil jour fut tué Gadalia, qui étoit de grande probité, & qui étoit demeuré seul pour maintenir le reste d'Israël. On jeûne aussi le dixiéme de Teved ou de Decembre, parce que ce jour Nabuchodonosor prit Jerusalem. Ce jeûne est ordinaire.

Ils jeûnent encore le treiziéme d'Adar ou de Mars, en memoire d'Ester, qui jeûna dans ses disgraces. Voi'a quels sont les jeûnes commandez. S'il y en a encore d'autres, ils sont particuliers à quelque Nation; comme aux Allemans, qui aprés les Fêtes de Pâque & des Tabernables, ont accoutumé de jeûner trois jours, sçavoir, les deux Lundis suivans, & le Jeudi, qui est entre deux; & cela fondé sur ce que les Fêtes précédentes ayant duré huit jours, ils peuvent avoir offensé Dieu pendant ce tems-là. La même raison fait qu'ils jeûnent le dernier jour de l'an, & quelques-uns la veille du premier jour de chaque mois. Si par penitence ou par quelque devotion particuliere, il y en a qui veulent jeûner, outre ces jeûnes ordinaires, ils disent avant le coucher du Soleil: J'entreprends de jeûner demain, & demeurent sans manger ni boire, depuis ce soir-là, jusqu'au lendemain à pareille heure, & prient Dieu que ce jeûne leur tienne lieu de Sacrifice. Jeûne de Purim.

La Fête des Lumieres ou de la Dedicace, dure huit jours; laquelle commence le 25. de Chisleu ou Decembre, en memoire de la victoire que les Machabées remporterent sur les Grecs. On allume une lampe le premier jour, deux le second; & ainsi en continuant, jusqu'au dernier, qu'on en allume huit. On celebre aussi dans cette Fête l'entreprise de Judith sur Holoferne. Pendant ces huit jours, on peut travailler; car tout ce qu'il y a d'extraordinaire consiste en l'ordre d'allumer ces lampes, & en ce que l'on ajoute aux prieres une loüange pour ces victoires, & tous les matins le Pseaume 113. & les suivans, avec le 30. *Je t'exalterai, Seigneur, &c.* On observe aussi quelque différence au manger. On appelle cette Fête *Hanuca*, qui signifie exercice ou renouvellement, parce qu'on renouvelle l'exercice du Temple, qui avoit été profané. La Fête des Lumieres.

La Fête de Purim écheoit le 14. d'Adar ou de

la Fête de Purim.

Mars, qu'on celebre en memoire d'Ester, qui empêcha ce jour-là que le Peuple d'Israël ne fût exterminé par la conjuration d'Aman. Le nom de Purim a été donné à cette Fête, parce qu'on lit dans le dernier Chap. d'Ester : *Pour cela ils seront appellez les jours Purim, &c.* Cette Fête dure deux jours; mais il n'y a que le premier qui soit solemnel. On jeûne la veille, comme j'ai dit. Le premier soir, on va à la Synagogue, où, aprés les prieres ordinaires, on fait la commemoration de cette délivrance du Peuple, & on lit tout le Livre d'Ester. On lit aussi dans le Pentateuque le 17. Chapitre de l'Exode. Il se fait ce jour-là de grandes aumônes en public, & des presens comme au jour de l'an, & tout le jour se passe en joye & en festin.

Conformément au dernier Ch. d'Ester.

Fête de la nouvelle Lune.

La nouvelle Lune est encore un jour de Fête, comme il est marqué au Livre des Nombres, & parce qu'on faisoit un nouveau Sacrifice ce jour-là. Cette Fête répond quelquefois à deux jours, sçavoir à la fin de l'un, & au commencement de l'autre. Il n'est point défendu de travailler, ni de faire des affaires ce jour-là. Les femmes seulement ont coutume de s'abstenir de leur travail, en memoire de ce qu'elles ne voulurent donner leurs pendants d'oreilles & leurs joyaux, pour faire le Veau d'or, mais pour bâtir le Temple. On en fait mention dans les prieres du premier du mois, & ce jour-là, on dit depuis le Pseaume 113. jusqu'au 118. & on lit à quatre personnes dans le Pentateuque; à quoi on ajoute la priere *Mussaf.* On lit aussi le Sacrifice qui se faisoit autrefois ce jour-là. Le soir du Sabat, qui suit le renouvellement de la Lune, ou un autre soir suivant, lors qu'on apperçoit le Croissant, tous les Juifs s'assemblent, & font une priere à Dieu, l'appellant le Créateur des Planettes, & le Restaurateur de la nouvelle Lune : Puis élevant les yeux au Ciel, ils demandent à Dieu d'être préservez de tous malheurs, & aprés

Nombr. 10. *v.* 10. & 28. *v.* 11.

avoir fait quelque commemoration de David, ils se saluent & se separent.

Les noms de leurs mois sont Tisri, Hassuan, Chisleu, Teved, Scevat, Adar, Nissan, Jiar, Sivan, Tamus, Au, Elul. Tisri, par lequel ils commencent, est Septembre. Pour égaler les années solaires avec celles de la Lune, ils font chaque cycle ou révolution de dix-neuf ans; & de ces dix-neuf années, il y en a sept de treize mois chacune: si-bien que de deux ou trois ans, l'un est de treize mois. Quand cela arrive, on compte deux fois le mois Adar, & on le place entre Février & Mars. On l'appelle Veadar. Leurs mois.

Voyons presentement quels sont les fondemens de leur créance. Ils consistent en treize Articles de Foy, qui sont reçus de tous les Juifs sans aucune contradiction. Leur créance.

Premierement, qu'il y a un Dieu, Créateur de toutes choses, premier Principe de tous les Estres, qui peut subsister sans aucune partie de l'Univers; mais que rien au monde ne peut subsister sans lui.

Secondement, que Dieu est un & indivisible, mais d'une unité différente de toutes autres unitez.

III. Que Dieu est incorporel, & qu'il n'a aucune qualité corporelle possible, qui se puisse imaginer.

IV. Que Dieu est de toute éternité, & que tout ce qui est, hormis lui, a eu commencement avec le tems.

V. Qu'on ne doit adorer & servir que Dieu seul, & qu'on ne doit adorer ni servir pas un autre, soit comme Mediateur, ou comme Intercesseur.

VI. Qu'il y a eu, & qu'il y peut avoir encore des Prophetes, disposez à recevoir les divines inspirations de Dieu.

VII. Que Moïse a été plus grand Prophete que tout autre, & que le degré de Prophetie dont Dieu l'a honoré, étoit singulier, & élevé au dessus de celui qu'il a donné aux Prophetes.

VIII. Que la Loy que Moïse leur a laissée, a été toute dictée de Dieu, & qu'elle ne renferme pas une syllabe qui soit de Moïse ; & par consequent, que l'explication de ces Preceptes, qu'ils ont par tradition, est entierement de la bouche de Dieu, qui l'a donnée à Moïse.

IX. Que cette Loy est immuable, & qu'on n'y peut rien ajouter, ni retrancher.

X. Que Dieu connoît & dispose de toutes actions humaines.

XI. Que Dieu récompense ceux qui observent la Loy, & châtie ceux qui la violent ; que la meilleure récompense est l'autre vie, & le plus grand châtiment est la damnation de l'ame.

XII. Qu'il viendra un Messie, qui sera d'un plus grand merite que tous les Rois qui auront été dans le monde auparavant lui : Que quoi qu'il tarde à venir, il ne faut point douter de sa venüe, ni se prescrire un tems dans lequel il doive se manifester ; & encore moins le tirer de l'Ecriture, attendu qu'il n'y doit jamais avoir de Roy en Israël, qui ne soit de la race de David & de Salomon.

XIII. Que Dieu ressuscitera les morts à la fin des tems, & qu'ensuite il fera un Jugement universel de tous les hommes en corps & en ame, comme il est écrit en Daniel. *Ch.12. v.2.* Outre cela ils croyent qu'il y a un Paradis, où les Bienheureux joüissent de la gloire dans la seule vision de Dieu. Pour l'Enfer, ils croyent que les ames des méchans sont tourmentées par le feu & par d'autres supplices : qu'il y en a de condamnez pour toûjours à souffrir ces peines, sans esperance d'en jamais sortir ; d'autres qui n'y sont seulement que pour un certain tems : ce qu'on appelle le Purgatoire, qui n'est pas distingué de l'Enfer par le lieu, mais par le tems. Ils tiennent que tout Juif, qui n'est point infecté d'heresie, & qui n'a point contrevenu à quelques autres points marquez par les Rabins, n'est pas

plus d'un an en Purgatoire ; & que ceux-là sont le plus grand nombre : car ils croyent qu'il y en a peu, qui pour leurs pechez demeurent pour toûjours en Enfer. Il y a des Juifs, qui croyent comme Pytagore, que les ames passent d'un corps à un autre : mais cette opinion n'est pas universelle ; & soit que l'on soit de ce sentiment ou non, on ne passe pas pour cela pour Heretique. Ils honorent & respectent fort les Anges, & leur invocation se trouve dans leurs Livres, en ces termes : *Soyez honorez, venerables & saints Ministres de Dieu, conservez-moi, assistez-moi.* Cette créance des Anges Gardiens étoit établie dans la Synagogue du tems de nôtre Seigneur, comme elle l'est aujourd'hui dans l'Eglise.

Preceptes des Femmes.

Tout ce qui est défendu aux hommes dans les Preceptes negatifs, l'est aussi aux femmes. Mais à l'égard des Preceptes affirmatifs, les Rabins ont décidé que les femmes ne sont point obligées de faire ceux qui demandent un terme préfix pour les exécuter, fondez sur la foiblesse & la délicatesse du sexe, sur l'obéïssance qu'elles doivent à leurs maris, & sur les services qu'elles sont obligées de leur rendre. Il n'y a que ces trois Preceptes ci qui leur soient particulierement recommandez. Le premier, de s'éloigner absolument de leurs maris, dans le tems de leurs mois, & de n'en point approcher, qu'elles ne se soient baignées. Le second, en achevant de paitrir le pain, de faire un gâteau, qui étoit autrefois offert au Prêtre, & qu'on brûle aujourd'hui. Et le dernier, d'allumer la lampe le Vendredi au soir, pour la nuit du Sabat, comme il a été dit.

Commerce défendu avec les femmes.

Leviti**q**. Ch. 20.

De tous les pechez qui se peuvent commettre avec les femmes, les Juifs n'en connoissent point de plus grand, que de coucher avec une femme mariée, même quand elle ne seroit que fiancée. Le plus grand ensuite est d'avoir affaire à ses parentes, qui sont au degré défendu. Le troisiéme, d'a-

Suivant la défenſe d'Eſdras. *Deuter. Ch. 23. v 17. Levitiq. 8.*

voir commerce avec une femme qui ne ſoit pas Juive, ou avec une femme proſtituée, quoi que Juive : auſſi la Loy défend d'en ſouffrir aucune publique. Il leur eſt auſſi défendu d'avoir commerce avec une femme qui a ſes infirmitez ordinaires, & moins encore avec ſa femme qu'avec une autre ; laquelle, auſſi-tôt qu'elle s'apperçoit qu'elle les a, eſt obligée d'avertir ſon mari, qui s'en éloigne, & ne la touche plus, ne peut lui rien donner, ni rien recevoir de ſa main, ni même ſe ſeoir auprés d'elle, ni boire, ni manger avec elle. Quand ce mal eſt arrêté, elle doit changer de linge, mettre des draps blancs au lit, & ſept jours aprés, doit aller au bain ſe laver d'eau courante, ou faite exprés : Enſuite elle peut demeurer avec ſon mari, tant qu'elle n'aura point ſes mois. Elle demeure auſſi ſequeſtrée de ſon mari, lors qu'elle eſt en couche. Si c'eſt d'un garçon, cela dure ſept ſemaines ; & trois mois d'une fille. Il y a des lieux où ce terme eſt moins long. Sept jours avant que ce terme ſoit accompli, elle en uſe comme je viens de dire.

Des Femmes dans le tems de leurs mois & de leurs couche.

Des viandes défenduës parmi eux. *Levitiq. Ch. 11.*

* Ils ne peuvent manger la chair d'aucune bête à quatre pieds, qui n'ait l'ongle fendu en deux, & qui ne rumine comme la vache & la brebis : Si-bien qu'ils ne mangent point de lapin, de liévre, ni de pourceau. Ils ne mangent point auſſi de poiſſons ſans écaille, ou ſans aîlerons, ni aucun oiſeau de proye, ni reptile. C'eſt pour celà qu'ils ne mangent rien de cuit par d'autres que des Juifs, & ne préparent point à manger avec des uſtencilles de cuiſine, appartenantes à des perſonnes qui ne ſoient point de leur Nation, de peur qu'elles ne ſoient imbuës des viandes qui leur ſont interdites. Ils ne mangent point de graiſſe de bœuf, ni d'agneau, ni de chévre, ni du nerf de la cuiſſe : Cependant ils font uſer de beaucoup d'exactitude pour ôter ces choſes de la bête, & principalement pour le ſang ; pour quoi ils ont une adreſſe merveilleuſe, afin

Levitiq Ch. 3. Geneſ. Ch. 32.

qu'il n'en reste point. Ils ne peuvent égorger en un même jour la vache & le veau, ni une brebis, ni une chévre, & leurs petits en même tems. On ne peut pas manger en un même repas de la viande & du fromage, ou du lait : D'où vient que les ustencilles qui servent à la viande, ne servent point à ce qui est fait de lait, chacune ayant sa marque pour la connoître ; & ils ont même des coûteaux differens. Ils ne mangent point aussi de fromage, dont ils n'ayent vû faire le caillé, de peur qu'on n'y ait mêlé du lait de quelque animal défendu, ou qu'il n'y ait quelque partie de la peau mêlée avec le caillé, qui puisse passer pour de la chair & du fromage.

Exod. 13. v. 19.

De leur Mariage.

Les Juifs font un commandement exprés de se marier, sans en excepter personne : & on a déterminé que ce devoit être à dix-huit ans ; que celui qui en passe vingt sans prendre femme, est censé vivre en peché ; & cela fondé sur le Chapitre premier de la Genese : *Croissez & multipliez.* Il leur est permis d'avoir plusieurs femmes, suivant plusieurs endroits de l'Ecriture : ce qui est pratiqué par les Levantins, mais non pas par les Allemans, ni par les Italiens. Ils peuvent épouser les filles de leurs freres, & par consequent les enfans des freres & des sœurs ; c'est-à-dire, les cousins germains & cousines germaines se peuvent épouser ; mais le neveu ne peut épouser sa tante. A l'égard des autres degrez, ils suivent le dixiéme Chapitre du Levitique. La veuve ou la femme qui a été répudiée, ne peut se remarier que quatre-vingt-dix jours aprés la mort du mari ; & cela afin qu'on sçache certainement si l'enfant est du premier mari, ou non.

De leurs Nôces.

Quand on est convenu des conditions d'un mariage, il se fait un écrit entre l'époux & les parens de l'épouse ; ensuite de quoi l'accordé va voir l'accordée, & lui touche dans la main. Lors qu'on a arrêté un jour pour les nôces, qui se prend ordi-

nairement dans la nouvelle Lune, & un Mercredi ou un Vendredi, si c'est une fille; & un Jeudi, si c'est une veuve. Le premier soir, si l'accordée est quitte de ses infirmitez ordinaires, elle va se laver au bain, comme nous avons dit: Si elle n'en est pas quitte, elle ne peut coucher avec son époux. On ne laisse pas neanmoins de faire la ceremonie des nôces. Pour celebrer cette action, les fiancez se rendent au lieu & à l'heure marquez, où se chante la musique par des enfans, tenans des flambeaux; & tous ceux de la même Synagogue y étant accourus, on met sur la tête des mariez un Taled, dont j'ai décrit la forme: Ensuite de quoi les Rabins du lieu, ou le Chantre de la Synagogue, ou un proche parent, prend une tasse de vin; & aprés avoir beni Dieu d'avoir créé l'homme & la femme, & ordonné le mariage, & autres choses, il présente de ce vin à l'époux & à l'épouse. L'époux aprés cela, met un anneau au doigt de l'épouse en presence de deux témoins, qui sont Rabins ordinairement, lui disant: *Voici, tu es mon épouse, selon le Rite de Moïse & d'Israël.* Puis on lit l'écrit, par lequel l'époux s'oblige à la dot, confesse l'avoir reçûë, s'oblige à nourrir sa femme, & à bien vivre avec elle, & en donne acte par écrit aux parens de l'épouse. Ensuite, aprés avoir donné une seconde fois à boire aux deux époux, on jette le vin à terre, en signe de joye. Le vase étant vuide, on le donne à l'époux, qui le jettant à terre de toute sa force, le met en pieces; afin de mêler dans la réjoüissance une idée de la mort, qui nous brisant comme un verre, nous apprend à ne nous point enorgüeillir. Cependant tout le Peuple qui est present, crie: *A la bonne heure*; puis on se retire. On fait un festin le soir aux parens & aux amis. On chante ensuite sept benedictions, qu'on a aussi chantées aux épousailles, aprés la benediction du festin, & on leve les tables. Le matin du premier Sabat qui suit ces nôces, l'époux & l'épouse vont

à la Synagogue. L'épouſe eſt accompagnée des femmes de la nôce ; & comme on fait la lecture du Pentateuque, on prie l'époux de lire, qui promet en récompenſe, de faire de grandes aumônes.

Les Juifs marient ordinairement leurs enfans fort jeunes, quoi que le mariage ne ſe conſomme que lors qu'ils ont l'âge requis pour cela : Auſſi, ſi une jeune fille eſt mariée au deſſous de dix ans, elle peut ſe démarier, juſqu'à ce qu'elle ait atteint celui de douze & un jour, qui eſt le tems qu'on peut avoir la qualité de femme, & peut ſe remarier aprés.

Celui qui a abuſé d'une fille, peut être contraint de la prendre pour femme, ſans la pouvoir jamais répudier, ou on lui fait réparer avec de l'argent l'honneur & l'injure. *Deut.* 21.

Quand un homme a ſujet de ſe plaindre de la conduite de ſa femme, il peut la repudier pour toûjours, & elle peut ſe remarier à qui il lui plaît, horſmis à celui qui a donné lieu à la repudiation. Mais pour empêcher qu'on n'abuſe de ce privilege, les Rabins ont preſcrit pluſieurs formalitez & pluſieurs circonſtances, qui rendent cette action plus difficile, & qui conſomment bien du tems. De telle ſorte qu'il arrive ſouvent qu'auparavant qu'on puiſſe écrire le libelle du divorce, on vient à ſe repentir, ou à ſe reconcilier. Quand la répudiation eſt faite, le Rabin avertit la femme de ne ſe point marier de trois mois, de peur qu'elle ne ſoit groſſe ; mais aprés ce tems, ils le peuvent faire l'un & l'autre. *Deut.* 24.

Un homme qui meurt ſans laiſſer d'enfans, s'il laiſſe un frere, ſa veuve eſt au pouvoir de ce frere, & il peut l'épouſer, ou lui donner la liberté de ſe marier avec un autre. S'il l'épouſe, tous les biens du défunt lui appartiennent. S'il n'en veut point, il lui donne la liberté, & on pratique ce qui eſt porté au 25. du Deuteronome.

Quand il eſt né un fils à quelqu'un, ſes amis,

Leur Circoncision. *Genes.* 17.

pour se réjoüir avec lui, disent : *A la bonne heure.* Le pere est obligé de faire circoncire son fils au huitiéme jour. On ne le peut faire avant ce tems ; mais on peut differer, si l'enfant est foible ou infirme, jusqu'à ce qu'il se porte bien. La nuit qui précéde le jour de la Circoncision, est appellée veille ; car toute la maison ne dort point, pour garder l'enfant, & les amis visitent au soir le pere, & les femmes la mere. On prend ordinairement pour Parain & Maraine des parens, gens mariez. Le Parain tient l'enfant, pendant qu'on le circoncit, & la Maraine le porte de la maison à la Synagogue, & le rapporte. A l'égard de celui qui circoncit, on choisit indifféremment qui on veut ; car pourvû qu'on soit capable de cette fonction, on en est digne, & on la peut exercer. C'est un titre fort considérable chez les Juifs, que celui de Circonciseur ; & si le pere de l'enfant est de ce nombre, il peut circoncire son propre fils. On prépare dés le matin dans la Synagogue, ou dans la maison, si l'on y veut faire la ceremonie, deux sieges, avec des quarreaux. L'un des sieges est pour le Parain qui tient l'enfant, & l'autre, à ce qu'ils disent, pour le Prophete Elie, qu'ils croyent assister invisiblement à toutes les Circoncisions, tant il a aimé à faire observer la Loy. Beaucoup de gens s'assemblent là, & celui qui circoncit vient avec un plat, où sont les instrumens & les choses necessaires, comme le rasoir, les poudres astringentes, du linge, du charpy & de l'huile rosat. On chante quelque Cantique, en attendant la Maraine, qui apporte l'enfant, accompagnée d'une troupe de femmes ; mais pas une ne passe la porte de la Synagogue. Là elle donne l'enfant au Parain, & en même tems les assistans crient : *Le bien venu.* Le Parain étant assis, accommode l'enfant sur ses genoux ; puis celui qui circoncit, développe les langes. Il y en a qui se servent d'une pincette d'argent, pour prendre du prepuce ce qu'ils en veulent

couper. Celui qui circoncit dit en prenant le rasoir : *Beni sois-tu, Seigneur, qui nous as commandé la Circoncision* ; & en même tems il coupe la grosse peau du prepuce : puis avec les ongles des pouces il déchire une autre peau plus délicate, qui reste. Cependant le pere rend graces à Dieu de ce commandement, & les assistans souhaitent qu'il puisse élever son enfant en l'âge de le marier. Celui qui circoncit, continuant son action, succe deux ou trois fois le sang qui abonde, & le rend dans une tasse de vin. Puis il met sur la playe du sang de dragon, de la poudre de corail, & autre chose, pour étancher le sang ; puis des compresses d'huile rosat. Il prend ensuite une tasse de vin, & aprés l'avoir beni, il dit une autre benediction à l'enfant, en lui imposant le nom que le pere souhaite, en disant les paroles d'Ezechiel : *Et j'ai dit : Vis en ton sang, &c.* Et en même tems il lui moüille les lévres de ce vin, où il a rendu le sang succé. Ensuite de quoi on dit le Pseaume 128. & le Parain rend l'enfant à la Maraine, pour le porter au logis, tous ceux qui assistent à la ceremonie, disans au pere, en retournant : *Puissiez-vous ainsi assister à ses nôces.* A la fin du repas, que le pere fait à toute la compagnie, on fait la benediction des prieres pour l'enfant, pour obtenir du Seigneur qu'il puisse être grand, heureux & craignant Dieu. L'enfant est ordinairement gueri en 24. heures.

On ne fait point de ceremonie pour les filles, sinon qu'au commencement du mois, aprés que la mere est relevée de ses couches, elle va à la Synagogue, où le Chantre dit une benediction à la petite fille, & lui donne le nom que le pere souhaite. Si un enfant meurt sans être circoncis auparavant les huit jours, il y en a qui le circoncisent avec un roseau, auparavant que de l'enterrer.

Rachat des premiers nez.

Si le premier enfant, dont une femme accouche, est un garçon, il appartient au Prêtre, quoi

Exod. 13. que le pere en ait, ou en ait eu d'une autre femme. Voici ce qu'ils pratiquent pour cela. Lors que l'enfant a trente jours accomplis, on presente en pleine Assemblée, à un descendant d'Aaron, de l'or & de l'argent dans un bassin, pour racheter cet enfant, lequel on met entre les bras du Prêtre, qui ayant demandé à la mere si elle n'a jamais eu d'autre enfant, soit mâle, ou femelle, ou même d'avorton, ou de fausse couche, & répondu que non : Le Prêtre ayant dit que ce premier né lui appartient, suivant la Loy de Moïse, prend en échange environ deux écus d'or dans le bassin, & rend l'enfant au pere. Si le pere ou la mere sont de la race des Prêtres ou des Levites, ils ne rachetent point leur fils.

Nombr. c. 18. *v.* 17.

Aussi-tôt qu'un enfant sçait parler, on lui apprend à lire, & ensuite à interpréter la Bible en la Langue du Païs où il est, sans lui donner les commencemens & la connoissance de la Grammaire : mais la plûpart lisent, écrivent & composent par routine. Quand il a atteint l'âge de treize ans & un jour, il est réputé homme, & est dés ce tems tenu d'observer les Preceptes de la Loy ; & à ce même âge, il est declaré majeur, & peut contracter tout seul. Pour les filles, on leur donne la qualité de femme à douze ans & demi.

Leurs Proselytes.

Quand quelqu'un se veut faire Juif, trois Rabins ou hommes d'autorité, l'examinent, & les motifs qui le portent à prendre cette résolution, & si ce n'est point par quelque considération humaine : car lors que cela se rencontre, ils le renvoyent, lui représentans que la Loy de Moïse est fort severe, & que ses Sectateurs sont à present fort méprisez. S'il persiste malgré cette remontrance, on le circoncit ; & quand il est gueri, on le baigne tout entier dans de l'eau, en presence des trois Rabins qui l'ont examiné : Ensuite de quoi il est censé Juif comme les autres.

Quand quelqu'un croit mourir, il fait venir

quelques personnes, entre lesquelles se trouve un Rabin, & en leur presence il recite la Confession generale, dont je parlerai ci-aprés. Puis il fait une priere, par laquelle il demande à Dieu la santé; ou si c'est sa volonté qu'il finisse sa vie, il lui recommande son ame, & que sa mort soit l'expiation de ses pechez. S'il a quelque scrupule dans l'esprit, ou quelque secret à dire, il le confie au Rabin. Ensuite il demande pardon à Dieu, & à tous ceux qu'il croit avoir offensé, & pardonne de même à tous ceux qui l'ont offensé, & à ses ennemis. S'il a des enfans & des domestiques, il leur donne sa benediction; & s'il a pere ou mere, il la reçoit d'eux. S'il veut faire son testament, & disposer de son bien, il le fait, comme il le juge à propos. Il y en a qui font faire pour eux une priere publique dans la Synagogue, & se font changer de nom, pour marque de changement de vie. Ils promettent & donnent alors des aumônes aux Synagogues & aux pauvres. Le malade étant prés de mourir, ou en danger, on le garde nuit & jour; car ils croyent que c'est une bonne œuvre d'assister à la separation de l'ame d'avec le corps, sur tout quand c'est un homme sçavant & de bien. Celui qui se trouve present, quand le malade expire, déchire son habit par quelque endroit, suivant l'ancienne coutume.

De leurs maladies, & de leur mort.

Fondez sur le Ps. 49. v. 10.

Le mort est étendu par terre dans un drap, le visage couvert, avec une bougie allumée du côté de la tête; & aprés avoir été lavé avec de l'eau chaude, dans laquelle on a mis de la camomille & des roses seches, on lui met une chemise & des caleçons, son Taled & un bonnet blanc sur la tête; & en cet état, il est mis dans un cercüeil fait exprés, avec un linge au fond, & un autre par-dessus. On couvre le cercüeil de noir, & on le porte hors du logis. Alors tout le monde s'assemble autour, & le portent tous sur leurs épaules tour à tour. En quelques endroits, il y en a qui portent

De leur sepulture.

à la suite du corps des flambeaux allumez, & chantent des complaintes. En d'autres endroits, cela ne se pratique point. Les parens, qui sont en deüil, suivent de prés, en pleurant. De cette maniere, le corps est conduit au Cimetiere, qui est ordinairement un champ destiné à cet usage, qu'ils appellent *Maison des vivans*, tenans les morts pour vivans, à cause de leurs ames. Alors ils font une priere, tirée du Deuteronome. Puis on lui met un petit sac de terre sous la tête, & on cloüe le cercüeil, que l'on met en terre, & que l'on couvre aussi-tôt, chacun en jettant, jusqu'à ce que la fosse soit remplie. Le plus proche parent du mort déchire son habit en quelque petit endroit, dans cette occasion. En sortant de ce lieu, chacun arrache deux ou trois fois de l'herbe, & dit, en la jettant derriere soi, ces paroles du Pseaume 17. *Ils fleuriront de la Ville, comme l'herbe de la terre*; & cela, pour signe de la Resurrection: Puis se lavent les mains, se seoient & se levent neuf fois, en disant le Pseaume 91. Et ensuite ils retournent au logis, où les plus proches parens du mort s'étant rendus, ils se mettent à terre, & ayant ôté leurs souliers, ils boivent & mangent en cette posture; ce qu'ils font sept jours de suite, horsmis le jour du Sabat, qu'ils vont aux prieres, étant accompagnez, visitez & consolez de leurs amis ce jour-là plus que les autres. Pendant ces sept jours, ils ne peuvent faire aucun travail, ni affaire; le mari & la femme ne peuvent pas coucher ensemble, & il se trouve le plus souvent dix personnes, qui viennent soir & matin faire les prieres ordinaires auprés de ces mêmes parens, prians aussi pour l'ame du mort. Ils s'habillent de deüil, à la mode du Païs où ils demeurent. Les sept jours expirez, ils vont à la Synagogue, où plusieurs font allumer des lampes, font faire des prieres, & promettent des aumônes pour l'ame du défunt; ce qu'ils recommencent à la fin du mois & de l'année. Si c'est

Chap. 32. v. 4.

In signe de la Resurrection.

un Rabin, ou quelque personne considérable, on fait ces jours-là son Oraison funebre. Le fils a coutume de dire tous les jours, soir & matin, dans la Synagogue, la priere sainte, pour l'ame de son pere ou de sa mere; & ce, onze mois de suite: & quelques-uns jeûnent tous les ans le jour que l'un ou l'autre est mort. Voila la coutume la plus generale des Juifs sur ce sujet, dont ils ne different les uns des autres qu'en fort peu de choses. *Isa. 6. 3.*

Leur charité pour les pauvres.

Au reste, les Juifs sont fort charitables, & ont tres grande compassion des pauvres. Dans les grandes Villes, les pauvres vont la veille du Sabat & des autres Fêtes considérables, chez les riches, qui leur donnent à proportion de leurs facultez. Outre cela, ceux qui sont préposez pour avoir soin de ce qui regarde la police, leur envoyent toutes les semaines quelque argent. De l'argent des troncs, & de celui qu'on retire du ministere qui se fait dans les ceremonies, on en fait un fonds, dont on assiste les pauvres. Il y a aussi diverses Compagnies dans les grandes Villes, qui font de grandes charitez, dont les uns ont soin des malades; les uns vont ensevelir les morts: d'autres qui rachetent des captifs; & d'autres qui marient des filles. De tous les endroits du monde, où se trouvent les Juifs, ils envoyent tous les ans des aumônes en Jerusalem, pour l'entretien des pauvres qui y demeurent, & qui prient pour le salut du commun. Ils envoyent aussi quelque chose en d'autres endroits de la Judée, comme à Jaffe, à Taberia & en Hebron, où est le sepulchre des Patriarches Abraham, Isaac, Jacob, & de leurs femmes. Ils font aussi des aumônes à d'autres qu'à des Juifs, & ce par une charité humaine, qui se doit répandre indifféremment sur tout le monde. Par un même effet de compassion, ils ne maltraitent point les animaux, & ils se gardent bien d'en faire mourir pas un cruellement; car ils les consi-

dérent comme des créatures de Dieu, suivant les paroles du Prophete : *Et ses misericordes s'étendent sur toutes ses œuvres.*

De leur Confession & penitence.

Quant à leur Confession, ils n'en ont point d'autre que celle qu'ils adressent à Dieu dans leurs prieres. Ils en ont ordinairement une, composée suivant l'ordre de l'Alphabet. Chaque lettre renferme un peché capital, & qui se commet le plus frequemment : mais quand ils sont habiles, ils font le détail de leurs pechez, dont ils marquent leurs especes & leurs circonstances. Ils font cette Confession le Lundi & le Jeudi, & tous les jours de jeûnes. Ils la font aussi plusieurs fois en particulier au jeûne des Pardons, & encore lors qu'ils sont malades & en quelque peril évident, même le soir avant de se coucher, & le matin en se levant. Quoi qu'ils ayent des jours destinez à la penitence, ils ne laissent pas de la faire en tout tems, lors qu'ils sentent leur conscience chargée ; & pour faire cette penitence conformément à leurs pechez, ils consultent leurs Rabins, ou ils ont recours aux Livres qui en traitent, comme de l'abstinence, du jeûne, de la discipline, de l'aumône, des prieres & des œuvres pies, pour satisfaire, autant qu'il est possible, au peché commis.

Il ne faut pas oublier une chose assez remarquable chez eux, qui est qu'aux portes des maisons, des chambres & de tous les lieux qui sont frequentez, ils attachent dans la muraille, au battant de la porte, du côté droit, en entrant, un roseau, ou quelqu'autre tuyau, qui renferme un parchemin, sur lequel sont écrites ces paroles : *Ecoute, Israël, le Seigneur nôtre Dieu est un* ; & ce qui suit, finissant par ces autres paroles : *Et tu les écriras sur les poteaux de la maison, & sur tes portes* ; & encore quelques autres paroles. Ce parchemin est roulé & renfermé dans le roseau, & on écrit sur le bout un des noms de Dieu ; & toutes les fois que les Juifs entrent ou sortent, ils tou-

Deut. 6. v. 4. 5. 6. 7. 8. 9.
Deut. 11. v. 13. & seq.

chent par devotion à cet endroit, & baisent le doigt qui l'a touché. Ils n'ont aucune figure, ni statüe, ni image dans leurs maisons, & encore moins dans leurs Synagogues, & autres lieux consacrez à leur devotion. Il y en a pourtant beaucoup en Italie, qui ont chez eux des portraits & des tableaux; mais ils n'en ont point en relief, & de ceux dont les corps sont entiers. *Exod. Ch. 20.*

Pour dire un mot de leurs Prêtres & des Levites, il n'y avoit autrefois dans le Temple, pour Prêtres & Sacrificateurs, que les descendans d'Aaron, qui offroient les Sacrifices, faisoient les oblations, brûloient l'encens, & tout ce qui étoit necessaire: Aussi n'avoient-ils pas seulement pour eux les portions des Sacrifices qui se faisoient; mais aussi de tous les animaux qu'on égorgeoit, on leur donnoit l'épaule, la poitrine & les machoires. Ils avoient encore les premiers nez des troupeaux, & ce qu'on donnoit en échange du premier né de la femme, les premieres toisons des brebis, & autres dépoüilles d'animaux, le cinquantiéme de la moisson & des fruits, un morceau de pâte de chaque masse de pain; & ainsi tout ce qui est énoncé dans l'Ecriture. Leurs Prêtres & leurs Levites.

L'office des Levites étoit de chanter à de certains tems dans le Temple. Ils avoient la dixme des moissons, & l'alloient ramasser à la campagne: Mais on n'est plus presentement obligé à ces redevances, si ce ne sont les Juifs qui sont dans le territoire de Jerusalem & de l'ancienne Judée; car il y a peu de Juifs aujourd'hui qui ayent des terres en propre, ni de troupeaux: Et quoi qu'il s'en trouve qui prétendent être descendus des Sacrificateurs & des Levites, & avoir une tradition certaine de la verité de leur genealogie, nonobstant toutes les transmigrations, ils n'ont cependant aucunes préeminences, si ce n'est qu'ils reçoivent quelque chose des premiers nez, & qu'ils sont les premiers à lire le Pentateuque dans les Synago-

gues, de tous ceux qui y sont invitez, & qu'aux Fêtes solemnelles, ils donnent la benediction au Peuple, se servans des paroles des Nombres : *Le Seigneur te benisse, & te garde, &c.* Ils ne peuvent épouser aucune femme qui ait été repudiée par un autre mari, ni la belle-sœur, dont j'ai parlé. Ils ne peuvent aussi toucher à un corps mort, ni se trouver à l'endroit où il y en ait un. L'on rachete d'eux les premiers nez, comme j'ai dit.

Chap. 6.

Les Juifs ont encore beaucoup d'autres ceremonies & coutumes ; mais il seroit trop long de les rapporter ici : c'est pourquoi je renvoye le Lecteur à Buxtorf, Leon de Modene, & quelques autres.

Sectes des Juifs.

De toutes les heresies qui étoient autrefois parmi les Juifs, qui étoient les Samaritains, les Esséens, les Saducéens, les Pharisiens & autres, il ne s'en rencontre que deux qui ayent passé jusqu'à nous, & qui sont inconnus en Europe. Les premiers s'appellent Caraïtes, à qui les Juifs Rabanistes, par malice, ou par ignorance, imposent beaucoup de choses. Ceux qui la suivent, quoi qu'observateurs de la Loy de Moïse, sont tenus par les Juifs pour Heretiques. On rapporte l'origine de cette Secte au huitiéme siecle, incontinent aprés la publication du Talmud ; & ce grand Ouvrage a été publié bien plus tard que les Juifs ne s'imaginent : En effet, la naissance du Caraïsme vient de la publication du Talmud ; car on ne voit point que le nom de Caraïte ait été odieux parmi les Juifs avant ce tems-là, comme il l'a été depuis : au contraire, par le mot de *Caraï*, on entendoit alors un homme consommé dans l'étude de l'Ecriture Sainte. L'origine donc de cette Secte vient de ce que les Juifs les plus éclairez de ce siecle-là s'opposerent à une infinité de rêveries, qu'on débitoit sous le nom specieux de traditions de Moïse, quoi que la plûpart n'eussent pour fondement que l'ambition de quelques Docteurs, qui vou-

Caraïtes.

loient faire passer leurs décisions particulieres pour des oracles prononcez sur la Montagne de Sinaï. Or comme les Juifs, qui ne vouloient point recevoir ces vaines traditions, se servoient, pour les détruire, de l'Ecriture Sainte, qu'ils appellent *Micra*, ils en furent surnommez Caraïm, comme on a vû de nos jours des Protestans se nommer Evangeliques, à cause qu'ils prétendoient qu'on ne se doit appuyer que sur l'Evangile, en rejettant les traditions. Les Juifs qui s'attachoient au Talmud, traiterent ceux-ci de Samaritains & de Saducéens, non pas qu'ils le fussent en effet, mais parce qu'ils les imitoient sur le fait de la tradition, dont ils ne vouloient point convenir. Cependant dans la suite du tems, il y a eu des Juifs, qui ont crû qu'un Caraïte étoit un veritable Samaritain, & Saducéen. Mais voyons ce que c'est précisément que le Caraïsme, & en quoi les Caraïtes différent des Juifs Rabanistes ou Docteurs. Il faut commencer par la créance qu'ils ont du texte de la Bible, parce qu'il y en a beaucoup qui les confondent en cela avec les Samaritains, qui ne reçoivent que le Pentateuque, & qui croyent que les Caraïtes différent beaucoup des autres Juifs touchant le texte de la Bible.

L'Auteur du Commentaire Caraïte, appellé Aaron, fils de Joseph, qui vivoit à la fin du treiziéme siecle, un des plus sçavans & des plus renommez de sa Secte, dont l'Ouvrage se conserve manuscrit dans les PP. de l'Oratoire de Paris, apporté de Constantinople, avec grand nombre d'autres Livres Juifs, approuve tous les Livres de la Bible, qui sont dans le Canon Juif, & leur donne le nom de vingt quatre, comme font les autres Juifs. Pour les distinguer des traditions humaines, il les appelle quelquefois Propheties, ne voulant pas mettre en même paralelle la parole de Dieu & celle des hommes. En quoi il blâme les Rabanistes, qui font aller de pair les fables du Talmud

& les rêveries de leurs Ancêtres, avec les Livres sacrez de l'Ecriture. Pour faire voir qu'ils reçoivent les traditions raisonnables & bien fondées, il distingue les traditions certaines & constantes de celles qui sont fausses & douteuses : En quoi ils sont bien differens des Protestans. Il défere à la Doctrine des Anciens, quand elle n'a point varié, & qu'elle se trouve conforme à de bons Ecrits, qui n'ont point suivi le caprice des hommes, & que tous les Juifs approuvent. C'est suivant ce principe qu'ils reçoivent tous les Livres de la Bible comme les Rabanistes, & même ponctuez comme ils le sont aujourd'hui ; car ils n'ont point d'autre Exemplaire que celui de la Massore. Pour leur Theologie, elle ne différe point de celles des autres Juifs, si ce n'est qu'elle est plus pure & plus éloignée de la superstition. Du reste, leur créance touchant la nature de l'ame & de l'autre vie, est toute conforme à celle des Juifs. Pour ce qui regarde leurs ceremonies, ils rejettent toutes les Constitutions de la Misna & du Talmud, si elles ne sont conformes à l'Ecriture, traitans les Juifs de ridicules avec leur Thephilins & leur Philacteres. Ils ne consultent point le texte de la Bible dans la vûë des Rabins, qui, à la moindre occasion, prennent plaisir d'inventer de nouvelles décisions ; mais avec la raison, & expliquent l'Ecriture par elle-même, ce qui suit, par ce qui précede : En un mot, ils rejettent tout ce que l'Ecriture, la raison & une tradition constante ne leur enseignent pas. Toutefois comme ils sont prudens & politiques, ils s'accordent aisément sur de certains points de discipline & d'usage qui sont observez par les Rabanistes, quoi qu'ils voyent que l'Ecriture en ordonne autrement. Par exemple, ils suivent leur Calendrier & les supputations de leurs Rabins, parce qu'étant contraints de s'accommoder à quelque usage, ils ont préferé celui-ci aux autres ; comme une partie des Protestans se sert du Calen-

ctrier réformé, quoi qu'ils ne l'approuvent pas en toutes choses. Ils suivent aussi leur maniere de circoncire leurs enfans, & se servent de leur Taled. Il y a de ces Caraïtes à Constantinople, au Caire, & en d'autres endroits du Levant, même en Moscovie, où ils vivent à leur maniere, ayant leurs Synagogues & leurs ceremonies, se disant Juifs, & prétendant être les seuls vrais observateurs de la Loy de Moïse. Ils appellent les Juifs, qui ne sont pas de leur opinion, Rabbanim, ou Sectateurs des Rabins. Ceux-ci haïssent les Caraïtes mortellement, & ne veulent point s'allier, ni même converser avec eux, les traitant de bâtards; à cause, disent-ils, qu'ils n'observent aucune des Constitutions des Rabins dans les mariages, les repudiations & les purifications des femmes.

A l'égard des Samaritains, qui font une Secte separée de long-tems des Juifs, & dont le Schisme subsiste encore presentement, je n'en rapporterai point ici l'origine, étant assez marquée dans la Bible; & on ne doute point que ceux qui portent encore ce nom en diverses Contrées du Monde, ne soient de la même Secte: Si-bien que je ne prétens parler que de ces derniers, dont la memoire s'est renouvellée de nôtre tems, à cause de leur Pentateuque, qu'on a imprimé dans la fameuse Bible de Monsieur le Jay, & dans la Bible Polyglotte d'Angleterre. Les Samaritains d'apresent sont à Gaza, à Sichem, à Damas, au Caire, & autres lieux du Levant, où ils ont des Pontifes, qu'ils prétendent être descendus d'Aaron. Leur Temple est sur la Montagne de Garizim, où ils font leurs Sacrifices. Ils observent le Sabat dans toute la rigueur portée dans l'Exode; car personne d'entre eux ne sort du lieu où ce jour-là le trouve, que pour aller à la Synagogue, où ils lisent dans la Loy, & chantent les loüanges de Dieu. Ils ne couchent point cette nuit avec leurs femmes, & ne font point allumer de feu, au lieu que les Juifs

Samaritains.

violent le Sabat en tous ces points. Ils tiennent la Pâque pour la premiere de toutes leurs Fêtes, qu'ils celebrent tous les ans le 14. du premier mois sur cette Montagne, où ils ont un Autel fait de pierres, que les Israëlites éleverent aprés avoir passé le Jourdain. Ils la commencent au Soleil couchant par le Sacrifice qui est ordonné pour cela dans l'Exode; mais ils ne sacrifient point ailleurs que sur la Montagne de Garizim, où ils lisent la Loy, & font des prieres à Dieu: ensuite de quoi le Grand Prêtre donne la benediction à toute l'Assemblée. Ils celebrent aussi pendant sept jours la Fête de la Moisson ou Pentecôte; mais ils ne s'accordent pas avec les Juifs pour le jour qu'elle doit commencer: car ceux-ci comptent du lendemain de Pâques, & les Samaritains comptent cinquante jours, à commencer le lendemain du Sabat qui se rencontre dans la semaine des Azymes; & le lendemain du septiéme Sabat ensuivant, commence la Fête de la Moisson. Ils font la Fête de l'Expiation le 10. du septiéme mois. Ils passent les vingt-quatre heures du jour à prier Dieu & à chanter, sans rien manger; car, excepté les enfans qui sont à la mammelle, tout le reste jeûne; au lieu que les Juifs en exceptent ceux qui sont au dessous de sept ans. Le 15. du même mois, ils celebrent la Fête des Tabernacles sur la même Montagne de Garizim. Ils ne different jamais la Circoncision au delà de huit jours, comme il est ordonné dans la Genese; au lieu que les Juifs reculent quelquefois. Ils sont obligez de se laver, lors qu'ils ont couché avec leurs femmes, ou qu'ils sont tombez la nuit dans quelque impureté, & ils croyent que tous les vaisseaux qui peuvent être soüillez, le deviennent par leur attouchement, avant que de s'être lavez. Ils ôtent la graisse des Sacrifices, & donnent au Prêtre l'épaule, les machoires & le ventre. Ils n'épousent point leurs nieces, comme font les Juifs, & ils n'ont qu'une femme, au lieu que ceux-là en

peuvent avoir plusieurs. Ils croyent au Seigneur, à Moïse & à la Montagne de Garizim : & au lieu, disent-ils, que les Juifs mettent leur confiance en d'autres, nous ne faisons rien que ce qui est expressément commandé dans la Loy par le Seigneur, qui s'est servi du ministere de Moïse. Les Juifs quittent ce que le Seigneur a commandé dans la Loy, pour faire ce que leurs Peres & leurs Docteurs ont inventé. Voila en substance ce que contenoit un avis donné en 1590. par un Prêtre de cette Secte, nommé Eleazar, fils de Phinées, fils d'Aaron, qui vivoit alors, & qui demeuroit à Sichem ou Napelouse, par lequel il paroissoit aussi qu'il avoit un fils, nommé Phinées, qui faisoit la même fonction en presence de son pere ; qu'ils demeuroient toûjours dans ce saint lieu en la presence du Seigneur ; que tous ceux qui avoient des affaires, venoient à eux de toutes parts. Ils regloient toutes choses selon les regles de la justice & de la verité. Depuis Aaron, jusqu'à eux, ils comptoient cent vingt-deux Grands Pontifes, dont ils gardent le Catalogue, soutenant que les Juifs n'ont point de Prêtres de la race de Phinées. Ils se disent sortis de la Tribu de Joseph le juste par Ephraïm ; d'avoir le sepulchre de Joseph, fils de Jacob, de leurs Prophetes, d'Eleazar, d'Ithamar, fils d'Aaron, & de Phinées, son petit-fils, & de Josué, de Caleb, & de beaucoup d'autres : Que leurs caracteres Samaritains sont ceux dont Dieu se servit pour écrire la Loy, & qu'il les donna à Moïse. A quoi la Synagogue d'Egypte ajoute que les caracteres dont les Juifs se servent pour écrire la Loy, sont une écriture d'Esdras, maudite à perpétuité. Ils ne sont point infectez des erreurs des Saducéens, comme les Juifs leur imposent, & on ne peut pas mieux apprendre la pureté de la Loy des Juifs, que de ces Samaritains de Sichem, qui sacrifient encore, selon l'ancienne institution, sur la Montagne de Garizim, où est leur Temple,

Ce seroit une chose curieuse de voir ce Temple, & d'en observer la forme, la structure & ses proportions, les dimensions & les mesures, tant de l'Autel, que des vaisseaux dont ils se servent pour les Sacrifices ; de voir leur Grand Prêtre revêtu de tous les habits Sacerdotaux, & principalement le jour de Pâques, étant assisté de tous ses Ministres. Ils ont des Prêtres de la race d'Aaron, qu'ils appellent Aaronistes, qui ne se marient jamais qu'avec des femmes de leur famille, pour ne point confondre la race Sacerdotale. Ils ne tiennent pour authentiques de tous les Livres de la Bible, que le Pentateuque de Moïse. Ils ont bien les Histoires du vieux Testament ; mais fort différentes des nôtres : aussi n'y ajoutent-ils pas foy comme à des Livres Divins. Car le Canon Juif, qui a fixé le nombre des Livres de la Bible, est bien postérieur à leur Schisme, aussi-bien que la plûpart de ces mêmes Livres, qu'ils croyent avoir été faits pour maintenir la postérité de David, & l'affermir sur le Trône : De-là vient qu'ils parlent d'Esdras, comme d'un imposteur, qui a quitté les vrais caracteres Hebreux, pour en prendre d'autres, & dont les Juifs se servent encore pour écrire le texte de la Bible. Le Pentateuque Samaritain ne différe du Juif qu'en caracteres, comme dit S. Jerôme, c'est-à-dire, comme deux Copies tirées d'un même Original, que chacun a écrit en caracteres qui lui étoient propres : mais il est bien difficile que dans la suite du tems, il ne se soit formé quelque diversité. Les Samaritains n'ont pas seulement le Pentateuque Hebreu écrit en caracteres Samaritains, ils en ont encore deux Versions, dont l'une est écrite en Arabe, & l'autre en Syriaque ou Chaldéen, qui est ce qu'on appelle la Version Samaritaine, comme si c'étoit une Langue particuliere, quoi que ce ne soit qu'une espece de Syriaque ou de Chaldéen, qui différe pourtant du Syriaque commun. Ces deux Versions sont aussi écri-

tes en lettres Samaritaines, & ils les couchent avec le texte sur trois colomnes. Et ce Pentateuque Hebreu Samaritain, imprimé de nos jours, est le même qui se lit dans toutes les Synagogues des Samaritains.

Comme il y a de bons & de méchans Chrétiens, il y a aussi des Juifs qui observent ponctuellement la Loy; d'autres qui ne la gardent que lors qu'il n'y va point de leur interêt. Les Rabins mêmes leur enseignent une tres pernicieuse maxime, qui est de se faire Chrétiens, Mahometans, ou de quelque autre Religion que ce soit, pour la necessité de leurs affaires, pourvû que leur intention soit de mourir Juifs; ce qui suffit, disent-ils, pour leur salut. C'est pourquoi, selon les affaires qu'ils ont, & les lieux où ils se trouvent, ils font profession de la Religion qu'ils y trouvent. En effet, on en voit en Orient qui ont leurs peres & leurs meres, d'autres leurs enfans, en diverses Provinces de l'Europe; même à Nantes, à Roüen, à Marseille, qui sous le nom de Portugais, vivent dans la Religion Chrétienne, quoi qu'ils soient Juifs.

Inconstance des Juifs dans leur Religion.

Lors qu'ils sont sortis d'Espagne ou de quelque autre Royaume, pour aller en Orient, ils se disent Juifs. Que s'ils ont des affaires d'importance dans la Turquie, où il n'y ait point de Juifs, ils renoncent au Judaïsme, & font profession de la Loy de Mahomet, jusqu'à ce qu'ils ayent fait leurs affaires: Puis changeant de Contrée, ils se retirent en la Terre Sainte, pour y finir leurs jours. Et bien que les Turcs reconnoissent par expérience qu'un Juif n'est jamais bon Mahometan, ils ne laissent pourtant pas de les admettre dans leur Religion; parce que c'est autant d'honneur, disent-ils, pour leur Prophete.

Lors qu'un Juif se veut faire Turc, il va trouver le Cady, devant lequel il faut qu'il abjure le Judaïsme, qu'il confesse le Christianisme, & fasse

Juif qui se veut faire Mahometan.

profession de la Loy de Mahomet, en cette sorte. Le Cady l'interroge premierement s'il est Juif, & s'il veut faire profession de la Loy de Mahomet. Ayant répondu qu'oüi, il lui dit : Ne crois-tu pas que la Loy de Moïse n'a dû être observée que jusqu'à la venüe du Messie, à la réserve de la Circoncision & de l'usage des viandes immondes ? Le Juif lui répond que cela est vrai. Le Cady lui dit : Renonces-tu pas à cette Loy, n'étant plus bonne ? Le Juif lui dit qu'il y renonce. Puis le Cady lui dit : Ne crois-tu pas que le vrai Messie est celui qui est appellé Jesus de Nazareth, fils de Marie ? Le Juif lui dit qu'il le croit. Le Cady fait apporter en même tems un morceau de lard à demi cuit, & un verre de vin. Il lui met ce lard à la bouche, & lui dit : Mâche. Le Juif l'ayant avalé, & ayant bû le vin, qui lui a été aussi présenté par le Cady, lui disant : Boi ; le Cady ajoute : Te voila baptisé, & maintenant tu es Chrétien : Va-t-en, & lors que ta digestion sera faite, viens me trouver, & je te ferai Mselem, c'est-à-dire, Fidele. Il retourne le lendemain. Le Cady l'envoye au bain, pour le purifier ; puis il le conduit à la Mosquée, où il le fait renoncer à ce Christianisme, en lui demandant s'il ne croit pas que la Loy du Messie n'a été bonne que jusqu'à la venüe de Mahomet ? Le Juif confesse que c'est la verité : que le Messie n'est point mort ; mais que lors qu'on a voulu le prendre pour le faire mourir, il s'enfuit sur le Mont Olivet, & de-là au Ciel ; & que ce fut un de ses Disciples qui fut crucifié. Alors le Cady l'interroge derechef s'il ne croit pas que Mahomet soit Prophete de Dieu, & Chef de tous les Prophetes ; & que sa Loy & sa Religion est la veritable, en laquelle seule on se peut sauver ? Ayant dit que cela est vrai, & qu'il le croit, le Cady lui fait lever le doigt index vers le Ciel ; & le visage tourné vers le midi, lui fait prononcer ces paroles en leur Langue : *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, &*

Tavernier, prem. part.

Mahomet, son Prophete. Aussi-tôt le Cady l'embrasse, & lui donne le baiser de paix, lui disant: *Vasi.* Tous les Assistans en font de même. L'on lui met ensuite un Turban blanc sur la tête; & étant monté sur un cheval, les Santons, avec grand cortege de Turcs, le conduisent par la Ville avec des tambours & des hautbois, les petits enfans chantant les éloges de Mahomet, en action de graces de la conversion de ce Juif.

Toutes leurs Synagogues, à la réserve de celle de Jerusalem, qui est passablement honnête, ne sont que quelques magazins ou grandes salles, sans aucune décoration; car il ne leur est pas permis de bâtir aucun Temple en la Terre Sainte. Il n'y a autre chose dans leurs Synagogues qu'une maniere de petit Autel, & au dessus une armoire, dans laquelle ils enferment les Tables de la Loy. Devant cet Autel, sont plusieurs lampes, allumées toute la nuit le jour du Sabat.

Les Juifs sont dispersez par toute la Terre, à la réserve de quelques Païs, d'où ils ont été contraints de se retirer; comme de France, sous Philippe Auguste, en 1190. sous Philippe le Bel, en 1295. & en 1395. Il s'en étoit converti en Auvergne plus de cinq cens, en 563. par les Prédications d'un Evêque de Clermont. Ils furent contraints Avit. de se convertir en Espagne, sous le Roy Ferdinand V. en 1492. ou de sortir du Royaume. Ils furent entierement chassez de Portugal, sous Emmanuel, en 1500. & du Royaume de Naples, en 1539. par Charles V. Ce Païs & le Milanois en sont exemts; mais ils sont en grand nombre par tout le reste de l'Italie. Il y en a à Rome, à Ferrare, à Mantoüe, à Venize, par toutes les Villes du Comté d'Avignon; dans l'Allemagne, & sur tout à Wormes & à Francfort, où il y en a beaucoup; en Pologne & en Russie, où ils ont de grands privileges. Il s'en trouve dans tous les Etats du Turc, en Asie, en Afrique, & dans l'Europe, principalement à Con-

ſtantinople & à Theſſalonique en Macedoine. Il s'en trouve auſſi en pluſieurs endroits de l'Afrique, dans l'Empire du Prête-Jean. Il y en a auſſi beaucoup à Bagdad en Babylone, en Perſe, au Païs de Zachatay, à Sammarcande, & au delà des Montagnes de Niſb, qui eſt une Contrée de la longueur de vingt journées, occupée par les Tribus de Dan, Zabulon, Aſer & Nephtali, qui y ont pluſieurs Villes, & ne ſont ſujettes qu'à eux, qui ſont de Tartarie, d'où ils ſe ſont rendus en Moſcovie, en Ruſſie, en Pologne, & autres Païs voiſins, où ils ſe ſont multipliez en tres grand nombre.

Du Chriſtianiſme de la Terre Sainte.

Davity, de l'Aſie, der. Edit.

DEpuis que nôtre Sauveur a ſanctifié par ſa divine preſence cette Terre de Promiſſion, il y a toûjours eu des Fideles Chrétiens, bien que cette Province ait été en divers tems ſous la Domination des Romains Idolâtres, & enſuite des Mahometans, ſous la tyrannie deſquels les Chrétiens Catholiques n'oſoient faire publiquement l'exercice de nôtre Religion. A raiſon de quoi, nos Rois Tres-Chrétiens ont porté leurs armes en Orient contre les Sarrazins & les Turcs, en témoignage de leur zele & de leur pieté pour les ſaints Lieux.

Dans la premiere race, Clovis fut le premier qui s'y ſignala : Dans la ſeconde, Charlemagne, Loüis VII. & Philippe Auguſte ; & S. Loüis en la troiſiéme. Ainſi nôtre France ayant toûjours eu la ſainteté de ces lieux en grande veneration, a employé de tems en tems ſes forces pour y rétablir la Religion Catholique. Ce même zele a fait traiter nos Rois avec les Sultans, afin que les ſaints Lieux fuſſent entre les mains des Religieux Catholiques, & que les Chrétiens euſſent pleine liberté d'y aller rendre leurs vœux. Nous liſons dans l'Hiſtoire, qu'Aaron, Roy des Sarrazins,

accorda à Charlemagne que les ſaints Lieux demeuraſſent dorénavant ſous ſa puiſſance : Ce qui a été depuis exécuté. Ainſi les Rois de France ont été les premiers de tous les Rois d'Occident Seigneurs légitimes du ſaint Sepulchre. Philippe Auguſte traita depuis avec Saladin pour ce ſujet, & S. Loüis avec Melec Sala, Sultan d'Egypte & de Surie. Ce qui a été renouvellé par Henry IV. & Loüis XIII. qui créa un Conſeil en 1621. pour exercer cet Office pour Sa Majeſté en Jeruſalem ; afin qu'en vertu de ſon autorité Royale, les tyrannies que les Turcs faiſoient ſouffrir en ce tems-là, tant aux Religieux, qu'aux Catholiques de la Terre Sainte, fuſſent réprimées. C'eſt donc par la faveur des tres-Chrétiens Rois de France, que nôtre Chriſtianiſme eſt maintenu, & qu'il ſe trouve encore aujourd'hui en la Terre Sainte trois ſortes de perſonnes Catholiques, qui y font publiquement exercice de nôtre Religion avec toute liberté. Les premiers, ſont environ cent Religieux Recollets, qui demeurent à Jeruſalem au Convent de S. Sauveur & au ſaint Sepulchre, à Nazareth, à Bethléem, à Ramatha, à Acre & à Sydon. Les ſeconds, ſont les Marchands, tant François, que Venitiens, qui demeurent ordinairement à Sydon, à Acre & à Ramatha. Les troiſiémes étoient Schiſmatiques, leſquels, par la Providence Divine, & par le travail de ces Religieux, ont été convertis à la Foy Orthodoxe ; dont il ſe trouve vingt cinq ou trente familles à Bethléem, pareil nombre à Jeruſalem, & ſept ou huit à Nazareth. Le Gardien des Religieux de l'Ordre de S François, qui ſont en Jeruſalem, eſt Vicaire du Pape dans toute la Paleſtine, & ſon Commiſſaire General, pour faire les Chevaliers du ſaint Sepulchre. Il a auſſi la Dignité d'Evêque, & porte les habits Pontificaux aux ceremonies.

En toutes les Villes, où il y a un Conſul ou Vice-Conſul, qui ſont dans la Terre Sainte, ſçavoir

au Seyd ou Sydon, qui a sous sa Jurisdiction la Ville de Damas, où il tient un Vice-Consul, la Ville de Tyr, & celle de Barut; le second, à S. Jean d'Acre, lequel tient un Vice-Consul à Ramatha pour Jaffa & Gaza; & le troisiéme, à Jerusalem, pour la défense des Catholiques en ces saints Lieux; il est permis d'y avoir une Chapelle, où il tient ordinairement deux ou trois Religieux de la Famille de Jerusalem, qui disent tous les jours la Messe pour le Roy Tres-Chrétien, à laquelle assiste le Consul avec les Marchands, tant ceux qui résident dans les Villes, que ceux qui sont dans les Ports. Les Fêtes & les Dimanches, on chante la Messe & les Vêpres, & la Prédication se fait, où chacun assiste librement; même les Esclaves, tant ceux de terre, que des Galeres, y font leurs devotions.

En plusieurs de ces Chapelles, ces Esclaves ont des Confrairies de S. Roch, avec un Autel, qu'ils entretiennent honorablement; le tout, sous la faveur de nos Rois, qui ont toûjours eu une pieté singuliere pour les saints Lieux; & principalement celle de nôtre illustre Monarque, le faisant sans cesse souvenir du glorieux Titre qu'il a de Fils Aîné de l'Eglise, lequel fait sa plus importante occupation de tout ce qui peut contribuer à entretenir le culte de Dieu, & à soutenir sa gloire.

Depuis quelques années, les Vaisseaux Marchands, destinez pour la Syrie, étant sur le point de faire voile, ce grand Prince n'a pas laissé perdre cette occasion de donner des marques du zele ardent, qui le fait s'interesser dans toutes les choses qui regardent la Religion, sur tout en des lieux sanctifiez par les souffrances du Sauveur du Monde. Quatre Cordeliers & Recollets se sont embarquez sur un de ces Vaisseaux, qui partirent de
Le 12. Octobre 1684. Marseille au nombre de cinq. Ces Peres porterent la somme de vingt mille livres, que Sa Majesté envoya en Jerusalem, pour l'entretien des Reli-

gieux commis à la garde des saints Lieux, & la subsistance des pauvres Catholiques de la Palestine. Beaucoup de Particuliers y ont envoyé divers ornemens par la même voye. Quand des Lieux si saints n'en manqueroient pas, on ne peut trop faire pour leur donner de l'éclat; & c'est pour des dons de cette nature, qu'on seroit loüable d'être liberal jusqu'à la profusion.

Disons encore, pour rendre justice à cet auguste & pieux Monarque, que pour peu de reflexion que l'on fasse sur toutes les choses qu'il a fait demander au Grand Seigneur dans la derniere Audiance que feu M. de Guilleragues, Ambassadeur de France à Constantinople, en a eu, on demeure d'accord que jamais Prince Chrétien n'a rien fait de plus important, ni de plus utile pour l'Eglise. Ces differentes demandes ne tendoient qu'à la tranquillité, le bien & l'avancement de la Religion dans les Etats du Grand Turc, & il y a obtenu plus de quatre-vingt Commandemens & Barats, ou Lettres de la Porte, pour des Marchands François, negocians au Levant, pour les Missionnaires établis en divers lieux, pour les Eglises, que les Catholiques ont dans les Païs de la Domination Ottomane, pour celles de Galata, & pour les Religieux qui sont au saint Sepulchre & à Bethléem. Ces choses sont si éclatantes, si dignes d'un Roy Tres-Chrétien, & meritent tellement d'être admirées, que l'envie la plus obstinée & la plus noire, ne les sçauroit obscurcir. Il a employé tout ce que le bruit de ses Conquêtes & l'éclat de sa grandeur, soutenus du plus haut merite, lui ont acquis de réputation dans l'Empire Ottoman, pour y faire maintenir la Religion Chrétienne, avec un entier repos des Catholiques. Il en est le Protecteur auprés des Peuples qui en sont les plus mortels ennemis. Il la met chez eux à couvert de leurs insultes, & il en fait permettre l'exercice dans leur Païs avec autant d'éclat & de sûreté qu'en France.

Il y a peu de Renegats en la Terre Sainte, sur tout de Catholiques Romains; mais de Grecs, il s'en trouve grand nombre, qui n'ont aucun sentiment du Christianisme, mais vivent dans un grand libertinage, & commettent toute sorte d'abominations.

Pendant le Regne de Godefroi de Boüillon, le Christianisme étoit florissant par toute la Terre Sainte, & il y avoit trente-cinq Evêchez & Archevêchez, sçavoir, Petra, Ascalon, Gaza, Bethléem, Emmaüs, Hebron, Azotus, Jamnia, Joppé, Cesarée, Philippine, Nephtali, Aroër, Rabba, Ptolomaïde, Sarepta, Tyr, *Sydon*, Caïpha, Nazareth, Legio, Saphoris, *Thabor*, Tiberias, Antipatris, Palestine, Dor, Adrach, Bosera, Damaschus, Lidda, Sichem, Jerusalem & Jericho.

Des Chrétiens Schismatiques qui se trouvent dans la Terre Sainte.

L'Eglise Grecque est gouvernée par les quatre Patriarches de Constantinople, d'Antioche, d'Alexandrie, d'Egypte & de Jerusalem, chacun desquels est Chef absolu de son Eglise. Mais parce que j'ai déja parlé de ces Patriarches, & que je ne prétens traiter ici que de ce qui regarde la Terre Sainte, je ne m'arrêterai qu'au Patriarche de Jerusalem, & des Grecs qui en sont sujets. Il est élû, tant par les Evêques Grecs, que par les Religieux de S. Basile. Aprés son élection, il se transporte à Constantinople, pour en avoir la confirmation du Grand Seigneur: ce qu'il obtient facilement, moyennant quarante ou cinquante mille livres qu'il distribüe aux Officiers de la Porte, qui lui donnent ses expéditions. Puis étant de retour à Jerusalem, il se fait reconnoître par ceux de sa Nation le Chef Souverain de tous les Chrétiens de la Terre Sainte. Voici les titres & les qualitez qu'il se donne, & qui se trouverent en

1634.

1634. affichez à l'Eglise du saint Sepulchre: *Theophanus, Dei gratiâ Beatissimus & Sanctissimus Pater & Patriarcha, Pastor Pastorum, Summus Pontifex universalis in Sancta Civitate Jerusalem, & tota Palestina, Syria, Arabia trans Jordanem, Cana Galilea & Sancta Syon.*

Il y a cinq ou six Evêques dans l'étendüe de sa Domination, qui lui rendent obéïssance, aussi-bien que tous les Grecs de la Terre Sainte: Mais pour les autres Chrétiens, comme Armeniens, Syriens, Nestoriens, Abyssins, Georgiens & Cophtes, qui sont dans la Terre Sainte & dans les Provinces inserées dans ses Titres, ils ne le reconnoissent pas, chacune de ces Nations ayant son Patriarche en son Païs, qu'elle reconnoît pour son Souverain Pasteur: Ce qui fait que tous les ans, le Samedi Saint, le Patriarche des Grecs les excommunie tous, & les Latins; ce qu'il fait, étant revêtu de ses habits Pontificaux, hors la porte de l'Eglise du saint Sepulchre, où aprés plusieurs ceremonies, il fiche de grands clouds de fer dans le pavé, en signe de malediction, & défend à qui que ce soit d'ôter pas un de ces clouds, sous de grandes peines: En quoi il est autorisé du Cady & du Bassa de Jerusalem, ausquels il fait de riches presens, pour avoir ce privilege.

Nous avons ci-devant traité de la créance des Grecs amplement.

Les Armeniens sont en grand nombre, & fort puissans à Jerusalem, où ils ont trois Eglises. La premiere, sur le Mont de Sion, en la Maison de Caïphe, qui est hors l'enceinte de Jerusalem. La seconde, dans la Ville, en la Maison d'Anne; & la troisiéme, au lieu où S. Jacques fut décapité. Cette derniere leur sert de Paroisse, qui est fort propre. Ils possédent aussi le Champ, appellé Haceldama, & quelques autres Chapelles dans l'étendüe du saint Sepulchre, dont nous avons parlé: Et quoi qu'ils possédent tous ces lieux, ils ne sont

Armeniés.

pourtant pas plus de quatre ou cinq cens personnes, tous habitans de Jerusalem; car dans le reste de la Terre Sainte, il ne s'en trouve aucun. Ils sont tous grands ennemis des Grecs, & sont dans un continuel divorce ensemble. Ils ont un Evêque à Jerusalem, qui se fait appeller Evêque de Jerusalem, lequel obéït au grand Catholique, qui est leur Patriarche, qui réside en Armenie, & tient son Vicaire à Jerusalem, avec vingt-cinq ou trente Religieux, qui habitent en ces lieux saints. Ils reçoivent en leurs Convens les Religieux Latins assez charitablement, leur permettant de celebrer la Messe sur leurs Autels, les estimant pardessus tous les autres Chrétiens. Nous avons traité de leur Doctrine & de leurs erreurs. Il y a aussi en Jerusalem des Religieuses Armeniennes, qui n'ont point de clôture, & ne font point d'Office Divin. Elles vivent de leur petit travail, & des aumônes des Pelerins.

Nestoriés. Il ne se trouve point de Nestoriens dans la Terre Sainte, qu'à Jerusalem, où ils sont cinquante ou soixante familles, qui ont pour leur Paroisse une petite Eglise, en la Maison de S. Marc l'Evangeliste, qui est le lieu où S. Pierre se retira, quand l'Ange l'eut délivré des prisons d'Herode. Il y a deux Prêtres, qui y disent la Messe; mais dans l'enclos du saint Sepulchre, ils n'ont qu'un Religieux Prêtre, qui recite son Office, y couche, boit & mange.

Dans la Chapelle où sont les sepulchres de S. Joseph d'Arimathie & de Nicodeme, où le même Religieux entretient quelques lampes, & trois autres autour du saint Sepulchre, à l'imitation des Armeniens, il ne manque jamais, lors que les Religieux de S. François chantent Complies, & la nuit, à Matines, de venir en leur Chœur, revêtu d'un pluvial, avec un encensoir à la main, offrir de l'encens à leur Autel, où repose le S. Sacrement, & ensuite à tous les Religieux.

Quoi que de tous les Schiſmatiques, ces Neſtoriens ſoient les moins zelez en apparence, neanmoins toutes les fois que les Turcs ouvrent la porte de l'Egliſe du ſaint Sepulchre, toute cette Nation y entre, pour celebrer la Meſſe, & faire l'Office en Langue Syriaque, qui eſt leur Langue vulgaire, & la même qui ſe parloit à Jeruſalem & en toute la Terre Sainte, du tems de nôtre Seigneur, ſoutenant auſſi qu'elle étoit celle que parloit Abraham, & qu'elle eſt premiere que l'Hebraïque.

Les vêtemens de leurs Evêques & de leurs Religieux approchent fort de ceux des Maronites; mais à la Meſſe, ils ſe ſervent de pluvial, au lieu de chaſube. Quoi qu'ils ſoient toûjours obſtinez dans leurs erreurs & dans leur Schiſme, on remarque pourtant une grande diſpoſition à les unir à l'Egliſe Romaine. Depuis 1629. que les Religieux de S. François ſont en la Terre Sainte, il y a quelques familles converties à la Foy Catholique. J'ai fait auſſi mention ci-devant des erreurs & de la Doctrine de ces Schiſmatiques.

Il ſe trouve encore des Georgiens en la Terre Sainte, ainſi nommez, parce qu'ils ſe ſont multipliez en la Province de Georgie, qui eſt de la Domination des Turcs. Quoi qu'ils ayent plus d'erreurs que les Grecs, le Patriarche des Grecs de Conſtantinople, dont ils dépendent, les tolere, parce qu'ils ſont à l'extérieur aſſez conformes à eux, tant en leurs ceremonies, qu'aux vêtemens des Prélats & des Religieux. Ils recitent même l'Office en Langue Grecque. Quant à ceux qui ſont en la Terre Sainte, ils ſont unis & obéïſſent au Patriarche des Grecs de Jeruſalem, vont à la Meſſe à leurs Egliſes, & aſſiſtent à toutes leurs ceremonies. Ils n'y ſont que Pelerins; car ils ont été contraints d'abandonner les ſaints lieux qu'ils poſſédoient, ſçavoir une des Chapelles, bâtie ſur le Mont de Calvaire, en laquelle fut plantée la Croix

Georgiens.

de nôtre Seigneur; laquelle ils avoient obtenuë, lors que le Sultan Soliman entra dans Jerusalem. Elle appartenoit auparavant aux Religieux de S. François. Ils ont aussi quitté le Monastere de Sainte Croix, qui est à une demie lieüe de Jerusalem, dont l'Eglise est bâtie à l'endroit où fut pris le bois de la Croix, dont le tronc est encore conservé en son lieu, qui est dessous la table du Maître-Autel. Ils ont laissé cela en gage aux Grecs pour une grande somme d'argent que le Patriarche des Grecs avoit payée pour eux aux Turcs & aux Juifs. Cette Secte des Georgiens s'anéantit fort, & ils ne sont presque plus qu'un avec les Grecs. Voyez ce que nous avons dit de ces Peuples au Titre du Gurgistan.

Abyssins. Nous avons aussi fait voir que les Abyssins avoient une Chapelle dans l'Eglise de Jerusalem. Et voila les différentes Religions de la Palestine, dont nous avons expliqué les créances en leurs lieux.

Eglise de Jerusalem. L'Eglise de Jerusalem, établie par les Apôtres, a toûjours été estimée comme la premiere du Monde en ancienneté, mais non en dignité. Elle fut sanctifiée par la mort du Sauveur, par la descente du S. Esprit, par la prédication des Apôtres & par le martyre de S. Jacques le Mineur, son premier Evêque. Cependant elle fut soumise à celle de Cesarée, & le VII. Canon de Nicée fit cette Ordonnance: *Mos antiquus obtinuit, ut Ælia I. Jerosolimæ Episcopus honoraretur, salvâ Metropolis propriâ Dignitate.* C'est à raison de sa fondation, qu'on la nomma la Mere des Eglises, & que ses Prélats se sont souvent efforcez de se rendre Primats de la Palestine. L'on apprend par une Epître de S. Leon à Maxime d'Antioche, que les PP. du Concile d'Ephese s'étant laissé emporter aux sollicitations de Juvenal, Evêque de Jerusalem, contre l'Evêque de Cesarée, pour la Primatie de la Palestine, S. Cyrille & les autres Legats

Apostoliques s'y opposerent, pour conserver l'ordre établi dans le Concile de Nicée, pour ces deux Sieges.

Nous voyons dans la même Epître de ce Pape, que Juvenal vint à bout de ses desseins dans le Concile de Chalcedoine : Qu'il fut ordonné à la VIII. Session, qu'à l'avenir Antioche auroit sous soi les deux Phenicies & l'Arabie, & que Jerusalem auroit les trois Palestines. Ce qui fut approuvé par les Legats du Pape & les Commissaires. Mais les Evêques de cette ancienne Eglise ne joüirent paisiblement de cet avantage que dans le V. Concile General, qui est le III. de Constantinople, assemblé en 553. Guillaume de Tyr nous apprend qu'aprés la condamnation des trois Chapitres, les Prélats soumirent à l'Eglise de Jerusalem les Metropoles de Cesarée en Palestine, & de Scythopolis, qui dépendoient auparavant du Patriarche d'Antioche, & celles de Beryte & de Rubense de Syrie, qui étoient sous le Siege d'Alexandrie. Dans le Concile de Nicée, on lui avoit bien accordé le titre & le rang de Patriarche, pour la séance ; mais on avoit conservé la Jurisdiction au Metropolitain de Cesarée : De sorte qu'il étoit Patriarche, sans Suffragans. Les Prélats du V. Concile General jugeant que cela étoit contre la bienséance, & voulant honorer la premiere Eglise du Monde, lui soumirent les Sieges, dont je viens de parler. L'Empereur, pour consoler Cesarée de la perte qu'elle faisoit, lui rendit la Dignité de Ville Proconsulaire, dont elle avoit joüi auparavant. Cette Eglise a eu des Prélats de grande réputation, & a souffert diverses persecutions sous les Idolâtres, les Heretiques, les Sarrazins & sous les Turcs.

Conciles de Jerusalem.

L'Eglise de Jerusalem n'a pas seulement l'avantage d'être la plus ancienne ; mais elle a encore celui d'avoir eu les Apôtres & les Fideles assemblez en Concile. La premiere de ces Assemblées Eccl-

siastiques, marquée dans le premier Chapitre des Actes des Apôtres, se fit pour l'élection de Mathias à la place de Judas. S. Pierre se levant au milieu des Disciples, qui étoient environ 120. leur proposa la necessité de nommer quelqu'un, pour tenir la place de Judas. Joseph, appellé Barsabas, surnommé le Juste, fut présenté avec Mathias, & le sort tomba sur ce dernier. La seconde Assemblée se fit pour l'élection des Diacres: Ce qui est exprimé dans le sixiéme Chapitre des Actes. Les Grecs en furent la cause. Ils murmuroient contre les Hebreux, de ce que leurs veuves étoient méprisées dans la dispensation des aumônes. Pour cela, les Apôtres assemblerent l'an 34. les Disciples, & leur firent trouver bon de choisir sept hommes d'une probité reconnüe, pour leur commettre ce ministere. Ce qui fut exécuté, & les Apôtres leur imposerent les mains. La troisiéme Assemblée Ecclesiastique, qu'on nomme proprement le Concile de Jerusalem des Apôtres, a été plus importante. Elle fut tenüe l'an 49. ou 50. de Grace, au sujet des observations legales, ausquelles on vouloit obliger les Gentils. Ce qui est exprimé dans les Actes des Apôtres, où il est marqué que quelques-uns, qui étoient venus de Judée à Antioche, y enseignoient que ceux qui n'étoient pas circoncis selon la Loy de Moïse, ne pouvoient pas être sauvez. S. Paul & S. Barnabé s'éleverent contre ceux qui publioient une semblable Doctrine, & vinrent à Jerusalem proposer cette question aux Apôtres, qui s'assemblerent en Concile. S. Pierre y parla le premier, & ils conclurent dans la Lettre écrite à ceux d'Antioche, par ces termes: *Il a semblé bon au S. Esprit, & à Nous, de ne vous point imposer d'autres charges que celles qui sont necessaires, &c.*

Ch. 15.

Quelques Auteurs mettent entre les Conciles tenus par les Apôtres, cette Conference, dont il est parlé dans le vingt-uniéme Chapitre des Actes,

où nous voyons que quelques Chrétiens, qui judaïsoient, ayant fait courir le bruit que S. Paul étoit ennemi mortel de la Loy de Moïse, S. Jacques lui conseilla de témoigner publiquement le respect qu'il portoit à la Religion de ses Peres. Il le fit, en se purifiant comme les Nazaréens, avec quatre hommes qui se purifioient, & il contribua même à la dépense pour eux. S. Narcisse, Evêque de Jerusalem, s'assembla en Concile avec quatorze autres Evêques, environ l'an 197. Ce fut sous le Pontificat du Pape Victor I. pour la celebration de la Fête de Pâques. Environ l'an 335. Constantin le Grand fit sçavoir aux Prélats d'Orient, assemblez à Tyr, de se transporter à Jerusalem, pour la Dédicace d'un magnifique Temple, qu'il avoit fait bâtir prés du Tombeau du Fils de Dieu. Eusebe nous apprend que la consecration s'en fit avec toutes les ceremonies Ecclesiastiques, & que durant les jours, qui furent fêtez pour ce sujet, des Prélats assemblez, les uns prêchoient, les autres faisoient des Conferences & expliquoient les Ecritures. Ceux qui n'avoient pas ces dons, vacquoient à des consecrations mystiques. Quand les Evêques Orthodoxes se furent retirez de Jerusalem, les Partisans d'Arius, qu'on nomma Eusebiens, se voyant les Maîtres, s'assemblerent en Concile, & reçurent à la Communion Ecclesiastique le même Arius. D'autres estiment que cette Assemblée est ou la même, ou la suite de celle de Tyr, que S. Athanase appelle *Exordium Synodorum Arianarum.* En 350. Maxime de Jerusalem assembla un Synode, où ceux qui avoient souscrit à Tyr à la déposition de S. Athanase, firent des declarations publiques, pour désavoüer tout ce qu'ils avoient dit ou fait contre son honneur, l'attribuant à la violence des Ariens & des Eusebiens. C'est ce que S. Athanase assûre dans l'Epître qu'il écrit aux Solitaires, qui doit convaincre d'imposture Socrate, qui dit le contraire. Juvenal, Pré-

lat de cette Ville, celebra en 454. un Concile Provincial, pour y établir la Foy Catholique, & faire recevoir le Concile de Chalcedoine. Les Evêques écrivirent une Lettre Synodale aux Prêtres & aux Moines de la Palestine, pour les avertir de ce qui avoit été ordonné, & pour les exhorter à demeurer fermes dans la Doctrine Catholique. Nous avons une Epître Synodale d'un Concile assemblé à Jerusalem en 518. au commencement de l'Empire de Justin. En 526. Pierre, Evêque de Jerusalem, aprés avoir reçû des Lettres de Mennas, Patriarche de Constantinople, qui lui apprenoient que Severe d'Antioche, Pierre d'Apamée & Zoara, avoient été condamnez avec les autres Acephales dans un Synode tenu dans sa Ville, en assembla un, où tout ce qui avoit été fait dans celui de Constantinople, avoit été reçû & confirmé. En 533. on celebra à Jerusalem un Synode, où le V. Concile General fut approuvé. Aussi dans cette derniere Assemblée, on avoit fixé aux Prélats de Jerusalem la Dignité de Patriarche, comme je l'ai dit.

Sophrone, élû Patriarche en 633. aprés Modeste, tint un Synode contre les Monothelites, & envoya les Actes au Pape Honorius, & à Serge de Constantinople. Nous trouvons dans les Recüeils des Conciles un Synode tenu à Jerusalem environ l'an 726. contre les Heretiques, nommez Agonyclites, qui prioient toûjours debout. Guillaume de Tyr fait mention de celui qui fut tenu aprés la prise de Jerusalem par les Croisez sous Godefroy de Boüillon, en 1099. où Daibert fut fait Patriarche. Le même parle d'un autre celebré pour un même sujet en 1107. D'un assemblé contre l'Empereur Henry IV. qui usurpoit les biens Ecclesiastiques, en 1111. D'un fait contre Arnoul, intrus sur le Siege Patriarchal, en 1115. & d'un autre assemblé en 1136. ou 1142. par Alberic, Legat du S. Siege, pour la Dédicace d'une Eglise. L'on y

disputa contre Maxime, Evêque Armenien.

Ceux qui voudront sçavoir plus à fond tout ce qui regarde la Ville de Jerusalem, le Temple de Salomon, son Eglise & les Conciles qui y ont été tenus, consulteront les Livres de l'Ecriture Sainte, & sur tout ceux des Rois, Joseph des Antiq. Jud. Baron. &c. V. Moreri.

Il ne faut pas neanmoins oublier une circonstance qui regarde la Religion, touchant l'Eglise du saint Sepulchre. Il est arrivé depuis quelques années un grand changement dans cette Eglise du saint Sepulchre. Comme rien n'échappe à M. l'Ambassadeur à la Porte de tout ce qui regarde la gloire du Roy & l'interêt de la Religion, il a obtenu un Commandement du Grand Seigneur en faveur des Religieux de S. François. L'usurpation du saint lieu de Jerusalem, autrement appellé la Terre Sainte, que le Patriarche Grec avoit faite depuis Sultan Amurat sur ces Religieux, qui en étoient en possession depuis plusieurs siecles, a toûjours paru d'une si grande importance pour la Religion Catholique, que la pieté du Roy se trouvoit blessée de laisser le soin de ces lieux sacrez à d'autres qu'à ces Peres, dont il est le Protecteur, aussi-bien que de toutes les Eglises du Levant. C'est ce qui a souvent obligé ce Monarque de faire faire de grandes instances par ses Ambassadeurs à la Porte, pour en avoir la restitution. Mais cette Cour ayant toûjours differé à l'accorder, cette irrésolution a donné lieu à plusieurs contestations de part & d'autre. Les Grecs disoient que comme Sujets du Grand Seigneur, ils devoient être préferez à des Etrangers, qui attireroient un jour la guerre dans le Païs, pour en faire la conquête. Cette raison étoit soutenüe par de grosses sommes qu'ils distribuoient chaque année aux Grands de la Porte. Ce qui les avoit maintenus jusqu'alors dans cette usurpation. Mais M. l'Ambassadeur a si bien profité de la conjoncture, & a

M de Châteauneuf.

Relation portée au mois d'Août 1690. du Merc. Gal.

conduit cette affaire avec tant de prudence, que le Grand Seigneur n'a pû enfin refuser au Roy la restitution de tous les Lieux saints. Ainsi il a fait en un mois ce que l'on n'avoit pû faire en cinquante ans.

Ils en ont été 400. ans en possession.

Ces Religieux étoient ainsi heureusement rentrez depuis plusieurs années, dans la possession de l'Eglise du saint Sepulchre & des autres Sanctuaires, que les Chrétiens Schismatiques avoient usurpez sur eux, & en avoient joüi assez longtems dans une paix entiere.

Mais il est arrivé depuis quelques années, que ces Schismatiques se flattant toûjours de pouvoir faire une nouvelle usurpation de ces Lieux saints, se sont remuez, au sujet d'une réparation importante & indispensable, qui est actuellement à faire dans l'Eglise de la Resurrection ou du Sepulchre de Jerusalem, que les Religieux Latins se mettoient en devoir de faire.

Cette Eglise, quoi que réparée par deux fois depuis prés de quatorze cens ans qu'elle est construite, ne laisse pas d'être encore aujourd'hui le plus magnifique monument de la pieté de l'Empereur Constantin, qui la fit bâtir & orner avec des frais immenses, vers l'année 326. Le plus beau de l'ouvrage est un superbe dôme, dont la muraille s'éleve sur plusieurs grandes arcades, & les arcades sont soutenües par une vingtaine de grosses colomnes de marbre de différente qualité. Un double rang de galeries regne tout autour de l'édifice, à l'imitation de celui de Sainte Sophie de Constantinople; & le dôme se termine enfin par une maniere de couronne, que forme une admirable charpente, toute de bois de cedre, & composée de plus de cent trente pieces principales, dont les dimensions sont tout-à-fait extraordinaires.

Au dessous, & dans le juste milieu de tout ce grand ouvrage, se trouve le saint Sepulchre de nôtre Seigneur. C'est ce couronnement du dôme,

qui se trouvant plus exposé, & d'une matiere moins solide que le reste, est enfin tombé dans un état de déperissement & de ruine, qui feroit craindre de plus fâcheuses suites, si on n'y remedioit sans perte de tems.

Les Religieux de S. François ont fait pour cela toutes les diligences necessaires ; mais il leur falloit la permission de la Cour du Grand Seigneur, qui a été traversée par des obstacles presque invincibles de la part des Schismatiques.

Ces ennemis de la veritable Eglise prétendoient être en droit de faire eux-mêmes cette grande réparation, & d'acquerir par-là un titre, pour l'usurpation qu'ils méditent. Il étoit donc également important & difficile de rendre leur prétention nulle.

C'est le dessein, que les Religieux de la Terre Sainte, qui seuls y représentent l'Eglise Latine, ont reconnu une necessité de faire une Députation à Constantinople, où ils ont obtenu l'effet de leur demande, par l'entremise de M. de Castagneres de Châteauneuf, alors Ambassadeur de Sa Majesté Tres-Chrétienne à la Porte.

La charité de cet Ambassadeur alla plus loin, puis qu'il procura un Capigi Bachi, Officier de la Maison du Grand Seigneur, au Député, pour aller avec lui à Jerusalem, & y demeurer jusqu'au parfait rétablissement du dôme, afin d'y faire exécuter les ordres du Grand Seigneur, d'y empêcher, en cas de besoin, les insultes du Peuple, & de réprimer l'insolence des Schismatiques, qui s'étudient d'insinuer aux esprits grossiers que ce nouveau bâtiment du saint Sepulchre sera une Forteresse, pour tenir les habitans dans l'esclavage. Outre plusieurs autres obstacles qu'ils y ont apportez depuis, comme il a paru dans une persecution qu'ils ont encore excitée contre eux, dans laquelle on a découvert une conjuration, où ils avoient employé quatre scelerats, qui ont été

Relat. du mois de Decembre 1698.

L'un pendu à la porte de Bethléem, & les trois autres empalez à la porte de Damas.

punis par des supplices rigoureux ; & ceux-ci ayant avoüé à la mort leur crime, & accusé les Grecs Schismatiques auteurs de leur malheur.

Mais toutes ces contradictions n'empêchent pas que tous les desseins pris pour cette grande entreprise, ne se mettent à exécution: En quoi les Religieux de S. François sont toûjours bien secondez par toutes les personnes de pieté des Païs étrangers. Au reste, toute la dépense de cet ouvrage excedera un million de livres, chose surprenante aux gens qui ignorent ce qu'il faut payer aux Officiers du Grand Seigneur qui sont à Jerusalem ; mais facile à comprendre à ceux qui peuvent entrer dans le détail de cette affaire.

Enfin c'est ainsi que malgré l'opposition des Schismatiques, l'avarice des Infideles & le malheur des tems, on est à la veille d'empêcher la ruine du plus saint de tous les Temples, auquel on peut dire que la Providence Divine a voulu donner pour Fondateur un tres-pieux Empereur, en la personne du Grand Constantin, & pour Restaurateur le plus puissant & le plus religieux Prince de la Terre, en la personne de Loüis le Grand.

De la Religion de l'Arabie.

L'Arabie est un grand Païs d'Asie, dont la longueur se prend depuis sa partie la plus Occidentale du côté de l'Egypte, jusqu'au Cap Corodamum, entre la Mer d'Arabie & le Golfe d'Ormus, durant plus de 600. lieües. Sa largeur du Septentrion au Midi, est de plus de 500. lieües.

Davity, dern. Edit.

Elle comprend la Nation des Ammonites, des Moabites, & plusieurs Peuples dont parle l'Ecriture. Ils se disent de la lignée d'Ismaël.

Les Sarrazins, qui sont répandus par tout le Monde, sont venus de l'Arabie, & l'on appelle proprement Arabes ceux de ce Païs-là qui vivent sous des tentes & des pavillons à la campagne, que

les Grecs nommoient pour cette raiſon Scônites & Nomades. Ces vagabonds n'ont ni Villes, ni Villages; mais ils habitent les campagnes, où il y a des pâturages. Ils courent l'Armenie, la Meſopotamie, la Chaldée, le long de l'Euphrate & du Tigre, aux Equinoxes. Ils habitent la Terre Sainte, l'Arabie deſerte & la Syrie, qui ſont des regions tempérées.

Les Arabes étoient anciennement Idolâtres, adorant le Soleil, la Lune, les Aſtres, même des arbres & des ſerpens. Ils rendoient auſſi un culte particulier à la Cour d'Alcara ou d'Aquebila, qu'ils diſoient avoir été bâtie par Iſmaël, pour lequel ils avoient un tres grand reſpect, auſſi-bien que pour ſa mere Agar; & à leur conſidération, ils étoient bien aiſes d'être nommez Agareniens & Iſmaëlites. On croit que les trois Mages, qui vinrent adorer le Fils de Dieu, furent les premiers Apôtres de l'Arabie, où S. Jude prêcha depuis l'Evangile. Il y étoit déja établi dans le troiſiéme ſiecle, quand on y celebra un Concile contre l'Evêque Berylle, & un autre contre les Heretiques, dits Arabiques, comme je le dirai à la ſuite. Les Arabes paroiſſoient même aſſez zelez pour la Foy, & leurs Evêques ſe trouvoient aſſidüement dans les Conciles, où l'on voit encore leurs noms dans les ſouſcriptions. Mahomet, qui étoit lui-même Arabe, pervertit ces Peuples ſimples & credules, & les charma ſi fort par les douceurs de ſes rêveries, qu'ils les ſuivirent avec un attachement déplorable. Aprés la mort de cet impoſteur, les Arabes devinrent les propagateurs de ſa Secte. Dans les diverſes explications que chacun ſe mêloit de donner à l'Alcoran, ils s'attacherent à celle de Melich, quoi qu'il s'en trouve parmi eux qui ſuivent celle d'Odman ou de Lethari.

Dans l'Afrique, les Arabes ont formé plus de ſoixante Sectes différentes en créances & en coutumes. Ils s'accordent pourtant tous en ce qui re-

garde Mahomet, qu'ils reconnoissent pour le plus grand de tous les Prophetes, & ils se glorifient de ce qu'il est sorti d'eux. Parmi les Arabes d'Asie, il y a des Chrétiens Grecs vers les Monts de Sinaï & d'Oreb, vers la Mer Rouge, & dans les deserts de l'Arabie Petrée & de la Deserte. L'Arabie Heureuse est celle qui en a le moins, & l'on n'en trouve presque qu'à Mascate, Galajate, & en quelques autres Places, dont les Portugais sont les Maîtres.

Les Arabes haïssent les Turcs, & disent qu'ils sont Chrétiens, parce qu'ils les fréquentent: Qu'ils ont des Mosquées, qui étoient autrefois des Eglises; & que la plus grande partie boit du vin. Ces Arabes n'ont point de Mosquées, pour faire leurs prieres & leurs ceremonies; neanmoins ils ne laissent pas de se laver, & de faire leurs oraisons aux tems prescrits par l'Alcoran, selon la Loy. Pour cet effet, un de leurs Santons ou Prêtres, qui est préposé pour appeller le Peuple à l'oraison, se met à crier, invitant à venir loüer & prier Dieu. Ils s'assemblent ordinairement devant un arbre, qui est un aubespin, s'il s'en trouve autour du lieu où ils sont campez, où ils font leurs ceremonies: Et lors qu'ils décampent de cet endroit, chacun d'eux coupe un morceau de sa chemise ou de son habit, qu'il attache aux épines de cet arbre. De telle sorte, que les aubespins sont tellement chargez de lambeaux de toute sorte de couleurs, qu'il n'y a épine qui n'ait sa livrée; & lui rendent cet honneur, parce que Mahomet dit des merveilles de cet arbre en son Alcoran, y en ayant même en son Paradis, à ce qu'ils disent. Que s'il ne se trouve point d'aubespin, leurs Santons plantent leur hallebarde ou demie pique, au bout de laquelle est un croissant de cuivre ou de fer; & étant ainsi assemblez devant cette hallebarde, qui leur sert de bâton pastoral, ils font leurs prieres & leurs ceremonies, étant tournez du côté du Midy.

Comment ils font leurs prieres.

Tous les Arabes reconnoissent le Turc pour Souverain, quoi qu'il se trouve dans l'Arabie, aussi-bien que dans la Syrie, des Emirs ou Princes, qui vivent comme Souverains, en déferant neanmoins aux ordres de sa Hautesse.

Toute l'Arabie est divisée en trois parties. La premiere, & la plus Occidentale, est nommée Petrée, la seconde Deserte, & la troisiéme Heureuse.

Trois sortes d'Arabies.

L'Arabie Petrée, appellée autrefois Nabathée, & dans l'Ecriture Sainte Syrie Sobath, contenant les Païs de Cedar, des Amalecites & des Madianites, où les Israëlites demeurerent prés de quarante ans, est habitée de Mahometans Arabes; du moins la Ville principale, qui est Arach ou Petra. Il s'y trouve aussi dans cette Ville quelques restes de Chrétiens de la Ceinture, qu'on ne distingue des Mahometans que par la ceinture qu'ils portent.

Il y a au Mont de Sinaï des Caloyers Grecs & Arabes. Ce Mont est au Païs de Madian, où est le grand Monastere de sainte Catherine, où les Pelerins sont reçus. Il est au pied du Mont Oreb, ceint de murailles fort hautes, à cause des voleurs. On y voit aussi une Mosquée pour les Arabes & les Turcs, & un logis ou Kan destiné pour eux. Il y a dans ce Monastere cent Moines vivans à la Grecque. Le Mont Sinaï, dont nous venons de parler, étoit anciennement chargé de plusieurs Chapelles, qui étoient déservies par plus de quatorze mille Hermites. Les Grecs y ont entretenu plusieurs Religieux, qui y faisoient l'Office Divin. Presentement il n'y en a plus, parce que les Arabes les persecutoient extraordinairement. Parmi les Chapelles qui y restent, sont celles de la Sainte Vierge, d'Elie, de sainte Anne, de S. Jean, de S. Pantaleon, de David, du Baptême de nôtre Seigneur, de S. Antoine Hermite, & trois autres, où deux fils d'un Roy d'Ethiopie ont fait leur re-

Mont Sinaï.

Voyage du Levant de Thevenot.

traite pendant quarante ans. Ces Chapelles sont dispersées en differens endroits de la Montagne. Le Convent est au bas du Mont, où l'on montoit autrefois, depuis le pied jusqu'au sommet, par 1400. degrez, qu'on tient avoir été faits par l'ordre de sainte Helene, & dont on voit encore les vestiges. Sur le sommet de la Montagne, & sous une grotte creusée & ouverte vers l'Occident, est le lieu où Moïse demeura pendant les quarante journées du sejour qu'il fit sur la Montagne. Au-delà de cette roche, il y a une Eglise des Grecs, de laquelle on passe à celle des Francs, qui est dédiée à l'Ascension de nôtre Seigneur. On voit une autre grotte, où Moïse reçut les Tables de *la Loy*, & où il demanda à Dieu de le voir en face. Les Arabes ont bâti audessus une Mosquée. Le pied de cette Montagne est separé de celui de sainte Catherine par un grand Vallon, où l'on trouve le Monastere des quarante Martyrs, où il y a une belle Eglise.

Mont de sainte Catherine.

La Montagne de sainte Catherine est plus haute d'un tiers que celle de Sinaï. On y voit une Chapelle, où les Anges avoient porté le Corps de cette Sainte d'Alexandrie d'Egypte, aprés qu'elle y eut souffert le martyre. L'on voit dans la descente la roche d'où Moïse fit sortir de l'eau en abondance par une infinité de fentes, qui font l'admiration de ceux qui les regardent.

Mont Oreb.

Le Mont Oreb, qui est derriere le Convent de sainte Catherine, est beaucoup plus petit que ceux dont nous venons de parler. Il est fort considérable, ayant été le lieu où Moïse, en gardant des troupeaux, vit Dieu dans un buisson ardent.

Monastere de sainte Catherine.

Le Monastere de sainte Catherine est au pied du Mont de Sinaï. Ce fut un Empereur Grec qui le fit bâtir pour des Caloyers ou Religieux Grecs de l'Ordre de S. Basile. On dit même que Mahomet, pour l'amitié qu'il portoit à un Religieux de ce Monastere, fit de grands presens à ce Convent,

& lui accorda de tres beaux privileges, entre autres, une exemption de toute sorte d'impôts, leur assujettissant même tous les Arabes qui se trouveroient à leur service, à la charge neanmoins de recevoir les Arabes qui passeroient par ce Convent : Ce qu'il leur octroya même par une Patente signée de sa main, qu'il marqua à sa maniere, en la trempant dans de l'ancre, & l'imposant ensuite sur la Patente; car il ne signoit point autrement, ne sçachant écrire. Selim, Empereur des Turcs, leur enleva cette Patente, pour être gardée dans son trésor, aprés leur en avoir laissé une copie, avec la confirmation & une amplification de leurs privileges.

Ce Convent est un grand bâtiment, dont les murailles ont cinquante pieds de hauteur; ce qui les met hors d'escalade. Elles n'ont qu'une porte, qui est bouchée d'une muraille, pour en défendre l'entrée aux Arabes. Il y a une fenêtre, par où ceux de dedans tirent les Pelerins avec une corbeille, qu'ils descendent au bout d'une corde passée dans une poulie; & par cette fenêtre & cette même corde, ils envoyent à manger aux Arabes.

L'Eglise, qui est bâtie au bout de cette clôture, est un bâtiment ancien, couvert de plomb. Derriere le Maître Autel, est une Chapelle, qui couvre la place où étoit le buisson ardent, où Dieu apparut à Moïse, & l'on n'y entre que pieds nuds. A côté du grand Autel, est une châsse de marbre blanc, qui renferme les Reliques de sainte Catherine, qui consistent en un crâne sec, décharné, une main gauche fort dessechée, & rongée de petits vers en plusieurs endroits. Les ongles y sont tous entiers; mais la peau seche aux endroits que ces vers n'ont pas gâtez. Les chaires des Religieux sont posées le long de la Nef. Celle de l'Archevêque est relevée comme un thrône. Ce Prélat Grec, qui prend la qualité d'Archevêque du Mont Sinaï, ne releve d'aucun Patriarche. Aux

jours de ceremonies, il se sert de deux Thiares; l'une d'orphévrie, toute dorée, enrichie de pierreries; l'autre est presque de la maniere de la Thiare du Pape, ayant une Croix au sommet; mais elle n'a qu'une seule couronne, fleuronnée au milieu. Le reste de cette riche mytre est orné de pierres précieuses. La tunique de ce Prélat est faite comme celles des Diacres, traînante à terre. Il porte au col deux belles Croix de pierreries, & un petit quarré d'or, garni de perles, de turquoises & d'autres pierres, à la façon de l'Ephod du Grand Prêtre des Hebreux. Sur l'épaule gauche, il porte une étole, qui est aussi fort riche. Sa crosse est d'argent doré, du haut de laquelle pend une maniere de mouchoir de toile d'or.

Desert de Pharan. Le Desert, que les Anciens ont appellé Pharan, s'étend depuis la partie Meridionale de la Terre Sainte, jusqu'au Mont Sinaï, d'onze journées de chemin. Ce Desert est dépourvû d'eau & de toutes choses; neanmoins ce fut en ce Desert que les Israëlites demeurerent trente-huit ans, sans manquer ni d'eau, ni de manne, & sans que leurs habits s'usassent.

Tor. Il y a à Tor, qui est un Bourg situé sur la Mer Rouge, des Chrétiens Grecs, Arabes & Armeniens. Il s'y voit aussi une Eglise de Caloyers, qui font leur Office partie en Arabe, partie en Grec & en Armenien. Ils chantent assis & appuyez sur un bâton, pour se soulager; parce qu'ils sont long-tems à l'Eglise. Il y a aussi des Juifs & plusieurs Chrétiens, qui demeurent sur le Mont Sadmor, qui n'osent descendre de la Montagne, parce que les Arabes sont leurs ennemis. Ce fut là que les Israëlites traverserent la Mer à pied sec, lors qu'ils abandonnerent l'Egypte, & qu'ils furent poursuivis par Pharaon.

Arabie Deserte. L'Arabie Deserte, appellée par les Hebreux Cedar, ne laisse pas d'être habitée, quoi qu'appellée Deserte. Les habitans de Mexat Ocem,

Ville principale de ce Païs, sont Mahometans, de même que tous ceux du Païs; mais ils sont Raphazis ou Xiaphis, c'est-à-dire, qu'ils suivent la Secte d'Haly, de même que ceux de Mexat Haly, qui est une autre Ville. Et c'est pourquoi ils ont une aversion pour toute autre Secte, tant des Mores, que des Juifs ou des Chrétiens, & principalement pour ces derniers. Il y a dans Ocem une Mesquite, dédiée à Ocem, fils d'Haly, qui y est enterré, qu'ils disent être mort de soif en ce même lieu, qui étoit desert auparavant: Au sujet de quoi, tous les Arabes, & particulierement ceux de cette Secte, font passer pour une œuvre extrêmement méritoire, de donner de l'eau pour l'amour de Dieu à ceux qui en demandent. Le Temple est bâti à la Mosaïque, dans lequel est l'Alcoran, qu'ils appellent le lieu destiné pour le prêcher; auquel montent les Mulars trois fois le jour, & deux fois la nuit; d'où ils crient que Dieu est grand, sans égal & seul, & que Mahomet est son Messager; & autres choses, pour exciter le monde à prier & loüer Dieu. Ils estiment que c'est peché, que de communiquer avec d'autres que de leur Secte, & font mille ceremonies, lors qu'ils ont touché quelque chose. Dans la Mesquite d'Haly, il y a plusieurs pieces d'un prix infini, entre autres, trois grandes lampes d'or, enrichies de quantité de pierres fines, présentées par divers Princes. C'est une des plus celebres Mesquites de toute l'Asie, où les Perses vont à grandes Caravanes en pelerinage, rendant ce lieu si riche, qu'il y a dans le lieu d'Haly plus de deux mille lampes d'or & d'argent; & dans le Temple plus de quatre cens Zeytes, que les Turcs appellent Alphaquis, qui sont parmi nous comme les Prêtres. Ana, qui est une des plus belles Villes de l'Arabie Deserte, est peuplée de Juifs & de Mores ou Mahometans, qui suivent leur Religion particuliere. Les Mores sont divisez en deux factions. Les uns sont issus

Ana.

des anciens habitans du lieu, & sont Mahometans de nom, & en apparence; mais ils ne croyent en Mahomet que par force. Leurs Ancêtres adoroient le Soleil; & dans la verité, ils observent cette superstition, & quelques autres. Les autres Mores sont venus d'ailleurs, & y ont établi leur demeure.

L'Arabie Heureuse.

L'Arabie Heureuse, appellée Saba, contient plusieurs Royaumes, dont les principaux sont d'Aden, de Fartach, de Zibit, & partie de celui d'Ormuz. Ce Païs est Tributaire du Turc. Ses habitans sont Mahometans, divisez en Sectes, comme on voit à l'égard des Peuples qui habitent la Montagne au Nord de la Ville d'Ajaz, qui croyent à Mahomet, Homart & ses Sectateurs: mais ceux de l'autre Montagne suivent la Doctrine d'Haly & des Persans, qui disent que les autres sont Heretiques, en venant souvent aux mains pour ce sujet. Et le Bassa de la Ville d'Aden, qui professe la Religion Turque, n'oseroit punir ceux de ses Sujets qui suivent la Secte d'Haly, dont le Sophi est le Protecteur.

Medina Talnabi.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

Maffie l. 5.

La Ville de Medina Talnabi, qui est dans cette Contrée, à soixante lieües de la Meque, contenant environ douze cens Feux, entre deux Montagnes, passe parmi les Mahometans pour une Ville tres considérable, tant ils ont de veneration pour le corps de Mahomet, qui est dans cette Ville. Quelques-uns tiennent que ce corps n'y a été transferé que dans le tems qu'Albukerque, General des Portugais, le voulut enlever de la Meque, où étoit alors son Tombeau; & que ce General, pour faciliter son entreprise, essaya de surprendre la Ville de Gide, pour favoriser sa retraite. Mais la plus saine opinion veut que Mahomet même ait choisi Medine pour sa sepulture, poussé de ressentiment contre la Meque, lieu de sa naissance, & d'où ses Compatriotes l'avoient chassé par mépris, quand ils virent qu'il se vouloit ériger

en Prophete & en Legiſlateur.

Entre les Moſquées conſidérables qui ſont dans la Ville, on diſtingue particulierement la principale, qu'ils appellent Mos-Akibu, ou la Tres-Sainte. Elle eſt ſoutenüe par quatre cens colonnes, chargées de plus de trois mille lampes d'argent. On y voit une petite tour, parée de lames d'argent, & tapiſſée d'un drap d'or. C'eſt-là qu'eſt le Tombeau de Mahomet, ſous un dais de toile d'argent en broderie d'or, que le Baſſa d'Egypte y envoye tous les ans avec grande magnificence par l'ordre du Grand Seigneur. Il n'eſt pas vrai que ſon cercüeil ſoit de fer, & que des pierres d'ayman le tiennent ſuſpendu en l'air, comme quelques-uns l'ont ſuppoſé, car encore qu'il y ait peine de mort contre les Chrétiens qui en approcheront de plus de quinze lieües, on a ſçû par des Pelerins Turcs, qui ſe ſont faits Chrétiens, qu'il eſt ſoutenu par des colonnes de marbre noir, qui ſont tres déliées, & qu'il eſt environné d'une baluſtrade d'argent, chargée de quantité de lampes, qui brûlent nuit & jour, dont la fumée rend le lieu fort ſombre & obſcur.

Un Pere Recollet dit avoir appris d'un Gentilhomme Venitien, qui s'étoit fait Turc, & qui depuis étoit retourné au giron de l'Egliſe, qu'ayant été envoyé par le Baſſa du Grand Caire à la Meque, pour y être Sacriſtain, il eut un jour la curioſité de lever ſecretement un marbre, qui eſt au-deſſus du trou du Tombeau; & qu'étant deſcendu dans ce trou avec une bougie, il n'y auroit vû qu'un crâne, auquel il ne reſtoit que quatre dents, les os d'une cuiſſe & d'une jambe, & quelques vertebres à demi cariez, ſeparez les uns des autres; qui eſt le reſte, à ce que dit l'Hiſtoire, que les chiens laiſſerent, aprés s'être ſoulez de ce corps maudit, qui leur fut laiſſé incontinent aprés que ſon ame en fut ſeparée. Ce que ſes Sectateurs ont toûjours caché. Il y a audeſſus de la baluſtra- Le Pere Eugene.

de, une pierre d'ayman de trois doigts d'épaisseur, & de deux pieds & demi en quarré, qui tient avec quatre crampons d'argent, & audessous un croissant d'argent, au milieu duquel est une boucle de fer grosse comme le doigt, laquelle attirée par la force de l'ayman, fait que le croissant demeure suspendu entre l'ayman & le Tombeau. Et voila ce grand miracle, qui attire tant de milliers de personnes de toutes les Provinces de l'Empire du Turc, & qui donne lieu de parler à tant de monde.

Les Turcs sont étroitement obligez, par un principe de Religion, d'aller une fois en leur vie reverer ce Tombeau : mais il n'y va presque plus que du petit Peuple ; & presentement le Grand Muphti, c'est-à-dire le Chef de la Religion Mahometane, dispense les personnes de qualité de ce pelerinage, à condition d'y envoyer quelqu'un par commission, & de faire des aumônes aux pauvres.

La Meque. *Allain Manneff. Descript. du Monde.* La Meque est aussi dans cette region de l'Arabie Heureuse. Cette Ville, qui est le lieu natal de Mahomet, est dans un Païs tellement sterile, qu'il y faut apporter de toutes choses pour l'usage des habitans. Mais ces incommoditez sont surmontées par le zele de la Religion Mahometane, qui y attire des Pelerins de tous côtez, & des vivres en abondance. On y compte environ six mille Feux. Elle est de la grandeur de Marseille, environnée de grandes & hautes Montagnes, & toute bâtie de pierre & de mortier.

La plus celebre de toutes les Mosquées Mahometanes, & la plus frequentée de l'Univers, est au milieu de la Ville. Elle paroît de loin par son toict, qui est élevé en dôme, avec deux minarets ou especes de tours, qui sont d'une hauteur extraordinaire, & d'une structure fort propre. On y entre par plus de cent portes, qui ont chacune une fenêtre audessus. On y descend par dix ou

douze degrez. Ils croyent que son terrain est sacré, pour deux raisons: Car ils disent qu'Abraham y bâtit sa premiere maison, & que Mahomet y a pris sa naissance. La richesse des tapisseries & des dorures éclate par tout, & particulierement dans un espace, qui n'a point de toict, & qui, selon leur tradition, marque l'enceinte de la maison d'Abraham. On y entre par une porte d'argent, qui est de la hauteur d'un homme. A côté, on voit un Turbé, qui est une Chapelle, qui enferme un puits tres-profond, & dont l'eau est salée; mais si salutaire, selon leur opinion, qu'elle sert à l'expiation de leurs pechez, quand on en prend pour se laver. Aussi il y a un jour de l'année, qui répond au vingt-troisiéme jour de nôtre mois de May, destiné à une Fête solemnelle, & sanctifié à leur maniere, par l'épanchement de l'eau de ce puits, qu'on jette sur les Mahometans. Et cela se pratique dans le tems que les Caravanes & les grosses troupes des Pelerins abondent à la Meque.

Bassora, Ville de l'Arabie Deserte, sur l'embouchure de l'Euphrate & du Tygre, faisoit autrefois partie de l'Empire Ottoman. C'est aujourd'hui une Principauté, appartenante à Haly Pacha, dont les Ancêtres ont secoüé le joug du Grand Turc. L'éloignement qu'il y a de cette Ville à Constantinople, conserve les Etats à ce Prince. Ses habitans ne sont pas tous Musulmans. La plûpart sont Sabis, dont je traiterai amplement ci-aprés. Il y a aussi plusieurs Indous, des Nestoriens & des Jacobites.

Bassora.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

Il y a en cette Ville un Convent de Carmes Deschaux, qui sont les seuls Missionaires qui travaillent à la conversion de ces Schismatiques. Ils y furent établis il y a plus de cinquante ans, par les Portugais; & bien qu'ils ne soient que deux, ils ont peu d'occupation auprés des Catholiques, dont le nombre est à peine de cinquante, durant le cours de l'année, excepté le tems de la moisson,

Relat. des Missions Franc.

que plusieurs Vaisseaux de toutes Nations y abordent de toutes parts. Ils ont une Eglise, où ils font publiquement les fonctions de leur ministere. Ils ont la même liberté de disputer de la Religion, qu'en Perse & aux Indes Orientales.

Chrétiens Sabis ou de S. Jean.

Outre les vrais Chrétiens, il y en a de certains, qu'on appelle Sabis, ou Chrétiens de S. Jean, ainsi nommez, parce qu'on croit qu'ils tirent leur origine de ceux qui ont été baptisez par ce glorieux Précurseur. Quoi qu'ils n'ayent qu'une connoissance fort confuse de lui, ils avoüent qu'il étoit moins grand que Jesus-Christ; mais ils en font plusieurs contes fabuleux, & presque toute leur Religion consiste à se laver souvent dans le Fleuve. Il s'en convertit quelquefois tant à *Bassora*, que dans les Villages qui en sont éloignez de quelques lieües, où ils ont leur Chef, qui est une espece de Patriarche. Quelques Peres Carmes ont envoyé des Memoires de l'origine, des coutumes & des erreurs de ces Chrétiens à Rome, dont voici les Extraits.

Voyages de Tavernier, 1. part.

Leur origine.

Les Chrétiens de S. Jean habitoient anciennement le long du Jourdain, où S. Jean baptisoit, & d'où ils ont pris leur nom. Du tems que les Mahometans conquirent la Palestine, quoi que Mahomet eût donné auparavant à ces Chrétiens des Lettres favorables, par lesquelles il ordonnoit qu'on ne les maltraitât point, sans quoi à peine en fût-il resté un seul; neanmoins aprés la mort de ce faux Prophete, ceux qui lui succederent, résolurent d'abolir cette Nation; & pour cet effet, ils ruinerent leurs Eglises, brûlerent leurs Livres, & exercerent sur eux les dernieres cruautez. C'est ce qui les obligea de se retirer dans la Mesopotamie & dans la Chaldée: & ils furent quelque tems soumis au Patriarche de Babylone, duquel ils se separerent il y a 170. ans ou environ. Ils vinrent s'habituer en Perse & en Arabie, dans les Villes qui sont aux environs de Bassora. Ils ne demeurent dans

dans pas un lieu, qu'il n'y ait une Riviere Ils sont bien vingt-cinq mille maisons en ces quartiers-là. Il y a parmi eux quelques Marchands ; mais la plûpart sont gens de métier, comme Orfévres, Menuisiers & Serruriers.

Leur créance.

Quant à leur créance, elle est remplie de quantité de fables & d'erreurs grossieres. Les Persans & les Arabes les nomment Sabbi, c'est-à-dire, gens qui ont quitté leur Religion, pour en prendre une nouvelle. En leur Langue, ils s'appellent Mendai Jahia, c'est-à-dire, Disciples de S. Jean, duquel ils assûrent qu'ils ont reçû la Foy, leurs Livres & leurs coutumes. Ils celebrent tous les ans une Fête, cinq jours entiers, pendant lesquels ils se rendent tous chez leurs Evêques, qui les baptisent du Baptême de S. Jean.

Leur Baptême.

Ils ne baptisent jamais que dans les Rivieres, & que le Dimanche. Auparavant d'aller au Fleuve, ils portent l'enfant à l'Eglise, où se trouve un Evêque, qui lit quelques prieres sur la tête de l'enfant ; & de-là ils le portent à la Riviere, accompagné d'hommes & de femmes, qui entrent dans l'eau avec l'Evêque jusqu'aux genoux. Alors l'Evêque lit derechef quelques prieres dans un Livre ; ensuite de quoi, il arrouse l'enfant trois fois d'eau, répétant chaque fois ces paroles en leur Langue : *Au nom du Seigneur, premier & dernier du Monde & du Paradis, le plus haut Créateur de toutes choses* Ensuite l'Evêque recommence à lire quelque chose dans son Livre, pendant que le Parain plonge l'enfant dans l'eau, & le retire aussi-tôt. Et enfin ils s'en vont tous ensemble dans la maison du pere de l'enfant, où le festin est ordinairement préparé. Quand on leur dit que la forme de leur Baptême n'est pas suffisante, parce que les trois Personnes Divines n'y sont pas nommées, ils se défendent fort mal, & n'apportent aucune bonne raison : Aussi n'ont-ils point de connoissance du mystere de la Trinité ; & ils

tiennent seulement avec les Mahometans, que Jesus-Christ est l'Esprit & la Parole du Pere Eternel. Leur aveuglement va au point de croire que l'Ange Gabriel est le Fils de Dieu, engendré de lumiere, sans vouloir admettre la generation éternelle de Jesus-Christ, en tant que Dieu. Ils avoüent bien qu'il s'est fait homme, pour nous délivrer de la coulpe encourüe par le peché : Qu'il a été conçû dans le ventre de la sainte Vierge, sans opération d'homme ; mais que ce fut par le moyen de l'eau d'une certaine fontaine, dont elle but. Ils croyent qu'il fut crucifié par les Juifs, & qu'il ressuscita le troisiéme jour, & que son Ame montant au Ciel, son Corps, qui étoit en terre, resta ici bas. Mais ils corrompent toute cette créance, comme les Mahometans, & disent que Jesus-Christ disparut, quand les Juifs le voulurent prendre pour le crucifier, & qu'il mit son ombre en sa place, sur laquelle ils crûrent exercer leur cruauté.

Sacrement de l'Eucharistie.

Quand ils celebrent la Messe, ils se servent pour le Sacrement de l'Eucharistie, de pain fait de farine, qu'ils pétrissent avec du vin & de l'huille ; parce, disent-ils, que le Corps de Jesus Christ étant composé de deux principales parties, de chair & de sang, la farine & le vin les représentent parfaitement ; ce que ne peut faire l'eau, qui n'a aucune convenance avec le sang : Joint que Jesus-Christ faisant la Cene avec ses Apôtres, n'usa, disent-ils, que de vin, & non pas d'eau. Ils y ajoutent de l'huille, pour représenter la grace qui se donne en la reception du Sacrement, & pour se souvenir de la charité qu'on doit avoir envers Dieu & le prochain. Pour faire leur vin, ils prennent des raisins cuits au Soleil, qu'ils appellent en leur Langue Zebibes, & mettent de l'eau dessus, qu'ils y laissent pendant quelque tems. C'est de cette sorte de vin dont ils se servent pour la consecration du Calice. Ils se servent de ces raisins secs,

parce qu'il leur est plus facile d'en avoir, que non pas du vin, les Persans, & principalement les Arabes, sous la Domination desquels ils vivent en ces quartiers-là, ne leur permettant pas d'en avoir, & y prenant garde de bien prés. De tous les Peuples qui suivent la Loy de Mahomet, il n'y en a point de si contraires aux autres Religions, que ces Persans & Arabes du voisinage de Bassora. Les paroles de leur consecration ne sont autres que de certaines longues prieres, qu'ils font pour loüer & remercier Dieu, benissant en même tems le pain & le vin, en memoire de Jesus-Christ, sans faire aucune mention de son Corps & de son Sang, cela n'étant pas necessaire, disent-ils, parce que Dieu sçait leur intention. Aprés toutes ces ceremonies, le Prêtre prend une partie de ce pain, qu'il consomme, & il distribüe le reste aux Assistans.

Quand il meurt de leurs Evêques & de leurs Prêtres, si l'un d'eux a un fils, ils l'élisent en sa place; & s'il n'en a point, ils prennent un de ses plus proches parens, qui leur paroît le plus capable & le mieux instruit de leur Religion. Ceux qui font cette élection, disent quantité de prieres sur celui qui est nommé Evêque ou Prêtre. Si c'est un Evêque, aprés qu'il est reçû, & s'il veut ordonner d'autres Prêtres, il jeûne six jours entiers, pendant lesquels il recite incessamment des prieres sur celui qui est fait Prêtre, lequel de son côté jeûne & prie pendant ce tems-là. En disant qu'un fils succede à son pere dans la Dignité de Prêtre & d'Evêque, c'est assez dire que parmi ces Chrétiens-là, les Evêques & les Prêtres se marient, comme le reste du Peuple, & qu'en cela ils ne different en rien du commun, sinon que leur premiere femme étant morte, ils ne peuvent se remarier qu'à une vierge. Il faut que ceux qui sont reçûs aux Charges Ecclesiastiques, soient de race d'Evêques ou de Prêtres, & que leurs meres ayent été vierges, lors qu'elles se sont mariées. Tous

leurs Evêques & leurs Prêtres portent les cheveux longs, & une petite croix à l'aiguille.

Leurs Mariages. Voici ce qui s'observe dans leur Mariage. Tous les parens & les conviez s'assemblent en la maison de la fille, avec son futur époux. L'Evêque s'y rend en même tems, lequel s'approchant de la fille, qui est assise sous un pavillon, lui demande si elle est vierge. Si elle répond qu'elle l'est, il le lui fait confirmer par serment. Ensuite de quoi, il retourne vers les Assistans, & envoye sa femme, accompagnée de quelques autres, qui ont la connoissance de ces sortes de choses, pour visiter l'épouse. Si elles trouvent qu'elle est vierge, la femme de l'Evêque revient, & en fait serment; & alors tous ceux qui sont presens, vont vers le Fleuve, où l'Evêque les rebaptise l'un & l'autre, selon les ceremonies accoutumées. Cela fait, ils reviennent à la maison, & s'arrêtent, lors qu'ils en sont proches. Alors l'époux prend l'épouse par la main, & marche sept fois consecutives avec elle du lieu où la Compagnie s'est arrêtée, jusqu'à la porte de la maison, l'Evêque les suivant toûjours, & lisant quelque chose dans un Livre. Ils entrent enfin dans la maison, & l'époux & l'épouse vont se ranger sous un pavillon, où ils se mettent les épaules l'un contre l'autre, & l'Evêque lit quelque chose, leur faisant toucher la tête trois fois. Ensuite il ouvre un Livre, qui traite des moyens de deviner, dans lequel il cherche le jour qui sera le plus heureux pour la consommation du mariage, dont il avertit les mariez. Mais si aprés que la femme de l'Evêque a visité la fille, il arrive qu'elle ne la trouve pas vierge, l'Evêque ne peut en aucune façon assister au mariage; & si le jeune homme veut passer outre, il faut qu'il ait recours à un simple Prêtre, qui acheve la ceremonie. Le Peuple tient à grand déshonneur d'être marié par d'autres que par l'Evêque; & quand un Prêtre m rie, c'est une marque infaillible que la fille n'est pas

vierge. Aussi, comme ils croyent que c'est un grand peché à une fille de se marier, n'étant pas vierge, les Prêtres ne font ces mariages que par contrainte, & que pour éviter les inconvéniens qui en pourroient arriver : Car si on ne les marioit pas, ils se feroient Mahometans par dépit. La raison pour laquelle ils veulent que la fille soit visitée, est afin de maintenir le droit de l'époux, qui seroit trompé, en croyant prendre une vierge, qui ne le seroit pas. C'est aussi pour tenir les filles dans leur devoir. Quelques-uns de ces Chrétiens ont deux femmes, par la corruption du Païs.

Voici leur pensée ridicule de la Création du Monde. Ils disent que l'Ange Gabriel voulant créer le Monde, suivant le commandement que Dieu lui en fit, se servit de trois cens trente-six mille Démons, & rendit la terre si fertile, que semant le froment au matin, on le recüeilloit le soir : Que le même Ange enseigna à Adam la maniere de semer & de planter les arbres, & tout ce qui est necessaire à l'homme : Que cet Ange fabriqua sept Spheres ici bas, dont la plus petite va jusqu'au centre du Monde, de même que les Cieux, & fabriquées de la même maniere l'une dans l'autre : Que la matiere de ces Spheres est de divers métaux, & qu'à les prendre de bas en haut, la premiere, qui est prés du centre, est de fer, la seconde de plomb, la troisiéme d'airain, la quatriéme de leton, la cinquiéme d'argent, la sixiéme d'or, & la septiéme est la Terre : Que c'est elle qui contient toutes les autres, & tient le principal lieu, comme la plus féconde & la plus utile aux hommes, & la plus propre à la conservation du genre humain ; au lieu que les autres semblent n'être que pour sa destruction. Ils croyent qu'au-dessus de chaque Ciel, il y a de l'eau ; d'où ils concluent que le Soleil nage sur cette eau dans un navire, & que le mast du navire est une croix : Qu'il y a quantité d'enfans & de serviteurs prés des na-

Leur pensée touchant la Création du Monde.

vires du Soleil & de la Lune, pour les conduire. Ils dépeignent une barque, qu'ils disent être d'un Ange, qui s'appelle Bacan, que Dieu envoye pour visiter le Soleil & la Lune, & voir s'ils marchent droit, & s'ils s'acquittent de leur devoir.

Leur sentiment touchant l'autre Monde.

Ils croyent qu'il y a un autre Monde que celui où sont les Anges & les Diables, & les ames des bons & des méchans: Qu'il y a des Villes, des maisons & des Eglises, & que les Esprits immondes ont même des Eglises, où ils font leurs prieres en chantant, en joüant des instrumens, & en mangeant comme nous faisons en ce Monde: Que lors que quelqu'un est à l'agonie, il vient un nombre infini de Démons: Qu'il y en a trois cens soixante principaux, qui assistent à la mort, & qu'aussi-tôt que l'ame est separée du corps, elle est conduite en un certain lieu, où il y a quantité de serpens, de chiens, de lions, de tygres & de Diables: Que si cette ame est d'un méchant homme, mort en peché, elle est tourmentée par ces animaux: Que si elle est d'un homme juste, mort dans la grace, elle passe sur le ventre de ces animaux, jusqu'à ce qu'elle paroisse devant Dieu, qui est assis dans son siege de Majesté, avec ses Ministres, pour juger le Monde: Qu'il y a aussi deux Anges, qui pesent les actions de chaque ame dans une balance, & cette ame étant jugée digne de la gloire, elle y est introduite aussi-tôt: Que parmi les Anges & les Diables, il y a des mâles & des femelles, comme parmi les hommes, & qu'ils engendrent des enfans: Que l'Ange Gabriel est Fils de Dieu, engendré de sa lumiere, & qu'il a une fille, nommée Souret, qui a deux fils: Que cet Ange Gabriel est Chef de plusieurs Legions de Démons, qui sont comme ses Satellites, dont il se sert pour punir les pecheurs. Enfin, que ces Satellites sont errans de toutes parts, pour chercher les gens oisifs & ceux qui font mal, afin de les châtier severement.

Quant à leur créance touchant les Saints, ils avoüent que Jesus-Christ laissa douze Apôtres en sa place, pour aller prêcher les Peuples : Que la Sainte Vierge n'est pas morte, mais qu'elle vit encore, allant par le Monde : Que S. Jean, aprés elle, est le plus grand Saint qui soit au Ciel ; puis Zacharie & Elisabeth, dont ils racontent plusieurs miracles, & des choses apocryphes : Car ils croyent qu'ils engendrerent S. Jean par leurs seuls embrassemens : Qu'étant devenu grand, ils le marierent : Qu'il eut quatre enfans, qu'il engendra des eaux du Jourdain : Que quand il vouloit un enfant, il le demandoit à Dieu, qui le tiroit de ces mêmes eaux, & que S. Jean le mettoit entre les mains de sa femme, qui ne lui servoit à autre chose, que pour en avoir soin : Qu'il mourut de sa mort naturelle ; mais qu'il commanda à ses Disciples qu'ils le crucifiassent aprés sa mort, pour être semblable à Jesus-Christ, dont il étoit parent : Qu'il mourut dans la Ville de Fuster, & fut inhumé dans un tombeau de crystal, apporté miraculeusement en ce lieu là ; & que ce Sepulchre étoit dans une certaine maison, prés du jardin.

Leur veneration pour la Croix.

Ils ont une grande veneration pour la Croix, & en font souvent le signe : mais ils se donnent de garde que les Turcs ne le voyent ; & même pendant leurs ceremonies, ils mettent des gardes aux portes de leurs Eglises, de peur que les Turcs n'y entrent, & ne prennent occasion de leur faire quelque avanie, ce qu'on appelle une injuste amende. Quand ils ont adoré la Croix, ils la separent en deux morceaux, & ne les remettent ensemble, que lors que le Service doit recommencer. Ce qui fait qu'ils ont tant de veneration pour la Croix, est un Livre qu'ils ont, intitulé : *Le Divan*. Entre les choses qui sont contenües dans ce Livre, il est porté que tous les jours, de grand matin, les Anges prennent la Croix, & la mettent

dans le milieu du Soleil, qui reçoit d'elle la lumiere, aussi-bien que la Lune. Ils ajoutent une autre fable semblable, que dans ce Livre sont dépeints deux navires, dont l'un est appellé le Soleil, & l'autre la Lune; & que dans chacun de ces navires, il y a une Croix pleine de sonnettes: Que si dans ces deux navires il n'y avoit point de Croix, le Soleil & la Lune seroient privez de lumiere, & les navires feroient naufrage.

Leurs Fêtes. Ils ont trois principales Fêtes, dont l'une, qui vient en hyver, dure trois jours, en memoire de nôtre premier pere & de la création du Monde. L'autre, au mois d'Août, qui dure aussi trois jours, & qu'ils appellent la Fête de S. Jean. La troisiéme, au mois de Juin, qui dure cinq jours, pendant lesquels, ils se font tous rebaptiser, avec la même ceremonie que j'ai expliquée ci-dessus. Ils observent le Dimanche, & ne font aucun travail ce jour-là. Ils ne jeûnent point, & ne font aucune pénitence. Ils n'ont aucuns Livres Canoniques, mais quantité d'autres, qui traitent de sortileges, avec lesquels ils assûrent que leurs Prêtres font tout ce qu'ils veulent, & que les Diables leur obéïssent. Ils disent que toutes les femmes sont immondes, & qu'il ne leur est pas permis d'entrer dans l'Eglise.

Ceremonie de la Poule. Ils ont une ceremonie, qu'ils appellent de la Poule, dont ils font grand état, & qui n'est permise qu'aux seuls Prêtres nez d'une vierge lors de son mariage. Quand il est question de tuer une poule, le Prêtre, qui doit faire l'action, quitte ses habits ordinaires, & en prend d'autres, destinez pour cela. Il se couvre d'un linge, & se ceint d'un autre, & en met un troisiéme sur ses épaules en façon d'étole. Puis il prend la poule, qu'il a lavée auparavant; ensuite de quoi, il se tourne du côté d'Orient, pour lui couper la tête, ne la quittant point, que le sang n'en soit tout-à-fait sorti. Pendant que le sang en sort, le Prêtre a toûjours

les yeux vers le Ciel, comme s'il étoit extasié, repetant plusieurs fois ces paroles : *Au nom de Dieu, que cette chair soit profitable à tous ceux qui en mangeront.* Ils observent la même ceremonie, quand ils tüent des moutons. Ils nettoyent premierement avec grand soin le lieu où elle doit être faite, l'arrousant d'eau, & le couvrant ensuite de rameaux ; & une grande quantité de gens assistent à cette ceremonie, comme si c'étoit à un Sacrifice solemnel. Quand on leur demande pourquoi les Seculiers n'ont pas la permission de tuer des poules, ils disent qu'il ne leur doit pas être plus permis, que de consacrer, & ne sçavent apporter d'autre raison. Au reste, ils ne mangent d'aucune chose apprêtée par les Turcs, si ce n'est par une grande contrainte, ni même des animaux qu'ils auroient tuez. Ils ont une telle aversion d'eux, qu'ils ne voudroient pas même boire dans un vase où auroit bû un Turc ; & si un Turc leur demande à boire, dés qu'il a bû, ils cassent le verre, de peur qu'aucun des leurs ne vienne à y boire, sans y penser, & ne soit immonde. Enfin leurs Prêtres, pour leur donner plus d'horreur des Turcs, leur dépeignent Mahomet sous la forme d'un grand Geant, enfermé dans une prison de l'Enfer, avec quatre autres de ses parens ; & leur disent que tous les Turcs sont conduits en ce lieu, rempli de bêtes immondes, pour les devorer.

Créance qu'ils ont de leur salut.

Ils prétendent être tous sauvez ; & voici sur quoi ils se fondent. Aprés que l'Ange Gabriel eut fait le Monde, par l'ordre de Dieu, il lui dit : Seigneur Dieu, voila le Monde que vous m'aviez ordonné de faire ; à quoi j'ai eu beaucoup de peine, aussi-bien que ceux qui m'ont aidé pour élever de si hautes Montagnes, & y donner la derniere perfection, par l'aide de vôtre bras tout-puissant. Cependant, pour la satisfaction que je devrois avoir, pour avoir fait un si bel ouvrage, je n'en ai que du mécontentement ; parce que je prévois

qu'il viendra un nombre prodigieux de Juifs, de Turcs, d'Idolâtres, & autres Infideles, ennemis de vôtre nom, indignes de manger & de joüir du fruit de nos labeurs. A quoi Dieu lui auroit répondu qu'il viendroit des Chrétiens de S. Jean, qui seroient tous sauvez. A quoi l'Ange lui ayant repliqué : Quoi ! Seigneur, n'y auroit-il pas entre ces Chrétiens-là quelques Turcs, & par consequent vos ennemis ? Dieu lui dit pour conclusion, qu'au jour du Jugement, les bons feroient priere pour les méchans, & que par ce moyen, ils auroient tous remission de leurs pechez, & obtiendroient le salut. Ce qui les retient dans leur *Secte* : & ils supposent par-là qu'ils ne peuvent être damnez dans leur créance.

Ils croyent que les ames de ceux qui les ont persecutez, ne boivent point d'eau de fontaine en l'autre Monde. Entre leurs persecuteurs, ils comptent Mahomet, dont ils obtinrent grace à la fin : mais ses Sectateurs & ses Partisans ne garderent point sa promesse, entre autres Omar & Tamerlan, qui ont presque détruit leur Religion, brûlé leurs Livres, & abatu leurs Temples. Et depuis la persecution de Tamerlan, ils ont fait un cas de conscience de parler en aucune façon des mysteres de leur Loy, de crainte qu'on n'achevât de la renverser.

La derniere de leurs persecutions, & qui a pensé faire un bon effet, & les remettre dans le bon chemin, en détruisant leurs erreurs, leur a été faite par les Portugais, qui étoient puissans dans les commencemens, & avoient poussé leurs conquêtes jusqu'à Ormuz. Ils avoient obtenu du Bacha de Bassora, que les Sabis iroient à leur Eglise, établie à Bassora, & qu'ils ne pourroient plus travailler le Dimanche. Mais les Portugais ayant perdu Ormuz, on ne put plus avoir le moyen d'instruire les Sabis : De telle sorte qu'ils retournerent tous à leur premiere Religion. Quelques-uns se

firent Musulmans. La plûpart ont pourtant retenu le Dimanche, auquel ils ne travaillent point; mais ils ne sont en aucune façon Chrétiens, quoi que les Portugais les appellent Chrétiens de S. Jean.

Idolâtres à Bassora.

Relat. des Miss. Franc.

Le Grand Seigneur, qui ne souffre point d'Idolâtrie dans ses Etats, tolere neanmoins à Bassora, par des raisons particulieres de politique, des Banjans, Peuples Infideles des Indes, ausquels il permet d'y avoir des Temples; parce qu'il tire un grand revenu & une grande commodité des marchandises qu'ils y apportent, que d'autres Marchands font transporter dans tout son Empire, jusqu'en Europe.

Banjans.

Ces Banjans adorent la Vache, dont ils ne mangent jamais, & dont ils ont toûjours dans leurs Temples une statüe, que leurs Prêtres honorent de tems en tems par des Sacrifices. Ils préparent de leurs propres mains tout ce qu'ils boivent & mangent, parce qu'ils tiennent pour impur & soüillé tout ce que d'autres mains touchent. Ils méprisent si fort tous ceux qui ne sont pas de leur Secte, qu'ils ne daignent pas même les y faire entrer, quand ils demandent d'y être reçus: En quoi ils sont bien différens des autres Payens, qui ne demandent pas mieux que de multiplier les adorateurs de leurs Idoles: Gens au reste, qui tout extravagans qu'ils paroissent dans leurs superstitions, sont les plus intelligens des Indes pour les affaires du monde: Aussi sont-ils les maîtres de tout le commerce, dans lequel ils se font aimer de toutes sortes de Nations; parce qu'ils sont obligeans & raisonnables en tout, si ce n'est dans le fait de la Religion: Car si on leur touche quelque mot contre leur créance, ils en rient, sans répondre, & se mettent ainsi hors d'état de pouvoir être détrompez; aussi n'en convertit-on presque aucun.

Les Chrétiens ne sont pas si bien traitez par les

Turcs que ces Idolâtres. Ils sont presque toûjours dans la crainte. On leur fait cent avanies. On les charge souvent de coups de bâton. Si un Musulman les bat, il faut qu'ils le souffrent; parce qu'il leur est défendu de le frapper, sous peine d'avoir la main coupée. Enfin ils ne peuvent être témoins en Justice, ni avoir aucune Charge en public; ce qui les oblige à s'attacher uniquement aux Arts mécaniques ou au negoce. Et pour ce qui regarde la Religion, on dit qu'ils n'ont pas assez de soin de s'en faire instruire: mais leur science consiste presque toute à sçavoir par cœur la plûpart des Pseaumes de David.

Les Turcs de ce Païs traitent les Européans, qu'ils appellent Francs, avec le dernier mépris. Ils les regardent comme nous regarderions des excommuniez, comme des impurs, des maudits de Dieu, & des gens qui ne sont pas dignes d'approcher d'eux: Aussi les font-ils retirer quelquefois, ou ils s'en écartent eux-mêmes, de peur de les toucher en passant. Les noms qu'ils donnent aux Chrétiens, sont Diagour & Cafer, qui veut dire Infideles & réprouvez: De sorte que s'ils nous souffrent, c'est par le profit que nôtre commerce leur apporte.

Conciles tenus en Arabie.

Dans le commencement de ce Titre, il a été parlé d'un Concile celebré dans l'Arabie. Celui-ci a été suivi d'un autre; mais on ne sçait point en quelles Villes ils ont été assemblez. Il y a pourtant apparence que le premier a été tenu à Bostre, au sujet de Berylle, Evêque de cette Ville. Ce Prélat avoit gouverné durant quelque tems son Eglise avec beaucoup de sagesse; mais il eut enfin le malheur de tomber dans l'heresie, soutenant que nôtre Seigneur n'avoit pas une essence distincte avant son Incarnation, ni une Divinité qui lui fût propre, mais seulement celle du Pere. Origene, qu'on avoit engagé de faire un voyage en ce Païs, le convainquit par des raisons si pressantes, qu'il

reprit les sentimens orthodoxes. On avoit assemblé les autres Evêques, pour juger de cette affaire, qui fut heureusement terminée. Depuis on en conserva long-tems les Actes, & S. Jerôme même témoigne que de son tems on voyoit le Dialogue d'Origene & de Berylle. Ce Concile fut tenu vers l'an 229. ou 230. Vers l'an 246. ou 247. quelques Docteurs avoient publié que les ames des hommes mouroient, & se corrompoient avec leurs corps; & qu'elles revivroient avec ces mêmes corps au tems de la Resurrection. Divers Evêques s'assemblerent en Concile, pour étouffer ce nouveau Dogme. Origene, qui avoit si bien réussi dans la derniere Assemblée, fut prié de s'y trouver avec les Prélats. Il y parla en presence de tout le monde sur la question dont il s'agissoit, & soutint si bien la Doctrine de l'Eglise, qu'il convainquit & fit rentrer dans la Foy ceux qui s'étoient abandonnez à cette erreur.

Eusebe, Hist l. 6. ch. 36.

Heretiques Arabiques.

S. Ierôme, de Script. Eccl.

De la Religion de la Mesopotamie.

CEtte Province, appellée en Hebreu Aram, est entre l'Euphrate & le Tygre. Ses habitans étoient autrefois Idolâtres, comme il paroît dans l'Ecriture, lors que Rachel emporta les Idoles de son pere, s'en allant avec Jacob; & ils furent convertis par S. Thadée, Apôtre, qui prêcha l'Evangile dans la Mesopotamie. Elle est à present peuplée de Mahometans, de Juifs, qui y sont en grand nombre, & de Chrétiens Armeniens, Jacobites & Nestoriens. Nous parlerons des Armeniens, en traitant de l'Armenie, & des Nestoriens, en parlant de la Religion de la Chaldée.

Davity, de l'Asie, der. Edit.

A l'égard des Jacobites, il faut remarquer que Dioscore & Eutyches ne voulant point consentir au Concile de Chalcedoine, eurent des Sectateurs, qui se diviserent en douze Sectes, entre lesquelles fut celle des Jacobites, ainsi appellée d'un certain Jacob, Syrien, qui vivoit du tems de Pe-

Jacobites.

lage II. & de l'Empereur Maurice, ou comme d'autres disent, d'un Jacob, Moine, surnommé Zanzale, qui florissoit en 550. Ceux qui s'appellent proprement Jacobites, sont en tres-petit nombre, & ils habitent principalement la Syrie & la Mesopotamie. Ils ne sont tout au plus que quarante ou quarante-cinq mille familles. Il y a de la division parmi eux touchant la Doctrine; car les uns sont latinisez, & les autres demeurent toûjours separez de l'Eglise Romaine. Il se trouve même presentement de la division parmi ces derniers, qui ont deux Patriarches opposez l'un à l'autre, dont l'un réside à Caramit, & l'autre à Derzapharan. Outre cela, il y a un autre Patriarche latinisé, nommé André, qui réside à Alep, & il est entierement soumis au S. Siege.

Leur créance.

Quant à leur créance, tous les Monophysites, c'est-à-dire ceux à qui l'on attribüe l'heresie de ne reconnoître qu'une nature en Jesus-Christ; ces Monophysites, dis-je, soit Jacobites, soit Armeniens ou Cophtes, & Abyssins, sont du sentiment de Dioscore touchant l'unité de nature & de personne en Jesus-Christ; & pour cela on les traite d'Heretiques, quoi que plusieurs disent qu'ils ne different des Theologiens Latins, qu'en la maniere de s'expliquer: ce que les plus sçavans d'entre eux reconnoissent aujourd'hui, ainsi qu'il paroît de la Conference, que le Pere Christophe Roderic, Envoyé du Pape en Egypte, eut avec les Cophtes touchant la reunion des deux Eglises: Car ils avoüerent qu'ils ne s'expliquoient de cette façon, que pour s'éloigner des Nestoriens, mais qu'en effet ils ne differoient point de l'Eglise Romaine, qui établit deux natures en Jesus-Christ. Ils prétendent même expliquer mieux le mystere de l'Incarnation, en disant qu'il n'y a qu'une nature, parce qu'il n'y a qu'un Jesus-Christ Dieu & homme, que ne font les Latins, qui parlent, disent-ils, de ces deux natures, comme si elles

étoient separées, & qu'elles ne fissent pas un veritable tout. Ce qui semble orthodoxe, en ce qu'ils ne refusent d'admettre deux natures en Jesus-Christ, que de peur d'établir deux Jesus-Christs.

Pour ce qui regarde les autres points, tant de la créance, que des ceremonies des Jacobites, ce que Brerewode en rapporte, ne se trouve pas toûjours vrai. Par exemple, ils ne nient pas le Purgatoire, ni la priere pour les Morts, comme il l'affirme; mais ils ont la même opinion sur cela que les Grecs & les autres Orientaux. Il n'est pas aussi vrai qu'ils consacrent en pain sans levain, à moins qu'on ne l'entende des Armeniens, & selon Alvarez, des Ethyopiens: car les veritables Jacobites, dont nous parlons ici, consacrent en pain levé; & il ne faut pas douter que Gregoire XIII. qui avoit dessein d'établir à Rome un College de Jacobites, comme il y en a un de Maronites, ne leur eût permis de consacrer en pain levé, de la maniere qu'on l'a permis aux Grecs. A l'égard de la Confession, il n'est pas vrai aussi qu'elle ne soit point en usage parmi eux: mais comme ils ne la croyent pas de Droit Divin, non plus que la plûpart des autres Orientaux, cela fait qu'ils la negligent. Pour ce qui est de la Circoncision, cela ne peut être vrai que de quelques Cophtes & Abyssins; encore ceux-là la regardent-ils plûtôt comme une ancienne coutume, que comme une ceremonie de Religion.

Brerevvod. des Lang. & Relig.

L'on doit donc mettre grande différence entre les Jacobites, quand l'on comprend sous ce nom les Cophtes, les Abyssins & les Armeniens, & entre ceux qu'on nomme proprement Jacobites; car quoi qu'ils suivent tous le sentiment de ce Jacques, dont ils ont pris le nom, ils ne laissent pas pour cela de differer en quelques ceremonies. Abraham Ecchellensis prétend que les Jacobites croyent aussi-bien que les Latins, que le S. Esprit procede du Pere & du Fils; mais il se trompe sur

ce sujet, aussi-bien qu'en plusieurs autres choses, qui regardent la créance & les usages des Chrétiens du Levant.

Les Jacobites font le Service en Chaldéen, & parlent Arabe, Turc & Armenien. Leurs Piêtres disent la Messe en Langue Hebraïque. Ils y communient le Peuple & les petits enfans sous les deux especes. Ils tiennent la même Doctrine que nous sur la présence réelle & la transsubstantiation du pain au Corps de Jesus-Christ. Ils honorent ce saint Sacrement, quand les Prêtres Catholiques le portent aux malades ; & il n'y a que les seuls Syriens, Grecs de Religion, qui refusent de rendre cet honneur à l'Eucharistie consacrée par les Prêtres Catholiques, par une erreur particuliere qu'ils ont avec plusieurs autres Grecs, que le S. Sacrement ne se peut consacrer avec du pain sans levain : Et de-là il s'ensuit que les autres Sectes ne commettent pas la même irrêverence envers nôtre Sacrement, & qu'elles ne croyent pas, comme ces Syriens, qu'il ne soit pas le Corps de Jesus Christ, quand il est consacré avec du pain sans levain, comme le rapporte Jacques de Vitry.

Perpet. de la Foy, tom. I.

Nicolas IV. 1289.

Le Pape envoya aux Jacobites une Confession de Foy, en les exhortant de se réunir à l'Eglise Romaine ; mais cela n'a point eu de suite. On travaille neanmoins tous les jours à cette réunion, parce qu'on y voit de grandes dispositions.

Les Villes les plus considérables de la Mesopotamie, sont Diarbeker, Moussol & Mardin.

Relat. des Mission. Franc.

Diarbeker.

Diarbeker est la Ville Capitale. Les Capucins sont les seuls Missionaires qui y ayent une résidence. Les Turcs ont beaucoup d'estime pour eux, & ils les croyent fort habiles Medecins ; car ils pensent que tous les Francs le sont. Le Bacha même se sert de ces Peres en cette qualité, qui étant jointe avec l'étude effectif de la Medecine, leur donne entrée dans toutes les maisons, non seulement des Chrétiens, mais encore des Sectateurs

de Mahomet. Mais à l'égard de ceux-ci, comme il est défendu aux Missionaires de travailler à la conversion des adultes, ils se contentent de baptiser les petits enfans moribonds, dont ils tâchent de peupler le Ciel. Et pour les Chrétiens, ils leur donnent souvent la santé de l'ame, lors qu'ils viennent leur demander celle du corps.

Ils étoient il y a quelques années, trois Peres & un Frere, qui s'acquitoient dignement de leurs emplois; & il y avoit dans cette Ville environ dix mille Chrétiens de différentes Sectes, Armeniens, Grecs, Syriens & Nestoriens. Les Armeniens sont en plus grand nombre que les autres. Leur Archevêque aime fort les Catholiques; mais il n'ose se déclarer, de crainte de choquer ceux de sa Nation, qui ne se convertissent pas aisément, non plus que les Juifs, qui sont en assez grand nombre dans cette même Ville. On trouve beaucoup plus de facilité auprés des Nestoriens. Plusieurs de leurs Prêtres se sont réunis ouvertement au S. Siege, abjurant leurs erreurs; & leur Evêque, qui se nomme Joseph, aprés avoir souffert une longue persecution de la part de son Patriarche, s'est retiré à Rome, pour mettre sa vie à couvert, qu'il a été plusieurs fois en danger de perdre, par la violence de ceux qui ne lui vouloient pas de bien.

La plûpart des habitans de Moussol, qui est une Ville à 60. lieües de Diarbeker, sont Chrétiens de diverses Sectes; entre lesquels ceux qui font profession du Nestorianisme, sont les plus nombreux & les plus puissans. Les Capucins y ont une résidence, où ils ont peu de Catholiques à gouverner, & où on ne les souffre que comme des gens qui exercent la Medecine, comme nous avons déja dit. Moussol.

Il y a plusieurs Bourgades dans le Païs des Medes, à trois ou quatre journées de Moussol, toutes remplies de Nestoriens, dont le Patriarche

demeure prés d'eux. Il est fort attaché au rang de sa Dignité, où il est parvenu comme par droit d'heritage, puis qu'il y a long-tems qu'elle passe d'oncles à neveux, sans sortir de sa famille. C'est le persecuteur de l'Evêque Joseph, dont je viens de parler.

De la Religion de la Chaldée.

LA Chaldée, qui est une Province d'Orient, entre l'Arabie, la Mesopotamie & la Susiane ou l'Assyrie, est à present sous la Domination du Turc. Babylone ou Bagdat, autrefois la plus grande Ville du Monde, en est la Capitale. Les Arabes, les Turcs & les Persans sont les principaux habitans de cette Ville, qui sont tous Mahometans, mais de Secte différente, comme nous l'expliquerons. Il y a aussi plusieurs Juifs, qui y vivent dans un quartier separé, & qui y ont des Synagogues. On y voit pareillement des Armeniens, des Jacobites & des Nestoriens, qui y ont libre exercice de leur Religion. Les Turcs prirent cette Ville sur les Persans en 1640. Et comme c'est leur politique de laisser les choses au même état qu'ils les trouvent dans les Places de conquête, ils y ont laissé aux Peres Capucins la même liberté qu'ils avoient pour la Religion avant la prise de cette Ville: De telle sorte qu'ils font l'Office Divin dans leur Eglise, portes ouvertes, y faisant aussi toute sorte de fonctions pastorales à l'égard de leur petit troupeau.

Babylone.

Relat. des Miss. Franc.

Les seuls Missionaires de Babylone, sont ces Peres Capucins François, qui sont ordinairement trois ou quatre. Ils y font grand fruit, & travaillent à la conversion des Armeniens, des Jacobites & des Nestoriens, qui sont dans cette Ville & aux environs. Le fruit qu'ils remportent de leurs travaux, est assez considérable, si on a égard à la résistance & à la perverse disposition de la plûpart des Chrétiens de ces Païs-là. Ils ont gagné quel-

ques Prêtres d'entre eux, & environ deux ou trois cens personnes, qui sont maintenant fort instruites des mysteres de nôtre Foy. Voila un des fruits de ces Religieux. L'autre est de s'occuper à baptiser les petits enfans des Turcs, qu'ils voyent en état de mourir. Ces bons Religieux ont un beau moyen pour cela; parce que l'un d'eux passe dans la Ville pour le plus habile Medecin, comme sans doute il est plus charitable : ce qui fait qu'aussi-tôt qu'il y a quelques enfans malades, on l'envoye querir, ou bien on les lui mene; & il leur donne le Baptême, lors qu'il les juge en peril évident de mort : en quoi il a tant de benediction, qu'il est rare d'en voir un qui survive, aprés avoir reçû cette grace. Ces Peres Capucins sont sous la protection du Bassa de Babylone.

Il y a plusieurs Sectes de Chrétiens dans le Levant, qui portent le nom de Chaldéens ou Syriens; mais les plus considérables de ces Chaldéens sont ceux que nous appellons Nestoriens, qui honorent effectivement Nestorius comme leur Patriarche, & qui l'invoquent dans leurs prieres. Cette Nation, aussi-bien que les autres Orientales, a recherché plusieurs fois de se réunir avec l'Eglise Romaine. Ce qui arriva sous le Pontificat de Jules III. auquel les Nestoriens écrivirent, pour lui demander la confirmation de l'élection qu'ils venoient de faire d'un Patriarche; & ils le prierent en même tems de les appuyer contre une famille, qui conservoit depuis long-tems le Patriarchat. Ce que l'on doit remarquer, parce que les Orientaux n'ont d'ordinaire recours au Pape, que pour quelque interêt particulier. C'est aussi ce qui fait que ces sortes de réunions ne durent pas long-tems.

Nestoriens.

La réunion des mêmes Chaldéens Nestoriens avec l'Eglise Romaine, sous le Pontificat de Paul V. est encore plus considérable que la premiere : & comme les Actes de cette réunion ont été impri-

mez à Rome, nous en rapporterons ici tout ce qui peut servir à faire connoître la créance de ces Peuples, en y ajoutant quelques reflexions.

Stroza, qui a fait imprimer ces Actes, affirme que la Secte des Nestoriens est si grande, que leur Patriarche commande à plus de trois cens mille familles, dont la plûpart se sont soumises au Pape par le moyen des Peres Jesuites. Le Pape Clement VIII. leur donna même un Jesuite pour les gouverner en qualité de Metropolitain. Jusqu'au tems de Jules III. les Nestoriens n'avoient reconnu qu'un Patriarche, qui prenoit la qualité de Patriarche de Babylone: mais étant arrivé de la division entre eux, parce qu'ils ne pûrent souffrir que le Patriarchat demeurât toûjours dans une même famille, comme il s'y étoit conservé depuis plus de cent ans, ainsi qu'il paroît par les Lettres qu'ils écrivirent à Jules III. pour appuyer leur nouvelle élection; le Patriarchat fut aussi divisé: car ce Pape leur donna pour Patriarche Simon Julacha, Religieux de l'Ordre de S. Pachome, qui fit sa résidence à Caremit en Mesopotamie, où il ordonna en cette qualité plusieurs Evêques & Archevêques, qui le reconnurent pour Patriarche. Il fit une Confession de Foy à Rome, qui fut traduite en Latin par Masius, dans laquelle il marque clairement, quoi qu'en peu de mots, & en passant seulement, la Foy des Orientaux. Nous croyons, dit-il, au saint Baptême & au Sacrifice, qui est le Corps & le Sang de Jesus-Christ, au Sacerdoce, à l'huille sanctifiante, au Mariage. Les Turcs ayant fait mourir ce Simon Julacha, à la sollicitation des Schismatiques, Abdejesu, Religieux du même Ordre, fut mis Patriarche en sa place, lequel fut autrefois un des plus emportez Nestoriens, & avoit composé plusieurs Livres, pendant qu'il étoit lui-même dans l'erreur: mais étant venu à Rome sous Jules III. il fit abjuration du Nestorianisme. C'est lui dont il est parlé

dans la vie de Pie IV. sous lequel il fit un second voyage à Rome, pour obtenir la confirmation de son Patriarchat; & il assista au Concile de Trente. Comme il étoit habile homme, il convertit à la vraie Foy, pendant son Pontificat, plusieurs Nestoriens, & se soutint assez bien contre les Schismatiques. Mais ceux qui lui succederent, ne pûrent pas les conserver, ni se maintenir contre leur puissance, n'ayant ni son adresse, ni sa capacité.

Abatalla, qui étoit aussi Moine de S. Pachome, succeda à Hebdejesu; & ayant vêcu fort peu, il eut pour successeur Denha Simon, qui étoit auparavant Archevêque de Gelu : mais celui-ci fut contraint d'abandonner Coramit, & de se retirer en la Province de Zeinalbech, à l'extrémité de la Perse, ayant été obligé de ceder à la puissance du Patriarche de Babylone. Son Successeur, qui se nommoit aussi Simon, résida au même lieu. Ce qui diminua beaucoup l'autorité de ce second Patriarche. Voila l'état des affaires des Nestoriens depuis Jules III. jusqu'à Paul V. sous le Pontificat duquel Elie, Patriarche de Babylone, fit une réunion solemnelle avec l'Eglise Romaine.

Cet Elie ayant reçû des presens de Paul V. & en même tems une Formule de Foy, lui envoya quelques personnes de sa part, pour remercier Sa Sainteté, & pour se soumettre entierement à Elle, reconnoissant l'Eglise Romaine comme la Maîtresse de toutes les autres. C'est la Profession de Foy qu'il fait dans sa Lettre, qu'il adresse au Pape, où il anathematise même ceux qui ne croyent pas que l'Eglise Romaine est la Mere des Eglises. Puis il ajoute que son Eglise de Babylone est différente des autres Eglises des Heretiques, qui ont multiplié les Patriarchats, sans en avoir aucun titre, & sans la participation de l'Eglise Romaine; au lieu que le Patriarchat de Babylone a été établi par l'autorité du Siege de Rome, ainsi qu'il se trouve dans leurs Annales, où il est écrit que les Peres

de l'Eglise Orientale étoient ordonnez à Rome, où ils envoyerent ensuite des personnes de leur part, pour obtenir la confirmation de leur élection. Mais comme il arrivoit souvent que ceux qu'on envoyoit, étoient tuez en chemin, il fut enfin arrêté, aprés un long tems, par le Pape, en son Conseil, qu'il leur ordonneroit un Patriarche, & qu'il leur donneroit la permission de l'élire à l'avenir. Voila, dit le Patriarche Elie, l'origine du Siege Patriarchal de Babylone, que nous n'avons point usurpé, ayant reçû cette Dignité de l'Eglise Romaine.

Ce même Patriarche Elie joignit à sa Lettre la profession de Foy de son Eglise, où il est marqué entre autres Articles, que le S. Esprit procede du Pere; que le Fils a pris un Corps de la Sainte Vierge; qu'il est parfait, tant en l'ame, qu'en l'entendement, & en tout ce qui appartient à l'homme; que le Verbe étant descendu en une Vierge, s'est uni avec l'homme, & qu'il est devenu une même chose avec cet homme, de la même maniere que le feu & le fer sont unis ensemble; que cette unité est sans mélange, ni confusion, & que c'est pour cela que les proprietez de chaque nature ne peuvent être détruites aprés l'union; qu'ils croyent que Jesus-Christ, qui est engendré de toute éternité du Pere, quant à la Divinité, est né d'une Vierge dans les derniers tems, & s'est uni avec la nature de son Humanité.

Pour ce qui est du reproche qu'on leur fait qu'ils n'appellent point la Vierge Mere de Dieu, mais Mere de Jesus-Christ, il répond qu'ils parlent de cette maniere, pour condamner les Apollinaristes, qui prétendent que la Divinité est sans l'Humanité, & pour confondre Themistius, qui assûroit que Christ n'étoit que l'Humanité sans la Divinité. Il ajoute de plus que cette créance est celle de l'Eglise Romaine, & qu'il reçoit tout ce que cette Eglise enseigne; qu'il reconnoît le Pape

pour le Chef de toutes les Eglises, & que hors de la même Eglise Romaine, il n'y a point de salut.

Comme Elie, Patriarche de Babylone, autrement des Nestoriens, ne put venir lui même à Rome, il dépêcha vers le Pape quelques personnes des plus habiles & des plus prudentes, pour faire la réunion des deux Eglises. Ils composerent ensemble une explication des Articles de leur Religion, où ils exposerent au long la maniere de concilier leur créance avec celle de Rome. L'Abbé Adam, Archidiacre de la Chambre Patriarchale, & Superieur des Religieux de la Chaldée, qui étoit un des Deputez, fut chargé de ce commentaire ou explication; & le Patriarche l'accompagna d'une Lettre au Pape, où il traite de cette conciliation de créance, & il y fait voir que les deux Eglises ne différent que de ceremonies; mais que pour ce qui regarde la Doctrine de la Foy, toutes leurs disputes avec l'Eglise Romaine ne sont que de nom. Il réduit ces points de créance, dans lesquels il prétend ne différer que de nom d'avec Rome, à cinq Chefs; sçavoir, en ce que les Nestoriens n'appellent point la Vierge Mere de Dieu, mais Mere de Christ; en ce qu'ils ne mettent en Jesus-Christ qu'une puissance & une volonté; en ce qu'ils ne reconnoissent en Jesus-Christ qu'une personne; en ce qu'ils disent simplement que le S. Esprit procede du Pere; & enfin en ce qu'ils croyent que la lumiere qu'on fait le jour du Samedi Saint au Sepulchre de nôtre Seigneur, est une lumiere veritablement miraculeuse.

Le Patriarche Elie prétend, aprés avoir pris l'avis des plus éclairez, qu'en tous ces points-là, ils ne s'entendent point les uns les autres. En effet, l'Abbé Adam tâche de se justifier par un long Discours, que nous ne rapporterons pas ici, pour de bonnes raisons; & même nous ne parlerons point des deux derniers Articles, qui sont com-

muns à tous les Orientaux. Il n'y a que les trois premiers, qui regardent particulierement les Nestoriens. Et cet Abbé veut faire voir qu'il est facile de concilier l'Eglise Romaine avec la Nestorienne, & prétend montrer que le Nestorianisme d'aujourd'hui n'est qu'une heresie imaginaire, & de nom seulement; que toute cette diversité de sentimens, qui se rencontre, ne consiste qu'en des équivoques, dautant que les Nestoriens prennent le nom de personne d'une autre façon que ne font les Latins; & qu'on ne les a condamnez, que parce qu'on ne les entendoit pas. A quoi il a été répondu, que quoi qu'on ne doive pas confondre *les disputes de mots avec les disputes de choses & de Dogmes*, il est juste neanmoins que tous les Fideles expriment leur Foy par les mêmes termes, la diversité du langage produisant d'ordinaire une diversité de créance: & ainsi il étoit bon de réduire ces Chaldéens aux expressions de l'Eglise Romaine, autorisées par les Conciles, qui les ont condamnez. C'est le parti que Stroza a pris dans le Recüeil de ces Actes; car il y ramasse tout ce qui a été dit par les Peres du septiéme Concile General d'Ephese, * & par les autres Conciles, contre l'opinion de Nestorius. Ainsi le Pape obligea le Patriarche, par la Lettre qu'il lui écrivit, de condamner toutes les expressions qui pourroient couvrir l'erreur. Il lui envoya divers Extraits des Conciles contre Nestorius & Theodore de Mopsueste, sur les deux opérations de Jesus-Christ, & sur la Procession du S. Esprit.

Perpet. de la Foy, tom. 1.

* où l'heresie de Nestorius a été condamnée.

Passons maintenant aux autres Articles de la créance des Nestoriens. Comme leur Secte a été détachée de l'Eglise Grecque, aussi a-t elle les mêmes opinions, à la réserve de ce qui lui est singulier, & qui a été la cause de la separation. Il se peut faire neanmoins que les Nestoriens se soient plus relâchez dans de certains points de Morale & de Discipline, que les Grecs. Et c'est sans doute en

ce

ce ſens qu'on doit entendre ce que Brerewod rapporte touchant la Confeſſion, dont il nie que l'uſage ſoit parmi eux. Il eſt vrai qu'ils la negligent beaucoup; & l'Archevêque Joſeph Neſtorien qui s'eſt reconcilié depuis quelques années avec l'Egliſe Romaine, a eu bien de la peine à la rétablir dans Diarbeker; parce que les Neſtoriens, bien qu'ils fuſſent la plûpart Latiniſez, ne vouloient point s'y ſoûmettre. Il faut donc expliquer tous les autres points qui regardent la Religion des Neſtoriens, aux ſentimens de l'Egliſe Greque, qui eſt l'origine de tout le Chriſtianiſme dans le Levant.

On ne peut nier que les Neſtoriens ne conſacrent en pain levé; ils mettent de plus dans leur pain du ſel & de l'huile; ainſi qu'on peut voir dans les Remarques ſur les Ouvrages de Gabriël de Philadelphie, où eſt rapportée la maniere de faire ce pain & de le préparer, pour le rendre propre à être conſacré. Ils ont pour cela un grand nombre de Prieres qu'ils récitent. Ils obſervent pourtant moins de ceremonies que les Grecs, qui en ont ajoûté une infinité de nouvelles aux anciennes.

Je pourrois rapporter leur Doctrine touchant la préſence réelle du Corps & du Sang au S. Sacrement, & la Tranſſubſtantiation du pain & du vin au Corps & au Sang; mais parce qu'elle eſt conforme à celle des autres Chrétiens du Levant, & que je l'ay déja rapporté en pluſieurs endroits, j'y renvoye le Lecteur. Je dirai ſeulement ſur cette matiere, ce que l'Abbé Adam, Envoyé du Patriarche Elie au S. Siege, nous a laiſſé dans un Ecrit intitulé, Diſcours contre les Hereſies contraires à la verité de l'Egliſe Catholique de Rome. Neſtorius, dit-il, enſeigne touchant les « Sacremens vivifians, que nous ſommes nourris « du corps & du ſang d'un pur homme qui n'eſt « point Dieu. Mais à Dieu ne plaiſe que nous ayons «

Perpet. de la Foy tom. 1.

„ ce sentiment; car nous mangeons le vrai Corps „ de Dieu, mais de Dieu incarné: Nous bûvons ve„ritablement le Sang d'un Homme, mais d'un „ Homme-Dieu : Nous sommes nourris veritable„ment du Corps & du Sang d'un Homme; mais „ de cet Homme qui fut vivant par son ame, & vi„vifiant par l'esprit; de cet Homme que Daniel „ a appellé la Vie de Dieu. Et un peu plus bas: Il „ est écrit de la Sagesse, qu'elle a édifié une Mai„son, c'est-à-dire l'Eglise: Qu'elle y a mis sept „ Colomnes, c'est-à-dire les sept Sacremens du „ Seigneur, qui sont reçûs par l'Eglise Romaine, „ vrai fondement de la Foi, & la Mere des *Eglises*; „ qu'elle a immolé son Sacrifice, & qu'*elle a pré*„paré son vin, c'est-à-dire le Corps & *le* Sang du „ Seigneur. Il est donc certain que *nous* sommes nourris du Corps & du Sang de la Sagesse du Pere.

Nous dirons encore un mot de ces Nestoriens dans la Religion des Etats de Perse & de Tartarie, où il y en a plusieurs qui y sont établis.

Fin du second Volume.

